

FORD **KUGA VIGNALE** Manuel du conducteur



Les informations de cette publication étaient exactes au moment de la mise sous presse. Dans le cadre de notre développement continu, nous nous réservons le droit de modifier les spécifications, la conception ou les équipements à tout moment, et ce sans préavis ni obligation. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, transmise, stockée dans un système d'extraction ni traduite dans une langue quelconque, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sans notre accord écrit. Sauf erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2021

Tous droits réservés.

Numéro de pièce : CG3854frFRA 202012 20210415073124

Sommaire

Introduction

Reconnaitances	11
A propos de ce manuel	11
Glossaire des symboles	11
Enregistrement des données	13
Recommandations pour les pièces de rechange	18
Equiperment de communication mobile	18

Environnement

Protection de l'environnement	20

Bref aperçu

Planche de bord - Conduite à gauche	21
Planche de bord - Conduite à droite	23

Sécurité des enfants

Précautions relatives à la sécurité enfant	25
Points d'ancrage de dispositif de retenue pour siège enfant	26
Dispositifs de retenue pour siège enfant	28
Sièges réhausseurs	32

Verrouillages de sécurité enfant - Véhicules avec: Serrures avec protection enfant mécanique	33
Verrouillages de sécurité enfant - Véhicules avec: Serrures avec protection enfant à commande à distance	34

Ceintures de sécurité

Bouclage des ceintures de sécurité	35
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité	36
Rappel de ceintures de sécurité non bouclées - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces	37
Rappel de ceintures de sécurité non bouclées - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 6,5 pouces/Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces	38

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

Principes de fonctionnement	40
Airbag conducteur	40
Airbag passager	41

Activation et désactivation de l'airbag passager - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces	41
Activation et désactivation de l'airbag passager - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces	42
Airbags latéraux	43
Airbag genoux conducteur	44
Airbags rideaux latéraux	44

Protection des piétons

Système d'alerte piéton	46

eCall

Qu'est-ce que la fonction eCall	47
Comment fonctionne eCall	47
Conditions requises de l'appel d'urgence	47
Limites de l'appel d'urgence	47
Emission manuelle d'un appel d'urgence	47
Indicateurs d'appel d'urgence	48
Remplacement de la pile de sauvegarde	49
eCall – Dépannage	49

Sommaire

Clés et télécommandes

Informations générales sur les fréquences radio	50
Télécommande	50
Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue	56

MyKey™

Qu'est-ce que MyKey	57
Réglages MyKey	57
Création d'une MyKey	58
Programmation d'une MyKey	58
Effacer toutes les clés MyKeys	59
Contrôle de l'état du système MyKey	59
Utilisation de MyKey avec des systèmes de démarrage à distance	59
MyKey – Dépannage	60

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage	62

Hayon

Hayon manuel	67
Hayon à ouverture électrique	68

Sécurité

Dispositif antivol passif	73
Alarme antivol - Véhicules avec: Batterie intégrée	73
Alarme antivol - Véhicules avec: Capteur intérieur	75

Volant de direction

Réglage du volant de direction	78
Commandes audio	78
Commande vocale	79
Régulateur de vitesse - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie	79
Régulateur de vitesse - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif/ Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage	79
Régulateur de vitesse - Véhicules avec: Régulateur de vitesse	80
Contrôle de l'affichage d'information - Véhicules sans: Affichage tête haute (HUD)	80
Contrôle de l'affichage d'information - Véhicules avec: Affichage tête haute (HUD)	80
Volant de direction chauffant	80

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces de pare-brise	82
Essuie-glaces automatiques	83
Lave-glaces de pare-brise - Véhicules avec: SYNC 3	84
Lave-glaces de pare-brise - Véhicules avec: SYNC 2.5	84
Essuie-glaces et lave-glaces de lunette arrière	85
Lave-phares	85

Eclairage

Généralités	86
Commandes d'éclairage	86
Allumage automatique des phares	87
Réglage de l'intensité d'éclairage du combiné des instruments	88
Retard de sortie de phare	88
Feux de jour	88
Feux de route non éblouissants	88
Antibrouillards	91
Feux arrière de brouillard	91
Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs - Véhicules avec: Réglage automatique de hauteur des phares	92

Sommaire

Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs - Véhicules avec: Réglage manuel de hauteur des phares	92
Phares adaptatifs	92
Clignotants	95
Eclairage intérieur	95
Eclairage ambiant	96

Commande de feux de route automatique

Qu'est-ce que la commande de feux de route automatique	97
Activation et désactivation de la commande de feux de route automatique	97
Activation et désactivation de la commande de feux de route automatique - Véhicules avec: SYNC 2.5	98
Indicateurs de commande de feux de route automatique	98
Annulation de la commande de feux de route automatique	98

Vitres et rétroviseurs

Lève-vitres électriques	100
Ouverture et fermeture globales	101
Rétroviseurs extérieurs	102
Rétroviseur intérieur	103

Pare-soleil	104
Toit ouvrant	104

Combiné des instruments

Instruments - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 6,5 pouces	106
Instruments - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces	107
Instruments - Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV), Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 6,5 pouces	109
Instruments - Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV), Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces	112
Instruments - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces	116
Témoins d'avertissement et indicateurs	117
Signaux sonores et indicateurs	122

Affichages d'informations

Généralités - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces	123
Généralités - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces/SYNC 2.5	127
Généralités - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 6,5 pouces/SYNC 3	134
Généralités - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces/SYNC 3	137
Réglages personnalisés	141
Messages d'information	144
Affichage tête haute	168

Démarrage à distance - Transmission automatique

Qu'est-ce que le démarrage à distance	172
Limites du démarrage à distance	172
Activation du démarrage à distance	172
Démarrage et arrêt du véhicule à distance	172
Paramètres du démarrage à distance - Véhicules sans: Volant de direction chauffant	172

Sommaire

Paramètres du démarrage à distance - Véhicules avec: Volant de direction chauffant	173

Commande de climatisation

Climatisation manuelle	175
Commande de climatisation automatique	176
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle - Véhicules avec: Régulation automatique de température	179
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle - Véhicules avec: Commande de température manuelle	180
Pare-brise chauffant	181
Lunette arrière chauffante	182
Rétroviseurs extérieurs chauffants	182
Chauffage auxiliaire	182

Qualité d'air intérieur

Qu'est-ce que le filtre à air d'habitacle	187
Localisation du filtre à air d'habitacle	187
Remplacement du filtre à air d'habitacle	187

Sièges

S'asseoir dans la position correcte	188
Appuis-tête	189
Sièges à réglage manuel	190
Sièges électriques	192
Sièges arrière	193
Sièges chauffants	194

Système d'alerte de passager arrière

Qu'est-ce que le système d'alerte de passager arrière	196
Comment fonctionne le système d'alerte de passager arrière	196
Précautions relatives au système d'alerte de passager arrière	196
Limites du système d'alerte de passager arrière	196
Activation et désactivation du système d'alerte de passager arrière	197
Indicateurs du système d'alerte de passager arrière	197
Avertissements sonores du système d'alerte de passager arrière	197

Points d'alimentation auxiliaire

Points d'alimentation auxiliaire	198

Chargeur d'accessoire sans fil	199

Compartiments de rangement

Console de pavillon	201

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités	202
Démarrage sans clé	202
Démarrage d'un moteur à essence	203
Démarrage d'un moteur diesel	206
Démarrage d'un système de véhicule électrique hybride	209

Caractéristiques de conduite uniques

Auto-Start-Stop - Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV)	212
Auto-Start-Stop - Boîte de vitesses manuelle	214
Auto-Start-Stop - Transmission automatique	216
Fonctionnement d'un véhicule hybride	218
Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable	220
Foire aux questions sur les véhicules hybrides	223

Sommaire

Carburant et ravitaillement

Précautions de sécurité	226
Qualité du carburant - Diesel	227
Qualité du carburant - Essence	227
Qualité du carburant - Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	228
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant	229
Panne sèche	229
Ravitaillement - Non inclus : Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	230
Ravitaillement - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	234
Consommation de carburant	237

Système antipollution

Convertisseur catalytique	239
Système de réduction catalytique sélective	240
Filtre à particules essence	246
Filtre à particules diesel	248

Batterie haute tension

Généralités	251
Charge de la batterie haute tension	251

Boîte de vitesses

Transmission manuelle	264
Transmission automatique - Non inclus : Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	264
Transmission automatique - Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	269

Transmission intégrale

Aide de la transmission intégrale	274

Freins

Généralités	276
Conseils pour la conduite avec le système de freinage antiblocage	277
Frein de stationnement électrique	277
Frein de stationnement électrique	280
Aide au démarrage en côte	282
Maintien automatique	283

Système anti-patinage

Principes de fonctionnement	286
Utilisation du système anti-patinage	286

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement	288
Utilisation du programme de stabilité électronique	289

Dispositifs d'aide au stationnement

Principes de fonctionnement	290
Système d'aide au stationnement arrière	291
Système d'aide au stationnement avant	292
Système de détection latérale	294
Aide stationnement actif - Boîte de vitesses manuelle à 6 vitesses - MMT6	296
Aide stationnement actif - Transmission automatique à 8 vitesses	300
Caméra arrière	304

Régulateur de vitesse

Qu'est-ce que le régulateur de vitesse	308
Activation et désactivation du régulateur de vitesse	308
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse	308
Annulation de la vitesse réglée	309
Reprise de la vitesse réglée	309
Indicateurs de régulateur de vitesse	309

Sommaire

Régulateur de vitesse adaptatif

Comment fonctionne le régulateur de vitesse adaptatif	310
Comment fonctionne le régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage	310
Qu'est-ce que le régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie	310
Qu'est-ce que le régulateur de vitesse adaptatif intelligent	310
Précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie	311
Précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif/ Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage	311
Limites du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie	313
Limites du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif/Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage	313

Activation et désactivation du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif	316
Activation et désactivation du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage	317
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif	318
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage	318
Réglage de l'écart du régulateur de vitesse adaptatif	319
Annulation de la vitesse réglée	320
Reprise de la vitesse réglée - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif	320
Reprise de la vitesse réglée - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage	321
Outrepasser la vitesse réglée	321
Témoins du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie	321

Témoins du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif/Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage	322
Témoins du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif intelligent	322
Basculement du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse - Véhicules avec: SYNC 3	322
Basculement du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse - Véhicules avec: SYNC 2.5	323
Activation et désactivation du maintien dans la voie	323
Activation et désactivation du mode intelligent - Véhicules avec: SYNC 3	325
Activation et désactivation du mode intelligent - Véhicules avec: SYNC 2.5	325
Réglage de la tolérance de vitesse programmée - Véhicules avec: SYNC 3	326
Réglage de la tolérance de vitesse programmée - Véhicules avec: SYNC 2.5	326
Régulateur de vitesse adaptatif - Dépannage	327

Sommaire

Aides à la conduite

Limiteur de vitesse	331
Avertissement du conducteur	333
Système de maintien de trajectoire	335
Système d'informations d'angle mort	341
Alerte de circulation transversale	344
Reconnaissance des panneaux de signalisation	349
Direction	350
Assistance pré-collision - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif	351
Assistance pré-collision - Véhicules avec: Assistance pré-collision	357

Contrôle du mode de conduite

Qu'est-ce que le contrôle du mode de conduite	362
Sélection d'un mode de conduite	362
Modes de conduite	362

Mode de conduite efficace

Qu'est-ce que le mode de conduite efficace	364
Activation et désactivation du mode de conduite efficace - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces	364

Activation et désactivation du mode de conduite efficace - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 6,5 pouces	364
Activation et désactivation du mode de conduite efficace - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces	364
Affichage du mode de conduite efficace - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces	364
Récapitulatif du trajet	365
Témoins de mode de conduite efficace	365

Informations d'autoroute actualisées

Que sont les informations d'autoroute actualisées	367
Activation des informations d'autoroute actualisées	367
Contrôle du statut des informations d'autoroute actualisées - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces	367
Contrôle du statut des informations d'autoroute actualisées - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces	367

Chargement du véhicule

Généralités	368
Points d'ancrage des bagages	368
Rangement sous le plancher arrière	369
Filets à bagages	369
Couvre-bagages	371
Barres de toit longitudinales et transversales	372
Grille de séparation pour chien	373

Remorquage

Traction d'une remorque	374
Contrôle du balancement de remorque	375
Boule de remorquage - Véhicules avec: Boule de remorquage amovible	376
Boule de remorquage - Véhicules avec: Boule de remorquage rétractable	379
Remorquage du véhicule sur les quatre roues - Boîte de vitesses manuelle, MMT6	383
Remorquage du véhicule sur les quatre roues	383

Conseils pour la conduite

Performance réduite du moteur	384
Conduite économique	384

Sommaire

Précautions nécessaires par temps froid	385
Préparation de votre véhicule à une conduite par temps froid - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	385
Rodage	385
Conduite dans une faible profondeur d'eau	385
Tapis de sol	386

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

Feux de détresse	388
Interrupteur de coupure d'alimentation	388
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants - Non inclus : Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	389
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants - Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	391
Transport du véhicule	395
Points de remorquage	395

Fusibles

Emplacement des boîtes à fusibles	397

Tableau de spécification des fusibles	397
Remplacement d'un fusible	408

Entretien

Généralités	410
Ouverture et fermeture du capot	410
Vue d'ensemble sous le capot	414
Vue d'ensemble sous le capot - 1,5 l EcoBoost™	416
Vue d'ensemble sous le capot	418
Vue d'ensemble sous le capot - 2,5 l, Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	420
Jauge de niveau d'huile moteur	421
Jauge de niveau d'huile moteur - 1,5 l EcoBoost™	421
Jauge de niveau d'huile moteur	421
Jauge de niveau d'huile moteur - 2,5 l, Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	422
Contrôle de l'huile moteur	422
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile - 1,5 l EcoBoost™/2,5 l, Véhicule électrique hybride (HEV)	423
Contrôle du liquide de refroidissement	423

Contrôle d'huile de transmission automatique	429
Contrôle du liquide de frein	429
Contrôle du liquide d'embrayage	430
Remplacement de la batterie 12 V	430
Réglage des phares	432
Contrôle du liquide lave-glace	432
Contrôle des balais d'essuie-glace	433
Remplacement des balais d'essuie-glaces	433
Remplacement d'une ampoule	434

Nettoyage du véhicule

Nettoyage de l'extérieur	438
Nettoyage des vitres et des balais d'essuie-glace	439
Nettoyage de l'intérieur	439
Réparation des dégâts mineurs de peinture	441
Nettoyage des roues	441
Kits d'habillage de carrosserie	442

Roues et pneus

Généralités	443
Kit de mobilité temporaire	443
Entretien des pneus	449
Utilisation de pneus été	450

Sommaire

Utilisation de pneus hiver	450
Utilisation de chaînes à neige	451
Système de surveillance de la pression des pneus	451
Changement de roue	457
Pressions des pneus	462
Ecrous de roue	464

Quantités et spécifications

Dimensions du véhicule	465
Dimensions de la barre de remorquage	466
Plaque d'identification du véhicule	468
Numéro de châssis du véhicule - Non inclus : Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	469
Numéro de châssis du véhicule	470
Quantités et spécifications - 1.5L Diesel	470
Quantités et spécifications - 1,5 l EcoBoost™	475
Quantités et spécifications - 2,0 l, Diesel	479
Quantités et spécifications - 2,5 l, Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	483
Tableau de spécification des ampoules	487

Données sur la consommation de carburant - 1.5L Diesel	490
Données sur la consommation de carburant - 1,5 l EcoBoost™	491
Données sur la consommation de carburant - 2,0 l, Diesel	492
Données sur la consommation de carburant - 2,5 l, Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV)	493
Données sur la consommation de carburant	494

Véhicule connecté

Qu'est-ce qu'un véhicule connecté	495
Exigences relatives au véhicule connecté	495
Limites du véhicule connecté	495
Connexion du véhicule à un réseau mobile	495
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi	496
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec: Modem	496
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec: SYNC 3	497

Point d'accès Wi-Fi du véhicule

Création d'un point d'accès Wi-Fi dans le véhicule	499
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule	499

Système audio

Généralités	501
Autoradio	502
Radio numérique	504
Connexion d'un appareil Bluetooth® - Véhicules avec: SYNC 2.5	505
Streaming audio en Bluetooth - Véhicules avec: SYNC 2.5	505
Lecture d'un média à partir d'un appareil USB - Véhicules avec: SYNC 2.5	506
Port USB	506
Applications - Véhicules avec: SYNC 2.5	507
Utilisation de la reconnaissance vocale - Véhicules avec: SYNC 2.5	511

SYNC™ 3

Généralités	512
Utilisation de la reconnaissance vocale	514
Divertissement	523

Sommaire

Téléphone	526
Navigation	528
Informations sur les véhicules électriques	533
Applications	538
Réglages	540
SYNC™ 3 Dépannage	542

Appendices

Compatibilité électromagnétique	556
Informations sur l'utilisateur eCall	561
Contrat de licence d'utilisateur final	566
Déclaration de conformité	596
Déclaration de conformité - Véhicules avec: SYNC 3	597

Introduction

RECONNAISSANCES

Votre véhicule pourrait être doté de composants qui utilisent des logiciels d'accès libre. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <http://corporate.ford.com/ford-open-source.html>.

A PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre un peu de temps pour vous familiariser avec ce véhicule en lisant ce manuel. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous aurez de plaisir à le conduire et ce, en toute sécurité.



AVERTISSEMENT: Le manque d'attention au volant peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous

vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

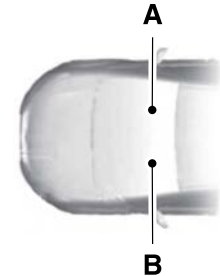
Note : Ce manuel décrit des fonctions et options de produits disponibles dans toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même que ces fonctions et options ne soient disponibles d'une manière générale. Il peut présenter des options dont le véhicule que vous avez acheté n'est pas équipé.

Note : Certaines des illustrations de ce manuel peuvent présenter des fonctions utilisées sur différents modèles ; elles peuvent donc vous sembler différentes dans le cas de votre véhicule.

Note : Veuillez toujours utiliser votre véhicule conformément aux lois et règlements en vigueur.

Note : Au moment de la revente de votre véhicule, veuillez remettre ce manuel au nouveau propriétaire. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Dans ce manuel, il peut être précisé qu'un composant se trouve du côté gauche ou droit. Le côté est déterminé en regardant vers l'avant quand on est assis sur le siège.



- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici certains des symboles que vous pourriez observer sur votre véhicule.



Alerte de sécurité.

Introduction



Reportez-vous au Manuel du conducteur.



Système de climatisation



Système de freinage antiblocage.



Interdiction de fumer ; flammes et étincelles interdites.



Batterie.



Acide de batterie.



Niveau de liquide de freins.



Circuit de freinage.



Défaillance des freins.



Filtre à air d'habitacle.



Contrôler le bouchon de réservoir de carburant.



Sécurité enfant activée, portes verrouillées.



Sécurité enfant désactivée, portes déverrouillées.



Ancrage inférieur de siège enfant.



Ancrage de sangle de siège enfant.



Régulateur de vitesse.



Ne pas ouvrir à chaud.



Dysfonctionnement de la direction assistée électronique.



Filtre à air du moteur.



Liquide de refroidissement.



la température du liquide de refroidissement.



Huile moteur.



Gaz explosifs.



Attention, ventilateur.



Bouclage de ceinture de sécurité.



Airbag avant.



Projecteurs antibrouillard



Réinitialisation de la pompe d'alimentation.



Boîte à fusibles.



Feux de détresse.

Introduction



Lunette arrière chauffante.



Pare-brise chauffant.



Ouverture intérieure du coffre à bagages.



Cric.



Tenir hors de la portée des enfants.



Commande d'éclairage.



Témoin de faible pression des pneus.



Vérifier le niveau de liquide.



Alarme individuelle.



Système d'aide stationnement.



Frein de stationnement.



Liquide de direction assistée.



Lève-vitres électriques.



Verrouillage des lève-vitres électriques.



Témoin d'anomalie de fonctionnement (MIL).



Entretien moteur bientôt.



Airbag latéral.



Se protéger les yeux.



Contrôle de stabilité.



Nettoyage du pare-brise et balayage des essuie-glaces.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'appareils sans fil au connecteur de liaison de données. Des tiers non autorisés pourraient accéder aux données du véhicule et altérer les performances des systèmes de sécurité. Seuls les centres de réparation appliquant nos instructions d'entretien et de réparation peuvent être autorisés à brancher leurs équipements sur le connecteur de liaison de données.

Nous respectons votre vie privée et nous nous engageons à la protéger. Les informations contenues dans cette publication étaient correctes à la date d'impression, mais comme la technologie évolue rapidement, nous vous recommandons de visiter le site Web Ford de votre région pour obtenir les dernières informations.

Votre véhicule possède des unités de commande électronique dotées de fonctions d'enregistrement de données et peuvent stocker des données temporairement ou en permanence. Ces données peuvent inclure des informations relatives aux conditions et à l'état de votre véhicule, aux besoins

Introduction

d'entretien du véhicule, à des événements et à des dysfonctionnements. Les types de données pouvant être enregistrés sont décrits dans cette section. Certaines données enregistrées sont stockées dans des journaux d'événements ou des journaux d'erreurs.

Note: *Les journaux d'erreurs sont réinitialisés après un entretien ou une réparation.*

Note: *Nous pouvons fournir des informations lorsque cela est exigé par les forces de l'ordre, d'autres instances gouvernementales ou tout autre tiers agissant avec un pouvoir légal ou par le biais d'une procédure légale. Ces informations peuvent être exploitées par eux dans le cadre de recours légaux.*

Les données enregistrées incluent notamment les suivantes :

- Etats de fonctionnement des composants des systèmes, notamment le niveau de carburant, la pression des pneus et le niveau de charge de la batterie.
- L'état du véhicule et de ses composants, par exemple la vitesse de rotation des roues, la décélération, l'accélération latérale et l'état des ceintures de sécurité.
- Les événements ou erreurs des systèmes essentiels tels que les phares et les freins.

- Les réactions des systèmes à des situations de conduite, notamment le déploiement d'airbag et le contrôle de stabilité.
- Les conditions environnementales, par exemple la température.

Certaines de ces données pourraient être associées à une personne en particulier, lorsqu'elles sont combinées à d'autres informations, notamment un rapport d'accident, des dommages occasionnés à un véhicule, des déclarations faites par un témoin.

Données d'entretien

Nos concessionnaires collectent des données d'entretien via le connecteur de liaison de données de votre véhicule. Ils utilisent des données d'entretien telles que les journaux d'erreurs pour faciliter les réparations du véhicule. En cas de besoin, ils partagent ces données avec notre équipe de techniciens pour faciliter le diagnostic. Outre l'exploitation d'informations à des fins de diagnostic et de réparation, nous utilisons et partageons des données d'entretien avec nos fournisseurs de services, tels que les fournisseurs de pièces détachées lorsque cela est nécessaire et autorisé par la loi, à des fins d'amélioration continue ou en

combinaison avec d'autres informations dont nous disposons à votre sujet, notamment vos coordonnées de contact, pour vous proposer des produits et des services susceptibles de vous intéresser en fonction de vos préférences et lorsque la loi nous y autorise. Nos fournisseurs de service sont également tenus par la loi de protéger vos données et de les conserver conformément aux politiques de conservation des données.

Note: *Des centres de réparation tiers peuvent aussi collecter des données d'entretien via le connecteur de liaison de données.*

Données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. La principale fonction de l'enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données dans certaines situations de collision ou de quasi-collision, notamment lors d'un déploiement d'airbag ou lorsque le véhicule heurte un obstacle sur la route ; ces données aident à comprendre la réaction des systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une courte durée, généralement 30 secondes ou moins.

Introduction

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer notamment les données suivantes :

- la manière dont fonctionnent divers systèmes de votre véhicule ;
- le bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers ;
- la distance d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein ;
- la vitesse à laquelle le véhicule roule et
- l'angle de braquage du volant.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances des accidents ou des blessures.

Note : *Des données sont stockées dans l'enregistreur de données d'événements de votre véhicule uniquement dans des situations de collision non négligeable ; aucune donnée n'est stockée dans l'enregistreur de données d'événements dans des conditions de conduite normales et l'enregistreur de données d'événements ne contient pas d'informations ou de données personnelles (telles que le nom, le sexe, l'âge et le lieu de collision). Cependant, des tiers tels que les forces de l'ordre, pourraient combiner des données de l'enregistreur de données d'événements avec des données d'identification personnelle collectées de manière routinière pendant une enquête de collision.*

La lecture des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement nécessite un équipement spécial ainsi que l'accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Outre le fabricant du véhicule, des tiers tels que les forces de l'ordre, disposant d'un tel équipement, peuvent lire les informations s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

Données de confort et de divertissement

Votre véhicule est équipé d'unités de commande électronique capables de stocker des données basées sur vos réglages personnalisés. Ces données sont stockées localement dans le véhicule ou sur des dispositifs qui lui sont raccordés tels qu'une clé USB ou un lecteur de musique numérique. Vous pouvez supprimer certaines de ces données et choisir de les partager via les services auxquels vous êtes abonné. Voir **Réglages** (page 540).

Données de confort

Les données enregistrées incluent notamment les suivantes :

- Positions des sièges et du volant de direction.
- Réglages de la climatisation.
- Présélections radio.

Introduction

Données de divertissement

Les données enregistrées incluent notamment les suivantes :

- musiques, vidéos ou pochettes d'album.
- Contacts et entrées correspondantes dans le carnet d'adresses.
- Destinations de navigation.

Services fournis par nos soins

Lorsque vous utilisez nos services, nous collectons et utilisons des données telles que les informations de compte, la position du véhicule et les caractéristiques de conduite qui peuvent vous identifier. Nous transmettons ces données via une connexion dédiée et protégée. Nous ne collectons et utilisons des données que pour vous permettre d'utiliser nos services auxquels vous êtes abonné, avec votre accord ou lorsque la loi l'autorise. Pour plus d'informations, reportez-vous aux conditions générales des services auxquels vous êtes abonné.

Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Services fournis par des tiers

Nous vous recommandons de prendre connaissance des conditions générales et des informations sur la confidentialité des données pour tous les services auxquels vous vous abonnez. Nous ne sommes pas responsables des services fournis par des tiers.

Véhicules avec un modem (le cas échéant)



Le modem possède une carte SIM. Le modem était activé lorsque votre véhicule a été fabriqué et il envoie périodiquement des messages pour rester connecté au réseau de téléphone cellulaire, recevoir des mises à jour logicielles automatiques et nous envoyer des informations liées au véhicule, par exemple des informations de diagnostic. Ces messages peuvent inclure des informations qui identifient votre véhicule, la carte SIM et le numéro de série électronique du modem. Les fournisseurs de service de réseau téléphonique cellulaire pourraient avoir accès à des informations supplémentaires, telles

que l'identification de la tour du réseau téléphonique cellulaire. Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous à www.FordConnected.com ou au site Web Ford de votre région.

Note : *Le modem continue à envoyer ces informations sauf si vous le désactivez ou si vous l'empêchez de partager des données véhicule en changeant les réglages du modem.*

Note : *Le service peut être indisponible ou interrompu pour diverses raisons, notamment les conditions environnementales ou topographiques ou bien la couverture du forfait de données.*

Note : *Pour savoir si votre véhicule est équipé d'un modem, reportez-vous à www.FordConnected.com.*

Véhicules avec SYNC

Données de périphérique mobile

Si vous connectez un périphérique mobile à votre véhicule, vous pouvez afficher des données de celui-ci sur l'écran tactile, notamment la musique et la pochette d'album. Vous pouvez partager des données du véhicule avec des applications mobiles de votre périphérique via le système. Voir **Applications** (page 538).

Introduction

Les applications mobiles fonctionnent via le périphérique connecté en nous envoyant des données aux Etats-Unis. Les données sont cryptées et incluent, par exemple, le numéro de châssis du véhicule, le totalisateur général, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation ainsi que des informations de débogage. Nous conservons ces données pendant la durée nécessaire pour fournir le service, dépanner, améliorer nos produits et services, et pour vous offrir des produits et services susceptibles de vous intéresser en fonction de vos préférences et lorsque cela est autorisé par la loi.

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire au système, il crée un profil qui se lie au téléphone en question. Le profil du téléphone cellulaire vous permet de profiter d'un plus grand nombre de fonctionnalités et optimise le fonctionnement du système. Le profil peut notamment contenir des données de votre répertoire téléphonique, des SMS lus ou non et l'historique des appels, y compris l'historique des appels passés/reçus quand votre téléphone était déconnecté du système.

Si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index des contenus multimédia pris en charge. Le système enregistre également un court journal de diagnostic d'environ 10 minutes pour chacune des activités récentes du système.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index relatif aux appareils multimédia et le journal de diagnostic restent dans votre véhicule jusqu'à ce que vous les supprimiez et ils sont en général uniquement accessibles depuis votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous prévoyez de ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous conseillons d'effectuer une remise à zéro complète afin d'effacer les informations enregistrées. Voir **Réglages** (page 540).

Il est impossible d'accéder aux données du système sans équipement et accès spécifiques au module de votre véhicule.

Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Note : *Pour savoir si votre véhicule dispose de la technologie de connectivité, rendez-vous sur www.FordConnected.com.*

Véhicules équipés d'un système d'appel d'urgence

Lorsque le système d'appel d'urgence est activé, il peut informer les services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision avec déploiement d'un airbag ou activation de la coupure d'alimentation en carburant. Il se peut que certaines versions ou mises à jour du système d'appel de détresse puissent communiquer électroniquement ou verbalement aux opérateurs des services d'urgence la position de votre véhicule ou d'autres détails concernant votre véhicule ou la collision, afin d'aider les opérateurs des services d'urgence à fournir un service adéquat. Si vous ne souhaitez pas communiquer ces informations, n'activez pas le système d'appel de détresse.

Exemple de données pouvant être transmises par le système :

- Numéro de châssis du véhicule.
- Type de carburant du véhicule.
- Heure courante.
- Position du véhicule et direction.
- Emission automatique ou manuelle de l'appel.
- Catégorie de véhicule.

Introduction

Note : *Vous ne pouvez pas désactiver les systèmes d'appel de détresse imposés par la loi.*

RECOMMANDATIONS POUR LES PIÈCES DE RECHANGE

Votre véhicule a été construit selon les normes les plus strictes en utilisant des pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger l'utilisation de pièces Ford et Motorcraft authentiques chaque fois que vous confiez votre véhicule pour une réparation ou un entretien planifié. Vous pouvez facilement identifier les pièces Ford et Motorcraft authentiques en recherchant la présence de la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien programmé et réparations mécaniques

Un des meilleurs moyens de préserver le bon fonctionnement de votre véhicule au fil des ans consiste à le faire entretenir dans le respect de nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le présent Manuel du propriétaire.

Les pièces Ford et Motorcraft authentiques respectent ou dépassent ces spécifications.

Réparations en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais personne n'est à l'abri d'un accident.

Les pièces de rechange Ford authentiques utilisées en cas de collision respectent nos strictes exigences en matière d'ajustement, de finition, d'intégrité structurelle, de protection contre la corrosion et de résistance aux bosses. Au cours du développement d'un véhicule, nous nous assurons que ces pièces offrent le niveau de protection voulu en tant que système global. Pour avoir l'assurance de bénéficier de ce niveau de protection, il vous suffit d'utiliser des pièces de rechange Ford authentiques.

Garantie des pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft authentiques sont les seules à bénéficier d'une Garantie Ford.

la Garantie Ford peut ne pas couvrir des dégâts provoqués au véhicule suite à la défaillance de pièces non-Ford.

Pour plus d'informations, se reporter aux conditions de la Garantie Ford.

EQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE



AVERTISSEMENT: Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

L'utilisation des équipements de communication mobiles tient une place de plus en plus importante aujourd'hui, tant dans la sphère personnelle que professionnelle. Elle ne doit toutefois en aucun cas compromettre votre sécurité ni

Introduction

celle des autres. Les communications mobiles peuvent renforcer la sécurité et la sûreté des individus lorsqu'elles sont utilisées correctement, en particulier dans les situations d'urgence. Pour ne pas compromettre les avantages des équipements de communication mobiles, la sécurité doit rester prioritaire. Par équipements de communication mobiles, on entend notamment les téléphones cellulaires, pagers, les appareils portables de consultation de la messagerie électronique et de messages texte, ainsi que les radios bidirectionnelles portables.

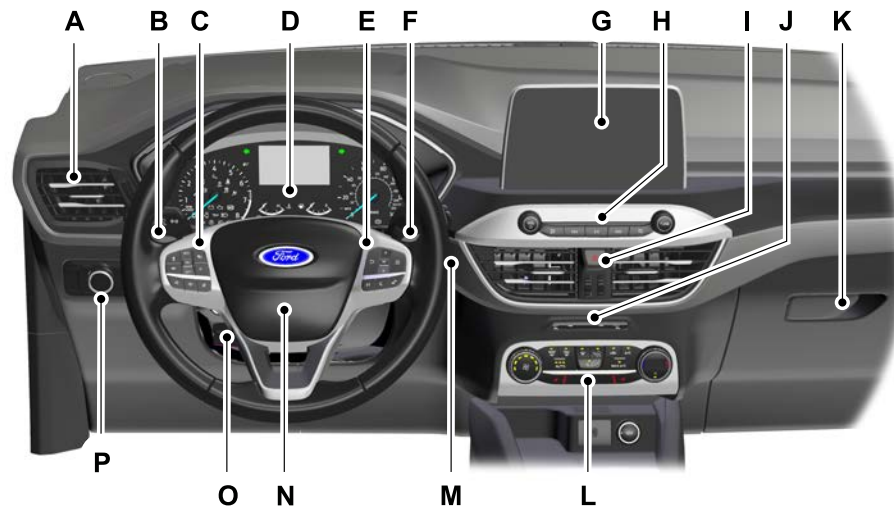
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Vous avez un rôle à jouer dans la protection de l'environnement. L'utilisation correcte du véhicule et la mise au rebut des déchets, des produits de nettoyage et des lubrifiants de la manière prescrite constituent autant de pas franchis dans la réalisation de ces objectifs.

Pour plus d'informations sur nos initiatives et progrès de développement durable de Ford Motor Company, rendez-vous sur le site www.sustainability.ford.com.

Bref aperçu

PLANCHE DE BORD - CONDUITE À GAUCHE



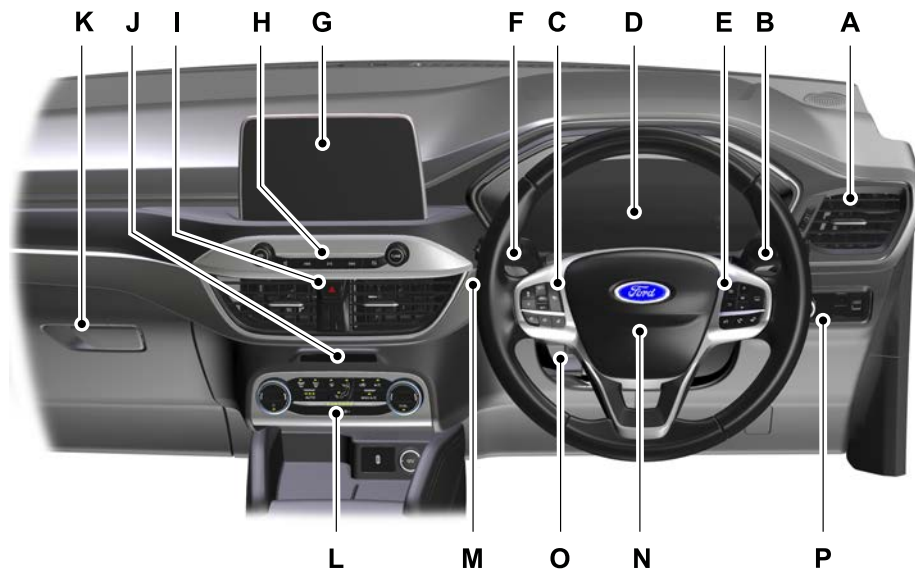
- A Buses d'aération.
- B Indicateurs de direction. Voir **Clignotants** (page 95).
- C Commandes du régulateur de vitesse. Voir **Qu'est-ce que le régulateur de vitesse** (page 308).
- D Ecran d'information. Voir **Généralités** (page 123).

Bref aperçu

- E Commandes de l'écran d'informations et commandes audio Voir **Contrôle de l'affichage d'information** (page 80). Voir **Commandes audio** (page 78).
- F Levier d'essuie-glace. Voir **Essuie-glaces de pare-brise** (page 82).
- G Affichage d'écran tactile.
- H Commandes d'autoradio. Voir **Autoradio** (page 502).
- I Feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 388).
- J Témoin de désactivation d'airbag passager. Voir **Activation et désactivation de l'airbag passager** (page 41).
- K Boîte à gants.
- L Commandes de climatisation. Voir **Commande de climatisation automatique** (page 176).
- M Bouton poussoir de commutateur d'allumage. Voir **Démarrage sans clé** (page 202).
- N Avertisseur sonore.
- O Réglage du volant. Voir **Réglage du volant de direction** (page 78).
- P Commande d'éclairage. Voir **Commandes d'éclairage** (page 86).

Bref aperçu

PLANCHE DE BORD - CONDUITE À DROITE



A Buses d'aération.

B Indicateurs de direction. Voir **Clignotants** (page 95).

Bref aperçu

- C Commandes du régulateur de vitesse. Voir **Qu'est-ce que le régulateur de vitesse** (page 308).
- D Ecran d'information. Voir **Généralités** (page 123).
- E Commandes de l'écran d'informations et commandes audio Voir **Contrôle de l'affichage d'information** (page 80). Voir **Commandes audio** (page 78).
- F Levier d'essuie-glace. Voir **Essuie-glaces de pare-brise** (page 82).
- G Affichage d'écran tactile.
- H Commandes d'autoradio. Voir **Autoradio** (page 502).
- I Feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 388).
- J Témoin de désactivation d'airbag passager. Voir **Activation et désactivation de l'airbag passager** (page 41).
- K Boîte à gants.
- L Commandes de climatisation. Voir **Commande de climatisation automatique** (page 176).
- M Bouton poussoir de commutateur d'allumage. Voir **Démarrage sans clé** (page 202).
- N Avertisseur sonore.
- O Réglage du volant. Voir **Réglage du volant de direction** (page 78).
- P Commande d'éclairage. Voir **Commandes d'éclairage** (page 86).

Sécurité des enfants

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ ENFANT



Seuls les dispositifs de retenue pour enfant conformes à la norme ECE-R129 ou ECE-R44.03 (ou ultérieure), qui ont été testés et approuvés, peuvent être utilisés dans votre véhicule.

Note : les obligations relatives aux dispositifs de retenue pour enfant varient d'un pays à l'autre.

⚠ AVERTISSEMENT: Danger !
N'installez jamais de siège de sécurité enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal actif. Cela pourrait blesser gravement ou mortellement l'enfant.

⚠ AVERTISSEMENT: Vous devez désactiver l'airbag passager lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur le siège avant.

⚠ AVERTISSEMENT: Vous devez réactiver l'airbag passager après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant.

⚠ AVERTISSEMENT: ne modifiez pas les dispositifs de retenue pour enfant de quelque manière que ce soit.

⚠ AVERTISSEMENT: ne tenez jamais un enfant assis sur vos genoux lorsque le véhicule roule.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants ou les animaux domestiques sans surveillance dans le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

⚠ AVERTISSEMENT: si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites contrôler les dispositifs de retenue pour enfant.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne passez pas la sangle diagonale de la ceinture de sécurité sous le bras ou derrière le dos de l'enfant et n'autorisez pas l'enfant à placer la sangle diagonale de cette manière. Le non-respect de cette instruction pourrait diminuer l'efficacité de la ceinture de sécurité et par conséquent accroître le risque de blessure ou de mort en cas d'accident.

Sécurité des enfants

⚠ AVERTISSEMENT: n'utilisez pas d'oreillers, de livres ou de serviettes pour rehausser votre enfant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

⚠ AVERTISSEMENT: vous devez reposer l'appui-tête après avoir retiré le siège enfant.

⚠ AVERTISSEMENT: assurez-vous en toutes circonstances que votre enfant est correctement installé dans un système de retenue adapté à sa taille, à son âge et à son poids. Les dispositifs de retenue pour enfant doivent être achetés indépendamment du véhicule. Le non-respect de ces instructions et indications peut accroître le risque de blessures graves, voire mortelles, pour votre enfant.

⚠ AVERTISSEMENT: si vous utilisez un siège enfant et une ceinture de sécurité, veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit ni détendue ni tordue.

⚠ AVERTISSEMENT: n'installez pas un siège ou coussin rehausseur en n'utilisant que la sangle ventrale de la ceinture de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT: n'installez pas un siège ou coussin rehausseur avec une ceinture de sécurité détendue ou vrillée.

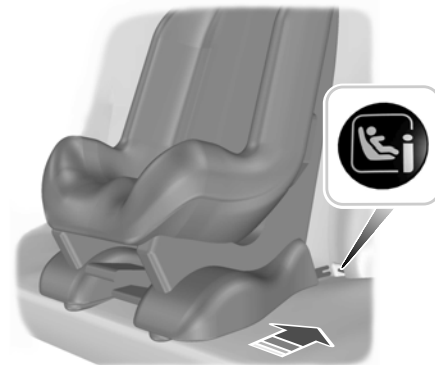
⚠ AVERTISSEMENT: veillez à ce que l'enfant soit assis en position verticale.

POINTS D'ANCRAGE DE DISPOSITIF DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT

QUE SONT LES POINTS D'ANCRAGE DE DISPOSITIF DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT

Des points d'ancrage sont prévus pour installer un dispositif de retenue pour enfant rapidement et en toute sécurité.

EMPLACEMENT DES POINTS D'ANCRAGE DE DISPOSITIF DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT



Les points d'ancrage inférieurs sont situés sur les sièges arrière extérieurs.

Sécurité des enfants

EMPLACEMENT DES POINTS D'ANCRAGE DE SANGLE SUPÉRIEURE DU DISPOSITIF DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT



Les points d'ancrage supérieurs sont situés au dos du siège arrière.

Sécurité des enfants

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT

INFORMATIONS SUR LA POSITION DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANT

Positions de siège	Catégories de poids				
	0	0+	1	2	3
	0–10 kg	0–13 kg	9–18 kg	15–25 kg	22–36 kg
Siège passager avant avec airbag ON .	X	X	UF ¹	UF ¹	UF ¹
Siège passager avant avec airbag OFF .	U ¹	U ¹	U ¹	U ¹	U ¹
Sièges arrière. ²	U	U	U	U	U

¹ Nous vous recommandons d'installer les enfants sur le siège arrière dans un dispositif de retenue pour enfant homologué.

² N'utilisez pas de dispositif de retenue pour enfant doté d'un pied de soutien sur le siège arrière central sauf si les informations produites du fabricant du dispositif de retenue stipulent le contraire.

X Inapproprié pour les enfants dans cette catégorie de poids.

U Approprié pour les sièges de sécurité enfant universels homologués pour cette catégorie de poids.

UF Approprié pour les sièges de sécurité enfant face à la route universels homologués pour cette catégorie de poids.

Sécurité des enfants

Sièges enfant ISOFIX

Positions de siège		Catégories de poids				
		0	0	0+	1	1
		Orienté vers le côté	Orienté vers l'arrière	Orienté vers l'arrière	Orienté vers l'avant	Orienté vers l'arrière
		0–10 kg	0–10 kg	0–13 kg	9–18 kg	9–18 kg
Siège passager avant.	Classe de taille.	Non équipé ISOFIX				
	Type de taille.					
Siège extérieur arrière ISOFIX.	Classe de taille.	F, G ¹	E ¹	C, D, E ¹	A, B, B1 ¹	C, D ¹
	Fixation.	L1, L2 ¹	R1 ¹	R1, R2X, R2, R3 ¹	F2, F2X, F3 ¹	R2X, R2, R3 ¹
	Type de taille.	IL	IL	IL	IL, IUF	IL
Siège arrière central.	Classe de taille.	Non équipé ISOFIX				
	Type de taille.					

¹ La classe de taille et la fixation sont définies pour les systèmes de retenue pour enfant universels et semi-universels. Les lettres d'identification sont visibles sur les sièges enfant ISOFIX.

IL Convient à une utilisation avec certains systèmes de retenue pour enfant ISOFIX particuliers de la catégorie semi-universelle. Pour plus d'informations, reportez-vous à la liste des recommandations concernant le véhicule fournie par le fabricant du système de retenue pour enfant.

IUF Convient à une utilisation avec les systèmes de retenue pour enfant ISOFIX orientés face à la route de la catégorie universelle.

Sécurité des enfants

Dispositifs de retenue pour enfant i-Size

	Siège passager avant	Sièges arrière extérieurs	Siège arrière central
Systèmes de retenue pour enfant de type dos à la route sur un siège passager avant avec airbag ACTIF .	X	-	-
Dispositifs de retenue pour enfant i-Size.	X	i-U	X
Fixation de rehausseur appropriée.	B2, B3 ¹	B2, B3 ¹	B2, B3 ¹

¹ La fixation est définie pour les systèmes de rehausseurs pour enfants. Les lettres d'identification sont visibles sur les rehausseurs i-Size.

i-U Convient à une utilisation avec les systèmes de retenue pour enfant i-Size orientés face et dos à la route.

X Ne convient pas à une utilisation avec les systèmes de retenue pour enfant i-Size.

Sécurité des enfants

RECOMMANDATIONS SUR LES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANT

Catégories de poids	Fabricant	Modèle	Accessoire
0+ 0–13 kg	Britax Römer.	Baby Safe Plus ISOFIX base. ¹	Base ISOFIX ou ceinture de sécurité uniquement.
1 9–18 kg	Britax Römer.	Duo Plus. ¹	ISOFIX et ancrages de sangle supérieure ou ceinture de sécurité uniquement.
2 15–25 kg	Britax Römer.	KidFix. ^{1,2}	ISOFIX et ceinture de sécurité ou ceinture de sécurité uniquement.
3 22–36 kg	Britax Römer.	KidFix. ^{1,2}	ISOFIX et ceinture de sécurité ou ceinture de sécurité uniquement.

¹Nous vous recommandons d'attacher les enfants à l'aide d'un dispositif de retenue pour enfant ISOFIX sur les sièges arrière extérieurs.

²Nous vous recommandons d'utiliser un siège rehausseur combinant un coussin et un dossier à la place d'un coussin de rehausse uniquement. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour connaître les dernières informations concernant les sièges enfant recommandés par Ford.

Sécurité des enfants

INSTALLATION DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR SIÈGE ENFANT

AVERTISSEMENT: lisez et suivez les instructions du fabricant lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant.

Note : Suivez toujours les instructions du fabricant lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfant avec un point d'ancrage supérieur.

AVERTISSEMENT: ne fixez pas la sangle d'amarrage supérieure à un autre endroit que le point d'ancrage d'amarrage supérieur correct.

AVERTISSEMENT: assurez-vous que la sangle d'ancrage supérieure ne présente aucun mou, qu'elle n'est pas tordue et qu'elle est correctement fixée au point d'ancrage.

AVERTISSEMENT: assurez-vous que le siège enfant est bien appuyé contre le siège du véhicule. Vous devrez peut-être ajuster les sièges pour fixer correctement le dispositif de retenue pour enfant. Assurez-vous que le dossier de siège est en position droite. Il peut également s'avérer nécessaire de soulever ou retirer l'appui-tête.

si vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant sur un siège avant, veuillez suivre les indications suivantes de positionnement du siège :

- Le siège enfant ne doit pas être en contact avec la planche de bord.
- Reculez le siège passager le plus possible et tirez la ceinture de sécurité vers l'avant et le bas à partir de l'anneau du montant B jusqu'au dispositif de retenue pour enfant.
- S'il s'avère difficile de serrer l'enrouleur de la ceinture de sécurité sans qu'il y ait de mou, mettez le dossier de siège en position complètement verticale et surélevez le siège.

Note : si vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant sur un siège arrière, réglez le siège avant de façon à éviter tout contact avec les pieds et les jambes de l'enfant.

SIÈGES RÉHAUSSEURS

Rehausseur



Placez les enfants pesant plus de 15 kg mais mesurant moins de 150 cm sur un siège ou un coussin rehausseur.

Sécurité des enfants

Nous vous recommandons d'utiliser un rehausseur combinant un coussin et un dossier à la place d'un coussin rehausseur uniquement. La position d'assise surélevée permet de placer la sangle diagonale de la ceinture de sécurité au centre de l'épaule de votre enfant et la sangle ventrale bien ajustée sur son bassin.

Coussin rehausseur



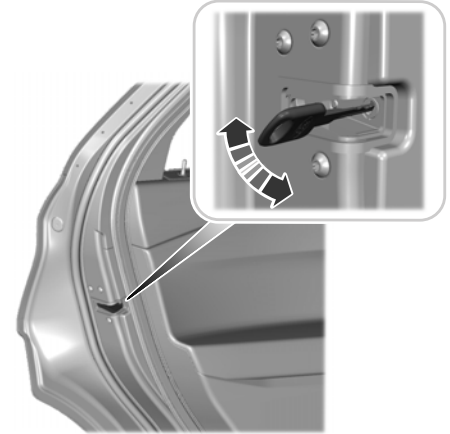
AVERTISSEMENT: lorsque vous utilisez un coussin rehausseur, veillez à ajuster l'appui-tête du véhicule sur cette position assise.



Placez les enfants pesant plus de 22 kg, mais mesurant moins de 150 cm, sur un coussin rehausseur.

VERROUILLAGES DE SÉCURITÉ ENFANT - VÉHICULES AVEC: SERRURES AVEC PROTECTION ENFANT MÉCANIQUE

Lorsque ces serrures sont activées, vous ne pouvez pas ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur.



Il y a un dispositif de sécurité enfant sur le bord arrière de chaque porte arrière. Vous devez activer le dispositif de sécurité enfant séparément sur chaque portière.

Côté gauche

Tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour activer la sécurité enfants et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la désactiver.

Sécurité des enfants

Côté droit

Tournez la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour activer la sécurité enfants et dans le sens des aiguilles d'une montre pour la désactiver.

VERROUILLAGES DE SÉCURITÉ ENFANT - VÉHICULES AVEC: SERRURES AVEC PROTECTION ENFANT À COMMANDE À DISTANCE

**AVERTISSEMENT:** Si les serrures de sécurité enfant sont verrouillées, il n'est pas possible d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.

La commande de serrure de sécurité enfant est située sur la porte conducteur.



Appuyez sur la commande pour activer les serrures de sécurité enfant. Appuyez à nouveau sur la commande pour les désactiver.

Une LED (diode électroluminescente) s'allume sur la commande de serrure de sécurité enfant lorsque vous les activez. Si la LED clignote, essayez d'activer à nouveau les serrures de sécurité enfant. Si la LED continue à clignoter, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Note : *Vous ne pouvez pas utiliser les commandes de lève-vitres électriques arrière si vous avez activé les serrures de sécurité enfant.*

Messages d'information des serrures de sécurité enfant

Message	Action
Anomalie sécurité enfants Voir manuel	Essayez d'activer à nouveau les serrures de sécurité enfant. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Ceintures de sécurité

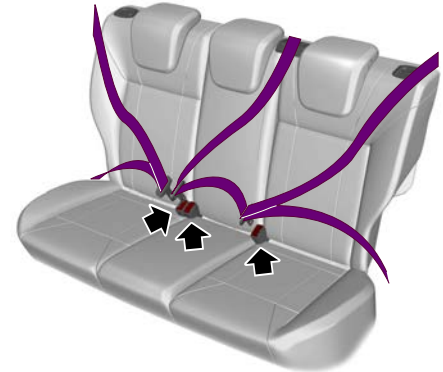
BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Si vous n'entendez pas ce déclic, c'est que vous n'avez pas bouclé correctement la ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que la ceinture de sécurité est bien enroulée et qu'elle ne se trouve pas à l'extérieur du véhicule lorsque vous fermez la porte.



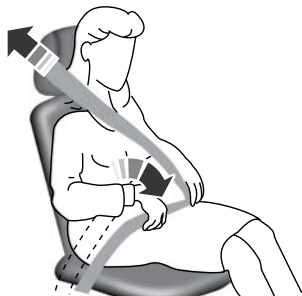
Déroulez régulièrement la ceinture. Elle peut se bloquer si vous tirez dessus trop violemment ou si le véhicule se trouve sur une pente.

Les ceintures de sécurité arrière extérieures peuvent se bloquer si vous forcez le dossier de siège à passer de la position repliée à la position droite. En cas de blocage de la ceinture de sécurité, inclinez le siège à l'aide du réglage de l'inclinaison. Voir **Sièges arrière** (page 193).

Ceintures de sécurité

Appuyez sur le bouton rouge de la boucle pour détacher la ceinture. Maintenez la languette et laissez-la laisser s'enrouler complètement et en douceur jusqu'en position de rangement.

Utilisation des ceintures de sécurité lors de la grossesse



AVERTISSEMENT: Positionnez la ceinture de sécurité correctement afin de vous protéger et de protéger votre bébé. N'utilisez pas la sangle ventrale ou la sangle épaulière seule.

Les femmes enceintes doivent impérativement attacher leur ceinture de sécurité. La sangle ventrale d'une ceinture passant par les épaules et l'abdomen doit être placée en dessous des hanches, sous le ventre, et être aussi ajustée que possible. La sangle épaulière de la ceinture de sécurité doit être placée de façon à passer au milieu de l'épaule et de la poitrine.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Positionnez les dispositifs de réglage en hauteur de ceinture de sécurité de façon à ce que la ceinture repose au milieu de l'épaule. Si vous ne réglez pas la ceinture de sécurité correctement, cela risque de diminuer son efficacité et par conséquent d'augmenter le risque de blessures en cas d'accident.



E87511

Pour régler la hauteur de la sangle épaulière, appuyez sur le bouton et faites glisser le dispositif de réglage de la hauteur vers le haut ou vers le bas. Relâchez le bouton et appuyez sur le dispositif de réglage en hauteur pour vous assurer qu'il est bien bloqué.

Ceintures de sécurité

RAPPEL DE CEINTURES DE SÉCURITÉ NON BOUCLÉES - VÉHICULES AVEC: ECRAN D’AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 4,2 POUCES

Témoin d'avertissement de bouclage de ceinture de sécurité

Un témoin d'avertissement s'allume si le contact est mis et qu'un des événements suivants se produit :

- Un siège avant est occupé et la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.
- Une ceinture de sécurité arrière a récemment été débouclée.



Le témoin d'avertissement s'allume jusqu'à ce que vous boucliez la ceinture de sécurité.

Avertissement sonore de bouclage de ceinture de sécurité

Une tonalité d'avertissement retentit si le témoin d'avertissement est allumé et que le véhicule dépasse une vitesse relativement faible.

La tonalité d'avertissement retentit pendant une à cinq minutes ou jusqu'à ce que vous boucliez la ceinture de sécurité.

Désactivation de l'avertissement sonore

Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé.

Etat de ceinture de sécurité



A



B



C



D

- A Ceinture de sécurité bouclée.
B Ceinture de sécurité non bouclée.
C Ceinture de sécurité arrière récemment débouclée.
D Anomalie.

Pour afficher l'état de la ceinture de sécurité, utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Information	Appuyez sur la touche OK .
Ceintures de sécurité	Appuyez sur la touche OK .

Ceintures de sécurité

Messages d'information d'état de ceinture de sécurité

Message	Description
Anomalie surveillance ceintures de sécurité arrière Révision nécessaire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

RAPPEL DE CEINTURES DE SÉCURITÉ NON BOUCLÉES - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 6,5 POUCES/ ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 12,3 POUCES

Témoin d'avertissement de bouclage de ceinture de sécurité

Un témoin d'avertissement s'allume si le contact est mis et qu'un des événements suivants se produit :

- Un siège avant est occupé et la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.
- Une ceinture de sécurité arrière a récemment été débouclée.



Le témoin d'avertissement s'allume jusqu'à ce que vous boucliez la ceinture de sécurité.

Avertissement sonore de bouclage de ceinture de sécurité

Une tonalité d'avertissement retentit si le témoin d'avertissement est allumé et que le véhicule dépasse une vitesse relativement faible.

La tonalité d'avertissement retentit pendant une à cinq minutes ou jusqu'à ce que vous boucliez la ceinture de sécurité.

Désactivation de l'avertissement sonore

Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé.

Etat de ceinture de sécurité



— A



— B



— C



— D

- A Ceinture de sécurité bouclée.
- B Ceinture de sécurité non bouclée.
- C Ceinture de sécurité arrière récemment débouclée.
- D Anomalie.

Ceintures de sécurité

Contrôle de l'état des ceintures de sécurité

1.

Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour accéder au menu principal de l'écran d'informations.
2.

Sélectionnez **Sélectionner les écrans**.
3.

Sélectionnez **Ceintures de sécurité**.

Messages d'information d'état de ceinture de sécurité

Message	Pièce
Anomalie surveillance ceintures de sécurité arrière Révision nécessaire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

⚠️ AVERTISSEMENT: Danger extrême ! Ne jamais installer un siège de sécurité enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal actif. Cela pourrait entraîner des blessures graves, voire la mort de l'enfant.

⚠️ AVERTISSEMENT: Ne modifiez pas l'avant du véhicule de quelque manière que ce soit. Ceci pourrait affecter le déploiement des airbags. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

⚠️ AVERTISSEMENT: Bouclez votre ceinture de sécurité et maintenez une distance suffisante entre vous et le volant. Pour retenir le corps dans une position permettant à l'airbag d'assurer une protection optimale, la ceinture de sécurité doit être correctement utilisée. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

⚠️ AVERTISSEMENT: Les réparations sur le volant, la colonne de direction, les sièges, les airbags et les ceintures de sécurité doivent être réalisées par un concessionnaire agréé. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

⚠️ AVERTISSEMENT: Maintenir exempt d'obstruction l'espace situé devant les airbags. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles d'airbags. Des objets peuvent se transformer en projectile pendant un déploiement d'airbag. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.

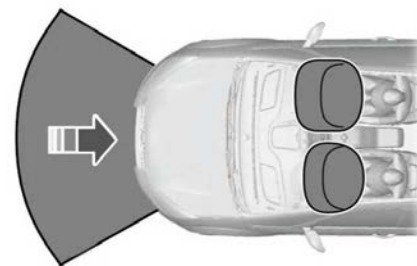
⚠️ AVERTISSEMENT: Ne pas enfoncer d'objets pointus aux endroits où des airbags sont montés. Ceci pourrait endommager et affecter le déploiement des airbags. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.

⚠️ AVERTISSEMENT: L'utilisation de housses de siège accessoires non fournies par Ford Motor Company peut empêcher le déploiement des airbags et augmenter le risque de blessures en cas d'accident.

Note : Le déploiement d'un airbag produit une forte détonation et un nuage de résidus poudreux inoffensifs. C'est normal.

Pour un nettoyage de routine, essuyez la surface avec un chiffon doux, humide.

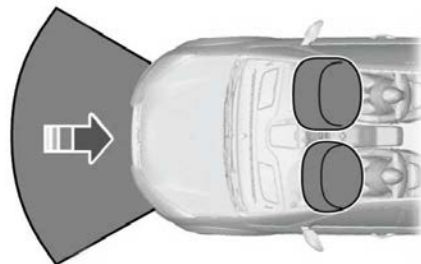
AIRBAG CONDUCTEUR



Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

L'airbag se déploie lors d'importantes collisions frontales et à proximité de la zone frontale. L'airbag se gonfle en quelques millièmes de seconde et se dégonfle au contact avec l'occupant, amortissant son mouvement vers l'avant. L'airbag ne se déploie pas en cas de collision frontale mineure, de basculement, de collision arrière ou latérale.

AIRBAG PASSAGER



L'airbag est conçu pour se déployer lors d'importantes collisions frontales ou presque frontales. L'airbag se gonfle en quelques millièmes de seconde, amortissant les mouvements vers l'avant du corps de l'occupant et se dégonfle à son contact. L'airbag n'est pas conçu pour se déployer en cas de collision frontale mineure, de collision arrière, de collision latérale ou de tonneau.

Témoin d'airbags



S'il ne s'allume pas quand vous mettez le contact ou s'il clignote en continu ou demeure allumé une fois que le moteur tourne, cela indique un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Avertissement sonore d'alarme d'airbag secondaire

Un signal sonore retentit lorsque le témoin d'airbag ne fonctionne pas.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIRBAG PASSAGER - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 4,2 POUCES



Les témoins d'activation et de désactivation d'airbag passager se situent à côté du module de climatisation.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

Désactivation de l'airbag passager



AVERTISSEMENT: Vous devez désactiver l'airbag passager lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur le siège avant.

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Airbag passager**.
4. Sélectionnez **Désactivé**.
5. Maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.
6. Coupez le contact et assurez-vous que le témoin de désactivation d'airbag passager s'allume.

Note : S'il ne s'allume pas, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Note : En fonction des options de votre véhicule, les réglages du véhicule peuvent être accessibles via l'écran tactile.

Activation de l'airbag passager



AVERTISSEMENT: Vous devez réactiver l'airbag passager après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant.

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Airbag passager**.
4. Sélectionnez **Activé**.
5. Maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche sur l'écran d'information.
6. Coupez le contact et assurez-vous que le témoin de d'activation d'airbag passager s'allume.

Note : S'il ne s'allume pas, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIRBAG PASSAGER - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 12,3 POUCES



Les témoins d'activation et de désactivation d'airbag passager se situent à proximité du module de climatisation.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

Désactivation de l'airbag passager



AVERTISSEMENT: Vous devez désactiver l'airbag passager lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur le siège avant.

1. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour accéder au menu principal de l'écran d'informations.
2. Sélectionnez **Réglages**.
3. Sélectionnez **Véhicule**.
4. Sélectionnez **Airbag passager**.
5. Sélectionnez **Airbag passager désactivé**.
6. Appuyez sur le bouton **OK** et maintenez-le enfoncé pendant quelques secondes.
7. Coupez le contact et assurez-vous que le témoin de désactivation d'airbag passager s'allume.

Note : *S'il ne s'allume pas, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.*

Activation de l'airbag passager



AVERTISSEMENT: Vous devez réactiver l'airbag passager après avoir retiré le dispositif de retenue pour enfant.

1. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour accéder au menu principal de l'écran d'informations.
2. Sélectionnez **Réglages**.
3. Sélectionnez **Véhicule**.
4. Sélectionnez **Airbag passager**.
5. Sélectionnez **Airbag passager activé**.
6. Appuyez sur le bouton **OK** et maintenez-le enfoncé pendant quelques secondes.
7. Coupez le contact et assurez-vous que le témoin de d'activation d'airbag passager s'allume.

Note : *S'il ne s'allume pas, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.*

AIRBAGS LATÉRAUX



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objet ou d'équipement de fixation sur ou à proximité du garnissage de pavillon sur le rail central, susceptible d'entrer en contact avec le déploiement de l'airbag rideau. Le non-respect de ces consignes peut augmenter le risque de blessures corporelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas la tête sur la porte. L'airbag latéral pourrait vous blesser en cas de déploiement à partir du côté du dossier de siège.



AVERTISSEMENT: L'utilisation de housses de siège accessoires non fournies par Ford Motor Company peut empêcher le déploiement des airbags et augmenter le risque de blessures en cas d'accident.



AVERTISSEMENT: N'essayez pas d'entretenir, réparer ou modifier le dispositif de retenue supplémentaire ou ses composants associés. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire



AVERTISSEMENT: Un composant de dispositif de retenue supplémentaire qui s'est déployé ne fonctionne plus. Le système et ses composants associés doivent être inspectés dès que possible. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



E72658

Les airbags latéraux sont situés sur le côté le plus à l'extérieur de chaque dossier de siège avant. Une étiquette fixée sur le côté de chaque dossier indique la présence des airbags.



Les airbags latéraux sont conçus pour se gonfler entre le panneau de porte et l'occupant afin de renforcer la protection dans certains accidents.

L'airbag est conçu pour se déployer pendant une collision latérale importante. Il peut aussi se déployer lors d'une importante collision frontale. L'airbag ne se déploie pas en cas de collision latérale ou frontale mineure, de collision arrière ou de tonneau.

AIRBAG GENOUX CONDUCTEUR



AVERTISSEMENT: N'essayez pas d'ouvrir le cache de l'airbag.

L'airbag genoux se trouve sous la planche de bord. Le système fonctionne conjointement avec les airbags avant afin de réduire les risques de blessures aux jambes. Lorsque les airbags s'activent lors d'une collision, l'airbag genoux situé sous la planche de bord se déploie. En ce qui concerne les airbags frontaux et latéraux, il est important que les occupants soient correctement assis et attachés afin de réduire le risque de blessures graves voire mortelles.

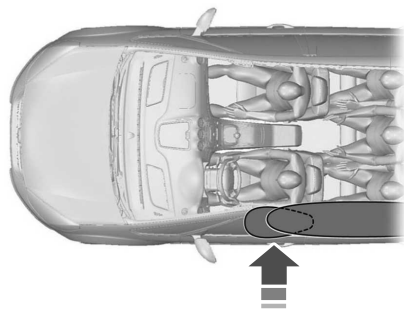
Note : cet airbag a un seuil de déploiement plus bas que les airbags avant. Lors de collisions mineures, il est possible que seul l'airbag genoux se déploie.

AIRBAGS RIDEAUX LATÉRAUX



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objet ou d'équipement de fixation sur ou à proximité du garnissage de pavillon sur le rail central, susceptible d'entrer en contact avec le déploiement de l'airbag rideau. Le non-respect de ces consignes peut augmenter le risque de blessures corporelles en cas de collision.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire



Les airbags sont situés au-dessus des vitres latérales avant et arrière.

L'airbag est conçu pour se déployer lors d'importantes collisions latérales ou frontales. L'airbag ne se déploie pas en cas de collision latérale ou frontale mineure, de collision arrière ou de tonneau.

SYSTÈME D'ALERTE PIÉTON (LE

CAS ÉCHÉANT)

En raison du fonctionnement silencieux des véhicules hybrides et électriques à basse vitesse, le système émet un son subtil pour prévenir les piétons.

Le système est activé lorsque votre véhicule est en mouvement et n'est pas en position de stationnement (P). Des sons peuvent être audibles dans l'habitacle.

QU'EST-CE QUE LA FONCTION ECALL

eCall est un système d'appel d'urgence conforme à la réglementation 2015/758 de l'Union européenne (UE). Voir **Informations sur l'utilisateur eCall** (page 561).

Le système utilise le réseau téléphonique cellulaire public pour appeler les services d'urgence lorsqu'il est activé automatiquement lors d'un accident grave ou manuellement par les occupants du véhicule.

eCall est conçu pour émettre des appels d'urgence en cas d'accident grave ou autres situations d'urgence qui nécessitent les services d'urgence. Il ne prend pas en charge d'autres appels vocaux.

COMMENT FONCTIONNE ECALL

Si un accident entraîne une tentative de déploiement d'un airbag autre que les airbags genoux et les ceintures de sécurité gonflables à l'arrière ou une tentative de coupure de la pompe à carburant, le système émet un appel aux services d'urgence. Cet appel ne peut pas être annulé.

En cas d'urgence et en tant qu'aide à la communication, le système peut vous aider à contacter des services de secours spécifiques de la sécurité publique. Le système ne déploie pas les opérations de sauvetage. Le service d'urgence public local déploie des opérations de sauvetage spécifiques selon la situation.

Pendant un appel d'urgence, le système transmet les données du véhicule au service d'urgence.

Note : *Si la transmission échoue, il se peut que l'opérateur d'urgence ne reçoive pas les données de votre véhicule.*

Note : *Si le système est incapable de passer un appel d'urgence, une invite vocale est diffusée et l'indicateur d'appel d'urgence s'allume.*

CONDITIONS REQUISES DE L'APPEL D'URGENCE

Le système fonctionne uniquement dans des zones couvertes par un réseau téléphonique cellulaire compatible et une infrastructure de services d'urgence.

LIMITES DE L'APPEL D'URGENCE

tous les accidents n'activent pas le système. Si un accident déclenche le système, il contacte les services d'urgence. N'attendez pas que le système passe un appel si vous êtes en mesure de le faire vous-même. Appelez immédiatement les services d'urgence pour éviter de retarder les secours. Si vous n'entendez pas le système dans les cinq secondes suivant l'accident, il se peut que le système soit hors d'état de fonctionner.

Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si vous utilisez un système audio qui n'est pas de marque Ford.

EMISSION MANUELLE D'UN APPEL D'URGENCE



AVERTISSEMENT: Faites attention lorsque vous passez un appel d'urgence manuel pendant la conduite.

1. Mettez le contact.
2. Appuyez sur le symbole SOS de la console de pavillon pour ouvrir le cache du bouton d'appel d'urgence.
3. Appuyez sur le bouton d'appel d'urgence pour émettre un appel aux services d'urgence.

Note : pour annuler l'appel, appuyez à nouveau sur le bouton avant que l'appel soit émis.

4. Parlez à l'opérateur.

Note : une fois l'appel d'urgence passé, l'opérateur de l'appel d'urgence peut appeler votre véhicule. Le système répond automatiquement aux appels entrant pendant une heure maximum.



Le témoin est intégré au cache du bouton d'appel d'urgence sur la console de pavillon.

Il s'allume brièvement lorsque vous mettez le contact.

INDICATEURS D'APPEL D'URGENCE



AVERTISSEMENT: En cas de dysfonctionnement du système, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Etat de l'indicateur d'appel d'urgence	Description
Indicateur éteint.	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Rouge atténué.	Fonctionnement normal.
Clignotement rapide.	Le système émet un appel d'urgence.
Clignotement modéré.	Le système transmet les données du véhicule aux services de secours.
Clignotement lent.	Le système est connecté aux services d'urgence et la communication est établie.
Rouge lumineux.	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

REMPLACEMENT DE LA PILE DE SAUVEGARDE

Le système possède une pile de sauvegarde

et indique lorsque celle-ci doit être remplacée. Nous vous recommandons de faire remplacer la pile par un concessionnaire agréé.

ECALL – DÉPANNAGE

ECALL – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Pièce
Anomalie système d'appel de détresse Révision nécessaire	Le système présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Clés et télécommandes

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES FRÉQUENCES RADIO

Note : les modifications ou changements non approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation d'utilisation de l'équipement de l'utilisateur.

La portée de fonctionnement type de votre émetteur est d'environ 10 m.

La portée de fonctionnement peut diminuer en fonction :

- Des conditions climatiques ;
- De la proximité d'émetteurs radio ;
- Des structures entourant votre véhicule ;
- Ou encore des autres véhicules stationnés à proximité de votre véhicule.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut également l'être par d'autres émetteurs radio, par exemple des radios amateurs, un équipement médical, des casques sans fil, des télécommandes sans fil, des téléphones portables et des systèmes d'alarme. Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : assurez-vous que votre véhicule est bien fermé à clé avant de le quitter.

Note : Si vous vous trouvez dans la zone de portée de la télécommande, celle-ci fonctionnera si vous appuyez involontairement sur une touche.

Note : La télécommande renferme des composants électriques sensibles. Toute exposition à l'humidité ou tout impact peut entraîner des dommages permanents.

Déclaration de conformité

Votre véhicule est équipé de composants qui transmettent et reçoivent des ondes radio et qui sont par conséquent soumis à la directive européenne 2014/UE.

TÉLÉCOMMANDE

Télécommande de type 1 (le cas échéant)

Note : Il se peut que vous ne puissiez pas quitter la position de stationnement (P) tant que la télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule.



La clé passive active les serrures électriques et le hayon. La télécommande doit être à l'intérieur de votre véhicule pour activer le système de démarrage par bouton-poussoir.

Lame de clé escamotable

Votre télécommande inclut aussi une lame de clé amovible qui peut être utilisée pour déverrouiller votre véhicule.

Clés et télécommandes



Appuyez sur le bouton de déverrouillage et sortez la lame de clé.



Note : l'étiquette de sécurité fournie avec les clés de votre véhicule contient des informations importantes sur la taille de clé. Conservez cette étiquette dans un lieu sûr pour référence ultérieure.

Remplacement de la pile



AVERTISSEMENT: Maintenez les piles à l'écart des enfants pour éviter toute ingestion. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.



AVERTISSEMENT: Si le logement des piles ne se ferme pas solidement, arrêtez d'utiliser la télécommande et remplacez-la dès que possible. Entretenez, rangez la télécommande hors de portée des enfants. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Note : reportez-vous aux réglementations locales applicables à la mise au rebut des piles de télécommande.

Note : n'essuyez pas les éventuelles traces de graisse sur les bornes de la pile ou sur la face arrière de la carte de circuit imprimé.

Note : le remplacement de la pile n'efface pas les clés programmées de votre véhicule. En principe, la télécommande fonctionne normalement.



Lorsque la pile de la télécommande est faible, un message apparaît sur l'écran d'information.

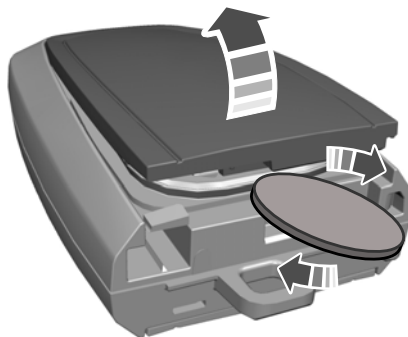
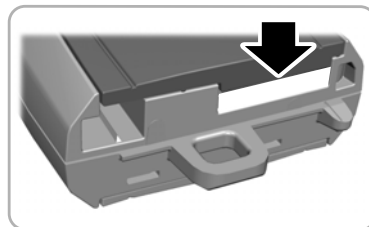
Pile de la télécommande

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium 3 V, CR2450 ou équivalent.

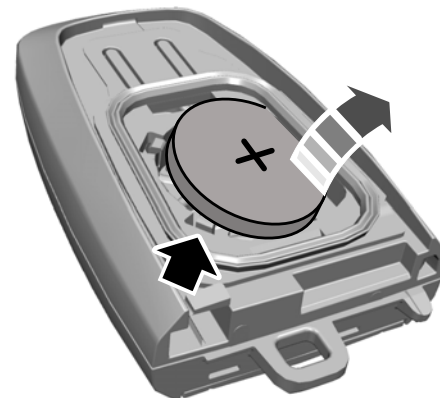
Clés et télécommandes



1. Appuyez sur le bouton de déverrouillage et sortez la lame de clé.



2. Insérez une pièce de monnaie fine et faites-la tourner sous la languette cachée sous la tête de la lame de clé pour retirer le couvercle de batterie.



3. Insérez un outil approprié, par exemple un tournevis, comme illustré et retirez la pile avec précaution.
4. Posez une pile neuve en plaçant le signe **+** vers le haut.
5. Réinstallez le couvercle du logement de la pile sur la télécommande et installez la lame de la clé.

Clés et télécommandes

Télécommande de type 2 (le cas échéant)

Note : Il se peut que vous ne puissiez pas quitter la position de stationnement (P) tant que la télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule.

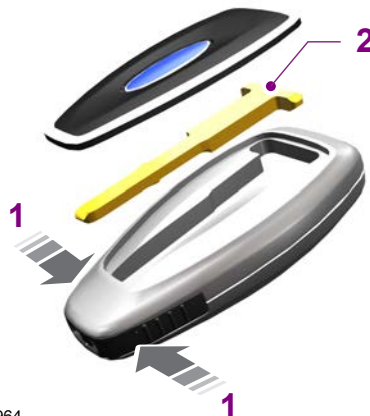


E266840

La clé passive active les serrures électriques et le hayon. La télécommande doit être à l'intérieur de votre véhicule pour activer le système de démarrage par bouton-poussoir.

Lame de clé escamotable

Votre télécommande inclut aussi une lame de clé amovible qui peut être utilisée pour déverrouiller votre véhicule.



E87964

1. Appuyez sur les boutons situés sur les côtés de l'émetteur et maintenez-les enfoncés pour libérer le cache. Déposez le cache avec précaution.
2. Retirez la lame de clé de l'émetteur.



Note : L'étiquette de sécurité fournie avec les clés de votre véhicule contient des informations importantes sur la taille de clé. Conservez cette étiquette dans un lieu sûr pour référence ultérieure.

Remplacement de la pile



AVERTISSEMENT: Maintenez les piles à l'écart des enfants pour éviter toute ingestion. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.

Clés et télécommandes



AVERTISSEMENT: Si le logement des piles ne se ferme pas solidement, arrêtez d'utiliser la télécommande et remplacez-la dès que possible. Entretemps, rangez la télécommande hors de portée des enfants. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Note : reportez-vous aux réglementations locales applicables à la mise au rebut des piles de télécommande.

Note : n'essayez pas les éventuelles traces de graisse sur les bornes de la pile ou sur la face arrière de la carte de circuit imprimé.

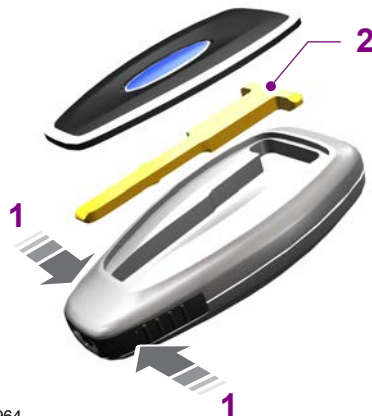
Note : le remplacement de la pile n'efface pas les clés programmées de votre véhicule. En principe, la télécommande fonctionne normalement.



Lorsque la pile de la télécommande est faible, un message apparaît sur l'écran d'information.

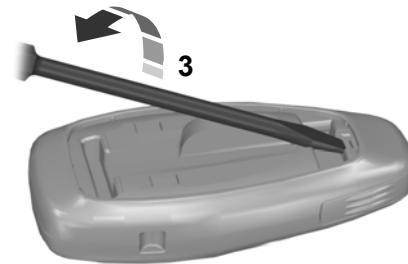
Pile de la télécommande

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium 3 V, CR2032 ou équivalent.



E87964

1. Appuyez sur les boutons situés sur les côtés de l'émetteur et maintenez-les enfoncés pour libérer le cache. Déposez le cache avec précaution.
2. Retirez la lame de clé de l'émetteur.



E105362

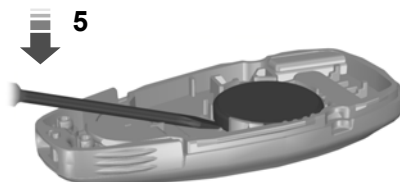
3. A l'aide d'un outil approprié, par exemple un tournevis, séparez avec précaution les deux moitiés de la télécommande.

Clés et télécommandes



E119190

4. Tournez le tournevis dans la position indiquée pour séparer les deux moitiés de la télécommande.



E125860

5. Retirez délicatement la pile à l'aide du tournevis.

Note : *Ne touchez pas les contacts de la pile ou la carte de circuit imprimé avec le tournevis.*

6. Insérez une pile neuve, en orientant le + vers le bas.

Note : *n'essuyez pas les éventuelles traces de graisse sur les bornes de la pile ou sur la face arrière de la carte de circuit imprimé.*

7. Assemblez les deux moitiés de la télécommande.
8. Posez à nouveau la lame de clé.

Localisation du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. Les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour trouver votre véhicule.

Fonction de mémorisation (le cas échéant)

Vous pouvez programmer votre télécommande pour rappeler des positions en mémoire.

Si elle a été programmée sur une position prédéfinie, la télécommande rappelle les positions en mémoire lorsque vous déverrouillez le véhicule. Si la fonction d'entrée et de sortie faciles est activée et que le contact est coupé, le siège conducteur se place automatiquement en position d'entrée facile.

Le siège se place dans la position du conducteur en mémoire lorsque vous mettez le contact.

Clés et télécommandes

Messages d'informations de la télécommande

Message	Mesure
Pile de clé faible Remplacer bientôt	S'affiche lorsque la pile de la télécommande doit être remplacée.

REPLACEMENT D'UNE CLÉ OU D'UNE TÉLÉCOMMANDE PERDUE

Vous pouvez vous procurer des clés ou des télécommandes de rechange auprès d'un concessionnaire agréé. Les concessionnaires agréés peuvent programmer des télécommandes pour votre véhicule.

QU'EST-CE QUE MYKEY

MyKey vous permet de programmer des clés en mode de conduite restreint afin de favoriser de bonnes habitudes de conduite.

RÉGLAGES MYKEY

PARAMÈTRES MYKEY NON CONFIGURABLES

Rappel de ceintures de sécurité ou Belt-Minder™

La clé MyKey interrompt brièvement le système audio jusqu'à ce que le conducteur, et parfois les passagers, attachent leur ceinture.

Note : *Si votre véhicule est doté d'une radio AM/FM ou d'un système audio de base, il se peut que la radio ne soit pas interrompue.*

Radio par satellite (le cas échéant)

Restrictions liées aux contenus réservés aux adultes de la radio par satellite.

Avertissement précoce de bas niveau de carburant

Le témoin d'avertissement de bas niveau de carburant s'allume précocement.

Aides à la conduite et au stationnement

L'aide stationnement, le système d'informations d'angle mort et l'alerte de circulation transversale s'activent lorsque vous démarrez le moteur et ne peuvent pas être désactivés à l'aide d'une clé MyKey.

L'assistant pré-collision et l'alerte de maintien de trajectoire s'activent lorsque vous démarrez le moteur et peuvent être désactivées à l'aide d'une clé MyKey.

Lorsque le véhicule se déplace et que vous utilisez une clé MyKey, la seule façon d'ajouter une nouvelle destination au système d'aide à la navigation consiste à utiliser les commandes vocales.

Note : *Les conducteurs MyKey peuvent désactiver la fonction d'avertissement de changement de voie, mais cette dernière se réactive automatiquement à chaque nouveau cycle de clé.*

PARAMÈTRES MYKEY CONFIGURABLES

Vous pouvez régler les paramètres suivants après avoir créé une clé MyKey. Voir **Création d'une MyKey** (page 58).

Limite vitesse



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas la limite vitesse maximale MyKey à un niveau qui empêche le conducteur de maintenir une vitesse sûre au regard des limites vitesse imposées et des conditions de conduite les plus courantes. Il incombe toujours au conducteur de conduire de manière adaptée aux conditions de circulation dominantes tout en respectant la législation locale. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des accidents ou blessures corporelles.

Vous pouvez définir une limite vitesse pour votre véhicule. Des messages d'avertissement s'affichent sur l'écran d'information et un signal sonore retentit lorsque votre véhicule atteint la vitesse définie. Vous ne pouvez pas dépasser la vitesse définie lorsque vous utilisez une clé MyKey.

Rappel de vitesse

Vous pouvez définir un rappel de vitesse pour votre véhicule. Des messages d'avertissement s'affichent sur l'écran d'information et un signal sonore retentit lorsque votre véhicule dépasse la vitesse définie.

Limitation volume du système radio

Le volume maximum du système audio est réduit. Un message s'affiche sur l'écran d'information si vous tentez de dépasser le volume maximum défini. La commande automatique du volume se désactive.

Aide à l'appel de détresse

Vous ne pouvez pas désactiver la fonction Aide à l'appel de détresse avec une clé MyKey si cette fonction est définie comme activée en permanence.

Ne pas déranger

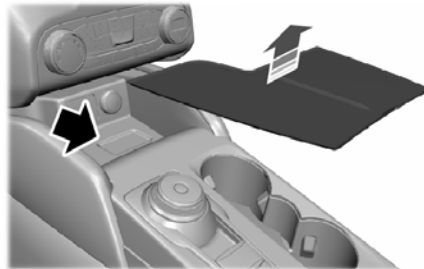
Vous ne pouvez pas désactiver la fonction Ne pas déranger avec une clé MyKey si cette fonction est définie comme activée en permanence.

Note : Si un téléphone est connecté à l'aide d'Apple CarPlay ou d'Android Auto pendant la conduite avec une clé MyKey, le conducteur peut recevoir des appels téléphoniques et des SMS, même si la fonction Ne pas déranger est activée. Si le véhicule est équipé d'une radio satellite, le contenu pour adulte n'est pas restreint.

Antipatinage

Vous ne pouvez pas désactiver le système Antipatinage avec une clé MyKey si cette fonction est définie comme activée en permanence.

CRÉATION D'UNE MYKEY



1. Déposez le tapis couvrant la position de sécurité.
2. Retirez la lame de clé de l'émetteur.
3. Positionnez la clé passive comme indiqué, avec les boutons orientés vers le haut.
4. Mettez le contact.
5. A l'aide de l'écran tactile, appuyez sur **Menu**.
6. Appuyez sur **Réglages**.
7. Appuyez sur **Véhicule**.
8. Appuyez sur **MyKey**.
9. Appuyez sur **Créer une clé MyKey**.
10. Appuyez sur **Oui** pour créer la clé MyKey. Un message de confirmation s'affiche sur l'écran.
11. Coupez le contact.

Note : Nous vous recommandons d'étiqueter cette clé.

PROGRAMMATION D'UNE MYKEY

Vous pouvez programmer n'importe quelle télécommande pour qu'elle soit restreinte par MyKey mais vous devez en laisser au moins une non modifiée comme clé Admin.

1. Mettez le contact avec une clé Admin.
2. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
3. Appuyez sur **Réglages du véhicule**.
4. Appuyez sur **MyKey**.
5. Sélectionnez un réglage et appuyez sur la touche **OK**.
6. Configurez le paramètre

EFFACER TOUTES LES CLÉS MYKEYS

Lorsque vous effacez toutes vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et redonnez à toutes les clés MyKey leur statut d'origine de clé Admin.

1. Mettez le contact avec une clé Admin.
2. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
3. Appuyez sur **Réglages du véhicule**.
4. Appuyez sur **MyKey**.
5. Appuyez sur **Effacer toutes les MyKey**.
6. Appuyez sur **Oui**.

CONTRÔLE DE L'ÉTAT DU SYSTÈME MYKEY

Vous pouvez obtenir des informations sur la distance parcourue en utilisant une clé MyKey et le nombre de clés Admin et de clés MyKey créées pour votre véhicule.

1. Mettez le contact.

2. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
3. Appuyez sur **Réglages du véhicule**.
4. Appuyez sur **MyKey**.
5. Appuyez sur **Info MyKey**.

UTILISATION DE MYKEY AVEC DES SYSTÈMES DE DÉMARRAGE À DISTANCE

MyKey n'est pas compatible avec les systèmes de démarrage à distance de seconde monte non agréés. Si vous décidez d'installer un système de démarrage à distance, consultez un concessionnaire agréé qui pourra vous renseigner sur un système agréé par Ford.

MYKEY – DÉPANNAGE

MYKEY – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Pièce
Placer la clé dans la zone d'identification	S'affiche lorsque vous essayez de créer une clé MyKey et que la clé Admin n'est pas placée en position de sécurité. Voir Création d'une MyKey (page 58).
La clé est déjà un MyKey	S'affiche quand vous essayez de créer une clé MyKey avec une clé déjà assignée en tant que clé MyKey.
Clé limitée au prochain démarrage. Étiqueter cette clé	S'affiche pour confirmer que la clé est restreinte une fois le contact coupé.

MYKEY – FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'est-ce qu'une clé Admin ?

Une clé Admin est une clé que vous n'avez pas créée en tant que clé MyKey. Voir **Création d'une MyKey** (page 58).

Pourquoi ne puis-je pas créer une clé MyKey ?

Vous n'avez pas placé la clé Admin en position de sécurité. Voir **Création d'une MyKey** (page 58). La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin. La clé utilisée pour mettre le contact est la seule clé Admin. Il doit toujours exister au moins une clé Admin. Vous n'avez pas coupé le contact après avoir créé la dernière clé MyKey.

Pourquoi ne puis-je pas programmer une clé MyKey ?

La clé Admin n'est pas à l'intérieur de votre véhicule. La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin. Vous n'avez pas créé de clés MyKey. Voir **Création d'une MyKey** (page 58).

Pourquoi ne puis-je pas effacer les clés MyKey ?

La clé Admin n'est pas à l'intérieur de votre véhicule. La clé utilisée pour mettre le contact n'est pas une clé Admin. Vous n'avez pas créé de clés MyKey. Voir **Création d'une MyKey** (page 58).

Pourquoi la distance MyKey n'augmente pas ?

La clé utilisée pour démarrer le moteur est une clé Admin. Une clé Admin et une clé MyKey sont présentes à l'intérieur de votre véhicule. Vous n'avez pas créé de clés MyKey. Voir **Création d'une MyKey** (page 58). Vous avez effacé les clés MyKey. Voir **Effacer toutes les clés MyKeys** (page 59).

Pourquoi ne puis-je pas démarrer le moteur avec une clé MyKey ?

Une clé Admin et une clé MyKey sont présentes à l'intérieur de votre véhicule. Le système reconnaît uniquement la clé Admin lorsque les deux sont présentes.

Portes et serrures

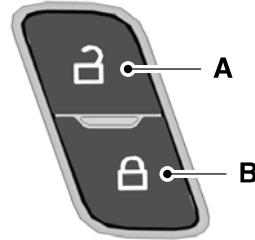
VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de serrure de porte électrique ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Note : Prenez toujours vos clés avec vous et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.

Serrures de porte électriques

La commande de serrure de porte électrique est située sur les panneaux de la porte côté conducteur et de la porte avant côté passager.



A Déverrouiller.

B Verrouiller.

Témoin de verrouillage des portes

Une LED s'allume sur la commande de serrure de porte électrique lorsque vous verrouillez la porte.

Télécommande

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur.

Appuyez à nouveau sur le bouton en moins de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Quand le contact est coupé, appuyez simultanément sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pendant trois secondes pour basculer entre le mode de déverrouillage de la porte conducteur et de toutes portes. Les indicateurs de direction clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. Le mode Porte conducteur permet de déverrouiller seulement la porte conducteur lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage Toutes les portes permet de déverrouiller toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé.

Pour modifier ces paramètres, utilisez l'écran tactile pour sélectionner ce qui suit :

1. Appuyez sur Réglages.
2. Appuyez sur Véhicule.
3. Appuyez sur Serrures.

Portes et serrures

Note : En fonction des options de votre véhicule, les réglages du véhicule peuvent être accessibles via l'écran du combiné des instruments.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez à nouveau sur le bouton en moins de trois secondes pour confirmer le verrouillage de l'ensemble des portes. Les portes se reverrouillent, les clignotants s'allument si toutes les portes et le coffre à bagages sont fermés.

Défaut de fermeture

si une porte ou le hayon est ouvert, ou si le capot est ouvert sur les véhicules équipés d'un système d'alarme antivol ou de démarrage à distance, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne s'allument pas.

Double verrouillage des portes



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le double verrouillage si des passagers ou des animaux se trouvent à l'intérieur du véhicule. Il n'est pas possible de déverrouiller ou d'ouvrir les portes de l'intérieur si elles sont verrouillées à double tour.

Le double verrouillage est une fonction de protection contre le vol qui empêche l'ouverture des portes à partir de l'intérieur. Il fonctionne uniquement si toutes les portes sont complètement fermées.



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. Trois clignotements courts des portes confirment que toutes les portes ont été fermées par double verrouillage et que l'alarme est enclenchée.

Ouverture du hayon électrique

Note : Le bouton peut changer selon le type de télécommande.

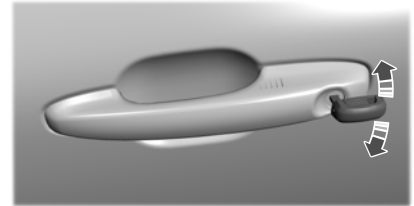


Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.



Verrouillage et déverrouillage individuels des portes avec la lame de clé

Si votre télécommande ou le verrouillage centralisé ne fonctionne pas ou si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller à l'aide la lame de clé.



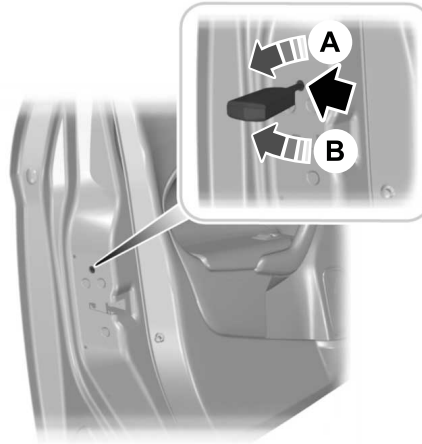
Portes et serrures

Verrouillage de la porte conducteur à l'aide de la lame de clé

Insérez la lame de clé dans la serrure de la poignée de porte conducteur, tournez la clé vers le haut et l'avant de votre véhicule pour le verrouiller.

Déverrouillage de la porte conducteur à l'aide de la lame de clé

Insérez la lame de clé dans la serrure de la poignée de porte conducteur, tournez la clé vers le bas et l'arrière de votre véhicule pour le déverrouiller.



Verrouillage de la porte passager à l'aide de la lame de clé

Insérez la lame de clé dans chaque dispositif de verrouillage de montant de porte, tournez la clé vers le bas pour verrouiller.

Déverrouillage de la passager de l'intérieur

Une fois que vous déverrouillez la porte conducteur, tirez une fois la poignée de la porte passager pour déverrouiller et ouvrir la porte.

Ouverture sans clé (le cas échéant)

Informations générales

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule sans sortir les clés de votre poche ou de votre sac quand la clé passive se trouve à moins de 1 m de votre véhicule. L'entrée sans clé utilise un capteur au dos de la poignée de porte pour le déverrouillage et un capteur séparé sur le dessus de la poignée de chaque porte pour le verrouillage.

Le système ne fonctionne pas si :

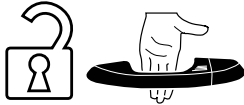
- La batterie du véhicule est déchargée.
- La batterie de la clé passive est déchargée.
- Les fréquences de clé passive sont brouillées.

Note : Le système peut ne pas fonctionner si la clé passive se trouve à proximité d'objets métalliques ou de dispositifs électroniques, comme des clés ou des téléphones portables.

Portes et serrures

Note : si le système ne fonctionne pas, utilisez la lame de clé pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Déverrouillage à l'aide de l'entrée sans clé



Quand votre clé passive se trouve à moins de 1 m de votre véhicule, touchez brièvement le capteur de déverrouillage au dos de la poignée de porte, puis tirez sur la poignée de porte pour déverrouiller, en veillant à ne pas toucher simultanément le capteur de verrouillage ou à tirer trop vite sur la poignée de porte. Le système d'entrée sans clé nécessite un bref délai pour authentifier votre clé passive.

Verrouillage à l'aide de l'entrée sans clé



Quand votre clé passive se trouve à moins de 1 m de votre véhicule, touchez le capteur de verrouillage de poignée de porte extérieure pendant une seconde environ pour verrouiller, en veillant à ne pas toucher simultanément le capteur de déverrouillage au dos de la poignée de porte. Après verrouillage, vous pouvez immédiatement tirer sur la poignée de porte pour confirmer que le verrouillage a eu lieu sans provoquer de déverrouillage par inadvertance.

Pour le hayon

Appuyez sur le bouton situé en haut dans le creux de la poignée encastrée de fermeture du hayon pour déverrouiller ce dernier, puis tirez sur la poignée extérieure.

Déverrouillages intelligents pour clés passives

Cette fonction contribue à éviter le verrouillage de la clé passive à l'intérieur de l'habitacle ou de la zone de chargement arrière du véhicule. Si vous verrouillez électroniquement le véhicule quand une porte est ouverte, que la transmission est en position de stationnement (P) et que le contact est coupé, le système recherche une

clé passive à l'intérieur du véhicule une fois la dernière porte fermée. Si le système trouve une clé passive, toutes les portes se déverrouillent immédiatement et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que la clé est dans l'habitacle.

Reverrouillage automatique

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et que vous n'ouvrez aucune porte pendant 45 secondes, votre véhicule se verrouille et l'alarme activée.

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est mis, toutes les portes sont fermées et la vitesse de votre véhicule dépasse 20 km/h ;
- votre véhicule s'arrête, vous coupez le contact ou mettez la clé de contact en position accessoire ;
- vous ouvrez la porte conducteur dans les 10 minutes qui suivent la coupure du contact ou la mise en position accessoire.

Portes et serrures

Note : *les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte conducteur.*

Activation ou désactivation du déverrouillage automatique

Pour activer ou désactiver le déverrouillage automatique, utilisez la vignette véhicule située sur l'écran tactile. Voir **Réglages** (page 540).

Note : *En fonction des options de votre véhicule, les réglages du véhicule peuvent être accessibles via l'écran du combiné des instruments.*

Eclairage d'entrée

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande.

Le système d'entrée allumé éteint l'éclairage si :

- le contact est mis ;
- vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande ;
- 25 secondes se sont écoulées.

L'éclairage ne s'éteint pas si :

- Vous l'allumez avec la commande d'éclairage.
- une porte est ouverte.

Eclairage de sortie

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

L'éclairage s'éteint si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées ;
- vous verrouillez le véhicule depuis l'extérieur.

Protection antidécharge de batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, l'éclairage intérieur ou les phares allumés, la protection antidécharge de batterie les éteint 10 minutes après la coupure du contact.

Mode accessoire de protection antidécharge de batterie pour la clé passive

Si vous laissez le contact et quittez votre véhicule, celui-ci se coupe 30 minutes après, à partir du moment où vous avez fermé les portes.

Hayon

HAYON MANUEL



AVERTISSEMENT: il est extrêmement dangereux de se trouver dans la zone de chargement, à l'extérieur ou à l'intérieur de votre véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans ces zones sont plus susceptibles d'être gravement ou mortellement blessées. N'autorisez personne à s'installer dans une partie de votre véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers sont assis sur un siège et utilisent une ceinture de sécurité de manière adéquate. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves voire mortelles.



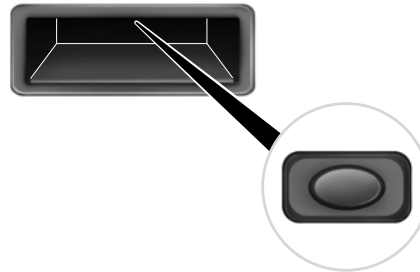
AVERTISSEMENT: veillez à fermer complètement le hayon pour éviter que des fumées d'échappement entrent à l'intérieur du véhicule. Si vous ne parvenez pas à fermer complètement le hayon, ouvrez les buses d'aération ou les vitres pour faire entrer de l'air frais à l'intérieur du véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Note : faites attention à ne pas endommager le hayon lorsque vous l'ouvrez ou le fermez dans un garage ou tout autre espace clos.

Note : Ne suspendez rien (par exemple porte-vélos, etc.) à la vitre ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Note : Ne conduisez pas en laissant le hayon ouvert. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Ouverture grâce au bouton de commande extérieur



Appuyez sur le bouton de commande pour déverrouiller le hayon et soulevez-le pour l'ouvrir.

Ouverture avec la télécommande (le cas échéant)

Note : Le bouton peut changer selon le type de télécommande.



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le hayon. Le hayon se déverrouille pendant 45 secondes.



Durant ce temps, vous pouvez ouvrir le hayon à l'aide du bouton de commande extérieur.

Fermeture du hayon



E291353

Une poignée est située dans le hayon pour en faciliter la fermeture.

Hayon

HAYON À OUVERTURE ÉLECTRIQUE (LE CAS ÉCHÉANT)



AVERTISSEMENT: il est extrêmement dangereux de se trouver dans la zone de chargement, à l'extérieur ou à l'intérieur de votre véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans ces zones sont plus susceptibles d'être gravement ou mortellement blessées. N'autorisez personne à s'installer dans une partie de votre véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers sont assis sur un siège et utilisent une ceinture de sécurité de manière adéquate. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves voire mortelles.



AVERTISSEMENT: veillez à fermer complètement le hayon pour éviter que des fumées d'échappement entrent à l'intérieur du véhicule. Si vous ne parvenez pas à fermer complètement le hayon, ouvrez les buses d'aération ou les vitres pour faire entrer de l'air frais à l'intérieur du véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Veillez à fermer complètement le hayon pour éviter toute chute de passager ou de chargement. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Conservez les clés hors de la portée des enfants. Interdisez aux enfants d'utiliser ou de jouer près d'un hayon électrique ouvert ou en mouvement. Vous devez surveiller en permanence le fonctionnement du hayon électrique.

Note : Assurez-vous d'avoir bien fermé le hayon avant d'utiliser ou de déplacer le véhicule, en particulier dans un lieu clos, comme un garage ou un parc de stationnement. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Note : Ne suspendez rien (par exemple porte-vélos, etc.) à la vitre ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Le hayon fonctionne uniquement lorsque la transmission est en position de stationnement (P).

Si un problème survient lors de la commande d'ouverture ou de fermeture, un signal sonore retentit pour l'une des raisons suivantes :

- Le contact est mis et la transmission n'est pas en position de stationnement (P).
- La tension de batterie est inférieure à la tension minimum de fonctionnement.
- Le hayon n'est pas complètement fermé et le véhicule roule à 5 km/h ou plus.

Hayon

Si le hayon commence à se fermer après avoir été ouvert complètement, cela peut indiquer que le hayon est soumis à un poids excessif ou que le vérin est défaillant. Un signal sonore répétitif retentit et le hayon se ferme sous contrôle. Si le hayon continue à se fermer après ouverture, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé. Enlevez tout poids excessif sur le hayon.

Ouverture et fermeture du hayon



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que personne ne se trouve dans la zone du hayon avant d'utiliser la commande de hayon électrique.

Note : Vérifiez qu'aucun obstacle ne se trouve dans la zone à l'arrière du véhicule et que vous avez suffisamment de place pour ouvrir ou fermer le hayon. Des objets ou éléments trop proches de votre véhicule, comme un mur, une porte de garage ou un autre véhicule, peuvent entraver la course du hayon lors de son ouverture ou de sa fermeture. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Note : faites attention à ne pas endommager le hayon lorsque vous l'ouvrez ou le fermez dans un garage ou tout autre espace clos.

Note : Ne conduisez pas en laissant le hayon ouvert. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Ouverture à partir de la planche de bord



Lorsque la transmission est en stationnement (P), appuyez sur le bouton sur la planche de bord.

Ouverture avec la télécommande

Note : Le bouton peut changer selon le type de télécommande.

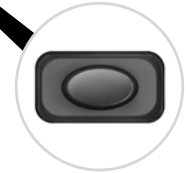


Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.



Ouverture grâce au bouton de commande extérieur

1. Déverrouillez le hayon grâce à la télécommande ou à la commande de déverrouillage de porte électrique. Si une clé passive est présente à moins de 1 m du hayon, celui-ci se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.



2. Appuyez sur le bouton de commande du hayon et relâchez-le.

Note : Laissez le système électrique ouvrir le hayon. En tirant ou en poussant manuellement le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacle du système et d'arrêter le fonctionnement assisté ou d'inverser sa direction, de répliquer une défaillance du support ou d'endommager des composants mécaniques.

Fermeture du hayon



AVERTISSEMENT: Eloignez-vous du hayon lorsque vous utilisez le contacteur arrière.

Hayon



E291351

Appuyez sur le bouton du hayon et relâchez-le.

Arrêt du mouvement du hayon

Note : *n'exercez pas de force excessive brusque sur le hayon lorsqu'il est en mouvement. Cela pourrait endommager le hayon électrique et ses composants.*

Vous pouvez arrêter le mouvement du hayon d'une des manières suivantes :

- Appuyez sur le bouton de commande du hayon.
- Appuyez deux fois sur le bouton du hayon sur la télécommande.

- Appuyez sur le bouton du hayon sur la planche de bord.
- Avancez un pied sous le pare-chocs arrière central et éloignez-le dans un mouvement de coup de pied.*

*Cette méthode fonctionne uniquement sur les véhicules équipés de la fonction de hayon à ouverture mains libres.

Réglage de la hauteur d'ouverture du hayon

1. Ouvrez le hayon.
2. Arrêtez le mouvement du hayon en appuyant sur le bouton de commande du hayon quand il atteint la hauteur souhaitée.

Note : *une fois que le hayon est arrêté, vous pouvez aussi le déplacer manuellement jusqu'à la hauteur souhaitée.*

3. Appuyez longuement sur le bouton de commande du hayon jusqu'à ce qu'une tonalité indiquant la fin de la programmation retentisse.

Note : *Vous ne pouvez utiliser le bouton de commande du hayon que pour programmer la hauteur.*

Note : *Vous ne pouvez pas programmer la hauteur si la position du hayon est trop basse.*

La nouvelle hauteur d'ouverture du hayon est enregistrée et sera conservée lors des prochaines ouvertures. Pour modifier la hauteur programmée, recommencez la procédure ci-dessus. Lorsque vous aurez ouvert le hayon électrique, vous pourrez le déplacer manuellement pour en modifier la hauteur.

Note : *Le système mémorise la nouvelle hauteur programmée jusqu'à ce que vous la reprogrammiez, même si vous débranchez la batterie.*

Lorsque le hayon fonctionne après avoir été programmé à une hauteur différente de l'ouverture maximum, vous pouvez l'ouvrir entièrement en le poussant manuellement vers le haut jusqu'à atteindre l'ouverture maximum.

Hayon

Détection d'obstacle

Note : si vous montez dans votre véhicule pendant la fermeture du hayon, cela peut provoquer des secousses et activer la détection d'obstacle. Attendez donc que le hayon soit complètement fermé avant de monter dans votre véhicule. Avant de démarrer, vérifiez la présence éventuelle d'un témoin ou d'un message indiquant l'ouverture d'une portière ou du hayon sur le combiné des instruments. Si vous ne le faites pas, il est possible que vous rouliez avec le hayon ouvert sans vous en rendre compte.

Lors de la fermeture

Le système s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle. Une tonalité retentit et le système se rouvre. Une fois l'obstacle retiré, vous pouvez refermer le hayon électrique.

Lors de l'ouverture

Le système s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle et une tonalité retentit. Une fois l'obstacle éliminé, vous pouvez continuer à utiliser le hayon.

Activation et désactivation du hayon à commande électrique

Vous pouvez activer ou désactiver le hayon électrique par le biais des réglages du véhicule sur l'écran tactile.

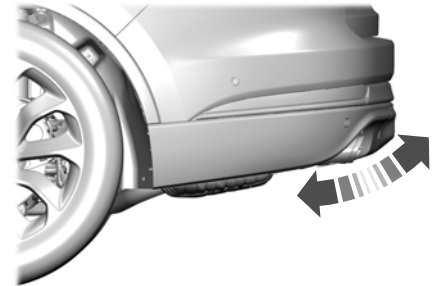
Note : En fonction des options de votre véhicule, les réglages du véhicule peuvent être accessibles via l'écran du combiné des instruments.

Lorsqu'il est désactivé, le hayon se déverrouille uniquement et ne s'ouvre et ne se ferme pas automatiquement.

Fonction mains libres (le cas échéant)

Assurez-vous d'avoir la clé passive à moins de 1 m du hayon.

1. Tenez-vous derrière le véhicule, face au hayon.
2. Avancez un pied sous le pare-chocs arrière et éloignez-le dans un mouvement de coup de pied.



3. Le hayon s'ouvre ou se ferme.

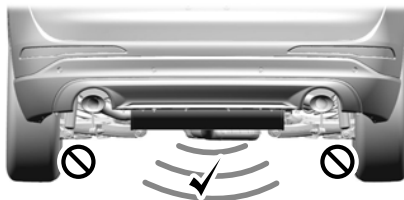
Evitez les actions suivantes lorsque vous utilisez la fonction d'ouverture mains libres :

- Contact physique avec le pare-chocs.
- Maintien du pied sous le pare-chocs.
- Balayage latéral du pied ou coup de pied à un angle inhabituel.

Hayon

Zones de détection

Véhicules sans attelage de remorque



La zone de détection se trouve au centre du pare-chocs arrière.

Véhicules avec attelage de remorque



La zone de détection se trouve sur les côtés gauche et droit de l'attelage, entre l'échappement et l'attelage.

Note : Laissez le système électrique ouvrir le hayon. En tirant ou en poussant manuellement le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacle du système et d'arrêter le fonctionnement assisté ou d'inverser sa direction, de répliquer une défaillance du support ou d'endommager des composants mécaniques.

Note : Une projection d'eau peut entraîner l'ouverture du hayon mains libres. Maintenez la clé passive à l'écart de la zone de détection du pare-chocs arrière lorsque vous lavez votre véhicule.

DISPOSITIF ANTIVOL PASSIF

Principes de fonctionnement

Le système empêche le démarrage du moteur avec une clé codée incorrecte.

Note : Prenez toujours vos clés avec vous et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.

Clés codées

Si vous perdez une clé, vous pouvez vous procurer une clé de rechange auprès d'un concessionnaire agréé. Si possible, indiquez-lui le numéro de clé figurant sur l'étiquette fournie avec les clés d'origine. Vous pouvez également obtenir des clés supplémentaires auprès d'un concessionnaire agréé.

Note : Si vous perdez une clé, faites effacer le code de toutes les clés restantes et programmer un nouveau code. Faites coder des clés de rechange et recoder vos clés existantes en même temps. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.

Note : La présence d'objets métalliques, d'appareils électroniques ou d'une seconde clé codée sur le même porte-clé peut entraîner des problèmes de démarrage du véhicule, en particulier si ces objets se trouvent trop près de la clé quand vous démarrez le véhicule.

Activation du système d'immobilisation

Lorsque vous coupez le contact, le système d'immobilisation s'active après une courte période.

Désactivation du système d'immobilisation

Le système d'immobilisation se désactive lorsque vous établissez le contact avec une clé codée valide.

Si vous n'avez pas pu démarrer votre véhicule avec une clé correctement codée, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

ALARME ANTIVOL - VÉHICULES AVEC: BATTERIE INTÉGRÉE (LE

CAS ÉCHÉANT)

Système d'alarme

Note : N'armez pas l'alarme en mode de protection totale si des passagers, des animaux ou des objets mobiles se trouvent dans le véhicule.

Alarme périmétrique

L'alarme périmétrique dissuade tout accès non autorisé à votre véhicule par les portes et le capot.

Capteurs d'habitacle

Les capteurs d'éclairage intérieur sont situés sur la console de pavillon. Ne couvrez pas les capteurs de l'éclairage intérieur.

Les capteurs jouent le rôle de dispositif de protection contre les accès non autorisés en détectant tout mouvement à l'intérieur de votre véhicule.

Sécurité

Alarme sonore avec batterie

L'alarme sonore avec batterie est un système d'alarme supplémentaire qui active une sirène si la batterie du véhicule ou l'alarme sonore avec batterie est déconnectée. Elle est armée lorsque vous verrouillez votre véhicule. Cette alarme, qui a sa propre batterie, déclenche une sirène même si l'intrus débranche la batterie de votre véhicule ou l'alarme sonore avec batterie elle-même.

Déclenchement de l'alarme

Une fois armée, l'alarme se déclenche dans les cas suivants :

- Si quelqu'un ouvre une porte, le hayon ou le capot sans utiliser une clé valide ou la télécommande.
- Si votre véhicule est mis en marche sans clé correctement codée.

- Si les capteurs d'habitacle détectent un mouvement à l'intérieur de votre véhicule.
- Sur les véhicules équipés d'une alarme sonore avec batterie, si quelqu'un débranche la batterie de votre véhicule ou l'alarme sonore avec batterie elle-même.

Si l'alarme est déclenchée, la sirène retentit pendant 30 secondes et les feux de détresse clignotent pendant cinq minutes.

Toute nouvelle tentative d'effectuer une des opérations ci-dessus entraîne un nouveau déclenchement de l'alarme.

Modes de protection totale et réduite

Protection totale

Le mode de protection totale est le réglage standard.

Dans ce mode, les capteurs d'habitacle sont activés lorsque vous armez l'alarme.

Protection réduite

Dans ce mode, les capteurs d'habitacle sont désactivés lorsque vous armez l'alarme.

Note : *Le niveau de sécurité de l'alarme se remet en mode protection totale, une fois l'alimentation mise.*

Sélection de la protection totale ou réduite

Vous pouvez sélectionner le mode de protection réduite ou complète à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 123).

Demander à la sortie (le cas échéant)

Vous pouvez configurer le système pour que l'afficheur multifonction vous demande à chaque fois le niveau de protection souhaité.

Sécurité

A l'aide des commandes de l'écran d'information, faites défiler jusqu'à :

Message	Action et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
Réglages avancés	Appuyez sur la touche OK .
Alarme	Appuyez sur la touche OK .
Sur demande	Appuyez sur la touche OK .
Réduite	S'affiche sur l'écran d'information chaque fois que vous arrêtez votre véhicule. Pour armer l'alarme en mode de protection réduite, appuyez sur le bouton OK lorsque ce message s'affiche. Si vous souhaitez armer la protection totale, quittez le véhicule sans appuyer sur le bouton OK .

Note : La sélection de la surveillance réduite ne configure pas l'alarme en mode de protection réduite permanente. Le mode de protection réduite n'est défini que pour le cycle de verrouillage actuel.

Activation de l'alarme

Pour armer l'alarme, verrouillez le véhicule.
Voir **Portes et serrures** (page 62).

Désactivation de l'alarme

Pour désactiver et arrêter l'alarme, déverrouillez les portes et démarrez le véhicule, ou déverrouillez les portes ou le hayon à l'aide de la télécommande.

Note : Une clé passive valide doit être présente dans la zone de détection de cette porte.

ALARME ANTIVOL - VÉHICULES AVEC: CAPTEUR INTÉRIEUR (LE CAS ÉCHÉANT)

Système d'alarme

Note : N'armez pas l'alarme en mode de protection totale si des passagers, des animaux ou des objets mobiles se trouvent dans le véhicule.

Sécurité

Alarme périmétrique

L'alarme périmétrique dissuade tout accès non autorisé à votre véhicule par les portes et le capot. Elle protège également le système audio.

Capteurs d'habitacle

Les capteurs d'éclairage intérieur se trouvent dans la console de pavillon.

Note : *Ne couvrez pas les capteurs de balayage de l'éclairage intérieur.*

Les capteurs jouent le rôle de dispositif anti-intrusion dissuasif en détectant tout mouvement à l'intérieur de votre véhicule.

Déclenchement de l'alarme

Une fois armée, l'alarme se déclenche dans les cas suivants :

- Si quelqu'un ouvre une porte, le hayon ou le capot sans utiliser une clé valide ou la télécommande.
- Si votre véhicule est mis en marche sans clé correctement codée.

- Si les capteurs d'habitacle détectent un mouvement à l'intérieur de votre véhicule.
- Si les capteurs d'inclinaison détectent une tentative visant à lever le véhicule.

Si l'alarme est déclenchée, la sirène se fait entendre pendant 30 secondes et les feux de détresse clignotent pendant 5 minutes.

Toute nouvelle tentative d'effectuer une des opérations ci-dessus entraîne un nouveau déclenchement de l'alarme.

Modes de protection totale et réduite

Prot. totale

Le mode de protection totale est le réglage standard.

Dans ce mode, les capteurs d'habitacle sont activés lorsque vous armez l'alarme.

Protection réduite

Dans ce mode, les capteurs d'habitacle sont désactivés lorsque vous armez l'alarme.

Note : *Le niveau de sécurité de l'alarme se remet en mode protection totale, une fois que l'alimentation est sous tension.*

Sélection de la protection totale ou réduite

Vous pouvez sélectionner le mode de protection réduite ou complète à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 123).

Demander à la sortie (le cas échéant)

Vous pouvez configurer le système pour que l'afficheur multifonction vous demande à chaque fois le niveau de protection souhaité.

Sécurité

A l'aide des commandes de l'écran d'information, faites défiler jusqu'à :

Message	Action et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
Réglages du véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Alarme	Appuyez sur la touche OK .
Sur demande	Appuyez sur la touche OK .
Protection réduite	S'affiche sur l'écran d'information chaque fois que vous arrêtez votre véhicule. Pour armer l'alarme en mode de protection réduite, appuyez sur le bouton OK lorsque ce message s'affiche. Si vous souhaitez armer la protection totale, quittez le véhicule sans appuyer sur le bouton OK .

Note : La sélection de la surveillance réduite ne configure pas l'alarme en mode de protection réduite permanente. Le mode de protection réduite n'est défini que pour le cycle de verrouillage actuel.

Activation de l'alarme

Pour armer l'alarme, verrouillez le véhicule.
Voir **Portes et serrures** (page 62).

Désactivation de l'alarme

Désactivez et arrêtez l'alarme en déverrouillant les portes et en démarrant votre véhicule, ou en déverrouillant les portes à l'aide de la télécommande.

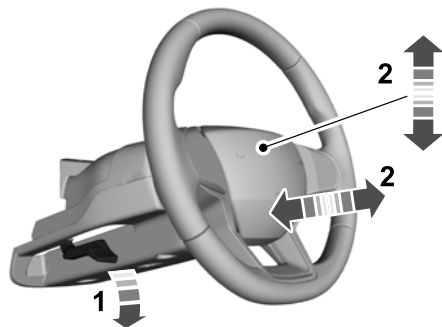
Note : Pour l'entrée sans clé, une télécommande valide doit se trouver dans la zone de détection de la porte dont la poignée a été actionnée. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 62).

Volant de direction

RÉGLAGE DU VOLANT DE DIRECTION

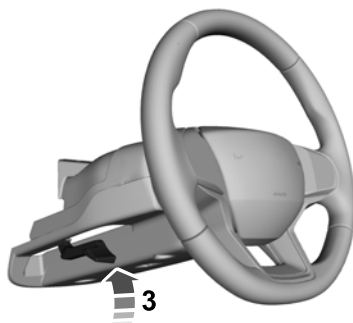
⚠ AVERTISSEMENT: ne réglez pas le volant pendant la conduite.

Note : vérifiez que vous êtes correctement assis. Voir **S'asseoir dans la position correcte** (page 188).



E279960

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant de direction à la position souhaitée.



E279962

3. Verrouillez la colonne de direction.

COMMANDES AUDIO



E280796



E280795

Volant de direction

Les fonctions suivantes peuvent être commandées à partir des commandes :



Appuyez pour diminuer le volume.



Appuyez pour augmenter le volume.



Appuyez pour couper le son du support en cours.



Appuyez pour passer en mode téléphone ou répondre à un appel téléphonique.



Appuyez sur ce bouton pour mettre fin à un appel téléphonique.



Appuyez pour accéder à la sélection multimédia précédente.



Appuyez pour accéder à la sélection multimédia suivante.

COMMANDE VOCALE

Les commandes se trouvent sur le volant de direction.



Appuyez et relâchez pour activer la reconnaissance vocale.

RÉGULATEUR DE VITESSE - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC MAINTIEN DANS LA VOIE



E289643

Voir **Qu'est-ce que le régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie** (page 310).

RÉGULATEUR DE VITESSE - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF/RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET REDÉMARRAGE



E280797

Voir **Comment fonctionne le régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage** (page 310).

Volant de direction

RÉGULATEUR DE VITESSE - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE



Voir **Qu'est-ce que le régulateur de vitesse** (page 308).

CONTRÔLE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION - VÉHICULES SANS: AFFICHAGE TÊTE HAUTE (HUD)



E280795

Voir **Affichages d'informations** (page 123).

CONTRÔLE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION - VÉHICULES AVEC: AFFICHAGE TÊTE HAUTE (HUD)



Voir **Affichages d'informations** (page 123).

VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT (LE CAS ÉCHÉANT)

La touche de chauffage du volant se trouve sur la climatisation.



Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le chauffage du volant de direction.

Volant de direction

Note : *Vous ne pouvez utiliser le chauffage du volant de direction que lorsque le moteur tourne.*

Note : *Le système, qui utilise un capteur, est conçu pour contrôler la température du volant de direction et prévenir toute surchauffe.*

Note : *Lorsqu'il fait chaud, le volant de direction atteint rapidement sa température maximum et le système réduit le courant transmis à l'élément chauffant. Vous pourriez penser que le système a arrêté de fonctionner, mais ce n'est pas le cas. C'est normal.*

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE



Poussez le levier vers le haut ou le bas pour actionner les essuie-glaces de pare-brise.



- A Balayage unique.
- B Balayage intermittent.

- C Balayage normal.
- D Balayage rapide.

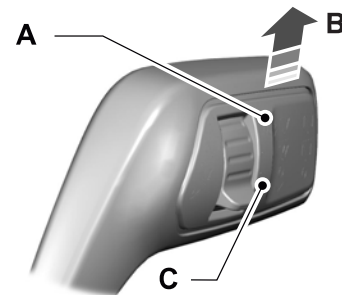
Note : *Dégivrez complètement le pare-brise avant de mettre en marche les essuie-glaces de pare-brise.*

Note : *assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de faire entrer le véhicule dans une station de lavage.*

Note : *Si des traînées ou des traces apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs.*

Note : *ne faites pas fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Cela pourrait rayer la vitre, endommager les balais des essuie-glaces ou faire griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours les lave-glaces avant de mettre en marche les essuie-glaces sur un pare-brise sec.*

Balayage intermittent



- A Intervalle de balayage le plus court.
- B Balayage intermittent.
- C Intervalle de balayage le plus long.

Utilisez le sélecteur rotatif pour régler l'intervalle de balayage.

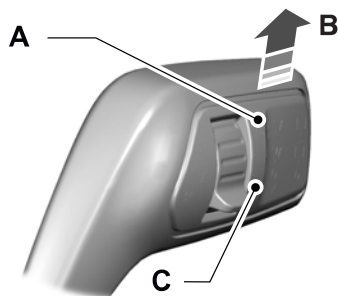
Essuie-glaces soumis à la vitesse

Quand la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle de balayage diminue.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (LE CAS ÉCHÉANT)

Par temps humide ou hivernal accompagné de verglas, de neige ou lorsque les routes sont salées, les essuie-glaces peuvent effectuer un balayage irrégulier et imprévu ou laisser des traces.



- A Sensibilité élevée.
- B Essuie-glaces automatiques activés.
- C Sensibilité faible.

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Lorsque vous sélectionnez une sensibilité faible, les essuie-glaces sont activés lorsque le capteur détecte une grande quantité d'eau sur le pare-brise. Lorsque vous sélectionnez une sensibilité élevée, les essuie-glaces sont activés lorsque le capteur détecte une faible quantité d'eau sur le pare-brise.

Maintenez la partie externe du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se déclencher si des saletés, de la brume ou des insectes frappent le pare-brise.

Dans ces conditions, vous pouvez :

- Baissez la sensibilité des essuie-glaces automatiques pour réduire les traces sur le pare-brise.
- Passez au balayage à vitesse normale ou rapide.
- Désactivez les essuie-glaces automatiques.

Note : *dégivrez complètement le pare-brise avant de mettre en marche les essuie-glaces de pare-brise.*

Note : *assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de faire entrer le véhicule dans une station de lavage.*

Note : *si des traînées ou des traces apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs.*

Note : *si vous activez les phares à allumage automatique et les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

Réglages des essuie-glaces automatiques

Les essuie-glaces automatiques sont activés par défaut. Ils restent activés jusqu'à ce que vous les désactiviez dans l'écran d'information. Quand vous désactivez les essuie-glaces automatiques, les essuie-glaces fonctionnent en mode intermittent.

Essuie-glaces et lave-glaces

LAVE-GLACES DE PARE-BRISE - VÉHICULES AVEC: SYNC 3



E242323



Pour actionner les lave-glaces de pare-brise, tirez le levier vers vous.

Lorsque vous relâchez le levier, les essuie-glaces effectuent encore quelques balayages. En cas d'activation, un balayage d'accueil intervient peu de temps après l'arrêt des essuie-glaces afin d'essuyer toute trace de liquide de lave-glace.

Note : vous pouvez activer ou désactiver le balayage d'accueil sur l'écran tactile. Voir **Réglages** (page 540).

Note : n'actionnez pas le lave-glace si le réservoir est vide. Cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe de lave-glace.

Système de nettoyage de caméra avant (le cas échéant)

L'utilisation du lave-glace de pare-brise déclenche également le système de nettoyage de la caméra avant.

LAVE-GLACES DE PARE-BRISE - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5



E242323

Pour actionner les lave-glaces de pare-brise, tirez le levier vers vous. Lorsque vous relâchez le levier, les essuie-glaces effectuent encore quelques balayages. Un balayage d'accueil intervient peu de temps après l'arrêt des essuie-glaces afin d'essuyer toute trace de liquide de lave-glace.

Vous pouvez activer ou désactiver le balayage d'accueil sur l'écran d'information.

Note : n'actionnez pas le lave-glace si le réservoir est vide. Cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe de lave-glace.

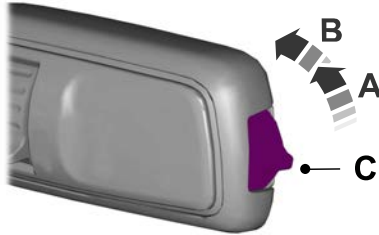
Activation et désactivation du balayage de courtoisie

1. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour accéder au menu principal de l'écran d'informations.
2. Sélectionnez **Réglages**.
3. Sélectionnez **Véhicule**.
4. Sélectionnez **Essuie-glaces**.
5. Activez ou désactivez le commutateur **Toujours après lavage**.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-glace de lunette arrière



- A Balayage intermittent.
- B Balayage continu.
- C Essuie-glace arrière désactivé.

En fonction du véhicule, quand vous activez les essuie-glaces avant et que vous placez le levier de changement de vitesses en position de marche arrière (R), le balayage intermittent arrière peut se mettre en marche.

Note : assurez-vous que l'essuie-glace arrière est désactivé avant de faire entrer le véhicule dans une station de lavage.

Lave-glace de lunette arrière



Poussez le levier pour utiliser le lave-glace de lunette arrière. Lorsque vous relâchez le levier, les essuie-glaces effectuent encore quelques balayages.

n'actionnez pas le lave-glace si le réservoir est vide. Cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe de lave-glace.

Système de nettoyage de caméra arrière (le cas échéant)

L'activation du lave-glace arrière déclenche également le système de nettoyage de la caméra arrière.

LAVE-PHARES (LE CAS ÉCHÉANT)

Si vous actionnez les lave-glaces de pare-brise quand les phares sont allumés, les lave-phares sont activés.

Note : Les lave-phares ne fonctionnent pas chaque fois que vous utilisez les lave-glaces de pare-brise. pour éviter au réservoir de liquide de lave-glace de se vider rapidement.

Eclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation sur les feux extérieurs avant et arrière

Les feux extérieurs avant et arrière sont équipés de buses pour s'adapter aux fluctuations normales de la pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Si de l'air humide pénètre dans le bloc de feux par les buses, de la condensation peut se former lorsque la température est basse. Lorsque de la condensation normale se forme, une fine couche de buée peut apparaître à l'intérieur de l'optique. Cette couche finit par disparaître et la buée est évacuée via les buses pendant le fonctionnement normal.

La disparition de la buée peut prendre jusqu'à 48 heures par temps sec.

Voici quelques exemples de condensation normale :

- Présence d'une fine couche de buée (sans taches, traces d'écoulement ou grosses gouttelettes).
- Une fine couche de buée couvre moins de 50 % de l'optique.

Voici quelques exemples de condensation anormale :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu.
- Des taches, traces d'écoulement ou grosses gouttelettes à l'intérieur de l'optique.

Si vous remarquez la présence de condensation anormale, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

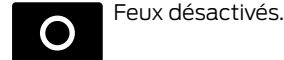
COMMANDES D'ÉCLAIRAGE

Sélections des commandes d'éclairage



Tournez la molette pour opérer une sélection.

Note : le témoin s'allume à côté de la sélection active.



Feux de stationnement, éclairage de la planche de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.



Phares à allumage automatique.



Phares allumés.

Note : la commande d'éclairage se règle par défaut en position d'allumage automatique chaque fois que vous mettez le contact.

Activation et désactivation des feux de route



Eclairage



Eloignez le levier de vous pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route.

Appel de phare



E248604

Tirez le levier vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES PHARES



AVERTISSEMENT: ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Vous devrez peut-être neutraliser le système s'il n'active pas les phares en cas de faible visibilité (de brouillard, par exemple).

Les phares à allumage automatique allument les phares en cas de faible luminosité ou lorsque les essuie-glaces fonctionnent.



Placez la commande d'éclairage en position d'allumage automatique.

Note : La commande d'éclairage se règle par défaut en position d'allumage automatique chaque fois que vous mettez le contact.

Les phares restent allumés pendant un certain temps une fois le contact coupé. Utilisez l'écran du combiné des instruments ou l'écran tactile pour régler la durée d'allumage des phares.

Note : si vous activez les phares à allumage automatique, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système de phares à allumage automatique n'a pas allumé les feux de croisement.

Phares activés en fonction des essuie-glaces de pare-brise

Quand vous allumez les phares à allumage automatique, les phares activés en fonction des essuie-glaces de pare-brise s'allument dans un délai de 10 secondes lorsque les essuie-glaces sont activés. Ils s'éteignent environ 60 secondes après l'arrêt des essuie-glaces de pare-brise.

Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- lors d'un balayage unique ;
- lorsque vous utilisez les lave-glaces de pare-brise;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Note : si les phares à allumage automatique et les essuie-glaces automatiques sont activés, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.

Eclairage

RÉGLAGE DE L'INTENSITÉ D'ÉCLAIRAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS

Les touches du variateur d'éclairage de planche de bord se trouvent sur la commande d'éclairage.



Appuyez à plusieurs reprises sur une des touches pour régler la luminosité.



RETARD DE SORTIE DE PHARE

Après avoir coupé le contact, vous pouvez allumer les phares en tirant vers vous le levier de clignotants. Un signal sonore bref se fait entendre. Les phares s'éteignent automatiquement après 3 minutes lorsqu'une porte est ouverte, ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant à nouveau vers vous le levier de clignotants ou en mettant le contact.

FEUX DE JOUR



AVERTISSEMENT: Le système de feux de jour n'active pas les feux arrière et peut ne pas offrir un éclairage adéquat en cas de faible visibilité. Assurez-vous que vos phares sont allumés, selon la situation, en cas de faible visibilité. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une collision.

Le système allume les feux de jour lorsqu'il fait jour.

Pour activer le système, réglez la commande d'éclairage sur une quelconque position, sauf celle des phares.

FEUX DE ROUTE NON ÉBLOUISSANTS (LE CAS ÉCHÉANT)



AVERTISSEMENT: ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Vous risquez de devoir contourner le système s'il n'active pas ou ne désactive pas les feux de route.



AVERTISSEMENT: Vous devrez peut-être désactiver le système à l'approche d'autres usagers de la route.



AVERTISSEMENT: Vous risquez de devoir annuler le système en cas de météo défavorable.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est faible, par exemple en cas de brouillard, de forte pluie, d'averse ou de neige.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas adapter les feux de route pour éviter l'éblouissement si les phares des véhicules circulant en sens inverse sont cachés par des obstacles, notamment des rails de sécurité.



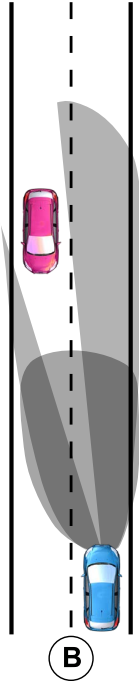
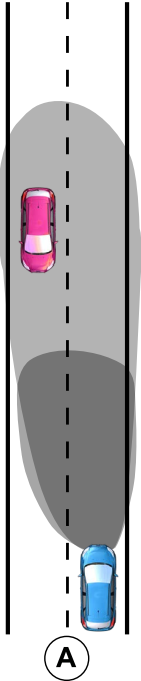
AVERTISSEMENT: Inspectez et remplacez régulièrement les balais d'essuie-glace de pare-brise afin d'assurer au capteur de la caméra une bonne visibilité. Les balais d'essuie-glace de pare-brise doivent avoir la longueur correcte.

Eclairage

A propos des feux de route non éblouissants

Le système est conçu pour vous empêcher de distraire d'autres usagers de la route lorsque les feux de route sont allumés.

Eclairage



- A Feux de route normaux.
B Feux de route non éblouissants.

Le système est conçu pour allumer les feux de route si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous pouvez activer le système dans les paramètres de votre véhicule.
- La commande d'éclairage est réglée en position d'allumage automatique.
- La lumière du jour est suffisamment faible pour nécessiter les feux de route.
- il n'y a pas de circulation devant le véhicule ;
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Le système est conçu pour adapter les feux de route de façon à éviter l'éblouissement si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous pouvez activer le système dans les paramètres de votre véhicule.
- La commande d'éclairage est réglée en position d'allumage automatique.
- Le système détecte les phares ou feux arrière d'un véhicule à l'approche.



Le témoin de feux de route reste allumé lorsque le système adapte les feux de route pour éviter l'éblouissement.

Le système est conçu pour éteindre les feux de route si une des conditions suivantes est présente :

- Vous pouvez désactiver le système dans les paramètres de votre véhicule.
- La commande d'éclairage est réglée sur une position autre que les phares à allumage automatique.
- les feux de brouillard arrière sont allumés.
- le système détecte de fortes chutes de pluie ou de neige, ou du brouillard ;
- Le système détecte un éclairage urbain.
- La caméra dispose d'une visibilité réduite.
- La vitesse de votre véhicule descend en dessous de 30 km/h environ.

Note : La vitesse de désactivation diminue dans les virages.

Allumer ou éteindre les feux de route non éblouissants

Vous pouvez activer ou désactiver le système dans les paramètres de votre véhicule.

Eclairage

En fonction des options de votre véhicule, les paramètres du véhicule peuvent se trouver aux endroits suivants :

- Ecran d'information. Voir **Généralités** (page 123).
- Ecran tactile. Voir **Réglages** (page 540).

Note : La commande d'éclairage se règle par défaut en position d'allumage automatique chaque fois que vous mettez le contact.

Témoin de feux de route non éblouissants



Il s'allume pour confirmer que le système est prêt à intervenir.

Contournement des feux de route non éblouissants

Repoussez le levier pour basculer entre feux de route et feux de croisement.

ANTIBROUILLARDS (LE CAS ÉCHÉANT)

Allumer ou éteindre les projecteurs antibrouillard

Allumez les projecteurs antibrouillard uniquement lorsque la visibilité est réduite.

Vous pouvez allumer les projecteurs antibrouillard en présence d'une des conditions suivantes.

- La commande d'éclairage est réglée sur la position des feux de stationnement.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des feux de route.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des phares à allumage automatique et les feux de route sont allumés.

Le bouton des projecteurs antibrouillard se trouve sur la commande d'éclairage.



Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les projecteurs antibrouillard.

Note : La luminosité des feux de jour peut diminuer lorsque les projecteurs antibrouillard sont allumés.

Témoin de projecteur antibrouillard



Il s'allume lorsque les feux antibrouillard sont activés.

FEUX ARRIÈRE DE BROUILLARD

Allumer ou éteindre les feux antibrouillard arrière



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas les feux antibrouillard arrière en cas de pluie ou de neige, ou si la visibilité est supérieure à 50 m.

Vous pouvez allumer les feux antibrouillard arrière en présence d'une des conditions suivantes :

- Les projecteurs antibrouillard sont allumés.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des feux de route.
- La commande d'éclairage est réglée sur la position des phares à allumage automatique et les feux de route sont allumés.

Le bouton des feux antibrouillard arrière se trouve sur la commande d'éclairage.



Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les feux antibrouillard arrière.

Eclairage

Témoin de feux antibrouillard arrière



Il s'allume lorsque les feux antibrouillard arrière sont allumés.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DU FAISCEAU DES PROJECTEURS - VÉHICULES AVEC: RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE HAUTEUR DES PHARES

Ce véhicule est équipé d'un système de réglage de hauteur automatique dynamique. Un réglage supplémentaire des phares n'est pas nécessaire.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DU FAISCEAU DES PROJECTEURS - VÉHICULES AVEC: RÉGLAGE MANUEL DE HAUTEUR DES PHARES

Pour ajuster le niveau des faisceaux de phare, procédez comme suit :



Faites tourner la commande en fonction de la charge de votre véhicule de manière à ne pas distraire les autres usagers de la route lorsque les phares sont allumés.

Note : Réglez la commande sur zéro lorsque le véhicule n'est pas chargé.

Note : Réglez les faisceaux des phares de manière à éclairer la surface de la route sur 35–100 m lorsque le véhicule est partiellement ou complètement chargé.

PHARES ADAPTATIFS (LE CAS

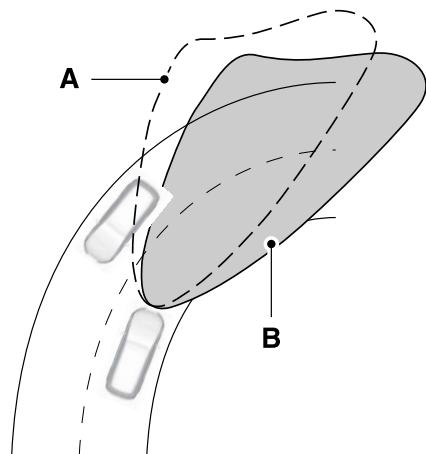
ÉCHÉANT)

Les phares sont conçus pour s'adapter à l'approche d'un virage ou lorsque la caméra détecte des marquages de voie indiquant un virage ou des panneaux indiquant une intersection ou un rond-point.

Note : Réglez la commande d'éclairage sur la position des phares à allumage automatique pour utiliser les phares adaptatifs.

Eclairage

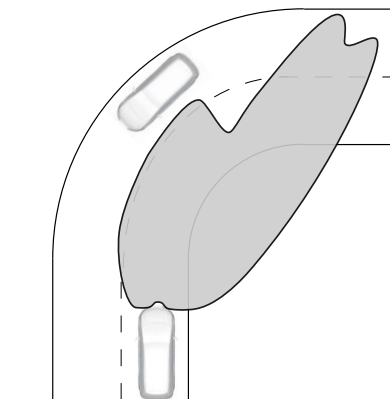
Approche d'un virage



- A Sans les phares adaptatifs.
- B Avec les phares adaptatifs.

La caméra détecte les marquages de voie

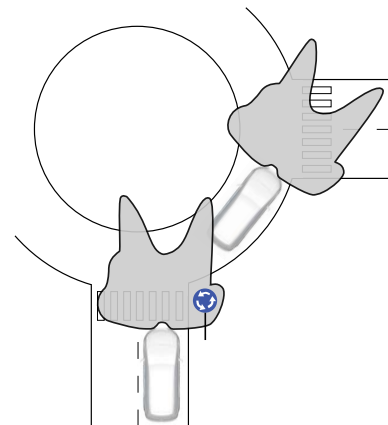
Vous pouvez désactiver la fonction dans l'écran d'informations.



E267903

La caméra détecte les panneaux de signalisation

Vous pouvez désactiver la fonction dans l'écran d'informations.



E266972

La caméra ne détecte les panneaux de signalisation que si la vitesse du véhicule est inférieure à 50 km/h.

Eclairage

Réglages des phares adaptatifs

Pour désactiver la détection de la caméra, utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Action
Réglages	Appuyez sur le bouton de menu.
Réglages véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Éclairage	Appuyez sur la touche OK .
Éclairage prédictif	Appuyez sur la touche OK .

Messages d'information des phares adaptatifs

Message	Description
Faible visibilité caméra avant Nettoyer écran	La caméra dispose d'une visibilité réduite. Nettoyez le pare-brise. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Caméra avant temporairement indisponible	La caméra présente un dysfonctionnement. Patientez le temps que la caméra refroidisse. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Eclairage

CLIGNOTANTS

Allumer et éteindre les clignotants



Soulevez ou abaissez le levier pour allumer les clignotants.

Note : Levez ou abaissez légèrement le levier pour que les clignotants ne clignent qu'à trois reprises.

Réglez le levier en position centrale pour éteindre les clignotants.

Indicateur de direction



Clignote lorsque les clignotants fonctionnent.

Note : Une augmentation soudaine de la fréquence de clignotement indique qu'une ampoule est défectueuse.

ECLAIRAGE INTÉRIEUR

Allumer tous les éclairages intérieurs



Poussez à fond le bouton de la console de pavillon vers l'icône.

Eteindre tous les éclairages intérieurs

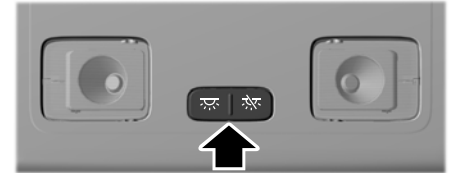


Poussez à fond le bouton de la console de pavillon vers l'icône.

Fonction d'éclairage intérieur

Activer la fonction d'éclairage intérieur

L'interrupteur se trouve sur la console de pavillon.



Réglez l'interrupteur sur la position du milieu.

Quand vous activez la fonction d'éclairage intérieur, les éclairages intérieurs s'allument lorsque :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Vous coupez le contact.

Allumer et éteindre les éclairages intérieurs avant



E249791

Eclairage

Appuyez sur le bord du verre de la lampe.

Allumer et éteindre les éclairages intérieurs arrière

Appuyez sur le bord du verre de la lampe.

Note : si vous allumez les feux arrière par le biais de la console de pavillon, vous ne pouvez pas les éteindre avec le commutateur de feux arrière.

ECLAIRAGE AMBIANT (LE CAS ÉCHÉANT)

Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile :



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

Sélectionnez **Véhicule**.

Sélectionnez **Éclairage ambiance**.



Activation de l'éclairage ambiant

Déplacez le curseur sur une luminosité supérieure à zéro.

Réglage de la luminosité

Déplacez le curseur vers la gauche ou la droite.

Désactivation de l'éclairage ambiant

Déplacez le curseur vers la gauche pour régler la luminosité à zéro.

Commande de feux de route automatique (le cas échéant)

QU'EST-CE QUE LA COMMANDE DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUE

Le système active les feux de route s'il fait assez sombre et qu'aucun autre véhicule ne se trouve dans le périmètre. S'il détecte les phares ou les feux arrière d'un véhicule à l'approche ou un éclairage urbain, le système désactive les feux de route. Les feux de croisement restent allumés.

Un capteur, monté derrière votre pare-brise en son milieu, surveille en continu les conditions de conduite afin de déterminer si les feux de route doivent être allumés ou éteints.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est faible, par exemple en cas de brouillard, de forte pluie, d'averse ou de neige.

Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile :

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Véhicule**.
3. Sélectionnez **Éclairage**.

Activation de la commande de feux de route automatique



Placez la commande d'éclairage en position d'allumage automatique. Voir **Allumage automatique des phares** (page 87).

Note : La commande d'éclairage se règle par défaut en position d'allumage automatique chaque fois que vous mettez le contact.

Lorsque la commande est active, les feux de route s'allument si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- la luminosité ambiante est faible ;
- il n'y a pas de circulation devant le véhicule ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Lorsque la commande est active, les feux de route s'éteignent si au moins une des conditions suivantes est réunie :

- Le niveau de lumière du jour est suffisant pour ne pas activer les feux de route.
- le système détecte les phares ou feux arrière d'un véhicule à l'approche ;
- le système détecte de fortes chutes de pluie ou de neige, ou du brouillard ;
- Une caméra véhicule est obstruée.
- la vitesse du véhicule descend en dessous de 30 km/h environ.

Note : La vitesse de désactivation diminue dans les virages.

Note : La réactivation des feux de route peut être retardée dans certaines situations de route sinueuse.

Note : Le système peut ne pas fonctionner correctement si le capteur est bloqué. Veillez à préserver le pare-brise de toute obstruction et de tout dommage.

Note : Le système peut ne pas fonctionner correctement par temps froid ou en cas de conditions météorologiques difficiles. Vous pouvez activer les feux de route en forçant le système.

Commande de feux de route automatique (le cas échéant)

Note : Si le système détecte une obstruction, par exemple des déjections d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou du givre, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que l'obstruction soit corrigée. Si la caméra est obstruée, un message s'affiche sur l'écran d'information.

Note : L'utilisation de pneus beaucoup plus grands ou l'ajout d'accessoires, tels qu'un chasse-neige, peut modifier l'assiette de suspension du véhicule et réduire les performances de la commande de feux de route automatiques.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUE - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est faible, par exemple en cas de brouillard, de forte pluie, d'averse ou de neige.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas désactiver les feux de route si les phares des véhicules circulant en sens inverse sont cachés par des obstacles, notamment des rails de sécurité.



AVERTISSEMENT: Inspectez et remplacez régulièrement les balais d'essuie-glace de pare-brise afin d'assurer au capteur de la caméra une bonne visibilité. Les balais d'essuie-glace de pare-brise doivent avoir la longueur correcte.

1. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour accéder au menu principal de l'écran d'informations.
2. Sélectionnez **Réglages**.
3. Sélectionnez **Véhicule**.
4. Sélectionnez **Éclairage**.
5. Activez ou désactivez le commutateur **Feux de route automatique**.

INDICATEURS DE COMMANDE DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUE



Le témoin s'allume pour confirmer que le système est prêt à intervenir.

ANNULATION DE LA COMMANDE DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Vous risquez de devoir contourner le système s'il n'active pas ou ne désactive pas les feux de route.



AVERTISSEMENT: Vous devrez peut-être désactiver le système à l'approche d'autres usagers de la route.



AVERTISSEMENT: Vous risquez de devoir annuler le système en cas de météo défavorable.

Commande de feux de route automatique (le cas échéant)



Repoussez le levier pour basculer entre feux de route et feux de croisement.

Vitres et rétroviseurs

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



AVERTISSEMENT: ne laissez pas d'enfant sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les lève-vitres électriques. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: lorsque vous fermez les vitres électriques, vérifiez l'absence d'obstacle et assurez-vous que les enfants et animaux domestiques sont à l'écart des baies de vitre.



Appuyez sur la commande pour ouvrir la vitre. Soulevez la commande pour fermer la vitre.

Pour réduire le bruit du vent ou des vibrations qui se produit lorsqu'une seule vitre est ouverte, entrouvrez la vitre opposée.

Ouverture à une impulsion (le cas échéant)

Enfoncez complètement le commutateur et relâchez-le. Appuyez de nouveau sur le commutateur ou soulevez-le pour stopper la vitre.

Fermeture à une impulsion (le cas échéant)

Soulevez complètement le commutateur et relâchez-le. Appuyez sur le commutateur ou soulevez-le de nouveau pour arrêter la vitre.

Réinitialisation de la fermeture à une impulsion

Démarrez le moteur.

1. Soulevez et maintenez le commutateur de vitre jusqu'à la fermeture complète de la vitre de porte. Maintenez le commutateur pendant quelques secondes une fois que la vitre est fermée.
2. Relâchez le commutateur de lève-vitre.
3. Appuyez sur le commutateur de lève-vitre et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'ouverture complète de la vitre de porte.
4. Relâchez le commutateur de lève-vitre.
5. Soulevez et maintenez le commutateur jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
6. Testez le bon fonctionnement des vitres en exécutant les fonctions d'ouverture et fermeture à impulsion.

Verrouillage des vitres arrière



Appuyez sur le bouton de commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes de vitres arrière. Il s'allume lorsque vous verrouillez les commandes de vitre arrière.

Fonction anti-pincement (le cas échéant)

La fenêtre s'arrête et fonctionne dans le sens inverse si un obstacle est détecté.

Neutralisation de la fonction anti-pincement



AVERTISSEMENT: si vous neutralisez la fonction anti-pincement, la vitre n'inverse pas son mouvement si un obstacle est détecté. Faites attention lorsque vous fermez les vitres afin d'éviter toute blessure corporelle et tout dommage sur votre véhicule.

Tirez le commutateur de vitre et maintenez-le en haut pendant quelques secondes jusqu'à ce que la vitre soit en position anti-pincement. La vitre remonte sans protection anti-pincement. La vitre s'arrête si vous relâchez le commutateur avant la fermeture complète de la vitre.

Vitres et rétroviseurs

Réinitialisation de la fonction anti-pincement



AVERTISSEMENT: La fonction anti-pincement est désactivée jusqu'à ce que la mémoire soit réinitialisée. Faites attention lorsque vous fermez les vitres afin d'éviter toute blessure corporelle et tout dommage sur votre véhicule.

Si vous avez débranché la batterie, vous devez réinitialiser individuellement la mémoire anti-pincement de chaque vitre.

1. Soulevez le contacteur et maintenez-le dans cette position jusqu'à la fermeture totale de la vitre.
2. Relâchez le contacteur.
3. Soulevez le contacteur et maintenez-le à nouveau levé pendant quelques secondes.
4. Relâchez le contacteur.
5. Soulevez le contacteur et maintenez-le à nouveau levé pendant quelques secondes.
6. Relâchez le contacteur.
7. Appuyez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'ouverture totale de la vitre.

8. Soulevez le contacteur et maintenez-le dans cette position jusqu'à la fermeture totale de la vitre.
9. Relâchez le contacteur.
10. Ouvrez la vitre et essayez ensuite de la fermer à l'aide de la fermeture à impulsion.

Note : Répétez la procédure si la vitre ne se ferme pas lorsque vous utilisez la fonctionnalité de fermeture à une impulsion.

Temporisation des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de vitre pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact ou jusqu'à l'ouverture d'une des portes avant.

OUVERTURE ET FERMETURE GLOBALES (LE CAS ÉCHÉANT)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour ouvrir et fermer les vitres lorsque le contact est coupé.

Vous pouvez activer et désactiver cette fonction depuis l'écran tactile ou l'écran d'information, selon la configuration de votre véhicule. Voir **Généralités** (page 123).

Ouverture générale

Pour ouvrir les vitres et entrouvrir le toit ouvrant :

1. Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et relâchez-le.
2. Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et maintenez-le enfoncé.
3. Relâchez le bouton lorsque le mouvement commence.

Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage pour stopper la fonction d'ouverture.

Note : L'ouverture générale fonctionne brièvement lorsque vous déverrouillez votre véhicule à l'aide de la télécommande.

Fermeture générale



AVERTISSEMENT: lorsque vous fermez les vitres électriques, vérifiez l'absence d'obstacle et assurez-vous que les enfants et animaux domestiques sont à l'écart des baies de vitre.

Pour fermer les vitres et le toit ouvrant :

Vitres et rétroviseurs

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande et maintenez-le enfoncé.
2. Relâchez le bouton lorsque le mouvement commence.

Appuyer sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage pour stopper la fonction de fermeture.

Note : La fonction anti-pincement est également activée lors de la fermeture générale.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

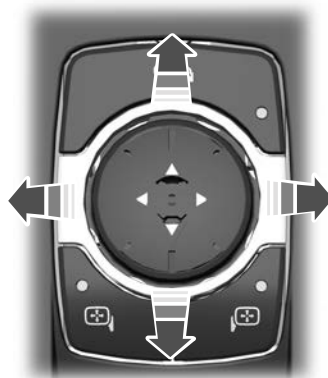
Rétroviseurs extérieurs électriques



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs pendant la conduite. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



- A Rétroviseur côté gauche
B Rétroviseur côté droit



Appuyez sur les flèches pour régler le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la vitre de la porte. Veillez à engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez à sa position d'origine.

Rétroviseurs à rabattement automatique (le cas échéant)

Les rétroviseurs se rabattent automatiquement vers la vitre lorsque vous placez la transmission en position de stationnement (P), vous coupez le contact, vous ouvrez et fermez la porte conducteur et vous verrouillez le véhicule. Les rétroviseurs se déploient automatiquement en position de conduite lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous ouvrez et fermez la porte conducteur.

Vous pouvez activer et désactiver cette fonction depuis l'écran tactile ou l'écran d'information, selon la configuration de votre véhicule. Voir **Généralités** (page 123).

Vitres et rétroviseurs

Vous pouvez rabattre les rétroviseurs à la demande en appuyant sur la commande de rétroviseur électrique rabattable sur la porte. La commande s'allume et les rétroviseurs se rabattent contre la vitre. Appuyez de nouveau sur la commande pour déplier les rétroviseurs. Le voyant lumineux de la commande s'éteint.

Note : *Si vous rabattez les rétroviseurs à la demande à l'aide de la commande électrique de rabatement quand la fonction automatique est activée, vous devez utiliser à nouveau la commande pour les déployer.*

Rétroviseur instable

Si vous rabattez manuellement vos rétroviseurs électriques rabattables, ils risquent de ne pas fonctionner correctement, même après leur repositionnement. Vous devez les réinitialiser dans les cas suivants :

- Les rétroviseurs vibrent pendant la conduite.
- Les rétroviseurs sont instables.
- Les rétroviseurs ne restent pas dans la position rabattue ou déployée.
- L'un des rétroviseurs n'est pas dans sa position normale pour la conduite.

Pour réinitialiser la fonction électrique de rabatement, utilisez la commande de rétroviseur électrique rabattable pour rabattre et déployer les rétroviseurs. Il est possible que vous entendiez un bruit fort lorsque vous réinitialisez les rétroviseurs électriques rabattables. Ceci est normal. Répétez cette procédure si nécessaire chaque fois que les rétroviseurs sont rabattus manuellement.

Rétroviseurs extérieurs chauffants (le cas échéant)

Voir **Rétroviseurs extérieurs chauffants** (page 182).

Rétroviseurs préréglés (le cas échéant)

Vous pouvez enregistrer et rappeler les positions du rétroviseur grâce à la fonction de mémorisation.

Rétroviseurs avec témoin d'indicateur de direction (le cas échéant)

Lorsque vous activez un clignotant, la partie extérieure du boîtier du rétroviseur correspondant clignote également.

Feux de bas de porte (le cas échéant)

Les ampoules situées sur la partie inférieure du boîtier de rétroviseur s'allument lorsque vous utilisez l'émetteur pour déverrouiller les portes ou lorsque vous ouvrez une porte.

Détection angle mort (le cas échéant)

Voir **Système d'informations d'angle mort** (page 341).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs pendant la conduite. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Note : *Ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

Vitres et rétroviseurs

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur selon vos préférences. Certains rétroviseurs possèdent un second point de pivotement. Cela vous permet de modifier l'orientation du rétroviseur vers le haut ou le bas et d'un côté ou de l'autre.

Rétroviseur à atténuation manuelle

Tirez vers vous la languette située sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule.

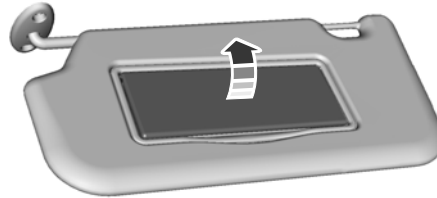
Rétroviseur à atténuation automatique (le cas échéant)

Note: Ne bloquez pas les capteurs sur l'avant et sur l'arrière du rétroviseur. Un passager sur le siège arrière central ou un appui-tête central arrière relevé peut également empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur s'assombrit pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule. Il reprend sa teinte normale une fois que la source lumineuse a disparu ou lorsque vous passez la marche arrière (R).

PARE-SOLEIL

Eclairage du miroir de courtoisie (le cas échéant)



E162197

Soulevez le cache pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (LE CAS ÉCHÉANT)

AVERTISSEMENT: Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec le toit ouvrant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Lors de la fermeture du toit ouvrant, assurez-vous qu'il n'y a pas d'obstacle à la fermeture et qu'aucun enfant ou animal ne se trouve à proximité de la baie de toit.

Les commandes de toit ouvrant et de pare-soleil sont situées sur la console de pavillon.

Le toit ouvrant et le pare-soleil sont équipés d'une fonctionnalité d'ouverture et de fermeture à impulsion. Appuyez sur la commande une deuxième fois pour les arrêter pendant le fonctionnement à impulsion.

Vitres et rétroviseurs

Ouverture et fermeture du toit ouvrant



- A Ouverture du toit ouvrant.** Appuyez sur la commande et relâchez-la pour ouvrir le toit ouvrant.
- B Entrouverture/fermeture du toit ouvrant.** Appuyez sur la commande et relâchez-la pour entrouvrir ou fermer le toit ouvrant.

- C Ouverture du pare-soleil.** Appuyez sur la commande et relâchez-la pour ouvrir le pare-soleil. Le pare-soleil s'ouvre automatiquement avec le toit ouvrant. Vous pouvez également ouvrir le pare-soleil en laissant le toit ouvrant fermé.
- D Fermeture du pare-soleil.** Appuyez sur la commande et relâchez-la pour fermer le pare-soleil.

Note : Le pare-soleil s'arrête juste avant d'être complètement ouvert pour le confort des passagers arrière. Pour ouvrir complètement le pare-soleil, appuyez à nouveau sur la commande.

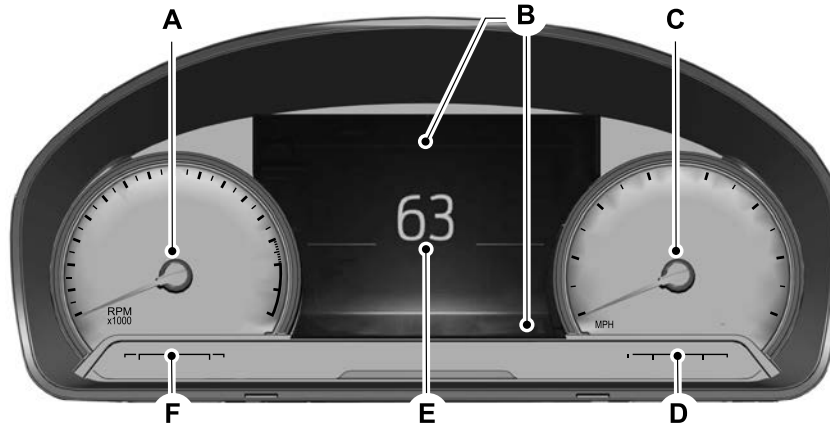
Fonction anti-pincement

Le toit ouvrant s'arrête automatiquement pendant la fermeture. Le mouvement est inversé sur une certaine distance en cas d'obstacle.

Appuyez sur la partie avant de la commande et maintenez-la enfoncée dans les deux secondes avant l'activation de la fonction anti-pincement afin de neutraliser cette fonction. Lorsque la fonction anti-pincement est active, la force de fermeture s'accroît avec chacune des trois occasions suivantes où vous fermez le toit ouvrant.

Combiné des instruments

INSTRUMENTS - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 6,5 POUCES



- A Compte-tours.
- B Barre d'informations.
- C Compteur de vitesse.
- D Jauge de carburant.
- E Ecran d'information.
- F Thermomètre de liquide de refroidissement moteur.

Combiné des instruments

Barre d'informations

Affiche des informations sur la navigation, la température d'air extérieur, le compteur kilométrique et l'autonomie de carburant.

Ecran d'information

Des informations s'affichent en fonction des réglages de votre véhicule. Voir **Généralités** (page 123).

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant se trouvant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de remplissage.

Note : *l'indication de la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule roule ou se trouve en pente.*

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant s'affiche et retentit lorsque l'autonomie est atteinte 120 km pour MyKey, et 80 km, 40 km, 20 km et 0 km pour toutes les clés du véhicule.

Note : *le rappel de bas niveau de carburant peut apparaître à différents endroits de la jauge de carburant, selon les conditions d'économie de carburant. Cette variation est normale.*

Autonomie

Indique la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avec le carburant restant dans le réservoir. Le changement de type de conduite peut non seulement faire diminuer la valeur mais aussi la faire augmenter ou rester constante pendant un certain temps.

Thermomètre de liquide de refroidissement moteur



AVERTISSEMENT: ne déposez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Patientez 10 minutes afin de laisser le circuit de refroidissement refroidir.

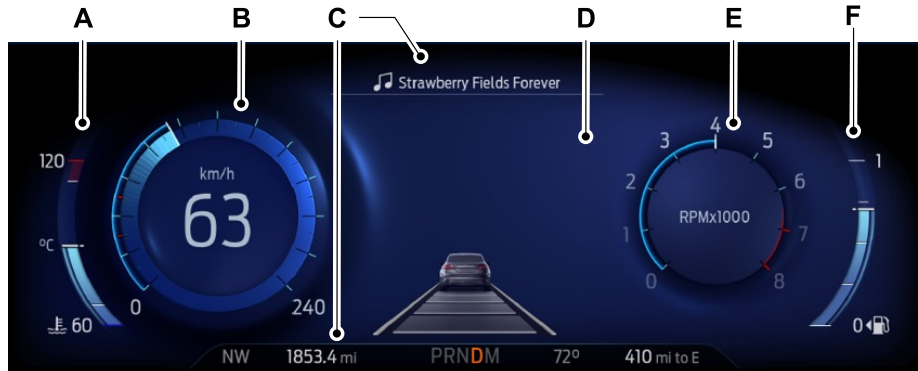
Couvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter tout risque de brûlure et déposez lentement le bouchon. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur de niveau se situe dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès que possible, coupez le moteur et laissez le moteur refroidir.

INSTRUMENTS - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 12,3 POUCES

Note : *Les écrans peuvent apparaître légèrement différents selon la région ou vos réglages personnels.*

Combiné des instruments



- A Thermomètre de liquide de refroidissement.
- B Compteur de vitesse.
- C Barre d'informations.
- D Ecran d'information.
- E Compte-tours.
- F Jauge de carburant.

Combiné des instruments

Barre d'informations

Affiche des informations sur la source audio actuelle, la navigation, la température d'air extérieur, le compteur kilométrique et l'autonomie de carburant.

Ecran d'information

Les informations qui s'affichent dépendent de la vue des indicateurs et des réglages à la demande. Voir **Généralités** (page 123).

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant se trouvant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de remplissage.

Note : *l'indication de la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule roule ou se trouve en pente.*

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant s'affiche et retentit lorsque l'autonomie est atteinte 120 km pour MyKey, et 80 km, 40 km, 20 km et 0 km pour toutes les clés du véhicule.

Note : *le rappel de bas niveau de carburant peut apparaître à différents endroits de la jauge de carburant, selon les conditions d'économie de carburant. Cette variation est normale.*

Autonomie

Indique la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avec le carburant restant dans le réservoir. Le changement de type de conduite peut non seulement faire diminuer la valeur mais aussi la faire augmenter ou rester constante pendant un certain temps.

Thermomètre de liquide de refroidissement moteur



AVERTISSEMENT : ne déposez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Patientez 10 minutes afin de laisser le circuit de refroidissement refroidir.

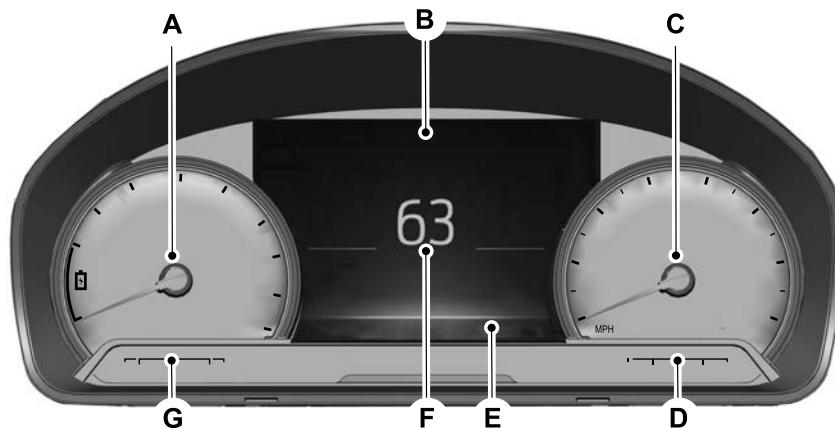
Couvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter tout risque de brûlure et déposez lentement le bouchon. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. A la température de fonctionnement normale, l'indicateur de niveau se situe dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès que possible, coupez le moteur et laissez le moteur refroidir.

INSTRUMENTS - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)/ VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV), VÉHICULES AVEC ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 6,5 POUCES

Note : *Les écrans peuvent apparaître légèrement différents selon la région.*

Combiné des instruments



- A Jauge de puissance.
- B Barre d'informations.
- C Compteur de vitesse.
- D Jauge de carburant.
- E Jauge de la batterie et plage de conduite du véhicule.
- F Ecran d'information.
- G Thermomètre de liquide de refroidissement moteur.

Combiné des instruments

Jauge de puissance

La jauge d'énergie affiche l'énergie sur les roues lors de l'accélération ou du maintien de la vitesse. Lorsque vous ralentissez en soulevant votre pied de la pédale d'accélérateur ou en appuyant sur le frein, la jauge affiche l'énergie saisie par le système de freinage à récupération et renvoyée à la batterie haute tension.

Barre d'informations

Affiche des informations sur la navigation, la température d'air extérieur, le compteur kilométrique et l'autonomie de carburant.

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant se trouvant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de remplissage.

Note : l'indication de la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule roule ou se trouve en pente.

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant s'affiche et retentit lorsque l'autonomie est atteinte 120 km pour MyKey, et 80 km, 40 km, 20 km et 0 km pour toutes les clés du véhicule.

Note : le rappel de bas niveau de carburant peut apparaître à différents endroits de la jauge de carburant, selon les conditions d'économie de carburant. Cette variation est normale.

Jauge de batterie

La jauge de la batterie haute tension affiche le montant total de charge associé à votre plage de conduite uniquement électronique disponible. Une pleine charge représente la quantité totale d'énergie pouvant être obtenue à partir d'une source de charge externe, quand vous branchez votre véhicule. Lorsque la jauge devient vide, le groupe motopropulseur passe automatiquement en fonctionnement hybride. Voir

Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable (page 220).

Plage de conduite du véhicule



L'autonomie du véhicule indique la distance estimée que peut parcourir votre véhicule avec l'énergie actuellement disponible. Les estimations varient en fonction de l'énergie utilisée lors de la conduite.

Les changements de type de conduite peuvent non seulement faire diminuer les valeurs mais aussi les faire augmenter ou rester constantes pendant un certain temps.

Le montant d'énergie utilisé en conduite est affecté par :

- des accélérations ou freinages doux ou agressifs ;
- la vitesse du véhicule ;
- L'utilisation d'accessoires, comme la climatisation.
- La température ambiante et d'autres conditions météorologiques.

Combiné des instruments

- La conduite en ville ou sur autoroute.
- La conduite sur des routes en pente.

Note : *Il est normal que les estimations de plage de véhicule varient en raison des changements dans l'utilisation moyenne de l'énergie. C'est la raison pour laquelle vous voyez différentes estimations de plage chaque fois que vous remplissez votre réservoir de carburant ou que vous chargez complètement votre batterie.*

Autonomie en essence.

Indique la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avec le carburant restant dans le réservoir.

Autonomie électrique

Indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir en mode électrique uniquement avec le moteur coupé.

Ecran d'information

Des informations s'affichent en fonction des réglages de votre véhicule. Voir **Généralités** (page 123).

Thermomètre de liquide de refroidissement moteur



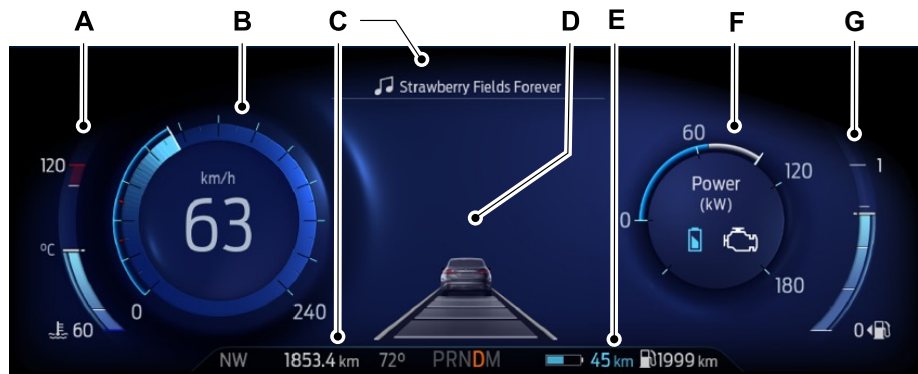
AVERTISSEMENT: ne déposez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Patientez 10 minutes afin de laisser le circuit de refroidissement refroidir. Couvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter tout risque de brûlure et déposez lentement le bouchon. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. A la température de fonctionnement normale, l'indicateur de niveau se situe dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès que possible, coupez le moteur et laissez le moteur refroidir.

INSTRUMENTS - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)/ VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV), VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 12,3 POUCES

Note : *Les écrans peuvent apparaître légèrement différents selon la région ou vos réglages personnels.*

Combiné des instruments



- A Thermomètre de liquide de refroidissement.
- B Compteur de vitesse.
- C Barre d'informations.
- D Ecran d'information.
- E Jauge de la batterie et plage de conduite du véhicule.
- F Jauge de puissance.
- G Jauge de carburant.

Combiné des instruments

Barre d'informations

Affiche des informations sur la source audio actuelle, la navigation, la température d'air extérieur, le compteur kilométrique et l'autonomie de carburant.

Ecran d'information

Les informations qui s'affichent dépendent de la vue des indicateurs et des réglages à la demande. Voir **Généralités** (page 123).

Thermomètre de liquide de refroidissement moteur



AVERTISSEMENT: Ne déposez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Patientez 10 minutes afin de laisser le circuit de refroidissement refroidir. Couvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter tout risque de brûlure et déposez lentement le bouchon. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. A la température de fonctionnement normale, l'indicateur de niveau se situe dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès que possible, coupez le moteur et laissez le moteur refroidir.

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant se trouvant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de remplissage.

Note : L'indication de la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule roule ou se trouve en pente.

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant s'affiche et retentit lorsque l'autonomie est atteinte 120 km pour MyKey, et 80 km, 40 km, 20 km et 0 km pour toutes les clés du véhicule.

Note : Le rappel de bas niveau de carburant peut apparaître à différents endroits de la jauge de carburant, selon les conditions d'économie de carburant. Cette variation est normale.

Jauge de batterie

La jauge de la batterie haute tension affiche le montant total de charge associé à votre plage de conduite uniquement électronique disponible. Une pleine charge représente la quantité totale d'énergie pouvant être obtenue à partir d'une source de charge externe, quand vous branchez votre véhicule. Lorsque la jauge devient vide, le groupe motopropulseur passe automatiquement en fonctionnement hybride. Voir

Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable (page 220).

Plage de conduite du véhicule



Combiné des instruments

L'autonomie du véhicule indique la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avec l'énergie actuellement disponible. Les estimations peuvent varier en fonction de l'énergie utilisée lors de la conduite.

Les changements de type de conduite peuvent non seulement faire diminuer les valeurs mais aussi les faire augmenter ou rester constantes pendant un certain temps.

Le montant d'énergie utilisé en conduite est affecté par :

- des accélérations ou freinages doux ou agressifs ;
- la vitesse du véhicule ;
- l'utilisation d'accessoires, comme la climatisation ;

- la température ambiante et d'autres conditions météorologiques ;
- la conduite en ville ou sur autoroute ;
- la conduite sur des routes en pente.

Note : *Il est normal que les estimations de plage de véhicule varient en raison des changements dans l'utilisation moyenne de l'énergie. C'est la raison pour laquelle vous voyez différentes estimations de plage chaque fois que vous remplissez votre réservoir de carburant ou que vous chargez complètement votre batterie.*

Autonomie en essence.

Indique la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avec le carburant restant dans le réservoir.

Autonomie électrique

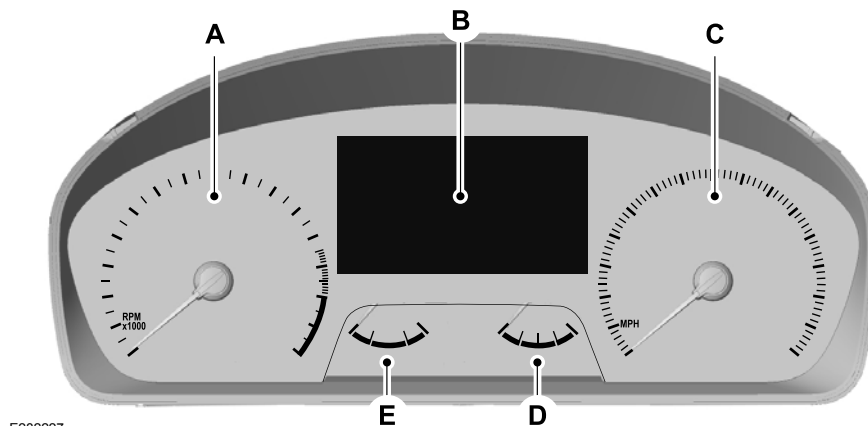
Indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir en mode électrique uniquement avec le moteur coupé.

Jauge de puissance

La jauge d'énergie affiche l'énergie sur les roues lors de l'accélération ou du maintien de la vitesse. L'énergie de la batterie haute tension et les contributions en énergie du moteur sont différenciées par une couleur et regroupées pour indiquer l'énergie totale sur les roues. Lorsque vous ralentissez en soulevant votre pied de la pédale d'accélérateur ou en appuyant sur le frein, l'énergie saisie par le système de freinage à récupération et renvoyée à la batterie haute tension s'affiche en vert.

Combiné des instruments

INSTRUMENTS - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 4,2 POUCES



- A Compte-tours.
- B Ecran d'information.
- C Compteur de vitesse.
- D Jauge de carburant.
- E Thermomètre de liquide de refroidissement moteur.

Combiné des instruments

Ecran d'information

Des informations s'affichent en fonction des réglages de votre véhicule. Voir **Généralités** (page 123).

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant se trouvant dans le réservoir.

La flèche à côté du symbole de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de remplissage.

Note : *l'indication de la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule roule ou se trouve en pente.*

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant s'affiche et retentit lorsque l'autonomie est atteinte 120 km pour MyKey, et 80 km, 40 km, 20 km et 0 km pour toutes les clés du véhicule.

Note : *le rappel de bas niveau de carburant peut apparaître à différents endroits de la jauge de carburant, selon les conditions d'économie de carburant. Cette variation est normale.*

Thermomètre de liquide de refroidissement moteur

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. A la température de fonctionnement normale, l'indicateur de niveau se situe dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès que possible, coupez le moteur et laissez le moteur refroidir.



AVERTISSEMENT: ne déposez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Patientez 10 minutes afin de laisser le circuit de refroidissement refroidir. Couvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter tout risque de brûlure et déposez lentement le bouchon. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS

Les témoins et indicateurs suivants vous avertissent d'un état du véhicule susceptible de devenir grave. Certains voyants s'allument lorsque vous démarrez le véhicule pour indiquer qu'ils fonctionnent correctement. Si certains témoins restent allumés après avoir démarré votre véhicule, consultez les données concernant le témoin du système correspondant pour plus d'informations.

Note : *certains témoins s'affichent sur l'écran d'information et fonctionnent comme des témoins d'avertissement mais ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.*

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)



Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du système en cours.

Il s'allume en blanc lorsque vous activez le système de régulateur de vitesse adaptatif. S'éteint lorsque le régulateur de vitesse est désactivé.

Combiné des instruments

Il s'allume en vert lorsque vous enclenchez le système de régulateur de vitesse adaptatif. Il s'éteint lorsque vous désenclenchez le système de régulateur de vitesse.

Système de freinage antiblocage



S'il s'allume pendant la conduite, cela indique une erreur du système. Le système de freinage normal (sans ABS) reste totalement opérationnel, sauf si le témoin du système de freinage s'allume également. Faites contrôler le système par un concessionnaire agréé.

Commande de feux de route automatiques (le cas échéant)



Il s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Maintien automatique actif



S'allume quand le système maintient votre véhicule en position stationnaire.

Maintien automatique indisponible



Il s'allume lorsque le système est sous tension, mais n'est pas disponible pour maintenir le véhicule stationnaire.

Auto Start-Stop (le cas échéant)



Il s'allume lorsque le moteur s'arrête ou lorsqu'un message s'affiche.

Batterie



S'il s'allume pendant la conduite, cela indique une erreur du système. Coupez tous les accessoires électriques inutiles et faites immédiatement contrôler le système par un concessionnaire agréé.

Détection angle mort (le cas échéant)



Il s'allume lorsque vous désactivez cette fonction ou lorsqu'un message s'affiche.

Témoin de système de freinage



AVERTISSEMENT: Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances de freinage peuvent être sensiblement réduites. Une distance plus longue sera peut-être nécessaire pour arrêter votre véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible. Conduire sur de longues distances avec le frein de stationnement serré peut entraîner une défaillance du freinage, avec des risques de blessures corporelles.

Note : *les indicateurs varient en fonction de la région.*

Ce témoin a deux fonctions et s'allume lorsque :

- Vous serrez le frein de stationnement avec le contact établi.
- Si votre véhicule présente une défaillance des freins ou un niveau de liquide de frein bas, quelle que soit la position du frein de stationnement.

Combiné des instruments

BRAKE



Si ce témoin s'allume pendant la conduite, assurez-vous que le frein de stationnement n'est pas serré. Assurez-vous que le frein de stationnement est désactivé. Faites contrôler votre véhicule dès que possible si ce témoin reste allumé.

Régulateur de vitesse (le cas échéant)



Il s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Indicateur de direction



Il s'allume lorsque vous activez le clignotant gauche ou droit, ou les feux de détresse. S'ils restent allumés ou clignotent plus rapidement, vérifiez si une ampoule a grillé.

Fluide d'échappement diesel (le cas échéant)



Il s'allume lorsque le niveau d'AdBlue est bas. Si le niveau d'AdBlue® est insuffisant, cela indique un dysfonctionnement du système.

Porte ouverte



Il s'allume lorsque le contact est mis et qu'une porte n'est pas complètement fermée.

Frein de stationnement électrique

Note : les indicateurs varient en fonction de la région.



S'allume ou clignote lorsque le frein de stationnement électrique présente une erreur système. Voir



Frein de stationnement électrique (page 277).

Température du liquide de refroidissement moteur ou du moteur électrique



Il s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement de votre véhicule est élevée. Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 423).

Huile moteur



Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche ou pendant la conduite, il indique une erreur du système. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 422).

Note : s'il s'allume bien que le niveau soit correct, ne reprenez pas la route. Faites contrôler immédiatement le système.

Charge EV (le cas échéant)



S'allume lorsque vous activez cette fonction. Voir **Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable** (page 220).

EV plus tard (le cas échéant)



S'allume lorsque vous activez cette fonction. Voir **Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable** (page 220).

Combiné des instruments

EV maintenant (le cas échéant)



S'allume lorsque vous activez cette fonction. Voir **Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable** (page 220).

Bouclage de ceinture de sécurité



Il s'allume, accompagné d'un signal sonore, pour vous rappeler d'attacher votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de ceintures de sécurité non bouclées** (page 37).

Bouclage de ceinture de sécurité arrière (le cas échéant)



S'allume, accompagné d'un signal sonore, pour signaler que les ceintures de sécurité arrière ne sont pas bouclées.

Airbag avant



S'il ne s'allume pas quand vous mettez le contact ou s'il clignote en continu ou demeure allumé une fois que le moteur tourne, cela indique un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Projecteurs antibrouillard (le cas échéant)



Il s'allume lorsque les projecteurs antibrouillard avant sont activés.

Témoin d'avertissement de verglas (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Même si la température s'élève à plus de 4°C, rien ne garantit que la route ne présente aucun danger causé par un temps peu clément.



Il s'allume lorsque la température d'air extérieur est inférieure ou égale à 4°C.

Témoin de bougie de préchauffage (le cas échéant)



Lorsque la clé est en position ON, il s'allume si l'aide de la bougie de préchauffage est nécessaire au démarrage. Attendez que le témoin s'éteigne avant de démarrer.

Une fois le moteur démarré, ce témoin doit s'éteindre. Lorsque le moteur est froid, le témoin doit toujours s'allumer brièvement.

Feux de route



Il s'allume lorsque vous activez les feux de route. Ce témoin clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Capot ouvert



Ce témoin s'allume lorsque le contact est mis et que le capot n'est pas complètement fermé.

Feux allumés



S'allume lorsque vous activez les feux de croisement ou les feux de stationnement.

Hayon ouvert



Il s'allume lorsque le hayon n'est pas complètement fermé.

Avertissement de feux de croisement



Il s'allume si une ampoule de feu de croisement ne fonctionne pas correctement.

Combiné des instruments

Bas niveau de carburant



Il s'allume lorsque le niveau de carburant est faible ou que le réservoir est presque vide. Faites le plein de carburant dès que possible.

Témoin de faible pression des pneus



s'allume lorsque la pression des pneus est faible. Si ce témoin reste allumé lorsque le moteur est en marche ou pendant la conduite, contrôlez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume également brièvement lorsque vous mettez le contact pour confirmer son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas lorsque vous mettez le contact ou s'il se met soudainement à clignoter, faites contrôler le système par un concessionnaire agréé.

Niveau de liquide de lave-glace bas



Il s'allume lorsque le niveau de liquide de lave-glace de pare-brise est bas.

Témoin d'anomalie de fonctionnement



Si ce témoin s'allume alors que le moteur tourne, il indique une anomalie. Le système de diagnostics embarqués a détecté un dysfonctionnement du système antipollution du véhicule. S'il clignote, cela indique que le moteur connaît peut-être des ratés. Des températures de gaz d'échappement accrues pourraient endommager le convertisseur catalytique ou d'autres composants du véhicule. Evitez les accélérations et décélérations brusques et faites réparer immédiatement votre véhicule.

Défaillance du groupe motopropulseur



Il s'allume si le système détecte une anomalie du groupe motopropulseur ou du système 4WD/AWD. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.

Prêt pour conduire (le cas échéant)



Il s'allume lorsque vous avez mis le contact et que votre véhicule est prêt pour la conduite. Un message correspondant peut s'afficher pour confirmer que le véhicule est prêt pour la conduite.

Feux arrière de brouillard



Il s'allume lorsque les feux de brouillard arrière sont activés.

Indicateur de changement de vitesses (le cas échéant)



Il s'allume pour vous informer que le passage à un rapport supérieur ou inférieur, comme indiqué,



permettrait de réaliser une meilleure économie de carburant et d'atteindre un niveau moins élevé d'émissions de CO₂. Il ne

s'allume pas en cas d'accélération rapide, lorsque vous freinez ou lorsque vous appuyez sur la pédale d'embrayage.

Combiné des instruments

Contrôle de stabilité



Il clignote lorsque le système est actif. Si le témoin reste allumé ou ne s'allume pas lorsque vous mettez le contact, cela indique une erreur du système. Le système se désactive pendant toute la durée de l'erreur. Faites contrôler immédiatement le système. Voir **Utilisation du programme de stabilité électronique** (page 289).

Contrôle de stabilité désactivé



Il s'allume lorsque vous désactivez le système. Il s'éteint lorsque vous réactivez le système ou que vous coupez le contact. Voir **Utilisation du programme de stabilité électronique** (page 289).

Stopper SVP maintenant (le cas échéant)



Il s'allume en cas de panne ou de défaillance d'un composant électrique pouvant entraîner l'arrêt du véhicule ou l'entrée dans un mode de fonctionnement limité. Dans certains cas, un message s'affiche également.

Véhicule branché (le cas échéant)



Il s'allume quand votre véhicule est branché. Un message correspondant peut s'afficher si vous tentez de démarrer votre véhicule.

Eau dans le carburant (le cas échéant)



Il s'allume en cas de présence excessive d'eau dans le filtre à carburant. Vidangez immédiatement cette eau.

SIGNAUX SONORES ET INDICATEURS

Alerte pour les véhicules sans clé

L'avertisseur sonore retentit deux fois lorsque vous sortez de votre véhicule avec la clé passive et que le contact du véhicule est en position ON, ce qui indique qu'il est toujours en marche. L'avertisseur sonore retentit également deux fois lorsque vous sortez de votre véhicule et tentez de verrouiller les portes manuellement alors que la clé passive est restée à l'intérieur. Les portes ne se verrouillent pas si la clé passive est restée à l'intérieur du véhicule.

Signal acoustique d'avertissement de phares allumés

Il retentit lorsque vous sortez la clé du véhicule si vous avez laissé les phares ou les feux de stationnement allumés.

Affichages d'informations

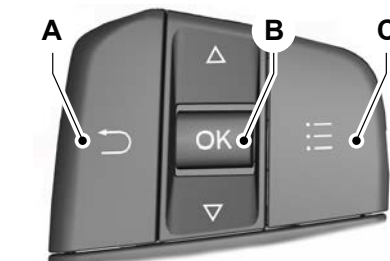
GÉNÉRALITÉS - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 4,2 POUCES



AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Vous pouvez commander divers systèmes de votre véhicule avec les boutons situés sur le côté droit du volant de direction. L'écran d'information affiche les informations correspondantes.

Commandes de l'écran d'informations



E250032

- A Touche Retour.
- B Touche OK.
- C Touche menu.

Touche Retour

Utilisez sur la touche Retour pour reculer ou quitter.

Touche OK

Utilisez la touche **OK** pour opérer une sélection. Vous pouvez aussi utiliser cette touche pour faire défiler un menu.

Touche Menu

Utilisez la touche de menu dans l'écran principal pour afficher le sous-menu.

Menu Affichage



Cette icône indique si les fonctions sont activées ou désactivées. Lorsque la case est cochée, la fonction est activée ; lorsqu'elle n'est pas cochée, la fonction est désactivée.

Note : Certaines options peuvent sembler différentes ou pas du tout si les éléments sont optionnels.

Note : Certaines options du menu MyKey n'apparaissent que si MyKey est activé et qu'au moins une clé MyKey est programmée.

Affichages d'informations

Nouveau Trip

Nouveau Trip	
Ordinateur de bord 1	
Ordinateur de bord 2	
Effacer valeurs individuelles	Sélection de votre réglage
Configurer vue	Sélection de votre réglage

- Compteur journalier - Enregistre la distance parcourue pour des parcours donnés ou la distance totale depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Durée conduite - Enregistre le temps passé pour des parcours donnés ou le temps total depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Consommation moyenne - Indique la consommation de carburant moyenne pour des parcours donnés ou la consommation de carburant moyenne depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Vitesse moyenne - Indique la vitesse du véhicule moyenne pour des parcours donnés ou la vitesse du véhicule moyenne depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Autonomie - Indique la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avec le carburant restant dans le réservoir. Le changement de type de conduite peut non seulement faire diminuer la valeur mais aussi la faire augmenter ou rester constante pendant un certain temps.

Note : Maintenez **OK** enfoncé pour réinitialiser l'historique de carburant et l'économie de carburant moyenne.

Affichages d'informations

MyView

MyView	
Compteur digital	
Économie carburant	
Ordinateur de bord/audio	
Guide éco	
Écran vide	

Assistance conducteur

Assist. conduc.	
Guide éco	Sélection de votre réglage

Système de navigation

Navigation
Options de menu couvertes dans le chapitre SYNC. Voir Navigation (page 528).

Affichages d'informations

Systeme audio

Audio
Options de menu couvertes dans le chapitre SYNC. Voir Réglages (page 540).

Téléphone

Téléphone
Options de menu couvertes dans le chapitre SYNC. Voir Téléphone (page 526).

Réglages

Réglages		
Information	Informations sur l'état du véhicule. Sélection de votre réglage.	
Affichage	Langue	Sélection de votre réglage
	Unité	
	Unité de température	
	Pression pneus	
Assistance conducteur	Sélection de votre réglage	
Entretien véhicule	Durée de l'huile	Sélection de votre réglage

Affichages d'informations

Réglages		
	Pression pneus	
MyKey	Info MyKey	
	Créer MyKey	

Note : les réglages de l'écran tactile vous permet d'accéder à des réglages supplémentaires du véhicule. Voir **Réglages** (page 540).

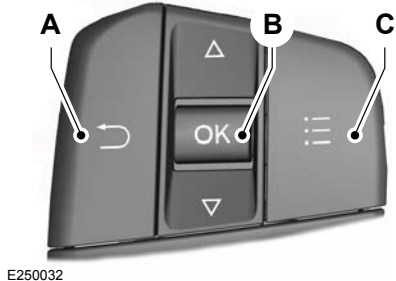
GÉNÉRALITÉS - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 4,2 POUCES/SYNC 2.5

⚠ AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous

vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Les boutons du menu d'action rapide (QAM) situés sur le côté droit du volant de direction vous permettent de contrôler divers systèmes de votre véhicule. L'écran d'information affiche les informations correspondantes.

Commandes de l'écran d'informations



- A Touche Retour.
- B Touche OK.
- C Touche menu.

Affichages d'informations

Touche Retour

Utilisez sur la touche Retour pour reculer ou quitter.

Touche OK

Utilisez la touche **OK** pour opérer une sélection. Vous pouvez aussi utiliser cette touche pour faire défiler un menu.

Touche Menu

Utilisez la touche de menu dans l'écran principal pour afficher le sous-menu.

Menu d'écran 4 pouces



Cette icône indique si les fonctions sont activées ou désactivées.

Lorsque la case est cochée, la fonction est activée ; lorsqu'elle n'est pas cochée, la fonction est désactivée.

Note : Certaines options peuvent sembler différentes ou pas du tout si les éléments sont optionnels.

Note : certaines options du menu MyKey n'apparaissent que si MyKey est activé et qu'au moins une clé MyKey est programmée.

Affichages d'informations

Nouveau Trip

Nouveau Trip	
Ordinateur de bord 1	
Ordinateur de bord 2	
Effacer valeurs individuelles	Sélection de votre réglage
Configurer vue	Sélection de votre réglage

- Compteur journalier - Enregistre la distance parcourue pour des parcours donnés ou la distance totale depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Durée conduite - Enregistre le temps passé pour des parcours donnés ou le temps total depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Consommation moyenne - Indique la consommation de carburant moyenne pour des parcours donnés ou la consommation de carburant moyenne depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Vitesse moyenne - Indique la vitesse du véhicule moyenne pour des parcours donnés ou la vitesse du véhicule moyenne depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Autonomie - Indique la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avec le carburant restant dans le réservoir. Le changement de type de conduite peut non seulement faire diminuer la valeur mais aussi la faire augmenter ou rester constante pendant un certain temps.

Note : Maintenez **OK** enfoncé pour réinitialiser l'historique de carburant et l'économie de carburant moyenne.

Affichages d'informations

MyView

MyView	
Indic. vitesse numérique	
Économie carburant	
Ordinateur de bord/audio	
Guide éco	
Écran vide	

Assistance conducteur

Nouveau Trip	
Anti-patinage	
Contrôle descente	
BLIS	Sélection de votre réglage
Assistant pré-collision	Sélection de votre réglage
Recon. panneaux sign.	Sélection de votre réglage
Système maintien de voie	Sélection de votre réglage
Driver Alert	
Avert. mauvais sens	

Affichages d'informations

Nouveau Trip	
Assistant en descente	
Démarrage en côte	
Alerte circul. transvers.	
Guide éco	Sélection de votre réglage
Surveillance remorque	
Régul. vitesse	Sélection de votre réglage
Limiteur de vitesse	Sélection de votre réglage
Aide stationnement arrière	

- Compteur journalier - Enregistre la distance parcourue pour des parcours donnés ou la distance totale depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Durée conduite - Enregistre le temps passé pour des parcours donnés ou le temps total depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Consommation moyenne - Indique la consommation de carburant moyenne pour des parcours donnés ou la consommation de carburant moyenne depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Vitesse moyenne - Indique la vitesse du véhicule moyenne pour des parcours donnés ou la vitesse du véhicule moyenne depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Autonomie - Indique la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avec le carburant restant dans le réservoir. Le changement de type de conduite peut non seulement faire diminuer la valeur mais aussi la faire augmenter ou rester constante pendant un certain temps.

Note : Maintenez **OK** enfoncé pour réinitialiser l'historique de carburant et l'économie de carburant moyenne.

Affichages d'informations

Systeme de navigation

Navigation
Domicile
Destinations preferrees
Destinations precedentes

Systeme audio

Audio
Radio
CD

Telephone

Telephone
Tous les appels
Appels entrants
Appels manques
Appels sortants

Affichages d'informations

Réglages

Réglages		
Information	Informations sur l'état du véhicule. Sélection de votre réglage.	
Affichage	Langue	Sélection de votre réglage
	Unité mesure	
	Unité température	
	Pression des pneus	
Assistance conducteur	Sélection de votre réglage	
Réglages véhicule	Sélection de votre réglage	
Entretien véhicule	Durée de l'huile	Sélection de votre réglage
	Pression pneus	
MyKey	Info MyKey	
	Créer MyKey	

Affichages d'informations

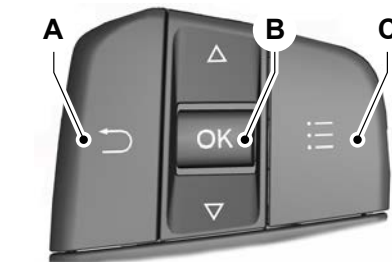
GÉNÉRALITÉS - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 6,5 POUCES/SYNC 3



AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Vous pouvez commander divers systèmes de votre véhicule avec les boutons situés sur le côté droit du volant de direction. L'écran d'information affiche les informations correspondantes.

Commandes de l'écran d'informations



E250032

- A Touche Retour.
- B Touche OK.
- C Touche menu.

Touche Retour

Utilisez sur la touche Retour pour reculer ou quitter.

Touche OK

Utilisez la touche **OK** pour opérer une sélection. Vous pouvez aussi utiliser cette touche pour faire défiler un menu.

Touche Menu

Utilisez la touche de menu dans l'écran principal pour afficher le sous-menu.

Menu Affichage



Cette icône indique si les fonctions sont activées ou désactivées. Lorsque la case est cochée, la fonction est activée ; lorsqu'elle n'est pas cochée, la fonction est désactivée.

Note : Certaines options peuvent sembler différentes ou pas du tout si les éléments sont optionnels.

Note : Certaines options du menu MyKey n'apparaissent que si MyKey est activé et qu'au moins une clé MyKey est programmée.

Affichages d'informations

Ecrans de sélection

Ecrans de sélection
Options de menu couvertes dans les réglages personnalisés. Voir Réglages personnalisés (page 141).

Système de navigation

Navigation
Options de menu couvertes dans le chapitre SYNC. Voir Navigation (page 528).

Système audio

Audio
Options de menu couvertes dans le chapitre SYNC. Voir Réglages (page 540).

Téléphone

Téléphone
Options de menu couvertes dans le chapitre SYNC. Voir Téléphone (page 526).

Affichages d'informations

Réglages

Réglages	
Guide freinage	
Durée de l'huile	Indication du pourcentage de durée de vie de l'huile XXX % Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser
Ctrl. pression pneus	Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser
Remorq. neutre	Maintenez le bouton OK enfoncé pour initialiser

Note : les réglages de l'écran tactile vous permet d'accéder à des réglages supplémentaires du véhicule. Voir **Réglages** (page 540).

Configuration de l'affichage

Configuration de l'affichage	
Unités du compteur de vitesse	
Historique de conduite ¹	Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser

¹Hybride uniquement

Note : Les réglages de l'écran tactile vous permet d'accéder à des réglages supplémentaires de l'affichage. Voir **Réglages** (page 540).

Affichages d'informations

Informations d'affichage hybride (le cas échéant)

Affichage d'informations spécifiques aux véhicules hybrides quand vous arrêtez le moteur de votre véhicule ou que vous vous arrêtez.

Instructeur freinage

L'instructeur de freinage apparaît lorsque votre véhicule s'arrête. Il vous aide à freiner de manière à optimiser la quantité d'énergie récupérée avec le système de freinage à récupération.

Le pourcentage affiché indique l'efficacité du freinage à récupération, 100 % représentant la quantité maximale d'énergie pouvant être récupérée. L'instructeur de freinage peut être activé ou désactivé dans le menu des paramètres.

Récapitulatif du trajet

S'affiche quand vous coupez le contact. Les valeurs sont cumulatives à partir du dernier démarrage de votre véhicule.

Les informations affichées sont identiques à l'écran à la demande Ce trajet. Voir **Réglages personnalisés** (page 141).

Etat de charge du véhicule

S'affiche lorsque vous coupez le contact et que vous remettez le contact du véhicule alors qu'il est branché. L'état de charge inclut l'heure de début ou de fin de charge, selon le cas. Vous pouvez modifier vos réglages de charge du véhicule via l'écran tactile. Voir **SYNC™ 3** (page 512).

GÉNÉRALITÉS - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 12,3 POUCES/SYNC 3



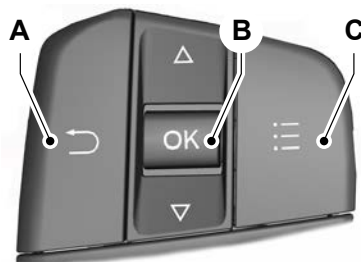
AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à

commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Vous pouvez commander divers systèmes de votre véhicule avec les boutons situés sur le côté droit du volant de direction. L'écran d'information affiche les informations correspondantes.

Affichages d'informations

Commandes de l'écran d'informations



E250032

A Touche Retour.

B Touche OK.
C Touche menu.

Touche Retour

Utilisez sur la touche Retour pour reculer ou quitter.

Touche OK

Utilisez la touche **OK** pour opérer une sélection. Vous pouvez aussi utiliser cette touche pour faire défiler un menu.

Touche Menu

Utilisez la touche de menu dans l'écran principal pour afficher le sous-menu.

Menu Affichage



Cette icône indique si les fonctions sont activées ou désactivées. Lorsque la case est cochée, la fonction est activée ; lorsqu'elle n'est pas cochée, la fonction est désactivée.

Note : Certaines options peuvent sembler différentes ou pas du tout si les éléments sont optionnels.

Note : Certaines options du menu MyKey n'apparaissent que si MyKey est activé et qu'au moins une clé MyKey est programmée.

Ecrans de sélection

Ecrans de sélection
Options de menu couvertes dans les réglages personnalisés. Voir Réglages personnalisés (page 141).

Système de navigation

Navigation
Options de menu couvertes dans le chapitre SYNC. Voir Navigation (page 528).

Affichages d'informations

Système audio

Audio
Options de menu couvertes dans le chapitre SYNC. Voir Réglages (page 540).

Téléphone

Téléphone
Options de menu couvertes dans le chapitre SYNC. Voir Téléphone (page 526).

Réglages

Réglages	
Guide freinage	
Durée de l'huile	Indication du pourcentage de durée de vie de l'huile XXX % Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser
Ctrl. pression pneus	Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser
Remorq. neutre	Maintenez le bouton OK enfoncé pour initialiser

Note : les réglages de l'écran tactile vous permet d'accéder à des réglages supplémentaires du véhicule. Voir **Réglages** (page 540).

Affichages d'informations

Configuration de l'affichage

Configuration de l'affichage	
Afficher tachymètre	
Afficher la jauge de puissance ¹	
Unités du compteur de vitesse	
Guide éco	Sélection de votre réglage
Historique de conduite ¹	Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser

¹ Hybride uniquement

Note : Les réglages de l'écran tactile vous permet d'accéder à des réglages supplémentaires de l'affichage. Voir **Réglages** (page 540).

Informations d'affichage hybride (le cas échéant)

Affichage d'informations spécifiques aux véhicules hybrides quand vous arrêtez le moteur de votre véhicule ou que vous vous arrêtez.

Instructeur freinage

L'Instructeur de freinage apparaît lorsque votre véhicule s'arrête. Il vous aide à freiner de manière à optimiser la quantité d'énergie récupérée avec le système de freinage à récupération.

Le pourcentage affiché indique l'efficacité du freinage à récupération, 100 % représentant la quantité maximale d'énergie pouvant être récupérée. L'instructeur de freinage peut être activé ou désactivé dans le menu des paramètres.

Récapitulatif du trajet

S'affiche quand vous coupez le contact. Les valeurs sont cumulatives à partir du dernier démarrage de votre véhicule.

Les informations affichées sont identiques à l'écran à la demande Ce trajet. Voir **Réglages personnalisés** (page 141).

Affichages d'informations

Etat de charge du véhicule

S'affiche lorsque vous coupez le contact et que vous remettez le contact du véhicule alors qu'il est branché. L'état de charge inclut l'heure de début ou de fin de charge, selon le cas. Vous pouvez modifier vos réglages de charge du véhicule via l'écran tactile. Voir

SYNC™ 3 (page 512).

RÉGLAGES PERSONNALISÉS

Sélectionnez l'une de ces options pour l'afficher sur l'écran principal.

Note : certaines options peuvent apparaître de manière légèrement différente, voire ne pas apparaître du tout si elles sont facultatives.

Ecrans de sélection
Écran vide
Économie carburant
Ordinateur de bord 1
Ordinateur de bord 2
Ce trajet ²
Instructeur EV ²
Efficacité énergétique ²
Guide éco
Pression pneus
4WD intelligent
Hors route

Affichages d'informations

Ecrans de sélection
Vérification feux remorque
Ceint. sécurité
Auto StartStop
En cours de lecture ¹
Etat du filtre d'échappement ³
Infos AdBlue ³
Autonomie AdBlue ³
Appoint minimum d'AdBlue ³

¹Ecran de 6 pouces uniquement

²Hybride uniquement

³Diesel uniquement

Après avoir sélectionné l'option voulue

- Vous pouvez afficher des informations complémentaires pour certaines fonctions en appuyant sur la touche **OK**.
- Vous pouvez aussi maintenir la touche **OK** enfoncée pour réinitialiser la consommation de carburant, le trajet et la vitesse moyenne.

Affichages d'informations

Economiser le carburant

Une jauge de consommation de carburant actuelle est proposée en plus de la consommation de carburant moyenne. La consommation de carburant moyenne est calculée en continu à partir de la dernière réinitialisation.

Fonctions des véhicules hybrides :

- Lorsque le moteur essence est coupé, la jauge de consommation de carburant actuelle est remplacée par un message indiquant que le véhicule roule en mode électrique.
- Pour les véhicules connectables, le calcul tient compte du fonctionnement 100 % électrique et du fonctionnement hybride. En favorisant une conduite 100 % électrique, vous diminuez la consommation de carburant moyenne.

Dans cet écran, vous pouvez réinitialiser votre consommation de carburant moyenne en appuyant longuement sur **OK**.

Trajet 1 et 2

Affiche la durée du trajet, la consommation de carburant moyenne du trajet et la distance parcourue au total pendant le trajet. Pour les véhicules hybrides, la distance parcourue en mode 100 % électrique est aussi indiquée pour le trajet.

Informations des véhicules hybrides

(le cas échéant)

Ce trajet

Affiche la durée du trajet, la consommation moyenne de carburant du trajet, la distance totale parcourue pendant le trajet et la distance parcourue en mode 100 % électrique avec le moteur coupé. Si le moteur essence n'a pas été utilisé pendant le trajet, la consommation de carburant moyenne n'est pas affichée. L'option Ce trajet se réinitialise automatiquement chaque fois que vous démarrez votre véhicule.

Instructeur EV

L'Instructeur EV vous aide à exploiter au mieux le fonctionnement électrique de votre véhicule et ses capacités de freinage à récupération d'énergie.

Lorsque vous accélérez ou que vous maintenez votre vitesse, une barre bleue ou blanche vous indique la puissance du véhicule. Un rectangle bleu peut aussi s'afficher pour vous indiquer le niveau de puissance auquel le moteur sera activé.

- Lorsque le niveau de puissance se trouve dans le rectangle, la barre devient bleue. Cela signifie que vous roulez en mode électrique et que le moteur est coupé.
- Lorsque le niveau de puissance se trouve en dehors du rectangle, la barre devient blanche. Cela signifie que vous roulez en mode hybride qui combine le moteur électrique et le moteur essence pour propulser votre véhicule.

Lorsque vous décélérez en relâchant la pédale d'accélérateur ou en appuyant sur la pédale de frein, une barre verte ou blanche vous indique la puissance utilisée pour ralentir le véhicule. Un rectangle vert peut aussi s'afficher pour vous indiquer la quantité de puissance pouvant être récupérée par le système de freinage à récupération pour alimenter la batterie haute tension.

Affichages d'informations

- Lorsque le niveau de puissance se trouve entièrement dans le rectangle, la barre devient verte. Cela signifie que le système de freinage à récupération est utilisé pour ralentir le véhicule tout en récupérant un maximum d'énergie pour alimenter la batterie haute tension.
- Lorsque le niveau de puissance se trouve en dehors du rectangle vert, la barre devient blanche. Cela signifie que le système de freinage à récupération et le système de freinage traditionnel sont tous les deux utilisés.

Efficacité énergétique

Note : *cette fonction est disponible uniquement pour les véhicules connectables.*

Cet écran affiche la distance moyenne parcourue par kWh d'électricité utilisé avec votre véhicule électrique hybride connectable. Cette valeur n'est calculée que lorsque vous utilisez l'autonomie électrique disponible et que le moteur essence est coupé.

La distance par charge complète est également indiquée. Il s'agit d'une estimation de l'autonomie électrique dont vous pourriez bénéficier si vous branchez et rechargez complètement le véhicule. Plus votre distance par charge complète est élevée, plus l'efficacité énergétique est importante.

L'efficacité énergétique varie en fonction de votre style de conduite, du trajet, de l'utilisation de la climatisation, de la température extérieure et d'autres facteurs. Une température ambiante douce, des accélérations et des freinages faibles à modérés, des vitesses modérées et une faible utilisation de la climatisation optimisent l'efficacité énergétique.

MESSAGES D'INFORMATION

En fonction des options de votre véhicule et du type de combiné des instruments posé, tous les messages ne s'affichent pas et certains peuvent ne pas être disponibles.

Note : *Certains peuvent également apparaître abrégés ou écourtés.*



E222314

Appuyez sur le bouton **OK** pour confirmer la lecture et supprimer certains messages de l'écran d'information. Le système supprime d'autres messages au bout de quelques instants.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Affichages d'informations

Aide active au stationnement (le cas échéant)

Message	Mesure
Anomalie Aide au stationnement	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler le système par un concessionnaire agréé.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

Message	Mesure
Régulateur de vitesse adaptatif Anomalie	Une anomalie du radar empêche le régulateur de vitesse adaptatif de s'enclencher.
Capteur avant non aligné	
Régulateur de vitesse adaptatif indisponible	Les conditions empêchent le régulateur de vitesse adaptatif de fonctionner correctement.
Régul. vitesse adapt. indisponible Capteur bloqué Cf. manuel	Le radar est bloqué en raison d'un manque de visibilité dû à de mauvaises conditions météo ou à la présence de givre/boue/eau devant le radar. Il suffit normalement au conducteur de nettoyer le capteur pour résoudre le problème.
Régulateur vitesse activé Freinage automatique désactivé	S'affiche lorsque le freinage automatique a été désactivé.
Régulateur de vitesse adaptatif Conducteur reprend le contrôle	S'affiche quand le régulateur de vitesse adaptatif a rétabli les commandes pour le conducteur.
Régulateur de vitesse adaptatif Vitesse trop basse pour activer	S'affiche lorsque la vitesse du véhicule est trop faible pour pouvoir activer le régulateur de vitesse adaptatif.

Affichages d'informations

Phares adaptatifs (le cas échéant)

Message	Mesure
Vérifier phares adaptables Cf. manuel	S'affiche quand une erreur système s'est produite. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.

Direction adaptative (le cas échéant)

Message	Mesure
Direction active Initialisation	La direction adaptative détecte une différence entre l'angle du volant de direction et l'angle de roue souhaité. Le volant de direction se règle automatiquement pour corriger cette différence. Ce réglage fait partie du fonctionnement normal du système.
Direction active Anomalie Révision nécessaire	Le système de direction adaptative est désactivé. Il est possible que le volant de direction ne soit pas droit lorsque vous conduisez en ligne droite. Si ce message persiste, contactez un concessionnaire agréé.
Perte direction active Ne pas conduire	L'intégrité du système de direction adaptative ne peut pas être vérifiée. Ne conduisez pas le véhicule et contactez immédiatement un concessionnaire agréé.

Affichages d'informations

AdvanceTrac™ et antipatinage

Message	Mesure
Révision nécessaire ESC	Le système détecte une condition nécessitant une révision. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
ESC désactivé	Etat du système AdvanceTrac après que vous l'avez désactivé.
ESC activé	Etat du système AdvanceTrac après que vous l'avez activé.
ESC désactivé pour 4x4 bas	Le système est désactivé lorsque le véhicule est en mode 4x4 BAS.
ESC Mode sport	Etat du mode Sport AdvanceTrac après que vous l'avez activé.
Anti-patinage désactivé	Etat du système antipatinage après que vous l'avez désactivé.
Anti-patinage activé	Etat du système antipatinage après que vous l'avez activé.

Alarme

Message	Mesure
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	Alarme déclenchée en raison d'un accès non autorisé. Voir Alarme antivol (page 73).

Affichages d'informations

Transmission intégrale (le cas échéant)

Message	Mesure
AWD temporairement désactivé	Le système de transmission intégrale est temporairement désactivé pour le protéger d'une surchauffe.
AWD temporairement verrouillé	Le système de transmission intégrale verrouille l'embrayage de transfert de couple pour contribuer à réduire la température d'embrayage.
AWD désactivé	Le système de transmission intégrale est temporairement désactivé pour le protéger d'une surchauffe ou si vous utilisez temporairement une roue de secours.
AWD restauré	Le système de transmission intégrale reprend un fonctionnement normal et efface ce message une fois que le véhicule a roulé sur une courte distance avec la roue normale ou que le système a refroidi.
AWD Anomalie Révision nécessaire	Le système de transmission intégrale ne fonctionne pas correctement. Si l'avertissement reste affiché ou réapparaît régulièrement, contactez un concessionnaire agréé.
AWD Changer lubrifiant de l'unité transfert d'énergie	S'affiche quand le liquide de boîte de transfert nécessite un entretien.
AWD lubrifiant de l'unité de transfert d'énergie réglé à neuf	S'affiche quand le liquide de boîte de transfert a été changé et renouvelé.

Affichages d'informations

Batterie et circuit de charge (12 volts)

Message	Mesure
Vérifier système de recharge	Le circuit de charge doit être soumis à une révision. Si l'avertissement reste affiché ou réapparaît régulièrement, contactez dès que possible un concessionnaire agréé.
Système de recharge Réviser bientôt	Le circuit de charge doit être soumis à une révision. Si l'avertissement reste affiché ou réapparaît régulièrement, contactez dès que possible un concessionnaire agréé.
Système de recharge Révision immédiate	Le circuit de charge doit être soumis à une révision. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Batterie État de charge faible	Le système de gestion de batterie a détecté un problème de faible charge de la batterie 12 V. Démarrez le moteur pour charger la batterie ou chargez la batterie à l'aide d'un chargeur de batterie du commerce. Ce message s'efface lorsque vous redémarrez votre véhicule et que le niveau de charge de la batterie est correct.
Couper alimentation pour économiser batterie	Le système de gestion de batterie a détecté un problème de batterie faible. Coupez le contact dès que possible pour économiser la batterie. Ce message s'efface lorsque vous démarrez votre véhicule et que le niveau de charge de la batterie est correct. La désactivation des charges électriques superflues permet une récupération plus rapide du niveau de charge de la batterie.

Affichages d'informations

Circuit de charge et batterie (haute tension) (le cas échéant)

Message	Mesure
Véhicule branché? Oui Non	Votre véhicule attend la confirmation qu'il a bien été débranché avant de permettre le démarrage. Vous devez vous assurer que votre véhicule est débranché et répondre au message lorsque vous y êtes invité avant de démarrer votre véhicule.
Débrancher avant de démarrer le véhicule	Votre véhicule détecte qu'il est toujours branché après votre tentative de le démarrer.
VÉ auto Conduite toute électrique	Vous avez sélectionné le mode EV maintenant avec le bouton EV.
VÉ plus tard {value:n2}% d'énergie réservée pour plus tard	Vous avez sélectionné le mode EV plus tard avec le bouton EV.
Charge VÉ Moteur charge la batterie	Vous avez sélectionné le mode de charge EV avec le bouton EV.
EV auto Fonctionnement normal	Vous avez sélectionné le mode EV auto avec le bouton EV.
Moteur activé pour réglages de dégivrage	Votre véhicule active le moteur pour la fonction de dégivrage de la climatisation. Ceci est normal.
Appuyer sur le bouton EV pour un dégivrage complet	Pour une chaleur de dégivrage maximale, appuyez sur le bouton EV pour sélectionner EV plus tard ou EV auto. Le moteur peut tourner de manière à fournir plus de chaleur dans l'habitacle.
Moteur activé pour rendement du système	Votre véhicule active le moteur pour de meilleures performances système. Ceci est normal.
Appuyer sur OK pour activer le moteur	Vous pouvez appuyer sur OK pour activer le moteur temporairement et bénéficier de performances accrues en mode EV maintenant.
Le mode neutre vide la batterie HT. Changer de rapport pour les fonctions complètes	S'affiche lorsque le véhicule est en marche en position neutre. Quittez la position neutre pour conserver toutes les fonctionnalités du véhicule.

Affichages d'informations

Système d'informations d'angle mort et d'alerte de circulation transversale (le cas échéant)

Message	Mesure
Anomalie BLIS	Une erreur système s'est produite. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
BLIS indisponible capteur bloqué Cf. manuel	Les capteurs du système sont bloqués. Voir Système d'informations d'angle mort (page 341).
Circul. transversale non disponible capteur bloqué Cf. manuel	Les systèmes de surveillance d'angle mort et d'alerte de circulation transversale sont bloqués. Voir Alerte de circulation transversale (page 344).
Circulation transversale Anomalie du système	Une erreur système s'est produite. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Alerte circulation transversale désactivée Remorque attachée	Le système s'arrête automatiquement et affiche ce message lorsque vous attachez une remorque à un véhicule non équipé d'un système de détection d'angle mort de remorque ou quand vous désactivez un tel système par le biais de l'écran d'informations. Voir Alerte de circulation transversale (page 344).
BLIS désactivé Remorque attachée	Le système s'arrête automatiquement et affiche ce message lorsque vous attachez une remorque à un véhicule non équipé d'un système de détection d'angle mort de remorque ou quand vous désactivez un tel système par le biais de l'écran d'informations. Voir Système d'informations d'angle mort (page 341).

Affichages d'informations

Moteur diesel (le cas échéant)

Message	Mesure
Réchauffage du moteur Veuillez patienter {seconds:00} secondes	Par temps extrêmement froid, c'est-à-dire en dessous de -26°C et si le dispositif de chauffage moteur n'est pas utilisé, le moteur met 30 secondes à répondre lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Cette limitation permet au moteur de faire correctement circuler l'huile afin d'éviter tout dommage.
Eau dans l'essence vidanger le filtre	Le séparateur d'eau a atteint une capacité prédéfinie et doit être vidangé.
Pression carburant faible	Une condition de basse pression de carburant est survenue en raison d'un faible niveau de carburant froid ou les filtres à carburant doivent être changés.
Niveau d'huile moteur bas Ajouter huile	Une condition de faible niveau d'huile est survenue dans le système de niveau d'huile. Veuillez contrôler le niveau d'huile moteur. Si le problème persiste, contactez un concessionnaire agréé.
Filtre d'échappement surchargé Conduire pour nettoyer	Conduisez le véhicule pendant 20 minutes à une vitesse moyenne de 60 km/h. Le message devient Nettoyage du filtre d'échappement, puis s'efface si les conditions de conduite appropriées sont réunies. Si le témoin d'entretien moteur est allumé, ce dernier s'éteint après le troisième cycle de clé.
Filtre d'échappement Limite atteinte Conduire pour nettoyer maintenant	
Filtre d'échappement Limite dépassée Révision immédiate	Filtre d'échappement surchargé. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.
Prêt pour conduire	Le moteur est chaud et votre véhicule est prêt pour la conduite.

Affichages d'informations

Fluide d'échappement diesel (le cas échéant)

Message	Mesure
AdBlue® faible Autonomie : XXXX km Remplir bientôt	Le niveau d'AdBlue est bas et un appoint est nécessaire.
AdBlue® faible Aucun démarrage dans XXXX km	Le moteur ne démarrera plus prochainement du fait d'un faible niveau d'AdBlue.
Niveau AdBlue® vide. Remplir pour démarrer	Le réservoir d'AdBlue est vide et doit être rempli pour que le moteur puisse redémarrer.
Niveau AdBlue® vide Remplissage minimal {liters:#0.0} l	Le réservoir d'AdBlue est vide et doit être rempli d'une quantité minimum pour que le moteur puisse redémarrer.
Niveau AdBlue® Remplissage minimal {liters:#0.0} l	Le niveau d'AdBlue est bas et doit être rempli d'une quantité minimum pour éviter que le moteur ne s'arrête.
Système AdBlue® Anomalie Révision nécessaire	Le système d'AdBlue présente un dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire agréé.
Système AdBlue® Aucun démarrage dans XXXX km	Le système d'AdBlue présente une défaillance qui empêchera le démarrage du moteur. Contactez un concessionnaire agréé.
Système AdBlue® Révision nécessaire pour démarrer	Le système d'AdBlue présente une défaillance qui empêche le démarrage du moteur. Contactez un concessionnaire agréé.
AdBlue® Niveau non correct Révision nécessaire	Un fluide AdBlue inapproprié a été versé dans le réservoir d'AdBlue. Contactez un concessionnaire agréé.
Stopper SVP maintenant	Le réservoir d'AdBlue est vide et le véhicule doit être arrêté avant que le moteur ne soit coupé.

Affichages d'informations

Portes et serrures

Message	Mesure
Portière conducteur ouverte	La porte conducteur n'est pas complètement fermée.
Portière passager ouverte	La porte passager n'est pas complètement fermée.
Portière arrière gauche ouverte	La porte arrière gauche n'est pas complètement fermée.
Portière arrière droite ouverte	La porte arrière droite n'est pas complètement fermée.
Hayon ouvert	Le hayon n'est pas complètement fermé.
Capot moteur ouvert	Le capot n'est pas complètement fermé.
Verrouillage enfant Anomalie Révision nécessaire	Une anomalie a été détectée au niveau du système des serrures de sécurité enfant. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Sécurité enfants activé	Indique la désactivation des contacteurs de déverrouillage de porte intérieurs des sièges arrière et des lève-vitres électriques, ce qui empêche les occupants des sièges arrière d'ouvrir les portes ou les vitres.
Sécurité enfants désactivé	Indique que les contacteurs de déverrouillage de porte intérieurs des sièges arrière et les lève-vitres électriques sont activés.
Clavier usine Code {factory keypad code:# # # #}	Le code de clavier usine s'affiche sur l'écran d'information lorsque le système réinitialise le clavier. Voir Dispositif antivol passif (page 73).

Affichages d'informations

Alerte conducteur

Message	Mesure
Alarme Conducteur fatigué Arrêt maintenant	Arrêtez le véhicule et faites une pause dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Alarme Conducteur fatigué Arrêt conseillé	Faites une pause dès que possible.

Carburant

Message	Mesure
Niveau carburant faible	Premier rappel d'un niveau de carburant bas.
Vérifier admission essence	L'admission de carburant n'est peut-être pas correctement fermée.
Veuillez patienter que l'accès de carburant s'ouvre	Patiencez jusqu'à 15 secondes pour permettre la dépressurisation du système d'alimentation.
Carburant accès ouvert	La dépressurisation du système d'alimentation est terminée, vous pouvez commencer le remplissage.
Accès carburant ouvert Refermer complètement pour éviter l'allumage du voyant ""Contrôle moteur""	Un rappel de fermeture de la trappe à carburant. Le non-respect de cette consigne peut entraîner l'éclairage du témoin de contrôle du moteur.
Erreur plein carburant Cf. manuel	Il y a une erreur au niveau du remplissage du véhicule.

Affichages d'informations

Assistant de démarrage en côte

Message	Mesure
Assistance au démarrage en côte indisponible	L'assistance au démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez un concessionnaire agréé. Voir Aide au démarrage en côte (page 282).

Clés et télécommande

Message	Mesure
Appuyez sur le frein pour démarrer	Ce message vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte pas la clé. Voir Démarrage sans clé (page 202).
Redémarrer ou une clé sera nécessaire	Lorsque vous appuyez sur le bouton marche/arrêt pour couper le moteur et que le système ne détecte pas de télécommande à l'intérieur de votre véhicule.
Activer Alimentation	Votre véhicule se trouve en mode de démarrage des accessoires.
Système de démarrage Anomalie	Il y a un problème avec le système de démarrage du véhicule. Veuillez contacter un concessionnaire agréé.
Programme clé réussi	S'affiche lors de la programmation des clés de rechange, lorsqu'une clé est programmée pour le système.
Nombre maximum de clés enregistré	S'affiche lors de la programmation des clés de rechange, lorsque le nombre maximum de clés a été programmé.
Programme clé : Echec	S'affiche lors de la programmation des clés de rechange, lorsque la programmation d'une clé échoue.

Affichages d'informations

Message	Mesure
Nombre de clés insuffisant	S'affiche lors de la programmation des clés de rechange, lorsqu'un nombre insuffisant de clés a été programmé.
Pile de clé faible Remplacer bientôt	S'affiche lorsque la pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Systèmes véhicule coupés	S'affiche lorsque le véhicule est désactivé.

Système de maintien de trajectoire (le cas échéant)

Message	Mesure
Système de maintien de voie Anomalie Révision nécessaire	Le système présente un dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Caméra avant temporairement indisponible	Le système a détecté une condition ayant provoqué une indisponibilité temporaire.
Caméra avant Faible visibilité Nettoyer écran	Le système a détecté une condition nécessitant le nettoyage du pare-brise pour garantir un fonctionnement normal.
Caméra avant Anomalie Révision nécessaire	Le système présente un dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Gardez les mains sur le volant	Le système demande au conducteur de laisser ses mains sur le volant de direction.

Affichages d'informations

Entretien

Message	Mesure
Pression de l'huile de moteur basse	Arrêtez votre véhicule dès que possible, coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou réapparaît régulièrement lorsque le moteur tourne, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Changer huile moteur bientôt	La durée de vie restante de l'huile moteur est égale ou inférieure à 10 %.
Vidange d'huile requise	La durée de vie de l'huile atteint 0 %.
Niveau de liquide de frein insuffisant	Le niveau de liquide de freins est bas et le système de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir Contrôle du liquide de frein (page 429).
Révision nécessaire	Indique que votre véhicule a atteint l'échéance ou la distance estimée de l'entretien planifié. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Vérifier le système de freins	Le système de freinage doit être révisé. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Surchauffe du liquide refroidissement moteur	La température du liquide de refroidissement moteur est beaucoup trop élevée.
Liquide lave-glace Niveau faible	Le niveau de liquide de lave-glace est bas et un appoint est nécessaire.
Mode transport Contacter le concessionnaire	Indique que votre véhicule est encore en mode transport. Certaines fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Mode d'usine Contacter le concessionnaire	Indique que votre véhicule est encore en mode usine. Certaines fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Cf. manuel	Informe le conducteur que le groupe motopropulseur nécessite une révision en raison d'un dysfonctionnement.

Affichages d'informations

Message	Mesure
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	La puissance du moteur est réduite afin de faciliter la baisse de la température élevée du moteur.
Frein utilisé Puissance réduite	Le système de freinage présente une puissance réduite.
Moteur en marche dû à une faible utilisation Fonctionnem. normal	La fonctionnalité EV est désactivée et le moteur tourne pour maintenir la qualité de l'huile. Voir Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable (page 220).

MyKey

Message	Mesure
MyKey non créée	Vous ne pouvez pas programmer une clé MyKey.
MyKey active Conduite prudente	La clé MyKey est activée.
Vitesse limitée à {my key limit XXXX} mph	Lorsque vous démarrez votre véhicule et qu'une clé MyKey est utilisée, indique que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse limitée à {my key limit XXXX} km/h	
Vitesse maximale presque atteinte	Une clé MyKey est utilisée, la limite de vitesse MyKey est activée et la vitesse de votre véhicule avoisine 130 km/h.
Véhicule à vitesse maximale Réglage MyKey	Vous avez atteint la vitesse limite définie pour votre MyKey.
Vérifier vitesse Conduite prudente	Vous avez activé une clé MyKey avec une vitesse limite programmée.
Bouclez la ceinture pour ouvrir audio	Le rappel de ceinture de sécurité est activé lorsqu'une clé MyKey est utilisée.
ESC activé Réglage MyKey	Lorsqu'une clé MyKey est utilisée, AdvanceTrac est activé.

Affichages d'informations

Message	Mesure
Anti-patinage activé Réglage MyKey	Lorsqu'une clé MyKey est utilisée, le système antipatinage est activé.
MyKey Assistance parking Désactivation impossible	Lorsqu'une clé MyKey est utilisée, l'aide stationnement est toujours activée.
Alarme maintien voie activée Réglage MyKey	Lorsqu'une clé MyKey est utilisée, l'alerte de maintien de trajectoire est activée.

Aide stationnement

Message	Mesure
Vérifier assistance parking avant	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Contactez un concessionnaire agréé.
Vérifier assistance parking arrière	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Contactez un concessionnaire agréé.
Aide au stationnement arrière non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Le radar est obstrué en raison de mauvaises conditions climatiques et de la présence de givre, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Un simple nettoyage suffit normalement à résoudre le problème. Voir Système d'aide au stationnement arrière (page 291).
Aide au stationnement avant non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Le radar est obstrué en raison de mauvaises conditions climatiques et de la présence de givre, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Un simple nettoyage suffit normalement à résoudre le problème. Voir Système d'aide au stationnement avant (page 292).

Affichages d'informations

Message	Mesure
Aide au stationnement non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Le radar est obstrué en raison de mauvaises conditions climatiques et de la présence de givre, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Un simple nettoyage suffit normalement à résoudre le problème. Voir Principes de fonctionnement (page 290).
Assist. parking avant Activée Désactivée	Affiche le statut de l'aide stationnement.
Assist. parking arrière Activée Désactivée	Affiche le statut de l'aide stationnement.

Frein de stationnement

Message	Mesure
Frein à main serré	Le frein de stationnement est serré, que le moteur tourne et que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h. Si le message reste affiché une fois le frein de stationnement desserré, contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Frein parking Pour desserrer, appliq. frein et interrupteur	Le frein de stationnement électrique est appliqué et un desserrage manuel est tenté sans enfoncer la pédale de frein.
Frein parking Utiliser levier pour desserrer	Le frein de stationnement électrique est appliqué et un desserrage automatique est tenté mais impossible à effectuer. Desserrez manuellement le frein.
Desserer frein parking	Le frein de stationnement électrique est appliqué et la vitesse du véhicule dépasse 5 km/h. Desserrez le frein de stationnement avant de poursuivre la conduite.
Frein parking non serré	Le frein de stationnement électrique n'est pas entièrement serré.
Frein parking non desserré	Le frein de stationnement électrique n'est pas entièrement desserré.

Affichages d'informations

Message	Mesure
Frein parking Mode maintenance	Le système de frein de stationnement électrique a été placé dans un mode de fonctionnement spécial permettant de réaliser l'entretien des freins arrière. Contactez un concessionnaire agréé.
Frein parking Fonction limitée Révision nécessaire	Le système de frein de stationnement électrique a détecté une condition nécessitant une révision. Il peut toutefois fonctionner de manière partielle. Contactez votre concessionnaire agréé.
Frein parking Anomalie Révision immédiate	Le système de frein de stationnement électrique a détecté une condition nécessitant une révision. Contactez votre concessionnaire agréé.
Frein parking Système en surchauffe	Les applications répétées du frein de stationnement ont provoqué une surchauffe du système. Patientez 2 minutes avant de tenter à nouveau de serrer le frein.

Direction assistée

Message	Mesure
Anomalie de direction Révision immédiate	Le système de direction assistée a détecté une condition qui nécessite une révision. Contactez un concessionnaire agréé.
Direction Perte totale Stopper SVP	Le système de direction assistée ne fonctionne pas. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Contactez un concessionnaire agréé.
Direction assistée Anomalie Révision nécessaire	Le système de direction assistée a détecté une condition dans le système de direction assistée ou le système d'entrée/de démarrage passif doit être révisé. Contactez un concessionnaire agréé.
Verrou direction Anomalie Révision imméd.	Le système de verrou de direction a détecté une condition qui nécessite une révision. Contactez un concessionnaire agréé.

Affichages d'informations

Assistant pré-collision

Message	Mesure
Assistant pré-collision Non disponible Capteur bloqué	Un capteur est obstrué en raison de mauvaises conditions climatiques et de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Un simple nettoyage suffit normalement à résoudre le problème.
Assistant pré-collision Non disponible	Le système présente une défaillance. Contactez un concessionnaire agréé dès que possible.

Sièges

Message	Mesure
Capteur passager bloqué Enlever objets siège passager	Des objets se trouvent sur le siège passager. Une fois que les objets sont enlevés du siège, si l'avertissement persiste ou continue de réapparaître, contactez un concessionnaire agréé dès que possible.
Rappel mémoire non autorisé en condui- sant	S'affiche pour rappeler que les rappels de mémoire des sièges ne sont pas disponibles pendant la conduite.
Mémoire. {0} sauvegardée	Affiche pour montrer l'endroit où sont enregistrés votre réglage de mémoire.

Affichages d'informations

Système de démarrage

Message	Mesure
Appuyez sur le frein pour démarrer	S'affiche au démarrage du véhicule comme un rappel indiquant d'appliquer les freins.
Temps de démarrage dépassé	S'affiche lorsque le démarreur a dépassé le temps de lancement lors de la tentative de démarrage du véhicule.
Démarrage du moteur en cours Veuillez patienter	S'affiche lorsque le démarreur tente de démarrer le véhicule.
Démarrage du moteur annulé	S'affiche lorsque le démarrage imminent a été annulé.

Système de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Message	Mesure
Pression pneus faible	Un ou plusieurs pneus du véhicule présentent une faible pression. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 451).
Surveillance pression de pneus Anomalie	Le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si l'avertissement reste affiché ou réapparaît régulièrement, contactez un concessionnaire agréé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 451).
Capteurs de pression de pneu Anomalie	Un capteur de pression des pneus est défectueux ou la roue de secours est utilisée. Pour en savoir plus sur le fonctionnement du système dans ces conditions, Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 451). Si l'avertissement reste affiché ou réapparaît régulièrement, contactez un concessionnaire agréé dès que possible.

Affichages d'informations

Remorque (le cas échéant)

Message	Mesure
Remorque connectée	Une connexion correcte de remorque est détectée durant un cycle d'allumage donné.
Remorque déconnectée	Un attelage de remorque se détache, soit intentionnellement soit par accident et a été détecté au cours d'un cycle d'allumage donné.
Remorque sinue Ralentir	Le contrôle de stabilité de remorque a détecté une instabilité de la remorque.
Câbles remorque Anomalie	Il existe certains défauts dans le câblage du véhicule et du système de freinage/ câblage de la remorque. Voir Traction d'une remorque (page 374).
Clignotant gauche de remorque Anomalie Vérifier feux	Le clignotant de votre remorque est défectueux. Contrôlez votre feu.
Clignotant droit de remorque Anomalie Vérifier feux	Le clignotant de votre remorque est défectueux. Contrôlez votre feu.
Batterie remorque Ne charge pas Cf. manuel	La batterie de votre remorque est défectueuse. Voir Traction d'une remorque (page 374).
Anomalie du module éclairage de remorque Cf. manuel	Le module d'éclairage de votre véhicule est défectueux. Voir Traction d'une remorque (page 374).

Affichages d'informations

Transmission

Message	Mesure
Passer en position P	S'affiche lorsque vous coupez le contact, mais que le levier sélecteur de transmission n'est pas en position de stationnement (P). Passez en position de stationnement (P).
Réchauffage boîte de vitesses Veuillez patienter	La transmission est trop froide. Attendez qu'elle se réchauffe avant de conduire.
Appuyer sur la pédale de frein	S'affiche quand il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein.
Boîte de vitesses en surchauffe Stopper SVP	La transmission surchauffe et a besoin de refroidir. Arrêtez-vous dans un endroit sûr dès que possible.
Boîte de vitesses Révision nécessaire	Contactez un concessionnaire agréé.
Boîte de vitesses en surchauffe Appuyer sur le frein	La transmission surchauffe et a besoin de refroidir. Arrêtez-vous dans un endroit sûr dès que possible.
Boîte de vitesses Fonction limitée Cf. manuel	Les fonctionnalités de la transmission sont limitées. Contactez un concessionnaire agréé.
Boîte de vitesse à N pas en position Park	Ce message s'affiche pour rappeler d'enclencher la position de stationnement. De plus, ce message apparaît généralement après avoir rebranché ou rechargé la batterie, jusqu'à ce que le contact soit remis. Voir Remplacement de la batterie 12 V (page 430).
Anomalie rapport Confirmer serrage frein parking avant la sortie du véhicule	S'affiche lorsqu'un défaut est présent dans le système et que le frein de stationnement doit être serré avant de quitter le véhicule. Contactez votre concessionnaire agréé.
Anomalie rapport Révision nécessaire	Contactez votre concessionnaire agréé.
Anomalie rapport Position Park enclenchée	S'affiche en cas de défaut du système alors que le véhicule passe en P. Contactez votre concessionnaire agréé.

Affichages d'informations

Message	Mesure
Anomalie rapport Marche arrière indisponible Révision nécessaire	S'affiche en cas de défaut du système alors que le véhicule passe en marche arrière. Contactez votre concessionnaire agréé.
Anomalie rapport Position D non disp. sélect. S pour avancer Révision nécessaire	Contactez un concessionnaire agréé.
Anomalie rapport Position N non disponible Révision nécessaire	Contactez votre concessionnaire agréé.
Anomalie rapport Position Sport non disponible Révision nécessaire	Contactez votre concessionnaire agréé.
Sélection vitesse invalide	S'affiche lorsqu'un rapport non valide a été sélectionné.
Appuyer sur le frein frein pour déclencher Park	S'affiche quand vous devez appuyer sur la pédale de frein afin de permettre à la transmission de quitter la position P.
Remorque neutre actif Couper contact pour remorquage	Rappel pour couper le contact pendant un remorquage neutre.
Remorquage neutre activé Appuyer sur le frein et sélectionn. Park pr quitter Remorquage neutre	S'affiche lorsque le maintien de la position neutre est actif et vous souhaitez quitter le remorquage neutre.
Remorquage neutre Desserrer frein parking pour remorquage	Rappel pour desserrer le frein de stationnement pendant un remorquage neutre.
Remorquage neutre désactivé	S'affiche lorsque le remorquage neutre est désactivé.
Remorquage neutre activé, laisser boîte de vitesses sur Neutre	S'affiche lorsque le remorquage neutre est activé.

Affichages d'informations

AFFICHAGE TÊTE HAUTE (LE CAS ÉCHÉANT)



Le système affiche des informations à l'écran dans votre champ de vision pour vous permettre de garder les yeux sur la route. Vous pouvez sélectionner les informations affichées par le système.

Note : Certaines options peuvent apparaître de manière légèrement différente, voire ne pas apparaître du tout si elles sont facultatives.

Note : Ne placez rien sur l'affichage tête haute : lunettes de soleil ou téléphone cellulaire, par exemple. Cela risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Nettoyage de l'affichage tête haute

Nettoyez l'affichage tête haute à l'aide d'un chiffon non pelucheux humide.

Note : ne touchez pas l'écran d'affichage ou le rétroviseur.

Note : n'utilisez pas de produits de nettoyage ménagers ou pour vitres. Cela risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Allumer ou éteindre l'affichage tête haute



Appuyez sur le bouton sur le volant de direction ou sur la console centrale.

Note : le menu de l'affichage tête haute apparaît sur l'écran d'informations.

E261230

Utilisez les commandes au volant de l'affichage d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Mesure
Affichage tête haute (ATH)	Appuyez sur la touche OK .
	Appuyez sur la touche OK .

Note : le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez le moteur.

Affichages d'informations

Réglage des paramètres de l'affichage tête haute

Démarrez le moteur et mettez le système sous tension.

Note : Appuyez sur le bouton de l'affichage tête haute si le menu de l'affichage tête haute n'apparaît pas sur l'écran d'informations

Note : Pour votre sécurité, certaines fonctions dépendent de la vitesse. Le système limite leur utilisation lorsque votre véhicule ne se déplace pas.

Utilisez les commandes au volant de l'écran d'informations pour régler les paramètres de l'affichage tête haute.

Option de menu	Mesure
Ajustements	Appuyez sur la touche OK .
Position	- Appuyez sur la touche OK. - Utilisez les touches fléchées haut et bas pour régler la position verticale du cadre bleu. - Vérifiez que la totalité du cadre bleu est bien visible. - Ne bougez pas physiquement l'écran. Cela risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.
Luminosité	- Appuyez sur la touche OK. - Utilisez les touches fléchées haut et bas pour régler la luminosité de l'écran d'affichage. - Le système règle la luminosité en fonction de la luminosité ambiante. Si vous réglez la luminosité sur un haut niveau, le système la diminue pendant la nuit.
Mesure verticale	- Appuyez sur la touche OK. - Utilisez les touches fléchées haut et bas pour régler la dimension verticale de l'écran d'affichage. - Une petite taille verticale pourrait mieux convenir si vous êtes assis dans une position haute.

Affichages d'informations

Sélection des informations affichées par le système

Démarrez le moteur et mettez le système sous tension.

Note : Appuyez sur le bouton de l'affichage tête haute si le menu de l'affichage tête haute n'apparaît pas sur l'écran d'informations

Note : Pour votre sécurité, certaines fonctions dépendent de la vitesse. Le système limite leur utilisation lorsque votre véhicule ne se déplace pas.

Utilisez les commandes au volant de l'écran d'informations pour sélectionner les informations affichées par le système.

Option de menu	Mesure
Contenu	Appuyez sur la touche OK .
Indication distance	Appuyez sur la touche OK .
Conseils éco	
Appels entrants	
Système maintien de voie	
Navigaton	
Assistance vitesse	
Recon. panneaux vitesse	

Affichages d'informations

Indicateur de l'affichage tête haute



Note : *l'indicateur de l'affichage tête haute peut s'allumer en complément d'un message d'information.*

Messages d'informations de l'affichage tête haute

Message	Mesure
Anomalie Affichage tête haute Cf. manuel	Le système présente un dysfonctionnement ou l'affichage est obstrué. Vérifiez que l'affichage tête haute ne présente pas d'obstruction. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Pour positionner l'affichage tête haute utiliser l'affichage d'information	Appuyez sur le bouton sur le volant de direction ou sur la console centrale. le menu de l'affichage tête haute apparaît sur l'écran d'informations. Assurez-vous que le cadre bleu est complètement visible. Ne bougez pas manuellement l'écran. Cela risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Note : *les messages d'information n'apparaissent que sur l'écran d'informations.*

Démarrage à distance - Transmission automatique

QU'EST-CE QUE LE DÉMARRAGE À DISTANCE

Le système vous permet de démarrer votre véhicule à distance et de chauffer ou refroidir l'intérieur jusqu'à une température prédéterminée.

LIMITES DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Le démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- La sirène d'alarme retentit.
- Le capot est ouvert.
- La transmission n'est pas en position de stationnement (P).
- Le démarrage à distance n'est pas activé.
- Le contact est mis.

Note : *N'utilisez pas le démarrage à distance si votre niveau de carburant est faible.*

ACTIVATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.

2. Appuyez sur **Véhicule**.
3. Appuyez sur **Configuration du télé démarrage**.
4. Activez **Activer le télé démarrage**.

Note : *Pour utiliser le démarrage à distance, assurez-vous que le modem est activé. Voir **Qu'est-ce qu'un véhicule connecté** (page 495).*

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU VÉHICULE À DISTANCE



AVERTISSEMENT: Ne démarrez pas le moteur dans un garage fermé ou tout autre espace confiné. Les fumées d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Utilisez l'application FordPass pour démarrer le véhicule.

Note : *Les clignotants clignotent deux fois.*

Note : *Les feux de stationnement s'allument lorsque le véhicule tourne.*

Note : *L'avertisseur sonore retentit si le système ne démarre pas.*

Note : *Tous les autres systèmes du véhicule demeurent désactivés lorsque le véhicule est démarré à distance.*

Note : *Il vous faudra peut-être patienter un petit moment avant de démarrer le véhicule à distance une fois qu'il a cessé de tourner.*

Note : *Le véhicule demeure sécurisé une fois que vous l'avez démarré à distance. Une clé valide doit être présente dans votre véhicule pour mettre le contact et démarrer le moteur.*

Note : *Deux démarrages à distance au maximum sont autorisés. Ensuite vous devez allumer et éteindre l'allumage avant de pouvoir utiliser de nouveau le démarrage à distance.*

Utilisez l'application FordPass pour mettre le véhicule hors tension.

PARAMÈTRES DU DÉMARRAGE À DISTANCE - VÉHICULES SANS: VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT

Réglages de la climatisation.

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.

Démarrage à distance - Transmission automatique

- Appuyez sur **Véhicule**.
- Appuyez sur **Configuration du télédémarrage**.
- Appuyez sur **Climatisation**.
- Sélectionnez **Auto** ou **Derniers réglages**.

Note : Si vous sélectionnez **Auto**, le système tente de réchauffer ou de refroidir l'habitacle jusqu'à 22°C.

Note : Si vous sélectionnez **Derniers réglages**, le système récupère les derniers réglages utilisés.

Note : Vous ne pouvez pas régler les paramètres de climatisation lorsque vous avez démarré le véhicule.

Note : Lorsque vous mettez le contact, le circuit de chauffage, ventilation et climatisation retrouve les derniers paramètres utilisés.

Réglages du siège chauffant

- Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
- Appuyez sur **Véhicule**.
- Appuyez sur **Configuration du télédémarrage**.
- Appuyez sur **Sièges**.
- Sélectionnez **Auto** ou **Désactivé**.

Note : Si vous réglez les paramètres des sièges chauffants sur **Auto**, les sièges chauffants s'activent par temps froid.

Note : Vous ne pouvez pas régler les paramètres des sièges chauffants lorsque vous avez démarré le véhicule.

Configuration de la durée du démarrage à distance

Vous pouvez définir une durée pour que le démarrage à distance tourne.

- Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
- Appuyez sur **Véhicule**.
- Appuyez sur **Configuration du télédémarrage**.
- Appuyez sur **Durée**.

PARAMÈTRES DU DÉMARRAGE À DISTANCE - VÉHICULES AVEC: VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT

Réglages de la climatisation.

- Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
- Appuyez sur **Véhicule**.

- Appuyez sur **Configuration du télédémarrage**.
- Appuyez sur **Climatisation**.
- Sélectionnez **Auto** ou **Derniers réglages**.

Note : Si vous sélectionnez **Auto**, le système tente de réchauffer ou de refroidir l'habitacle jusqu'à 22°C.

Note : Si vous sélectionnez **Derniers réglages**, le système récupère les derniers réglages utilisés.

Note : Vous ne pouvez pas régler les paramètres de climatisation lorsque vous avez démarré le véhicule.

Note : Lorsque vous mettez le contact, le circuit de chauffage, ventilation et climatisation retrouve les derniers paramètres utilisés.

Réglages du siège chauffant et du volant de direction.

- Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
- Appuyez sur **Véhicule**.
- Appuyez sur **Configuration du télédémarrage**.
- Appuyez sur **Sièges et volant**.
- Sélectionnez **Auto** ou **Désactivé**.

Démarrage à distance - Transmission automatique

Note : *Si vous réglez les paramètres des sièges chauffant et du volant de direction sur **Auto**, les sièges chauffant et le volant de direction sont activés par temps froid.*

Note : *Vous ne pouvez pas régler les paramètres des sièges chauffant et du volant de direction lorsque vous avez démarré le véhicule.*

Configuration de la durée du démarrage à distance

Vous pouvez définir une durée pour que le démarrage à distance tourne.

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Véhicule**.
3. Appuyez sur **Configuration du télédémarrage**.
4. Appuyez sur **Durée**.

Commande de climatisation

CLIMATISATION MANUELLE (LE

CAS ÉCHÉANT)



Note : Selon le groupe d'options de votre véhicule, les commandes peuvent être différentes de celles illustrées ci-dessous.

Orientation du flux d'air



Appuyez sur ce bouton et relâchez-le pour orienter le flux d'air vers les buses d'aération et de désembuage du pare-brise.



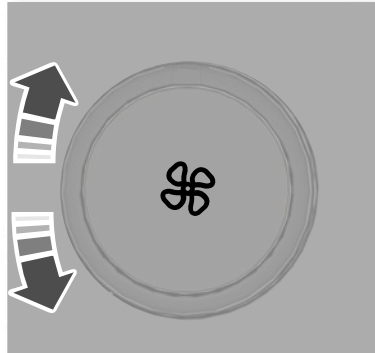
Appuyez sur ce bouton et relâchez-le pour orienter le flux d'air vers les buses d'aération de la planche de bord.



Appuyez sur ce bouton et relâchez-le pour orienter le flux d'air vers les buses d'aération du plancher avant.

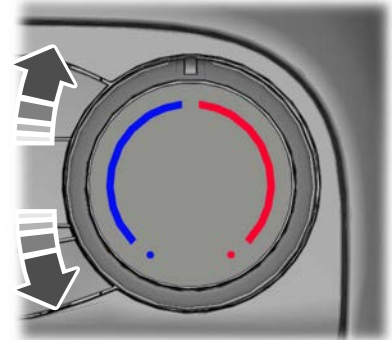
Vous pouvez orienter l'air via une combinaison quelconque de ces buses d'aération.

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie



Tournez le bouton pour régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.

Réglage de la température



Tournez le bouton pour régler la température.

Activation et désactivation de l'air conditionné



Appuyez sur cette touche et relâchez-la pour activer ou désactiver la climatisation.

Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer les performances et l'efficacité du refroidissement.

Commande de climatisation

Note : dans certaines conditions, par exemple en dégivrage maximum, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner même si la climatisation est éteinte.

Activation et désactivation de la climatisation



Appuyez sur le bouton puis relâchez.

Activation et désactivation de la climatisation au maximum



Tournez le bouton de commande de température dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'au réglage le plus bas pour activer le refroidissement maximal.

Les réglages côté droit et gauche sont en position LO, l'air recirculé circule via les buses de la planche de bord, la climatisation est activée et le moteur de soufflerie se règle sur la vitesse la plus élevée.

Activation et désactivation du dégivrage maximal



Tournez la commande de température dans le sens des aiguilles d'une montre sur le réglage maximum pour optimiser le dégivrage.

Les réglages côté gauche et droit sont en position HI, l'air circule via les buses d'aération du pare-brise et le moteur de soufflerie se règle sur la vitesse la plus élevée. Vous pouvez également utiliser ce réglage pour désembuer et débarrasser le pare-brise d'une fine couche de givre. la lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximum.

Note : Pour éviter la formation de buée sur les vitres, vous ne pouvez pas sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximum est activé.

Activation et désactivation de l'air recirculé



Appuyez sur cette touche et relâchez-la pour basculer entre l'air extérieur et l'air recirculé.

L'air présent dans l'habitacle est recirculé. Cela peut réduire le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle (lorsque vous utilisez la climatisation en même temps) et diminuer la pénétration d'odeurs indésirables dans le véhicule.

Note : L'air recirculé peut être désactivé (ou il peut être impossible de l'activer) dans tous les modes de débit d'air sauf le mode A/C max. pour réduire le risque de formation de buée. La recirculation d'air peut aussi être activée et désactivée dans différentes combinaisons de commandes de répartition d'air par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.

COMMANDE DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE (LE CAS ÉCHÉANT)



Commande de climatisation

Note : Selon le groupe d'options de votre véhicule, les commandes peuvent être différentes de celles illustrées ci-dessous.

Note : Pour les véhicules hybrides, le compresseur de climatisation peut fonctionner et le flux d'air peut être ressenti lorsque la commande de climatisation est désactivée pour assurer le refroidissement de la batterie.

Orientation du flux d'air



Appuyez sur ce bouton et relâchez-le pour orienter le flux d'air vers les buses d'aération et de désembuage du pare-brise.



Appuyez sur ce bouton et relâchez-le pour orienter le flux d'air vers les buses d'aération de la planche de bord.



Appuyez sur ce bouton et relâchez-le pour orienter le flux d'air vers les buses d'aération du plancher avant.

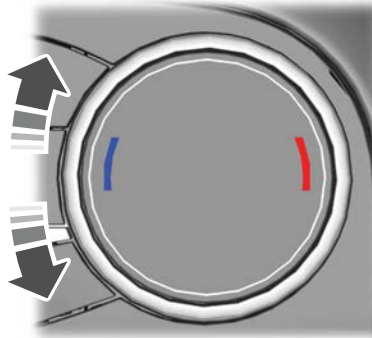
Vous pouvez orienter l'air via une combinaison quelconque de ces buses d'aération.

Réglage de la vitesse du moteur de soufflerie



Appuyez sur la touche + ou - pour régler le volume d'air en circulation dans le véhicule.

Réglage de la température



Tournez le bouton situé à gauche de la commande de climatisation pour régler la température côté gauche.

Note : Ce bouton règle également la température côté droit lorsque vous désactivez le mode double zone.

Tournez le bouton situé à droite de la commande de climatisation pour régler la température côté droit.

Activation et désactivation du mode automatique



Appuyez sur cette touche et relâchez-la pour activer le mode de fonctionnement automatique. Appuyez plusieurs fois sur le bouton pour régler le mode automatique.

Le système règle la vitesse du moteur de soufflerie, la répartition d'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'air extérieur ou l'air recirculé pour atteindre et maintenir la température réglée.

Régalez la commande du moteur de soufflerie pour désactiver le mode automatique.

Commande de climatisation

Etat du témoin de mode automatique

Etat du témoin de mode automatique	Pièce
Un témoin allumé.	- La vitesse du moteur de soufflerie est réduite. - Utilisez ce réglage pour minimiser le bruit du moteur de soufflerie. - Ce réglage augmente la durée requise pour refroidir l'intérieur.
Deux témoins allumés.	La vitesse du moteur de soufflerie est modérée.
Trois témoins allumés.	- La vitesse du moteur de soufflerie augmente. - Ce réglage augmente le bruit du moteur de soufflerie. - Utilisez ce réglage pour réduire la durée requise pour refroidir l'intérieur.

Activation et désactivation de l'air conditionné



Appuyez sur cette touche et relâchez-la pour activer ou désactiver la climatisation.

Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer les performances et l'efficacité du refroidissement.

Note : dans certaines conditions, par exemple en dégivrage maximum, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner même si la climatisation est éteinte.

Activation et désactivation de la climatisation



Appuyez sur le bouton puis relâchez.

Note : Le bouton peut être sur la commande de température.

Activation et désactivation du mode double zone



Appuyez sur le bouton et relâchez-le pour activer la commande de température pour le côté droit du véhicule.

Note : Le bouton peut être sur la commande de température.

Activation et désactivation de la climatisation au maximum



Appuyez sur cette touche et relâchez-la pour obtenir un refroidissement maximum.

Le système définit les réglages côté droit et gauche en position LO, l'air recirculé circule via les buses de la planche de bord, la climatisation est activée et le moteur de soufflerie se règle sur la vitesse la plus élevée.

Commande de climatisation

Activation et désactivation du dégivrage maximal



Appuyez sur cette touche et relâchez-la pour activer le dégivrage maximal.

Le système définit les réglages côté gauche et droit en position HI, l'air circule via les buses d'aération du pare-brise et le moteur de soufflerie se règle sur la vitesse la plus élevée. Vous pouvez également utiliser ce réglage pour désembuer et débarrasser le pare-brise d'une fine couche de givre. la lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximum.

Note : Pour éviter la formation de buée sur les vitres, vous ne pouvez pas sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximum est activé.

Activation et désactivation de l'air recirculé



Appuyez sur cette touche et relâchez-la pour basculer entre l'air extérieur et l'air recirculé.

L'air présent dans l'habitacle est recirculé. Cela peut réduire le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle (lorsque vous utilisez la climatisation en même temps) et diminuer la pénétration d'odeurs indésirables dans le véhicule.

Note : L'air recirculé peut être désactivé (ou il peut être impossible de l'activer) dans tous les modes de débit d'air sauf le mode A/C max. pour réduire le risque de formation de buée. La recirculation d'air peut aussi être activée et désactivée dans différentes combinaisons de commandes de répartition d'air par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.

CONSEILS POUR LA GESTION DE LA TEMPÉRATURE ET DE L'HUMIDITÉ DANS L'HABITACLE - VÉHICULES AVEC: RÉGULATION AUTOMATIQUE DE TEMPÉRATURE

Conseils généraux

Note : Une utilisation prolongée de la fonction d'air recirculé peut entraîner la formation de buée sur les vitres.

Note : Vous pouvez sentir un peu d'air sortir des buses d'aération de plancher avant, quel que soit le réglage de la répartition d'air.

Note : Pour limiter l'accumulation d'humidité à l'intérieur de votre véhicule, ne conduisez pas avec le système désactivé ou avec la fonction d'air recirculé active en permanence.

Note : Ne placez aucun objet sous les sièges avant, car cela peut gêner le flux d'air vers les sièges arrière.

Note : Retirez la neige, le givre ou les feuilles présentes dans la zone d'admission d'air à la base du pare-brise.

Note : Pour atteindre plus rapidement une température agréable par temps chaud, conduisez avec les fenêtres ouvertes jusqu'à sentir de l'air froid en provenance des buses d'aération.

Climatisation automatique

Note : Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages lorsque l'intérieur du véhicule est extrêmement chaud ou froid. Le mode automatique est le mieux indiqué pour maintenir la température réglée.

Note : Le système réchauffe ou refroidit l'habitacle afin d'atteindre le plus rapidement possible la température sélectionnée.

Commande de climatisation

Note : Pour permettre un fonctionnement efficace du système, les buses d'aération de planche de bord et latérales doivent être complètement ouvertes.

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** lorsque la température extérieure est froide, le système envoie le flux d'air vers le pare-brise et les buses d'aération des vitres latérales. Par ailleurs, la soufflerie peut tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur soit réchauffé.

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** lorsque la température ambiante est élevée et qu'il fait chaud à l'intérieur du véhicule, le système utilise l'air recirculé afin d'optimiser le refroidissement de l'habitacle. La vitesse de la soufflerie peut également être réduite jusqu'à ce que l'air soit refroidi.

Chauffage rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur la touche **AUTO** et relâchez-la.
2. Réglez la fonction de température sur le réglage souhaité.

Réglages recommandés pour la fonction de chauffage

1. Appuyez sur la touche **AUTO** et relâchez-la.

2. Réglez la fonction de température sur le réglage souhaité. Utilisez 22°C comme point de départ et ajustez la température selon les besoins.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur la touche **MAX A/C** et relâchez-la.

Réglages recommandés pour le refroidissement

1. Appuyez sur la touche **AUTO** et relâchez-la.
2. Réglez la fonction de température sur le réglage souhaité. Utilisez 22°C comme point de départ et ajustez la température selon les besoins.

Désembuage des vitres latérales par temps froid

1. Appuyez sur la touche de dégivrage ou de dégivrage maximum et relâchez-la.
2. Positionnez la commande de température sur le réglage souhaité. Utilisez 22°C comme point de départ et ajustez la température selon les besoins.

CONSEILS POUR LA GESTION DE LA TEMPÉRATURE ET DE L'HUMIDITÉ DANS L'HABITACLE - VÉHICULES AVEC: COMMANDE DE TEMPÉRATURE MANUELLE

Conseils généraux

Note : En cas d'utilisation prolongée de la fonction d'air recirculé, de la buée peut se former sur les vitres.

Note : Vous pouvez sentir un peu d'air sortir des buses d'aération de plancher avant, quel que soit le réglage de la répartition d'air.

Note : Pour limiter l'accumulation d'humidité à l'intérieur de votre véhicule, ne conduisez pas avec le système désactivé ou avec la fonction d'air recirculé active en permanence.

Note : Ne placez aucun objet sous les sièges avant au risque de gêner le flux d'air vers les sièges arrière.

Note : Éliminez complètement la neige, le givre ou les feuilles présentes dans la zone d'admission d'air à la base du pare-brise.

Commande de climatisation

Note : Pour atteindre plus rapidement une température agréable par temps chaud, conduisez avec les fenêtres ouvertes jusqu'à sentir de l'air froid en provenance des buses d'aération.

Chauffage rapide de l'habitacle

1. Réglez la vitesse du moteur de soufflerie sur la vitesse la plus rapide.
2. Réglez la commande de température sur la température la plus élevée.
3. Dirige l'air vers les buses d'aération du plancher avant.

Réglages recommandés pour la fonction de chauffage

1. Réglez la vitesse du moteur de soufflerie sur le réglage médian.
2. Réglez la commande de température sur la position à mi-chemin du réglage le plus chaud.
3. Dirige l'air vers les buses d'aération du plancher avant.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Sélectionnez **MAX A/C**.

2. Conduisez les vitres ouvertes un bref moment.

Réglages recommandés pour le refroidissement

1. Réglez la vitesse du moteur de soufflerie sur le réglage médian.
2. Réglez la commande de température sur la position à mi-chemin du réglage le plus froid.
3. Dirige l'air vers les buses d'aération de la planche de bord.

Véhicule immobilisé pour des périodes prolongées à des températures ambiantes extrêmement élevées

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Placez votre véhicule en position P (stationnement) ou au point mort.
3. Sélectionnez **MAX A/C**.
4. Réglez la vitesse du moteur de soufflerie sur la vitesse la plus lente.

Désembuage des vitres latérales par temps froid

1. Dirigez l'air vers les buses d'aération de la planche de bord et du pare-brise.

2. Appuyez sur la touche **A/C** et relâchez-la.
3. Positionnez la commande de température sur le réglage souhaité.
4. Réglez la vitesse du moteur de soufflerie sur la vitesse la plus rapide.
5. Orientez le flux d'air vers la vitre latérale.
6. Fermez les buses d'aération de la planche de bord.

PARE-BRISE CHAUFFANT (LE CAS ÉCHÉANT)



Appuyez sur le bouton pour dégivrer et désembuer le pare-brise. Le pare-brise chauffant se désactive au bout de quelques instants.

Note : assurez-vous que le moteur est en marche avant d'activer le pare-brise chauffant.

Note : Le système ne fonctionne pas si le niveau de charge de la batterie est faible.

Commande de climatisation

LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE



Appuyez sur le bouton pour désembuer et débarrasser la lunette arrière d'une fine couche de givre. La lunette arrière chauffante se désactive au bout de quelque temps.

Note : Assurez-vous que le moteur tourne avant d'actionner les vitres chauffantes.

Note : N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, lames de rasoir ou autres objets tranchants pour nettoyer ou retirer des autocollants de l'intérieur de la lunette arrière chauffante. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés aux conduites de grille de lunette arrière chauffante.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS (LE CAS ÉCHÉANT)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Note : N'enlevez pas le givre déposé sur les rétroviseurs à l'aide d'un grattoir et n'essayez pas de régler le verre du rétroviseur si celui-ci est bloqué à cause du gel.

Note : Ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés au verre ou au boîtier de rétroviseur.

CHAUFFAGE AUXILIAIRE (LE CAS ÉCHÉANT)

Principe de fonctionnement

Le système est conçu pour améliorer le temps de chauffage du moteur lorsqu'il est en marche. Il s'active et se désactive en fonction de la température de l'air extérieur et de la température du liquide de refroidissement.

Le dispositif chauffe le moteur et l'habitacle du véhicule. Il est alimenté par le réservoir de carburant du véhicule.

Utilisation du dispositif de chauffage auxiliaire



AVERTISSEMENT : Nous vous recommandons de faire contrôler et réparer le système de chauffage par un technicien qualifié après une collision. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le dispositif de chauffage auxiliaire dans les stations-service ou à proximité de sources de vapeurs inflammables, de poussière ou dans des espaces clos. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Note : Le système ne fonctionne pas si le niveau de charge de la batterie est faible.

Note : Assurez-vous que le tuyau d'échappement du dispositif de chauffage situé derrière le pneu avant gauche est exempt de neige, de glace, de boue et de toute autre obstruction afin d'éviter tout problème de fonctionnement du dispositif de chauffage.

Commande de climatisation

Note : Lorsque le dispositif est activé, des fumées d'échappement s'échappent du dessous du véhicule. Ce phénomène est normal.

Note : Si le dispositif de chauffage est en cours de désactivation, le surplus de carburant présent dans le dispositif de chauffage se consume, avec une émission de chaleur, de bruit et de gaz d'échappement.

Activation et désactivation du dispositif de chauffage auxiliaire

1. Sélectionnez **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Sélectionnez **Véhicule**.
3. Activez ou désactivez le commutateur **Chauffage supplémentaire**.

Chauffage de stationnement

Principe de fonctionnement

Le dispositif de chauffage de stationnement fournit du chauffage lorsque votre véhicule est garé.

Le dispositif chauffe le moteur et l'habitacle du véhicule. Il est alimenté par le réservoir de carburant du véhicule.

Note : Assurez-vous que le tuyau d'échappement du dispositif de chauffage situé derrière le pneu avant gauche est exempt de neige, de glace, de boue et de toute autre obstruction afin d'éviter tout problème de fonctionnement du dispositif de chauffage.

Utilisation du dispositif de chauffage de stationnement



AVERTISSEMENT: Nous vous recommandons de faire contrôler et réparer le système de chauffage par un technicien qualifié après une collision. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le dispositif de chauffage de stationnement dans les stations-service ou à proximité de sources de vapeurs inflammables, de poussière ou dans des espaces clos. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Le système ne fonctionne pas si le niveau de charge de la batterie est faible.

Le dispositif ne fonctionne que lorsque le véhicule est immobile et que le moteur est coupé.

Lorsque le dispositif est utilisé correctement, il :

- empêche toute formation de givre sur les fenêtres et de condensation dans le véhicule ;
- aide le moteur à atteindre une température de fonctionnement normale plus rapidement.

Note : Si le dispositif de chauffage est en cours de désactivation, le surplus de carburant présent dans le dispositif de chauffage se consume, avec une émission de chaleur, de bruit et de gaz d'échappement.

Commande de climatisation

Messages d'information du dispositif de chauffage de stationnement

Message	Mesure
Chauffage parking non démarré Niveau carburant bas	S'affiche si le dispositif de chauffage de stationnement ne parvient pas à fonctionner en raison d'un faible niveau de carburant. Faites le plein de carburant dès que possible.

Activation ou désactivation de la chaleur continue

Lorsque vous coupez le contact, le dispositif de chauffage démarre ou continue de fonctionner (si les conditions le permettent) pendant 30 minutes maximum.

Note : Vous pouvez utiliser ce mode pour conserver la chaleur dans l'habitacle après avoir coupé le contact. Une fois que le dispositif de chauffage a exécuté ce mode, la case cochée sur l'écran tactile apparaît de nouveau vierge.

1. Sélectionnez **Réglages** sur l'écran tactile.

- 2. Sélectionnez **Véhicule**.
- 3. Sélectionnez **Chauffage auxiliaire**.
- 4. Activez ou désactivez le commutateur **Chaleur continue**.

Commande de climatisation

Réglage de la temporisation

Le système dispose de trois modes différents, que vous pouvez régler sur l'écran tactile.

Mode de temporisation	Pièce
Une seule fois	Cette fonction vous permet de programmer un cycle de chauffage pour un jour spécifique. Si les conditions le permettent, le dispositif de chauffage démarre 40 minutes maximum avant la date et l'heure programmées. ¹
Heure de première récurrence	Cette fonction vous permet de programmer un cycle de chauffage pour chaque jour de la semaine. L'heure est mémorisée et le système chauffe votre véhicule avant les heures de départ programmées.
Heure de deuxième récurrence	Cette fonction vous permet de programmer un second cycle de chauffage pour chaque jour de la semaine. L'heure est mémorisée et le système chauffe votre véhicule avant les heures de départ programmées.

¹ Pour ce mode, vous devez régler la date et l'heure avant de cocher la case sur l'écran tactile.

Note : L'heure et la date de l'horloge de votre véhicule doivent être correctement réglées.

Réglage d'un mode de temporisation

1. Sélectionnez **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Sélectionnez **Véhicule**.
3. Sélectionnez **Chauffage auxiliaire**.
4. Sélectionnez **Programmation chauffage**.
5. Activez ou désactivez le commutateur **Activer**.
6. Sélectionnez **Une fois**.

7. Sélectionnez la date et l'heure de votre choix, puis sélectionnez **Activer**.
8. Sélectionnez **Heure 1**.
9. Sélectionnez le jour et l'heure de votre choix, puis sélectionnez **Activer**.
10. Sélectionnez **Heure 2**.
11. Sélectionnez le jour et l'heure de votre choix, puis sélectionnez **Activer**.

Activation et désactivation du dispositif de chauffage de stationnement à l'aide de la télécommande

L'émetteur du dispositif de chauffage de stationnement vous permet de demander à distance le démarrage du chauffage et son fonctionnement pendant 30 minutes maximum ou l'arrêt de tous les modes de chauffage.

Note : Dans votre véhicule, il est possible de jumeler jusqu'à trois émetteurs.

Commande de climatisation

Note : La LED sur l'émetteur à distance n'indique pas l'état actuel du dispositif de chauffage. La LED illuminée ne garantit pas que le dispositif de chauffage a reçu le signal de démarrage ou d'arrêt.

Note : Les dispositifs électroniques qui fonctionnent à la même fréquence peuvent affecter la portée de l'émetteur.

Maintenez le bouton **ON** ou **HEAT** de l'émetteur enfoncé jusqu'à ce qu'une DEL verte s'allume.

Maintenez le bouton **OFF** de l'émetteur enfoncé jusqu'à ce qu'une DEL rouge s'allume. Ceci s'applique uniquement au mode de chauffage en cours ; les réglages de temporisation ou de chaleur continue ultérieurs ne seront pas désactivés.

Le tableau ci-après décrit le fonctionnement de la télécommande du dispositif de chauffage de stationnement.

DEL de l'émetteur	Pièce
Vert	L'émetteur envoie un signal radio.
Vert clignotant	L'émetteur envoie un signal radio, mais le dispositif de chauffage ne le reçoit pas.
Rouge	L'émetteur envoie un signal radio.
Rouge clignotant	L'émetteur envoie un signal radio, mais le dispositif de chauffage ne le reçoit pas.

QU'EST-CE QUE LE FILTRE À AIR D'HABITACLE

Le filtre à air d'habitacle améliore la qualité de l'air à l'intérieur du véhicule en piégeant la poussière, le pollen et autres particules.

LOCALISATION DU FILTRE À AIR D'HABITACLE

Le filtre à air d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR D'HABITACLE

Remplacez le filtre à intervalles réguliers.

Note : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en permanence. Il empêche la pénétration de corps étrangers dans le système. Lorsque le système fonctionne sans filtre, il risque de se dégrader ou d'être endommagé.*

Note : *L'utilisation d'un filtre à air d'habitacle de seconde monte peut réduire les performances de commande de climatisation et de filtration d'air de la cabine.*

Sièges

S'ASSEOIR DANS LA POSITION CORRECTE



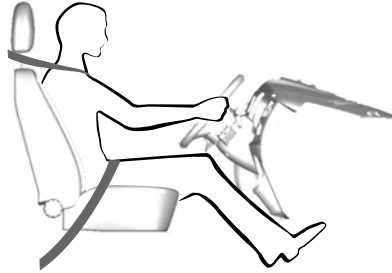
AVERTISSEMENT: N'inclinez pas trop le dossier de siège vers l'arrière au risque de glisser sous la ceinture de sécurité et d'occasionner des blessures corporelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Tenez-vous toujours assis bien droit contre le dossier, vos pieds reposant sur le sol.



AVERTISSEMENT: Ne transportez pas d'objets plus hauts que le dossier du siège. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.



Moyennant une utilisation adaptée, le siège, l'appui-tête, la ceinture de sécurité et les airbags vous assurent une protection optimale en cas d'accident.

Nous vous recommandons de suivre les consignes ci-dessous :

- Asseyez-vous bien droit, en calant le bas de votre colonne vertébrale aussi loin que possible dans le siège.
- Inclinez le dossier de siège de façon à ce que votre torse ne soit pas incliné à plus de 30 degrés de la position droite.

- Réglez l'appui-tête de telle sorte que son sommet corresponde à celui de votre tête et soit aussi avancé que possible. Assurez-vous d'être confortablement installé.
- Maintenez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous vous recommandons d'établir une distance minimum de 25 cm entre votre sternum et le cache de l'airbag.
- Tenez le volant avec les bras légèrement pliés.
- Pliez légèrement les jambes de manière à pouvoir enfoncer complètement les pédales.
- placez la sangle diagonale de la ceinture de sécurité sur le centre de votre épaule et ajustez la sangle ventrale pour qu'elle soit bien serrée sur votre bassin.

Assurez-vous d'avoir une position de conduite confortable et d'être en mesure de garder le parfait contrôle de votre véhicule.

Sièges

APPUIS-TÊTE

⚠️ AVERTISSEMENT: réglez complètement l'appui-tête avant de vous asseoir ou d'utiliser le véhicule. Vous réduisez ainsi les risques de blessures cervicales en cas de collision. Ne réglez pas l'appui-tête pendant la conduite.

⚠️ AVERTISSEMENT: l'appui-tête est un dispositif de sécurité. Il devrait être posé et réglé correctement dès que possible lorsque le siège est occupé. Si vous ne réglez pas l'appui-tête correctement, vous risquez de diminuer son efficacité lors de certains chocs.

⚠️ AVERTISSEMENT: Réglez les appuis-têtes pour tous les passagers avant de conduire votre véhicule. Vous réduisez ainsi les risques de blessures cervicales en cas de collision. Ne réglez pas les appuis-têtes pendant la conduite.

Note : *réglez le dossier du siège en position verticale pour la conduite avant de régler l'appui-tête. Réglez l'appui-tête de sorte que son sommet corresponde à celui de votre tête et soit aussi avancé que possible. Assurez-vous d'être confortablement installé. Si vous êtes très grand, réglez l'appui-tête sur la position la plus haute.*

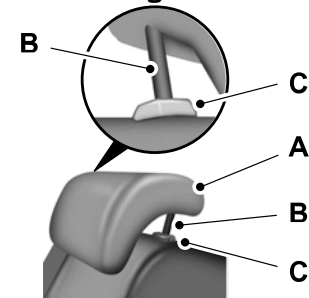
Appui-tête de siège avant



Les appuis-tête de siège avant sont composés :

- A d'un appui-tête à absorption d'énergie
- B de deux tiges en acier
- C d'un bouton de réglage et de déverrouillage de manchon de guidage

Appui-tête de siège arrière central



Sièges

L'appuie-tête de siège arrière central est composé :

- A d'un appuie-tête à absorption d'énergie
- B de deux tiges en acier
- C d'un bouton de réglage et de déverrouillage de manchon de guidage

Elévation de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

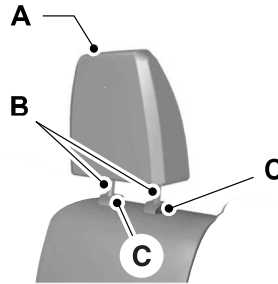
Dépose des appuis-tête

1. Tirez l'appuie-tête vers le haut jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez sur les touches C et maintenez-les enfoncées.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Pose de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage et poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête de siège arrière extérieur



L'appuie-tête de siège arrière extérieur est composé :

- A d'un appuie-tête à absorption d'énergie
- B de deux tiges en acier
- C d'un bouton de réglage et de déverrouillage de manchon de guidage

Dépose de l'appuie-tête

1. Tirez l'appuie-tête vers le haut jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez sur les deux boutons C et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Pose de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage et poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

SIÈGES À RÉGLAGE MANUEL

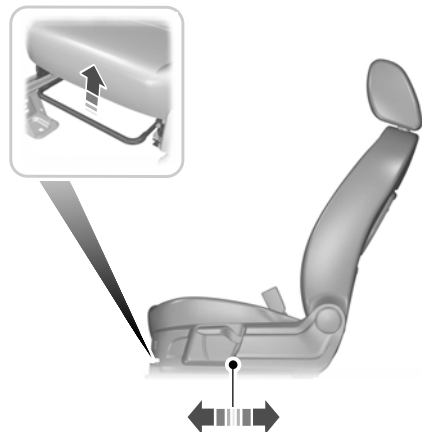
AVERTISSEMENT: ne modifiez pas les réglages du siège conducteur ou de son dossier pendant la conduite. Cela risque d'entraîner un déplacement soudain du siège et la perte de contrôle de votre véhicule.

Avance et recul des sièges

AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le siège est bien enclenché en essayant de le faire bouger d'avant en arrière.

Sièges

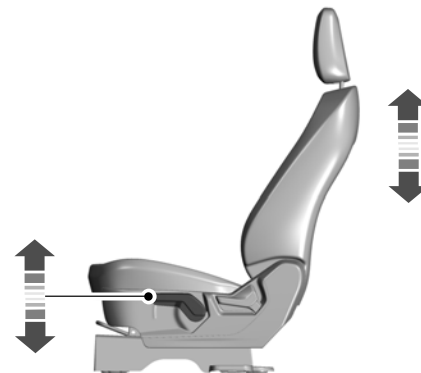
Réglage du support lombaire



E152451



Réglage de la hauteur du siège (le cas échéant)

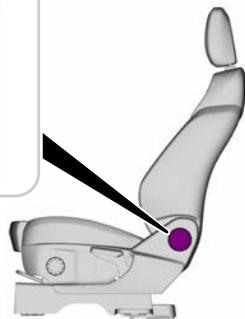


Réglage des dossiers de siège



AVERTISSEMENT: ne placez pas de charge ou d'objets derrière le dossier de siège avant de l'avoir remis dans sa position d'origine. Tirez sur le dossier du siège pour vous assurer qu'il est complètement bloqué une fois replacé dans sa position d'origine. Un siège mal bloqué peut être dangereux en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Sièges



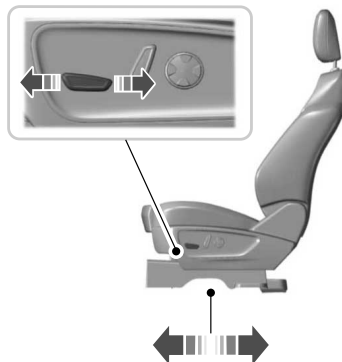
SIÈGES ÉLECTRIQUES (LE CAS ÉCHÉANT)

AVERTISSEMENT: ne modifiez pas les réglages du siège conducteur ou de son dossier pendant la conduite. Cela risque d'entraîner un déplacement soudain du siège et la perte de contrôle de votre véhicule.

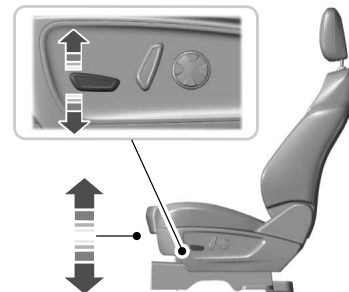


AVERTISSEMENT: ne placez pas de charge ou d'objets derrière le dossier de siège avant de l'avoir remis dans sa position d'origine.

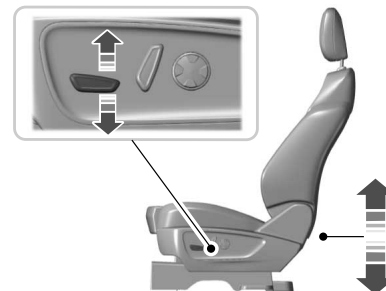
Avance et recul des sièges



Réglage du coussin de siège (le cas échéant)

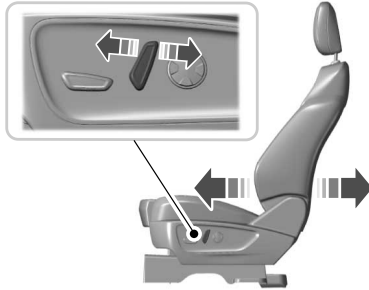


Réglage de la hauteur du siège

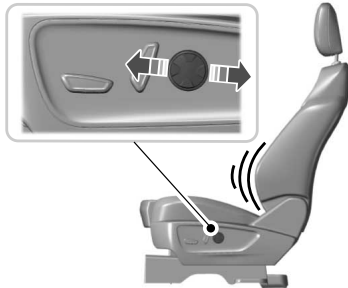


Sièges

Réglage des dossiers de siège



Réglage du support lombaire



SIÈGES ARRIÈRE

Rabattement des dossiers de sièges

⚠ AVERTISSEMENT: Lorsque vous rabattez un dossier, veillez à ne pas vous coincer les doigts entre le dossier et l'armature du siège.



E159654

Lorsque le siège n'est pas occupé, tirez sur le levier pour rabattre le siège vers l'avant.

Note : Abaissez les appuis-tête. Voir **Appuis-tête** (page 189).

Déplieement des dossiers de sièges

⚠ AVERTISSEMENT: Lorsque vous relevez les dossiers, veillez à ce que l'occupant puisse voir les ceintures de sécurité et qu'elles ne soient pas coincées derrière le siège.

⚠ AVERTISSEMENT: Veillez à ce que les assises et les dossiers soient bien fixés et complètement engagés dans leurs verrouillages.

Réglage de l'inclinaison

Lorsque le siège est occupé, tirez sur le levier pour incliner le dossier vers l'arrière.

Sièges

SIÈGES CHAUFFANTS (LE CAS

ÉCHÉANT)

Sièges avant



AVERTISSEMENT: Les personnes insensibles à la douleur au niveau de leur peau à cause d'un âge avancé, d'une maladie chronique, du diabète, de blessures, de médicaments, de l'alcool, de la fatigue ou de toute autre condition physique doivent être attentives lors de l'usage du siège chauffant. Le siège chauffant peut engendrer des brûlures, même à de basses températures, surtout lorsqu'il est utilisé sur des périodes prolongées. Veillez à ne pas placer des matériaux isolants sur les sièges, tels qu'une couverture ou un coussin. Sinon, le siège chauffant risque de surchauffer. Veillez à ne pas transpercer le siège avec des épingles, des aiguilles ou tout autre objet pointu. Le non-respect de cette consigne peut endommager l'élément chauffant, ce qui peut ensuite provoquer la surchauffe du siège chauffant. Un siège chauffant surchauffé peut engendrer des blessures graves.

Veillez à ne pas :

- Placer des objets lourds sur le siège.
- utiliser le siège chauffant si de l'eau ou tout autre liquide est renversé dessus. Laissez d'abord sécher complètement le siège.

Note : Les sièges chauffants fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne.



Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour naviguer entre les différents paramètres de chaleur et désactiver la fonction. L'intensité de la chaleur réglée est proportionnelle au nombre de voyants allumés.

Note : Après 90 minutes de fonctionnement, les sièges chauffants sont désactivés. Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour activer le chauffage des sièges.

Note : En fonction des paramètres de démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent ou non rester actives après le démarrage à distance de votre véhicule. Les sièges chauffants peuvent aussi s'activer lorsque vous démarrez le véhicule s'ils étaient activés au moment où vous avez arrêté le véhicule.

Banquette arrière (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Les personnes dont la peau est insensible à la douleur en raison d'un âge avancé, d'une maladie chronique, d'un diabète, de lésions de la moelle épinière, de la prise de médicaments, de la consommation d'alcool, de la fatigue ou de toute autre condition physique doivent rester vigilantes lors de l'utilisation du siège chauffant. Le siège chauffant peut provoquer des brûlures même à basse température, surtout s'il est utilisé sur des périodes prolongées. Veillez à ne pas placer de matériaux isolants sur les sièges, tels qu'une couverture ou un coussin, au risque de provoquer une surchauffe du dispositif de chauffage de siège. Veillez à ne pas

Sièges

percer le siège avec des épingles, des aiguilles ou tout autre objet pointu, au risque d'endommager le dispositif de chauffage et de provoquer sa surchauffe. Un siège chauffant surchauffé peut engendrer des blessures graves.

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour naviguer entre les différents paramètres de chaleur et désactiver la fonction. L'intensité de la chaleur réglée est proportionnelle au nombre de voyants allumés.

Veillez à ne pas :

- Placer des objets lourds sur le siège.
- Utiliser le chauffage de siège si de l'eau ou tout autre liquide est renversé sur le siège. Laissez d'abord sécher complètement le siège.

Note : *Les sièges chauffants fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne.*

Les commandes de chauffage de siège arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale.



Système d'alerte de passager arrière (le cas échéant)

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE

Le système d'alerte de passager arrière surveille différentes conditions du véhicule et vous rappelle de vérifier les occupants de siège arrière lorsque vous coupez le contact.

COMMENT FONCTIONNE LE SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE

Le système surveille lorsque des portes arrière ont été ouvertes et fermées pour indiquer la présence potentielle d'un occupant sur le siège arrière.

Il affiche un message sur l'écran d'information et de divertissement et émet un signal sonore d'avertissement lorsque vous coupez le contact ou une fois que l'une des conditions suivantes ont été remplies :

- une porte arrière est ouverte ou fermée alors que le contact est mis.
- vous mettez le contact dans un délai de 15 minutes après l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.
- vous mettez le contact dans un délai de 15 minutes après l'affichage de l'alerte ou l'avertissement sonore.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. L'exposition de personnes ou d'animaux à des températures très élevées, même pour une courte période, peut entraîner la mort ou bien des problèmes liés à la chaleur, comme des lésions cérébrales. Les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants ou les animaux domestiques sans surveillance dans le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

LIMITES DU SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE

Le système ne détecte pas la présence d'objets ou de passagers sur le siège arrière. Il surveille l'ouverture et la fermeture des portes arrière.

Note : Il est possible qu'une alerte s'active alors qu'il n'y a pas d'occupant sur le siège arrière mais que les conditions d'alerte sont réunies.

Note : Il est possible qu'aucune alerte ne s'active alors qu'il y a un occupant sur le siège arrière si les conditions d'alerte ne sont pas réunies. Par exemple, si l'occupant d'un siège arrière n'est pas entré dans le véhicule par une des portes arrière.

Note : Le signal d'avertissement ne retentit pas à l'ouverture de la porte avant tant que vous n'avez pas coupé le contact.

Système d'alerte de passager arrière (le cas échéant)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Véhicule**.
3. Activez ou désactivez **Alerte de présence aux places arrière**.

Note : Le système est activé par défaut.

Note : Le fait d'effectuer une remise à zéro complète entraîne la réactivation du système.

Rappel semestriel (le cas échéant)

Lorsque vous désactivez le système, un message apparaît tous les six mois pour rappeler que le système est désactivé. Vous pouvez activer à nouveau le système ou le maintenir désactivé.

INDICATEURS DU SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE



Message

Vérifiez la présence de passagers ou d'objets aux places arrière.

S'affiche lorsque vous coupez le contact du véhicule et que les conditions d'alerte sont réunies.

Le message s'affiche pendant un court instant. Appuyez sur **Fermer** pour confirmer et supprimer le message.

Note : Selon votre version de SYNC, le graphique peut être différent de ce que vous voyez ici.

AVERTISSEMENTS SONORES DU SYSTÈME D'ALERTE DE PASSAGER ARRIÈRE

Retentit lorsque vous coupez le contact du véhicule et que les conditions d'alerte sont réunies.

L'alerte retentit pendant un court instant.

Points d'alimentation auxiliaire

Prise d'alimentation 12 volts CC



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'accessoires électriques en option sur la prise d'allume-cigares. L'utilisation incorrecte de l'allume-cigares peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et provoquer des incendies ou des blessures graves.

Note : Si l'alimentation électrique ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, mettez le contact.

Note : Lorsque vous mettez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des équipements électriques de 12 volts, à une intensité maximale de 15 ampères.

Note : Ne suspendez aucun accessoire à la fiche accessoire.

Note : n'utilisez pas la prise d'alimentation au-delà de la capacité du véhicule, soit 12 volts CC à 180 watts maximum, au risque de faire griller un fusible.

Note : fermez systématiquement le cache de la prise lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

insérez uniquement une prise accessoire dans la prise de courant. Tout autre objet endommagerait la prise d'alimentation et grillerait le fusible.

Faites tourner le véhicule pour une utilisation optimale de la prise d'alimentation.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise d'alimentation plus de temps que nécessaire lorsque le véhicule ne tourne pas.
- Ne laissez pas d'appareil branché la nuit ou lorsque votre véhicule reste en stationnement pendant des périodes prolongées.

Emplacements

Vous pouvez trouver les prises d'alimentation :

- à l'avant de la console centrale,
- Dans la console centrale.
- A l'arrière de la console centrale.
- Dans la zone de chargement.

Prise d'alimentation 230 volts CA (le

cas échéant)



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas d'appareils électriques branchés sur la prise d'alimentation lorsqu'ils ne sont pas utilisés. N'utilisez pas de rallonge avec la prise d'alimentation de 230 volts CA, sous peine de mettre en échec le système de protection. En effet, une telle utilisation est susceptible d'entraîner une surchauffe de la prise d'alimentation en raison du nombre d'appareils alimentés. Leur consommation électrique peut dépasser la charge limite de 150 watts, entraînant un incendie ou de graves blessures.

Note : La prise d'alimentation est mise hors tension si le contact est coupé ou si la tension de batterie devient inférieure à 11 volts.

Vous pouvez utiliser la prise pour alimenter les appareils électriques nécessitant jusqu'à 150 watts. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale

Note : Selon les lois et réglementations en vigueur dans le pays de production du véhicule, l'alimentation en tension est de 110 ou 230 volts.

Points d'alimentation auxiliaire

Lorsque le voyant qui se trouve sur la prise de courant est :

- Allumé : la prise d'alimentation fonctionne, le contact est mis ou le véhicule est en mode Accessoire.
- Eteint : la prise d'alimentation ne fonctionne pas, le contact est coupé ou le véhicule n'est pas en mode Accessoire.
- Clignotante : la prise de courant est en mode de défaillance.

En mode de défaillance, la prise de courant arrête de fonctionner temporairement si l'appareil dépasse la limite de charge électrique fixée à 150 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Remettez le contact mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir, puis coupez le contact afin de réinitialiser le mode de défaillance. Remettez le contact et assurez-vous que le voyant reste allumé.

N'utilisez pas la prise d'alimentation pour certains appareils électriques, notamment :

- Les télévisions à tube cathodique.
- Des charges moteur telles que les aspirateurs, les scies électriques et autres outils électroportatifs ou des réfrigérateurs entraînés par compresseur.

- Des appareils de mesure qui traitent des données précises, comme des équipements médicaux ou des équipements de mesure.
- D'autres appareils exigeant une alimentation électrique extrêmement stable, tels que les couvertures électriques commandées par microordinateur ou les éclairages à capteur tactile.

CHARGEUR D'ACCESSOIRE SANS FIL (LE CAS ÉCHÉANT)



AVERTISSEMENT: Les dispositifs de charge sans fil peuvent affecter le fonctionnement des implants médicaux, y compris les stimulateurs cardiaques. Si vous portez un implant médical, nous vous recommandons de consulter votre médecin.

Le système prend en charge un appareil de charge sans fil Qi compatible sur la zone de charge.

Maintenez la zone de charge propre et enlevez tout objet avant de charger un appareil.

Ne placez pas d'objet avec une bande magnétique, notamment un passeport, ticket de parking ou carte de crédit, à proximité de la zone de charge pendant que vous chargez un appareil. La bande magnétique pourrait être endommagée.

Ne placez pas d'objets métalliques tels que des télécommandes, pièces de monnaie ou emballages sur ou à proximité de la zone de charge pendant que vous chargez un appareil. Les objets métalliques peuvent chauffer et altérer les performances de charge.

Note : Le taux de charge, ou puissance de charge, est contrôlé par l'appareil. Pendant la charge, l'appareil et le chargeur peuvent chauffer, ce qui est normal. Si la batterie chauffe de manière anormale, le chargeur peut cesser de fonctionner.



La zone de charge se situe sur la console centrale ou la planche de bord inférieure.

Vous pouvez charger un appareil si le véhicule est activé, en mode accessoire ou si SYNC est allumé.

Pour commencer la charge, placez l'appareil au centre de la surface de charge, en orientant le côté charge vers le bas. La charge s'arrête dès que l'appareil est chargé à fond.

Points d'alimentation auxiliaire

Note : Les performances de charge peuvent être affectées si l'appareil se trouve dans un étui. Vous devrez peut-être enlever l'étui pur charger l'appareil sans fil.

Note : Si le système détecte un corps étranger ou si l'appareil n'est pas correctement aligné sur la zone de charge, un message apparaît sur l'écran.

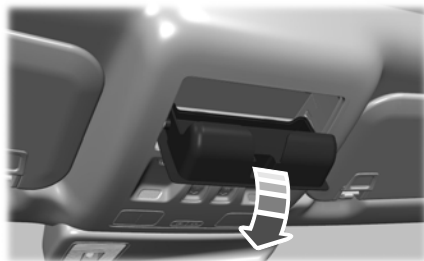
Note : Les mises à jour de logiciel et de micrologiciel peuvent affecter la compatibilité des appareils, y compris l'utilisation de logiciel ou micrologiciel non officiel. Vous devez vérifier la fonction de charge avec les appareils spécifiques à bord de votre véhicule.

Messages d'information de la charge d'accessoire sans fil

Message	Mesure à prendre
Chargeur sans fil actif	S'affiche quand la charge sans fil a commencé.
Le téléphone est mal aligné ou un objet a été détecté entre le téléphone et le chargeur. Veuillez corriger le problème pour reprendre le chargement.	S'affiche quand la charge sans fil est arrêtée. Enlevez les objets de la surface de charge et placez le téléphone au centre de la surface de charge.

Compartiments de rangement

CONSOLE DE PAVILLON



Appuyez sur le bord arrière de la console pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

 **AVERTISSEMENT:** Un ralenti prolongé à un régime moteur élevé peut provoquer des températures extrêmement élevées au niveau du moteur et du système d'échappement, entraînant un risque d'incendie ou d'autres dommages.

 **AVERTISSEMENT:** Ne garez pas votre véhicule, ne le conduisez pas et ne le laissez pas tourner au ralenti sur de l'herbe sèche ou toute autre surface sèche. Le système antipollution réchauffe le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

 **AVERTISSEMENT:** Ne démarrez pas le moteur dans un garage fermé ou tout autre espace confiné. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, il se peut que le véhicule présente des caractéristiques de conduite inhabituelles sur environ 8 km après l'avoir rebranchée. Ceci se produit car le système de gestion moteur doit se resynchroniser avec le moteur. Vous pouvez ignorer ces caractéristiques de conduite inhabituelles sur cette distance.

Le système du groupe motopropulseur est conforme à toutes les exigences de la norme canadienne sur les équipements pouvant causer des interférences concernant le champ électrique d'impulsion ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur avant et pendant cette opération. N'utilisez la pédale d'accélérateur que si vous avez du mal à démarrer le moteur.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Note: Le système de démarrage sans clé peut ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou de dispositifs électroniques tels que des téléphones cellulaires.

Note: une clé valide doit être présente dans l'habitacle pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Modes d'allumage



E142555

Le système de démarrage sans clé compte trois modes :

Démarrage et arrêt du moteur

Désactivé : coupe le contact.

- Lorsque le contact est en mode activé ou que le moteur est en marche mais que le véhicule est immobile, appuyez une fois sur le bouton et relâchez-le sans enfoncer la pédale de frein.

Activé : tous les circuits électriques sont opérationnels et les voyants et indicateurs s'allument.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton et relâchez-le.

Start : démarre le moteur.

- Appuyez sur la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Lorsque vous démarrez le moteur, la vitesse de ralenti augmente pour chauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire agréé.

Avant de démarrer le moteur, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que tous les phares et accessoires électriques sont désactivés.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est activé.
- Assurez-vous que la transmission est en position de stationnement (P) pour une transmission automatique ou en position point mort (N) pour une boîte de vitesses manuelle.

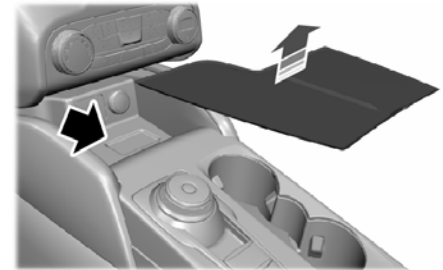
Note : *N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.*

1. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale d'embrayage.
2. Appuyez sur le commutateur d'allumage à bouton-poussoir.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de clé passive sont brouillées.
- La pile de la clé est déchargée.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :



1. Déposez le tapis couvrant la position de sécurité.
2. Centrez la clé en position de sécurité comme indiqué.
3. Une fois la clé dans cette position, appuyez sur la pédale de frein pour une transmission automatique ou sur la pédale d'embrayage pour une boîte de vitesses manuelle, puis appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage pour mettre le contact et démarrer votre véhicule.

Démarrage et arrêt du moteur

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide vous permet de redémarrer votre véhicule dans les 20 secondes suivant l'arrêt, même si aucune clé valide n'est présente.

Dans les 20 secondes suivant l'arrêt du véhicule, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage. Après 20 secondes, vous ne pouvez plus redémarrer votre véhicule sans qu'une clé valide soit présente à l'intérieur du véhicule.

Une fois que le véhicule démarre, le moteur continue de tourner même si le système ne détecte pas de clé valide.

Démarrage impossible

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur après trois tentatives, patientez 10 secondes, puis suivez la procédure suivante :

1. Enfoncez à fond la pédale de frein.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, placez la transmission en position de stationnement (P). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, passez en position point mort (N).

4. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
5. Appuyez et maintenez enfoncé le bouton-poussoir de commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur cesse de se lancer.
6. Relâchez la pédale d'accélérateur.
7. Démarrez le moteur.

Note : *vous pouvez lancer le moteur pendant 60 secondes au total sans que le moteur ne démarre, avant que le système de démarrage ne se désactive temporairement. Les 60 secondes ne sont pas forcément consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois pendant 20 secondes, sans que le moteur ne démarre, vous avez atteint la limite de temps définie de 60 secondes. Un message s'affiche sur l'écran d'information et vous prévient à chaque fois que vous dépassez le temps de démarrage. Vous ne pouvez plus démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous êtes limité à un temps de démarrage moteur de 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de pouvoir lancer de nouveau le moteur pendant 60 secondes.*

Arrêt automatique du moteur

Votre véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une période prolongée. Le contact est aussi coupé afin d'économiser la batterie. Avant que le moteur s'arrête, un message apparaît sur l'écran d'information avec un compte à rebours de 30 secondes. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. Un autre message s'affiche sur l'écran d'information pour indiquer que le moteur s'est arrêté afin d'économiser le carburant. Démarrez le véhicule normalement.

Dérivation de l'arrêt automatique du moteur

Note : *vous ne pouvez pas désactiver définitivement la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous la désactivez temporairement, elle s'active de nouveau au cycle de démarrage suivant.*

Vous pouvez désactiver l'arrêt du moteur ou réinitialiser le compte à rebours à tout moment avant que les 30 secondes ne soient écoulées grâce aux actions suivantes :

Démarrage et arrêt du moteur

- Vous pouvez réinitialiser le compte à rebours en interagissant avec votre véhicule, en enfonçant la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur, par exemple.
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt lorsque le contact est mis, uniquement pour le cycle de démarrage en cours. La désactivation est disponible à partir de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 123).
- Lors du compte à rebours avant l'arrêt du moteur, vous êtes invité à appuyer sur OK ou RESET, en fonction du type d'écran d'information, pour désactiver temporairement la fonction.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt

1. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, placez la transmission en position de stationnement (P). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, passez en position point mort (N).
2. Appuyez une fois sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note : Cela coupe le contact, tous les circuits électriques, les voyants et les indicateurs.

Note : si le moteur tourne au ralenti pendant 30 minutes, le contact se coupe et le moteur s'arrête automatiquement.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace



AVERTISSEMENT: Le fait d'arrêter le moteur alors que le véhicule se déplace encore entraîne une diminution importante de l'aide au freinage. Un effort plus important est requis pour actionner les freins et arrêter le véhicule. Une baisse significative de la direction assistée est également possible. La direction ne se verrouille pas, mais un effort plus important peut être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque vous coupez le contact, certains circuits électriques, comme les airbags par exemple, sont également coupés. Si vous coupez le contact par inadvertance, passez au point mort (N) et redémarrez le moteur.

1. Placez la transmission en position point mort (N) et utilisez les freins pour arrêter le véhicule en toute sécurité.

2. Lorsque votre véhicule est à l'arrêt, passez en position de stationnement (P) pour une transmission automatique ou restez en position neutre pour une boîte de vitesses manuelle.
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage et maintenez-le enfoncé une seconde, ou appuyez sur ce bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Protection contre les gaz d'échappement



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Démarrage et arrêt du moteur

Informations importantes concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti pendant une période prolongée, nous vous recommandons de suivre l'une des consignes ci-après :

- Ouvrez la fenêtre sur au moins 2,5 cm.
- Réglez la climatisation sur l'air extérieur.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR DIESEL

Moteur froid ou chaud

Lorsque vous démarrez le moteur, la vitesse de ralenti augmente pour chauffer le moteur. Si le ralenti moteur ne ralentit pas après un court moment, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire agréé.

Avant de démarrer le moteur, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que tous les phares et accessoires électriques sont désactivés.

- Assurez-vous que le frein de stationnement est activé.
- Vérifiez que la transmission est en position de stationnement (P) ou en position neutre.

Note : *N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.*

Note : *Une clé passive valide doit être présente dans votre véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.*



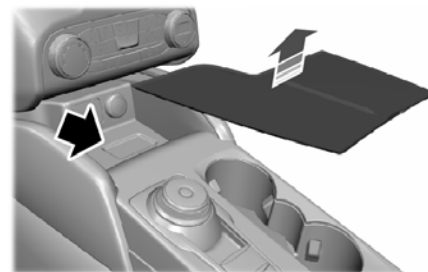
Établissez le contact et attendez que le témoin de préchauffage s'éteigne. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, enfoncez complètement la pédale d'embrayage. Démarrez le moteur.

Note : *Lorsque la température est inférieure à -15°C, il peut être nécessaire de lancer le moteur pendant une période pouvant aller jusqu'à 10 secondes.*

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de clé passive sont brouillées.
- La pile de la clé est déchargée.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :



1. Déposez le tapis couvrant la position de sécurité.
2. Centrez la clé en position de sécurité comme indiqué.
3. Une fois la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le commutateur d'allumage à bouton-poussoir pour mettre le contact et démarrer le véhicule.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide vous permet de redémarrer le véhicule dans les 10 secondes suivant l'arrêt, même si aucune clé passive valide n'est détectée.

Démarrage et arrêt du moteur

Dans les 10 secondes suivant l'arrêt du véhicule, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage. Une fois le délai de 10 secondes expiré, vous ne pouvez plus démarrer le véhicule si aucune clé passive valide n'est détectée.

Une fois que le véhicule a démarré, il continue à tourner jusqu'à ce que vous appuyiez sur le commutateur d'allumage à bouton-poussoir, même si aucune clé passive valide n'est détectée. Si vous ouvrez ou fermez une porte alors que le véhicule se déplace, le système recherche une clé passive valide.

Démarrage impossible

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur après trois tentatives, patientez 10 secondes, puis suivez la procédure suivante :

1. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, enfoncez complètement la pédale d'embrayage et serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort.

3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur.
4. Maintenez la pédale d'accélérateur complètement enfoncée et appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur démarre.

Arrêt automatique du moteur

Pour les véhicules équipés d'un système d'allumage sans clé, cette fonction arrête le véhicule s'il a tourné au ralenti pendant une période prolongée. Le contact est aussi coupé afin d'économiser la batterie. Avant que le véhicule ne s'arrête, un message apparaît sur l'écran d'information avec un compte à rebours. Si vous n'intervenez pas dans cet intervalle de 30 secondes, votre véhicule s'arrête. Un autre message s'affiche sur l'écran d'information pour indiquer que le véhicule s'est arrêté afin d'économiser le carburant. Démarrez le véhicule normalement.

Dérivation de l'arrêt automatique du moteur

Note : *vous ne pouvez pas désactiver définitivement la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous la désactivez temporairement, elle s'active de nouveau au cycle de démarrage suivant.*

Vous pouvez désactiver l'arrêt du moteur ou réinitialiser le compte à rebours à tout moment avant que les 30 secondes ne soient écoulées grâce aux actions suivantes :

- Vous pouvez réinitialiser le compte à rebours en interagissant avec votre véhicule (en enfonçant la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur, par exemple).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt lorsque le contact est mis (uniquement pour le cycle de démarrage en cours). La désactivation est disponible à partir de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 123).
- Lors du compte à rebours avant l'arrêt du moteur, vous êtes invité à appuyer sur OK ou RESET (en fonction du type d'écran d'information) pour désactiver temporairement la fonction (uniquement pour le cycle de démarrage en cours).

Démarrage et arrêt du moteur

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Appuyez sur le commutateur d'allumage à bouton-poussoir.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note: *l'allumage, tous les circuits électriques, les témoins et les indicateurs sont éteints.*

Note: *Si le moteur tourne au ralenti pendant 30 minutes, le contact se coupe et le moteur s'arrête.*

Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace



AVERTISSEMENT: Le fait d'arrêter le moteur alors que le véhicule se déplace encore entraîne une diminution importante de l'aide au freinage. Un effort plus important est requis pour actionner les freins et arrêter le véhicule. Une baisse significative de la direction assistée est également possible. La direction ne se verrouille pas, mais un effort plus important

peut être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque vous coupez le contact, certains circuits électriques, comme les airbags par exemple, sont également coupés. Si vous coupez le contact par inadvertance, passez au point mort (N) et redémarrez le moteur.

1. Placez la transmission en position point mort (N) et utilisez les freins pour arrêter le véhicule en toute sécurité.
2. Une fois le véhicule arrêté, placez la transmission en position de stationnement (P) pour les transmissions automatiques ou en première pour les transmissions manuelles.
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur s'arrête, ou appuyez sur ce bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Protection contre les gaz d'échappement



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Informations importantes concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti pendant une période prolongée, nous vous recommandons de suivre l'une des consignes ci-après :

- Ouvrez la fenêtre sur au moins 3 cm.
- Réglez la climatisation sur l'air extérieur.

Démarrage et arrêt du moteur

DÉMARRAGE D'UN SYSTÈME DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE

Avant de démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que tous les phares et accessoires électriques sont désactivés.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Vérifiez que la transmission est en position de stationnement (P).

Note : *N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.*

1. Enfoncez à fond la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir du commutateur d'allumage.

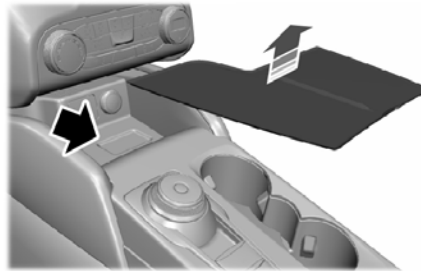
Note : *Le voyant vert s'allume pour vous indiquer que votre véhicule est prêt pour la conduite. Puisque ce véhicule est doté d'un système de démarrage silencieux, le moteur peut ne pas démarrer en même temps que le véhicule. Voir **Fonctionnement d'un véhicule hybride** (page 218).*

Lorsque le moteur démarre pour la première fois du trajet ; le régime de ralenti augmente pour aider le moteur à monter en température. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas, consultez un concessionnaire agréé.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de clé passive sont brouillées.
- La batterie de la clé est déchargée.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le véhicule, procédez comme suit :



1. Déposez le tapis couvrant la position de sécurité.
2. Centrez la clé passive en position de sécurité.

3. Une fois la clé dans la bonne position, enfoncez la pédale de frein puis appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage pour mettre le contact et démarrer le véhicule.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide vous permet de redémarrer le véhicule dans les 20 secondes suivant l'arrêt, même si aucune clé passive valide n'est détectée.

Dans les 20 secondes suivant l'arrêt du véhicule, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage. Une fois le délai de 20 secondes expiré, vous ne pouvez plus démarrer le véhicule si aucune clé passive valide n'est détectée.

Une fois que le véhicule a démarré, il continue à tourner jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage, même si aucune clé passive valide n'est détectée. Si vous ouvrez ou fermez une porte alors que le véhicule se déplace, le système recherche une clé passive valide. Vous ne pouvez pas démarrer si aucune clé passive valide n'est détectée par le système dans un délai de 20 secondes.

Démarrage et arrêt du moteur

Arrêt automatique

Cette fonctionnalité arrête votre véhicule s'il reste au ralenti pendant une période prolongée. Le contact est aussi coupé afin d'économiser la batterie. Avant que votre véhicule ne s'arrête, un message apparaît sur l'écran d'information avec un compte à rebours de 30 secondes. Si vous n'intervenez pas dans le laps de 30 secondes, votre véhicule s'arrête. Un autre message s'affiche sur l'écran d'information pour indiquer que votre véhicule s'est arrêté afin d'économiser le carburant. Démarrez le véhicule normalement.

Neutralisation de l'arrêt automatique

Note : *vous ne pouvez pas désactiver définitivement la fonction d'arrêt automatique. Lorsque vous la désactivez temporairement, elle s'active de nouveau au cycle de démarrage suivant.*

Vous pouvez désactiver l'arrêt ou réinitialiser le compte à rebours à tout moment avant que les 30 secondes ne soient écoulées grâce aux actions suivantes :

- Interagissez avec le véhicule (en enfonçant la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur, par exemple).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt lorsque le contact est mis, uniquement pour le cycle de démarrage en cours. La désactivation est disponible à partir de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 123).
- Lors du compte à rebours avant l'arrêt, vous êtes invité à appuyer sur **OK** ou **RESET**, en fonction du type d'écran d'information, pour désactiver temporairement la fonction.

Arrêt du véhicule lorsque ce dernier est stationnaire

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Appuyez une fois sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note : *l'allumage, les témoins et les indicateurs sont coupés.*

Note : *Si votre véhicule reste en marche pendant 30 minutes sans aucune interaction, il s'arrête automatiquement.*

Arrêt du véhicule lorsque ce dernier est en mouvement



AVERTISSEMENT: Ne coupez pas le contact de votre véhicule lorsque ce dernier est en mouvement. Cela entraîne une baisse significative de la direction assistée et de l'aide au freinage. Si le contact du véhicule est coupé, certains circuits électriques, comme les airbags, pourraient également être désactivés. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

1. Placez la transmission en position neutre (N) et utilisez les freins pour arrêter le véhicule en toute sécurité.
2. Lorsque votre véhicule est arrêté, passez en position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de commutateur d'allumage et maintenez-le enfoncé une seconde, ou appuyez sur ce bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Démarrage et arrêt du moteur

Protection contre les gaz d'échappement



AVERTISSEMENT: des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Informations importantes concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti pendant une période prolongée, nous vous recommandons de suivre l'une des consignes ci-après :

- Ouvrez la fenêtre sur au moins 3 cm.
- Réglez la climatisation sur l'air extérieur.

Caractéristiques de conduite uniques

AUTO-START-STOP-VÉHICULE ÉLECTRIQUE À HYBRIDATION LÉGÈRE (MHEV)

Qu'est-ce que la fonction Auto-Start-Stop

Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple aux feux de signalisation ou lorsque le véhicule est en roue libre à une vitesse inférieure à la vitesse d'arrêt du moteur que vous avez programmée. Le système est conçu pour arrêter le moteur quand la transmission est au point mort ou qu'une vitesse est enclenchée.

Précautions relatives à l'Auto-Start-Stop



AVERTISSEMENT: Serrez le frein de stationnement, passez au point mort, coupez le contact et retirez la clé avant de quitter le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Paramètres Auto-Start-Stop

Réglage de la vitesse d'arrêt du moteur - Véhicules avec : écran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **StartStop avancé**.
4. Sélectionnez un réglage et appuyez sur la touche **OK**.

Réglage de la vitesse d'arrêt du moteur - Véhicules avec : écran d'affichage du combiné des instruments 6,5 ou 12,3 pouces

1. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour accéder au menu principal de l'écran d'informations.
2. Sélectionnez **Réglages**.
3. Sélectionnez **Véhicule**.
4. Sélectionnez **StartStop avancé**.
5. Sélectionnez un réglage et appuyez sur la touche **OK**.

Activation et désactivation de l'Auto-Start-Stop

Le système s'active lorsque vous mettez le contact.



Appuyez sur le contacteur pour désactiver le système.

Note : *OFF* s'allume sur le contacteur.

Appuyez à nouveau sur le contacteur pour réactiver la fonction.

Note : *Le système est conçu pour s'éteindre s'il détecte un dysfonctionnement. En cas de dysfonctionnement du système, faites vérifier votre véhicule dès que possible.*

Arrêt du moteur

Arrêt du moteur quand une vitesse est enclenchée

1. Enfoncez la pédale de frein et ralentissez votre véhicule jusqu'à 12 km/h ou moins.

Note : *Vous pouvez définir la vitesse à laquelle le système arrête le moteur en utilisant l'écran d'informations.*

2. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.

Note : *La direction assistée reste activée quand le moteur s'arrête.*

Caractéristiques de conduite uniques

Arrêt du moteur au point mort

1. Enfoncez la pédale de frein et ralentissez votre véhicule jusqu'à 12 km/h ou moins.

Note : Vous pouvez définir la vitesse à laquelle le système arrête le moteur en utilisant l'écran d'informations.

2. Enfoncez la pédale d'embrayage et passez au point mort.
3. Relâchez la pédale d'embrayage.

Note : La direction assistée reste activée quand le moteur s'arrête.

Redémarrage du moteur

Redémarrage du moteur quand une vitesse est enclenchée

Relâchez la pédale de frein.

Messages d'information

Note : Si le Maintien auto est activé, la libération du frein ne déclenche pas un redémarrage. L'appui sur la pédale d'accélérateur redémarre votre véhicule.

Redémarrage du moteur au point mort

1. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.
2. Engager un rapport.

Indicateurs Auto-Start-Stop



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert lorsque le moteur s'arrête. Il clignote en orange et un message apparaît lorsque vous devez effectuer une action.



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en gris avec une barre oblique quand le système n'est pas disponible.

Note : Le système peut nécessiter le redémarrage automatique du moteur lorsque le témoin Auto-Démarrage-Arrêt brille en vert ou clignote en orange.

Note : Vous pouvez afficher la raison pour laquelle le système n'est pas disponible sur l'écran d'information.

Avertissement audio Auto-Start-Stop

L'avertissement sonore Auto-Start-Stop retentit si vous ouvrez la porte conducteur lorsque le système a coupé le moteur.

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas.	Passez au point mort et redémarrez le moteur vous-même.
Auto StartStop Sélectionner Neutre pour démarrer	Le système ne peut pas redémarrer le moteur.	Passez au point mort.
Auto StartStop Appuyer sur embrayage pour démarrer	Le système ne peut pas redémarrer le moteur.	Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.

Caractéristiques de conduite uniques

AUTO-START-STOP - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



AVERTISSEMENT: Coupez toujours le contact et serrez complètement le frein de stationnement avant d'effectuer tout entretien ou de quitter votre véhicule. Le non respect de cette instruction peut provoquer des blessures corporelles ou mortelles en cas de redémarrage du moteur.

Principe de fonctionnement

Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple aux feux de signalisation. Votre véhicule est équipé d'un démarreur amélioré conçu pour un nombre accru de démarrages du moteur.

Le système ne coupe pas le moteur dans certaines conditions, par exemple :

- Si vous avez ouvert la porte conducteur.
- Si vous avez débouclé la ceinture de sécurité conducteur.
- Si votre véhicule se trouve en haute altitude.

- Si vous avez activé le pare-brise chauffant.
- Si le moteur est en préchauffage.
- Si la température extérieure est trop basse ou trop élevée.
- Si la charge de la batterie est faible ou si la température de la batterie n'est pas comprise dans la plage de fonctionnement optimale.
- Pour conserver la température intérieure ou réduire la buée.

Le système redémarre le moteur dans certaines conditions, par exemple :

- Si vous activez le pare-brise chauffant.
- Si vous activez le dégivrage maximum.
- Si vous tournez le volant.
- Si le véhicule commence à rouler en pente au point mort.
- Pour maintenir une assistance au freinage adéquate.
- Pour conserver la température intérieure ou réduire la buée.

Note : La vitesse du moteur de soufflerie peut changer lorsque le système redémarre le moteur.

Utilisation de l'Auto Start-Stop

Arrêt du moteur

1. Arrêtez votre véhicule.
2. Passez au point mort.
3. Relâchez la pédale d'embrayage.

Note : La direction assistée est désactivée quand le moteur est arrêté.

Redémarrage du moteur

Appuyez sur la pédale d'embrayage.

Note : Pour profiter au maximum du système, passez au point mort et relâchez la pédale d'embrayage chaque fois que vous arrêtez le véhicule pendant plus de trois secondes.

Note : Le système dispose d'une fonction de rétablissement après un calage. Pour redémarrer le moteur après un calage, enfoncez complètement la pédale d'embrayage.

Activation et désactivation du système



Le système s'active lorsque vous mettez le contact. Appuyez sur le contacteur pour le désactiver.

Note : OFF s'allume sur le contacteur.

Caractéristiques de conduite uniques

Appuyez à nouveau sur le contacteur pour réactiver la fonction.

Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert lorsque le moteur s'arrête. Il clignote en orange et un message apparaît lorsque vous devez effectuer une action.



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en gris avec une barre oblique quand le système n'est pas disponible.

Note : *Le système s'éteint s'il détecte un dysfonctionnement. S'il reste éteint, faites contrôler votre véhicule dès que possible.*

Avertissement Auto-Start-Stop.

Il retentit lorsque vous ouvrez la porte conducteur et que le système a arrêté le moteur.

Messages d'information

Boîte de vitesses manuelle

Message	Anomalie	Action
Auto StartStop Appuyer sur une pédale pour démarrer	Le système doit redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire.	Appuyez sur la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage.
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas.	Redémarrez le moteur.
Auto StartStop Sélectionner Neutre pour démarrer	Le système doit redémarrer le moteur mais n'y parvient pas car une vitesse est enclenchée.	Passez au point mort et redémarrez le moteur.

Remplacement de la pile

Remplacez la pile par une neuve qui possède exactement les mêmes caractéristiques pour que le système fonctionne correctement.

Caractéristiques de conduite uniques

AUTO-START-STOP - TRANSMISSION AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou d'avoir terminé un entretien ou une réparation, serrez le frein de stationnement, enclenchez la position de stationnement (P) et coupez le contact. Si vous ne coupez pas le contact, le moteur risque de redémarrer à tout moment. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Principe de fonctionnement

Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple aux feux de signalisation. Votre véhicule est équipé d'un démarreur amélioré conçu pour un nombre accru de démarrages du moteur.

Le système ne coupe pas le moteur dans certaines conditions, par exemple :

- Si vous avez ouvert la porte conducteur.
- Si vous avez débouclé la ceinture de sécurité conducteur.

- Si votre véhicule se trouve en haute altitude.
- Si vous avez activé le pare-brise chauffant.
- Si vous êtes passé en mode sport (S) ou manuel (M).
- Si votre véhicule se trouve sur une forte pente.
- Si le moteur est en préchauffage.
- Si la température extérieure est trop basse ou trop élevée.
- Si la charge de la batterie est faible ou si la température de la batterie n'est pas comprise dans la plage de fonctionnement optimale.
- Pour conserver la température intérieure ou réduire la buée.
- Si l'angle de braquage est bien au-delà du centre.

Le système redémarre le moteur dans certaines conditions, par exemple :

- Si vous activez le pare-brise chauffant.
- Si vous avez ouvert la porte conducteur.
- Si vous avez débouclé la ceinture de sécurité conducteur.
- Si vous activez le dégivrage maximum.
- Si vous tournez le volant.

- Si le véhicule commence à rouler en pente au point mort.
- Pour maintenir une assistance au freinage adéquate.
- Pour conserver la température intérieure ou réduire la buée.

Note : La vitesse du moteur de soufflerie peut changer lorsque le système redémarre le moteur.

Utilisation de l'Auto Start-Stop



AVERTISSEMENT: Serrez le frein de stationnement, passez au point mort, coupez le contact et retirez la clé avant de quitter le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Arrêt du moteur

Immobilisez votre véhicule, restez en position de marche avant (D) et maintenez votre pied sur la pédale de frein.

Note : Le moteur s'éteint également si vous passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N), que votre pied soit positionné sur la pédale de frein ou non.

Caractéristiques de conduite uniques

Note : La direction assistée est désactivée quand le moteur est arrêté.

Redémarrage du moteur

- Relâchez la pédale de frein ou appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Un message s'affiche sur l'écran d'informations si le système nécessite une action de votre part.

Activation et désactivation du système



Le système s'active lorsque vous mettez le contact. Appuyez sur le contacteur pour désactiver le système.

Note : **OFF** s'allume sur le contacteur.

Appuyez à nouveau sur le contacteur pour réactiver la fonction.

Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en vert lorsque le moteur s'arrête. Il clignote en orange et un message apparaît lorsque vous devez effectuer une action.



Le témoin Auto-Start-Stop s'allume en gris avec une barre oblique quand le système n'est pas disponible.

Note : Le système est conçu pour s'éteindre s'il détecte un dysfonctionnement. En cas de dysfonctionnement du système, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Note : Vous pouvez afficher la raison pour laquelle le système n'est pas disponible sur l'écran d'information.

Messages d'information

Message	Condition	Action
Auto StartStop Appuyer sur le frein pour démarrer	Le moteur ne démarre pas en marche arrière (R), sauf si vous enfoncez la pédale de frein.	Appuyez sur la pédale de frein.
Auto StartStop Mettre en P et redémarrer moteur	Le système ne fonctionne pas.	Passez en position de stationnement (P) et redémarrez le moteur.

Remplacement de la pile

Remplacez la pile par une neuve qui possède exactement les mêmes caractéristiques pour que le système fonctionne correctement.

Caractéristiques de conduite uniques

FONCTIONNEMENT D'UN VÉHICULE HYBRIDE (LECAS ÉCHÉANT)

Ce véhicule hybride combine l'utilisation du moteur électrique et du moteur essence pour fournir des performances de pointe et plus d'efficacité. Pour profiter d'une expérience de conduite optimale avec votre véhicule, familiarisez-vous avec ces caractéristiques uniques.

Démarrage

READY Lorsque vous démarrez votre véhicule, un témoin vert READY apparaît sur le combiné des instruments vous indiquant que le véhicule est prêt à être conduit.

Il est possible que le moteur ne démarre pas, car le véhicule est équipé d'un système de démarrage silencieux. Cette fonction d'économie de carburant permet à votre véhicule d'être prêt pour la conduite sans utiliser le moteur à essence. Le témoin reste allumé lorsque votre véhicule est en marche (que le moteur tourne ou non) pour indiquer

que le véhicule peut rouler à l'aide du moteur électrique, du moteur à essence, ou des deux. Généralement, le moteur ne démarre pas, sauf si le véhicule est froid, si les réglages de climatisation doivent être modifiés ou si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Conduite

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement pour fournir de l'énergie si nécessaire et économiser du carburant dans le cas contraire. Si vous circulez en roue libre à vitesse réduite, si vous vous arrêtez ou restez à l'arrêt, le moteur à essence se coupe et le véhicule fonctionne en mode 100 % électrique.

Les raisons à l'origine du démarrage du moteur ou de son utilisation continue peuvent être les suivantes :

- Forte accélération du véhicule.
- Montée.
- Batterie haute tension presque déchargée.
- Températures extérieures élevées ou basses, afin de faire fonctionner la climatisation ou le chauffage.
- Moteur trop froid pour faire chauffer le véhicule à la température demandée par les passagers.

- Tractage de remorque.
- Modes de conduite sélectionnables : certains modes de conduite peuvent entraîner le fonctionnement du moteur. Voir **Qu'est-ce que le contrôle du mode de conduite** (page 362).
- Live in Drive : l'utilisation des palettes de changement de vitesse en mode Marche (D) peut entraîner le fonctionnement du moteur. Voir **Transmission automatique** (page 269).

Arrêt

Le moteur à essence peut se couper pour économiser du carburant si vous vous arrêtez. Aucun redémarrage du véhicule n'est requis. Il vous suffit d'appuyer sur l'accélérateur lorsque vous êtes prêt à repartir.

Fonctionnement de la boîte de vitesses

Le moteur à essence et le moteur électrique propulsent tous deux le véhicule par le biais d'une boîte de vitesse automatique. Il s'agit du fonctionnement normal d'un véhicule hybride qui permet de réduire la consommation de carburant et d'améliorer les performances.

Caractéristiques de conduite uniques

Batterie

Votre véhicule hybride est équipé d'une batterie haute tension. Une batterie froide garantit une plus grande autonomie et offre des performances optimales. La batterie haute tension est refroidie par le système de climatisation du véhicule. Lorsque le système de climatisation est activé, la température de l'air provenant des buses d'aération peut légèrement augmenter lorsque la batterie est en cours de refroidissement. L'air provenant des buses d'aération peut également être frais lorsque la climatisation ou le ventilateur sont coupés.

Freinage

Votre véhicule hybride est équipé d'un système de freinage hydraulique standard et d'un système de freinage à récupération. Le freinage à récupération est effectué par la transmission, qui récupère l'énergie du freinage et la stocke dans la batterie haute tension.

Si vous conduisez en descente de manière prolongée, votre moteur peut continuer de fonctionner au lieu de s'arrêter. Lors du freinage moteur, le moteur reste allumé, mais n'utilise pas de carburant. Vous pouvez également entendre un léger sifflement lors du fonctionnement du véhicule. Il s'agit du fonctionnement normal du moteur électrique dans un système hybride.

Conduite économique

Note : *lorsque le moteur fonctionne, cela n'est pas toujours synonyme d'inefficacité. Dans certains cas, ce mode est plus efficace que la conduite en mode électrique.*

Vos économies de carburant devraient s'améliorer au fur et à mesure de la période de rodage de votre véhicule hybride. Comme avec n'importe quel véhicule, vos habitudes de conduite et l'utilisation des accessoires peuvent influencer votre consommation de carburant de façon significative. Pour des résultats optimaux, gardez ces conseils à l'esprit :

- Gonflez vos pneus correctement et utilisez uniquement la taille recommandée.
- Une conduite agressive augmente la quantité d'énergie nécessaire pour déplacer votre véhicule. En général, des accélérations et des décélérations faibles ou modérées permettent de réaliser de meilleures économies de carburant. Un freinage modéré est particulièrement important car il permet d'optimiser la récupération d'énergie par le système de freinage à récupération.

Conseils supplémentaires :

- Ne transportez pas de charges supplémentaires.
- Veillez à ne pas ajouter d'accessoires supplémentaires qui pourraient augmenter la résistance aérodynamique.
- Respectez les limites de vitesse imposées.
- Suivez rigoureusement le calendrier d'entretien.
- Il n'est pas nécessaire de faire chauffer le moteur. Le véhicule est prêt à être conduit immédiatement après avoir mis le contact.

Caractéristiques de conduite uniques

FONCTIONNEMENT D'UN VÉHICULE HYBRIDE CONNECTABLE (LE CAS ÉCHÉANT)

Branchez régulièrement votre véhicule pour une utilisation optimale de l'autonomie de la batterie haute tension en fonctionnement 100 % électrique. Le fait de charger votre véhicule permet d'emmagasiner de l'énergie électrique, qui propulse votre véhicule.

Sur l'écran d'information, le chiffre en bleu apparaissant à côté de l'autonomie en essence indique l'autonomie de conduite uniquement électrique estimée.

Le système optimise l'utilisation du fonctionnement 100 % électrique en mode de conduite normal. Certaines conditions du système peuvent nécessiter le fonctionnement du moteur. Toutefois, le système utilise dès que possible l'énergie électrique disponible.

Lorsque l'autonomie électrique atteint zéro, le groupe motopropulseur passe en fonctionnement hybride. Cela signifie que vous avez épuisé l'énergie accumulée en branchant et rechargeant votre véhicule. En mode hybride, le moteur essence et le moteur électrique alimentent tous deux votre

véhicule et idem optimisent les économies de carburant. Vous pouvez rouler en mode 100 % électrique en fonctionnement hybride puisque le groupe motopropulseur garde le niveau de charge de la batterie haute tension dans ses limites de fonctionnement.

Modes de véhicule électrique (EV)



Votre véhicule propose différents modes de véhicule électrique (EV) sélectionnables. Appuyez sur le bouton situé sur la console centrale pour changer de mode. Les modes EV maintenant et EV plus tard sont disponibles uniquement s'il reste de l'autonomie électrique.

Note : la disponibilité des modes EV dépend également de l'état du système des modes de conduite sélectionnables.

EV auto



Ce mode offre une utilisation automatique de la batterie haute tension pendant la conduite, en restant en mode électrique dans la mesure du possible et en utilisant le moteur si nécessaire.

EV maintenant



Ce mode permet une conduite 100 % électrique. N'utilisez pas le mode EV maintenant lorsque le véhicule tracte une remorque. Le système électrique n'est pas conçu pour le remorquage. Un écran contextuel d'information EV maintenant apparaît. Cet écran vous permet d'activer le moteur tout en étant en mode EV maintenant.

Par rapport au mode EV auto, le véhicule peut mettre plus de temps à accélérer et la vitesse maximale peut être moins élevée.

Caractéristiques de conduite uniques

Vous pouvez activer le moteur à tout moment en suivant l'une des procédures ci-dessous :

- Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur. Un message contextuel apparaît à l'écran. Appuyez sur le bouton OK situé sur le volant pour activer le moteur. Le véhicule repasse en mode EV maintenant lorsque l'utilisation du moteur n'est plus nécessaire. Le message disparaît lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur.
- Appuyez sur le bouton EV. Vous quittez ainsi le mode EV maintenant pour permettre au moteur de fonctionner. Pour repasser en mode EV maintenant, vous devez le sélectionner de nouveau à l'aide du bouton EV.

Votre véhicule peut passer en mode Moteur activé si les conditions du système l'exigent. Dans ce cas, un message apparaît. Ce phénomène est normal ; votre véhicule repassera en mode EV maintenant dès que possible.

Lorsque vous activez le mode EV maintenant, une icône EV maintenant bleue apparaît sur l'écran d'information. Si le moteur du véhicule est activé, l'icône EV maintenant est orange. Le véhicule quitte le mode EV maintenant lorsque l'autonomie électrique atteint zéro.

EV plus tard



Dans le mode EV plus tard, votre véhicule utilise le moteur selon les besoins et conserve une grande partie de l'énergie électrique disponible pour une utilisation ultérieure en mode EV auto ou EV maintenant.

Il est par exemple utile si vous conduisez d'abord sur une route à grande vitesse, puis finissez votre trajet à faible vitesse dans une zone urbaine où la conduite 100 % électrique est la plus efficace. Dans ce cas, vous pouvez sélectionner le mode EV plus tard pour la section à grande vitesse de votre trajet, puis repasser en mode EV auto ou EV maintenant pour la portion citadine.

Lorsque vous activez le mode EV plus tard, une icône EV plus tard blanche apparaît sur l'écran d'information. Le mode EV plus tard repasse en mode EV auto lorsque vous coupez le contact. Vous pourrez sélectionner de nouveau le mode EV plus tard lors de votre prochain trajet grâce au bouton EV.

Lorsque la batterie est totalement chargée ou presque totalement chargée, s'il est sélectionné, le mode EV plus tard la décharge légèrement en utilisant une petite partie de l'énergie électrique et permet un fonctionnement complet du système de freinage à récupération.

Charge EV



Ce mode permet d'utiliser le moteur du véhicule pour charger la batterie haute tension au lieu d'un branchement sur le secteur.

L'autonomie électrique récupérée grâce au mode Charge EV vous permet de sélectionner les modes EV auto ou EV maintenant pour profiter d'un fonctionnement 100 % électrique au cours du trajet. La batterie ne peut pas se recharger à 100 % en mode Charge EV. Cela permet le fonctionnement optimal du système de freinage à récupération. Lorsque la batterie atteint sa limite de charge, le véhicule reste en mode Charge EV et conserve ce niveau de charge jusqu'à ce que vous sélectionniez un autre mode EV ou que vous coupiez le contact.

Lorsque vous activez le mode Charge EV, une icône Charge EV blanche apparaît sur l'écran d'information.

Caractéristiques de conduite uniques

Le mode Charge EV repasse en mode EV auto lorsque vous coupez le contact. Vous pourrez sélectionner de nouveau le mode EV lors de votre prochain trajet grâce au bouton EV.

Faible utilisation du moteur

Le mode de faible utilisation du moteur conserve l'huile moteur à une température suffisante et s'active lorsque vous conduisez votre véhicule en utilisant peu le moteur. En mode de faible utilisation du moteur, votre véhicule utilise le moteur selon ses besoins.

Lorsque le mode de faible utilisation du moteur se lance, un message apparaît sur l'écran d'information. Si le mode de faible utilisation du moteur n'est pas terminé avant l'arrêt de votre véhicule, il se poursuit lors du démarrage suivant et le message réapparaît.

Le mode EV maintenant n'est pas disponible pendant l'utilisation du mode de faible utilisation du moteur.

Note : *les basses températures influencent le temps de chauffe du moteur et le mode de faible utilisation du moteur peut alors être utilisé plus souvent.*

Note : *Le remplacement de l'huile n'est pas nécessaire, mais vous donne la possibilité de ne pas utiliser le cycle de faible utilisation du moteur. La réinitialisation du système de surveillance de longévité d'huile interrompt le mode de faible utilisation du moteur.*

Caractéristiques de conduite uniques

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES VÉHICULES HYBRIDES (LE CAS ÉCHÉANT)

Question	Réponse
A quoi sont dues les séries de clics venant de la zone de chargement lorsque je tourne la clé de contact pour la première fois ?	La batterie haute tension est isolée électriquement du reste du véhicule lorsque le contact est coupé. Lorsque vous mettez le contact, les contacteurs haute tension situés à l'intérieur de la batterie sont fermés afin de mettre l'électricité à disposition du moteur et de l'alternateur pour permettre au véhicule de se déplacer. Les clics que l'on entend correspondent au son produit par ces contacteurs qui s'ouvrent et se referment lorsque vous mettez ou coupez le contact.
Pourquoi est-ce que le moteur démarre parfois lorsque le contact est établi ?	L'ordinateur de bord du véhicule détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur lorsque le contact est établi. Le démarrage silencieux démarre le moteur s'il est nécessaire de chauffer l'habitacle, de dégivrer le pare-brise ou si les températures extérieures sont froides.
Pourquoi faut-il autant de temps pour que le moteur se coupe ?	Plusieurs raisons peuvent expliquer le fait que le moteur reste en marche pendant un certain temps lorsque vous mettez le contact pour la première fois. L'une des raisons principales est de s'assurer que les composants d'émissions sont suffisamment chauds pour réduire les gaz d'échappement. Lorsque les températures baissent, le temps de marche du moteur est prolongé.
Pourquoi est-ce que le moteur ne se coupe pas au dessus de 137 km/h ?	Le moteur doit fonctionner au-dessus de cette vitesse pour protéger le système de transmission.

Caractéristiques de conduite uniques

Question	Réponse
Pourquoi est-ce que le moteur reste en marche lorsqu'il fait extrêmement froid dehors ?	Pour que le circuit de chauffage, ventilation et climatisation puisse chauffer l'habitacle ou dégivrer le pare-brise dès que le conducteur le demande, le liquide de refroidissement moteur doit être maintenu à une température suffisamment élevée. Il est donc nécessaire de laisser tourner le moteur pour conserver la bonne température du liquide de refroidissement.
Pourquoi est-ce que le moteur tourne aussi vite lorsque j'accélère ?	La transmission et le moteur de votre véhicule sont conçus pour vous offrir la puissance nécessaire avec le régime moteur le plus efficace. Le moteur peut tourner à une vitesse plus élevée lors des accélérations brutales et, mais cela peut varier lorsque vous roulez à allure constante. Il s'agit des caractéristiques d'un moteur à cycle Atkinson et de la technologie de transmission qui permettent d'optimiser la consommation de carburant de votre véhicule hybride.
Puis-je utiliser du carburant E15 ou E85 avec mon véhicule ? Quel impact cela aura-t-il sur ma consommation ?	Votre véhicule hybride peut utiliser du carburant E15 (15 % d'éthanol et 85 % d'essence). Néanmoins, vous pouvez constater une légère augmentation de votre consommation de carburant, car l'éthanol contient moins d'énergie par gallon que l'essence. Votre véhicule hybride n'est pas conçu pour utiliser du E85 (85 % d'éthanol).
Quelle est la durée de vie d'une batterie haute tension ? Nécessite-t-elle un entretien particulier ?	Le système de batterie haute tension est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule et ne nécessite aucun entretien.

Caractéristiques de conduite uniques

Question	Réponse
Est-il possible de recharger la batterie avec une prise secteur ?	La batterie haute tension hybride enfichable peut être chargée en branchant le véhicule sur une prise secteur.
	Il n'existe aucun dispositif permettant de recharger la batterie haute tension hybride conventionnelle à partir d'une alimentation électrique externe au véhicule.
Puis-je remorquer mon véhicule hybride avec les quatre roues au sol derrière mon camping-car ?	Oui. Votre véhicule hybride peut être tracté en ayant les quatre roues au sol sans aucune modification. Voir Remorquage (page 374).

Carburant et ravitaillement

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. La pression présente dans un réservoir trop rempli peut provoquer des fuites, des projections de carburant et donc un incendie.



AVERTISSEMENT: Il se peut que le circuit d'alimentation en carburant soit sous pression. Si vous entendez un sifflement près de l'admission de remplissage de carburant, ne remplissez pas le réservoir tant que ce bruit n'a pas disparu. Sinon, du carburant risque de jaillir et d'entraîner des blessures graves.



AVERTISSEMENT: Les carburants peuvent entraîner des blessures graves, voire la mort, en cas de mauvaise utilisation ou manipulation.



AVERTISSEMENT: Le carburant peut contenir du benzène, qui est un agent cancérigène.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites le plein de carburant, coupez systématiquement le moteur et évitez toute présence d'étincelles ou de flammes nues près de la valve de remplissage de réservoir de carburant. Vous ne devez jamais fumer ou utiliser un téléphone portable lorsque vous faites le plein de carburant. Les vapeurs de carburant sont extrêmement dangereuses dans certaines conditions. Evitez d'inhaler une grande quantité de fumée.

Respectez les consignes ci-dessous lorsque vous faites l'appoint de carburant :

- Eteignez tout produit pour fumeur et toute flamme nue avant de faire l'appoint de carburant.
- Coupez toujours le contact avant de faire l'appoint de carburant.

- Les carburants automobiles peuvent s'avérer nocifs, voire mortels en cas d'ingestion. Les carburants sont hautement toxiques et peuvent entraîner la mort ou des blessures irréversibles en cas d'ingestion. En cas d'ingestion de carburant, appelez immédiatement un médecin, même si aucun symptôme n'est encore apparent. Les effets toxiques du carburant peuvent rester imperceptibles pendant plusieurs heures.
- Evitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation de vapeurs de carburant peut entraîner des irritations des yeux et des voies respiratoires. Dans les cas les plus graves, l'inhalation excessive ou prolongée de vapeurs de carburant peut entraîner des maladies graves et des blessures irréversibles.
- Evitez toute projection de carburant dans les yeux. Si vous recevez des projections de carburant dans les yeux, retirez immédiatement vos lentilles de contact (si vous en portez), rincez à l'eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Le fait de ne pas demander un avis médical compétent peut se solder par des blessures irréversibles.

Carburant et ravitaillement

- Les carburants peuvent s'avérer nocifs lorsqu'ils pénètrent l'épiderme. En cas de projection de carburant sur la peau, les vêtements ou les deux, retirez immédiatement les vêtements souillés et lavez-vous soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Un contact répété ou prolongé de la peau avec du carburant peut provoquer des irritations cutanées.
- Soyez particulièrement vigilant si vous êtes sous Antabuse ou tout autre traitement à base de disulfirame contre l'alcoolisme. L'inhalation de vapeurs de carburant est susceptible d'entraîner des effets indésirables, des blessures ou des maladies graves. Consultez immédiatement un médecin si des effets indésirables apparaissent.

QUALITÉ DU CARBURANT - DIESEL



AVERTISSEMENT: Ne mélangez pas le diesel avec l'essence, le gazole ou l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.

Utilisez un diesel conforme à la norme EN 590 ou à la spécification nationale correspondante.



E268503

Des mélanges de biodiesel ne dépassant pas 7 % (B7) peuvent être utilisés dans votre véhicule.

Note : Nous recommandons d'utiliser uniquement du carburant de haute qualité. Nous vous déconseillons d'utiliser des additifs ou d'autres traitements pour moteur d'après-vente.

Note : Nous vous déconseillons l'utilisation d'additifs pour empêcher le calaminage du carburant.

Stockage à long terme

La plupart des carburant diesel contiennent du biodiesel. Nous vous recommandons de remplir le réservoir avec un carburant ne contenant pas de biodiesel si vous avez l'intention de ne pas utiliser votre véhicule pendant plus de deux mois.

QUALITÉ DU CARBURANT - ESSENCE



AVERTISSEMENT: Ne mélangez pas le diesel avec l'essence, le gazole ou l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas d'essence plombée ou avec des additifs contenant d'autres composés métalliques (à base de manganèse par exemple). Ils pourraient endommager le système antipollution.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane égal ou supérieur à 95 et répondant à la spécification définie par la norme EN 228, ou à la spécification nationale équivalente.

Carburant et ravitaillement



E268502

Des mélanges d'éthanol ne dépassant pas 10 % (E5 et E10) peuvent être utilisés dans votre véhicule.

Note : Nous recommandons d'utiliser uniquement du carburant de haute qualité. Nous vous déconseillons d'utiliser des additifs ou d'autres traitements pour moteur d'après-vente.

Stockage à long terme

L'essence contient généralement de l'éthanol. Nous vous recommandons de remplir le réservoir d'un carburant ne contenant pas d'éthanol si vous ne souhaitez pas utiliser votre véhicule pendant plus de deux mois.

QUALITÉ DU CARBURANT - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)/VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: Ne mélangez pas le diesel avec l'essence, le gazole ou l'alcool. Cela pourrait provoquer une explosion.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas d'essence plombée ou avec des additifs contenant d'autres composés métalliques (à base de manganèse par exemple). Ils pourraient endommager le système antipollution.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane égal ou supérieur à 95 et répondant à la spécification définie par la norme EN 228, ou à la spécification nationale équivalente.



E268502

Des mélanges d'éthanol ne dépassant pas 10 % (E5 et E10) peuvent être utilisés dans votre véhicule.

Note : Nous recommandons d'utiliser uniquement du carburant de haute qualité.

Stockage à long terme

L'essence contient généralement de l'éthanol. Nous vous recommandons de remplir le réservoir d'un carburant ne contenant pas d'éthanol si vous ne souhaitez pas utiliser votre véhicule pendant plus de deux mois.

Carburant et ravitaillement

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage de carburant se situe sous le revêtement de plancher de coffre à bagages.

PANNE SÈCHE

Le fait de tomber en panne de carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Si vous tombez en panne de carburant :

- Ajoutez 5 L de carburant minimum pour redémarrer le moteur.
- Après avoir ajouté le carburant, il peut être nécessaire de couper, puis de remettre le contact plusieurs fois afin de permettre au système d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Le démarrage du moteur prend alors quelques secondes de plus qu'en temps normal.

Note : *Si le véhicule se trouve sur une pente raide, il peut être nécessaire d'ajouter davantage de carburant.*

Remplissage d'un bidon de carburant



AVERTISSEMENT: La circulation de carburant via un pistolet de pompe à essence peut produire de l'électricité statique. Cela peut déclencher un incendie si vous remplissez un bidon de carburant non relié à la terre.

Veillez respecter les consignes suivantes pour éviter la formation de charges électrostatiques pouvant provoquer des étincelles lors du remplissage d'un bidon de carburant non relié à la terre :

- Lorsque vous transférez du carburant dans votre véhicule, utilisez uniquement un bidon de carburant approuvé. Lors du remplissage, posez le bidon sur le sol.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve à l'intérieur du véhicule (y compris dans la zone de chargement).
- Faites en sorte que l'embout de la pompe à carburant reste en contact avec le bidon pendant le remplissage.
- N'utilisez aucun dispositif pour retenir le pistolet de pompe à essence en position de remplissage.

Ajout de carburant à partir d'un bidon de carburant



AVERTISSEMENT: N'insérez pas le bec verseur d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Cela risquerait d'endommager le goulot de remplissage du système d'alimentation ou le joint. Le carburant risquerait alors de fuir sur le sol.



AVERTISSEMENT: Ne forcez pas l'ouverture du circuit de carburant sans bouchon en poussant ou utilisant comme levier des objets extérieurs. Cela risquerait d'endommager le circuit d'alimentation et le joint, et de vous blesser vous ou d'autres personnes.



AVERTISSEMENT: Ne jetez pas le carburant avec les déchets ménagers ou dans les égouts. Vous devez le déposer dans un centre de récupération des déchets.

Pour remplir le réservoir de carburant de votre véhicule à l'aide d'un bidon de carburant, utilisez l'entonnoir fourni avec le véhicule. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant** (page 229).

Carburant et ravitaillement

Note : *N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce, car ils peuvent ne pas être compatibles avec le système d'alimentation sans bouchon et risqueraient de l'endommager.*

Pour remplir le réservoir de carburant de votre véhicule à l'aide d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir de remplissage de carburant dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.

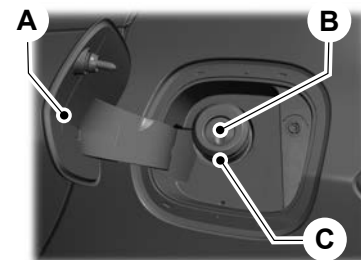


3. Remplissez le réservoir de votre véhicule à l'aide du bidon de carburant.
4. Retirez l'entonnoir de remplissage de carburant.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage de carburant puis rangez-le à l'intérieur de votre véhicule ou mettez-le au rebut en respectant la réglementation.

Note : *Si vous choisissez de mettre l'entonnoir au rebut, vous pouvez acheter des entonnoirs supplémentaires auprès d'un concessionnaire agréé.*

RAVITAILLEMENT - NON INCLUS : VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

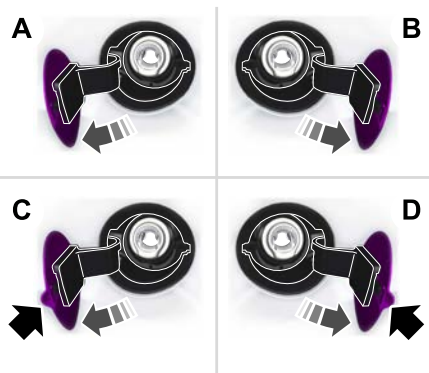
Présentation du système de remplissage de carburant



- A Trappe de remplissage de carburant.
- B Valve de remplissage de réservoir de carburant.
- C Tuyau de remplissage de réservoir de carburant.

Carburant et ravitaillement

Votre véhicule ne dispose pas d'un bouchon de remplissage de réservoir de carburant.



- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de remplissage de carburant, appuyez au centre du bord arrière de la trappe, puis déverrouillez-la.
- B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de remplissage de carburant, appuyez au centre du bord arrière de la trappe, puis déverrouillez-la.

- C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.
- D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

Appoint de carburant du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites le plein de carburant, coupez systématiquement le moteur et évitez toute présence d'étincelles ou de flammes nues près de la valve de remplissage de réservoir de carburant. Vous ne devez jamais fumer ou utiliser un téléphone portable lorsque vous faites le plein de carburant. Les vapeurs de carburant sont extrêmement dangereuses dans certaines conditions. Evitez d'inhaler trop de fumée.

⚠ AVERTISSEMENT: Le système d'alimentation peut être sous pression. Si vous entendez un sifflement près de l'admission de remplissage de carburant, ne remplissez pas le réservoir tant que ce bruit n'a pas disparu. Sinon, du carburant risque de jaillir, ce qui peut entraîner des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne forcez pas sur la valve de remplissage de réservoir de carburant pour l'ouvrir. Cela pourrait endommager le système d'alimentation en carburant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner un incendie, des blessures corporelles ou la mort.

⚠ AVERTISSEMENT: Lors du ravitaillement, laissez le pistolet de pompe à essence complètement inséré.

⚠ AVERTISSEMENT: Cessez de faire le plein lorsque le pistolet se coupe automatiquement pour la première fois. Le non-respect de cette consigne empêche de conserver un volume d'expansion adéquat dans le réservoir et risque de provoquer un refoulement de carburant.

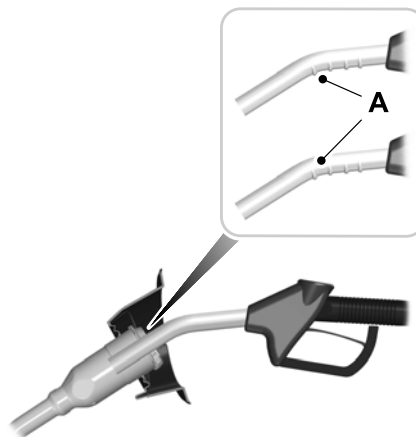
⚠ AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. La pression présente dans un réservoir trop rempli peut provoquer des fuites, des projections de carburant et donc un incendie.

Carburant et ravitaillement

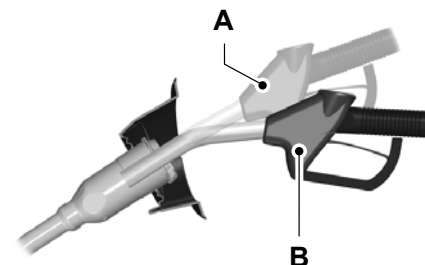
⚠️ AVERTISSEMENT: Patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de pompe à carburant pour permettre l'écoulement de tout carburant résiduel dans le réservoir.

⚠️ AVERTISSEMENT: Lisez et suivez les consignes affichées dans les stations-service.

1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.
2. Choisissez le pistolet de pompe à carburant approprié à votre véhicule.

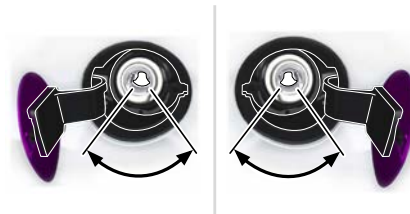


3. Insérez le pistolet de pompe à carburant jusqu'à la première encoche du pistolet A. Maintenez le pistolet de la pompe à carburant contre le tuyau de remplissage de réservoir de carburant.



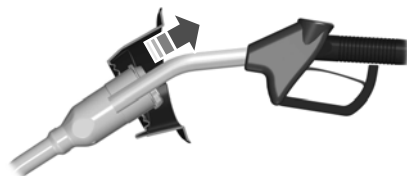
E139203

4. Tenez le pistolet de pompe à carburant en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet dans la position A peut entraver l'écoulement du carburant et couper le pistolet avant que le réservoir ne soit plein.



5. Faites fonctionner le pistolet de pompe à essence dans la zone indiquée.

Carburant et ravitaillement



6. Lorsque le gicleur se ferme, attendez au moins 5 secondes, soulevez légèrement le pistolet de pompe à essence et retirez-le lentement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir de carburant avec un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié pourrait entraîner des dommages qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule. Consultez immédiatement votre concessionnaire agréé.

Avertissement du système de remplissage (le cas échéant)

Si la valve de remplissage de réservoir de carburant ne se ferme pas complètement, un message peut apparaître sur l'affichage d'information.

Message
Vérifier admission essence

Si le message apparaît, procédez comme suit :

1. Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger et coupez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou en Point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.
5. Vérifiez si la valve de remplissage de réservoir de carburant ne contient pas de débris susceptibles de limiter son mouvement.
6. Éliminez les débris de la valve de remplissage de réservoir de carburant.

7. Insérez complètement un pistolet de pompe à essence ou l'entonnoir de remplissage de carburant fourni avec le véhicule dans le tuyau de remplissage du réservoir de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant** (page 229). Cette action devrait déloger tout débris empêchant la fermeture complète de la valve de remplissage de réservoir de carburant.
8. Enlevez le pistolet de pompe à carburant ou l'entonnoir de remplissage de carburant du tuyau de remplissage de carburant.
9. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Note : Le message peut ne pas être réinitialisé immédiatement. Si le message continue d'apparaître et qu'un témoin s'allume, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.

Carburant et ravitaillement

RAVITAILLEMENT - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

 **AVERTISSEMENT:** ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. La pression présente dans un réservoir trop rempli peut provoquer des fuites, des projections de carburant et donc un incendie.

 **AVERTISSEMENT:** ne forcez pas sur la valve de remplissage de réservoir de carburant pour l'ouvrir. Cela pourrait endommager le système d'alimentation en carburant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner un incendie, des blessures corporelles ou la mort.

 **AVERTISSEMENT:** lors du ravitaillement, laissez le pistolet de pompe à essence complètement inséré.

 **AVERTISSEMENT:** lorsque vous faites le plein de carburant, coupez systématiquement le moteur et évitez toute présence d'étincelles ou de flammes nues près de la valve de remplissage de réservoir de carburant. Vous ne devez jamais fumer ou utiliser un téléphone portable lorsque vous faites le plein de carburant. Les vapeurs de carburant sont extrêmement dangereuses dans certaines conditions. Évitez d'inhaler trop de fumée.

 **AVERTISSEMENT:** cessez de faire le plein lorsque le pistolet se coupe automatiquement pour la première fois. Le non-respect de cette consigne empêche de conserver un volume d'expansion adéquat dans le réservoir et risque de provoquer un refoulement de carburant.

 **AVERTISSEMENT:** patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de pompe à carburant pour permettre l'écoulement de tout carburant résiduel dans le réservoir.

 **AVERTISSEMENT:** le système d'alimentation peut être sous pression. Si vous entendez un sifflement près de l'admission de remplissage de carburant, ne remplissez pas le réservoir tant que ce bruit n'a pas disparu. Sinon, du carburant risque de jaillir, ce qui peut entraîner des blessures graves.

 **AVERTISSEMENT:** lisez et suivez les consignes affichées dans les stations-service.

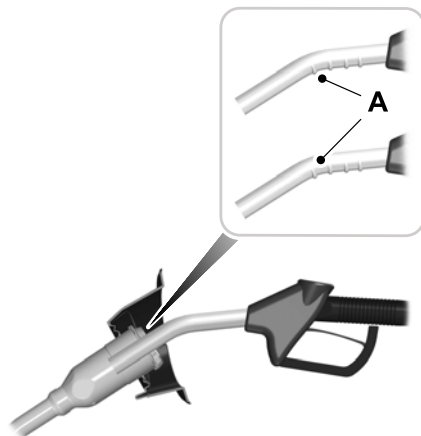
1. Une fois le véhicule arrêté, passez en position de stationnement (P) et coupez le contact.



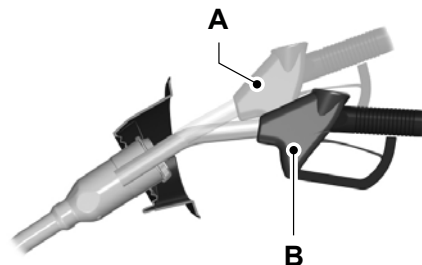
E146221

Carburant et ravitaillement

2. Appuyez sur le bouton qui se trouve à côté de la commande d'éclairage pour ouvrir la trappe de remplissage de carburant. L'ouverture de la trappe de remplissage de carburant peut prendre jusqu'à 15 secondes avant que vous ne puissiez insérer le pistolet de remplissage de carburant.

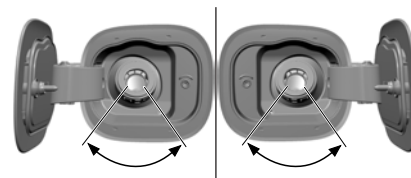


3. Insérez le pistolet de pompe à carburant jusqu'à la première encoche du pistolet (A). Laissez-le reposer sur le bouchon de l'orifice du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.

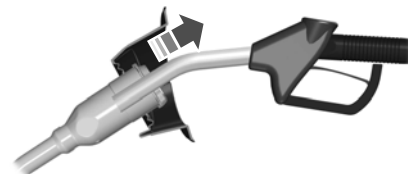


E139203

4. Tenez le pistolet de pompe à carburant en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet dans la position A peut entraver l'écoulement du carburant et couper le pistolet de remplissage avant que le réservoir ne soit plein.



5. Faites fonctionner le pistolet de pompe à essence dans la zone indiquée.



6. Lorsque le gicleur se ferme, attendez au moins 5 secondes, soulevez légèrement le pistolet de pompe à essence et retirez-le lentement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Note : pour fermer la trappe de remplissage de carburant, appuyez au centre du bord arrière de la trappe, puis relâchez.

Carburant et ravitaillement

Effectuez le plein de carburant dans les 20 minutes qui suivent. Si plus de 20 minutes se sont écoulées, appuyez de nouveau sur le bouton situé sur le tableau de bord. Si vous n'appuyez pas sur le bouton situé sur le tableau de bord, il est possible que le pistolet de pompe à carburant se coupe automatiquement.

Avertissements du système

Si l'ouverture de la trappe de remplissage de carburant est impossible, un message d'information apparaît sur l'écran d'information.

Message	Description et action
Erreur plein carburant Cf. manuel	Un message d'avertissement apparaît sur l'écran d'information lorsque la dépressurisation du système d'alimentation en carburant ou l'ouverture de la trappe de remplis-

Message	Description et action
	sage de carburant est impossible. Vous pouvez être amené à utiliser le levier de commande manuelle d'ouverture de trappe de remplissage de carburant.

Si le message d'information apparaît, procédez comme suit :

1. Vérifiez si un corps étranger gêne le mouvement de la trappe de remplissage de carburant, par exemple de la glace ou de la neige.
2. Eliminez toute obstruction de la trappe de remplissage de carburant.
3. Appuyez sur le bouton situé sur le tableau de bord pour ouvrir la trappe de remplissage de carburant.
4. Si l'ouverture de la trappe de remplissage de carburant est impossible et que le message d'information est toujours affiché sur l'écran d'information, utilisez le levier de commande manuelle d'ouverture de trappe de remplissage de carburant.

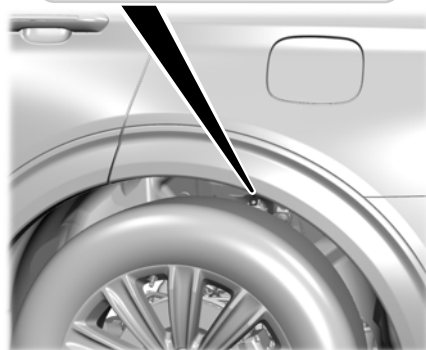
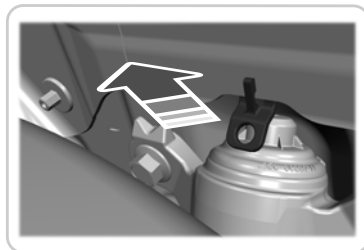
Levier de commande manuelle d'ouverture de trappe de remplissage de carburant

Pour utiliser le levier de commande manuelle, procédez comme suit :

Note : La transmission doit être en position de stationnement (P) ou point mort (N).

1. Mettez le contact.

Carburant et ravitaillement



Note : le levier de commande manuelle se trouve au niveau du passage de roue côté conducteur.

2. Tirez le levier de commande manuelle.

3. Coupez le contact.
4. Effectuez le plein de carburant dans les 20 minutes qui suivent.

CONSUMMATION DE CARBURANT

Les données sur le CO₂ et la consommation de carburant sont dérivées lors de tests en laboratoire en conformité avec le Règlement (CE) 715/2007 ou or CR (CE) 692/2008 et ses modifications successives.

Ils sont conçus en guise de comparaison entre les marques et les modèles de véhicules. Ils ne sont pas destinés à représenter la consommation de carburant réelle de votre véhicule.

La consommation de carburant réelle dépend de nombreux facteurs, notamment le style de conduite, la conduite à grande vitesse, la fréquence des arrêts/démarrages, l'utilisation de la climatisation, les accessoires optionnels posés, la charge utile et le remorquage.

Capacité publiée

La capacité annoncée correspond à la quantité maximale de carburant que vous pouvez mettre dans le réservoir lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide. Voir **Quantités et spécifications** (page 470).

De plus, le réservoir de carburant dispose d'une réserve. La réserve contient une quantité non spécifiée de carburant restant dans le réservoir lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide.

Note : la quantité de carburant dans la réserve varie et vous ne devez pas vous y fier pour parcourir plus de kilomètres.

Écon. carburant

Votre véhicule calcule les valeurs d'économie de carburant à partir de la fonction de consommation moyenne de carburant de l'ordinateur de bord.

Les premiers 1 500 km de conduite correspondent à la période de rodage du moteur. Une mesure plus précise est obtenue après avoir parcouru 3 000 km.

Carburant et ravitaillement

Éléments ayant une incidence sur les économies de carburant

- Pressions de gonflage des pneus incorrectes. Voir **Pressions des pneus** (page 462).
- Véhicule chargé au maximum.
- Transport de charges inutiles.
- Ajout de certains accessoires sur votre véhicule, par exemple des déflecteurs de capot, des arceaux ou traverses, des marchepieds et des porte-skis.
- Utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool. Voir **Qualité du carburant** (page 227).
- Les économies de carburant peuvent être réduites lorsque les températures sont basses.
- Les économies de carburant peuvent être réduites lors de déplacements sur de courtes distances.
- Il est possible que vous réalisiez des économies de carburant plus importantes lors de la conduite sur un terrain plat que sur une pente.

Système antipollution

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE



AVERTISSEMENT: Ne garez pas votre véhicule, ne le conduisez pas et ne le laissez pas tourner au ralenti sur de l'herbe sèche ou toute autre surface sèche. Le système antipollution réchauffe le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. Ne pas travailler à proximité du système d'échappement et ne pas essayer d'en réparer les composants avant qu'il soit refroidi. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le convertisseur catalytique chauffe rapidement à une température très élevée après le démarrage du moteur et reste chaud après que le moteur a été coupé.



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de plusieurs composants antipollution et d'un convertisseur catalytique qui lui permettent de respecter les normes antipollution en vigueur.

Pour éviter d'endommager le convertisseur catalytique :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes consécutives.
- Ne faites pas tourner le moteur lorsqu'un fil de bougie d'allumage est déconnecté.
- Ne démarrez pas le moteur en poussant ou remorquant le véhicule. Utilisez des câbles volants. Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 389).
- Ne coupez pas le contact lorsque votre véhicule se déplace.

- N'utilisez pas de carburant au plomb.
- Évitez de tomber en panne de carburant.

Note : Les dommages sur des composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Système de diagnostics embarqués

Votre véhicule est équipé d'un système de diagnostics embarqués, qui contrôle le système antipollution. Si l'un des témoins suivants s'allume, cela indique que le système de diagnostics embarqués a détecté un dysfonctionnement du système antipollution.



Si vous continuez à conduire le véhicule, la puissance risque de diminuer ou le moteur risque de s'arrêter. Si vous ignorez un témoin, cela peut entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Système antipollution

Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 117).

SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE (LE CAS

ÉCHÉANT)

Votre véhicule est équipé d'un système de réduction catalytique sélective. Celui-ci contribue à réduire le niveau d'émissions d'échappement en injectant du fluide AdBlue® dans le système d'échappement. Le moteur ne démarre pas si vous modifiez ou désactivez le système de réduction catalytique sélective.

Le niveau de fluide doit être constant pour que le système puisse fonctionner correctement.

Note : Lorsque vous coupez le moteur, la pompe du système de réduction catalytique sélective fonctionne pendant une courte période de temps. Ce phénomène est normal.

Consignes concernant le fluide AdBlue®

- Utilisez uniquement du fluide AdBlue® certifié ISO-22241.
- Ne versez pas d'AdBlue® dans le réservoir de carburant du véhicule. Cela risque d'entraîner des dommages au niveau du moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.
- Ne mettez pas de carburant ou additif dans le réservoir d'AdBlue®. Cela risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.
- Ne remplissez pas trop le réservoir de fluide AdBlue®.
- Ne diluez pas le fluide d'échappement diesel avec de l'eau ou un autre liquide.
- Ne réutilisez pas un bidon de fluide vide.
- Le bidon ne doit pas être stocké à la lumière directe du soleil.
- Stockez-le à des températures comprises entre -5°C et 20°C.
- Ne stockez pas de bidons dans votre véhicule.

- Le fluide n'est ni inflammable ni toxique, et il est incolore et soluble dans l'eau.
- Enlevez aussitôt tout résidu sur les surfaces peintes lorsque vous faites l'appoint de fluide AdBlue®.

Remplissage du réservoir de fluide AdBlue®



E204215

Système antipollution

Le tuyau de remplissage du réservoir de fluide AdBlue® se trouve près du tuyau de remplissage de réservoir de carburant et son bouchon est bleu. Remplissez le réservoir à l'aide d'une pompe appropriée dans une station de remplissage de fluide AdBlue® ou à l'aide d'un bidon de fluide AdBlue®.

Remplissage par temps froid

Le fluide AdBlue® peut geler lorsque la température est inférieure à -11°C. Votre véhicule est équipé d'un système de préchauffage qui permet le fonctionnement du fluide en dessous de -11°C. Si vous remplissez trop le réservoir de fluide AdBlue® et que le fluide gèle, cela risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Note : Il peut être impossible de remplir entièrement le réservoir d'AdBlue® lorsque la température est inférieure à -11°C.

Note : Si le réservoir d'AdBlue® est gelé, il pourrait ne pas afficher correctement le niveau de liquide ou reconnaître le moment où vous remplissez le réservoir. Le niveau d'AdBlue® se met à jour lorsque le réservoir est complètement dégelé.

Remplissage du réservoir de fluide AdBlue® avec une pompe



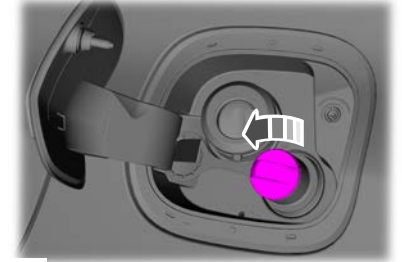
AVERTISSEMENT: Le fluide d'échappement diesel (AdBlue) ne doit pas entrer en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec les yeux, rincez-les abondamment à l'eau et consultez un médecin. En cas de contact avec la peau, nettoyez-la zone concernée au savon et à l'eau. En cas d'ingestion, buvez abondamment de l'eau et consultez immédiatement un médecin.



AVERTISSEMENT: Remplissez le réservoir de fluide d'échappement diesel (AdBlue) dans un lieu bien aéré. Lorsque vous retirez le bouchon du réservoir ou du bidon, des vapeurs d'ammoniac peuvent s'échapper. Les vapeurs d'ammoniac sont irritantes pour les yeux, la peau et les muqueuses. Le fait d'inhaler des vapeurs d'ammoniac peut brûler les yeux, la gorge et le nez, ce qui se traduit par un larmolement ou une toux importante.

Si vous utilisez une pompe d'une station de carburant pour remplir le réservoir de fluide AdBlue®, le processus de remplissage est semblable à celui du réservoir de carburant.

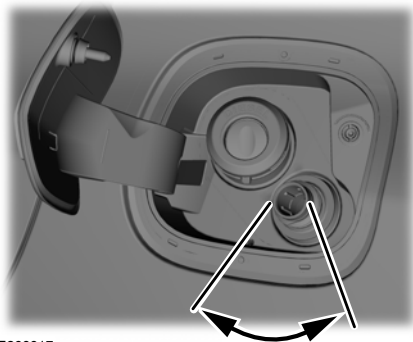
1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.



E268809

2. Retirez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®.
3. Insérez totalement le pistolet de la pompe de fluide AdBlue®.

Système antipollution



E268817

4. Faites fonctionner le pistolet de la pompe de fluide AdBlue® dans la zone indiquée.

Note: Le pistolet de la pompe s'arrête quand le réservoir est plein.

5. Soulevez légèrement le pistolet de la pompe de fluide AdBlue® et retirez-le lentement.
6. Repositionnez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance et sentiez un déclic.

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir de fluide AdBlue® avec un fluide inapproprié. L'utilisation d'un fluide inapproprié pourrait entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Remplissage du réservoir de fluide AdBlue® avec un bidon

AVERTISSEMENT: Le fluide d'échappement diesel (AdBlue) ne doit pas entrer en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact avec les yeux, rincez-les abondamment à l'eau et consultez un médecin. En cas de contact avec la peau, nettoyez-la zone concernée au savon et à l'eau. En cas d'ingestion, buvez abondamment de l'eau et consultez immédiatement un médecin.

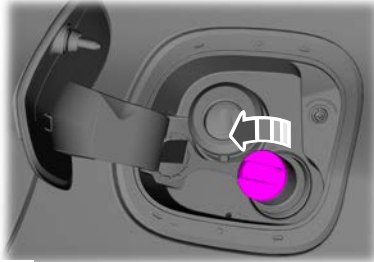
AVERTISSEMENT: Remplissez le réservoir de fluide d'échappement diesel (AdBlue) dans un lieu bien aéré. Lorsque vous retirez le bouchon du réservoir ou du bidon, des vapeurs d'ammoniac peuvent s'échapper. Les vapeurs d'ammoniac sont irritantes pour les yeux, la peau et les muqueuses. Le fait d'inhaler des vapeurs d'ammoniac peut brûler les yeux, la gorge et le nez, ce qui se traduit par un larmolement ou une toux importante.

Utilisez des bisons dotés d'un joint au niveau du bec.

Suivez toujours les instructions du fabricant.

1. Retirez le bouchon du bidon de fluide.
2. Placez le bec verseur sur le bidon et serrez jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.

Système antipollution



E268809

3. Retirez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®.
4. Insérez le bec verseur dans le tuyau de remplissage de réservoir de fluide AdBlue® jusqu'à ce que le joint du bec verseur soit bien hermétique.

5. Versez le fluide dans le réservoir.

Note : *Le fluide s'arrête automatiquement de couler lorsque le réservoir est plein.*

6. Repositionnez le bidon à la verticale légèrement en dessous du tuyau de remplissage de réservoir de fluide AdBlue®.
7. Laissez tout résidu de fluide présent dans le bec retourner dans le bidon.

8. Dégagez le bec verseur du tuyau de remplissage de réservoir de fluide AdBlue®.
9. Retirez le bec du bidon de fluide AdBlue® et reposez le bouchon.
10. Repositionnez le bouchon du réservoir de fluide AdBlue®. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance et sentiez un déclic.

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir de fluide AdBlue® avec un fluide inapproprié. L'utilisation d'un fluide inapproprié pourrait entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Contrôle du niveau d'AdBlue®

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Information**.
3. Sélectionnez **AdBlue®**.

Consommation de fluide AdBlue®

La consommation de fluide AdBlue® est directement liée à la consommation de carburant et dépend de nombreux facteurs, notamment le style de conduite, la conduite à grande vitesse, la fréquence des arrêts/démarrages, l'utilisation de la climatisation, les accessoires optionnels posés, la charge utile et le remorquage. La consommation d'AdBlue® peut varier entre 1 % et 6 % de la consommation de carburant.

La consommation de fluide AdBlue® est précisée pour une variante de véhicule et non pour un véhicule unique.

Témoin d'avertissement du système de réduction catalytique sélective



Le témoin s'allume si le système détecte que le niveau de fluide est bas ou en cas de dysfonctionnement du système.

Système antipollution

Si le témoin s'allume, les messages qui s'affichent sur l'écran d'information indiquent si le problème est lié au fluide ou à un dysfonctionnement du système de réduction catalytique sélective. Si le témoin s'allume

pendant la conduite et que le niveau du fluide est correct, cela indique un dysfonctionnement du système. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Messages d'information du système de réduction catalytique sélective

Niveau AdBlue®

Message	Action
AdBlue® faible Autonomie : XXXX km Remplir bientôt AdBlue® faible Autonomie : XXXX mls Remplir bientôt	Ce message indique la distance approximative restant à parcourir avant que le réservoir de fluide AdBlue® ne soit vide. Remplissez le réservoir de fluide AdBlue® dès que possible.
AdBlue® faible Aucun démarrage dans XXXX km AdBlue® faible Aucun démarrage dans XXXX mls	Ce message indique la distance approximative restant à parcourir avant que le réservoir de fluide AdBlue® ne soit vide. Le moteur ne redémarre pas si vous coupez le contact. Remplissez le réservoir de fluide AdBlue® dès que possible.
Niveau AdBlue® vide. Remplir pour démarrer	Le réservoir de fluide AdBlue® est vide. Le moteur ne redémarre pas si vous coupez le contact. Remplissez le réservoir de fluide AdBlue®. La quantité de remplissage de fluide AdBlue® minimum requise pour redémarrer le moteur est indiquée sur l'écran d'information. Voir Affichages d'informations (page 123).

Note : Lorsque vous remplissez un réservoir de fluide AdBlue® vide, il peut s'écouler une courte période avant que l'augmentation du niveau de fluide AdBlue® ne soit enregistrée.

Note : Si le réservoir d'AdBlue® gèle à un niveau bas, la distance restante affichée peut être réduite.

Système antipollution

Dysfonctionnement du système AdBlue®.

Message	Action
Système AdBlue® Anomalie Révision nécessaire	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Système AdBlue® Aucun démarrage dans XXXX km Système AdBlue® Aucun démarrage dans XXXX mls	Ce message indique la distance approximative avant qu'une défaillance détectée du système n'empêche le démarrage du moteur. Le moteur ne redémarre pas si vous coupez le contact. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Système AdBlue® Révision nécessaire pour démarrer	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Système antipollution

FILTRE À PARTICULES ESSENCE



AVERTISSEMENT: Ne garez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.

Pour minimiser les risques d'endommagement du filtre à particules essence :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes consécutives.
- Ne démarrez pas le moteur en poussant ou remorquant le véhicule. Utilisez des câbles volants.
- Ne coupez pas le contact lorsque votre véhicule se déplace.
- N'ignorez pas les témoins d'avertissement, indicateurs ou messages d'information.

Régénération du filtre à particules essence

Les particules présentes dans les gaz d'échappement collectés dans le filtre à particules essence entraînent une restriction progressive avec le temps. Cette restriction est éliminée par un processus de régénération commandé par le système de contrôle du moteur. Le processus de régénération convertit les particules des gaz d'échappement en gaz inoffensifs.

La régénération s'effectue pendant la conduite normale à divers degrés selon la manière dont vous conduisez. La régénération passive s'effectue lorsque vous conduisez à vitesse modérée ou élevée, mais si vous ne roulez généralement que sur des courtes distances à basse vitesse, le système de contrôle du moteur peut augmenter activement la température des gaz d'échappement pour éliminer les particules collectées dans le filtre et lui permettre de continuer à fonctionner correctement.

Pour faciliter la régénération passive, nous vous recommandons d'effectuer des voyages occasionnels dans les conditions suivantes :

- Conduite dans des conditions variées, y compris sur autoroute pendant 20 minutes minimum.
- Évitez les ralentis prolongés du moteur.
- Sélectionnez la vitesse adéquate pour maintenir le régime moteur entre 1 500 et 4 000 tr/min.

Si le filtre est saturé ou presque, un témoin d'avertissement s'allume ou un message apparaît sur l'écran d'informations.

Note : *Un témoin d'avertissement s'allume et un message apparaît sur l'écran d'informations de certains véhicules.*

Si vous ne prenez aucune mesure lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message apparaît sur l'écran d'informations, vous risquez d'occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Indicateurs et témoins d'avertissement du filtre à particules essence



Témoin d'anomalie de fonctionnement.

Système antipollution

Messages d'information du filtre à particules essence

Message	Action
Limite filtre échap. atteinte Rouler pr nett.	• Conduisez dans des conditions variées, y compris sur autoroute pendant 20 minutes minimum ou jusqu'à ce que le message disparaisse. • Evitez les ralentis prolongés du moteur. • Sélectionnez la vitesse adéquate pour maintenir le régime moteur entre 1 500 et 4 000 tr/min.
Filtro escape sobre el límite Revis.inmediata	• Conduisez à vitesse modérée. • Evitez les accélérations et décélérations brusques. • Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Système antipollution

FILTRE À PARTICULES DIESEL



AVERTISSEMENT: Ne garez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. Ne pas travailler à proximité du système d'échappement et ne pas essayer d'en réparer les composants avant qu'il soit refroidi. Soyez vigilant lorsque vous travaillez à proximité du convertisseur catalytique d'oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le convertisseur catalytique d'oxydation diesel et le filtre à particules diesel atteignent rapidement des températures très élevées après le démarrage du moteur et restent chauds après que le moteur a été coupé.



AVERTISSEMENT: des fuites d'échappement peuvent conduire à la pénétration de fumées dangereuses et potentiellement mortelles dans l'habitacle. Si vous sentez des fumées d'échappement à l'intérieur de l'habitacle, faites inspecter le véhicule immédiatement. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de plusieurs composants antipollution et d'un filtre à particules diesel qui lui permettent de respecter les normes antipollution en vigueur. Il filtre les particules diesel nocives (la suie contenue dans les gaz d'échappement par exemple).

Afin d'éviter tout dommage du filtre à particules diesel :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes consécutives.
- Ne démarrez pas le moteur en poussant ou remorquant le véhicule. Utilisez des câbles volants. Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 389).

- Ne coupez pas le contact lorsque votre véhicule se déplace.
- N'ignorez pas les témoins ou messages d'information liés au nettoyage et à la régénération du système d'échappement.

Note : Cela pourrait occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Système de diagnostics embarqués

Votre véhicule est équipé d'un système de diagnostics embarqués, qui contrôle le système antipollution. Si l'un des témoins suivants s'allume, cela indique que le système de diagnostics embarqués a détecté un dysfonctionnement du système antipollution.



Témoin de température de liquide de refroidissement.



Témoin d'allumage.



Témoin d'anomalie de fonctionnement.



Témoin d'anomalie de groupe motopropulseur.

Système antipollution



Témoin de présence d'eau dans le carburant.

Si vous poursuivez la conduite de votre véhicule avec un témoin d'avertissement allumé, le moteur peut s'arrêter sans avertissement. Cela pourrait occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 117).

Régénération automatique du filtre à particules diesel



AVERTISSEMENT: Ne garez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température de fonctionnement normale du système d'échappement est très élevée. Ne pas travailler à proximité du système d'échappement et ne pas essayer d'en réparer les composants avant qu'il soit refroidi. Soyez vigilant lorsque vous travaillez à proximité du convertisseur catalytique d'oxydation diesel ou du filtre à particules diesel. Le convertisseur catalytique d'oxydation diesel et le filtre à particules diesel atteignent rapidement des températures très élevées après le démarrage du moteur et restent chauds après que le moteur a été coupé.

Le filtre à particules diesel de votre véhicule requiert une régénération périodique afin de préserver son bon fonctionnement. Le système antipollution exécute automatiquement cette procédure. Le filtre commence à s'obstruer en raison de la suie qui s'accumule dans le système. La suie qui s'accumule dans le filtre est nettoyée de deux manières : par régénération passive et régénération active. Ces deux actions s'effectuent automatiquement et ne requièrent aucune action du conducteur. Lors

de la régénération automatique, le système nettoie le filtre à particules diesel en oxydant la suie. Le nettoyage s'effectue lors de conditions de fonctionnement du moteur normales, à différents niveaux selon les conditions de conduite.



Témoin du filtre à particules diesel.

Si le filtre à particules est saturé ou presque, un témoin d'avertissement ou un message d'information apparaît sur l'affichage d'information. Conduisez le véhicule de manière à nettoyer efficacement le filtre à particules.

Le témoin d'avertissement reste allumé jusqu'à ce que le processus de régénération automatique se termine. Continuez à conduire de manière à permettre le nettoyage efficace du filtre à particules diesel jusqu'à ce que le témoin d'avertissement s'éteigne.

Si vous n'effectuez pas de régénération lorsque vous y êtes invité, le filtre à particules pourrait s'obstruer. Si le niveau de remplissage du filtre à particules diesel excède le seuil de régénération, le système empêche la procédure de régénération. Cela pourrait occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Système antipollution

Si vous utilisez votre véhicule dans les conditions suivantes :

- Courts trajets.
- Ralenti du moteur prolongé.
- Redémarrage fréquent du moteur.
- Nombreuses accélérations et décélérations.

Nous vous recommandons de faciliter la procédure de régénération en :

- Evitant les ralentis prolongés du moteur.
- Conduisez votre véhicule de façon à permettre un nettoyage efficace. Conduisez à une vitesse constante de 48 km/h ou plus pendant 20 minutes environ.



Si le dépôt de suie dans le filtre à particules diesel atteint un niveau critique, le témoin d'anomalie de fonctionnement s'allume, avec le message d'avertissement concernant le filtre à particules diesel. Une régénération doit être lancée en entretien pour restaurer l'état du filtre à particules. Faites vérifier votre véhicule dès que possible pour éviter tout dégât supplémentaire.

La régénération automatique augmente la température d'échappement afin d'éliminer les particules de suie. Lors du nettoyage, les particules de suie sont transformées en gaz inoffensifs. Une fois nettoyé, le filtre à particules diesel continue de capturer les particules diesel nocives.

Si votre conduite permet un nettoyage efficace, l'écran d'information peut afficher un message vous indiquant que la régénération automatique est en cours.

Si votre conduite ne permet pas un nettoyage efficace, l'écran d'information peut afficher un message vous commandant de conduire de façon à permettre la régénération automatique.

La procédure de régénération est plus efficace lorsque vous roulez à une vitesse régulière supérieure ou égale à 48 km/h pendant 20 minutes environ. La fréquence et la durée de la procédure de régénération varient selon votre style de conduite, la température de l'air extérieur et l'altitude. La fréquence varie entre 160 km et 500 km, chaque procédure de régénération durant entre 10 et 20 minutes.

Note : Lors du processus de régénération, il est possible de constater une modification des bruits provenant du moteur ou de l'échappement.

Note : Pendant la régénération à bas régime ou au ralenti, il est possible qu'une odeur de métal chaud ou qu'un cliquetis métallique soit perceptible. Cela s'explique par les températures élevées atteintes au cours de la procédure de régénération. Ce phénomène est normal.

Batterie haute tension (le cas échéant)

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Ce kit de batterie doit être réparé uniquement par un technicien agréé spécialiste des véhicules électriques. Une mauvaise manipulation risque d'entraîner des blessures corporelles, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou d'avoir terminé un entretien ou une réparation, serrez le frein de stationnement, enclenchez la position de stationnement (P) et coupez le contact. Si vous ne coupez pas le contact, le moteur risque de redémarrer à tout moment. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.



AVERTISSEMENT: Ne touchez pas les pièces du circuit d'allumage électronique après l'établissement du contact ou lorsque le moteur tourne. Le système utilise des hautes tensions. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Tenez vos mains et vêtements à distance du ventilateur de refroidissement.

Note : *La batterie haute tension ne nécessite pas de maintenance régulière.*

Votre véhicule comprend différents composants et câblages haute tension. Toute la puissance haute tension transite par des ensembles de câblage spécifiques indiqués comme tels ou recouverts d'un gainage orange solide et/ou d'un ruban à bandes orange. N'entrez en aucun cas en contact avec ces composants.

Le bloc batterie haute tension contient une batterie lithium-ion. Le kit se trouve sous le véhicule. Le système de batterie haute tension utilise un système avancé de chauffage et refroidissement par liquide pour réguler la température de la batterie haute tension et donc maintenir sa durée de vie.

CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

INSTRUCTIONS DE SECURITE IMPORTANTES (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Cet équipement renferme des pièces produisant des arcs ou des étincelles. Ne l'exposez pas à des vapeurs inflammables. Positionnez cet équipement au minimum 450 mm au-dessus du sol.

RISQUE D'INCENDIE OU D'ELECTROCUTION



AVERTISSEMENT: La fiche murale CA doit être correctement insérée dans la prise murale CA. Si le raccordement n'a pas l'air correct, semble usé ou si la prise CA est endommagée, demandez à un électricien compétent de remplacer la prise CA. L'utilisation d'un câble de charge à double tension dont la fiche est usée peut provoquer des blessures, des dégâts matériels et augmenter le risque de choc électrique ou d'incendie.

Batterie haute tension (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le câble de charge 240 V avec un câble de rallonge, un adaptateur à deux griffes, un bloc anti-surtension, un programmeur ou un autre type d'adaptateur. Le non respect de cette instruction pourrait provoquer un choc électrique ou un incendie.



AVERTISSEMENT: N'immergez pas le dispositif de recharge dans de l'eau ou des liquides. Le non respect de cet avertissement peut provoquer un incendie, un choc électrique, des blessures corporelles ou la mort.



AVERTISSEMENT: N'essayez pas d'ouvrir le dispositif de recharge. Le non respect de ces instructions peut occasionner des blessures personnelles, incendies, chocs électriques, décès ou dégâts matériels.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le dispositif de recharge s'il est défectueux ou endommagé. Le non respect de ces instructions peut occasionner des blessures personnelles, incendies, chocs électriques, décès ou dégâts matériels.



AVERTISSEMENT: En ne suivant pas les instructions mises en avant par le symbole Avertissement, vous risquez de vous exposer, ou d'exposer des tiers, à un incendie ou des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Installez le dispositif de recharge conformément aux réglementations locales en vigueur. Le non respect de cet avertissement peut provoquer un incendie, un choc électrique, des blessures corporelles ou la mort.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas une prise murale non mise à la terre. La prise murale doit être en bon état et doit être conforme aux réglementations locales en vigueur. Faites contrôler la prise murale par un technicien qualifié si vous soupçonnez une mauvaise mise à la terre. Le non-respect de ces instructions peut entraîner un choc électrique, des blessures corporelles ou la mort.



AVERTISSEMENT: Ne modifiez pas la fiche du câble de charge à double tension. Si la fiche du câble de recharge à double tension ne s'insère pas correctement dans la prise murale, demandez à un électricien qualifié d'installer la prise murale adéquate. Le non-respect de ces instructions peut entraîner un incendie, un choc électrique, des blessures corporelles ou la mort.

Note : *Ce produit doit être mis à la terre. En cas de dysfonctionnement ou de rupture, la mise à la terre fournit une voie de résistance moindre pour le courant électrique afin de réduire le risque d'électrocution. Ce produit est fourni avec un câble doté d'un conducteur de mise à la terre d'équipement et d'une fiche de terre. La fiche doit être branchée dans une prise appropriée qui est correctement installée et mise à la terre selon tous les codes et ordonnances locaux.*

INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT

- Lisez toutes les instructions avant d'utiliser ce produit.
- Cet appareil doit être supervisé en présence d'enfants.

Batterie haute tension (le cas échéant)

- Ne mettez pas vos doigts dans le connecteur du véhicule électrique (VE).
- N'utilisez pas ce produit avec un câble d'alimentation flexible ou un câble VE effiloché, une isolation cassée ou tout autre signe de dégât.
- N'utilisez pas ce produit avec le boîtier ou le connecteur du VE cassé, fissuré, ouvert ou présentant tout autre signe de dégât.

Dispositif de recharge

Un câble de recharge se trouve dans le coffre à bagages de votre véhicule.

Note : N'utilisez pas le câble de charge 240 V avec un câble de rallonge, un adaptateur à deux griffes, un bloc anti-surtension, un programmeur ou un autre type d'adaptateur.

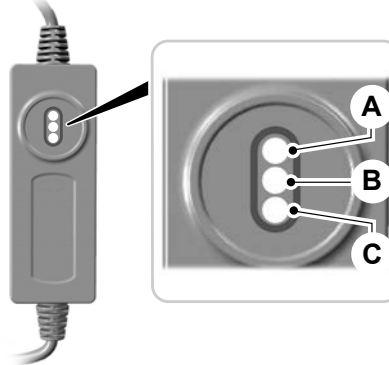
Note : Si vous ne parvenez pas à charger le véhicule, appelez le Service Relations Clientèle ou rendez-vous sur le site Web de fabrication régionale de votre véhicule pour appeler l'assistance ou discuter en ligne via le chat.

Note : Rangez le câble de charge dans un lieu propre et sec à une température de -40–90°C.

Note : Vous devez brancher le câble de recharge sur une prise adaptée à cet usage.

Note : Insérez correctement la fiche murale CA dans la prise murale CA. Si le raccordement n'a pas l'air correct, semble usé ou si la prise CA est endommagée, demandez à un électricien compétent de remplacer la prise CA. L'utilisation d'un câble de recharge dont la fiche présente des signes d'usure peut occasionner des brûlures, des dégâts matériels et un risque accru de choc électrique.

Câble de recharge



- A. Alimentation.
- B. Anomalie.
- C. Vérifiez la prise.

ATTENTION : POUR REDUIRE LE RISQUE D'INCENDIE La prise CA doit être une prise CA à deux broches qui est correctement mise à la terre et en bon état. Utilisez une ligne d'alimentation réservée à cet usage. Il ne faut pas que d'autres appareils soient raccordés au même circuit. Si vous n'utilisez pas de circuit dédié, le disjoncteur risque de se déclencher. Si vous ne pouvez pas utiliser de circuit réservé à cet usage, contactez un électricien professionnel agréé pour procéder à une installation correcte.

Batterie haute tension (le cas échéant)

Intensité pilote max pays européens	Ampérage
Danemark	6 A
France, Finlande, Italie, Suisse	8 A
Reste de l'Europe	10 A

Assurez-vous que le câble de charge est complètement déroulé avant de charger le véhicule. Branchez toujours le câble sur la prise CA avant de brancher le connecteur du câble de recharge sur l'orifice de charge du véhicule.

Note : Vérifiez que la source électrique respecte les exigences requises pour que la batterie haute tension puisse être chargée.

Note : Quand le câble de recharge est branché sur une prise, reportez-vous au tableau suivant pour déterminer l'état de charge du véhicule. Si le voyant d'alimentation est éteint alors que le câble de recharge est branché, utilisez une autre prise.

Batterie haute tension (le cas échéant)

Voyants LED du câble de recharge			Signification	Action requise
Alimentation (vert)	Anomalie (rouge)	Vérifiez la prise (orange)		
Eteint	Eteint	Eteint	Si les voyants LED sont éteints alors que le câble de recharge est branché, et que la fiche du câble ne reçoit aucune alimentation électrique de la prise murale, utilisez une autre prise.	Utilisez une autre prise murale.
Allumé	Eteint	Eteint	Le câble de recharge est branché sur la prise murale et prêt à charger la batterie du véhicule. Reportez-vous au paragraphe sur l'orifice de charge ci-après pour en savoir plus sur le processus de charge de la batterie du véhicule. Le câble de charge effectue un auto-test.	Aucune action requise.
Allumé	Clignote	Allumé	La fiche CA du câble de recharge rencontre un problème de surchauffe. Le câble de recharge essaie de rétablir un fonctionnement normal. Si le problème persiste, la prise murale est défaillante.	Vérifiez la prise. Si le problème persiste, utilisez une autre prise.
Allumé	Eteint	Clignote	La charge du câble de charge est plus lente, car la prise murale rencontre un problème de surchauffe.	Vérifiez la prise. Si le problème persiste, utilisez une autre prise.
Allumé	Allumé	Clignote	La fiche CA du câble de recharge a surchauffé. Échec de la nouvelle tentative du câble. Le véhicule n'est pas en charge. Prise murale défaillante.	Faites réparer la prise ou utilisez une autre prise.
Allumé	Allumé	Eteint	Le câble de charge présente une anomalie de masse au niveau de l'orifice de charge. Le véhicule n'est pas en charge. Appelez l'assistance.	Faites réviser le véhicule.

Batterie haute tension (le cas échéant)

Voyants LED du câble de recharge			Signification	Action requise
Alimentation (vert)	Anomalie (rouge)	Vérifiez la prise (orange)		
Allumé	Clignote	Eteint	Le câble de charge présente une anomalie de masse au niveau de l'orifice de charge. Le câble de recharge essaie de rétablir un fonctionnement normal. Le véhicule n'est pas en charge.	Débranchez et rebranchez le câble sur le port de charge du véhicule.
Allumé	Allumé/deux clignotements à intervalles réguliers	Deux clignotements à intervalles réguliers	La prise CA n'est pas reliée à la terre. Le véhicule n'est pas en charge.	Branchez le câble sur une prise CA correctement reliée à la terre. Si le problème persiste pendant plus de 3 minutes, renvoyez le cordon pour réparation.
Allumé	Allumé/Clignote	Eteint	Défaillance interne du câble de recharge. Appelez l'assistance.	Attendez 3 minutes pour une nouvelle tentative du cordon ou une auto-correction. Si le problème persiste, faites réparer le cordon. Remplacez le câble.

Note : Vérifiez que la prise de la source électrique respecte les exigences de câble requises pour que la batterie haute tension puisse être correctement chargée.

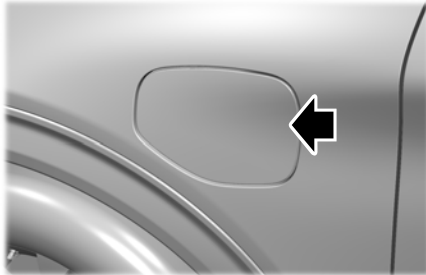
Orifice de charge



Le connecteur du câble de recharge doit être branché à l'orifice du véhicule présentant le même identificateur C.

L'orifice de charge se trouve entre la porte avant gauche et la roue avant gauche. Pour ouvrir la trappe de l'orifice de charge, appuyez au centre du bord droit de la trappe, puis relâchez la pression.

Batterie haute tension (le cas échéant)



Note : Ne forcez pas pour ouvrir ou fermer la trappe. Cela endommagerait l'orifice de charge.

Le témoin d'état de charge autour de l'orifice de charge indique l'état de charge de la batterie haute tension du véhicule.

Le témoin d'état de charge est divisé en cinq segments et indique l'état de charge par incréments de 20 %.

La couleur blanche sert d'éclairage d'accueil pour vous aider à brancher le câble et pour confirmer certaines actions, par exemple quand vous branchez ou débranchez le câble, ou quand vous appuyez sur le bouton des heures de charge.

La couleur bleue indique que le véhicule est branché et en charge/en attente de charge.

La couleur orange indique un problème de charge.

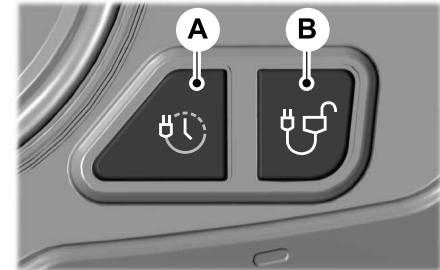


Bouton des heures de recharge

Utilisez ce bouton pour activer ou désactiver le réglage des heures de recharge à cet endroit. Pour accéder aux préférences de charge de la batterie, sélectionnez les réglages de charge sur l'écran d'accueil de l'écran tactile ou dans le menu des réglages du véhicule. Voir **SYNC™ 3** (page 512).

Bouton de déverrouillage du câble

Appuyez sur le bouton de déverrouillage du câble pour libérer le câble de recharge. Le véhicule cherche alors une clé située à proximité. Si le véhicule détecte la clé ou si vous ouvrez les portes avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage du câble, le câble de recharge est déverrouillé. Si le câble ne se libère pas, vous pouvez essayer de le déverrouiller à l'aide de l'écran tactile du véhicule. Accédez à Déverrouillage du câble dans les réglages du véhicule, sur l'écran tactile. Voir **SYNC™ 3** (page 512).



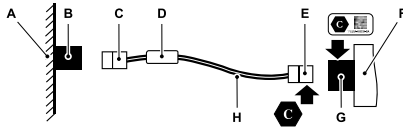
A	Bouton d'activation/désactivation des heures de recharge
B	Bouton de déverrouillage du câble

Batterie haute tension (le cas échéant)

Charge à domicile

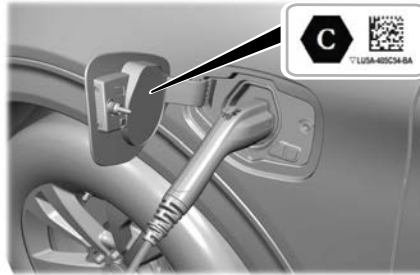
Vous devez dérouler complètement votre cordon de charge domestique universel avant de commencer la charge.

Lorsque vous utilisez le cordon de charge domestique universel, branchez le coupleur de charge sur le port de charge du véhicule qui porte le même symbole d'identification.



- A Alimentation secteur
- B Prise de courant (domestique)
- C Obturateur
- D Boîtier de commande
- E Coupleur de charge
- F Véhicule
- G Réceptacle du port de charge
- H Cordon de charge domestique universel

1. Passez en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Branchez la fiche du cordon de charge domestique universel sur la prise secteur.
3. Ouvrez entièrement la trappe de l'orifice de charge.



4. Branchez le coupleur de charge sur le port de charge du véhicule.

Note : Confirmez que le coupleur de charge est complètement engagé.

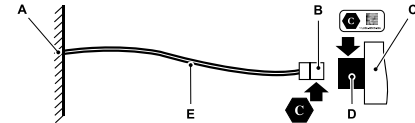
Note : Votre véhicule se verrouille sur le coupleur de charge.

Note : Lorsque le connecteur du câble de charge est correctement engagé, l'anneau lumineux s'allume. Cela indique le début d'un cycle de charge normal.

Note : Il faut compter environ quatre à six heures pour recharger complètement une batterie déchargée.

Charge dans un lieu public

Lorsque vous utilisez une station de charge CA avec câbles connectés, choisissez un coupleur de cordon de station de charge qui porte le même symbole d'identification.

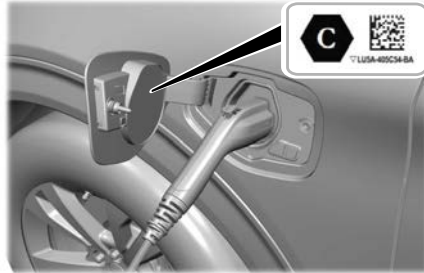


- A Station de charge CA
- B Coupleur de charge
- C Véhicule
- D Réceptacle du port de charge
- E Câble

1. Passez en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et coupez le contact.

Batterie haute tension (le cas échéant)

2. Sélectionnez le port de station de charge approprié.
3. Ouvrez entièrement la trappe de l'orifice de charge.



4. Branchez le coupleur de la station de charge sur le port de charge du véhicule.

Note : Confirmez que le coupleur de la station de charge est complètement engagé.

Note : Votre véhicule se verrouille sur le coupleur de charge.

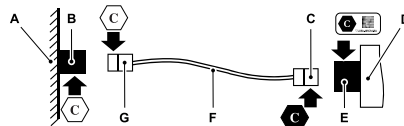
Note : Lorsque le connecteur du câble de charge est correctement engagé, l'anneau lumineux s'allume. Cela indique le début d'un cycle de charge normal.

Note : Si vous utilisez une station de charge 230 V, suivez les instructions de la station de charge.

Charge à l'aide de votre cordon de charge public

Vous devez dérouler complètement le cordon de charge publique avant d'effectuer la charge.

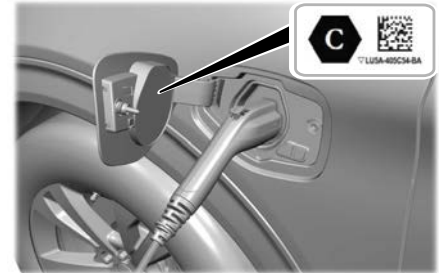
Lorsque vous utilisez une station de charge CA sans câbles connectés, branchez votre cordon de charge publique sur la station de charge et le port de charge du véhicule qui porte le même symbole d'identification.



- A Station de charge CA
- B Port de la station de charge
- C Coupleur de charge du véhicule
- D Véhicule
- E Réceptacle du port de charge

- F Câble de charge publique
- G Coupleur de charge de la station de charge

1. Passez en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Branchez votre cordon de charge publique sur le port approprié de la station de charge.
3. Déposez le cache de l'orifice de charge.



4. Branchez le coupleur du cordon de charge publique sur le port de charge du véhicule.

Note : Confirmez que le coupleur du cordon de charge publique est complètement engagé.

Batterie haute tension (le cas échéant)

Note : Votre véhicule se verrouille sur le coupleur de charge.

Note : Lorsque le coupleur est correctement engagé, l'anneau lumineux s'allume. Cela indique le début d'un cycle de charge normal.

Note : Si vous utilisez une station de charge 230 V, suivez les instructions de la station de charge.

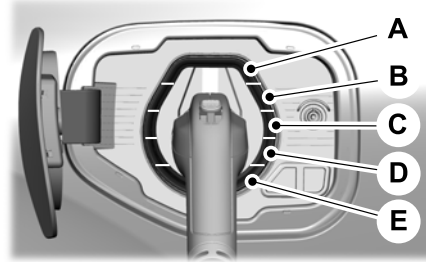
Indicateurs de port de charge

Note : Un bruit de ventilateur et de pompe peut se produire lors de la charge de la batterie haute tension. Le bruit de ventilateur et de pompe est normal car du liquide circule et maintient votre batterie haute tension froide lors de la charge.

Le témoin d'état de charge indique le niveau de charge de la batterie :

- Lorsque le segment inférieur clignote, la charge est comprise entre 0 et 20 %.
- Lorsque le segment inférieur reste allumé et que le segment suivant clignote, la charge est comprise entre 20 et 40 %.
- Lorsque deux segments sont allumés et que le segment suivant clignote, la charge est comprise entre 40 et 60 %.
- Lorsque trois segments sont allumés et que le segment suivant clignote, la charge est comprise entre 60 et 80 %.

- Lorsque quatre segments sont allumés et que le dernier segment clignote, la charge est comprise entre 80 et 100 %.
- Lorsque les cinq segments sont allumés, la charge est terminée à 100 %.



- A. Etat de charge compris entre 80 et 100 %
- B. Etat de charge compris entre 60 et 80 %
- C. Etat de charge compris entre 40 et 60 %
- D. Etat de charge compris entre 20 et 40 %
- E. Etat de charge compris entre 0 et 20 %

Note : Lorsque la charge s'arrête, le témoin d'état de charge maintient tous les segments terminés allumés pendant 30 secondes en bleu avant de s'éteindre. Par exemple, si la charge de la batterie s'arrête à 70 %, les trois segments inférieurs s'allument de manière continue pour indiquer que le niveau de charge de la batterie est supérieur à 60 %, mais inférieur à 80 %. La charge s'arrête quand la batterie est complètement chargée, ou quand les paramètres de charge configurés ou les actions effectuées au niveau de la station de charge requièrent son interruption.

Note : Si le témoin d'état de charge ne s'allume pas ou clignote une fois le câble branché, vérifiez que l'allumage du témoin de l'orifice de charge est activé. Si vous ne voulez pas que le témoin d'état de charge s'allume pendant la charge, vous pouvez le désactiver. Accédez à Témoin de l'orifice de charge dans les réglages du véhicule, sur l'écran tactile. Voir **SYNC™ 3** (page 512).

Batterie haute tension (le cas échéant)



Note : Les anomalies de charge sont identifiées par la couleur orange sur le témoin d'état de charge. Des défaillances peuvent survenir à l'intérieur du circuit de charge du véhicule ou à l'extérieur du véhicule, par exemple au niveau du câble de recharge, de la station de charge ou de l'alimentation électrique.

Note : Si le système détecte une erreur au niveau du circuit de charge du véhicule à n'importe quel stade du cycle, le témoin d'état de charge reste allumé en continu en orange pendant 30 secondes, puis s'éteint. Dans ce cas, débranchez le connecteur du câble de recharge et rebranchez-le sur l'orifice de charge du véhicule. Si le problème persiste, contactez votre concessionnaire.

Note : Si le système détecte un problème extérieur au véhicule, par exemple un problème au niveau de la station de charge ou du câble de recharge, l'ensemble du témoin d'état de charge clignote pendant 30 secondes, puis s'éteint. Dans ce cas, vérifiez le câble de recharge et la station de charge ou l'alimentation électrique.

Charge en attente



Il est possible que la charge ne commence pas immédiatement après avoir branché le véhicule si vous avez configuré des heures de charge en fonction de l'emplacement du véhicule. Il est possible de retarder le début de la charge pour profiter des tarifs d'électricité en heures creuses. Votre véhicule optimise le programme de charge pour que cette dernière soit terminée avant votre prochain départ.

Lorsque le véhicule est en attente de charge, c'est-à-dire lorsqu'il est branché, mais pas en charge, le témoin d'état de charge indique l'état de charge actuel de la batterie haute tension en allumant tous les segments terminés pendant 30 secondes avant de s'éteindre. Par exemple, si la batterie est chargée à 70 %, les trois segments inférieurs s'allument de manière continue pour indiquer que le niveau de charge de la batterie est supérieur à 60 %, mais inférieur à 80 %. Ainsi, lorsque l'état de charge actuel de la batterie est inférieur à 20 %, aucun segment ne s'allume.

Note : Pour accéder aux préférences de charge de la batterie, sélectionnez les réglages de charge sur l'écran d'accueil de l'écran tactile ou dans le menu des réglages du véhicule. Voir **SYNC™ 3** (page 512).

Note : Lorsque votre véhicule est en attente de charge, le témoin d'état de charge s'éteint 30 secondes après l'affichage de l'état de charge actuel. Lorsque la charge du véhicule commence, le témoin d'état de charge s'allume et affiche la progression de la charge.

Arrêt de la charge

Le bouton de déverrouillage de l'orifice de charge se situe à côté de l'orifice de charge.



Déverrouillez votre véhicule.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage d'orifice de charge pour arrêter la charge de la batterie haute tension.

Note : Si l'équipement de charge reste branché, la charge reprend après une courte période.

Déconnexion de l'équipement de charge

1. Déverrouillez votre véhicule.
2. Appuyez sur le bouton de déverrouillage d'orifice de charge.

Batterie haute tension (le cas échéant)

3. Débranchez le coupleur du port de charge du véhicule.

Note : Vous ne pouvez pas débrancher le coupleur tant que la charge n'est pas complète ou qu'elle n'a pas été arrêtée.

Note : N'appliquez pas de force excessive pour débrancher le coupleur. Cela pourrait endommager le port de charge et le coupleur.



4. Fermez la trappe de l'orifice de charge.
5. Débranchez la fiche du cordon de charge domestique universel de la prise secteur.

Note : Ne débranchez pas la fiche du cordon de charge domestique universel de la prise CA lorsque le véhicule est en charge. Cela pourrait endommager la sortie CA et le cordon de charge domestique universel.

Note : Si vous ne parvenez toujours pas à débrancher le connecteur du câble de recharge après avoir appuyé sur les boutons de déverrouillage du câble sur l'orifice de charge et sur l'écran tactile du véhicule, appuyez sur n'importe quel bouton d'arrêt disponible sur le circuit de charge pour interrompre la charge du véhicule, puis réessayez.

INSTRUCTIONS DE DÉPLACEMENT ET DE RANGEMENT

Assurez-vous que le câble de recharge est complètement enroulé après la charge.

Une fois l'opération terminée, remettez le câble de charge dans le coffre à bagages de votre véhicule.

Note : Ne tenez pas le câble de charge par le câble d'alimentation flexible.

Note : Rangez le câble de charge dans un lieu propre et sec à une température de -40–90°C.

Symboles d'identification de l'équipement de charge

 Symbole d'identification visible sur les coupleurs de cordon de charge domestique universel, coupleurs de cordon de station de charge et ports de charge du véhicule.

Type d'alimentation	Norme	Configuration	Type d'accessoire	Plage de tensions
CA	EN 62196-2	Type 2	Coupleur de cordon de charge domestique universel, coupleur de station de charge et port de charge du véhicule.	Inférieur ou égal à 480 volts RMS

Batterie haute tension (le cas échéant)



Symbole d'identification visible sur les ports de la station de charge et votre coupleur de cordon de charge publique.

Type d'alimentation	Norme	Configuration	Type d'accessoire	Plage de tensions
CA	EN 62196-2	Type 2	Port de station de charge, coupleur de cordon de charge publique.	Inférieur ou égal à 480 volts RMS

Boîte de vitesses

TRANSMISSION MANUELLE

Informations générales

Ne laissez pas votre main reposer sur le levier de changement de vitesses et n'accrochez ou ne laissez rien reposer sur le levier de changement de vitesses. Cela pourrait causer des dommages sur la transmission qui ne sont pas couverts par la garantie.

Ne gardez pas votre pied sur la pédale d'embrayage et n'utilisez pas la pédale d'embrayage pour maintenir votre véhicule immobile lorsque vous attendez dans une côte. Cela pourrait causer des dommages sur l'embrayage qui ne sont pas couverts par la garantie.

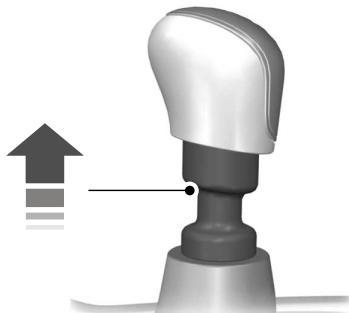
Ne pas enfoncer complètement la pédale d'embrayage pourrait augmenter les efforts de changement de vitesse, user prématurément certains composants de la transmission ou bien endommager cette dernière.

Si une vitesse n'est pas totalement engagée, enfoncez complètement la pédale d'embrayage et passez au point mort. Relâchez la pédale d'embrayage pendant un moment, puis enfoncez-la complètement et engagez la vitesse.

Engagement de la marche arrière

N'engagez pas la marche arrière lorsque votre véhicule se déplace. Cela pourrait causer des dommages sur la transmission qui ne sont pas couverts par la garantie.

1. Enfoncez à fond la pédale de frein.
2. Enfoncez complètement la pédale d'embrayage et passez au point mort.



3. Soulevez la bague et engagez la marche arrière.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE - NON INCLUS : VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)/ VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur simultanément. Le fait d'appuyer sur les deux pédales en même temps pendant plus de quelques secondes limite les performances du moteur, ce qui peut rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation, risquant ainsi de provoquer de graves blessures.

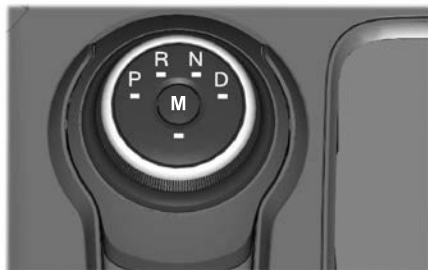


AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule est immobile, enfoncez complètement la pédale de frein lorsque vous changez de vitesse. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, la mort ou des dégâts matériels.

Boîte de vitesses

Note : Il se peut que vous ne puissiez pas quitter la position de stationnement (P) tant que la télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule.

Explication des positions de la transmission automatique



Pour engager un rapport ou quitter un rapport :

Votre véhicule est équipé d'un mécanisme de changement de vitesses électronique. Le levier sélecteur de transmission se trouve sur la console centrale, sous le circuit de chauffage, ventilation et climatisation.

Pour engager un rapport à partir de la position de stationnement (P) :

1. Appuyez longuement sur la pédale de frein pour quitter la position de stationnement (P).
2. Tournez la bague extérieure du sélecteur de transmission dans le sens horaire pour quitter la position de stationnement (P), jusqu'à ce que le rapport souhaité s'allume sur le sélecteur de transmission.
3. Relâchez la pédale de frein et la transmission reste sur le rapport sélectionné.

Le combiné des instruments affiche aussi le rapport actuellement engagé.

Stationnement (P)

Quand le sélecteur de transmission est en position de stationnement (P), le véhicule la verrouille et empêche les roues de tourner. Vous devez toujours veiller à immobiliser complètement le véhicule avant de quitter ou d'engager la position de stationnement (P).

Le frein de stationnement électrique peut être appliqué lorsque vous enclenchez la position de stationnement (P) sans appuyer complètement sur la pédale de frein. Le frein de stationnement électrique s'applique lorsque vous enclenchez la position de stationnement (P) et se desserre avec la fonction de desserrage automatique au démarrage.

Marche arrière (R)

Lorsque le sélecteur de transmission est en position de marche arrière (R), le véhicule recule. Veillez à toujours vous arrêter complètement avant de quitter ou d'engager la marche arrière (R).

Point mort (N)

Lorsque le sélecteur de transmission est sur la position Point mort (N), vous pouvez démarrer le véhicule qui se trouve alors en roue libre. Maintenez la pédale de frein enfoncée lorsque vous êtes dans cette position.

Marche (D)

La position de marche (D) constitue la position normale de conduite et permet d'optimiser la consommation de carburant.

Boîte de vitesses

Frein moteur (L) (le cas échéant)

- Ce rapport fournit un freinage moteur maximal.
- Passez la transmission en frein moteur (L) quelle que soit la vitesse du véhicule.
- Ce rapport n'est pas prévu pour être utilisé dans des conditions de conduite normales ou de manière prolongée et limite les économies de carburant réalisées.

Manuel (M) (le cas échéant)

En mode manuel (M), vous pouvez utiliser les palettes de changement de vitesse pour monter ou descendre de rapport.

Lorsque votre véhicule est en marche avant (D), appuyez sur le bouton du mode manuel (M) pour activer ce mode.

SelectShift

Utilisez cette fonction pour monter ou descendre de rapport avec les palettes de changement de vitesse.

Vous ne pouvez utiliser cette fonction qu'en position de Marche avant (D) ou en mode Manuel (M).



- Tirez la palette de droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette de gauche (–) pour rétrograder.

En mode Manuel (M), appuyez sur le bouton Manuel (M) pour désactiver la fonction et revenir en mode de marche avant (D).

Note : Le levier SelectShift en position de Marche avant (D) offre un contrôle manuel temporaire de la sélection des vitesses.

Retour automatique à la position de stationnement

Votre véhicule possède une fonctionnalité qui bascule la transmission en position de stationnement (P) lorsqu'une des conditions suivantes est présente :

- Vous coupez le contact.
- Vous ouvrez la porte conducteur avec la ceinture de sécurité détachée.
- Vous débouclez votre ceinture de sécurité lorsque la porte conducteur est ouverte.

Note : Cette fonctionnalité ne fonctionne pas quand votre véhicule est en mode Rester en position neutre.

Note : Cette fonction peut ne pas fonctionner correctement si le contacteur d'ouverture de porte présente un dysfonctionnement. Si le témoin d'ouverture de porte ne s'allume pas lorsque vous ouvrez la porte conducteur ou que le témoin s'allume lorsque la porte conducteur est fermée, contactez votre concessionnaire autorisé.

Boîte de vitesses

Mode Rester en position neutre



AVERTISSEMENT: Lors de cette procédure, la transmission ne doit pas être en position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler en roue libre. Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule, vous devez toujours serrer totalement le frein de stationnement avant de commencer cette procédure. Utilisez des cales de roues si nécessaire.

Le mode Rester en position neutre permet de maintenir le véhicule au point mort quand vous le quittez. Votre véhicule doit être immobile pour activer ce mode.

Ne faites pas remorquer votre véhicule dans ce mode.

Note : Le mode Rester en position neutre est un état temporaire du véhicule lorsque le contact est coupé. Une fois dans ce mode, une tension de batterie suffisante doit être maintenue ou votre véhicule revient en position de stationnement. Le non-respect de cette instruction pourrait occasionner des dommages au véhicule non couverts par la garantie.

Note : Lorsque vous pénétrez dans une station de lavage automatique, engagez toujours la position de point mort (N). Si vous quittez le véhicule avant le lavage, le mode Rester en position neutre est disponible.

Note : Le non-respect de cette instruction pourrait occasionner des dommages au véhicule non couverts par la garantie.

Pour activer le mode Rester en position neutre

1. Mettez votre véhicule sous tension.
2. arrêtez complètement votre véhicule.
3. Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
4. Passez en position point mort (N).

Note : En position point mort (N), un message apparaît sur l'affichage d'informations pour vous indiquer comment passer en mode Rester en position neutre.

5. Appuyez sur le bouton de mode manuel (M) ou de gamme basse (L) au centre du sélecteur de transmission pour passer en mode Rester en position neutre.

Note : Un message apparaît sur l'écran d'affichage pour confirmer que votre véhicule est en mode Rester en position neutre. Le témoin (N) sur le sélecteur de transmission clignote lentement.

6. Relâchez la pédale de frein.

Note : Votre véhicule est prêt à rouler.

7. Coupez le contact.

Pour quitter le mode Rester en position neutre, placez le pied sur la pédale de frein et passez en position de stationnement (P) ou démarrez le moteur et passez en marche avant (D) ou en marche arrière (R).

Mode Rester en position neutre - Démarrage impossible



AVERTISSEMENT: Lors de cette procédure, la transmission ne doit pas être en position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler en roue libre. Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule, vous devez toujours serrer totalement le frein de stationnement avant de commencer cette procédure. Utilisez des cales de roues si nécessaire.

Boîte de vitesses

Utilisez cette fonction pour que le sélecteur de transmission quitte la position de stationnement (P) si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur.

Note : Cette fonction ne fonctionne pas quand la charge de la batterie du véhicule est faible.

Ne remorquez pas votre véhicule en mode Rester en position neutre.

1. Mettez le contact sans poser le pied sur la pédale de frein.
2. Enfoncez à fond la pédale de frein. Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée.
3. Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur. Maintenez la pédale d'accélérateur complètement enfoncée.
4. Passez de la position de stationnement (P) à la position Point mort (N).
5. Appuyez sur le bouton de mode manuel (M) ou de gamme basse (L).
6. Essayer de démarrer le moteur.

Note : Un message de confirmation apparaît sur l'affichage d'informations lorsque le véhicule est passé en mode Rester en position neutre.

Note : Vous devez terminer cette procédure dans un délai de 20 secondes.

7. Relâchez les pédales de frein et d'accélérateur.
8. Coupez le contact.

Si la charge de la batterie du véhicule est faible, la transmission revient en position de stationnement (P).

Note : Une utilisation prolongée du mode Rester en position neutre peut décharger la batterie.

Pour quitter le mode Rester en position neutre, enfoncez la pédale de frein et engagez la position de stationnement (P).

Si votre véhicule est immobilisé dans de la boue ou de la neige

Si le véhicule est coincé dans la boue ou la neige, vous pouvez le dégager en alternant la marche avant et la marche arrière, en faisant une pause entre chaque changement de manière régulière. Appuyez doucement sur l'accélérateur dans chaque rapport.

Note : Ne déplacez pas le véhicule d'avant en arrière si le moteur n'est pas à une température normale de fonctionnement, car cela risquerait d'endommager la transmission.

Note : Ne déplacez pas le véhicule d'avant en arrière pendant plus d'une minute, car cela risquerait d'endommager la transmission et les pneus ou de provoquer une surchauffe du moteur.

Messages d'information de la transmission automatique

Message	Pièce
Frein parking non serré	Le frein de stationnement électrique n'est pas entièrement serré.
Boîte de vitesse à N pas en position Park	Ce message s'affiche pour rappeler d'enclencher la position de stationnement. De plus, ce message

Boîte de vitesses

Message	Pièce
	apparaît généralement après avoir rebranché ou rechargé la batterie, jusqu'à ce que le contact soit remis.
Anomalie rapport Confirmer serrage frein parking avant la sortie du véhicule	S'affiche lorsqu'un défaut est présent dans le système et que le frein de stationnement doit être serré avant de quitter le véhicule. Contactez votre concessionnaire agréé.

Message	Pièce
Anomalie boîte de vitesses Révision immédiate	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Sélectionner M pour confirmer le mode ""Permanent neutre""	S'affiche quand vous passez à la position N (neutre).
""Permanent neutre"" engagé	S'affiche pour confirmer que le véhicule est passé en mode Rester en position neutre.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)/VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: n'appuyez pas sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur simultanément. Le fait d'appuyer sur les deux pédales en même temps pendant plus de quelques secondes limite les performances du moteur, ce qui peut rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation, risquant ainsi de provoquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule est immobile, enfoncez complètement la pédale de frein lorsque vous changez de vitesse. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, la mort ou des dégâts matériels.

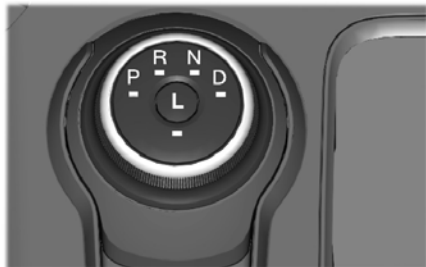
Boîte de vitesses



AVERTISSEMENT: Serrez le frein de stationnement, passez en position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé avant de quitter le véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.

Note : *Le témoin de véhicule prêt pour la conduite peut être éteint et il se peut que vous ne puissiez pas quitter la position de stationnement (P) tant que la télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule.*

Explication des positions de la transmission automatique



E224178

Pour engager un rapport ou quitter un rapport :

Votre véhicule est équipé d'un mécanisme de changement de vitesses électronique. Le levier sélecteur de transmission se trouve sur la console centrale, sous le circuit de chauffage, ventilation et climatisation.

Pour engager un rapport à partir de la position de stationnement (P) :

1. Appuyez longuement sur la pédale de frein pour quitter la position de stationnement (P).
2. Tournez la bague extérieure du sélecteur de transmission dans le sens horaire pour quitter la position de stationnement (P), jusqu'à ce que le rapport souhaité s'allume sur le sélecteur de transmission.
3. Relâchez la pédale de frein et la transmission reste sur le rapport sélectionné.

Le combiné des instruments affiche aussi le rapport actuellement engagé.

Stationnement (P)

Quand le sélecteur de transmission est en position de stationnement (P), votre véhicule la verrouille et empêche les roues de tourner. Vous devez toujours veiller à immobiliser complètement le véhicule avant de quitter ou d'engager la position de stationnement (P).

Marche arrière (R)



AVERTISSEMENT: Mettez le levier sélecteur de transmission en position de marche arrière (R) uniquement lorsque le véhicule est complètement arrêté et que le moteur tourne au ralenti.

Lorsque le sélecteur de transmission est en position de marche arrière (R), le véhicule recule. Veillez à toujours vous arrêter complètement avant de quitter ou d'engager la marche arrière (R).

Boîte de vitesses

Point mort (N)



AVERTISSEMENT: En position neutre (N), votre véhicule peut rouler librement. Si vous envisagez de quitter votre véhicule, veuillez à appliquer le frein de stationnement.

Lorsque le sélecteur de transmission est en position point mort (N), vous pouvez démarrer le véhicule qui se trouve alors en roue libre. Maintenez la pédale de frein enfoncée lorsque vous êtes dans cette position.

Marche (D)

La position de marche (D) constitue la position normale de conduite et permet d'optimiser la consommation de carburant.

Frein moteur (L)

- Ce rapport fournit un freinage moteur maximal.
- Il est possible de passer la transmission en rapport faible (L) quelle que soit la vitesse du véhicule.
- Ce rapport n'est pas prévu pour être utilisé dans des conditions de conduite normales ou de manière prolongée et limite les économies de carburant réalisées.

Retour automatique à la position de stationnement

Votre véhicule passe en stationnement (P) lorsqu'il est à l'arrêt et que l'une des situations suivantes se produit :

- Vous coupez le contact.
- Vous ouvrez la porte conducteur avec la ceinture de sécurité détachée.
- Vous détachez la ceinture de sécurité conducteur lorsque la porte conducteur est ouverte.

Note : Cette fonctionnalité ne fonctionne pas quand votre véhicule est en mode Rester en position neutre.

Le retour automatique au stationnement (P) peut ne pas fonctionner si le contacteur d'ouverture de porte présente un dysfonctionnement.

Consultez un concessionnaire agréé en présence d'une des conditions suivantes :

- Le témoin d'ouverture de porte ne s'allume pas quand la porte conducteur est ouverte.
- Le témoin d'ouverture de porte s'allume quand la porte conducteur est fermée.
- Le message signalant que la transmission n'est pas en position de stationnement apparaît quand la porte conducteur est fermée, après avoir quitté la position de stationnement (P).

Note : N'utilisez pas le retour automatique au stationnement (P) lorsque votre véhicule est en mouvement, sauf en cas d'urgence. Voir **Démarrage d'un système de véhicule électrique hybride** (page 209).

Mode Rester en position neutre

Ce mode maintient le véhicule en position neutre (N) quand vous mettez le véhicule hors tension. Utilisez ce mode si vous quittez le véhicule ou si vous le mettez hors tension dans une station de lavage automatique.

Boîte de vitesses

Votre véhicule peut passer en position de stationnement (P) après 30 minutes ou lorsque le niveau de charge de la batterie du véhicule est bas. L'utilisation prolongée du véhicule dans ce mode peut décharger complètement la batterie.

Ne faites pas remorquer votre véhicule dans ce mode. Le non-respect de ces instructions pourrait occasionner des dommages au véhicule non couverts par la garantie.

Note : Le retour automatique en position de stationnement (P) est retardé quand ce mode est activé.

Pour activer le mode Rester en position neutre

1. Mettez votre véhicule sous tension. Voir **Démarrage sans clé** (page 202).
2. Arrêtez complètement votre véhicule.
3. Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
4. Passez en position point mort (N).

Note : Un message d'instruction s'affiche.

5. Appuyez sur le bouton bas (L) au milieu du sélecteur de transmission.

Note : Un message de confirmation apparaît lorsque le véhicule passe dans ce mode et la touche neutre (N) clignote sur le sélecteur de transmission.

6. relâchez la pédale de frein ;

Note : Votre véhicule est prêt à rouler.

7. Coupez le contact.

Note : Ne faites pas remorquer votre véhicule dans ce mode.

Pour quitter la fonction Rester en mode neutre

1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Passez en position de stationnement (P) ou mettez le véhicule sous tension et passez en position de marche (D) ou de marche arrière (R).

Assistance en descente



Pour activer l'assistance en descente, appuyez sur le bouton correspondant. Le voyant d'assistance en descente s'allume sur le combiné des instruments. Appuyez de nouveau sur le bouton pour la désactiver.

- Cette fonctionnalité fournit un freinage supplémentaire en descente en combinant l'entraînement du moteur et la charge de la batterie haute tension, pour aider le véhicule à maintenir sa vitesse en pente.
- Lorsque le véhicule détermine le niveau d'entraînement moteur et de charge de batterie haute tension requis, le régime moteur peut augmenter et/ou diminuer pour aider à maintenir la vitesse du véhicule en pente.

Si votre véhicule est immobilisé dans de la boue ou de la neige

Si le véhicule est coincé dans la boue ou la neige, vous pouvez le dégager en alternant la marche avant et la marche arrière, en faisant une pause entre chaque changement de manière régulière. Appuyez doucement sur l'accélérateur dans chaque rapport.

Note : Ne déplacez pas le véhicule d'avant en arrière si le moteur n'est pas à une température normale de fonctionnement, car cela risquerait d'endommager la transmission.

Note : Ne déplacez pas le véhicule d'avant en arrière pendant plus d'une minute, car cela risquerait d'endommager la transmission et les pneus ou de provoquer une surchauffe du moteur.

Boîte de vitesses

Messages d'information de la transmission automatique

Message	Pièce
Frein parking non serré	Le frein de stationnement électrique n'est pas entièrement serré.
Boîte de vitesse à N pas en position Park	Ce message s'affiche pour rappeler d'enclencher la position de stationnement. De plus, ce message apparaît généralement après avoir rebranché ou rechargé la batterie, jusqu'à ce que le contact soit remis.
Anomalie rapport Confirmer serrage frein parking avant la sortie du véhicule	S'affiche lorsqu'un défaut est présent dans le système et que le frein de stationnement doit être serré avant de quitter le véhicule. Contactez votre concessionnaire agréé.

Message	Pièce
Anomalie boîte de vitesses Révision immédiate	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Sélectionner L pour confirmer le mode ""Permanent neutre""	S'affiche quand vous passez à la position N (neutre).
""Permanent neutre"" engagé	S'affiche pour confirmer que le véhicule est passé en mode Rester en position neutre.

Transmission intégrale (le cas échéant)

AIDE DE LA TRANSMISSION INTÉGRALE

La transmission intégrale mobilise les quatre roues afin de propulser le véhicule. Elle offre une meilleure adhérence, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions de conduite pour lesquels un véhicule conventionnel équipé de deux roues motrices ne serait pas adapté. Le système AWD s'active au besoin et n'exige aucune action de votre part.

Note : en cas de dysfonctionnement du système, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 144). Cela signifie que le système ne fonctionne pas correctement et est passé par défaut en mode de traction avant uniquement. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

Note : un message s'affiche sur l'écran d'information lorsque le système surchauffe et passe en mode de traction avant. Ce problème peut survenir si vous utilisez votre véhicule dans des conditions de charge extrêmement forte ou en cas de dérapage excessif des roues (par ex., sable profond). Pour permettre la reprise de la fonction de transmission intégrale dès que possible, arrêtez le véhicule en lieu sûr et coupez le contact. Une fois que le système a refroidi et que le fonctionnement en transmission intégrale normale reprend, un message s'affiche pendant environ cinq secondes.

Note : Si un message d'avertissement apparaît sur l'écran d'information alors que vous utilisez le pneu de secours, il doit disparaître une fois que le pneu de route est réparé ou remplacé et que vous mettez le contact.

Note : il est conseillé de reposer le pneu réparé ou de remplacer le pneu aussi rapidement que possible. Des différences de taille importantes entre pneus des essieux avant et arrière sont susceptibles de provoquer des dommages au niveau du système ou de faire passer le système en mode de traction avant.

Le véhicule à transmission intégrale n'est pas conçu pour une conduite tout-terrain. La fonction de transmission intégrale dote votre véhicule de capacités tout terrain limitées, pour lesquelles la route empruntée doit être plane et ne pas présenter d'obstacle ; les conditions doivent être les mêmes que celles rencontrées lors d'une conduite normale sur route. Le fait de conduire votre véhicule dans des conditions autres que celles susmentionnées risquerait de lui faire subir des contraintes excessives, susceptibles d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie.



E142669

Un graphique s'affiche sur l'écran d'information pour vous informer de la répartition de puissance entre les roues avant et arrière. Plus la zone est remplie, plus la puissance est répartie sur la roue concernée. Voir **Affichages d'informations** (page 123).

Transmission intégrale (le cas échéant)

Conduite sur neige et verglas



AVERTISSEMENT: Sur des surfaces de conduite glissantes qui exigent des pneus équipés de chaînes ou de chaussettes, il est essentiel de conduire avec précaution. Conservez une vitesse lente, veillez à respecter des distances d'arrêt plus longues et évitez les manœuvres de direction brusques pour réduire les risques de perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière du véhicule glisse dans un virage, tournez le volant dans le sens de la glissade jusqu'à ce que vous repreniez le contrôle du véhicule.

Note : *tout patinage excessif des pneus peut endommager la transmission.*

Les véhicules à transmission intégrale présentent plusieurs avantages comparés aux véhicules à deux roues motrices sur de la neige ou du verglas, mais ils peuvent déraiper comme n'importe quel véhicule. Si votre véhicule commence à déraiper alors que vous conduisez sur des routes enneigées ou verglacées, tournez le volant dans le sens de la glissade jusqu'à ce que vous repreniez le contrôle du véhicule.

Évitez toute application soudaine de puissance et tout changement de direction rapide sur de la neige ou du verglas. Appuyez lentement et régulièrement sur la pédale d'accélérateur lorsque vous démarrez après un arrêt complet.

Évitez de freiner brutalement. Bien qu'un véhicule à transmission intégrale possède de meilleures capacités d'accélération sur de la neige ou du verglas qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrêtera pas pour autant plus rapidement, le freinage s'appliquant aux quatre roues. Ne soyez pas trop sûr de vous par rapport aux conditions de la route.

Veillez à maintenir une distance suffisante entre votre véhicule et les autres pour pouvoir vous arrêter. Conduisez plus lentement que d'habitude et pensez à utiliser l'un des rapports inférieurs. Dans des situations d'arrêt d'urgence, freinez de façon régulière. Le véhicule étant équipé d'un système de freinage antiblocage des quatre roues, n'appuyez pas sur la pédale de frein à de multiples reprises. Voir **Conseils pour la conduite avec le système de freinage antiblocage** (page 277).

Freins

GÉNÉRALITÉS

Note : *Il est normal d'entendre un bruit occasionnel en provenance des freins. En cas de bruit de métal contre métal, de grincement continu ou de crissement aigu continu, les garnitures de frein sont peut-être usées et un concessionnaire agréé doit les vérifier. Si le volant de direction vibre ou tremble en continu lors du freinage, un concessionnaire agréé doit contrôler le véhicule.*

Note : *De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même lorsque les conditions de conduite sont normales. La présence de poussière est inévitable au fur et à mesure que les freins s'usent ; ceci n'est pas à l'origine du bruit émis par les freins. Lorsque les freins sont mouillés, l'efficacité du freinage diminue. A la sortie d'une station de lavage ou après avoir roulé sur de l'eau stagnante, exercez plusieurs pressions légères sur la pédale de frein pour sécher les freins.*

Voir **Nettoyage des roues** (page 441).

Freinage en cas de blocage de la pédale d'accélérateur

Si la pédale d'accélérateur se bloque ou se coince, appuyez fermement et de manière constante sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si ce problème se présente, freinez et arrêtez le véhicule en lieu sûr. Coupez le moteur, placez la transmission en position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement. Examinez la pédale d'accélérateur et la zone qui l'entoure à la recherche d'éléments ou de débris pouvant gêner ses déplacements. Si la pédale d'accélérateur n'est pas entravée et si le problème persiste, faites remorquer le véhicule jusqu'au concessionnaire agréé le plus proche.

Assistance au freinage d'urgence

L'assistance au freinage d'urgence détecte un freinage brutal en mesurant la force avec laquelle vous appuyez sur la pédale de frein. Elle fournit une puissance de freinage optimale aussi longtemps que vous maintenez la pression sur la pédale. L'assistance au freinage d'urgence peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Système de freinage antiblocage

En évitant le blocage des freins, ce système vous aide à conserver la maîtrise de la direction lors d'un freinage d'urgence.



S'il ne s'allume pas momentanément, s'il reste allumé ou s'il clignote, sauf lorsque vous mettez le contact ou que vous appliquez le frein de stationnement, le système de freinage antiblocage pourrait être désactivé. Faites contrôler le système par un concessionnaire agréé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage standard continue de fonctionner normalement.

Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 117).

Note : *les indicateurs varient en fonction de la région.*



Si le témoin ne s'allume pas momentanément, s'il continue de clignoter ou s'il reste allumé quand vous mettez le contact ou que vous appliquez le frein de stationnement, faites contrôler le système par un concessionnaire agréé. Si le témoin de frein s'allume lorsque vous relâchez le frein de stationnement, faites immédiatement réviser le système.

CONSEILS POUR LA CONDUITE AVEC LE SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCCAGE

Le système de freinage antibloccage n'élimine pas les risques dans les situations suivantes :

- Vous conduisez trop près du véhicule devant vous.
- L'aquaplaning.
- Vous négociez les virages trop rapidement.
- Le revêtement de la route est mauvaise qualité.

Note : Si le système est activé, vous pouvez ressentir des vibrations dans la pédale de frein et sa course peut être plus importante. Maintenez la pression sur la pédale de frein. Il se peut aussi que le système émette du bruit. C'est normal.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT: Serrez toujours le frein de stationnement à fond. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



AVERTISSEMENT: Conduire sur de longues distances avec le frein de stationnement serré peut endommager le système de freinage.



AVERTISSEMENT: Vous ne pouvez pas actionner le frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est déchargée.

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement électrique. Vous l'actionnez avec un interrupteur au lieu d'un levier. L'interrupteur se trouve sur la console centrale.

Note : le frein de stationnement électrique fait du bruit quand il fonctionne. C'est normal.

Enclenchement du frein de stationnement électrique



Tirez l'interrupteur vers le haut.



Le témoin d'avertissement rouge clignote pendant le fonctionnement et reste allumé une fois que le frein de stationnement est appliqué.

Note : il reste allumé pendant un court instant après la coupure du contact.

S'il continue à clignoter ou s'il ne s'allume pas, le système présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Note : vous pouvez appliquer le frein de stationnement électrique lorsque le contact est coupé.

Note : Si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la montée, sélectionnez le premier rapport et tournez le volant vers le côté opposé au trottoir.

Note : Si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la descente, sélectionnez la marche arrière et tournez le volant vers le trottoir.

Freins

Serrage du frein de stationnement électrique en cas d'urgence

Note : ne serrez pas le frein de stationnement électrique quand le véhicule est en mouvement, sauf en cas d'urgence. Si vous utilisez le frein de stationnement électrique à plusieurs reprises pour ralentir ou arrêter le véhicule, vous risquez d'endommager le système de freinage.

Vous pouvez utiliser le frein de stationnement électrique pour ralentir ou arrêter le véhicule en cas d'urgence.



Tirez l'interrupteur vers le haut et maintenez-le.



Le témoin d'avertissement rouge s'allume, un signal sonore retentit et les feux stop s'allument.

Le frein de stationnement électrique continue à ralentir votre véhicule jusqu'à ce que vous relâchiez l'interrupteur.

Relâchement manuel du frein de stationnement électrique

Mettez le contact.

Enfoncer la pédale de frein et la maintenir dans cette position.



Poussez l'interrupteur vers le bas.



Le témoin d'avertissement rouge s'éteint.

S'il reste allumé ou s'il clignote, le système présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Démarrage en côte avec traction d'une remorque

Enfoncer la pédale de frein et la maintenir dans cette position.



Tirez l'interrupteur vers le haut et maintenez-le.

Enclenchez un rapport.

Enfoncez la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que le moteur développe un couple suffisant pour empêcher votre véhicule de descendre la pente.



Relâchez l'interrupteur et démarrez normalement.

Relâchement automatique du frein de stationnement électrique

Fermez la porte conducteur.

Enclenchez un rapport.

Appuyez sur la pédale d'accélérateur et démarrez normalement.



Le témoin d'avertissement rouge s'éteint.

S'il reste allumé ou clignote, le frein de stationnement électrique n'est pas libéré. Relâchez manuellement le frein de stationnement.

Note : Le frein de stationnement électrique pourrait se relâcher si vous relâchez la pédale d'embrayage et appuyez sur la pédale d'accélérateur quand la transmission est en position neutre.

Libération du frein de stationnement électrique quand la batterie du véhicule est déchargée

Raccordez une batterie d'appoint à la batterie du véhicule pour libérer le frein de stationnement électrique quand la batterie du véhicule est déchargée. Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 389).

Freins

Messages d'information du frein de stationnement électrique

Message	Action
Anomalie frein parking Révision immédiate	Le frein de stationnement électrique présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Frein parking non desserré	Le frein de stationnement électrique n'est pas relâché. Relâchez manuellement le frein de stationnement électrique. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Frein parking non serré	Le frein de stationnement électrique n'est pas serré. Appliquez le frein de stationnement électrique. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Frein parking Utiliser levier pour desserrer	Le frein de stationnement électrique n'est pas relâché automatiquement. Relâchez manuellement le frein de stationnement électrique.
Frein parking Pr desserrer, appliquer frein et interrupteur	Vous n'avez pas enfoncé la pédale de frein. Enfoncez la pédale de frein pour relâcher le frein de stationnement.
Fonction limitée frein parking Révision nécessaire	Le frein de stationnement électrique présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Frein parking Système en surchauffe	Le frein de stationnement électrique a surchauffé. Laissez refroidir le frein de stationnement électrique.
Frein parking desserré	Le frein de stationnement électrique est relâché.
Desserrer frein parking	Le frein de stationnement électrique n'est pas relâché. Relâchez manuellement le frein de stationnement électrique. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Frein parking serré	Le frein de stationnement électrique est appliqué

Freins

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT: Serrez toujours le frein de stationnement à fond et veillez à enclencher la position de stationnement (P). Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles, voire un décès.



AVERTISSEMENT: Conduire sur de longues distances avec le frein de stationnement serré peut endommager le système de freinage.



AVERTISSEMENT: Vous ne pouvez pas actionner le frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est déchargée.

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement électrique. Vous l'actionnez avec un interrupteur au lieu d'un levier. L'interrupteur se trouve sur la console centrale ou sur le côté gauche du volant de direction, dans la partie inférieure de la planche de bord.

Note : le frein de stationnement électrique fait du bruit quand il fonctionne. C'est normal.

Enclenchement du frein de stationnement électrique



Tirez l'interrupteur vers le haut.



Le témoin d'avertissement rouge clignote pendant le fonctionnement et reste allumé une fois que le frein de stationnement est appliqué.

Note : il reste allumé pendant un court instant après la coupure du contact.

S'il continue à clignoter ou s'il ne s'allume pas, le système présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Note : vous pouvez appliquer le frein de stationnement électrique lorsque le contact est coupé.

Note : le frein de stationnement électrique peut être appliqué automatiquement lorsque vous enclenchez la position de stationnement (P). Voir **Transmission automatique** (page 269).

Serrage du frein de stationnement électrique en cas d'urgence

Note : ne serrez pas le frein de stationnement électrique quand le véhicule est en mouvement, sauf en cas d'urgence. Si vous utilisez le frein de stationnement électrique à plusieurs reprises pour ralentir ou arrêter le véhicule, vous risquez d'endommager le système de freinage.

Vous pouvez utiliser le frein de stationnement électrique pour ralentir ou arrêter le véhicule en cas d'urgence.



Tirez l'interrupteur vers le haut et maintenez-le.



Le témoin d'avertissement rouge s'allume, un signal sonore retentit et les feux stop s'allument.

Le frein de stationnement électrique continue à ralentir votre véhicule jusqu'à ce que vous relâchiez l'interrupteur.

Relâchement manuel du frein de stationnement électrique

Mettez le contact.

Enfoncer la pédale de frein et la maintenir dans cette position.

Freins



Poussez l'interrupteur vers le bas.



Le témoin d'avertissement rouge s'éteint.

S'il reste allumé ou s'il clignote, le système présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Démarrage en côte avec traction d'une remorque

Enfoncer la pédale de frein et la maintenir dans cette position.



Tirez l'interrupteur vers le haut et maintenez-le.

Enclenchez un rapport.

Enfoncez la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que le moteur développe un couple suffisant pour empêcher votre véhicule de descendre la pente.



Relâchez l'interrupteur et démarrez normalement.

Relâchement automatique du frein de stationnement électrique

Fermez la porte conducteur.

Enclenchez un rapport.

Appuyez sur la pédale d'accélérateur et démarrez normalement.



Le témoin d'avertissement rouge s'éteint.

S'il reste allumé ou clignote, le frein de stationnement électrique n'est pas libéré. Relâchez manuellement le frein de stationnement.

Libération du frein de stationnement électrique quand la batterie du véhicule est déchargée

Raccordez une batterie d'appoint à la batterie du véhicule pour libérer le frein de stationnement électrique quand la batterie du véhicule est déchargée. Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 391).

Messages d'information du frein de stationnement électrique

Message	Action
Anomalie frein parking Révision immédiate	Le frein de stationnement électrique présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Frein parking non desserré	Le frein de stationnement électrique n'est pas relâché. Relâchez manuellement le frein de stationnement électrique. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Frein parking non serré	Le frein de stationnement électrique n'est pas serré. Appliquez le frein de stationnement électrique. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Freins

Message	Action
Frein parking Utiliser levier pour desserrer	Le frein de stationnement électrique n'est pas relâché automatiquement. Relâchez manuellement le frein de stationnement électrique.
Frein parking Pr desserrer, appliquer frein et interrupteur	Vous n'avez pas enfoncé la pédale de frein. Enfoncez la pédale de frein pour relâcher le frein de stationnement.
Fonction limitée frein parking Révision nécessaire	Le frein de stationnement électrique présente un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Frein parking Système en surchauffe	Le frein de stationnement électrique a surchauffé. Laissez refroidir le frein de stationnement électrique.
Frein parking desserré	Le frein de stationnement électrique est relâché.
Desserrer frein parking	Le frein de stationnement électrique n'est pas relâché. Relâchez manuellement le frein de stationnement électrique. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Frein parking serré	Le frein de stationnement électrique est appliqué

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE



AVERTISSEMENT: ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais votre véhicule sans serrer le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans le véhicule lorsque le système est activé. Vous êtes responsable à tout moment du contrôle du véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: le système s'éteint en cas de dysfonctionnement apparent, ou si vous faites tourner le moteur excessivement. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Freins

Ce système facilite le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque la fonction est activée, votre véhicule reste stationnaire deux à trois secondes dans la pente une fois la pédale de frein relâchée. Cela vous laisse le temps de déplacer votre pied du frein à la pédale d'accélérateur. Le système desserre automatiquement les freins dès que le moteur a développé un couple suffisant pour empêcher le véhicule de descendre la pente. Cette fonction est utile en cas de démarrage en côte, par exemple depuis la rampe d'un parc de stationnement, des feux de circulation ou lors d'une marche arrière pour se garer dans une montée.

Le système s'active dès lors que votre véhicule se trouve dans une pente et qu'il pourrait reculer.

Note : *aucun témoin lumineux n'indique si le système est activé.*

Utilisation de l'assistance au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée, puis engagez un rapport de marche avant lorsque votre véhicule est en montée, ou la marche arrière (R) lorsqu'il est en pente.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule est en pente, le système est automatiquement activé.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule reste immobile pendant deux à trois secondes environ. Ce temps de maintien se prolonge automatiquement si vous êtes en train de démarrer.
4. Démarrez de la manière habituelle. Le système desserre automatiquement les freins.

Note : *Si vous retirez votre pied de la pédale de frein et appuyez de nouveau sur celle-ci lorsque le système est activé, la course de la pédale de frein risque d'être sensiblement réduite. Ce phénomène est normal.*

Activation et désactivation du système

Véhicules à transmission manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Véhicules à transmission automatique

Le système est activé automatiquement lorsque vous mettez le contact. Vous ne pouvez pas activer ou désactiver le système.

MAINTIEN AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais votre véhicule sans serrer le frein de stationnement.

Freins



AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans le véhicule lorsque le système est activé. Vous êtes responsable à tout moment du contrôle du véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: le système se désactive en cas de dysfonctionnement ou de régime moteur excessif.

Le système est conçu pour appliquer les freins afin de maintenir le véhicule immobile une fois que vous l'arrêtez et que vous relâchez la pédale de frein. Cela peut s'avérer pratique dans certaines situations, notamment en cas d'attente en côte ou dans du trafic.

Activation et désactivation du maintien automatique



Appuyez sur le bouton de votre console pour accéder à la fonction de maintien automatique sur l'écran tactile.

Note : vous ne pouvez activer le système qu'après avoir fermé la porte conducteur, attaché votre ceinture de sécurité et démarré le moteur.

Note : le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Assurez-vous d'avoir désactivé le système avant d'effectuer un remorquage ou avant d'utiliser une station de lavage automatique.

Utilisation du maintien automatique

1. Utilisez les freins pour amener le véhicule à l'arrêt complet. Le témoin d'activation du maintien automatique s'allume sur l'écran d'informations.
2. relâchez la pédale de frein ; le système maintient le véhicule immobile. Le témoin d'activation du maintien automatique reste allumé sur l'écran d'informations.

Note : le système s'active uniquement si vous appliquez une pression de freinage suffisante. Si votre véhicule se trouve dans une pente abrupte, vous devez enfoncer davantage la pédale de frein pour activer le système.

Note : dans certaines conditions, le système peut appliquer le frein de stationnement électrique. Le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume. Le frein de stationnement électrique est libéré lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur. Voir **Frein de stationnement électrique** (page 277).

Note : si la fonction Auto-Start-Stop coupe le moteur, le maintien automatique reste activé.

Note : le système se désactive lorsque vous engagez la marche arrière (R) et appuyez sur la pédale de frein.

3. Démarrez normalement. Le système libère les freins et le témoin d'activation du maintien automatique s'éteint.

Témoin de maintien automatique



Le témoin de maintien automatique s'allume sur l'écran d'informations quand le système est sous tension et activé ou non disponible.



Il s'allume lorsque le système est actif. Votre véhicule reste immobile lorsque vous relâchez la pédale de frein.

Il s'allume lorsque le système est sous tension, mais n'est pas disponible pour maintenir le véhicule immobile.

Le système pourrait ne pas être disponible en présence d'une des conditions suivantes :

- Pendant une manœuvre d'aide active au stationnement.
- Votre véhicule est en mode Rester en position neutre.
- La porte conducteur est ouverte.
- Vous ne bouclez pas votre ceinture de sécurité.
- Vous passez la marche arrière (R) avant que le système soit actif.

Système anti-patinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système antipatinage aide à éviter le patinage des roues motrices et la perte de traction.

Si votre véhicule commence à glisser, le système applique les freins aux différentes roues et réduit simultanément, si nécessaire, la puissance du moteur. Si les roues patinent à l'accélération sur des surfaces glissantes ou instables, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la force de traction.

UTILISATION DU SYSTÈME ANTI-PATINAGE



AVERTISSEMENT: Si le système détecte un défaut, le témoin lumineux de contrôle de stabilité et du système antipatinage reste allumé en permanence. Vérifiez que vous n'avez pas désactivé manuellement le système antipatinage à l'aide des commandes de l'écran d'information ou du commutateur. Si le témoin lumineux de contrôle de stabilité et du système antipatinage reste allumé

en permanence, faites immédiatement réviser le système par un concessionnaire agréé. Conduire le véhicule sans activer le système antipatinage pourrait augmenter les risques de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles, voire mortelles.

Le système est activé automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Si votre véhicule est bloqué dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver le système antipatinage : cela permet aux roues de patiner.

Note : Lorsque vous désactivez le système antipatinage, le contrôle de stabilité reste entièrement actif.

Désactivation du système

Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message apparaît sur l'écran d'information indiquant l'état du système.

Vous pouvez désactiver le système depuis les commandes de l'écran d'information ou depuis le commutateur.

Utilisation des commandes de l'écran d'information

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 123).

Utilisation du commutateur (le cas échéant)

Utilisez le commutateur d'antipatinage situé sur la planche de bord pour activer ou désactiver le système.

Messages et témoins lumineux du système



Le témoin de contrôle de stabilité et du système antipatinage :

- s'allume quelques instants au démarrage du moteur ;
- clignote si une condition de conduite déclenche l'un des deux systèmes ;
- s'allume si un problème est détecté au niveau de l'un des systèmes.

Système anti-patinage



Le témoin d'arrêt du contrôle de stabilité et du système antipatinage s'allume quelques instants au moment du démarrage du moteur et reste allumé lorsque vous désactivez le système antipatinage.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Les modifications apportées au véhicule au niveau du système de freinage, des galeries de toit de deuxième monte, des suspensions, du système de direction, de la construction des pneus, ainsi que des dimensions des roues et des pneus peuvent affecter le comportement du véhicule et altérer le fonctionnement du système de contrôle de stabilité électronique. De plus, la pose de haut-parleurs stéréo peut également perturber le fonctionnement de ce système et en altérer les performances. Posez les haut-parleurs stéréo de deuxième monte aussi loin que possible de la console centrale avant, du tunnel et des sièges avant afin de réduire le risque d'interférence avec les capteurs de contrôle de stabilité électronique. Une limitation de l'efficacité du système de contrôle de stabilité électronique peut augmenter les risques de perte de contrôle du véhicule, de tonneaux et de blessures corporelles, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: N'oubliez pas que même les technologies les plus avancées n'échappent pas aux lois de la physique. La perte de contrôle d'un véhicule peut survenir à tout moment lorsque les décisions du conducteur sont inappropriées par rapport aux conditions. Une conduite agressive, quel que soit l'état de la chaussée, peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule, augmentant ainsi le risque de blessures corporelles ou de dommages matériels. L'activation du système de contrôle de stabilité électronique indique qu'au moins un des pneus n'est plus en mesure d'adhérer à la surface de la route, ce qui peut réduire la capacité du conducteur à contrôler le véhicule, et éventuellement entraîner une perte de contrôle, des tonneaux, ainsi que des blessures corporelles, voire mortelles. Si le système de contrôle de stabilité électronique s'active, RALENTISSEZ.

Le système est activé automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Si un défaut survient dans le système de contrôle de stabilité ou le système antipatinage, les événements suivants peuvent se produire :

- Le témoin de stabilité et d'antipatinage s'allume en permanence.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la stabilité de votre véhicule pour maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le système de contrôle de stabilité ou le système antipatinage, les événements suivants peuvent se produire :

- Le témoin de contrôle de stabilité et du système antipatinage clignote.
- Le véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- La pédale de frein se met à vibrer.
- La pédale de frein est plus raide que d'habitude.
- Si les conditions de conduite sont difficiles et que votre pied n'est pas sur le frein, la pédale de frein peut bouger lorsque le système applique une force de freinage plus importante.

Le système de contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions conçues pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle de stabilité

Contrôle électronique de stabilité

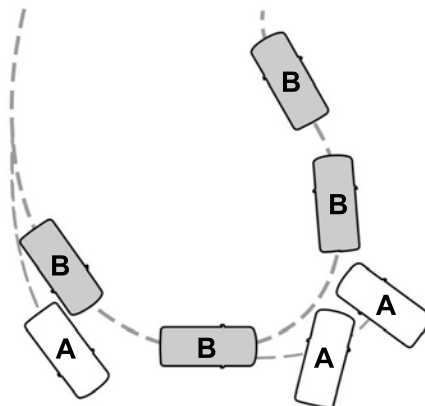
Le système améliore la capacité de votre véhicule à éviter le patinage et les mouvements de glissement latéraux en actionnant les freins sur une ou plusieurs des roues individuellement et en réduisant la puissance du moteur si nécessaire.

Commande de stabilité en roulis

Le système améliore la capacité de votre véhicule à éviter les tonneaux en détectant le mouvement de roulement ainsi que la vitesse à laquelle celui-ci évolue, en actionnant les freins sur une ou plusieurs des roues individuellement.

Anti-patinage

Le système améliore la capacité de votre véhicule à conserver son adhérence en détectant et en contrôlant le patinage des roues. Voir **Utilisation du système anti-patinage** (page 286).



- A Le véhicule sans contrôle de stabilité dévie de sa trajectoire.
- B Le véhicule avec contrôle de stabilité garde le contrôle de sa trajectoire sur une surface glissante.

UTILISATION DU PROGRAMME DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE

Le système est activé automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Vous ne pouvez pas désactiver les systèmes de contrôle de stabilité et de contrôle de stabilité antiretournement ; toutefois, lorsque vous passez la marche arrière (R), ces systèmes sont désactivés.

Vous pouvez activer et désactiver le système antipatinage. Voir **Utilisation du système anti-patinage** (page 286).

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: pour éviter toute blessure physique, soyez toujours vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.



AVERTISSEMENT: le système peut ne pas détecter les objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.



AVERTISSEMENT: Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins pneumatiques, les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent également affecter le bon fonctionnement du système de détection. Cela peut notamment diminuer ses performances ou déclencher de fausses alertes.



AVERTISSEMENT: le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.

Note : si votre véhicule est équipé du dispositif MyKey™, le système de détection ne peut pas être désactivé quand une clé MyKey™ est présente. Voir **Paramètres MyKey non configurables** (page 57).

Note : les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bandeau, doivent être exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière. Si les capteurs sont couverts, la précision du système peut être affectée. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.

Note : un pare-chocs ou un bandeau mal centré ou tordu à la suite de dommages subis par le véhicule peut altérer la zone de détection, provoquant ainsi des erreurs lors des mesures des obstacles ou de fausses alertes.

Note : certains dispositifs complémentaires installés près du pare-chocs ou du bandeau peuvent créer de fausses alertes. Par exemple, les barres de remorquage de grande taille, les porte-vélos ou porte-surfs, les supports de plaques d'immatriculation, les revêtements de pare-chocs ou tout autre dispositif susceptible d'entraver la zone de détection normale du système. Enlevez les dispositifs complémentaires pour éviter les fausses alertes.

Note : lorsque vous raccordez une remorque à votre véhicule, l'aide au stationnement arrière peut détecter la remorque et émettre une alarme. Désactivez l'aide au stationnement arrière lorsque vous raccordez une remorque pour ne pas déclencher l'alerte.

Le système de détection prévient le conducteur des obstacles situés à une certaine distance du véhicule. Le système s'allume automatiquement quand vous mettez le contact.

Vous pouvez désactiver le système via l'écran tactile, l'écran d'information ou le message contextuel qui s'affiche quand vous placez la transmission en position de marche arrière (R). Si votre véhicule est doté d'un bouton d'aide au stationnement, vous pouvez désactiver le système en appuyant dessus.

Si un défaut est présent dans le système, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 144).

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

 **AVERTISSEMENT:** Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.

 **AVERTISSEMENT:** Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.

 **AVERTISSEMENT:** Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.

 **AVERTISSEMENT:** Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite. Pour éviter toute blessure physique, vous devez vous montrer vigilant lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

Note : *gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Note : *Ne recouvrez pas les capteurs.*

Note : *Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.*

Note : *Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.*

Note : *Certains accessoires, tels que les barres de remorquage de grande taille, porte-vélos ou porte-surfs, peuvent réduire les performances du système ou déclencher de fausses alertes.*

Les capteurs sont situés sur le pare-chocs arrière.

Les capteurs sont actifs lorsque la transmission est en marche arrière (R) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h. Lorsque que le système d'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio est susceptible de réduire le volume sélectionné.

Un signal sonore retentit lorsque le véhicule se rapproche d'un objet. Plus le véhicule se rapproche d'un objet, plus l'intervalle entre les tonalités diminue. Le signal sonore retentit en continu lorsqu'un objet se trouve à 30 cm ou moins du centre du pare-chocs avant.

Note : *La zone de couverture est inférieure dans les coins extérieurs.*



La zone de détection des capteurs s'étend jusqu'à 180 cm autour du pare-chocs arrière.

Si le système détecte un défaut, un message d'avertissement apparaît sur l'écran d'information.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Le système détecte de larges objets lorsque vous passez la marche arrière (R) et si l'un des événements suivants se produit :

- Si votre véhicule se déplace en marche arrière à une vitesse faible.
- Si votre véhicule est immobile mais qu'un objet s'approche lentement de l'arrière du véhicule.
- Si votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse et qu'un objet s'approche du véhicule, par exemple un autre véhicule arrivant à faible vitesse.

Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le signal sonore se coupe. Si votre véhicule se déplace en marche arrière, le signal sonore retentit à nouveau.

Note : Si l'objet détecté se trouve à 30 cm ou moins du pare-chocs arrière, l'avertissement sonore ne s'arrête pas.

Indicateur de distance d'objet (le cas échéant)



Le système fournit une indication de distance d'objet via l'écran d'information.

- A mesure que l'objet se rapproche, les blocs indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si le système ne détecte aucun objet, les blocs indicateurs de distance sont grisés.

Lorsque vous passez la marche arrière (R), le système émet des avertissements sonores et fournit une indication visuelle quand le véhicule est en mouvement et que l'objet détecté s'approche du véhicule. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, les avertissements sonores s'interrompent au bout de deux secondes. L'indication visuelle reste affichée lorsque la marche arrière (R) est engagée.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

⚠ AVERTISSEMENT : Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.

⚠ AVERTISSEMENT : Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.

⚠ AVERTISSEMENT : Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite. Pour éviter toute blessure physique, vous devez vous montrer vigilant lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

Note : *gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Note : *Ne recouvrez pas les capteurs.*

Note : *Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.*

Note : *Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.*

Note : *Certains accessoires, tels que les barres de remorquage de grande taille, porte-vélos ou porte-surfs, peuvent réduire les performances du système ou déclencher de fausses alertes.*

Les capteurs sont situés sur le pare-chocs avant.

Les capteurs sont activés lorsque la transmission est dans une position autre que le stationnement (P). Lorsque que le système d'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio est susceptible de réduire le volume sélectionné.

Un signal sonore retentit lorsque le véhicule se rapproche d'un objet. Plus le véhicule se rapproche d'un objet, plus l'intervalle entre les tonalités diminue. Le signal sonore retentit en continu lorsqu'un objet se trouve à 30 cm ou moins du pare-chocs avant.

Note : *La zone de couverture est inférieure dans les coins extérieurs.*

Le système se désactive lorsque la vitesse du véhicule atteint 8 km/h.



La zone de détection du capteur s'étend jusqu'à 70 cm du centre du pare-chocs.

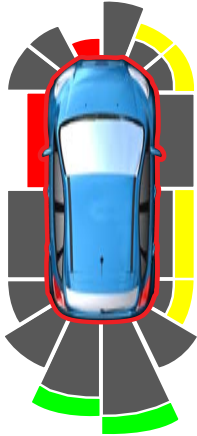
Si la marche arrière (R) est engagée, le système détecte des objets lorsque le véhicule se déplace à faible vitesse ou qu'un objet se rapproche du véhicule, par exemple un autre véhicule arrivant à faible vitesse. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, le signal sonore s'arrête après deux secondes.

Si la transmission se trouve sur une quelconque vitesse de marche avant, le système émet un signal sonore lorsque le véhicule se déplace et qu'un objet se trouve dans la zone de détection. Lorsque vous arrêtez le véhicule, le signal sonore s'arrête après deux secondes et l'avertissement visuel disparaît après quatre secondes.

Si le système détecte un défaut, un message d'avertissement apparaît sur l'écran d'information.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Indicateur de distance d'objet (le cas échéant)



Le système fournit une indication de distance d'objet via l'écran d'information.

- A mesure que l'objet se rapproche, les blocs indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté, les blocs indicateurs de distance sont grisés.

Lorsque vous passez une quelconque vitesse de marche avant, le système fournit des avertissements sonores et une indication visuelle quand le véhicule atteint une vitesse inférieure ou égale à 8 km/h et qu'un objet est détecté dans la zone de détection. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, les avertissements sonores s'interrompent après deux secondes et l'indication visuelle s'efface après quatre secondes.

Note : Si l'objet détecté se trouve à moins de 30 cm, l'indication visuelle demeure affichée.

Lorsque vous passez en position neutre (N), le système fournit uniquement une indication visuelle si le véhicule se déplace à une vitesse égale ou inférieure à 8 km/h environ, notamment si le véhicule se déplace sur une pente et que le système détecte un objet en direction du véhicule. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, l'indication visuelle s'efface après quatre secondes.

SYSTÈME DE DÉTECTION LATÉRALE

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.

AVERTISSEMENT: Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.

AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque votre véhicule se déplace à vitesse réduite. Pour éviter toute blessure physique, vous devez vous montrer vigilant lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Le système se sert des capteurs de système d'aide au stationnement avant et arrière les plus à l'extérieur pour détecter des objets proches des côtés du véhicule. Le système place ces objets sur une carte virtuelle sur l'écran d'information lorsque le véhicule passe à proximité.

Les capteurs sont situés sur les pare-chocs avant et arrière.

Note : *gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.*

Note : *Ne recouvrez pas les capteurs.*

Note : *Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.*

Note : *Si l'alignement des capteurs n'est plus correct en raison de dommages subis par le véhicule, cela peut provoquer des erreurs de mesure ou de fausses alertes.*

Le système peut ne pas fonctionner si :

- vous allumez le contact, le coupez et le rallumez en l'espace de quelques secondes ;
- votre véhicule reste à l'arrêt plus de deux minutes ;
- le système de freinage antiblocage est activé ;
- le système antipatinage est activé ;

Note : *Si vous désactivez l'antipatinage, vous désactivez aussi le système de détection latérale.*

Note : *Certains accessoires, tels que les barres de remorquage de grande taille, porte-vélos ou porte-surfs, peuvent réduire les performances du système ou déclencher de fausses alertes.*

Pour réinitialiser le système, vous devrez peut-être conduire le véhicule sur environ 3 m.



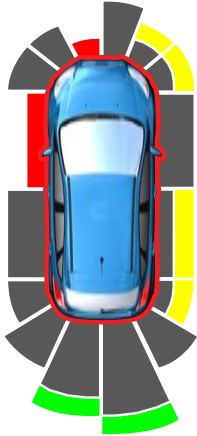
La zone de détection des capteurs est au maximum de 60 cm à partir du côté du véhicule.

Lorsque le système détecte un objet dans la zone de détection et sur la trajectoire du véhicule, un signal sonore retentit. Plus l'objet se rapproche du véhicule, plus l'intervalle entre les tonalités augmente.

Note : *Le système ne détecte pas les objets qui se rapprochent du côté du véhicule, par exemple un autre véhicule arrivant à faible vitesse, si ce dernier ne passe pas devant un capteur avant ou arrière.*

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Indicateur de distance d'objet (le cas échéant)



Le système fournit une indication de distance d'objet via l'écran d'information.

- A mesure que l'objet se rapproche, les blocs indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté, les blocs indicateurs de distance sont grisés.

Lorsque vous passez la marche arrière (R), le système fournit des avertissements sonores et une indication visuelle si des objets sont détectés dans un rayon de 60 cm et se trouvent sur la trajectoire du véhicule. Lorsque vous arrêtez votre véhicule, les avertissements sonores s'arrêtent après deux secondes.

Lorsque vous passez une quelconque vitesse de marche avant, le système fournit des avertissements sonores et une indication visuelle quand le véhicule atteint une vitesse inférieure ou égale à 8 km/h et qu'un objet est détecté dans la zone de détection. Lorsque vous arrêtez le véhicule, les avertissements sonores s'arrêtent après deux secondes et l'indication visuelle disparaît après quatre secondes.

Lorsque vous passez en position neutre (N), le système fournit uniquement une indication visuelle si la vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 8 km/h environ. Par exemple, votre véhicule se déplace sur une pente et le système détecte un objet qui s'approche du véhicule. Lorsque vous arrêtez le véhicule, l'indication visuelle disparaît après quatre secondes.

Si le système est indisponible, les blocs indicateurs de distance latéraux ne s'affichent pas.

AIDE STATIONNEMENT ACTIF - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE À 6 VITESSES – MMT6

Le système vous guide pour entrer et sortir des places de stationnement. Les places de stationnement sont détectées à l'aide de capteurs. Le système dirige ensuite le véhicule comme requis pour entrer ou sortir de la place de stationnement. Vous contrôlez l'accélérateur, les freins et les changements de vitesse.

Utilisation de l'aide active au stationnement



AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans le véhicule lorsque le système est activé. Vous êtes responsable à tout moment du contrôle du véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets en cas de forte pluie ou dans d'autres conditions produisant des interférences.



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



Le bouton d'aide active au stationnement se trouve à côté du levier de changement de vitesses.

Pilotage dans une place de stationnement

1. Appuyez sur le bouton d'aide active au stationnement.

Note : Le système recherche des places de stationnement en parallèle côté passager. Appuyez à nouveau sur le bouton de l'aide active au stationnement pour rechercher des places de stationnement perpendiculaires.

2. Utilisez le levier du clignotant pour chercher une place de stationnement sur le côté conducteur ou passager de votre véhicule.
3. Lorsque vous cherchez une place de stationnement, conduisez votre véhicule à environ 1 m de distance des autres véhicules garés et de façon parallèle à ces derniers.

Note : Une tonalité retentit et un message s'affiche sur l'écran d'information quand l'aide active au stationnement trouve une place de stationnement adéquate.

4. Immobilisez complètement le véhicule.
5. Relâchez le volant de direction et passez en marche arrière (R).
6. Conduisez en marche arrière et le véhicule se dirige de lui-même dans la place de stationnement.
7. Suivez les instructions affichées sur l'écran d'information.

Note : Lorsque le stationnement est terminé, une tonalité retentit et un message d'information s'affiche.

Sortie d'une place de stationnement

Le système vous guide uniquement lors de la sortie des places de stationnement en parallèle.

1. Appuyez sur le bouton d'aide active au stationnement.
2. Utilisez le levier des clignotants pour choisir la direction de sortie.
3. Relâchez le volant de direction et passez en marche arrière (R).
4. Suivez les instructions affichées sur l'écran d'information.

Note : Une fois que le système guide le véhicule dans une position vous permettant de quitter la place de stationnement en marche avant, un message apparaît pour vous demander de reprendre le contrôle du véhicule.

Annulation de l'aide active au stationnement

Pour annuler l'aide au stationnement à tout moment, appuyez sur le bouton d'aide active au stationnement ou tournez le volant.

Note : La fonction est aussi annulée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 9 km/h.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Intervention du système de freinage

Lorsque le système d'aide active au stationnement contrôle la direction, il peut

également actionner les freins pour ralentir ou arrêter le véhicule, dans certaines conditions.

Note : Ceci pourrait entraîner l'annulation de l'aide au stationnement.

Dépannage de l'aide active au stationnement

Symptôme	Cause possible
Le système ne cherche pas de place de stationnement.	Vous avez peut-être désactivé le système antipatinage.
	La transmission est en position de marche arrière (R). Votre véhicule doit avancer pour pouvoir détecter une place de stationnement.
Le système ne propose pas de place de stationnement.	Les capteurs sont peut-être bloqués. Par exemple, par de la neige, de la glace ou une accumulation d'impuretés. Des capteurs bloqués peuvent affecter le fonctionnement du système.
	Les capteurs de pare-chocs avant ou arrière pourraient être endommagés.
	Il n'y a pas assez d'espace dans la place de stationnement pour stationner votre véhicule de façon sûre.
	Il n'y a pas assez d'espace pour réaliser la manœuvre du côté opposé à la place de stationnement.
	La place de stationnement est située à plus de 1,5 m ou à moins de 0,5 m.
	La vitesse du véhicule est supérieure à 35 km/h pour le stationnement en créneau ou supérieure à 30 km/h pour le stationnement en bataille.
	Vous avez récemment déconnecté ou remplacé la batterie. Lorsque vous reconnectez la batterie, vous devez brièvement conduire le véhicule sur une route droite.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Symptôme	Cause possible
Le système ne place pas correctement le véhicule à l'intérieur de la place de stationnement.	Une bordure de trottoir irrégulière le long de la place de stationnement empêche le système d'aligner correctement le véhicule.
	Les autres véhicules ou les objets autour de la place peuvent ne pas être stationnés/placés correctement.
	Le véhicule est arrêté trop loin de la place de stationnement.
	Les pneus sont peut-être mal posés ou mal entretenus. Par exemple, ils ne sont pas correctement gonflés, ils n'ont pas la dimension appropriée ou ils sont de dimensions différentes.
	Une réparation ou une modification altère les capacités de détection du système.
	Le bord d'un véhicule stationné à proximité est en hauteur. Par exemple, saleuse, chasse-neige, plateau de camion de déménagement.
	La longueur de la place de stationnement ou la position des objets stationnés a été modifiée après le passage de votre véhicule.
	Vous utilisez une roue de secours ou un pneu dont l'usure est nettement plus importante que celle des autres pneus.
	Une variation rapide de température s'est produite autour de votre véhicule. Lorsque vous quittez un garage chauffé vers un endroit où la température extérieure est basse ou après avoir quitté une station de lavage automatique, par exemple.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

AIDE STATIONNEMENT ACTIF - TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 8 VITESSES



AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans le véhicule lorsque le système est activé. Vous êtes responsable à tout moment du contrôle du véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Les capteurs peuvent ne pas détecter d'objets sous une forte pluie ou dans d'autres circonstances produisant des interférences.



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Le système vous guide pour entrer et sortir des places de stationnement. Les places de stationnement sont détectées à l'aide de capteurs. Ensuite, le système dirige le véhicule, accélère, freine et change de rapport comme requis pour manœuvrer dans ou hors de la place de stationnement.

Utilisation de l'aide active au stationnement



Le bouton de stationnement se trouve près du levier sélecteur de transmission sur la console centrale.

Appuyez sur le bouton de stationnement pour afficher les notifications en plein écran. Appuyez soit sur le bouton de stationnement ou sur les touches logicielles de l'écran pour commuter entre les modes Stationnement en parallèle, Stationnement perpendiculaire ou Sortie de stationnement en parallèle.

Pilotage dans une place de stationnement

Note : Lorsque vous vous garez en bataille, le système dirige votre véhicule sur la place de stationnement.

1. Appuyez sur le bouton d'aide active au stationnement.

Note : Le système ne reconnaît pas les lignes délimitant les places de stationnement et centre le véhicule par rapport aux objets autour.

Note : Le système détecte les autres véhicules et les trottoirs pour trouver une place de stationnement.

Note : Le système recherche des places de stationnement en parallèle côté passager. Appuyez à nouveau sur le bouton de l'aide active au stationnement pour rechercher des places de stationnement perpendiculaires.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

2. Utilisez le levier du clignotant pour chercher une place de stationnement sur le côté conducteur ou passager de votre véhicule.
3. Lorsque vous cherchez une place de stationnement, roulez en parallèle aux autres véhicules stationnés en laissant un espace d'environ 1 m.

Note : Une tonalité retentit et un message s'affiche sur l'écran d'information quand l'aide active au stationnement trouve une place de stationnement adéquate.

4. Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
5. Relâchez le volant et passez au point mort (N).
6. Maintenez enfoncé le bouton d'aide active au stationnement.
7. Relâchez la pédale de frein pour permettre au véhicule de stationner.

Note : En cas de stationnement en créneau entre deux objets, le système gare le véhicule plus près de l'objet qui se trouve devant lui pour faciliter l'accès au coffre à bagages.

Note : En cas de stationnement en bataille, le système aligne l'avant du véhicule sur l'objet qui se trouve à côté.

Note : En cas de stationnement en bataille, si le système ne détecte qu'un seul objet, il laisse suffisamment de place pour ouvrir la portière de chaque côté.

Note : Vous pouvez ralentir votre véhicule à tout moment en appuyant sur la pédale de frein.

Note : Lorsque le stationnement est terminé, le véhicule passe en position de stationnement (P).

Sortie d'une place de stationnement

Le système vous guide uniquement lors de la sortie des places de stationnement en parallèle.

1. Appuyez sur le bouton d'aide active au stationnement.
2. Utilisez le levier des clignotants pour choisir la direction de sortie.
3. Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
4. Relâchez le volant et passez au point mort (N).
5. Desserrez le frein de stationnement.
6. Maintenez enfoncé le bouton d'aide active au stationnement.
7. Relâchez la pédale de frein pour permettre au véhicule de bouger.

Note : Vous pouvez ralentir votre véhicule à tout moment en appuyant sur la pédale de frein.

Note : Une fois que le système guide le véhicule dans une position vous permettant de quitter la place de stationnement en marche avant, un message apparaît pour vous demander de reprendre le contrôle du véhicule.

Annulation de l'aide active au stationnement

Pour annuler l'aide au stationnement à tout moment, quittez le point mort (N).

Note : Si vous tournez le volant de direction ou que vous ouvrez la porte conducteur, cela annule aussi l'aide au stationnement.

Interruption momentanée de l'aide active au stationnement

Pour interrompre à tout moment l'aide au stationnement, relâchez le bouton de l'aide active au stationnement.

Le véhicule arrête de se déplacer jusqu'à ce que vous mainteniez à nouveau enfoncé le bouton de l'aide active au stationnement.

Note : Si vous ouvrez les portes passager ou arrière, cela interrompt aussi l'aide au stationnement.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Dépannage de l'aide active au stationnement

Symptôme	Cause possible
Le système ne fonctionne pas correctement.	Le système n'est pas en mesure de détecter un véhicule, un trottoir ou un objet pour se garer à côté. Cela peut être dû à un dysfonctionnement des capteurs, à un manque d'espace pour le véhicule ou à la désactivation de l'antipatinage.
Le système ne cherche pas de place de stationnement.	Vous avez peut-être désactivé le système antipatinage.
	La transmission est en position de marche arrière (R). Votre véhicule doit avancer pour pouvoir détecter une place de stationnement.
Le système ne propose pas de place de stationnement.	Les capteurs sont peut-être obstrués. Par exemple, par de la neige, de la glace ou une accumulation d'impuretés. Des capteurs bloqués peuvent affecter le fonctionnement du système.
	Les capteurs de pare-chocs avant ou arrière pourraient être endommagés.
	Il n'y a pas assez d'espace dans la place de stationnement pour stationner votre véhicule en toute sécurité.
	Il n'y a pas assez d'espace pour réaliser la manœuvre du côté opposé à la place de stationnement.
	La place de stationnement est située à plus de 1,5 m ou à moins de 0,5 m.
	La vitesse du véhicule est supérieure à 35 km/h pour un stationnement en parallèle, ou supérieure à 30 km/h pour un stationnement perpendiculaire.
	Vous avez récemment déconnecté ou remplacé la batterie. Lorsque vous reconnectez la batterie, vous devez brièvement conduire le véhicule sur une route droite.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Symptôme	Cause possible
Le système ne place pas correctement le véhicule à l'intérieur de la place de stationnement.	Une bordure de trottoir irrégulière le long de la place de stationnement empêche le système d'aligner correctement le véhicule.
	Les autres véhicules ou les objets autour de la place peuvent ne pas être stationnés/placés correctement.
	Le véhicule est arrêté trop loin de la place de stationnement.
	Les pneus sont peut-être mal posés ou mal entretenus. Par exemple, ils ne sont pas correctement gonflés, ils n'ont pas la dimension appropriée ou ils sont de dimensions différentes.
	Une réparation ou une modification altère les capacités de détection du système.
	Un véhicule stationné est équipé d'un accessoire haut. Par exemple, saleuse, chasse-neige, plateau de camion de déménagement.
	La longueur de la place de stationnement ou la position des objets stationnés a été modifiée après le passage de votre véhicule.
	Vous utilisez une roue de secours ou un pneu dont l'usure est nettement plus importante que celle des autres pneus.
	La température autour du véhicule change rapidement. Lorsque vous quittez un garage chauffé vers un endroit où la température extérieure est basse ou après avoir quitté une station de lavage automatique, par exemple.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

CAMÉRA ARRIÈRE (LE CAS ÉCHÉANT)

AVERTISSEMENT: La caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide à la marche arrière ; le conducteur doit l'utiliser conjointement avec les rétroviseurs intérieurs et extérieurs pour une portée maximum.

AVERTISSEMENT: Les objets situés à proximité des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas être visibles à l'écran en raison du champ de vision limité de la caméra.

AVERTISSEMENT: soyez vigilant lorsque la porte de chargement arrière est ouverte. Lorsque la porte de chargement arrière est ouverte, la caméra n'est pas correctement positionnée et l'image risque d'être faussée. Toutes les indications disparaissent lorsque la porte de chargement arrière est ouverte. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Faites attention lorsque vous activez ou désactivez des fonctions de la caméra si la transmission n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.

Note : Reculez aussi lentement que possible : une vitesse élevée risque de limiter votre temps de réaction si vous devez arrêter le véhicule.

La caméra de recul fournit une image vidéo de la zone située derrière le véhicule.

En cours d'utilisation, des lignes représentant la trajectoire du véhicule et la distance des objets situés derrière le véhicule apparaissent sur l'affichage.



La caméra se trouve sur le hayon.

Utilisation de la caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche ce qui se trouve derrière le véhicule lorsque vous passez la marche arrière (R).

Note : Le système de détection de marche arrière ne fonctionne pas lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h et peut ne pas détecter certains obstacles mobiles ou situés dans les angles.

Le système utilise trois types d'indications pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière le véhicule :

- Indications actives : montrent la trajectoire prévue du véhicule en marche arrière.
- Indications fixes : montrent la trajectoire réelle du véhicule lorsque ce dernier recule en ligne droite. Cette fonctionnalité est utile lorsque vous vous engagez en marche arrière dans une place de parking ou pour aligner le véhicule avec un autre objet situé derrière vous.
- Ligne centrale : aide à aligner le centre du véhicule avec un objet (par exemple, une remorque).

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Note : si la marche arrière (R) est engagée et que la porte du coffre à bagages ou le hayon est ouvert(e), aucune des fonctionnalités de la caméra de recul ne s'affiche.

Note : Si votre véhicule tracte une remorque, la caméra ne peut filmer que ce que vous remorquez. Le champ de vision de la caméra risque donc d'être limité par rapport au mode de fonctionnement normal et il est possible que certains objets ne soient pas détectés. Sur certains véhicules, il est possible que les indications disparaissent lorsque vous branchez le connecteur de remorquage.

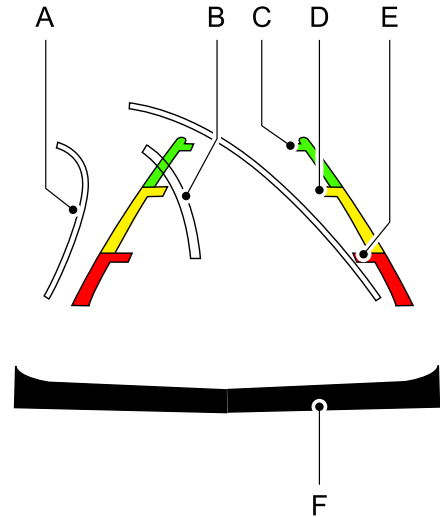
Le bon fonctionnement de la caméra peut être compromis dans les cas suivants :

- En pleine nuit ou dans les zones sombres si un ou les deux feux de recul ne fonctionnent pas.
- Lorsque de la boue, de l'eau ou des débris obstruent le champ de vision de la caméra. Nettoyez la lentille avec un chiffon doux non pelucheux et un produit nettoyant non abrasif.
- L'arrière du véhicule a subi un choc ou des dommages et l'alignement de la caméra est incorrect.

Indications de la caméra

Note : Les indications actives sont disponibles uniquement lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Note : si la batterie a été débranchée, il est possible que les indications actives ne fonctionnent plus tant que le véhicule n'aura pas parcouru une courte distance et dépassé la vitesse de 20 km/h.



- A Indications actives
- B Ligne centrale
- C Indications fixes : zone verte

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

- D Indications fixes : zone jaune
- E Indications fixes : zone rouge
- F Pare-choc arrière

Les indications actives sont uniquement affichées avec les indications fixes. Pour utiliser les indications actives, tournez le volant de direction pour diriger les indications vers la trajectoire voulue. Si vous changez la position du volant de direction en cours de marche arrière, le véhicule risque de dévier de la trajectoire initialement prévue.

Les indications fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant de direction. Les indications actives ne s'affichent pas quand le volant de direction est droit.

Reculer toujours avec précaution. Les obstacles situés dans la zone rouge sont les plus proches du véhicule et ceux situés dans la zone verte sont les plus éloignés. Lorsque les obstacles passent de la zone verte à la zone jaune ou rouge, cela signifie qu'ils se rapprochent du véhicule. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur pour avoir un meilleur aperçu de ce qui se trouve sur les côtés et à l'arrière de votre véhicule.

Zoom manuel



AVERTISSEMENT: Lorsque le zoom manuel est activé, il est possible que l'écran n'affiche pas toute la zone derrière le véhicule. Faites attention aux alentours du véhicule lorsque vous utilisez le zoom manuel.

Note : Le zoom manuel est disponible uniquement lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Note : Lorsque vous activez le zoom manuel, seule la ligne centrale apparaît à l'écran.

Il est possible de sélectionner deux réglages pour cette fonctionnalité : Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole correspondant sur l'écran de la caméra pour modifier la vue. Le zoom est désactivé par défaut.

Cette fonctionnalité vous permet d'avoir une vue plus détaillée d'un obstacle situé derrière le véhicule. À titre de repère, le pare-choc est présent sur l'image en vue rapprochée. Le zoom est actif uniquement lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Paramètres du système de caméra

Les paramètres du système de caméra de recul sont accessibles via l'écran d'affichage. Voir **Généralités** (page 123).

Indicateur de distance d'obstacle



Lorsque l'un des systèmes de détection détecte un objet, une alerte rouge, jaune ou verte apparaît en superposition sur la vidéo.

Dispositifs d'aide au stationnement (le cas échéant)

Retard caméra arrière

Il est possible d'activer ou de désactiver cette fonctionnalité (réglages ON et OFF).

La temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Si vous quittez la marche arrière (R) et engagez une vitesse autre que celle de stationnement (P) lorsque le Mode temporisation est activé, l'image de la caméra reste affichée à l'écran jusqu'à ce que :

- la vitesse du véhicule soit suffisante ;
- vous engagiez la position de stationnement (P) (sur les véhicules équipés d'une transmission automatique) ;
- vous tiriez le frein à main (sur les véhicules équipés d'une transmission manuelle).

Régulateur de vitesse

QU'EST-CE QUE LE RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse vous permet de maintenir une vitesse définie sans avoir à garder votre pied sur la pédale d'accélérateur.

Critères obligatoires

Utilisez le régulateur de vitesse dès que la vitesse du véhicule dépasse 30 km/h.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en cas de circulation dense ou lorsque la chaussée est glissante. Cela risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction.

Activation du régulateur de vitesse



Appuyez sur le bouton pour basculer le système en mode veille.

Désactivation du régulateur de vitesse



Appuyez sur le bouton lorsque le système est en mode veille ou coupez le contact.

Note : *Quand vous désactivez le régulateur de vitesse, la vitesse réglée s'efface.*

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule descend une pente, la vitesse est susceptible d'augmenter et de dépasser la vitesse définie. Le système n'actionne pas les freins.

Conduisez à la vitesse souhaitée.

SET+

Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse courante.

SET-

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Note : *Le témoin change de couleur sur l'écran d'information.*

Modification de la vitesse réglée

SET+

Appuyez et relâchez le haut du bouton à bascule pour augmenter la vitesse de consigne par petits incréments.

Poussez le bouton à bascule vers le haut et maintenez-le ainsi pour accélérer. Relâchez le bouton une fois que vous avez atteint la vitesse souhaitée.

SET-

Appuyez et relâchez le bas du bouton à bascule pour diminuer la vitesse de consigne par petits incréments.

Poussez le bouton à bascule vers le bas et maintenez-le ainsi pour décélérer. Relâchez le bouton une fois que vous avez atteint la vitesse souhaitée.

Régulateur de vitesse

Note : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse réglée ne change pas. Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur, la vitesse du véhicule revient à celle précédemment réglée.

ANNULATION DE LA VITESSE RÉGLÉE



Appuyez sur le bouton ou enfoncez légèrement la pédale de frein pour annuler la vitesse réglée.

Note : Le système récupère la vitesse réglée.

Note : Le système s'annule si en montée, la vitesse de votre véhicule est inférieure de 16 km/h à la vitesse réglée.

REPRISE DE LA VITESSE RÉGLÉE



Appuyez sur le bouton.

INDICATEURS DE RÉGULATEUR DE VITESSE



Il s'allume lorsque vous activez le système.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

COMMENT FONCTIONNE LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar pour adapter la vitesse de manière à conserver l'écart défini entre votre véhicule et celui qui vous précède dans la même file.

COMMENT FONCTIONNE LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET REDÉMARRAGE

Le régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage utilisent des capteurs de radar et de caméra pour adapter la vitesse de votre véhicule de façon à conserver l'écart défini entre votre véhicule et celui qui vous précède dans la même file pendant qu'il freine jusqu'à l'arrêt complet. Vous pouvez aussi activer le système pour suivre un véhicule qui vous précède et ajuster la vitesse définie pendant l'arrêt.

QU'EST-CE QUE LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC MAINTIEN DANS LA VOIE

Le régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie utilise des capteurs radar et de caméra pour vous aider à maintenir le véhicule au milieu de la voie en appliquant une entrée de couple de direction d'assistance continue vers le centre de la voie sur autoroute.

Note : *Le réglage d'écart du régulateur de vitesse adaptatif fonctionne normalement.*

QU'EST-CE QUE LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF INTELLIGENT

Le régulateur de vitesse adaptatif combine reconnaissance de la signalisation de vitesse et régulation de vitesse pour ajuster la vitesse de croisière de votre véhicule à la limite de vitesse détectée par le système de reconnaissance de la signalisation de vitesse. Par exemple, si le système de reconnaissance de la signalisation de vitesse détecte une limite de vitesse de 80 km/h, la vitesse de régulation est actualisée à 80 km/h.

Note : *Le réglage d'écart du régulateur de vitesse adaptatif fonctionne normalement.*

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC MAINTIEN DANS LA VOIE

Des précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif s'appliquent au maintien dans la voie, sauf stipulation contraire ou contradiction avec une précaution relative au maintien au centre de la voie. Voir **Précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif** (page 311).



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système si des changements ou des modifications ont été apportés au volant de direction. Tout changement ou toute modification apporté(e) au volant de direction risque d'affecter la fonctionnalité ou la performance du système. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF/RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET REDÉMARRAGE



AVERTISSEMENT: vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Restez vigilant aux changements des conditions de circulation, notamment au moment d'entrer sur ou de quitter l'autoroute, sur des routes avec des intersections, des ronds-points ou sans voie visible, ou encore sur des routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou présentant des déclivités importantes.



AVERTISSEMENT: le système ne peut pas contrôler la vitesse du véhicule si l'adhérence est faible ou si la pente est extrêmement abrupte. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Ce système n'est pas un avertisseur de collision ou d'évitement.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lors du tractage d'une remorque avec des commandes de freins de remorque électroniques de seconde monte. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas d'autres dimensions de pneu que celles recommandées car cela peut empêcher un fonctionnement normal du système. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système quand une lame chasse-neige est installée.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est faible, par exemple en cas de brouillard, de forte pluie, d'averse ou de neige.

Derrière un véhicule



AVERTISSEMENT: Lorsque vous suivez un véhicule qui freine, votre véhicule peut ne pas décélérer pour éviter une collision si vous n'intervenez pas. Appliquez les freins comme requis. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Utilisation en pente

Vous devez choisir un rapport inférieur lorsque le système est activé dans des situations prolongées de descente de fortes pentes, par exemple en zone montagneuse. Dans ce type de situation, un freinage moteur supplémentaire est nécessaire au système pour réduire la charge imposée au système de freinage classique du véhicule et éviter une surchauffe des freins.

Note : *Un avertissement sonore retentit et le système s'arrête si les freins sont actionnés pendant une période prolongée pour permettre aux freins de refroidir. Le système reprend un fonctionnement normal lorsque les freins ont refroidi.*

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

LIMITES DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC MAINTIEN DANS LA VOIE

Des limites relatives au régulateur de vitesse adaptatif s'appliquent au maintien dans la voie, sauf stipulation contraire ou contradiction avec une limite du maintien au centre de la voie. Voir **Limites du régulateur de vitesse adaptatif** (page 313).

Le système est susceptible de ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- La voie est trop large ou trop étroite.
- Le système ne détecte pas au moins un marquage de voie ou bien des voies se rejoignent ou se séparent.
- Une entrée du couple de direction limitée est appliquée.
- Vous vous trouvez dans une zone en construction ou dans une nouvelle infrastructure.
- Le système de direction a été modifié.
- Vous utilisez une roue de secours.

Note : Le couple d'assistance conducteur est limité et peut ne pas être suffisant dans toutes les conditions de conduite par exemple la conduite dans des virages étroits ou la conduite dans des virages à des vitesses élevées.

Note : Dans des conditions exceptionnelles, le système peut dévier de la ligne centrale.

LIMITES DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF/RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET REDÉMARRAGE

Limites du capteur



AVERTISSEMENT: En de rares occasions, des problèmes de détection peuvent survenir en raison des infrastructures routières, comme les ponts, les tunnels et les barrières de sécurité. Dans ce type de cas, le système peut freiner tardivement ou de manière inattendue. Vous êtes responsable à tout moment du contrôle du véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant.



AVERTISSEMENT: En cas de dysfonctionnement du système, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

AVERTISSEMENT: Les forts contrastes d'éclairage extérieur peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système ne fait que vous prévenir des véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, il se peut qu'il n'y ait pas d'avertissement ou que l'avertissement soit retardé. Appliquez les freins comme requis. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les véhicules à l'arrêt ou circulant à une vitesse inférieure à 10 km/h.

AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les piétons ni les objets sur la route.

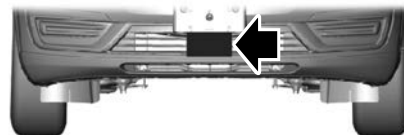
AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules à contresens dans la même file.

AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le capteur est bloqué. Maintenez le pare-brise exempt de toute obstruction.

AVERTISSEMENT: Le capteur peut à tort suivre de « faux » marquages de voie, par exemple d'autres structures ou objets. Cela peut entraîner une fausse alerte ou une absence d'alerte.



La caméra est montée sur le pare-brise, derrière le rétroviseur intérieur.



Le capteur radar est situé dans la calandre inférieure.

Note: Le capteur n'est pas visible. Il se trouve derrière un panneau.

Note: Gardez l'avant de votre véhicule exempt d'impuretés, de pièces métalliques, ou de tout autre objet. La présence de protections avant, de feux de seconde monte, de revêtements en plastique ou couches de peinture supplémentaires peut également dégrader les performances du capteur.

Un message s'affiche si un élément gêne la caméra ou le capteur. Si un élément bloque le capteur, le système ne peut pas détecter un véhicule à l'avant et ne fonctionne pas. Voir **Régulateur de vitesse adaptatif – Messages d'information** (page 328).

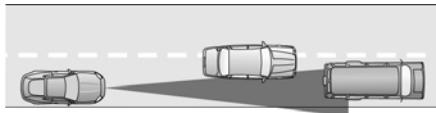
Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

Le capteur radar présente un champ de vision limité. Il peut ne pas détecter de véhicule ou détecter un véhicule plus tard que prévu dans certaines situations. L'image du véhicule de tête ne s'allume pas si le système ne détecte pas de véhicule devant vous.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

Certaines anomalies de détection peuvent survenir :

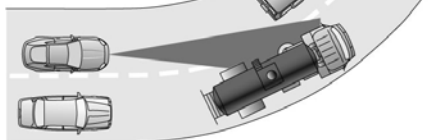
A



B



C



- A En cas de conduite sur une voie différente de celle du véhicule qui

vous précède.

- B Lorsque des véhicules empiètent sur votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules qu'une fois qu'ils sont entièrement engagés dans votre file.
- C Il peut y avoir des problèmes de détection des véhicules circulant devant lorsque vous vous engagez dans ou sortez d'un virage ou d'une portion courbe de la route.

Dans ce type de cas, le système peut freiner tardivement ou de manière inattendue.

Si quelque chose heurte l'avant de votre véhicule ou en cas de dommages, la zone de détection du radar peut être modifiée. Cela risque de provoquer de fausses détections ou un défaut de détection de véhicule.

Pour que le système fonctionne de manière optimale, la caméra montée sur le pare-brise doit avoir une bonne visibilité sur la route.

Les performances peuvent ne pas être optimales si :

- la caméra est obstruée ;
- la visibilité ou la luminosité est faible ;
- les conditions météorologiques sont mauvaises.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction. Voir **Régulateur de vitesse** (page 80).

Activation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez pour basculer le système en mode veille.

Le témoin, le réglage d'écart actuel et la vitesse programmée s'affichent sur l'écran d'information.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez lorsque le système est en mode veille ou coupez le contact.

Note : Lorsque vous coupez le système, vous effacez la vitesse programmée et le réglage d'écart.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

Désactivation ou annulation automatique

Le système peut être annulé si :

- les pneus perdent de l'adhérence ;
- vous serrez le frein de stationnement.
- Le régime du moteur est trop faible.
- La vitesse du véhicule descend sous 20 km/h.
- Vous appuyez longtemps sur la pédale d'embrayage.

Note : *Si le régime moteur ou la vitesse du véhicule diminue excessivement, un avertissement sonore retentit et un message apparaît sur l'écran d'information. Le freinage automatique se libère.*

Les conditions suivantes peuvent entraîner la désactivation du système ou empêcher son activation si besoin :

- Un capteur est bloqué.
- La température des freins est trop élevée.
- Il y a une défaillance du système ou d'un système associé.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET REDÉMARRAGE

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction. Voir **Régulateur de vitesse** (page 79).

Activation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez sur le bouton pour basculer le système en mode veille.

Le témoin, le réglage d'écart actuel et la vitesse programmée s'affichent sur l'écran d'information.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez sur le bouton lorsque le système est en veille, ou coupez le contact.

Note : *Lorsque vous désactivez le système, vous effacez la vitesse réglée.*

Désactivation ou annulation automatique

Le système peut être annulé si :

- les pneus perdent de l'adhérence ;
- vous serrez le frein de stationnement.

Le système peut être annulé et appliquer le frein de stationnement si :

- vous détachez la ceinture de sécurité et ouvrez la porte après avoir arrêté le véhicule ;
- le véhicule est immobile pendant plus de trois minutes d'affilée.

Les conditions suivantes peuvent entraîner la désactivation du système ou empêcher son activation si besoin :

- Un capteur du véhicule est obstrué.
- La température des freins est trop élevée.
- Il y a une défaillance du système ou d'un système associé.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Conduisez à la vitesse souhaitée.

SET+

Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse courante.

SET-

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Le témoin, le réglage d'écart actuel et la vitesse programmée s'affichent sur l'écran d'information.



Une image de véhicule s'allume si un véhicule est détecté devant vous.

Note : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, la vitesse définie affichée sur l'écran d'information peut être légèrement différente de celle affichée par le compteur de vitesse.

Changement manuel de la vitesse définie

SET+

Appuyez et relâchez le haut du bouton à bascule pour augmenter la vitesse de consigne par petits incréments.

Appuyez et maintenez enfoncé le haut du bouton à bascule pour augmenter la vitesse de consigne par grands incréments. Relâchez le bouton lorsque vous avez atteint la vitesse souhaitée.

SET-

Appuyez et relâchez le bas du bouton à bascule pour diminuer la vitesse de consigne par petits incréments.

Appuyez et maintenez enfoncé le bas du bouton à bascule pour diminuer la vitesse de consigne par grands incréments. Relâchez le bouton lorsque vous avez atteint la vitesse souhaitée.

Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein jusqu'à atteindre la vitesse désirée. Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour sélectionner la vitesse courante comme vitesse de consigne.

Le système peut enclencher les freins pour atteindre la nouvelle vitesse définie pour le véhicule. La vitesse définie apparaît en continu sur l'écran d'information lorsque le système est actif.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET REDÉMARRAGE

Conduisez à la vitesse souhaitée.

SET+

Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse courante.

SET-

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

Le témoin, le réglage d'écart actuel et la vitesse programmée s'affichent sur l'écran d'information.



Une image de véhicule s'allume si un véhicule est détecté devant vous.

Note : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, la vitesse définie affichée sur l'écran d'information peut être légèrement différente de celle affichée par le compteur de vitesse.

Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif à partir d'un arrêt complet

SET+

Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule en maintenant la pédale de frein complètement enfoncée.

SET-

La vitesse de réglage est réglée sur 30 km/h.

Le témoin, le réglage d'écart actuel et la vitesse programmée s'affichent sur l'écran d'information.

Changement manuel de la vitesse définie

SET+

Appuyez et relâchez le haut du bouton à bascule pour augmenter la vitesse de consigne par petits incréments.

Appuyez et maintenez enfoncé le haut du bouton à bascule pour augmenter la vitesse de consigne par grands incréments. Relâchez le bouton lorsque vous avez atteint la vitesse souhaitée.

SET-

Appuyez et relâchez le bas du bouton à bascule pour diminuer la vitesse de consigne par petits incréments.

Appuyez et maintenez enfoncé le bas du bouton à bascule pour diminuer la vitesse de consigne par grands incréments. Relâchez le bouton lorsque vous avez atteint la vitesse souhaitée.

Vous pouvez aussi appuyer sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein jusqu'à atteindre la vitesse désirée. Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour sélectionner la vitesse courante comme vitesse de consigne.

Le système peut enclencher les freins pour atteindre la nouvelle vitesse définie pour le véhicule. La vitesse définie s'affiche en continu sur l'écran d'informations lorsque le système est actif.

RÉGLAGE DE L'ÉCART DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Appuyez sur ce bouton pour parcourir les quatre paramètres d'écart.



Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

L'écart sélectionné apparaît sur l'écran du combiné des instruments tel qu'illustré par les barres sur l'image.

Note : Le réglage de l'écart est fonction de la durée et, de ce fait, la distance s'ajuste automatiquement sur la vitesse du véhicule.

Note : Vous devez choisir un écart approprié aux conditions de conduite.

Réglages d'écart du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage graphique, nombre de barres entre les véhicules	Distance d'écart	Comportement dynamique
1	La plus proche.	Sport.
2	Proche.	Normal.
3	Moyenne.	Normal.
4	Eloignée.	Confort.

Le système sélectionne automatiquement le dernier réglage d'écart défini à chaque activation du système.

Derrière un véhicule

Lorsqu'un véhicule vous précédant entre dans la même file que vous ou qu'un véhicule plus lent vous précède dans la même file, la vitesse du véhicule s'adapte pour conserver un écart prédéfini.

Note : Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut accélérer légèrement et temporairement afin de faciliter le dépassement.

Votre véhicule maintient un écart constant avec le véhicule vous précédant jusqu'à ce que :

- le véhicule devant vous accélère à une vitesse supérieure à la vitesse définie ;
- le véhicule devant vous sorte de la file où vous vous trouvez ;
- vous réglez un nouvel écart.

Le système actionne les freins pour ralentir le véhicule et maintenir une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui vous précède. Le freinage que peut appliquer le système est limité. Vous pouvez neutraliser le système en actionnant vous-même les freins.

Note : Les freins émettent parfois un bruit lorsqu'ils sont actionnés par le système.

Si le système détermine que son freinage maximum est insuffisant, un avertissement sonore retentit, un message s'affiche sur l'écran du combiné des instruments et un témoin clignote pendant que le système continue de freiner. Intervenez immédiatement.

ANNULATION DE LA VITESSE RÉGLÉE



Appuyez sur le bouton ou sur la pédale de frein.

La vitesse réglée n'est pas effacée.

REPRISE DE LA VITESSE RÉGLÉE - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Appuyez sur le bouton.

Le véhicule revient à la vitesse définie et au réglage d'écart précédents. La vitesse définie apparaît en continu sur l'écran d'information lorsque le système est actif.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

Note : Utilisez uniquement cette fonction si vous connaissez la vitesse définie et avez l'intention de l'appliquer.

REPRISE DE LA VITESSE RÉGLÉE - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET REDÉMARRAGE

RES

Appuyez sur le bouton.

Le véhicule revient à la vitesse définie et au réglage d'écart précédents. La vitesse définie apparaît en continu sur l'écran d'information lorsque le système est actif.

Note : Utilisez uniquement cette fonction si vous connaissez la vitesse définie et avez l'intention de l'appliquer.

Reprise de la vitesse réglée à partir d'un arrêt complet

Si vous suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet et restez immobile pendant moins de trois secondes, votre véhicule accélère à partir d'une position immobile pour suivre celui qui le précède.

RES

Si vous suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet et restez immobile pendant plus de trois secondes, appuyez brièvement sur ce bouton ou appuyez sur la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule qui vous précède.

OUTREPASSER LA VITESSE RÉGLÉE



AVERTISSEMENT: Si vous prenez la commande manuelle du système en enfonçant la pédale d'accélérateur, le système n'actionne pas automatiquement les freins pour conserver un écart avec le véhicule vous précédant.

Si vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous outrepasserez le réglage de vitesse et d'écart.

Utilisez la pédale d'accélérateur pour dépasser volontairement la vitesse limite réglée.

Lorsque vous passez en commande manuelle, le témoin vert s'allume et l'icône du véhicule n'apparaît plus sur l'écran du combiné des instruments.

Le système est réactivé lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. La vitesse du véhicule diminue pour atteindre la vitesse réglée, ou une vitesse inférieure si un véhicule plus lent vous précède.

TÉMOINS DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC MAINTIEN DANS LA VOIE



Il s'allume lorsque vous activez le maintien dans la voie. La couleur de l'indicateur change pour indiquer l'état du système.

Le gris indique que le système est activé, mais inactif.

Le vert indique que le système est actif et applique une entrée de couple de direction d'assistance pour maintenir le véhicule au centre de la voie.

La couleur orange accompagnée d'un signal sonore, avant l'affichage du gris, indique une auto-annulation du système.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

TÉMOINS DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF/RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET REDÉMARRAGE



S'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. La couleur de l'indicateur change pour indiquer l'état du système.

Le blanc indique que le système est activé, mais inactif.

Le vert indique que la vitesse a été réglée et que le système est actif.

TÉMOINS DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF INTELLIGENT



E292667

Un crochet entoure la vitesse programmée et la signalisation de limite de vitesse détectée dans l'écran d'informations.

Avertissements du système

Si la vitesse réglée augmente au-delà de la limite de vitesse ou de la limite de vitesse plus une tolérance positive, le témoin de vitesse réglée clignote.

L'avertissement n'apparaît pas si :

- Si vous dépassez la vitesse définie en appuyant sur la pédale d'accélérateur.
- Si la vitesse du véhicule dépasse la vitesse réglée parce que le véhicule est dans une descente.

BASCULEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AU RÉGULATEUR DE VITESSE - VÉHICULES AVEC: SYNC 3



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse normal ne freine pas lorsque votre véhicule se rapproche de véhicules plus lents. Vous devez toujours savoir quel mode vous avez sélectionné et actionner les freins si nécessaire.

Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile :

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Assist. conduc.**
3. Sélectionnez **Régl. vitesse**.
4. Sélectionnez **Normal**.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)



Le témoin de régulation de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez la régulation de vitesse normale. Le réglage d'écart ne s'affiche pas, le système ne réagit pas automatiquement au comportement des véhicules devant vous. Le freinage automatique reste activé pour maintenir la vitesse réglée. Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

BASCULEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AU RÉGULATEUR DE VITESSE - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse normal ne freine pas lorsque votre véhicule se rapproche de véhicules plus lents. Vous devez toujours savoir quel mode vous avez sélectionné et actionner les freins si nécessaire.

Suivez les étapes ci-après sur l'écran d'information :

Option de menu	Mesure
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Régul. vitesse	Sélectionnez le régulateur de vitesse.
Mode	Sélectionnez le mode.
Normal	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner le mode normal.



Le témoin de régulation de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez la régulation de vitesse normale. Le réglage d'écart ne s'affiche pas, le système ne réagit pas automatiquement au comportement des véhicules devant vous. Le freinage automatique reste activé pour maintenir la vitesse réglée. Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MAINTIEN DANS LA VOIE

Les commandes se trouvent sur le volant de direction. Voir **Régulateur de vitesse** (page 79).



Appuyez sur le bouton.

Le témoin s'affiche sur l'écran d'information. Lorsque le système est activé, la couleur de l'indicateur change pour indiquer l'état du système. Voir **Témoins du régulateur de vitesse adaptatif** (page 321).

Note : Le régulateur de vitesse adaptatif doit être activé avant de pouvoir activer le maintien dans la voie.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

Activation du maintien dans la voie

Le système s'active uniquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage est activé.
- Vos mains se trouvent sur le volant de direction.
- Le système détecte les deux marquages de voie.

Note : *Si le système ne détecte pas de marquage de voie valide, il reste inactif jusqu'à ce que des marquages valides soient disponibles.*

Vous pouvez neutraliser le système à tout moment en prenant manuellement la direction de votre véhicule.

Si vous déviez du centre de la voie, le système ajuste et maintient cette position de voie préférée. Le système fournit une entrée d'assistance au niveau du couple de direction continue vers cette position préférée.

Note : *Le système peut seulement ajuster les positions de voies préférées dans la voie.*

Note : *Si le système s'annule, la position de voie préférée s'efface. À l'activation suivante, le système fournit une entrée d'assistance au niveau du couple de direction continue vers le centre de la voie.*

Alertes du système et annulation automatique

Vous devez maintenir vos mains sur le volant de direction en permanence.

Lorsque le système est actif et qu'il ne détecte aucune activité du volant pendant une certaine période, le système vous demande de poser vos mains sur le volant de direction. Si vous ne réagissez pas aux avertissements, le système se désactive et ralentit le véhicule jusqu'à la vitesse de ralenti tout en gardant le contrôle de la direction.

Le système vous prévient aussi lorsque le véhicule franchit des marquages de voie sans qu'une activité de direction soit détectée.

Note : *Si le contact de vos mains sur le volant de direction est trop léger, le système peut ne pas les détecter.*

Lorsque le système est annulé par une condition externe, par exemple lorsqu'aucun marquage de voie n'est disponible, une tonalité retentit et un message s'affiche sur l'écran d'information.

RES

Si le véhicule commence à ralentir, vous devez participer au contrôle de la direction et appuyer brièvement sur le bouton pour rétablir les pleines performances du système.

Le système peut être automatiquement désactivé si :

- La voie devient trop large ou trop étroite.
- Le système ne peut pas détecter de marquage de voie valide.
- Des marquages de voie se croisent.

Note : *Si le véhicule ralentit à cause de l'inactivité du conducteur à deux reprises au cours du même cycle de clé, le système est désactivé jusqu'au cycle de clé suivant.*

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE INTELLIGENT - VÉHICULES AVEC: SYNC 3



AVERTISSEMENT: vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Appuyez sur **Régulateur vitesse**.
4. Appuyez sur **Intelligent**.

Modification de la vitesse définie avec le régulateur de vitesse adaptatif intelligent

Quand le mode intelligent est activé, le système remplace la vitesse définie par la limite de vitesse détectée par la caméra et les informations de limite de vitesse fournies par le système de navigation.

Note: La vitesse de réglage est ajustée quand le système détecte une autre limite de vitesse maximum.

Note: Les informations de limite de vitesse fournies par les données cartographiques de navigation peuvent être inexactes ou obsolètes. Voir **Navigation** (page 528).

Note: Le système vous alerte si la vitesse réglée vient à dépasser la limite de vitesse. Voir **Témoins du régulateur de vitesse adaptatif** (page 321).

Si le système ne détecte pas de limite de vitesse, la vitesse du véhicule demeure sur celle qui est actuellement réglée.

Vous pouvez annuler la vitesse programmée à tout moment. Vous devrez peut-être ignorer ou annuler le système dans certaines situations, telles que par mauvais temps ou si une vitesse incorrecte est réglée.

Note: Le système peut ne pas détecter et lire les panneaux de limitation de vitesse dont les informations sont soumises à certaines conditions, par exemple, quand une signalisation clignote, s'affiche durant des plages horaires particulières ou quand des enfants sont présents.

Note: Dans certaines conditions, le système peut ne pas adapter la vitesse du véhicule avant que le véhicule dépasse le panneau de limite de vitesse.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE INTELLIGENT - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

Suivez les étapes ci-après sur l'écran d'information :

Option de menu	Mesure
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Régul. vitesse	Sélectionnez le régulateur de vitesse.
Mode	Sélectionnez le mode.
Normal	Sélectionner le mode souhaité.

Modification de la vitesse définie avec le régulateur de vitesse adaptatif intelligent

Quand le mode intelligent est activé, le système remplace la vitesse définie par la limite de vitesse détectée par la caméra et les informations de limite de vitesse fournies par le système de navigation.

Note : La vitesse de réglage est ajustée quand le système détecte une autre limite de vitesse maximum.

Note : Les informations de limite de vitesse fournies par les données cartographiques de navigation peuvent être inexactes ou obsolètes. Voir **Navigation** (page 528).

Note : Le système vous alerte si la vitesse réglée vient à dépasser la limite de vitesse. Voir **Témoins du régulateur de vitesse adaptatif** (page 321).

Si le système ne détecte pas de limite de vitesse, la vitesse du véhicule demeure sur celle qui est actuellement réglée.

Vous pouvez annuler la vitesse programmée à tout moment. Vous devrez peut-être ignorer ou annuler le systèmes dans certaines situations, telles que par mauvais temps ou si une vitesse incorrecte est réglée.

Note : Le système peut ne pas détecter et lire les panneaux de limitation de vitesse dont les informations sont soumises à certaines conditions, par exemple, quand une signalisation clignote, s'affiche durant des plages horaires particulières ou quand des enfants sont présents.

Note : Dans certaines conditions, le système peut ne pas adapter la vitesse du véhicule avant que le véhicule dépasse le panneau de limite de vitesse.

RÉGLAGE DE LA TOLÉRANCE DE VITESSE PROGRAMMÉE - VÉHICULES AVEC: SYNC 3

Vous pouvez définir une tolérance de vitesse permanente au-dessus ou en dessous de la limite de vitesse détectée.

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Appuyez sur **Régulateur vitesse**.
4. Appuyez sur **Intelligent**.
5. Appuyez sur **Tolérance**.
6. Utilisez **+** et **-** pour définir cette tolérance.

Note : Vous ne pouvez pas définir une tolérance de plus de 30 km/h au-dessus ou au-dessous de la vitesse identifiée.

RÉGLAGE DE LA TOLÉRANCE DE VITESSE PROGRAMMÉE - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Suivez les étapes ci-après sur l'écran d'information :

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

Option de menu	Mesure
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Régul. vitesse	Sélectionnez le régulateur de vitesse.
Tolérance	Sélectionnez la tolérance.
Utilisez les flèches haut et bas pour définir la tolérance.	Sélectionnez la tolérance souhaitée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – DÉPANNAGE

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – MESSAGES D'INFORMATION - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC MAINTIEN DANS LA VOIE

Note : En fonction des options de votre véhicule et du type de combiné des instruments posé, tous les messages ne s'affichent pas et certains peuvent ne pas être disponibles.

Note : Le système peut abréger ou tronquer certains messages en fonction du type de combiné des instruments de votre véhicule.

Message	Mesure à prendre
Gardez les mains sur le volant	Veillez à reposer les mains sur le volant de direction et à participer à la commande de direction.
Aide au centrage dans la voie indisponible	Il y a certaines conditions d'assistance au centrage dans la voie qui bloquent la disponibilité du système.
Reprenez le contrôle	Le système va être annulé et vous devez reprendre le contrôle.
Appuyer sur la pédale d'accélérateur pour reprendre	Appuyez sur l'accélérateur et suivez les messages.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – MESSAGES D'INFORMATION - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF/RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET REDÉMARRAGE

Note : En fonction des options de votre véhicule et du type de combiné des instruments posé, tous les messages ne s'affichent pas et certains peuvent ne pas être disponibles.

Note : Le système peut abrégé ou tronquer certains messages en fonction du type de combiné des instruments de votre véhicule.

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif Anomalie	Une anomalie empêche le régulateur de vitesse adaptatif de s'enclencher.
Capteur avant non aligné	Contactez un concessionnaire agréé pour faire contrôler la couverture et le bon fonctionnement du radar.
Régulateur de vitesse adaptatif indisponible	Certaines conditions bloquent la disponibilité du système.
Régl. vitesse adapt. indisponible Capteur bloqué Cf. manuel	Le radar est obstrué en raison d'un manque de visibilité dû à une mauvaise météo ou à la présence de givre, de boue ou d'eau devant le radar. Un simple nettoyage suffit normalement à résoudre ce problème. En raison de la technologie utilisée pour le radar, un avertissement de blocage peut apparaître alors qu'il n'existe aucune obstruction. Cela peut arriver en cas de conduite dans un environnement rural ou désertique. Une fausse condition de blocage s'effacera automatiquement ou après le redémarrage de votre véhicule.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

Message	Mesure à prendre
Régulateur vitesse activé Freinage automatique désactivé	Vous avez sélectionné le régulateur de vitesse normal. Ce système ne freine pas et ne s'adapte pas au trafic.
Régulateur de vitesse adaptatif Conducteur reprend le contrôle	S'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif va être annulé et que vous devez reprendre le contrôle.
Régulateur de vitesse adaptatif Vitesse trop basse pour activer	S'affiche lorsque la vitesse du véhicule est trop faible pour pouvoir activer le régulateur de vitesse adaptatif et qu'il n'y a pas de véhicule de tête dans la plage de détection.

Régulateur de vitesse adaptatif (le cas échéant)

**RÉGULATEUR DE VITESSE
ADAPTATIF – MESSAGES
D'INFORMATION - VÉHICULES
AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE
ADAPTATIF INTELLIGENT**

Note : *En fonction des options de votre véhicule et du type de combiné des instruments posé, tous les messages ne s'affichent pas et certains peuvent ne pas être disponibles.*

Note : *Certains messages peuvent apparaître abrégés ou tronqués en fonction du type de combiné des instruments de votre véhicule.*

Message	Mesure
Régl. vitesse intelligent Reconnaissance des panneaux de vitesse non disponible	Certaines conditions bloquent la disponibilité du système.

Aides à la conduite

LIMITEUR DE VITESSE (LE CAS

ÉCHÉANT)

Principe de fonctionnement



AVERTISSEMENT: Lorsque votre véhicule descend une pente, sa vitesse peut augmenter et dépasser la vitesse réglée. Le système n'actionne pas les freins mais un avertissement apparaît. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Le système vous permet de régler une vitesse, à laquelle votre véhicule est alors limité. La vitesse réglée devient la vitesse maximum effective de votre véhicule, mais vous avez la possibilité de dépasser cette limite temporairement lorsque c'est nécessaire.

Utilisation du système

Note : Vous pouvez intentionnellement dépasser la limite de vitesse réglée pendant une courte période, par exemple pour dépasser un autre véhicule.

Le système est contrôlé par des commandes de réglage situées sur le volant de direction.



E262918

Activation et désactivation du système

LIM

Appuyez sur le bouton pour basculer le limiteur en mode veille. L'écran d'information vous invite alors à régler une vitesse. Appuyez à nouveau sur le bouton quand le limiteur est en mode veille pour désactiver le système.

Réglage de la limite de vitesse

SET-

Appuyez sur ce bouton quand le limiteur est en mode veille pour régler le limiteur sur la vitesse actuelle du véhicule. La limitation de vitesse est alors activée et le symbole s'affiche en vert sur l'écran d'information.

RES+

Appuyez sur le bouton et relâchez-le pour augmenter la vitesse programmée par petits paliers.

SET-

Appuyez sur le bouton et relâchez-le pour diminuer la vitesse programmée par petits paliers.

CNCL

Appuyez sur le bouton pour désactiver le limiteur et le placer en mode veille. Le symbole s'affiche en gris sur l'écran d'information.

RES+

Appuyez sur le bouton pour réactiver le limiteur. Le symbole s'affiche en vert sur l'écran d'information.

Aides à la conduite

Dépassement volontaire de la vitesse limite réglée

Appuyez fermement sur l'accélérateur pour désactiver temporairement le système. Le système est réactivé lorsque la vitesse de votre véhicule passe en dessous de la vitesse réglée.

Avertissements du système

Si vous dépassez par mégarde la vitesse limite réglée, le témoin de vitesse réglée clignote sur l'écran d'information et un signal d'avertissement retentit.

Si vous dépassez volontairement la vitesse limite réglée, seul le témoin de vitesse réglée clignote sur l'écran d'information.

Utilisation du limiteur de vitesse intelligent (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Le système est un outil et ne vous exonère pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Note : *si vous traversez des pays utilisant des unités de mesure différentes (miles par heure ou kilomètres par heure), le système peut mettre un peu de temps à changer les unités de limite de vitesse. Pendant ce temps, l'écran d'affichage du limiteur de vitesse peut différer de la limite de vitesse réelle imposée. Pour bénéficier de performances optimales, assurez-vous que la carte SD de navigation est bien insérée dans le port multimédia de navigation.*

Vous pouvez basculer entre les modes manuel et intelligent du limiteur de vitesse sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 123).

Vous pouvez sélectionner une tolérance de vitesse réglée permanente qui est ajoutée à la limite de vitesse détectée via le menu de tolérance sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 123).

Si votre véhicule est équipé d'un système de reconnaissance des panneaux de signalisation, vous pouvez limiter automatiquement la vitesse du véhicule sur la vitesse détectée par le système.

Activation et désactivation du système



Appuyez sur le bouton pour basculer le limiteur en mode veille. L'écran d'information vous invite alors à régler une vitesse. Si votre véhicule est équipé d'un système de reconnaissance des panneaux de signalisation, vous pouvez choisir d'afficher la vitesse détectée par le système. En mode veille, le limiteur de vitesse intelligent ne limite pas la vitesse du véhicule. Le symbole et le témoin de vitesse réglée sont grisés en mode veille. Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le système.

Aides à la conduite

Réglage de la limite de vitesse

RES+ Appuyez sur le bouton lorsque le limiteur est en mode veille pour régler le limiteur sur la limite de vitesse détectée. La limitation de vitesse est alors activée et le symbole s'affiche en vert.

SET- Appuyez sur ce bouton quand le limiteur est en mode veille pour régler le limiteur sur la vitesse actuelle du véhicule. La limitation de vitesse est alors activée et le symbole s'affiche en vert.

RES+ Appuyez sur le bouton et relâchez-le pour augmenter la vitesse programmée par petits paliers.

SET- Appuyez sur le bouton et relâchez-le pour diminuer la vitesse programmée par petits paliers.

CNCL Appuyez sur le bouton pour désactiver le limiteur et le placer en mode veille. Le symbole s'affiche en gris sur l'écran d'information.

RES+ Appuyez sur le bouton pour réactiver le limiteur. Le symbole s'affiche en vert sur l'écran d'information.

La limite de vitesse bascule automatiquement sur la vitesse détectée par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation. Le limiteur ne réagit pas aux limites de vitesse indiquées via un panneau supplémentaire. Si aucune information de limitation de vitesse n'est disponible, le limiteur bascule en mode veille.

Dépassement volontaire de la vitesse limite réglée

Appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur pour désactiver temporairement le système. Le système est réactivé lorsque la vitesse de votre véhicule passe en dessous de la vitesse réglée.

Avertissements du système

Si la vitesse est réglée sur une valeur inférieure à la vitesse actuelle du véhicule, l'indicateur de vitesse de réglage clignote sur l'écran d'information et une tonalité d'avertissement sonore retentit si vous continuez à dépasser la vitesse de réglage.

Si vous dépassez par mégarde la vitesse limite réglée, le témoin de vitesse réglée clignote sur l'écran d'information et un signal d'avertissement retentit.

Si vous dépassez volontairement la vitesse limite réglée, seul le témoin de vitesse réglée clignote sur l'écran d'information.

Si le système de reconnaissance des panneaux de signalisation détecte une limitation de vitesse en dehors des limites de la plage de vitesse de fonctionnement, une seule tonalité d'avertissement retentit et le système bascule en mode veille.

AVERTISSEMENT DU CONDUCTEUR



AVERTISSEMENT: vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.

Aides à la conduite

AVERTISSEMENT: Faites des pauses régulières si vous êtes fatigué(e). N'attendez pas que le système vous avertisse.

AVERTISSEMENT: Certains styles de conduite peuvent entraîner l'émission d'alertes par le système, même si vous n'êtes pas fatigué(e).

AVERTISSEMENT: le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: le système ne fonctionne pas si le capteur est dans l'incapacité de suivre les marquages de voie.

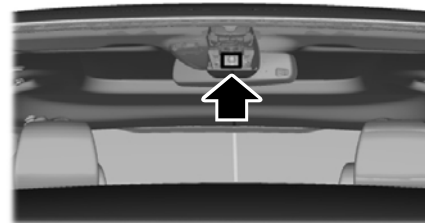
AVERTISSEMENT: le véhicule doit être contrôlé dès que possible si la zone située à proximité du capteur est endommagée.

AVERTISSEMENT: le système peut ne pas fonctionner correctement si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford.

Note : *si le système est activé dans le menu, il est actif à partir d'une vitesse supérieure à 64 km/h. Sous la vitesse d'activation, l'écran d'information informe le conducteur que le système n'est pas disponible.*

Note : *maintenez le pare-brise exempt de toute obstruction, Par exemple des déjections d'oiseau, des insectes, de la neige ou de la glace.*

Note : *si la caméra est obstruée ou si le pare-brise est endommagé, le système peut ne pas fonctionner.*



E249505

Le système surveille automatiquement votre comportement au volant à l'aide de différentes entrées, dont le capteur de caméra avant.

Si le système détecte que votre niveau d'attention lors de la conduite est inférieur à un seuil donné, vous êtes averti par une tonalité ainsi que par un message sur l'écran d'information.

Aides à la conduite

Utilisation de l'alarme conducteur

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer ou désactiver le système à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 123). Lorsqu'il est activé, le système surveille votre niveau d'attention en fonction de votre comportement au volant, des marquages de voie et d'autres facteurs.

Avertissements du système

Note : Le système n'émet aucune alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 64 km/h environ.

Le système d'avertissement comporte deux étapes. Le système émet tout d'abord une alerte temporaire indiquant que vous devez faire une pause. Ce message apparaît seulement pendant un court instant. Si le système détecte que votre niveau d'attention a encore diminué, il peut émettre un nouvel avertissement qui reste affiché plus longtemps sur l'écran d'information. Appuyez sur **OK** sur la commande du volant pour effacer l'avertissement.

Affichage du système

Activé, le système fonctionne en arrière-plan et n'émet un avertissement que lorsque cela est nécessaire. Voir **Généralités** (page 123).

Note : en cas d'avertissement, vous devez envisager de faire une pause, même si l'évaluation actuelle se situe dans la plage normale.

Note : si le capteur de caméra ne peut pas suivre les marquages de voie ou que la vitesse du véhicule passe sous les 64 km/h environ, le niveau d'alerte passe au gris un court moment. L'écran d'information vous informe que le système n'est plus disponible.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système soit en :

- coupant et remettant le contact ;
- arrêtant le véhicule, puis en ouvrant et fermant la porte conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE



AVERTISSEMENT: vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.



AVERTISSEMENT: le capteur peut à tort suivre de « faux » marquages de voie, par exemple d'autres structures ou objets. Cela peut entraîner une fausse alerte ou une absence d'alerte.



AVERTISSEMENT: le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

Aides à la conduite



AVERTISSEMENT: les forts contrastes d'éclairage extérieur peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: le système ne fonctionne pas si le capteur est dans l'incapacité de suivre les marquages de voie.



AVERTISSEMENT: le véhicule doit être contrôlé dès que possible si la zone située à proximité du capteur est endommagée.



AVERTISSEMENT: le système peut ne pas fonctionner correctement si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford.

Le système est conçu pour vous alerter en fournissant une assistance à la direction temporaire ou une vibration du volant de direction lorsqu'il détecte un changement de voie involontaire. Le système détecte et suit les marquages de voie grâce à une caméra installée derrière le rétroviseur intérieur. Le système fonctionne uniquement si la vitesse du véhicule est supérieure à environ 65 km/h. Vous pouvez consulter l'état du système via l'écran d'information.

Note : Le système est actif si la caméra peut détecter au moins un marquage de voie ou le bord de la route.

Le système est susceptible de ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Le système ne détecte pas au moins un marquage de voie ou le bord de la route.
- Vous avez activé le clignotant.
- vous effectuez des manœuvres brusques, accélérez ou freinez sèchement ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h ;
- le système de freinage antiblocage, le système de contrôle de stabilité ou l'antipatinage est activé ;
- Voie étroite.

Le système est susceptible de ne pas corriger le positionnement de voie dans les conditions suivantes :

- Vents latéraux violents.
- Surfaces routières irrégulières.
- Charges lourdes ou inégales.
- Pression de gonflage des pneus incorrecte.

Activation et désactivation du système de maintien de trajectoire



Appuyez sur le bouton situé sur le levier des clignotants.

Réglages du système de maintien de trajectoire

Le système propose différents réglages que vous pouvez visualiser ou modifier à partir de l'écran d'information.

Note : Le système se souvient du dernier réglage sélectionné lorsque vous démarrez votre véhicule et s'active par défaut au démarrage de tout trajet.

Aides à la conduite

Réglage de l'intensité

Active une vibration du volant de direction

dès que le système détecte un changement de voie involontaire.

Pour régler le paramètre d'intensité de vibration du volant de direction, utilisez les commandes au volant de l'écran d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Mesure
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Système maintien de voie	Appuyez sur la touche OK .
Intensité	Appuyez sur la touche OK . Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour choisir le réglage requis. Appuyez sur la touche OK .

Note : Ce paramètre n'a pas d'impact sur le mode Aide.

Note : le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

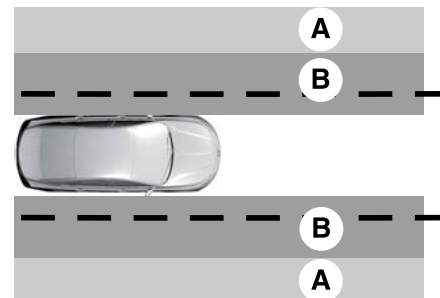
Mode Aide

Fournit une assistance directionnelle temporaire vers le centre de la voie lorsque le système détecte un changement de voie involontaire.

Note : Si le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune activité du volant pendant une courte période, par exemple une légère prise en main du volant, le système vous demande de poser vos mains sur le volant de direction.

Mode Alerte et Aide

Fournit une assistance directionnelle temporaire vers le centre de la voie lorsque le système détecte un changement de voie involontaire. Si votre véhicule continue à quitter la voie, le volant de direction vibre.



A Mode Aide.

B Mode Alerte et Aide.

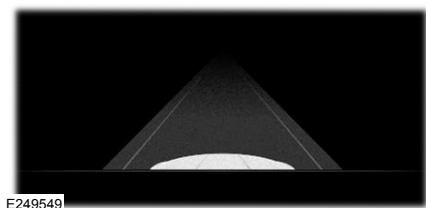
Aides à la conduite

Note : le schéma donne une indication de la zone de couverture générale. Il ne fournit pas de paramètres exacts de zone.

Pour basculer entre les modes du système de maintien de trajectoire, utilisez les commandes au volant de l'écran d'informations afin de sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Mesure
Assist. conduc.	Appuyez sur le bouton de menu.
Système maintien de voie	Appuyez sur la touche OK .
Mode	Appuyez sur la touche OK . Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour choisir le réglage requis. Appuyez sur la touche OK .

Affichage du système de maintien de trajectoire



Lorsque le système est désactivé, le témoin ou les marquages de voie ne s'affichent pas.

Mode Aide



Si vous activez le mode d'aide ou le mode d'alerte et d'air, des flèches s'affichent aussi avec les marquages de voie.

Indicateurs et témoins d'avertissement du système de maintien de trajectoire

Témoin d'aide au maintien de trajectoire



Il s'allume lorsque le système est activé.

Aides à la conduite

Ecran d'information noir et blanc

Clignotant	Etat du système
Gris.	Non disponible.
Blanc.	Disponible.
Blanc et inversé.	Assistance à la direction temporaire.
Blanc et clignotant.	Assistance à la direction temporaire et vibration du volant de direction.

Ecran d'information couleur

Clignotant	Etat du système
Gris.	Non disponible.
Vert.	Disponible.
Ambre.	Assistance à la direction temporaire.
Rouge.	Assistance à la direction temporaire et vibration du volant de direction.

Messages du système de maintien de trajectoire

Message	Mesure
Anomalie système Maintien de voie Révision nécessaire	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Aides à la conduite

Assistance angle mort (le cas échéant)

L'assistance angle mort est une extension du système de maintien de trajectoire, les deux systèmes s'activent et se désactivent conjointement à l'aide du bouton de maintien de trajectoire.

Durant des changements de voie intentionnels, la conception de la fonction d'assistance angle mort détecte des véhicules dans votre angle mort ou s'en approchant et émet un avertissement, plus une assistance de direction pour vous ramener dans votre voie.

Quand il est actif, ce système est opérationnel avec ou sans l'utilisation des clignotants et des feux de détresse.

Toutes les limitations du système présentes dans le système de maintien de trajectoire de base s'applique à l'assistance angle mort.

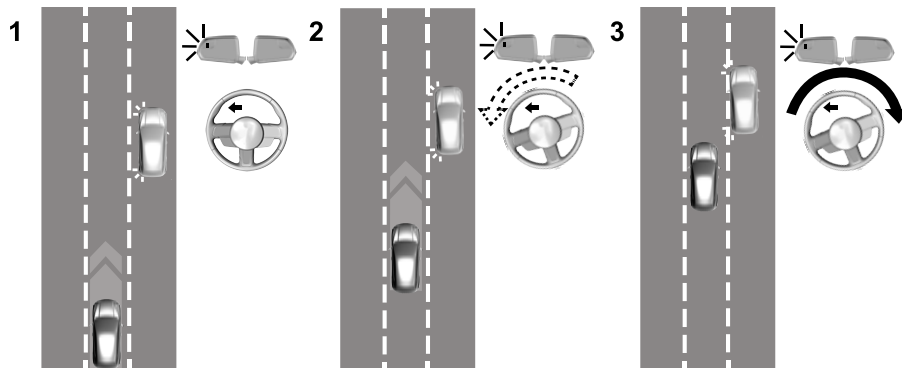
Note : L'assistance angle mort ne fonctionne que si elle détecte des marquages de voie des deux côtés.

Note : L'assistance angle mort nécessite que le conducteur ait les mains sur le volant en permanence.

Note : L'assistance angle mort ne fonctionne quand un capteur radar est obstrué ou défectueux, ou les deux.

Note : L'assistance angle mort ne fonctionne pas lorsque vous attachez une remorque au véhicule.

Pour en savoir plus sur les messages d'informations affichés Voir **Système d'informations d'angle mort** (page 341).



Aides à la conduite

Affichage du système

Le témoin d'aide au maintien de trajectoire ou le marquage de voie jaune dans votre combiné des instruments indiquent que l'assistance angle mort est activée. En outre, le témoin d'alerte du système d'informations d'angle mort clignote sur le rétroviseur extérieur du côté de la détection. Pour de plus amples informations, Voir **Système d'informations d'angle mort** (page 341).

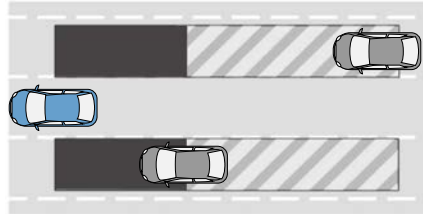
SYSTÈME D'INFORMATIONS D'ANGLE MORT (LE CAS ÉCHÉANT)



AVERTISSEMENT: n'utilisez jamais le système d'informations d'angle mort en lieu et place des rétroviseurs extérieurs et intérieur ou au lieu de jeter un coup d'œil par-dessus votre épaule avant de changer de file. Le système d'informations d'angle mort ne se substitue pas à une conduite prudente.



AVERTISSEMENT: le système peut ne pas fonctionner en cas de conditions météorologiques difficiles, comme de la neige, de la glace, de fortes pluies ou des projections. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.



Le système est conçu pour détecter les véhicules éventuellement entrés dans la zone d'angle mort. La zone de détection se situe des deux côtés de votre véhicule, elle s'étend vers l'arrière depuis les rétroviseurs extérieurs jusqu'à environ 4 m au-delà du pare-chocs

arrière. La zone de détection se situe à environ 18 m au-delà du pare-chocs arrière lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h pour vous prévenir de véhicules qui s'approchent en roulant à une vitesse plus élevée que la vôtre.

Note : *ce système n'empêche en aucun cas le contact avec d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules en stationnement, les piétons, les animaux ou autres infrastructures.*

Utilisation du système d'informations d'angle mort

Véhicules à transmission automatique

Le système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous démarrez le véhicule ;
- Vous passez en position de marche avant (D) ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h.

Note : *le système ne fonctionne pas en position de stationnement (P) ou en marche arrière (R).*

Aides à la conduite

Véhicules à transmission manuelle

Le système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous démarrez le véhicule ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h.

Note : le système ne fonctionne pas en marche arrière (R).

Messages et témoins lumineux du système



Lorsque le système détecte un véhicule, un voyant d'alerte s'allume dans le rétroviseur extérieur qui se trouve du même côté que le véhicule qui approche. Si vous activez le clignotant se trouvant de ce côté de votre véhicule, le voyant d'alerte clignote.

Note : le système peut ne pas vous avertir lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone de détection.

Capteurs obstrués



Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière de chaque côté de votre véhicule.

Note : gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Note : ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants pour pare-chocs, du produit de réparation ou tout autre objet.

Note : des capteurs obstrués peuvent affecter les performances du système.

Si les capteurs se bloquent, un message peut s'afficher sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 144). Les voyants d'alerte restent allumés, mais le système ne vous avertit pas.

Erreurs système

Si le système détecte un défaut, un voyant s'allume et un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 144).

Aides à la conduite

Messages d'information du système d'information d'angle mort

Message	Mesure
BLIS et alerte circ. transversale désactivés Remorque attachée	S'affiche lorsque vous attachez une remorque au véhicule.
BLIS indisponible capteur bloqué Cf. manuel	S'affiche si les capteurs du système d'information d'angle mort sont bloqués.
Anomalie BLIS	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Note : Si vous désactivez le système d'informations d'angle mort mais l'assistance angle mort reste active et les messages suivants peuvent s'afficher.

Messages d'information du système d'assistance angle mort

Message	Mesure
Blind Spot Assist Not Available Trailer Attached	S'affiche lorsque vous attachez une remorque au véhicule.
Blind Spot Assist Not Available Side Sensor Blocked	S'affiche si les capteurs du système d'information d'angle mort sont bloqués.
Blind Spot Assist Not Available Side Sensor Fault	Le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Aides à la conduite

Consultez la section Assistance angle mort si nécessaire. Voir **Système de maintien de trajectoire** (page 335).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver le système en utilisant l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 123). Lorsque vous désactivez le système, un voyant s'allume et un message s'affiche. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les voyants d'alerte clignotent deux fois.

Note : le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

Note : le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage et d'une barre de remorquage homologués par Ford, le système se désactive lorsque vous attachez une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre d'attelage de seconde monte, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attachez une remorque.

Pour désactiver définitivement le système, contactez un concessionnaire agréé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système d'alerte de circulation transversale en lieu et place des rétroviseurs extérieurs et intérieur ou au lieu de jeter un coup d'œil par-dessus votre épaule avant de reculer pour quitter une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne se substitue pas à une conduite prudente.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner en cas de conditions météorologiques difficiles, comme de la neige, de la glace, de fortes pluies ou des projections. Conduisez toujours avec prudence et attention. Sinon, vous risquez une collision.

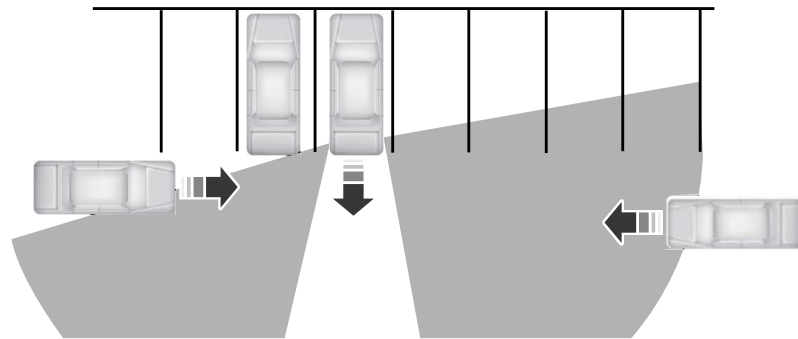
Le système vous avertit des véhicules qui approchent sur les côtés à l'arrière du véhicule lorsque vous enclenchez la marche arrière (R).

Utilisation de l'alerte de circulation transversale

Le système détecte les véhicules approchant à une vitesse comprise entre 6 km/h et 60 km/h. La zone de détection diminue lorsque les capteurs sont obstrués partiellement, en grande partie ou complètement. Effectuez une marche arrière lente augmente la zone de détection et l'efficacité du système.

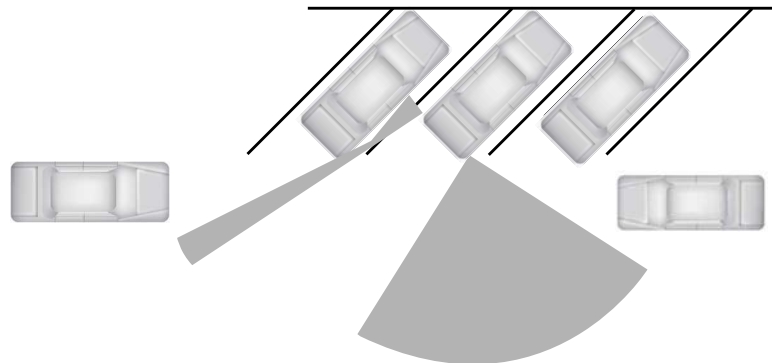
Le système s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive lorsque vous quittez la marche arrière (R).

Aides à la conduite



Le capteur situé du côté gauche n'est que partiellement obstrué et la couverture de la zone du côté droit est optimisée.

Aides à la conduite



La couverture de la zone diminue aussi lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement avec des angles étroits. Le capteur du côté gauche est obstrué en grande partie et la couverture de la zone de ce côté est fortement réduite.

Aides à la conduite

Capteurs du système d'alerte de circulation transversale



Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière de chaque côté de votre véhicule.

Note : Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Note : Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants pour pare-chocs, du produit de réparation ou tout autre objet.

Note : Des capteurs obstrués peuvent affecter les performances du système.

Note : Les porte-vélos et porte-bagages peuvent provoquer de fausses alertes en raison de l'obstruction du capteur. Nous recommandons de désactiver la fonction lorsque vous utilisez un porte-vélos ou porte-bagages.

Si les capteurs sont bloqués, un message peut s'afficher sur l'écran d'information lorsque vous passez en marche arrière (R).

Limites du système d'alerte de circulation transversale

Le système est susceptible de ne pas fonctionner correctement dans n'importe laquelle des conditions suivantes :

- Les capteurs sont bloqués.
- Des véhicules sont stationnés à proximité ou des objets obstruent les capteurs.
- Des véhicules s'approchent à une vitesse inférieure à 6 km/h ou supérieure à 60 km/h.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 12 km/h.
- Vous quittez une place de stationnement de biais en marche arrière.

Fonctionnement de l'alerte de circulation transversale lorsqu'une remorque est attelée

Note : Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage et d'une barre de remorquage agréés, le système se désactive lorsque vous attachez une remorque. Sur les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre d'attelage de seconde monte, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attachez une remorque.

L'alerte de circulation transversale reste activée dans les conditions suivantes lorsque vous attachez une remorque sur un véhicule équipé du système d'informations d'angle mort de remorquage :

- Vous attachez une remorque.
- La remorque est un porte-vélos ou porte-bagages d'une longueur maximale de 1 m.
- Vous paramétrez la longueur de la remorque sur 1 m sur l'écran d'information.

Voir **Système d'informations d'angle mort** (page 341).

Aides à la conduite

Activation et désactivation du système

Pour activer ou désactiver le système, modifiez les réglages. En fonction des options de votre véhicule, le paramètre concerné peut se trouver aux endroits suivants :

- Ecran d'informations. Voir **Généralités** (page 123).
- Ecran tactile. Voir **Réglages** (page 540).

Note : Le système est activé chaque fois que vous mettez le contact. Pour désactiver définitivement le système, contactez un concessionnaire agréé.

Témoin d'alerte de circulation transversale



Lorsque le système détecte un véhicule en approche, une tonalité retentit, un témoin d'avertissement s'allume dans le rétroviseur extérieur concerné et des flèches apparaissent sur l'écran d'information pour indiquer quel côté est concerné par le véhicule qui approche.

Note : Si les flèches ne s'affichent pas, un message apparaît sur l'écran d'informations.

En cas de dysfonctionnement du système, un témoin d'avertissement s'allume sur le combiné des instruments et un message apparaît sur l'écran d'information. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Note : Dans certaines conditions exceptionnelles, le système peut émettre un avertissement même lorsqu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de détection, par exemple lorsqu'un véhicule s'éloigne.

Messages d'information de l'alerte de circulation transversale

Message	Mesure à prendre
Alerte circulation transversale	S'affiche en lieu et place des flèches d'indication lorsque le système détecte un véhicule. Vérifiez la circulation alentour.
Circulation transversale indisponible capteur bloqué Cf. manuel	Indique l'obstruction du système d'alerte de circulation transversale. Nettoyez les capteurs. Si le message persiste, faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Anomalie Circulation transversale	Le système a présenté un dysfonctionnement. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
Alerte circulation transversale désactivée Remorque attachée	S'affiche lorsque vous attachez une remorque au véhicule.

RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

(LE CAS ÉCHÉANT)

Principe de fonctionnement



AVERTISSEMENT: Vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.

Note : Le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige, des jets ainsi que de forts contrastes d'éclairage peuvent empêcher le capteur de fonctionner correctement.

Note : N'effectuez pas de réparations du pare-brise dans l'environnement direct autour du capteur.

Note : Si le véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford, le système peut ne pas fonctionner correctement.

Note : Remplacez toujours les ampoules de phare par des ampoules spécifiquement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres ampoules peut diminuer les performances du système.

Note : Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de signalisation ou qu'il les interprète de façon erronée.

Note : Veillez à maintenir le pare-brise exempt de toute obstruction, par exemple des déjections d'oiseau, des insectes, de la neige ou de la glace.

Note : Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes aux critères de la convention de Vienne.

Note : Les données de panneaux routiers fournies par le système d'aide à la navigation comprennent les informations intégrées à la version par le fournisseur de données.

Le capteur est situé derrière le rétroviseur intérieur. Il surveille en continu les panneaux routiers afin de vous signaler la limite de vitesse maximum et les règles de dépassement.

Le système détecte les panneaux reconnaissables, comme :

- les panneaux de limitation de vitesse ;
- les panneaux d'interdiction de dépasser ;
- les panneaux d'annulation de limite de vitesse ;
- les panneaux de fin d'interdiction de dépasser.

Utilisation du système de reconnaissance des panneaux de signalisation

Réglage de l'avertissement de vitesse du système

Le système présente une série de niveaux d'avertissement de vitesse que vous pouvez régler à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 123).

Aides à la conduite

Affichage du système



Il se peut que le système affiche deux panneaux de circulation en parallèle.

Vous pouvez afficher son état à n'importe quel moment à l'aide de l'écran d'information.

Le système affiche les panneaux reconnaissables en quatre étapes, comme suit :

1. Tous les nouveaux panneaux apparaissent de manière plus vive que les autres panneaux déjà présents sur l'affichage.
2. Après une durée prédéterminée, ils s'affichent normalement.
3. Après une distance prédéterminée, ils sont grisés.
4. Après une autre distance prédéterminée, ils disparaissent.

Si le système détecte un panneau supplémentaire, celui-ci s'affiche sous le panneau respectif. Par exemple, lorsque le véhicule passe devant un panneau de réduction de la limitation de vitesse en cas de chaussée humide.

Si votre véhicule est équipé d'un système d'aide à la navigation, les données de panneaux routiers enregistrées peuvent influencer la valeur de la limite de vitesse indiquée.

Activation et désactivation de l'avertissement de vitesse

Vous pouvez activer et désactiver l'avertissement de vitesse en utilisant l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 123).

Note : Le système récupère le dernier réglage choisi lorsque vous démarrez votre véhicule.

DIRECTION

Direction assistée électrique



AVERTISSEMENT: Le système de direction assistée électrique dispose de contrôles de diagnostic qui surveillent en permanence le système. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Immobilisez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger. Coupez le contact. Après au moins 10 secondes, mettez le contact et vérifiez si un message d'avertissement concernant le système de direction s'affiche sur l'écran d'information. Si un message d'avertissement concernant le système de direction s'affiche à nouveau, faites contrôler le système dès que possible.



AVERTISSEMENT: Si le système détecte une erreur, il est possible que vous ne sentiez aucune différence au niveau de la direction, mais un problème grave peut être présent. Faites contrôler votre véhicule dès que possible. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une perte de la commande de direction.

Aides à la conduite

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée électrique. Il n'y a donc pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si l'alimentation électrique du véhicule est perdue pendant que vous conduisez (ou si le contact est coupé), vous pouvez manœuvrer le véhicule manuellement, mais cela nécessite plus d'efforts. Vous devez adapter votre vitesse et votre comportement de conduite à la réduction de l'assistance à la direction. Il est possible que vous deviez fournir de plus en plus d'efforts si vous manœuvrez le véhicule de façon continue dans des conditions extrêmes. Ceci se produit afin d'éviter une surchauffe interne et des dommages permanents sur le système de direction. Ainsi, vous pourrez continuer à manœuvrer le véhicule manuellement et le système ne subira aucun dommage permanent. Des mouvements et manœuvres de conduite normaux permettent au système de refroidir et de rétablir le fonctionnement habituel de la direction assistée.

Conseils concernant la direction

Si la direction dévie ou s'écarte de la trajectoire voulue, contrôlez les éléments suivants :

- Pneu mal gonflé.
- Usure irrégulière des pneus.

- Eléments de suspension usés ou desserrés.
- Eléments de direction usés ou desserrés.
- Mauvais parallélisme du véhicule.

Un relief important de la route ou de forts vents latéraux peuvent également donner l'impression que la direction est déviée.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION - VÉHICULES AVEC: RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



AVERTISSEMENT: vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules en mouvement dans une autre direction ou les animaux. Appliquez les freins comme requis. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: le système ne fonctionne pas pendant une accélération brutale ou un virage serré. Le non-respect de ces consignes peut provoquer une collision ou des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles, le système peut ne pas fonctionner ou ses performances peuvent être réduites. La neige, la glace, la pluie, les projections ou le brouillard peuvent empêcher le bon fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant ainsi que le radar exempts de neige et de glace. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Aides à la conduite



AVERTISSEMENT: lorsque la capacité de détection de la caméra est limitée, les performances du système peuvent être réduites. La capacité de détection de la caméra est notamment limitée dans les situations suivantes : exposition directe ou faible à la lumière du soleil, véhicules sans feux arrière dans l'obscurité, véhicules non conventionnels, présence de piétons dans un environnement complexe, en train de courir, partiellement cachés ou impossibles à distinguer d'un groupe. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: le système n'est pas en mesure d'éviter tous les accidents. Ce système ne se substitue pas au jugement du conducteur et n'assure pas le maintien des distances de sécurité ou de la vitesse du véhicule.

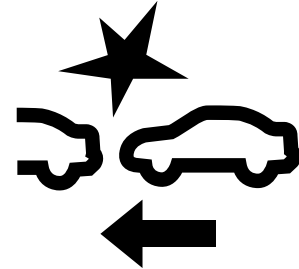
Utilisation du système d'assistant pré-collision

Le système est actif à des vitesses supérieures à 5 km/h environ et la détection de piétons est active à des vitesses allant jusqu'à 80 km/h.



Si votre véhicule se rapproche rapidement d'un autre véhicule à l'arrêt, d'un véhicule circulant dans la même direction, d'un cycliste ou d'un piéton situé sur votre trajectoire, le système est conçu pour proposer trois niveaux d'action :

1. Alarme.
2. Assistance au freinage.
3. Freinage actif.



Alerte : lorsqu'elle est activée, un avertissement visuel apparaît et un avertissement sonore retentit.

Assistance au freinage : le système est conçu pour aider le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant les freins à un freinage rapide. L'assistance au freinage n'actionne pas les freins. Si vous appuyez sur la pédale de frein, le système pourrait appliquer un freinage supplémentaire jusqu'à la force de freinage maximum lorsque vous enfoncez, même légèrement, la pédale de frein.

Aides à la conduite

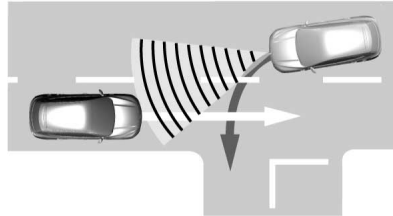
Freinage actif : le freinage actif peut s'activer si le système considère qu'une collision est imminente. Le système peut aider le conducteur à réduire les dommages dus à un choc ou à éviter une collision.

Note : L'assistance au freinage et le freinage actif sont activés jusqu'à 120 km/h. Si le véhicule est doté d'un capteur radar, inclus avec le régulateur de vitesse adaptatif, l'assistance au freinage et le freinage actif sont activés jusqu'à la vitesse maximale du véhicule.

Note : si les alarmes d'assistant pré-collision vous semblent trop fréquentes ou gênantes, vous pouvez réduire la sensibilité de l'alarme, bien que le fabricant recommande d'utiliser, si possible, les paramètres de sensibilité les plus élevés. La diminution de la sensibilité entraîne des avertissements système moins nombreux et plus tardifs.

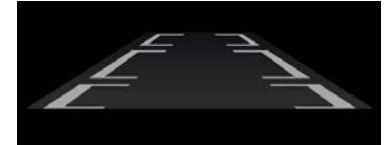
Note : Le système se désactive lorsque vous sélectionnez le mode de conduite profondeur de neige importante/sable.

Si votre véhicule est équipé de l'aide et de l'avertissement au changement de voie, le système d'assistant pré-collision peut fonctionner si vous tournez et croisez la trajectoire de véhicules à contresens. La détection de véhicules circulant à contresens est active si votre véhicule roule à des vitesses jusqu'à 30 km/h.



Indication et alerte de distance (le cas échéant)

Cette fonction fournit au conducteur une illustration de l'écart temporel vous séparant des autres véhicules précédent et circulant dans le même sens. L'écran d'informations affiche l'un des graphiques qui suivent.



Aides à la conduite

Vitesse	Sensibilité	Graphiques	Écart de distance	Écart temporel
100 km/h	Normale	Gris	>25 m	>0.9sec
100 km/h	Normale	Jaune	17–25 m	0.6sec — 0.9sec
100 km/h	Normale	Rouge	<17 m	<0.6sec

Note : la fonction Indication et alerte de distance se désactive et le graphique ne s'affiche pas lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Assistance aux manœuvres d'évitement (le cas échéant)

Si votre véhicule se rapproche rapidement d'un véhicule à l'arrêt ou d'un véhicule circulant dans la même direction que le vôtre, le système est conçu pour vous aider à contourner le véhicule.

Le système s'active uniquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le système d'assistant pré-collision détecte la présence d'un véhicule précédant le vôtre et actionne le freinage actif.
- Vous tournez le volant de direction pour tenter de contourner le véhicule.

Une fois que vous avez tourné le volant, le système applique un couple de direction supplémentaire pour vous aider à contourner le véhicule. Une fois que vous avez dépassé le véhicule, le système applique un couple de direction dans le sens opposé pour vous aider à regagner la voie. Le système se désactive dès que vous avez dépassé complètement le véhicule.

Note : le système ne contourne pas automatiquement le véhicule. Si vous ne tournez pas le volant de direction, le système ne s'active pas.

Note : le système ne s'active pas si la distance qui sépare votre véhicule de celui qui le précède est insuffisante et qu'une collision ne peut pas être évitée.

Réglage des paramètres de l'assistant pré-collision

En fonction des options de votre véhicule, les paramètres de l'assistant pré-collision peuvent se trouver aux endroits suivants :

- Ecran d'information. Voir **Généralités** (page 123).
- Ecran tactile. Voir **Réglages** (page 540).

Les réglages suivants peuvent être ajustés :

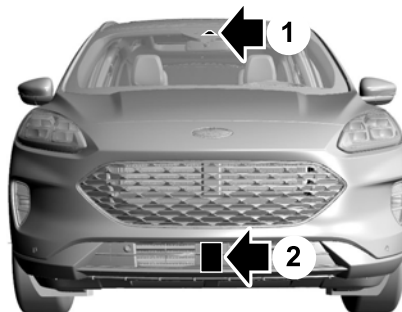
- Vous pouvez modifier la sensibilité de l'alarme et de l'avertissement de distance sur trois paramètres.
- Vous pouvez activer ou désactiver la fonction Indication et alerte de distance.
- Vous pouvez si besoin activer ou désactiver le freinage actif.
- Vous pouvez si besoin activer ou désactiver l'assistance aux manœuvres d'évitement.

Aides à la conduite

Note : le freinage actif et l'assistance aux manœuvres d'évitement s'activent automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Note : si vous désactivez le freinage actif, l'assistance aux manœuvres d'évitement est également désactivée.

Capteurs obstrués



- 1 Caméra.
- 2 Capteur radar (le cas échéant).

Si l'écran d'information affiche un message concernant le blocage d'un capteur ou de la caméra, cela signifie que quelque chose gêne les signaux radar ou les images de la caméra. Si votre véhicule est doté d'un capteur radar, celui-ci se trouve derrière le cache au centre de la calandre inférieure. Si la caméra ou le capteur est obstrué, le système d'assistant pré-collision peut ne pas fonctionner ou ses performances peuvent être réduites. Le tableau suivant répertorie les causes possibles des messages et les actions à effectuer.

Dépannage de la caméra

Cause	Mesure
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué de quelque manière.	Nettoyez la partie externe du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message apparaît toujours.	Attendez un instant. Il peut s'écouler quelques minutes avant que la caméra ne détecte l'absence d'obstruction.

Aides à la conduite

Dépannage du radar (le cas échéant)

Cause	Mesure
La surface du radar dans la calandre est sale ou obstruée de quelque manière.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet à l'origine de l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre, mais le message s'affiche toujours.	Attendez un instant. Il peut s'écouler quelques minutes avant que le radar ne détecte l'absence d'obstruction.
Une forte pluie, des projections, de la neige ou du brouillard interfèrent avec les signaux radar.	Le système d'assistant pré-collision est temporairement désactivé. L'assistant pré-collision se réactivera automatiquement peu de temps après l'amélioration des conditions météorologiques.
Les flaques d'eau, la neige ou la glace présentes sur la route peuvent interférer avec les signaux radar.	Le système d'assistant pré-collision est temporairement désactivé. L'assistant pré-collision se réactivera automatiquement peu de temps après l'amélioration des conditions météorologiques.
Le radar est mal aligné en raison d'une collision à l'avant du véhicule.	Contactez un concessionnaire agréé pour faire contrôler la couverture et le bon fonctionnement du radar.

Note : pour que le système fonctionne correctement, la caméra doit disposer d'une bonne visibilité sur la route. Faites réparer tout dommage sur le pare-brise dans le champ de vision de la caméra.

Note : Si quelque chose heurte l'avant de votre véhicule, ou en cas de dommages, et si votre véhicule est doté d'un radar, sa zone de détection peut être modifiée. Cela risque de provoquer de fausses détections ou un défaut de détection. Contactez un concessionnaire agréé pour faire contrôler la couverture et le bon fonctionnement du radar.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION - VÉHICULES AVEC: ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

 **AVERTISSEMENT:** vous êtes responsable du contrôle de votre véhicule à tout moment. Ce système est un outil qui ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** le système ne détecte pas les véhicules circulant dans une autre direction, les cyclistes ou les animaux. Appliquez les freins comme requis. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** le système ne fonctionne pas pendant une accélération brutale ou un virage serré. Le non-respect de ces consignes peut provoquer une collision ou des blessures corporelles.

 **AVERTISSEMENT:** par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles, le système peut ne pas fonctionner ou ses performances peuvent être réduites. La neige, la glace, la pluie, les projections ou le brouillard peuvent empêcher le bon fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant ainsi que le radar exempts de neige et de glace. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** lorsque la capacité de détection de la caméra est limitée, les performances du système peuvent être réduites. La capacité de détection de la caméra est notamment limitée dans les situations suivantes : exposition directe ou faible à la lumière du soleil, véhicules sans feux arrière dans l'obscurité, véhicules non conventionnels, présence de piétons dans un environnement complexe, en train de

courir, partiellement cachés ou impossibles à distinguer d'un groupe. Le non-respect de ces instructions peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** le système n'est pas en mesure d'éviter tous les accidents. Ce système ne se substitue pas au jugement du conducteur et n'assure pas le maintien des distances de sécurité ou de la vitesse du véhicule.

Utilisation du système d'assistance pré-collision

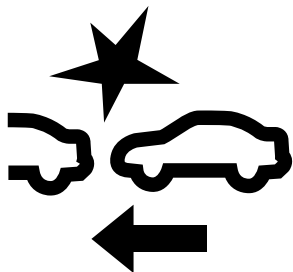
Le système est actif à des vitesses supérieures à 5 km/h environ et la détection de piétons est active à des vitesses allant jusqu'à 80 km/h.



Si votre véhicule se rapproche rapidement d'un autre véhicule à l'arrêt, d'un véhicule circulant dans la même direction ou d'un piéton situé sur votre trajectoire, le système est conçu pour proposer trois niveaux d'action :

Aides à la conduite

1. Alerte
2. Assistance au freinage
3. Freinage actif



Alerte : lorsqu'elle est activée, un avertissement visuel apparaît et un avertissement sonore retentit.

Assistance au freinage : le système est conçu pour aider le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant les freins à un freinage rapide. L'assistance au freinage n'actionne pas automatiquement les freins. Si vous appuyez sur la pédale de frein, le système pourrait appliquer un freinage supplémentaire jusqu'à la force de freinage maximum lorsque vous enfoncez, même légèrement, la pédale de frein.

Freinage actif : le freinage actif peut s'activer si le système considère qu'une collision est imminente. Le système peut aider le conducteur à réduire les dommages dus à un choc ou à éviter une collision.

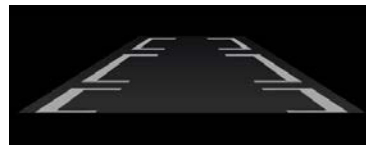
Note : L'assistance au freinage et le freinage actif sont activés jusqu'à 120 km/h. Si le véhicule est équipé d'un capteur radar, inclus avec le régulateur de vitesse adaptatif, l'assistance au freinage et le freinage actif sont activés jusqu'à la vitesse maximale du véhicule.

Note : si les alarmes d'assistance pré-collision vous semblent trop fréquentes ou gênantes, vous pouvez réduire la sensibilité de l'alarme, bien que le fabricant recommande d'utiliser, si possible, les paramètres de sensibilité les plus élevés. La diminution de la sensibilité entraîne des avertissements système moins nombreux et plus tardifs.

Note : Le système se désactive lorsque vous sélectionnez le mode de conduite profondeur de neige importante/sable.

Indication et alerte de distance (le cas échéant)

Cette fonction fournit au conducteur une illustration de l'écart temporel vous séparant des autres véhicules précédent et circulant dans le même sens. L'écran d'informations affiche l'un des graphiques qui suivent.



Aides à la conduite

Note : la fonction Indication et alerte de distance se désactive et le graphique ne s'affiche pas lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Vitesse	Sensibilité	Graphiques	Écart de distance	Écart temporel
100 km/h	Normale	Gris	>25 m	>0.9sec
100 km/h	Normale	Jaune	17–25 m	0.6sec — 0.9sec
100 km/h	Normale	Rouge	<17 m	<0.6sec

Assistance aux manœuvres d'évitement (le cas échéant)

Si votre véhicule se rapproche rapidement d'un véhicule à l'arrêt ou d'un véhicule circulant dans la même direction que le vôtre, le système est conçu pour vous aider à contourner le véhicule.

Le système s'active uniquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le système d'assistance pré-collision détecte la présence d'un véhicule précédant le vôtre et actionne le freinage actif.
- Vous tournez le volant de direction pour tenter de contourner le véhicule.

Une fois que vous avez tourné le volant, le système applique un couple de direction supplémentaire pour vous aider à contourner le véhicule. Une fois que vous avez dépassé le véhicule, le système applique un couple de direction dans le sens opposé pour vous aider à regagner la voie. Le système se désactive dès que vous avez dépassé complètement le véhicule.

Note : le système ne contourne pas automatiquement le véhicule. Si vous ne tournez pas le volant de direction, le système ne s'active pas.

Note : le système ne s'active pas si la distance qui sépare votre véhicule de celui qui le précède est insuffisante et qu'une collision ne peut pas être évitée.

Réglage des paramètres de l'assistance pré-collision

En fonction des options de votre véhicule, les paramètres de l'assistance pré-collision peuvent se trouver aux endroits suivants :

- Ecran d'information. Voir **Généralités** (page 123).
- Ecran tactile. Voir **Réglages** (page 540).

Les réglages suivants peuvent être ajustés :

- Vous pouvez modifier la sensibilité de l'alarme et de l'avertissement de distance sur trois paramètres.
- Vous pouvez activer ou désactiver la fonction Indication et alerte de distance.

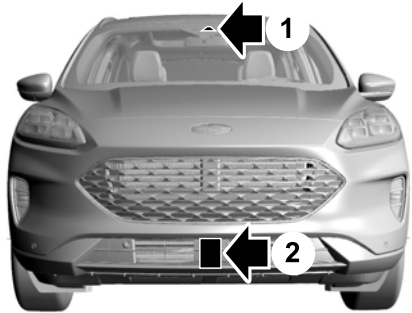
Aides à la conduite

- Vous pouvez si besoin activer ou désactiver le freinage actif.
- Vous pouvez si besoin activer ou désactiver l'assistance aux manœuvres d'évitement.

Note : le freinage actif et l'assistance aux manœuvres d'évitement s'activent automatiquement chaque fois que vous mettez le contact.

Note : si vous désactivez le freinage actif, l'assistance aux manœuvres d'évitement est également désactivée.

Capteurs obstrués



- 1 Caméra.
2 Capteur radar (le cas échéant).

Si l'écran d'information affiche un message concernant le blocage d'un capteur ou de la caméra, cela signifie que quelque chose gêne les signaux radar ou les images de la caméra. Si votre véhicule est doté d'un capteur radar, celui-ci se trouve derrière le cache au centre de la calandre inférieure. Si la caméra ou le capteur est obstrué, le système d'assistance pré-collision peut ne pas fonctionner ou ses performances peuvent être réduites. Le tableau suivant répertorie les causes possibles des messages et les actions à effectuer.

Dépannage de la caméra

Cause	Mesure
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué de quelque manière.	Nettoyez la partie externe du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message apparaît toujours.	Attendez un instant. Il peut s'écouler quelques minutes avant que la caméra ne détecte l'absence d'obstruction.

Aides à la conduite

Dépannage du radar (le cas échéant)

Cause	Mesure
La surface du radar dans la calandre est sale ou obstruée de quelque manière.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet à l'origine de l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre, mais le message s'affiche toujours.	Attendez un instant. Il peut s'écouler quelques minutes avant que le radar ne détecte l'absence d'obstruction.
Une forte pluie, des projections, de la neige ou du brouillard interfèrent avec les signaux radar.	Le système d'assistant pré-collision est temporairement désactivé. L'assistance pré-collision se réactivera automatiquement peu de temps après l'amélioration des conditions météorologiques.
Les flaques d'eau, la neige ou la glace présentes sur la route peuvent interférer avec les signaux radar.	Le système d'assistance pré-collision est temporairement désactivé. L'assistance pré-collision se réactivera automatiquement peu de temps après l'amélioration des conditions météorologiques.
Le radar est mal aligné en raison d'une collision à l'avant du véhicule.	Contactez un concessionnaire agréé pour faire contrôler la couverture et le bon fonctionnement du radar.

Note : pour que le système fonctionne correctement, la caméra doit disposer d'une bonne visibilité sur la route. Faites réparer tout dommage sur le pare-brise dans le champ de vision de la caméra.

Note : Si quelque chose heurte l'avant de votre véhicule, ou en cas de dommages, et si votre véhicule est doté d'un radar, sa zone de détection peut être modifiée. Cela risque de provoquer de fausses détections ou un défaut de détection. Contactez un concessionnaire agréé pour faire contrôler la couverture et le bon fonctionnement du radar.

Contrôle du mode de conduite

QU'EST-CE QUE LE CONTRÔLE DU MODE DE CONDUITE

Le système de sélection du mode de conduite offre une expérience de conduite optimale grâce à un ensemble de systèmes électroniques sophistiqués. Ces systèmes permettent d'optimiser la réaction de la direction et du groupe motopropulseur ainsi que la maniabilité du véhicule. Le contrôle des paramètres de performance de ces différents systèmes est possible depuis un seul et même emplacement.

Le fait de changer de mode de conduite modifie le fonctionnement des systèmes suivants :

- La direction assistée électrique règle la sensation et l'effort de direction en fonction du mode sélectionné. Voir **Direction** (page 350).
- Le contrôle électronique de stabilité et le système antipatinage vous permettent de garder le contrôle de votre véhicule en cas de conditions difficiles ou de conduite hautes performances. Voir **Contrôle de stabilité** (page 288).
- La commande de papillon électronique améliore la réponse du groupe motopropulseur à vos commandes.

- Les commandes de transmission sont optimisées, les schémas de passage des vitesses étant adaptés à chaque mode.
- Les réglages de transmission intégrale sont optimisés et adaptés à chaque mode.
- Les sélections de mode de véhicule électrique peuvent être limitées. Voir **Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable** (page 220).

Le système permet d'adapter la configuration du véhicule au mode sélectionné.

Note : certains réglages peuvent être indisponibles.

Note : le système dispose de contrôles de diagnostic qui surveillent en permanence le système pour garantir son bon fonctionnement. Si un mode n'est pas disponible à cause d'une défaillance du système ou d'un changement de position du levier de vitesses, le mode passe par défaut en mode Normal.

SÉLECTION D'UN MODE DE CONDUITE

Note : Le mode de conduite peut ne pas être disponible lorsque le contact est coupé.

Note : l'icône apparaissant sur les boutons de votre véhicule peut différer de celle illustrée.

Note : Le mode de conduite sélectionné est affiché sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 144).



Utilisez les commandes situées sur la console pour sélectionner les modes de conduite.

MODES DE CONDUITE

NEIGE/SABLE PROFOND (le cas échéant)



Utilisez ce mode pour dégager plus facilement le véhicule quand il est coincé dans des profondeurs de neige importantes ou du sable.

Contrôle du mode de conduite

Note: Votre véhicule à transmission intégrale n'est pas conçu pour une conduite tout-terrain. La transmission intégrale vous permet de conduire sur des surfaces relativement planes, sans obstruction et dans des conditions similaires à une conduite normale sur route. La conduite de votre véhicule dans d'autres conditions risquerait de lui faire subir des contraintes excessives et susceptibles d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie

Note: Ce mode n'est pas conçu pour la conduite sur des routes enneigées. Sur des routes enneigées, utilisez le mode Faible adhérence.

Note: L'utilisation du mode profondeur de neige importante/sable sur des surfaces sèches, dures pourrait produire des vibrations, limiter les arbres de transmission et provoquer une usure excessive potentielle des pneus. Ce mode est réservé aux surfaces glissantes et instables.

ÉCO



Pour une conduite économe. Ce mode optimise les économies de carburant et aide à améliorer l'autonomie.

NORMAL



Pour la conduite quotidienne. Ce mode offre un équilibre parfait entre sensations, confort et facilité de conduite. Ce mode est sélectionné par défaut à chaque cycle d'allumage.

FAIBLE ADHÉRENCE



Mode adapté à des conditions de conduite sur route difficiles, par exemple une route enneigée ou verglacée. Utilisez ce mode pour traverser un terrain avec une surface dure recouverte d'une matière instable, humide ou glissante. Le mode glissant réduit la réaction du papillon et, en cas de transmission automatique, optimise les rapports sur les surfaces glissantes.

Note: L'utilisation de ce mode glissant sur des surfaces sèches, dures pourrait produire des vibrations, limiter les arbres de transmission et provoquer une éventuelle usure excessive des pneus. Ce mode est réservé aux surfaces glissantes.

SPORT



Pour une conduite sportive avec une gestion des performances et des réactions améliorées. Ce mode augmente la réaction du papillon et procure une sensation de direction plus sportive. Si le véhicule est équipé d'une transmission automatique, le groupe motopropulseur conserve plus longtemps les rapports engagés, ce qui permet l'accélération plus rapide du véhicule.

Mode de conduite efficace

QU'EST-CE QUE LE MODE DE CONDUITE EFFICACE

Le mode de conduite efficace est un instructeur prédictif qui utilise les données de navigation du véhicule. Il fournit des informations d'itinéraire prédictives pour vous aider à conduire plus efficacement en vous indiquant quand vous pouvez relâcher la pédale d'accélérateur.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE DE CONDUITE EFFICACE - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 4,2 POUCES

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc..**
2. Sélectionnez **Guide éco.**
3. Activez ou désactivez le commutateur **Conseils éco.**

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE DE CONDUITE EFFICACE - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 6,5 POUCES

1. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour accéder au menu principal de l'écran d'informations.
2. Sélectionnez **Réglages.**
3. Sélectionnez **Guide éco.**
4. Activez ou désactivez **Conseils éco.**

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE DE CONDUITE EFFICACE - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 12,3 POUCES

1. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour accéder au menu principal de l'écran d'informations.
2. Sélectionnez **Réglages d'affichage.**

3. Sélectionnez **Guide éco.**
4. Activez ou désactivez le commutateur **Conseils éco.**

AFFICHAGE DU MODE DE CONDUITE EFFICACE - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 4,2 POUCES

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Assist. conduc..**

Mode de conduite efficace

RÉCAPITULATIF DU TRAJET

COMMENT FONCTIONNE LE RÉCAPITULATIF DU TRAJET

Le récapitulatif du trajet calculé est affiché sous forme de cinq barres de couleur. Les barres se déplacent de la gauche vers la droite lorsque le niveau d'efficacité calculé augmente. Ces barres indiquent le niveau d'efficacité moyen de votre comportement de conduite, de l'accélération, la décélération, la vitesse, les changements de vitesses et le score de conformité sur la distance totale parcourue par votre véhicule lors du trajet actuel.

Note : Le score de conformité évalue votre respect du témoin de mode de conduite efficace.

Note : Les véhicules équipés d'une transmission automatique n'ont pas de barre dédiée aux changements de vitesses.

AFFICHAGE DU RÉCAPITULATIF DU TRAJET - VÉHICULES AVEC; ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 4,2 POUCES

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **MyView**.
2. Sélectionnez **Guide éco**.
3. Arrêtez le moteur.
4. Appuyez sur la touche **OK**.

AFFICHAGE DU RÉCAPITULATIF DU TRAJET - VÉHICULES AVEC; ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 6,5 POUCES



Appuyez sur le bouton à plusieurs reprises pour faire défiler les modes de conduite disponibles.

Le bouton est situé sur la console centrale.

1. Sélectionnez **ÉCO**.
2. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour accéder au menu principal de l'écran d'informations.
3. Sélectionnez **Réglages**.
4. Sélectionnez **Guide éco**.

5. Activez **Conseils éco**.
6. Arrêtez le moteur.

AFFICHAGE DU RÉCAPITULATIF DU TRAJET - VÉHICULES AVEC; ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 12,3 POUCES



Appuyez sur le bouton à plusieurs reprises pour faire défiler les modes de conduite disponibles.

Le bouton est situé sur la console centrale.

1. Sélectionnez **ÉCO**.
2. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour accéder au menu principal de l'écran d'informations.
3. Sélectionnez **Réglages d'affichage**.
4. Sélectionnez **Guide éco**.
5. Activez **Conseils éco**.
6. Arrêtez le moteur.

TÉMOINS DE MODE DE CONDUITE EFFICACE



Il s'allume en gris lorsque le système vous recommande de décélérer.

Mode de conduite efficace

Il change de couleur lorsque vous commencez à décélérer.

L'anneau d'affichage supplémentaire à côté de l'indicateur de mode de conduite efficace peut fournir des informations sur la limite de vitesse, l'intersection, la rampe d'autoroute, le rond-point, le panneau d'arrêt, la pente, la courbe ou le passage pour piétons.

Informations d'autoroute actualisées

QUE SONT LES INFORMATIONS D'AUTOROUTE ACTUALISÉES

Le système est conçu pour fournir des informations quasi en temps réel sur la route que vous empruntez.

ACTIVATION DES INFORMATIONS D'AUTOROUTE ACTUALISÉES

Note : Assurez-vous que le modem est activé. Voir **Connexion du véhicule à un réseau mobile** (page 495).

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Réglages de connectivité**.
4. Activez **Connectivité du véhicule**.
5. Activez **Localisation**.
6. Activez **Données véhicule et ctrl à distance**.
7. Activez **Live Traffic**.
8. Activez **Infos sur zones de danger**.

CONTRÔLE DU STATUT DES INFORMATIONS D'AUTOROUTE ACTUALISÉES - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 4,2 POUCES

1. Utilisez les commandes de l'écran d'information situées sur le volant pour sélectionner **Réglages**.
2. Sélectionnez **Information**.
3. Sélectionnez **Infos sur les zones de danger**.

CONTRÔLE DU STATUT DES INFORMATIONS D'AUTOROUTE ACTUALISÉES - VÉHICULES AVEC: ECRAN D'AFFICHAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS 12,3 POUCES

1. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour accéder au menu principal de l'écran d'informations.
2. Sélectionnez **Réglages**.

3. Sélectionnez **Informations sur les zones de danger**.

Chargement du véhicule

GÉNÉRALITÉS

⚠ AVERTISSEMENT: Veillez à fixer correctement les objets dans le coffre à bagages. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne pas disposer d'objets sur la tablette arrière. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

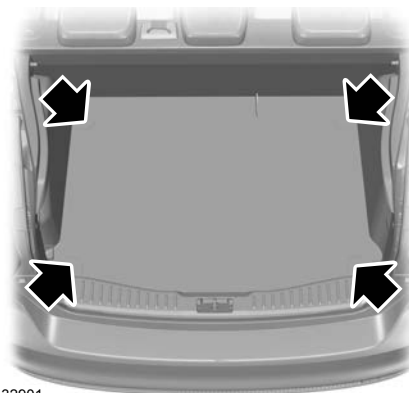
⚠ AVERTISSEMENT: La capacité de chargement appropriée de votre véhicule peut être limitée soit par la capacité volumique (l'espace disponible), soit par la capacité de charge utile (le poids pouvant être transporté par le véhicule). Une fois que vous avez atteint la charge utile maximale de votre véhicule, n'ajoutez pas de charge supplémentaire, même s'il y a de l'espace disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut contribuer à la perte de contrôle du véhicule et à des tonneaux.

⚠ AVERTISSEMENT: Veillez à fermer complètement le hayon pour éviter que des fumées d'échappement entrent à l'intérieur du véhicule. Si vous ne parvenez pas à fermer complètement le hayon, ouvrez les buses d'aération ou les vitres pour faire entrer de l'air frais à l'intérieur du véhicule. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la charge maximale des essieux avant et arrière de votre véhicule.

Note : lorsque vous chargez de longs objets dans votre véhicule, par exemple des tuyaux, des planches ou des meubles, veillez à ne pas endommager le garnissage intérieur.

POINTS D'ANCRAGE DES BAGAGES

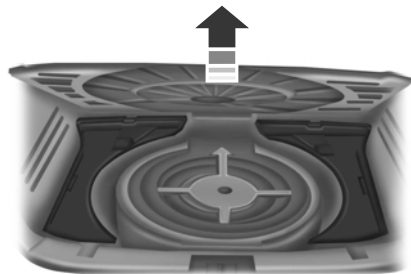


E132901

Chargement du véhicule

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE

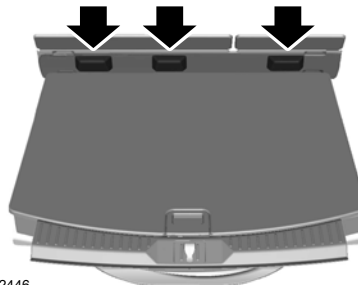
Système de gestion de charge (le cas échéant)



E142445

Le système est situé dans le plancher de la zone de charge. Soulevez la poignée pour l'ouvrir.

Plancher de chargement réglable (le cas échéant)

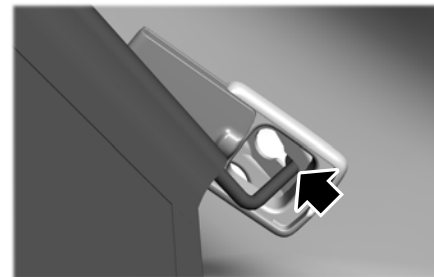


E142446

Pour les véhicules disposant d'une roue de secours de taille standard, il est possible de régler le plancher de chargement sur deux positions. L'avant du plancher de chargement peut être placé sur (pour une position haute) ou sous (pour une position basse) les rebords derrière les sièges arrière. L'arrière du plancher de chargement doit toujours reposer sur les deux petites tablettes situées sur le garnissage de hayon.

FILETS À BAGAGES (LE CAS ÉCHÉANT)

Pose du filet



1. Poussez les extrémités de la barre supérieure l'une vers l'autre et insérez-les dans les fixations du garnissage de pavillon. Poussez la barre vers l'avant dans la partie étroite des fixations.

Chargement du véhicule

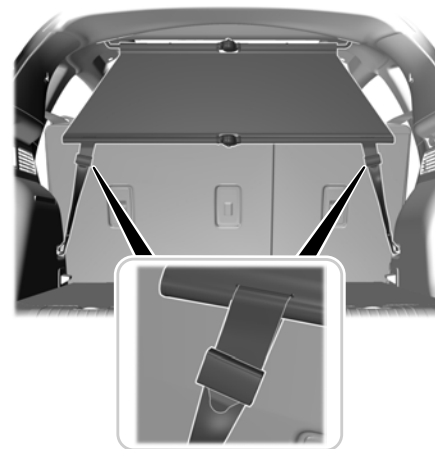


2. Fixez le filet sur les points d'ancrage de bagages.



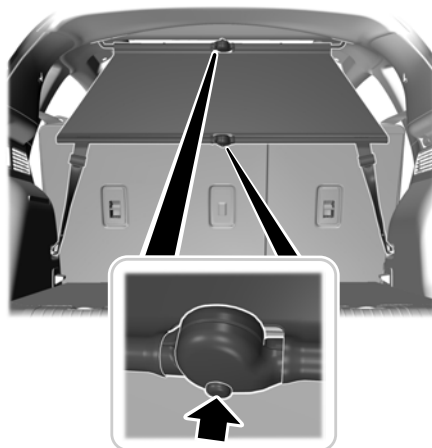
3. Serrer les courroies.

Dépose du filet



1. Desserrer les courroies.
2. Déposez le filet des points d'ancrage de bagages.
3. Déposez les barres supérieures.

Chargement du véhicule



4. Appuyez sur les boutons de déverrouillage pour replier le filet de chargement.

COUVRE-BAGAGES (LE CAS ÉCHÉANT)

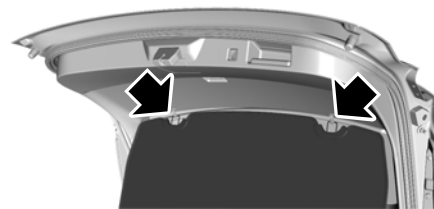
⚠ AVERTISSEMENT: Veillez à fixer correctement la tablette arrière. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne pas disposer d'objets sur la tablette arrière. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

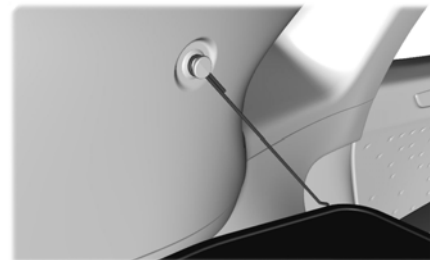
Utilisez la tablette arrière pour recouvrir des éléments dans la zone de chargement de votre véhicule.

Dépose de la tablette arrière

1. Ouvrez le hayon.



2. Détachez les attaches du panneau de garnissage de hayon.



3. Détachez le cordon de retenue du panneau de garnissage de coffre à bagages.

Chargement du véhicule

Note : Soutenez la tablette arrière lorsque vous détachez les attaches.

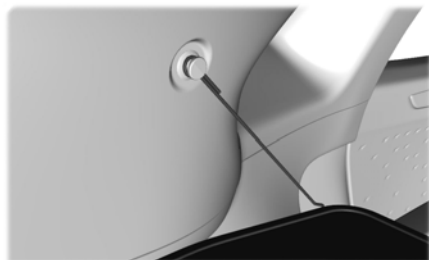
4. Levez la tablette arrière hors du hayon.

Rangement de la tablette arrière

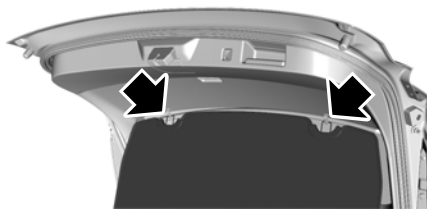
Vous pouvez ranger la tablette arrière dans le coffre à bagages.

Installation de la tablette arrière

1. Mettez en place la tablette arrière.



2. Attachez le cordon de retenue sur le panneau de garnissage de coffre à bagages.



3. Insérez les attaches dans le panneau de garnissage de hayon.

Note : Veillez à soutenir la tablette arrière lorsque vous positionnez les attaches.

BARRES DE TOIT LONGITUDINALES ET TRANSVERSALES (LE CAS ÉCHÉANT)



AVERTISSEMENT: lors du chargement de la galerie de toit, nous vous recommandons de répartir la charge uniformément et de maintenir le centre de gravité bas. Il est possible que vous deviez manipuler différemment des véhicules

chargés, dont le centre de gravité est plus élevé, que des véhicules non chargés. Prenez des précautions supplémentaires, telles qu'une conduite plus lente et l'allongement des distances d'arrêt, lorsque vous conduisez un véhicule très chargé.

Pour que le système de galerie de toit fonctionne correctement, vous devez placer les charges directement sur les barres transversales fixées sur les rails latéraux de la galerie de toit. Lorsque vous utilisez le système de galerie de toit, nous vous recommandons d'utiliser des barres d'origine Ford spécifiquement conçues pour votre véhicule.

Assurez-vous que la charge est solidement attachée. Vérifiez que la charge ne peut pas bouger avant de conduire et à chaque plein de carburant.

Note : ne disposez jamais de charge directement sur le panneau de toit. Le panneau de toit n'est pas conçu pour supporter directement une charge.

Niveaux de charges maximum sur le toit

Note : la charge maximale sur le toit recommandée se base sur une répartition homogène sur les barres transversales.

Chargement du véhicule

Poids sur barres transversales (total)	Charge maximum sur le toit
Véhicules équipés avec toit panoramique	60 kg
Véhicules sans toit panoramique	75 kg

GRILLE DE SÉPARATION POUR CHIEN

Une grille pour chien conforme à la norme ISO 27955 est disponible en tant qu'accessoire de seconde monte auprès de nos concessionnaires agréés.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

 **AVERTISSEMENT:** Ne dépassez pas 100 km/h. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Augmentez la pression des pneus arrière de 0,2 bar au-dessus de la valeur prescrite. Ne dépassez pas la pression maximum indiquée sur le flanc du pneu. Cela risque d'entraîner des blessures corporelles graves.

 **AVERTISSEMENT:** Ne pas dépasser le poids total en charge du véhicule mentionné sur sa plaque d'identification. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

 **AVERTISSEMENT:** Si vous utilisez des remorques dépassant le poids brut de remorque maximal recommandé, vous dépasserez les limites du véhicule. Ceci pourrait entraîner des dommages au niveau du moteur, de la transmission ou des dommages structurels, et des risques de perte de contrôle du véhicule, de tonneaux et de blessures corporelles.

 **AVERTISSEMENT:** Ne dépassez pas la charge verticale maximum indiquée sur la boule de remorquage. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT:** Les freins de la remorque ne sont pas commandés par le système de freinage antiblocage du véhicule.

Lors du tractage d'une remorque :

- Conformez-vous aux réglementations nationales applicables au tractage d'une remorque.
- Ne dépassez pas 100 km/h, même si certains pays autorisent une vitesse plus élevée sous certaines conditions.

- Placez les charges aussi bas que possible et centrez-les par rapport à l'essieu de votre remorque. Si vous remorquez avec un véhicule non chargé, vous devez placer la charge à l'avant de votre remorque, dans les limites de charge verticale autorisée, pour obtenir la meilleure stabilité. Voir **Quantités et spécifications** (page 465).
- Le poids vertical sur la boule de remorquage est essentiel pour assurer la stabilité de votre véhicule et de la remorque.
- Le poids vertical sur la boule de remorquage doit représenter au minimum 4 % du poids de la remorque et ne doit pas dépasser le poids maximum autorisé. Voir **Quantités et spécifications** (page 465).
- Réduisez immédiatement votre vitesse si la remorque présente des signes d'instabilité. Voir **Contrôle du balancement de remorque** (page 375).
- Utilisez un rapport inférieur lorsque vous descendez une pente raide.

Note : Nous vous recommandons d'utiliser le câble de sécurité de la remorque. Lisez et suivez les instructions du fabricant lorsque vous utilisez le câble de sécurité de la remorque.

Remorquage

Note : Le poids vertical maximum autorisé de la remorque indiqué sur la plaque signalétique de la remorque correspond à la valeur de test du constructeur. Le poids vertical maximum autorisé de remorque du véhicule peut être inférieur.

La stabilité de l'ensemble véhicule et remorque dépend de la qualité de la remorque.

Le fait de tracter une remorque modifie le comportement de votre véhicule et augmente les distances de freinage. Adaptez votre vitesse et votre conduite à la charge de la remorque.

Le poids total roulant indiqué sur la plaque d'identification du véhicule s'applique pour les pentes jusqu'à 12 % et les altitudes jusqu'à 1 000 m lorsque vous tractez une remorque. Dans les régions montagneuses, les performances du moteur sont réduites du fait de la réduction de la densité de l'air avec l'altitude. Dans les régions où l'altitude est supérieure à 1 000 m, vous devez réduire le poids total roulant maximal autorisé stipulé de 10 % tous les 1 000 m supplémentaires.

Note : Tous les véhicules ne sont pas prévus ou homologués pour être équipés d'une barre de remorquage. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.

CONTRÔLE DU BALANCEMENT DE REMORQUE (LE CAS ÉCHÉANT)



AVERTISSEMENT: En désactivant le contrôle de stabilité de la remorque, vous augmentez le risque de perte de contrôle du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction, sauf dans des situations où la diminution de la vitesse peut être préjudiciable (en montée) ou lorsque le conducteur possède une expérience significative du remorquage et qu'il est capable de contrôler l'instabilité de la remorque et de maintenir une conduite sans danger.

Note : Cette fonction n'empêche pas la remorque d'être instable, mais permet de réduire ce problème dès son apparition.

Note : cette fonction ne peut pas stopper l'instabilité de toutes les remorques.

Note : Dans certains cas, si la vitesse du véhicule est trop élevée, le système peut s'activer plusieurs fois, en réduisant peu à peu la vitesse du véhicule.

Ce système procède au freinage individuel des roues et réduit le couple moteur afin de stabiliser le véhicule. Si la remorque montre des signes d'instabilité, le témoin du contrôle de stabilité clignote et un message s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 144). Ralentissez, arrêtez-vous prudemment en bord de route et vérifiez que la répartition de la charge est correcte. Voir **Chargement du véhicule** (page 368).

Vous pouvez désactiver cette fonction dans l'écran d'information. Le système est activé automatiquement lorsque vous mettez le contact.

Remorquage

BOULE DE REMORQUAGE - VÉHICULES AVEC: BOULE DE REMORQUAGE AMOVIBLE

⚠️ AVERTISSEMENT: ne dépassez pas la capacité nominale la plus faible pour votre véhicule ou l'attelage de remorque. La surcharge du véhicule ou de l'attelage de remorque peut compromettre la stabilité et la maniabilité de votre véhicule. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

⚠️ AVERTISSEMENT: ne coupez pas, ne percez pas, ne soudez pas et ne modifiez pas l'attelage de remorque. La modification de l'attelage de remorque peut diminuer la capacité de l'attelage.

Ne démontez pas ni ne tentez de réparer le bras de boule de remorquage.

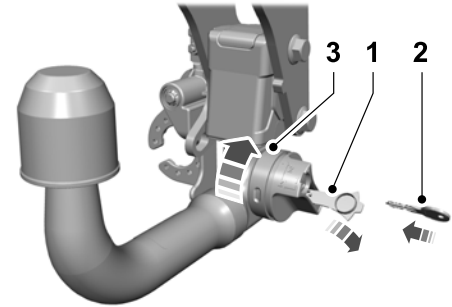
Détachement du bras de boule de remorquage

⚠️ AVERTISSEMENT: veillez à toujours placer le bras de boule de remorquage dans un endroit sûr à l'intérieur du véhicule pour éviter d'en faire un projectile potentiel en cas de collision. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Vous devez détacher le bras de remorquage lorsque vous ne l'utilisez pas. Rangez le bras de boule de remorquage en toute sécurité dans le coffre à bagages.

Ne déverrouillez et ne détachez jamais le bras de boule de remorquage lorsque la remorque est attachée.

N'utilisez pas d'outil pour détacher le bras de boule de remorquage.



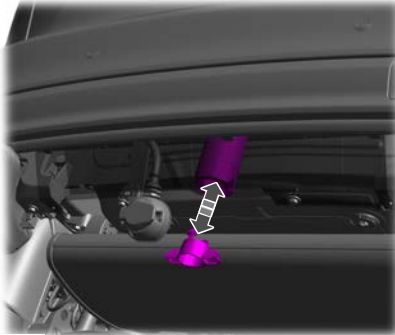
1. Déposez le capuchon de protection.
2. Insérez la clé et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour déverrouiller la molette.
3. Maintenez le bras de la boule de remorquage. Poussez sur la molette et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre.

Note : le repère situé sur la molette passe du vert au rouge.

4. Relâchez la molette.
5. Tirez le bras de boule de remorquage vers le bas pour l'enlever.

Remorquage

6. Tournez la prise de raccordement du câblage de remorque à 90 degrés vers le haut jusqu'à ce qu'elle s'engage dans la position de butée.



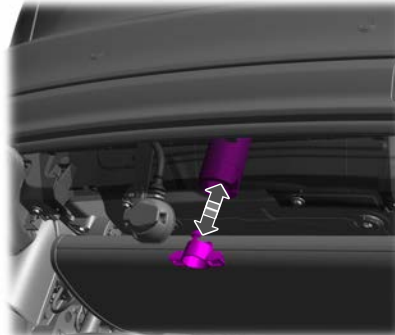
E265433

7. Insérez l'obturateur.

Fixation du bras de boule de remorquage

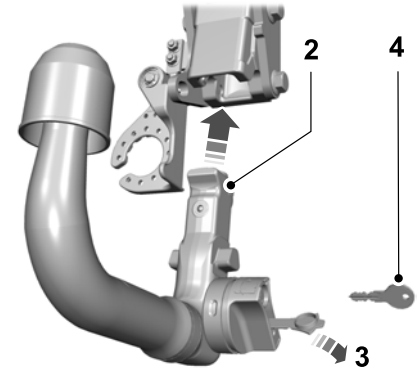
N'utilisez pas d'outil pour attacher le bras de la boule de remorquage.

Note : vous ne pouvez attacher le bras de boule de remorquage que s'il est complètement déverrouillé et si le repère sur la molette est rouge. Si le repère sur la molette est orange, poussez sur la molette et faites-la tourner à 180 degrés dans le sens des aiguilles d'une montre pour la déverrouiller.



E265433

1. Déposez l'obturateur.



2. Insérez complètement le bras de boule de remorquage jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Ne tenez pas la molette.

Note : le repère situé sur la molette passe du rouge au vert.

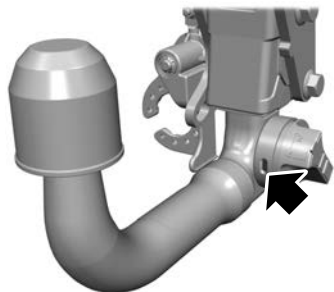
3. Déposez le capuchon de protection.
4. Insérez la clé et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller la molette.
5. Posez le capuchon de protection. Poussez-le complètement sur le verrouillage.

Remorquage

6. Tournez la prise de raccordement du câblage de remorque à 90 degrés vers le bas jusqu'à ce qu'elle s'engage dans la position de butée.

Contrôles de sécurité du bras de boule de remorquage

Une fois que vous avez attaché le bras de boule de remorquage, vérifiez les points suivants :



1. Le repère situé sur la molette est vert.
2. Vous avez verrouillé la molette.
3. Vous avez retiré la clé.

Si ces conditions ne peuvent pas être réunies, n'utilisez pas le bras de boule de remorquage. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Consignes relatives au bras de la boule de remorquage

- Des clés de rechange sont disponibles. Nous vous recommandons de noter le numéro de clé situé sur le barillet de serrure.
- Le mécanisme du bras de boule de remorquage ne nécessite pas d'entretien. Ne graissez pas ou ne lubrifiez pas le mécanisme.
- Enlevez la fiche du câblage de remorque de la prise de raccordement lorsque vous ne l'utilisez pas. Sinon, cela peut entraîner de la corrosion sur la prise de raccordement du câblage de remorque. Nettoyez régulièrement la prise de raccordement du câblage de remorque et veillez à ce que le cache de la prise soit bien fermé.
- Si vous nettoyez votre véhicule avec un jet d'eau haute pression, débranchez la fiche du câblage de remorque. Ne dirigez pas le jet d'eau directement sur la prise de raccordement du câblage de remorque. Nous vous recommandons de détacher le bras de boule de remorquage avant de laver votre véhicule.

Remorquage

BOULE DE REMORQUAGE - VÉHICULES AVEC: BOULE DE REMORQUAGE RÉTRACTABLE

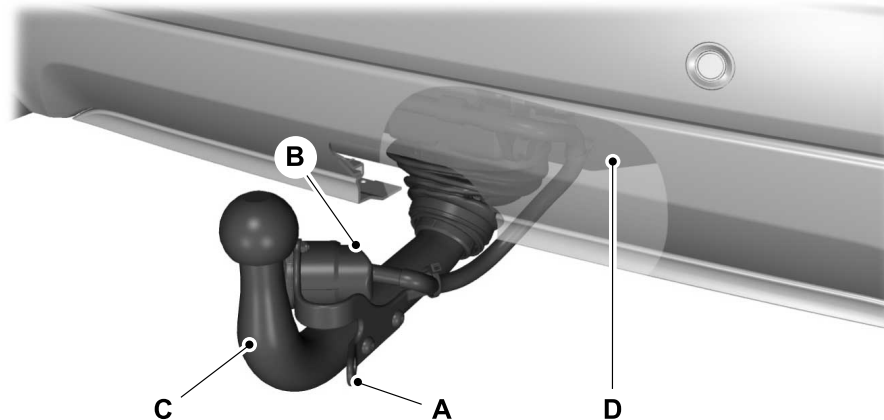


AVERTISSEMENT: ne dépassez pas la capacité nominale la plus faible pour

votre véhicule ou l'attelage de remorque. La surcharge du véhicule ou de l'attelage de remorque peut compromettre la stabilité et la maniabilité de votre véhicule. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: ne coupez pas, ne percez pas, ne soudez pas et ne modifiez pas l'attelage de remorque. La modification de l'attelage de remorque peut diminuer la capacité de l'attelage.



Remorquage

- A Point de fixation du câble de sécurité de la remorque.
- B Prise de raccordement du câblage de remorque.
- C Bras de boule de remorquage en position de remorquage.
- D Bras de boule de remorquage en position de rangement.

Ne démontez pas le bras ou le mécanisme de boule de remorquage et ne tentez pas de le réparer.

Déploiement du bras de boule de remorquage

N'utilisez pas le pied ou un outil pour déployer le bras de la boule de remorquage.

Ne touchez pas le bras de la boule de remorquage lorsqu'il se déploie en position ouverte.

Si aucune tonalité ne retentit lors du déploiement du bras de la boule de remorquage ou lors de son verrouillage en position, n'utilisez pas la boule de la barre de remorquage. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

La boule de la barre de remorquage ne se déploie pas dans les conditions suivantes :

- Le véhicule est en mouvement.
- La fiche du câblage de remorque est raccordée à la prise de raccordement du câblage de remorque.
- La batterie du véhicule n'est pas entièrement chargée.
- Le hayon arrière est fermé.



E237201

1. Appuyez sur le bouton. Il se trouve du côté gauche du coffre à bagages.

Note : La DEL du bouton s'allume et une double tonalité retentit.



2. Appuyez à nouveau sur le bouton dans un délai de quatre secondes pour déployer le bras de la boule de remorquage en position ouverte. Le bras de boule de remorquage se déplace en position de remorquage.

Remorquage

Note : La DEL du bouton clignote et une série de tonalités retentit pendant que le bras de boule de remorquage se déploie et atteint la position ouverte. La DEL cesse de clignoter et une double tonalité retentit quand le bras de boule de remorquage se verrouille en position.

Note : Si vous n'appuyez pas une seconde fois sur le bouton dans un délai de quatre secondes, le système signale la fin de l'opération mais ne déploie pas le bras de la boule de remorquage. Si la DEL clignote rapidement et si une tonalité aigue retentit, répétez la procédure.

Note : Une tonalité d'avertissement retentit pendant 30 secondes maximum lorsque le bras de la boule de remorquage reste en position ouverte.

Si le processus de déploiement est interrompu, notamment par une obstruction du mouvement du bras ou la perte d'alimentation électrique, le système doit être réinitialisé. Pour réinitialiser le système, répétez toute la procédure.

Contrôlez les points suivants :

- Assurez-vous que le bras de la boule de remorquage est verrouillé à fond. Il ne doit pas bouger en cas de secousse ou lorsque vous attachez une remorque.
- La DEL ne clignote pas et aucune tonalité d'avertissement ne retentit.

Note : Si ces conditions ne sont pas réunies, n'utilisez pas le bras de boule de remorquage. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Rétraction du bras de boule de remorquage

Lorsque vous n'utilisez pas le bras de la boule de remorquage, rétractez-le.

N'utilisez pas le pied ou un outil pour rétracter le bras de la boule de remorquage.

Ne touchez pas le bras de la boule de remorquage lorsqu'il se rétracte en position ouverte.

ne rétractez jamais le bras de la boule de remorquage lorsque la remorque est fixée. Cela risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Le bras de la boule de remorquage ne se rétracte pas dans les conditions suivantes :

- Le véhicule est en mouvement.
 - La fiche du câblage de remorque est raccordée à la prise de raccordement du câblage de remorque.
 - La batterie du véhicule n'est pas entièrement chargée.
 - Le hayon arrière est fermé.
1. Débranchez la fiche du câblage de la remorque et détachez la remorque ou démontez le porte-charge.



E237201

2. Appuyez sur le bouton. Il se trouve du côté gauche du coffre à bagages.

Note : La DEL du bouton s'allume et une double tonalité retentit.

Remorquage



Note : Si vous n'appuyez pas une seconde fois sur le bouton dans un délai de quatre secondes, le système signale la fin de l'opération mais ne rétracte pas le bras de la boule de remorquage. Si la DEL clignote rapidement et si une tonalité aigue retentit, répétez la procédure.

Note : Une tonalité d'avertissement retentit pendant 30 secondes maximum lorsque le bras de la boule de remorquage reste en position ouverte.

3. Appuyez à nouveau sur le bouton dans un délai de quatre secondes pour rétracter le bras de la boule de remorquage en position ouverte. Le bras de boule de remorquage se déplace en position de rangement.

Note : La DEL du bouton clignote et une série de tonalités retentit pendant que le bras de boule de remorquage se rétracte et atteint la position ouverte. La DEL cesse de clignoter et une double tonalité retentit quand le bras de boule de remorquage se verrouille en position.

Consignes relatives au bras de la boule de remorquage

- Le mécanisme du bras de boule de remorquage ne nécessite pas d'entretien. Ne graissez pas ou ne lubrifiez pas le mécanisme.
- Enlevez la fiche du câblage de remorque de la prise de raccordement lorsque vous ne l'utilisez pas. Sinon, cela peut entraîner de la corrosion sur la prise de raccordement du câblage de remorque. Nettoyez régulièrement la prise de raccordement du câblage de remorque et veillez à ce que le cache de la prise soit bien fermé.
- Si vous nettoyez votre véhicule avec un jet d'eau haute pression, débranchez la fiche du câblage de remorque. Ne dirigez pas le jet d'eau directement sur la prise de raccordement du câblage de remorque. Nous vous recommandons de rétracter le bras de boule de remorquage avant de laver votre véhicule.

Remorquage

REMORQUAGE DU VÉHICULE SUR LES QUATRE ROUES - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE, MMT6



AVERTISSEMENT: Vous devez mettre le contact lors du remorquage du véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut sérieusement augmenter le risque de blessures corporelles, voire de décès.



AVERTISSEMENT: L'assistance au freinage et à la direction n'est pas fonctionnelle tant que le moteur ne tourne pas. Appuyez plus fort sur la pédale de frein et tenez compte d'un allongement des distances d'arrêt et d'un alourdissement de la direction.



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est équipé d'un antivol de direction, assurez-vous que le contact est en position accessoire ou ON lors du remorquage du véhicule.



AVERTISSEMENT: Une tension excessive de la corde de remorquage pourrait endommager votre véhicule ou le véhicule tracteur.



AVERTISSEMENT: Sélectionnez le point mort lorsque le véhicule est remorqué. Le non-respect de cet avertissement peut endommager la transmission et risque d'entraîner une collision ou des blessures.

Démarrez lentement et sans à-coups : le véhicule tracté doit rester stable.

Utilisez uniquement l'œillet de remorquage fourni avec le véhicule. Voir **Points de remorquage** (page 395).

Les cordes de remorquage ou les barres de remorquage rigides doivent être placées du même côté. Par exemple, du point de remorquage arrière droit au point de remorquage avant droit.

Vous devez utiliser une corde de remorquage ou une barre de remorquage rigide adaptée au poids du véhicule tracteur et du véhicule tracté.

Le poids du véhicule tracté ne doit pas excéder le poids du véhicule tracteur.

Ne dépassez pas 50 km/h. Voir **Transport du véhicule** (page 395).

REMORQUAGE DU VÉHICULE SUR LES QUATRE ROUES

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, contactez un dépanneur professionnel ou, si vous faites partie d'un programme d'assistance dépannage, votre prestataire de services d'assistance dépannage.

Conseils pour la conduite

PERFORMANCE RÉDUITE DU MOTEUR



AVERTISSEMENT: Si vous poursuivez la conduite de votre véhicule lorsque le moteur surchauffe, il peut s'arrêter sans avertissement. Le non-respect de cette instruction peut entraîner une perte de contrôle de votre véhicule.

Si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement se déplace jusqu'à la limite supérieure, cela signifie que le moteur est en surchauffe. Voir **Instruments** (page 109).

Si le moteur surchauffe, vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance. La distance que vous pouvez parcourir dépend de la température ambiante, du chargement du véhicule et du terrain. Le moteur continue de fonctionner avec une puissance limitée pour une courte période.

Si la température du moteur continue d'augmenter, l'alimentation en carburant du moteur est réduite. La climatisation est alors coupée et le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne en permanence.

1. Diminuez progressivement votre vitesse et arrêtez le véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent.
 2. Coupez immédiatement le moteur pour éviter de l'endommager gravement.
 3. Laissez refroidir le moteur.
 4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 423).
 5. Faites contrôler votre véhicule dès que possible.
- Évitez de faire tourner le moteur au ralenti par temps froid ou pendant de longues périodes. Démarrez le moteur uniquement lorsque vous êtes prêt à partir.
 - Ne transportez pas de poids inutile dans le véhicule, car cela consomme du carburant.
 - N'ajoutez pas d'accessoire inutile à l'extérieur du véhicule, notamment des marchepieds. Si vous avez une galerie de toit, pensez à la replier ou à la retirer lorsqu'elle ne sert pas.
 - Conduisez avec souplesse, accélérez progressivement et anticipez la route pour éviter de freiner brusquement.
 - Coupez tous les systèmes électriques non utilisés, par exemple la climatisation. Pensez à débrancher tous les accessoires non utilisés des prises d'alimentation auxiliaires.
 - Passez au rapport supérieur le plus tôt possible pour réduire le régime moteur.
 - Fermez toutes les vitres lorsque vous roulez à grande vitesse.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Les informations suivantes ont pour but de vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- Vérifiez régulièrement la pression des pneus et assurez-vous qu'ils sont gonflés conformément à la pression recommandée. Voir **Généralités** (page 443).
- Respectez le calendrier d'entretien recommandé et effectuez les contrôles recommandés.
- Planifiez votre itinéraire et vérifiez le trafic avant de partir.

Conseils pour la conduite

- Ne passez pas en position neutre lorsque vous freinez ou si votre véhicule ralentit.
- Evitez de conduire lorsque les températures sont basses, pour de courtes distances ou sur les terrains en pente.

PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté à des températures inférieures à -25°C environ.

PRÉPARATION DE VOTRE VÉHICULE À UNE CONDUITE PAR TEMPS FROID - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

- Chargez votre véhicule à fond avant de sortir par temps froid. Ceci aide à optimiser votre autonomie de conduite.
- Branchez votre véhicule pour maintenir la batterie à la température de fonctionnement optimale avant de conduire.

- Lorsque le véhicule est branché, il utilise l'énergie de la source de charge pour chauffer la cabine et assurer le niveau de charge maximal de la batterie.
- Pour maximiser le niveau de charge de la batterie, utilisez les sièges chauffants et un réglage de température de climatisation bas.

Note : Vous pouvez pré-climatiser votre véhicule avant le départ avec l'application FordPass.

RODAGE

Pneus

Les pneus neufs doivent être rodés sur une distance d'environ 480 km. Pendant cette période, votre véhicule peut présenter des caractéristiques de conduite inhabituelles.

Freins et embrayage

Evitez de trop solliciter les freins et l'embrayage pendant les premiers 160 km en conduite urbaine et pendant les premiers 1 600 km sur autoroute.

CONDUITE DANS UNE FAIBLE PROFONDEUR D'EAU



AVERTISSEMENT: N'essayez pas de traverser une étendue d'eau profonde ou fluide. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

Note : La conduite dans de l'eau stagnante peut endommager votre véhicule.

Note : Si de l'eau pénètre dans le filtre à air, le moteur peut être endommagé.

Vérifiez la profondeur avant de circuler dans de l'eau stagnante. Ne conduisez jamais dans de l'eau arrivant plus haut que le bas de la zone de bas de caisse avant de votre véhicule.

Conseils pour la conduite



Lorsque vous circulez dans de l'eau stagnante, conduisez très doucement et n'arrêtez pas votre véhicule. Vos performances de traction et de freinage peuvent être limitées. Après avoir circulé dans de l'eau et dès que les conditions de sécurité le permettent :

- Enfoncez légèrement la pédale de frein pour sécher les freins et vérifier qu'ils fonctionnent.
- Tournez le volant pour vous assurer que la direction assistée fonctionne.

Vérifiez le fonctionnement des éléments suivants :

- avertisseur sonore
- éclairage extérieur

TAPIS DE SOL

⚠ AVERTISSEMENT: Utilisez un tapis de sol adapté au plancher de votre véhicule, qui ne gêne pas l'accès aux pédales. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: Des pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent provoquer une perte de contrôle du véhicule et augmentent le risque de blessures corporelles graves.

⚠ AVERTISSEMENT: Fixez le tapis de sol aux deux pattes d'ancrage de sorte qu'il ne puisse pas glisser ou bloquer le fonctionnement des pédales. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne posez pas de tapis de sol supplémentaires ou tout autre revêtement par-dessus les tapis de sol d'origine. Cela pourrait bloquer le fonctionnement des pédales. Le non-respect de cette instruction peut entraîner la perte de contrôle de votre véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: Assurez-vous qu'aucun objet ne peut tomber sur le plancher côté conducteur pendant que le véhicule roule. Un objet qui n'est pas fixé risque de venir se coincer sous les pédales, provoquant une perte de contrôle du véhicule.

Conseils pour la conduite



Pour poser des tapis de sol avec œillets, positionnez l'œillet au-dessus de la patte d'ancrage et appuyez dessus pour le verrouiller en place. Répétez pour tous les œillets du tapis de sol.

Pour retirer des tapis de sol, procédez dans l'ordre inverse de la pose.

Note : *Inspectez régulièrement les tapis de sol pour vous assurer qu'ils sont bien fixés.*

FEUX DE DÉTRESSE

Note : Les feux de détresse fonctionnent quelle que soit la position du contacteur d'allumage et même si la clé n'est pas insérée dans l'allumage. Si les feux de détresse sont utilisés lorsque le véhicule est arrêté, la batterie se décharge. Il se peut alors que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer votre véhicule.



La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez les feux de détresse lorsque votre véhicule représente un danger pour la sécurité des autres usagers.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour faire clignoter tous les indicateurs de direction avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur le bouton pour les désactiver.

INTERRUPTEUR DE COUPURE D'ALIMENTATION



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites contrôler le système d'alimentation. Le non-respect de ces instructions peut entraîner un incendie, des blessures corporelles ou la mort.

Note : Lorsque vous essayez de redémarrer votre véhicule après une coupure de carburant, ce dernier s'assure que divers systèmes peuvent être redémarrés en toute sécurité. Quand le véhicule a déterminé que les systèmes sont sûrs, il peut être redémarré.

Note : Si votre véhicule ne redémarre pas après la troisième tentative, contactez un technicien qualifié.

La fonction de coupure de la pompe à carburant stoppe l'approvisionnement en carburant du moteur en cas de collision moyenne à grave. Tous les impacts n'entraînent pas une coupure.

Si l'alimentation en carburant de votre véhicule est coupée suite à une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

Si votre véhicule est équipé d'un système de clé :

1. Couper le contact.
2. Basculez en position Start.
3. Couper le contact.
4. Mettez à nouveau le contact pour réactiver la pompe à carburant.
5. Si le véhicule ne démarre pas, répétez les étapes 1 à 4.

Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage avec bouton poussoir :

1. Appuyez sur le bouton **START/STOP** pour couper le contact de votre véhicule.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton **START/STOP** pour mettre le contact.
3. Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le bouton **START/STOP** pour couper le contact de votre véhicule.
4. Vous pouvez tenter de redémarrer le véhicule en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur **START/STOP**, ou en appuyant sur **START/STOP** sans enfoncer la pédale de frein.
5. Si le véhicule ne démarre pas, répétez les étapes 1 à 4.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

DÉMARRAGE DU VÉHICULE À L'AIDE DE CÂBLES VOLANTS - NON INCLUS : VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)/ VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

 **AVERTISSEMENT:** les batteries dégagent généralement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures corporelles. Par conséquent, veillez à empêcher que des flammes, des étincelles ou des substances incandescentes se trouvent à proximité de la batterie. Lorsque vous intervenez à proximité de la batterie, protégez systématiquement votre visage, particulièrement vos yeux. Assurez-vous que la ventilation est suffisante.

 **AVERTISSEMENT:** tenez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux lorsque vous intervenez à proximité de la batterie afin de vous protéger de tout jet

potentiel de solution acide. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes, puis consultez rapidement un médecin. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



AVERTISSEMENT: utilisez uniquement des câbles de taille appropriée, équipés de pinces isolées.



AVERTISSEMENT: S'assurer que les câbles ne viennent pas au contact des organes mobiles et des éléments du système d'alimentation en carburant.

Note : *N'essayez pas de démarrer un véhicule à transmission automatique en le poussant. le fait d'essayer de démarrer un véhicule avec transmission automatique en le poussant risque d'endommager la transmission.*

Note : *Ne débranchez pas la batterie d'un véhicule en panne : cela risquerait d'endommager le système électrique du véhicule.*

Préparation du véhicule

Note : *Utilisez uniquement une alimentation 12 V pour démarrer le véhicule.*

Garez le véhicule de dépannage près du capot du véhicule en panne en veillant à ce que les deux véhicules ne soient pas en contact.

Raccordement des câbles de dépannage

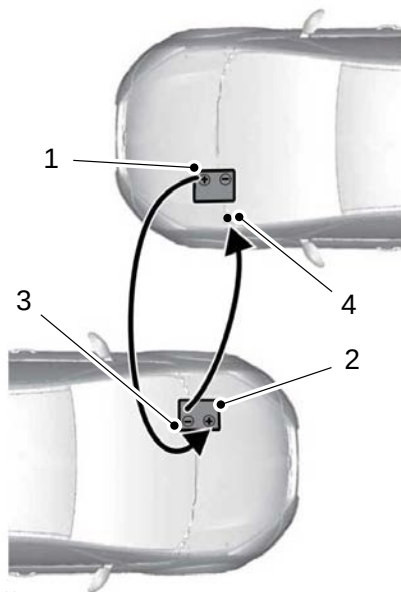


AVERTISSEMENT: Ne raccordez pas le câble de dépannage négatif à une autre partie de votre véhicule. Utilisez le point de masse.

Note : *Si vous utilisez un kit d'appoint ou un boîtier auxiliaire, suivez les instructions de son fabricant.*

Note : *Dans l'illustration ci-dessous, le véhicule du bas représente le véhicule de dépannage.*

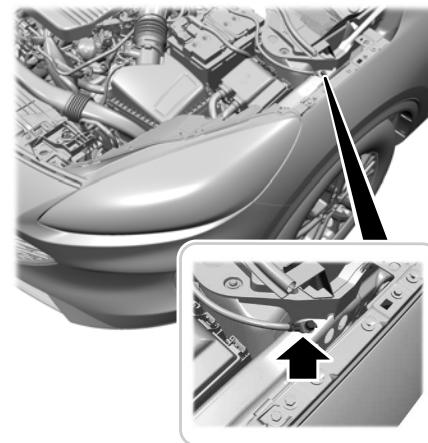
Assistance dépannage dans les cas d'urgence



E142664

1. Tirez le soufflet en caoutchouc rouge vers l'arrière. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.

2. Branchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie du véhicule de dépannage.
3. Branchez le câble volant négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie du véhicule de dépannage.
4. Enfin, branchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) à une partie métallique à nu du moteur du véhicule en panne, comme représenté dans l'illustration suivante, éloignée de la batterie ou du système d'injection de carburant, ou branchez le câble volant négatif (-) à une connexion à la masse, si disponible.



Démarrage du moteur

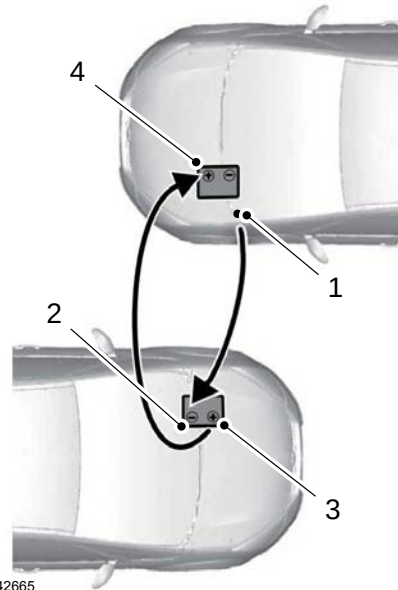
1. Démarrez le moteur du véhicule de dépannage et faites-le tourner modérément, ou appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour conserver un régime moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, en vous reportant aux informations indiquées par le compte-tours.
2. Démarrez le moteur du véhicule en panne.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

- Une fois que vous avez démarré le véhicule en panne, laissez tourner le moteur des deux véhicules pendant trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles volants.

Déconnexion des câbles volants

Pour débrancher les câbles volants, procédez dans l'ordre inverse du branchement.



E142665

- Débranchez le câble volant négatif (-) du véhicule en panne.
- Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie du véhicule de dépannage.

- Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule de dépannage.
- Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
- Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

DÉMARRAGE DU VÉHICULE À L'AIDE DE CÂBLES VOLANTS - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)/VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



AVERTISSEMENT: les batteries dégagent généralement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures corporelles. Par conséquent, veillez à empêcher que des flammes, des étincelles ou des substances incandescentes se trouvent à proximité de la batterie. Lorsque vous intervenez à proximité de la batterie, protégez systématiquement votre visage, particulièrement vos yeux. Assurez-vous que la ventilation est suffisante.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence



AVERTISSEMENT: tenez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Evitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux lorsque vous intervenez à proximité de la batterie afin de vous protéger de tout jet potentiel de solution acide. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes, puis consultez rapidement un médecin. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



AVERTISSEMENT: utilisez uniquement des câbles de taille appropriée, équipés de pinces isolées.

Note: *N'essayez pas de démarrer un véhicule à transmission automatique en le poussant. le fait d'essayer de démarrer un véhicule avec transmission automatique en le poussant risque d'endommager la transmission.*

Note: *Ne débranchez pas la batterie d'un véhicule en panne : cela risquerait d'endommager le système électrique du véhicule.*

Préparation du véhicule

Note: *utilisez uniquement une alimentation 12 V pour démarrer le véhicule.*

Garez le véhicule de dépannage près du capot du véhicule en panne en veillant à ce que les deux véhicules ne soient pas en contact.

Raccordement des câbles de dépannage



AVERTISSEMENT: Ne raccordez pas le câble de dépannage négatif à une autre partie de votre véhicule. Utilisez le point de masse.

Votre véhicule dispose d'une batterie 12 volts équipée de deux broches accessibles sous le capot. Il est possible de démarrer le véhicule au moyen de câbles volants de la même manière qu'un véhicule conventionnel à l'aide de ces broches. L'illustration ci-dessous montre les deux broches de connexion utilisées pour démarrer le véhicule à l'aide de câbles volants.



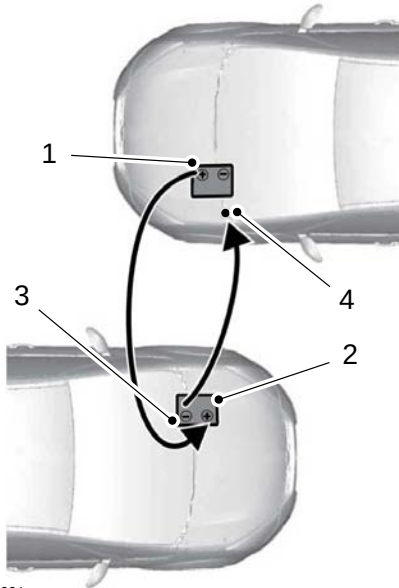
A. Broche positive (+).

B. Broche négative (-).

Note: *Si vous utilisez un kit d'appoint ou un boîtier auxiliaire, suivez les instructions de son fabricant.*

Note: *Dans l'illustration ci-dessous, le véhicule du bas représente le véhicule de dépannage.*

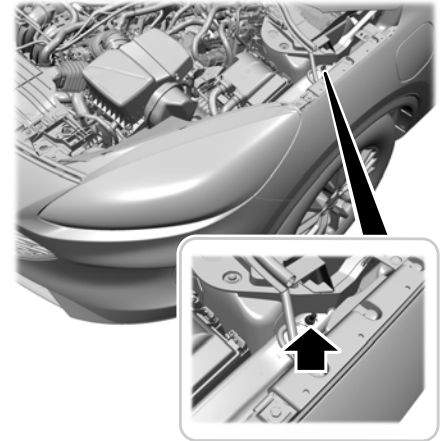
Assistance dépannage dans les cas d'urgence



E142664

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée. Tirez le soufflet en caoutchouc rouge vers l'arrière.

2. Branchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie du véhicule de dépannage.
3. Branchez le câble volant négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie du véhicule de dépannage.
4. Enfin, branchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) à une partie métallique à nu du moteur du véhicule en panne, comme représenté dans l'illustration suivante, éloignée de la batterie ou du système d'injection de carburant, ou branchez le câble volant négatif (-) à une connexion à la masse, si disponible.



Démarrage du moteur

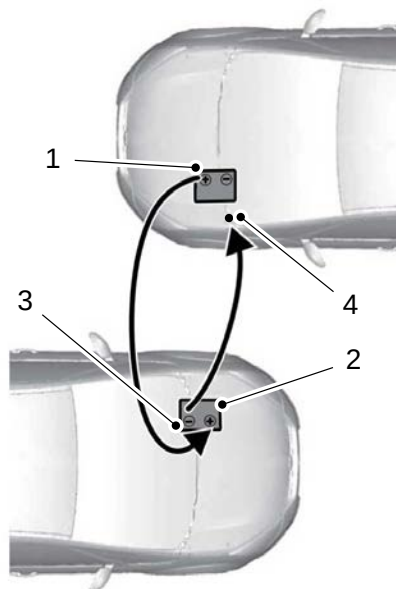
1. Démarrez le moteur du véhicule de dépannage et faites-le tourner modérément, ou appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour conserver un régime moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, en vous reportant aux informations indiquées par le compte-tours.
2. Démarrez le moteur du véhicule en panne.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

- Une fois que vous avez démarré le véhicule en panne, laissez tourner le moteur des deux véhicules pendant trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles volants.

Déconnexion des câbles volants

Pour débrancher les câbles volants, procédez dans l'ordre inverse du branchement.



E142664

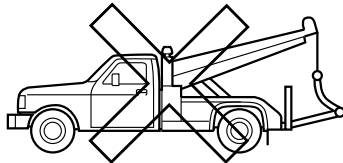
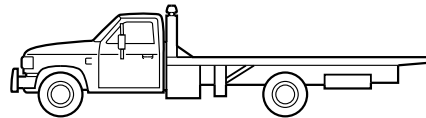
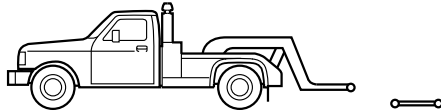
- Débranchez le câble volant négatif (-) du véhicule en panne.
- Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie du véhicule de dépannage.

- Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule de dépannage.
- Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
- Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

Après avoir débranché les câbles volants, laissez le véhicule en panne en mode Prêt pour la conduite pendant plusieurs minutes pour recharger la batterie 12 volts. Le véhicule en panne peut recharger la batterie 12 volts même si le moteur essence est coupé. C'est la batterie haute tension qui fournit alors de l'énergie à la batterie 12 volts.

Assistance dépannage dans les cas d'urgence

TRANSPORT DU VÉHICULE



Si vous devez faire remorquer votre véhicule, contactez un dépanneur professionnel ou, si vous faites partie d'un programme d'assistance dépannage, votre prestataire d'assistance dépannage.

Nous vous recommandons d'utiliser un lève-roues ainsi que des porte-roues ou un plateau pour remorquer votre véhicule. Ne remorquez pas le véhicule à l'aide de sangles de levage. La procédure de remorquage à l'aide de sangles de levage n'est pas agréée par Ford Motor Company. Le véhicule risque d'être endommagé s'il n'est pas remorqué correctement ou par d'autres moyens.

Ford Motor Company fournit un manuel relatif aux procédures de remorquage pour tous les conducteurs de dépanneuse agréés. Le conducteur de votre dépanneuse doit se reporter à ce manuel afin d'accrocher et de remorquer correctement votre véhicule.

Le remorquage d'un véhicule à traction avant par l'avant est accepté si vous utilisez un lève-roues approprié pour soulever les roues avant du sol. Lorsque vous remorquez votre véhicule de cette manière, les roues arrière restent en contact avec le sol.

Les véhicules à traction avant doivent avoir les roues avant placées sur un chariot de remorquage lorsque vous remorquez votre véhicule depuis l'arrière en utilisant un lève-roues. Cela évite que la transmission soit endommagée.

Pour remorquer un véhicule à transmission intégrale ou à quatre roues motrices, toutes les roues doivent être décollées du sol et vous devez donc utiliser un plateau ou une plate-forme pour soulever les roues et des diabolos. Cela évite d'endommager la transmission, la transmission intégrale ou le système à quatre roues motrices et le véhicule.

POINTS DE REMORQUAGE

En raison des réglementations locales en vigueur dans certains pays, certains véhicules peuvent être dotés d'un crochet de remorquage.

Emplacement du crochet de remorquage

Si votre véhicule est équipé d'un crochet de remorquage à visser, celui-ci se trouve dans le coffre à bagages, sous le tapis de sol.

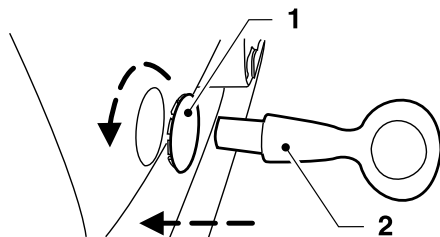
Assistance dépannage dans les cas d'urgence

Si votre véhicule ne possède pas de crochet de remorquage, vous pouvez en acheter un auprès de votre concessionnaire.

Pose du crochet de remorquage

Un point d'installation pour le crochet de remorquage se trouve derrière le bandeau.

Note : *Le crochet de remorquage à visser possède un filetage à gauche. Faites-le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le mettre en place. Assurez-vous que le crochet de remorquage est serré à fond.*



E146284

Utilisez un outil adapté, comme un tournevis, pour ouvrir le couvercle (1). Utilisez la partie enfoncée du cache portant l'encoche. Vissez le crochet de remorquage (2).

Remorquage du véhicule sur les quatre roues

Voir **Remorquage du véhicule sur les quatre roues** (page 383).

Fusibles

EMPLACEMENT DES BOÎTES À FUSIBLES

Boîte à fusibles du compartiment moteur



Boîte à fusibles de l'habitacle

La boîte à fusibles est logée sous la boîte à gants.

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES FUSIBLES

Boîte à fusibles du compartiment moteur

**AVERTISSEMENT:** Débranchez toujours la batterie avant d'assurer l'entretien des fusibles haute intensité.

**AVERTISSEMENT:** Pour réduire le risque de choc électrique, remplacez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquides.

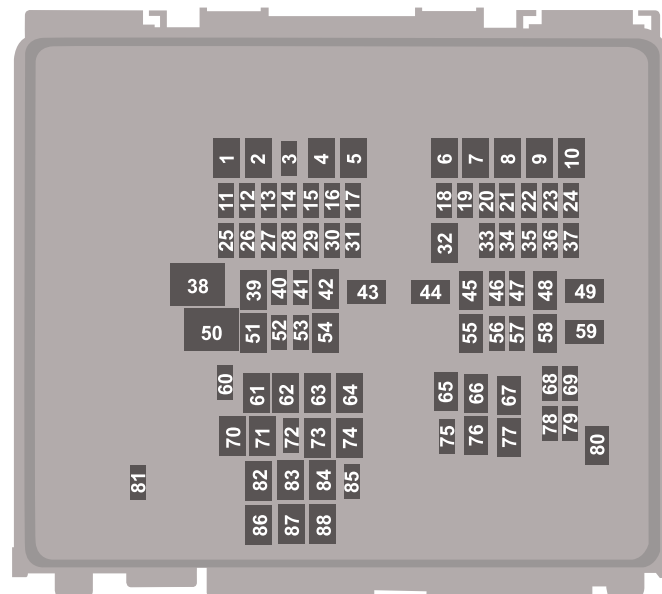
La boîte à fusibles du compartiment moteur est située dans le compartiment moteur. Il renferme des fusibles haute intensité qui protègent les principaux systèmes électriques du véhicule contre les surcharges.

Lorsque vous débranchez puis rebranchez la batterie, vous devez réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 430).

Soulevez le levier de déverrouillage à l'arrière du couvercle pour le déposer.

Note : Remplacez les fusibles par des fusibles de même type et de même calibre. Voir **Remplacement d'un fusible** (page 408).

Fusibles



Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre du fusible	Composant protégé
1	30 A	Réchauffeur de filtre de carburant (diesel).
2	40 A	Pare-brise chauffant côté gauche.
3	10 A	Emplacement libre (de secours).
4	60 A	Réchauffeur supplémentaire (gaz, diesel).
5	40 A	Réchauffeur supplémentaire (gaz, diesel).
6	40 A	Réchauffeur supplémentaire (gaz, diesel).
7	40 A	Pare-brise chauffant côté droit.
8	—	Emplacement libre.
9	60 A	Module de bougie de préchauffage (diesel).
10	30 A	Démarrreur.
11	15 A	Module de gestion moteur.
12	15 A	Module de gestion moteur.
13	15 A	Module de gestion moteur.
14	15 A	Module de gestion moteur.
15	15 A	Module de gestion moteur (diesel).
16	—	Emplacement libre.

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre du fusible	Composant protégé
17	20 A	Verrouillage de colonne de direction.
18	10 A	Module de gestion moteur.
19	10 A	Module du système de freinage antiblocage.
20	5 A	Module de commande de dosage (diesel).
21	5 A	Chauffage auxiliaire à flamme.
22	5 A	Module de commande électronique de batterie (hybride).
23	5 A	Anneau lumineux de l'orifice de charge (hybride).
24	20 A	Amplificateur.
25	20 A	Dispositif de chauffage en ligne sous pression (diesel).
26	10 A	Module de commande de dosage de réducteur (diesel).
27	20 A	Dispositif de chauffage du réservoir (diesel).
28	10 A	Contacteur d'activation/de désactivation de frein. Pack de commutateurs d'éclairage.
29	5 A	Module de gestion moteur (hybride).
30	10 A	Pompe d'huile de transmission (hybride).
31	5 A	Direction assistée électronique.
32	30 A	Module de commande de carrosserie.

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre du fusible	Composant protégé
33	10 A	Caméra d'aide stationnement avant. Caméra de recul. Système d'informations d'angle mort. Régulateur de vitesse adaptatif.
34	10 A	Réglage de hauteur des phares.
35	15 A	Volant de direction chauffant.
36	10 A	Module de gestion moteur (hybride). Module de commande de transmission (diesel).
37	20 A	Avertisseur sonore.
38	40 A	Moteur de soufflerie.
39	—	Emplacement libre.
40	15 A	Emplacement libre (de secours).
41	20 A	Amplificateur.
42	30 A	Siège électrique conducteur.
43	50 A	Pompe à eau électrique (hybride).
44	40 A	Module de remorque.
45	30 A	Siège électrique passager.
46	20 A	Emplacement libre (de secours).

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre du fusible	Composant protégé
47	20 A	Sièges chauffants.
48	40 A	Distributeur de freinage antiblocage.
49	60 A	Pompe de commande de freinage antiblocage.
50	60 A	Ventilateur de refroidissement.
51	30 A	Toit ouvrant.
52	5 A	Chargeur USB sur console arrière.
53	10 A	Module de commande de charge de batterie (hybride).
54	—	Emplacement libre.
55	20 A	Module de commande de transmission (diesel).
56	5 A	Convertisseur électrique CC/CC (hybride).
57	10 A	Connecteur de liaison de données.
58	40 A	Boîtier de distribution électrique auxiliaire (hybride).
59	40 A	Module de commande de carrosserie.
60	—	Emplacement libre.
61	20 A	Prise d'alimentation de zone de chargement arrière.
62	20 A	Emplacement libre (de secours).
63	30 A	Emplacement libre (de secours).

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre du fusible	Composant protégé
64	30 A	Hayon à commande électrique.
65	—	Emplacement libre.
66	20 A	Module de siège chauffant arrière.
67	20 A	Chauffage auxiliaire à flamme.
68	5 A	Sonde de température d'air d'admission et de débit d'air massique (gaz).
69	15 A	Injecteurs de port (gaz, hybride).
70	20 A	Point d'alimentation sur console avant.
71	20 A	Prise d'alimentation de compartiment média.
72	20 A	Essuie-glace arrière.
73	—	Emplacement libre.
74	30 A	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.
75	10 A	Emplacement libre (de secours).
76	30 A	Rétroéclairage chauffant.
77	—	Emplacement libre.
78	10 A	Embrayage de compresseur de climatisation.
79	10 A	Relais de lave-phares.
80	20 A	Pompe à carburant.

Fusibles

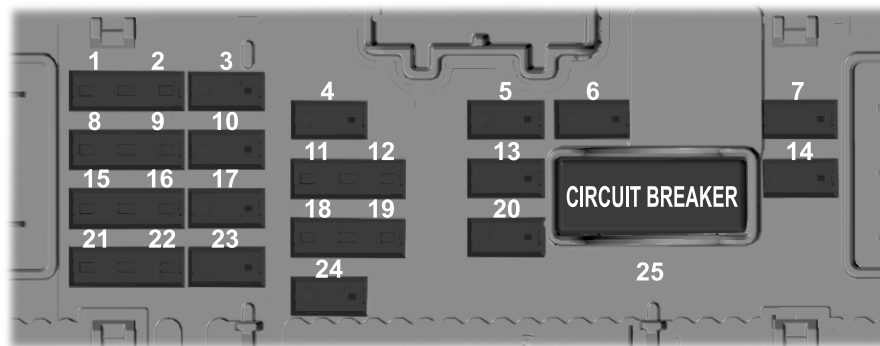
Emplacement des fusibles	Calibre du fusible	Composant protégé
81	10 A	Pompe de lave-glace de lunette arrière.
82	40 A	Emplacement libre (de secours).
83	—	Emplacement libre.
84	40 A	Module de commande d'arbres de transmission.
85	5 A	Capteur de pluie.
86	—	Emplacement libre.
87	—	Emplacement libre.
88	—	Emplacement libre.

Note : *L'intensité des fusibles de réserve peut varier.*

Boîte à fusibles de l'habitacle

La boîte à fusibles est logée sous la boîte à gants.

Fusibles



Emplacement des fusibles	Calibre du fusible	Composant protégé
1	5 A	Module de commande de dispositif de retenue.
2	5 A	Sièges chauffants arrière.
3	10 A	Module de commande d'aide stationnement.
4	10 A	Commutateur d'allumage.
5	20 A	Verrouiller. Déverrouiller.
6	10 A	Toit ouvrant.

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre du fusible	Composant protégé
		Convertisseur DC.
7	30 A	Module de porte passager.
8	5 A	Emplacement libre.
9	5 A	Rétroviseur électrochromatique. Module A de traitement d'image. Témoin de désactivation d'airbag passager.
10	10 A	Module d'unité de commande télématique.
11	5 A	Hayon à commande électrique. Module de commande du hayon à ouverture mains libres.
12	5 A	Module antivol centralisé.
13	15 A	Verrouillage de la porte conducteur. Serrures de sécurité enfants.
14	30 A	Module de porte conducteur.
15	15 A	Emplacement libre (de secours).
16	15 A	Emplacement libre (de secours).
17	15 A	SYNC. Module émetteur-récepteur. Panneau de commande intégré.
18	7,5 A	Module d'affichage tête haute. Module de charge d'accessoire sans fil.

Fusibles

Emplacement des fusibles	Calibre du fusible	Composant protégé
19	7,5 A	Alarme sonore avec batterie.
20	10 A	Emplacement libre (de secours).
21	7,5 A	Climatisation. Module de palette de changement de vitesses électronique.
22	7,5 A	Combiné des instruments. Module passerelle. Module de commande de colonne de direction.
23	20 A	Autoradio.
24	20 A	Emplacement libre (de secours).
25	30 A	Emplacement libre (de secours).

Note : *L'intensité des fusibles de réserve peut varier.*

Fusibles

REEMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Informations générales



E217331

Si des composants électriques du véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible ait grillé. On reconnaît un fusible grillé au fil cassé présent dans le fusible.

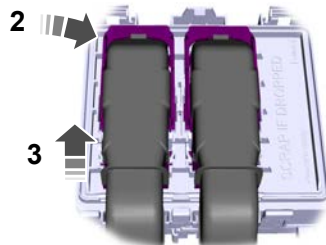
Boîte à fusibles du compartiment moteur



AVERTISSEMENT: Remplacez toujours le fusible par un autre dont l'intensité est équivalente. Un fusible d'une intensité plus importante peut endommager gravement les câbles et provoquer un incendie.



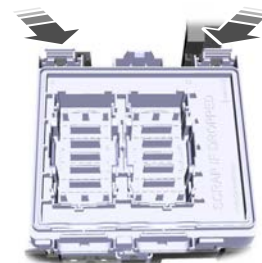
1. Tirez la poignée vers vous et retirez le cache.



E253689

2. Tirez le levier du connecteur vers le haut.

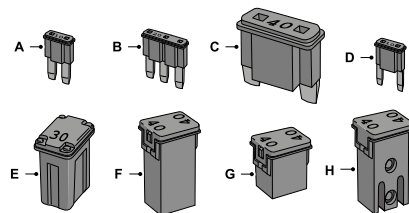
3. Tirez le connecteur vers le haut pour le déposer.



4. Tirez les deux poignées vers vous et retirez la boîte à fusibles.
5. Retournez la boîte à fusibles et ouvrez le couvercle.

Fusibles

Types de fusibles



- A Micro 2.
- B Micro 3.
- C Maxi.
- D Mini.
- E Cas M.
- F Cas J.
- G Cas J, profil bas
- H Classe M fendu.

GÉNÉRALITÉS

-  **AVERTISSEMENT:** Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
-  **AVERTISSEMENT:** Coupez le contact et serrez le frein de stationnement.
-  **AVERTISSEMENT:** Ne touchez pas les pièces du circuit d'allumage électronique après l'établissement du contact ou lorsque le moteur tourne. Le système utilise des hautes tensions. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves, voire mortelles.
-  **AVERTISSEMENT:** Tenez vos mains et vêtements à distance du ventilateur de refroidissement.

Dans certaines conditions, le ventilateur de refroidissement du moteur peut continuer à fonctionner pendant quelques minutes après avoir coupé le contact du véhicule.

Assurez-vous que les bouchons de remplissage sont bien fixés après les contrôles d'entretien.

Nous vous recommandons d'effectuer les contrôles suivants.

Contrôles quotidiens

- Eclairage extérieur.
- Eclairage intérieur.
- Témoins et indicateurs.

Contrôle lors du ravitaillement en carburant

- Niveau de liquide de lave-glace. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 432).
- Pressions des pneus. Voir **Généralités** (page 443).
- Etat des pneus. Voir **Roues et pneus** (page 443).

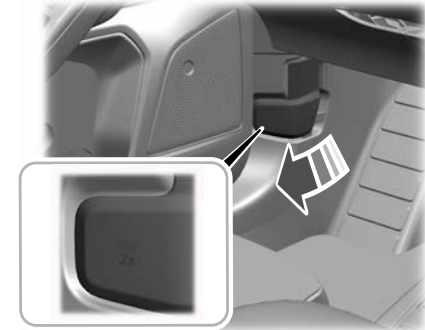
Contrôles mensuels

- Niveau d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 422).
- Niveau de liquide de refroidissement moteur. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 423).
- Niveau de liquide de freins. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 429).
- Etanchéité des canalisations, flexibles et réservoirs.
- Fonctionnement de la climatisation.

- Fonctionnement du frein de stationnement.
- Fonctionnement de l'avertisseur sonore.
- Serrage des écrous de roue. Voir **Écrous de roue** (page 464).

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



E263274

1. Ouvrez la porte avant gauche.

Entretien

2. Tirez à fond sur le levier de déverrouillage de capot et laissez-le se rétracter complètement.

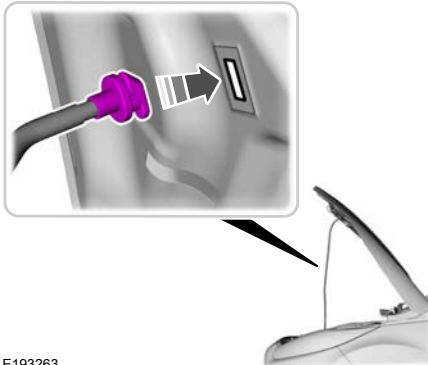
Note : Cette action libère le crochet de capot.

3. Tirez à fond sur le levier de déverrouillage de capot une seconde fois.

Note : Cette action libère complètement le capot.

4. Ouvrez le capot.

Note : Il n'y a pas de loquet secondaire sous le capot.

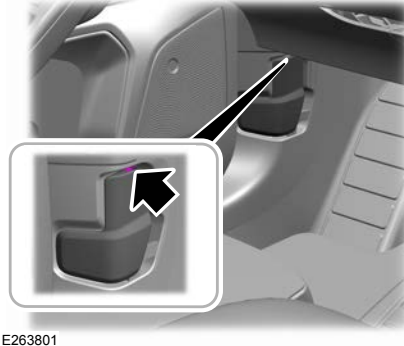


5. Utilisez la béquille de support pour soutenir le capot.

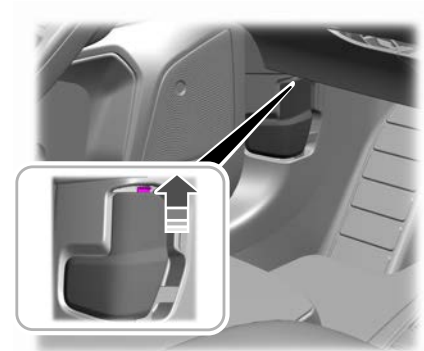
Note : Tenez la partie jaune du support de capot.

Ouverture du capot lorsque la porte passager est impossible à ouvrir

1. Déverrouillez la porte avant droite à l'aide de la clé et accédez au plancher avant gauche. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 62).



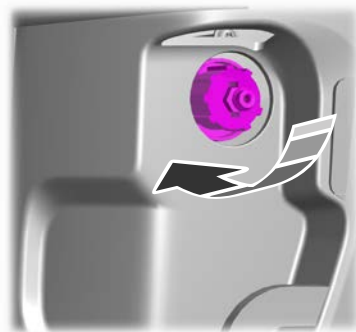
2. Introduisez un outil approprié, un tournevis par exemple, dans la position illustrée.



E263802

3. Pliez délicatement le clip de fixation du levier de déverrouillage de capot vers le haut.

Entretien



E263803

4. A l'aide d'un outil adéquat, notamment une clé hexagonale, tournez le mécanisme de déverrouillage du capot vers la droite jusqu'à ce que vous sentiez une forte résistance.
5. Laissez le mécanisme de déverrouillage du capot se rétracter complètement.

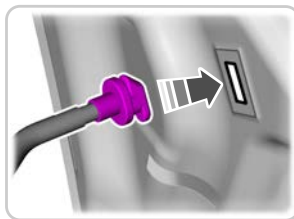
Note : Cette action libère le crochet de capot.

6. Tournez le mécanisme de déverrouillage du capot vers la droite une seconde fois jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.

Note : Cette action libère complètement le capot.

7. Ouvrez le capot.

Note : Il n'y a pas de loquet secondaire sous le capot.



E193263

8. Utilisez la béquille de support pour soutenir le capot.



Note : Tenez la partie jaune du support de capot.

9. Réinstallez le levier de déverrouillage de capot. Pour la pose de tous les composants, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : Assurez-vous que le clip de fixation du mécanisme de déverrouillage du capot est engagé à fond.

Fermeture du capot

1. Retirez la béquille de support de l'encoche et fixez-la correctement dans le clip.
2. Abaissez le capot et laissez-le tomber de son propre poids sur les derniers 25–35 cm.

Note : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

Indicateurs et témoins d'avertissement



Il s'allume lorsque vous mettez le contact et il reste allumé si une porte ou le capot est ouvert(e).

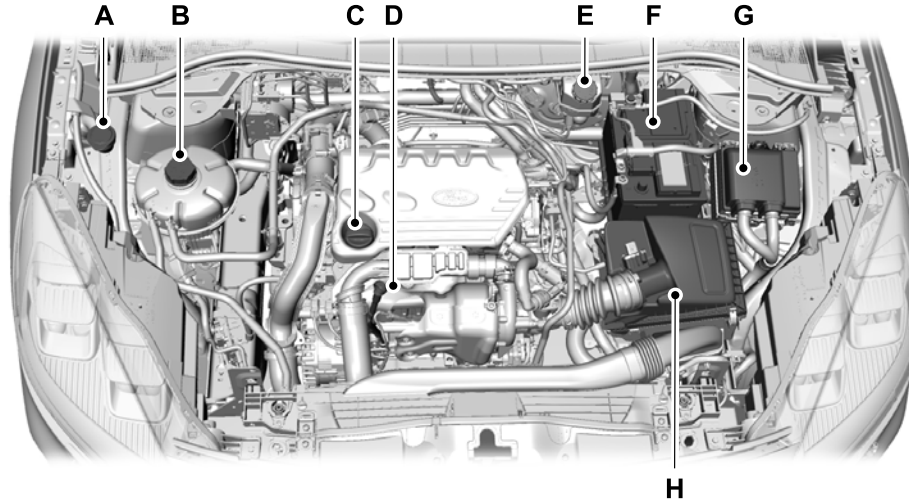
Entretien

Messages d'information

Message	Action
Capot moteur ouvert	Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger et fermez le capot.

Entretien

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT



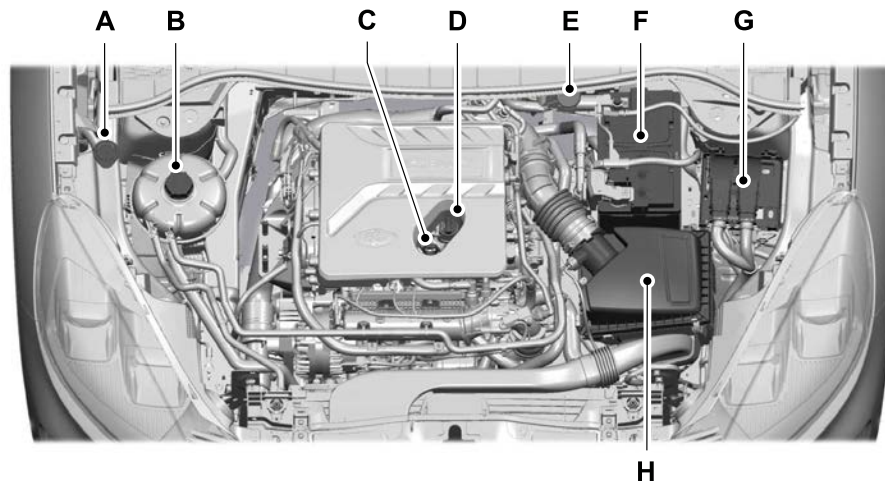
- A Réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 432).
- B Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 423).
- C Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 422).
- D Jauge de niveau d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 422).

Entretien

- E Réservoir de liquide de frein. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 429).
- F Batterie. Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 430).
- G Boîte à fusibles du compartiment moteur Voir **Fusibles** (page 397).
- H Filtre à air - Aucun entretien nécessaire.

Entretien

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT - 1,5 L ECOBOOST™



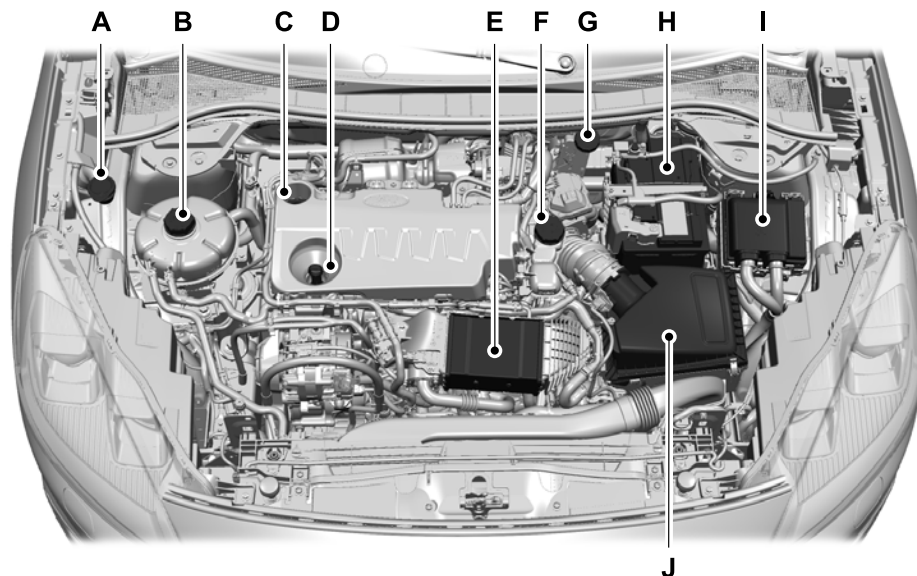
- A Liquide de lave-glace de pare-brise. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 432).
- B Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 423).
- C Jauge de niveau d'huile moteur. Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 421).
- D Bouchon de remplissage d'huile. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 422).

Entretien

- E Réservoir de liquide de frein. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 429).
- F Batterie. Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 430).
- G Boîtier de distribution électrique. Voir **Remplacement d'un fusible** (page 408).
- H Filtre à air.

Entretien

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT



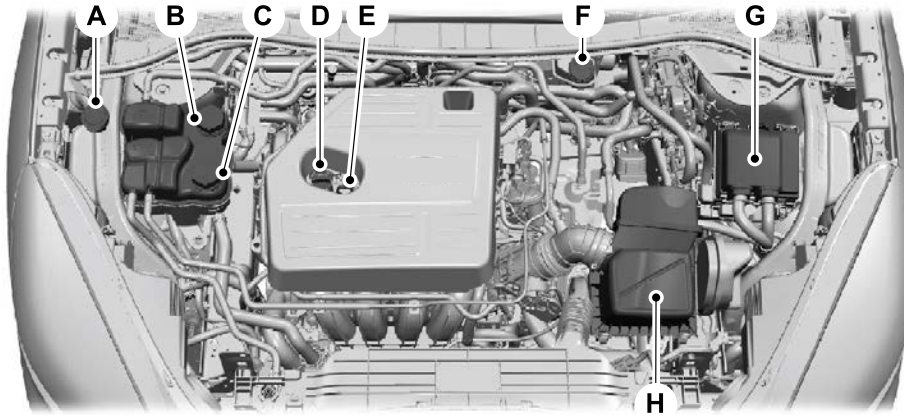
Entretien

- A Réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 432).
- B Réservoir de liquide de refroidissement moteur¹. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 423).
- C Bouchon de remplissage d'huile moteur¹. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 422).
- D Jauge d'huile moteur¹. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 422).
- E Échangeur thermique d'eau. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 423).
- F Réservoir du liquide de refroidissement d'échangeur thermique d'eau. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 423).
- G Réservoir de liquide de frein¹. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 429).
- H Batterie. Voir **Remplacement de la batterie 12 V** (page 430).
- I Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 397).
- J Ensemble de filtre à air.

¹ Les bouchons de remplissage et la jauge de niveau d'huile sont colorés pour en faciliter l'identification.

Entretien

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT - 2,5 L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)/VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

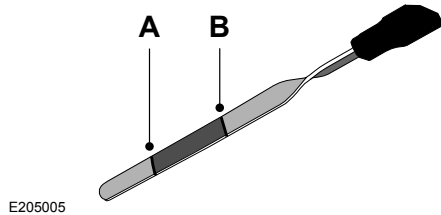


- A Réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 432).
- B Bouchon de liquide de refroidissement basse température. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 423).
- C Bouchon de liquide de refroidissement haute température. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 423).
- D Bouchon de remplissage d'huile. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 422).
- E Jauge de niveau d'huile moteur. Voir **Jauge de niveau d'huile moteur** (page 422).

Entretien

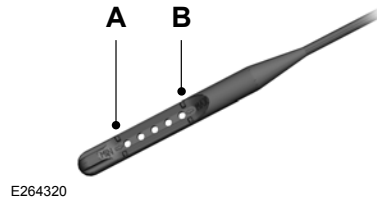
- F Réservoir de liquide de frein. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 429).
- G Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 397).
- H Ensemble de filtre à air.

JAUGE DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR



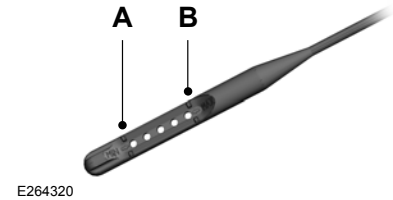
- A Minimum.
- B Maximum.

JAUGE DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR - 1,5 L ECOBOOST™



- A Minimum.
- B Maximum.

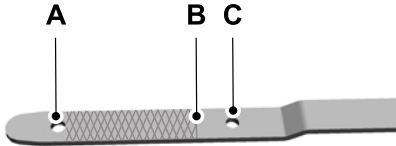
JAUGE DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR



- A Minimum.
- B Maximum.

Entretien

JAUGE DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR - 2,5 L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)/ VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)



- A Minimum.
- B Nominal.
- C Maximum.

CONTRÔLE DE L'HUILE MOTEUR

1. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane
2. Vérifiez le niveau d'huile avant de démarrer le moteur ou coupez le moteur et attendez 10 minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter d'huile.
3. Retirez la jauge de niveau d'huile et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux.
4. Réinstallez la jauge et assurez-vous qu'elle est insérée à fond.
5. Retirez à nouveau la jauge pour contrôler le niveau d'huile.

Note : Si le niveau d'huile est compris entre les repères maximum et minimum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

6. Si le niveau d'huile se situe au repère minimum, ajoutez immédiatement de l'huile.
7. Réinstallez la jauge. Assurez-vous qu'elle est insérée à fond.

Note : la consommation d'huile des moteurs neufs atteint son niveau normal après environ 5 000 km.

Appoint d'huile moteur



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez aucun additif supplémentaire avec l'huile moteur. Ces additifs ne sont pas nécessaires et pourraient causer des dommages au moteur qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

1. Nettoyez la zone située à proximité du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le déposer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur.
3. Ajoutez de l'huile moteur conforme à nos spécifications.
4. Remplacez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous rencontriez une forte résistance.

Entretien

Note : *n'ajoutez plus d'huile au-delà du repère maximum. Des niveaux d'huile dépassant le repère maximum risquent d'endommager le moteur.*

Note : *Essayez immédiatement tout écoulement d'huile avec un chiffon absorbant.*

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE - 1,5 L ECOBOOST™/2,5 L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

A partir du menu principal, faites défiler le menu jusqu'à :

Message	Action et description
Réglages	Appuyez sur la flèche droite, puis faites défiler le menu jusqu'au message suivant.
Régl. véhicule	Appuyez sur la flèche droite, puis faites défiler le menu jusqu'au message suivant.
Durée de l'huile	Appuyez sur la flèche droite, puis faites défiler le menu jusqu'au message suivant.
Maint. OK pr réinitialiser	Appuyez sur le bouton OK et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le message suivant apparaisse sur le combiné d'instruments. Réinitialisation réussie Le combiné des instruments affiche 100 % lorsque le témoin de vidange d'huile est réinitialisé. Durée de l'huile restante {##0}%

Message	Action et description
	Si le combiné des instruments affiche l'un des messages suivants, recommencez la procédure. Non réinitialisée Réinitialisation annulée

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT



AVERTISSEMENT: ne déposez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Patientez 10 minutes afin de laisser le circuit de refroidissement refroidir. Couvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter tout risque de brûlure et déposez lentement le bouchon. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

Entretien



AVERTISSEMENT: Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est pulvérisé sur le pare-brise, la visibilité au travers de celui-ci sera grandement altérée.



AVERTISSEMENT: Afin de réduire les risques de blessures corporelles, assurez-vous que le moteur est froid avant de dévisser le bouchon de décharge de pression du liquide de refroidissement. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque vous desserrez légèrement le bouchon.



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Lorsque le moteur est froid, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement moteur selon les intervalles indiqués pour l'entretien planifié.

Note : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** sur le réservoir de liquide de refroidissement.

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut alors dépasser le repère **MAX**.

Maintenez la concentration du liquide de refroidissement entre 48 et 50 %, ce qui équivaut à un point de congélation compris entre -34°C et -37°C. Vérifiez toujours la concentration en liquide de refroidissement avec un réfractomètre. Nous déconseillons l'utilisation d'hydromètres ou de bandelettes de test pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Ajout de liquide de refroidissement



AVERTISSEMENT: ne déposez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Patientez 10 minutes afin de laisser le circuit de refroidissement refroidir. Couvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter tout risque de brûlure et déposez lentement le bouchon. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas de liquide de refroidissement moteur lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

Note : Les liquides spécifiques à l'industrie automobile ne sont pas interchangeables. Veillez à ne pas mettre du liquide de refroidissement moteur dans le réservoir du lave-glace de pare-brise ou dans le lave-glace de pare-brise dans le réservoir du liquide de refroidissement du moteur.

Note : N'utilisez pas de pastilles anti-fuite, de produits d'étanchéité de circuit de refroidissement ou d'additifs non spécifiés car ils peuvent endommager les circuits de chauffage ou de refroidissement moteur. Les dommages sur les composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Il est primordial d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications correctes afin d'éviter d'obstruer les petits canaux du circuit de refroidissement du moteur. Voir **Quantités et spécifications** (page 465). Ne mélangez pas différents types ou couleurs de liquides

Entretien

de refroidissement dans votre véhicule. Le mélange de liquides de refroidissement moteur ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement inapproprié peut endommager le moteur ou les composants du circuit de refroidissement, ce qui peut ne pas être couvert par la garantie du véhicule.

Note : *Si du liquide de refroidissement prédilué n'est pas disponible, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant dans une proportion de 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Quantités et spécifications** (page 465). L'utilisation d'eau qui n'a pas été déminéralisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et à l'obstruction des petits canaux du circuit de refroidissement.*

Note : *Les liquides de refroidissement commercialisés pour toutes les marques et modèles peuvent ne pas être approuvés pour nos spécifications et peuvent endommager le circuit de refroidissement. Les dommages sur les composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Si le niveau de liquide de refroidissement se situe sur le repère minimum ou en dessous, ajoutez immédiatement du liquide de refroidissement prédilué.

Pour faire l'appoint de liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez lentement le bouchon. Toute la pression s'échappe au fur et à mesure que vous dévissez le bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement moteur prédilué conforme aux spécifications applicables. Voir **Quantités et spécifications** (page 465).
3. Ajoutez assez de liquide de refroidissement prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Remettez en place le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Tournez le bouchon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée.
5. Lorsque vous conduisez le véhicule par la suite, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir. Si nécessaire, ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement moteur prédilué pour atteindre le niveau de liquide de refroidissement approprié.

Si vous avez ajouté plus que 1 L de liquide de refroidissement moteur par mois, faites réviser votre véhicule dès que possible. Si vous faites marcher un moteur avec un niveau bas de liquide de refroidissement, le moteur peut surchauffer et être de ce fait endommagé.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau sans liquide de refroidissement le temps de rejoindre un garage. Dans ce cas, du personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer chimiquement le circuit de refroidissement.
3. Ajouter du liquide de refroidissement dès que possible.

La présence d'eau seule, sans liquide de refroidissement moteur, peut provoquer des dégâts au moteur dus à la corrosion, à une surchauffe ou au gel.

N'utilisez pas les produits suivants en remplacement du liquide de refroidissement :

- Alcool.
- Méthanol.

Entretien

- Saumure.
- Liquide de refroidissement moteur mélangé à de l'antigel contenant de l'alcool ou du méthanol.

L'alcool et d'autres liquides peuvent provoquer des dégâts au moteur dus à une surchauffe ou au gel.

N'ajoutez pas d'inhibiteurs ou d'additifs supplémentaires dans le liquide de refroidissement. Ces derniers peuvent être nocifs et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous déconseillons l'utilisation de liquide de refroidissement recyclé dans la mesure où aucun processus de recyclage agréé n'est actuellement disponible.

Mettez le liquide de refroidissement moteur usagé au rebut de façon appropriée. Respecter les réglementations et les normes de sécurité locales en vigueur au moment de recycler ou de se débarrasser des liquides spécifiques à l'industrie automobile.

Environnements climatiques difficiles

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut être nécessaire d'augmenter la concentration du liquide de refroidissement au-delà de 50 %.
- Une concentration de 60 % permet d'améliorer la protection contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % réduit les caractéristiques de protection contre les surchauffes du liquide de refroidissement et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- vous pouvez réduire la concentration du liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration de 40 % permet d'améliorer la protection contre les surchauffes.
- Les concentrations en liquide de refroidissement inférieures à 40 % réduisent les caractéristiques de surchauffe et de protection contre la corrosion du liquide de refroidissement et peuvent endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des environnements climatiques tempérés doivent utiliser du liquide de refroidissement prédilué pour bénéficier d'une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Changement du liquide de refroidissement

À des intervalles kilométriques spécifiques, présentés dans les informations d'entretien planifié, vous devez changer le liquide de refroidissement. Ajoutez du liquide de refroidissement moteur prédilué conforme aux spécifications applicables. Voir **Quantités et spécifications** (page 465).

Circuit de refroidissement de sécurité

Le refroidissement à sécurité intégrée vous permet de conduire temporairement le véhicule sans aggraver les dommages aux composants. La distance de sécurité dépend de la température ambiante, du chargement du véhicule et du terrain.

Entretien

Fonctionnement du refroidissement à sécurité intégrée



Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement moteur se déplace jusqu'à la zone rouge et :



un voyant d'avertissement s'allume et un message peut apparaître sur l'écran d'information.

Si le moteur atteint une condition de surchauffe préréglée, il passe automatiquement en mode de fonctionnement alterné des cylindres. Chaque cylindre désactivé agit comme une pompe d'injection d'air et refroidit le moteur.

Dans ce cas, le véhicule continue de fonctionner, toutefois :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se désactive.

Si le moteur continue de tourner, cela augmente sa température et provoque son arrêt complet. Dans ce cas de figure, votre effort de braquage et de freinage augmente.

Lorsque la température du moteur redescend, vous pouvez redémarrer le moteur. Faites vérifier votre véhicule dès que possible pour minimiser les dégâts pour le moteur.

Lorsque le mode de sécurité est activé



AVERTISSEMENT: Le mode de sécurité ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence. Utilisez votre véhicule en mode de sécurité uniquement durant le temps nécessaire pour le déplacer vers un endroit sûr et être en mesure de procéder à des réparations immédiates. En mode de sécurité, votre véhicule dispose d'une puissance limitée, ne peut pas maintenir une vitesse élevée, peut s'arrêter totalement sans avertissement préalable et risque même de subir une perte de puissance du moteur, de la direction assistée et de l'assistance au freinage, ce qui peut augmenter les risques de collision et entraîner de graves blessures.



AVERTISSEMENT: ne déposez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Patientez 10 minutes afin de laisser le circuit de refroidissement refroidir. Couvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter tout risque de brûlure et déposez lentement le bouchon. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles.

En mode de sécurité, la puissance du moteur est limitée ; conduisez donc prudemment le véhicule. Le véhicule ne maintient pas une vitesse élevée et le moteur peut ne pas fonctionner correctement.

N'oubliez pas que le moteur est susceptible de s'arrêter automatiquement pour éviter tout dommage. Dans ce cas :

1. Quittez la route dès que possible et coupez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance dépannage, nous vous recommandons de contacter le fournisseur de service de l'assistance dépannage.

3. Si cela n'est pas possible, patientez quelques instants le temps que le moteur refroidisse.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement se situe sur le repère minimum ou en dessous, ajoutez immédiatement du liquide de refroidissement prédilué.
5. Lorsque la température du moteur redescend, vous pouvez redémarrer le moteur. Faites vérifier votre véhicule dès que possible pour minimiser les dégâts pour le moteur.

Note : *Le fait de conduire le véhicule sans avoir procédé aux réparations augmente les risques de dommages au moteur.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Pour limiter les risques de collision et de blessure, soyez conscient que la vitesse du véhicule peut diminuer et que le véhicule peut ne pas être en mesure d'accélérer à pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide ait diminué.

Si vous tirez une remorque avec votre véhicule, le moteur peut temporairement atteindre des températures plus élevées en cas de conditions de fonctionnement difficiles, par exemple, si le véhicule gravit une pente longue ou raide à des températures ambiantes élevées.

Dans ce cas, le thermomètre du liquide de refroidissement se déplace au niveau de la zone rouge et un message peut apparaître sur l'écran d'information.

Vous pouvez observer une réduction de la vitesse du véhicule provoquée par une puissance réduite du moteur pour gérer la température du liquide de refroidissement moteur. Votre véhicule peut se mettre dans ce mode si certaines conditions de température et de charge élevées sont réunies. Le ralentissement dépend de nombreux facteurs tels que la charge du véhicule, l'ascension d'une pente ou la température ambiante. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter votre véhicule. Vous pouvez continuer à conduire.

Dans des conditions de fonctionnement difficiles, la climatisation peut également s'activer et se désactiver automatiquement pour prévenir une surchauffe du moteur. Lorsque la température du liquide de refroidissement moteur redescend à la température de fonctionnement normale, la climatisation s'active de nouveau.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe entièrement dans la zone rouge, ou si les messages d'avertissement de température de liquide de refroidissement ou d'entretien moteur s'affichent sur l'écran d'information, faites ce qui suit :

1. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger. Serrez complètement le frein de stationnement et enclenchez la position de stationnement (P) ou le point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement revienne en position normale. Si la température ne redescend pas après quelques minutes, effectuez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.

4. Si le niveau de liquide de refroidissement se situe sur le repère minimum ou en dessous, ajoutez immédiatement du liquide de refroidissement prédilué.
5. Si le niveau de liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez.

CONTRÔLE D'HUILE DE TRANSMISSION AUTOMATIQUE

La transmission automatique ne dispose pas de jauge d'huile de transmission.

Faites contrôler et remplacer l'huile de transmission par un concessionnaire agréé, dans les délais recommandés. La transmission ne consomme pas d'huile. Toutefois, si la transmission glisse, change doucement de vitesse, ou si vous remarquez un signe de fuite d'huile, contactez un concessionnaire agréé.

N'utilisez pas d'agents nettoyants, de produits de protection ou d'additifs supplémentaires avec l'huile de transmission. L'utilisation de ces produits risque de compromettre le fonctionnement de la transmission et d'endommager les composants de transmission internes.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE FREIN

⚠ AVERTISSEMENT: n'utilisez pas un liquide de frein autre que celui recommandé car cela réduirait l'efficacité du freinage. L'utilisation d'un liquide de frein non recommandé risquerait d'entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: utilisez uniquement du liquide de frein provenant d'un flacon fermé. Une contamination par des saletés, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres matériaux peut entraîner une défaillance des freins ou endommager le système. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et des blessures corporelles graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: évitez tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.

⚠ AVERTISSEMENT: le système de freinage peut subir des dommages si le niveau de liquide de frein est inférieur au repère **MIN** ou au-dessus du repère **MAX** sur le réservoir de liquide de frein.



1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane.

Entretien

2. Observez le réservoir de liquide de frein pour voir si le niveau de liquide de frein est correct par rapport aux repères **MIN** et **MAX** du réservoir.

Note : si le niveau de liquide de frein se situe entre les repères **MIN** et **MAX** sur le réservoir, il est correct.

Note : si le niveau de liquide de frein est au-dessous du repère **MIN** ou au-dessus du repère **MAX**, faites contrôler votre véhicule dès que possible.

Note : pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit être maintenu en place et serré au maximum, sauf lorsque vous ajoutez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme à nos spécifications. Voir **Quantités et spécifications** (page 465).

Intervalle d'entretien du liquide de frein

Le liquide de frein absorbe de l'eau au fil du temps, ce qui dégrade son efficacité. Changez le liquide de frein aux intervalles spécifiés pour éviter la dégradation des performances du freinage.

Pour plus de détails sur les intervalles, reportez-vous Entretien programmé dans votre Manuel du conducteur ou votre guide d'entretien local.

CONTRÔLE DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE

Les systèmes de freins et d'embrayage partagent le même réservoir de liquide. Voir **Contrôle du liquide de frein** (page 429).

REEMPLACEMENT DE LA BATTERIE 12 V



AVERTISSEMENT: les batteries dégagent généralement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures corporelles. Par conséquent, veillez à empêcher que des flammes, des étincelles ou des substances incandescentes se trouvent à proximité de la batterie. Lorsque vous intervenez à proximité de la batterie, protégez systématiquement votre visage, particulièrement vos yeux. Assurez-vous que la ventilation est suffisante.



AVERTISSEMENT: lorsque vous soulevez une batterie avec un boîtier en plastique, une pression excessive au niveau des parois d'extrémité risque de provoquer des fuites d'acide par les événements, et donc d'entraîner des blessures corporelles et d'endommager le véhicule ou la batterie. Soulevez la batterie avec un porte-batterie ou en la tenant par les coins opposés.



AVERTISSEMENT: tenez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Evitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux lorsque vous intervenez à proximité de la batterie afin de vous protéger de tout jet potentiel de solution acide. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes, puis consultez rapidement un médecin. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



AVERTISSEMENT: Les plots de batterie, les bornes et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés à base de plomb, substance chimique identifiée par l'Etat de Californie comme cancérigène et nocive pour l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation.**



AVERTISSEMENT: sur les véhicules équipés de la fonction Auto-Start-Stop, les exigences concernant la batterie sont différentes. Vous devez remplacer la batterie par une autre répondant exactement aux mêmes spécifications.

La batterie se trouve dans le compartiment moteur. Voir **Vue d'ensemble sous le capot** (page 414).

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. Elle ne nécessite pas d'apport d'eau supplémentaire jusqu'à la fin de sa durée de vie.

Si la batterie du véhicule possède un cache, veuillez à le poser correctement après le nettoyage ou le remplacement de la batterie.

Pour un fonctionnement prolongé et sans incident, assurez-vous que la partie supérieure de la batterie reste propre et sèche et que les câbles de batterie sont correctement fixés aux bornes de la batterie. Si vous constatez la présence de corrosion sur les bornes ou sur la batterie, débranchez les câbles des bornes et nettoyez avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution composée de bicarbonate de sodium et d'eau.

Nous vous recommandons de débrancher le câble de la borne négative de la batterie si vous ne comptez pas utiliser le véhicule pendant une période prolongée.

Note : *si vous ne débranchez que le câble de la borne négative de la batterie, veillez à l'isoler ou à l'éloigner de la borne de la batterie pour éviter toute connexion imprévue ou formation d'arc.*

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie, si vous ajoutez des appareils électriques à votre véhicule, ne raccordez pas directement la mise à la terre à la borne négative de la batterie. Cela risquerait de générer des erreurs de mesure de l'état de la batterie et d'entraîner un fonctionnement incorrect du système.

Note : *Si vous ajoutez des accessoires ou des composants électriques au véhicule, cela peut avoir un effet négatif sur les performances de la batterie, la durabilité et les performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

Si vous devez remplacer la batterie, assurez-vous d'utiliser une batterie de rechange qui correspond aux exigences électriques de votre véhicule.

Si vous débranchez ou remplacez la batterie d'un véhicule équipé d'une transmission automatique, cette dernière doit réapprendre sa stratégie d'adaptation. C'est pour cette raison que les passages de vitesses de la transmission peuvent être fermes lors de la première conduite. Cela est normal pendant que la transmission met son fonctionnement à jour pour assurer des passages de vitesse en douceur.

Dépose et pose de la batterie

Pour débrancher ou déposer la batterie, procédez comme suit :

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Eteignez tous les équipements électriques, par exemple les phares et la radio.

Entretien

3. Patientez deux minutes minimum avant de débrancher la batterie.

Note : *le système de gestion moteur possède une fonction de maintien de puissance et demeure sous tension pendant un certain temps après avoir coupé le contact. Cela permet la mémorisation des tableaux adaptatifs et des diagnostics. Le débranchement immédiat de la batterie peut occasionner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.*

4. Débranchez d'abord le câble de la borne négative de la batterie.
5. Débranchez ensuite le câble de la borne positive de la batterie.
6. Déposez la bride de fixation de la batterie.
7. Déposez la batterie.
8. Pour la pose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : *avant de reconnecter la batterie, assurez-vous que le contact est coupé.*

Note : *assurez-vous que les bornes des câbles de batterie sont bien serrées.*

Si vous débranchez ou remplacez la batterie du véhicule, vous devez réinitialiser les fonctions suivantes :

- Anti-pincement des vitres. Voir **Vitres et rétroviseurs** (page 100).
- Réglages de l'horloge.
- Stations de radio présélectionnées.
- Capteur d'angle de braquage.

Note : *Pour étalonner le capteur d'angle de braquage, conduisez le véhicule à une vitesse supérieure à 50 km/h pendant au moins 2 km. Veillez à conduire en ligne droite pendant au moins 30 secondes. Plusieurs fonctions du véhicule sont désactivées et un témoin d'avertissement peut s'allumer jusqu'à ce que l'étalonnage du capteur soit terminé.*

Note : *Pour les véhicules à carburant mixte, si vous utilisez du E85, il est possible que vous observiez des démarrages difficiles ou que vous ne puissiez pas démarrer le moteur et que vous rencontriez des problèmes de maniabilité jusqu'à ce que le réapprentissage de la teneur en éthanol et de la correction du carburant soit terminé. Conduisez le véhicule sur 16 km au moins pour procéder au réapprentissage complet de la stratégie de correction du carburant et du ralenti.*

Mise au rebut de la batterie



Veillez à procéder à la mise au rebut des vieilles batteries dans le respect de l'environnement. Renseignez-vous sur le recyclage des batteries usagées auprès des autorités locales.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage de l'orientation verticale et horizontale

Les orientations verticale et horizontale sont réglables. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé.

CONTRÔLE DU LIQUIDE LAVE-GLACE

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace, utilisez un mélange de liquide de lave-glace et d'eau pour éviter que le liquide ne gèle et améliorer les propriétés nettoyantes. Pour plus de détails sur la dilution du liquide, reportez-vous aux instructions du fabricant.

Note : *Le réservoir alimente les systèmes de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière.*

Entretien

CONTRÔLE DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



Passez le bout de vos doigts sur la lame du balai pour vérifier qu'il n'y a pas d'aspérités. Nettoyez les balais d'essuie-glace avec du liquide de lave-glace ou de l'eau appliquée avec une éponge douce ou un chiffon.

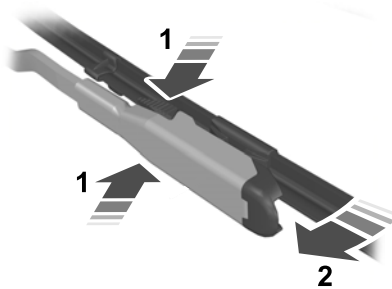
REEMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACES

Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace pour préserver l'efficacité des essuie-glace.

Note : Ne déplacez pas les bras d'essuie-glace lorsque le contact est mis car cela peut endommager le moteur de l'essuie-glace.

Pour des performances optimales, remplacez les balais d'essuie-glace au minimum une fois par an.

Balais d'essuie-glace avant



1. Relevez le bras d'essuie-glace, puis appuyez simultanément sur les boutons de verrouillage de balai d'essuie-glace.

Note : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous levez le bras d'essuie-glace.

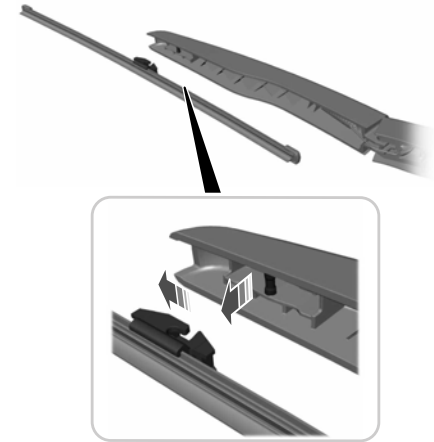
Note : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne vient pas percuter la lunette lorsque le balai d'essuie-glace n'est pas fixé.

2. Faites tourner légèrement le balai d'essuie-glace.
3. Déposez le balai d'essuie-glace.

4. Pour la pose, procédez dans l'ordre inverse.

Note : Veillez à ce que le balai s'enclenche en position.

Balai d'essuie-glace de lunette arrière



1. Relevez le bras d'essuie-glace.

Note : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous levez le bras d'essuie-glace.

Entretien

Note : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne vient pas percuter la lunette lorsque le balai d'essuie-glace n'est pas fixé.

2. Déposez le balai d'essuie-glace.

Note : Veillez à ce que le balai s'enclenche en position.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Remplacement des ampoules de phare

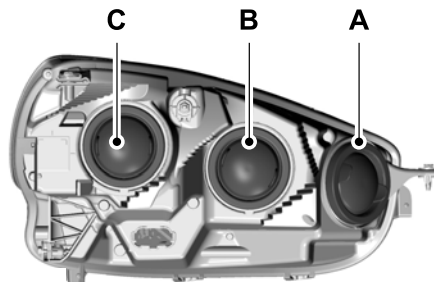


AVERTISSEMENT: Assurez-vous que les ampoules ont refroidi avant de les retirer. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures corporelles graves.

Note : Faites attention lorsque vous manipulez une ampoule de phare halogène et maintenez-la hors de portée des enfants. Saisissez l'ampoule uniquement par sa base en plastique et ne touchez pas le verre. En touchant le verre avec les doigts, vous déposeriez une fine pellicule grasse sur l'ampoule et cette dernière risquerait de se briser lors du prochain allumage des phares.

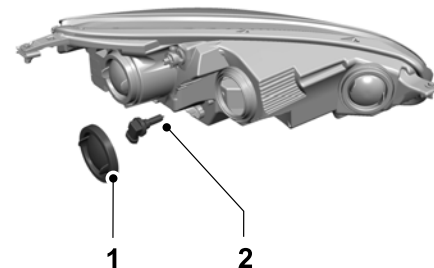
Note : si vous touchez l'ampoule par inadvertance, nettoyez-la avec de l'alcool à 90°.

Phare



- A Clignotant/Feu de stationnement
- B Feu de route
- C Feu de croisement

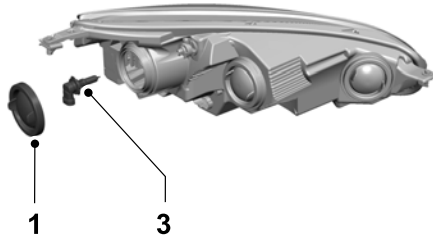
Feu de route



1. Déposez le cache.
2. Déposez l'ampoule de l'optique de phare en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis retirez-la tout droit.
3. Débranchez le connecteur.
4. Pour la pose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

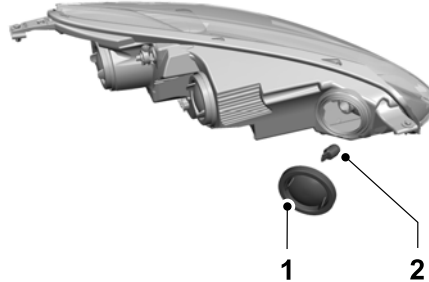
Entretien

Feu de croisement



1. Déposez le cache.
2. Débranchez le connecteur.
3. Déposez l'ampoule de l'optique de phare en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis retirez-la tout droit.
4. Pour la pose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Clignotant/Feu de stationnement



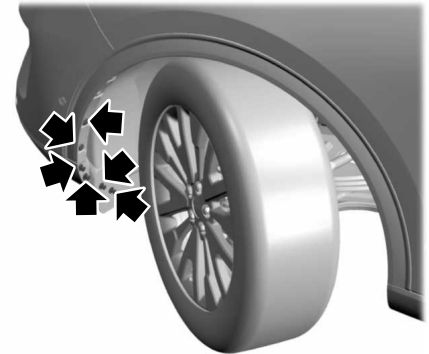
1. Retirez le cache, le cas échéant.
2. Déposez l'ampoule de l'optique de phare en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis retirez-la tout droit.
3. Débranchez le connecteur.
4. Pour la pose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Ampoules à DEL (selon l'équipement)

Les lampes à LED ne peuvent pas être réparées. Contactez un concessionnaire agréé en cas de panne.

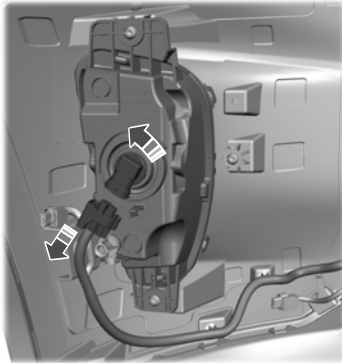
Remplacement des ampoules de phare antibrouillard

1. Si vous remplacez l'ampoule côté conducteur, tournez le volant de direction complètement vers la droite. Si vous remplacez l'ampoule côté passager, tournez le volant de direction complètement vers la gauche.

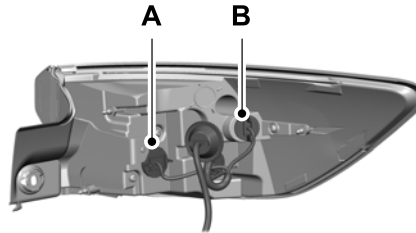


2. Déposez les six broches à pression de tôle pare-projections inférieure et tirez la tôle pare-projections en arrière.

Entretien

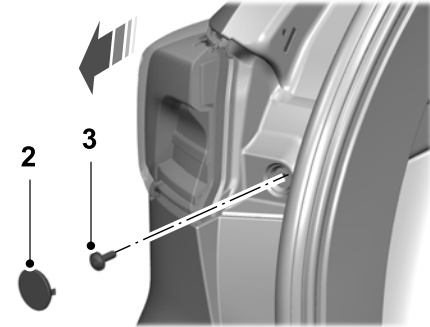


Remplacement des ampoules de feu de clignotant



3. Débranchez le connecteur d'ampoule.
4. Pour déposer l'ampoule de l'optique de phare, tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis retirez-la tout droit.
5. Pour l'installer, effectuez ces étapes dans l'ordre inverse.

- A Indicateur de direction
B Feux de gabarit latéraux

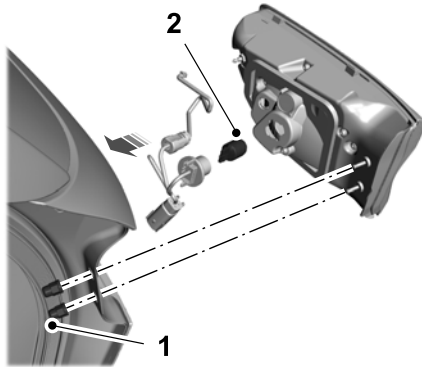


1. Assurez-vous que la commande des phares est en position d'arrêt et ouvrez le hayon.
2. Déposez le couvercle de vis à l'aide d'un tournevis à lame plate standard.
3. Déposez la vis du bloc de feux.
4. Retirez doucement le bloc de feu du véhicule vers l'extérieur.
5. Débranchez le connecteur.

Entretien

6. Retirez l'ampoule de clignotant en tournant la douille d'ampoule inférieure dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Tirez doucement l'ampoule tout droit hors de la douille.
7. Pour la pose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules d'ensemble de feu de recul



1. Déposez les vis avec un tournevis à lame plate et sortez l'ensemble de feu du véhicule.

2. Retirez l'ampoule en tournant la douille d'ampoule inférieure dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Tirez doucement l'ampoule tout droit hors de la douille.
3. Pour la pose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules de la lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation

Les éclairages de plaque d'immatriculation sont à DEL et sans entretien possible. Contactez un concessionnaire agréé en cas de panne.

Remplacement d'ampoules de troisième feu stop

Les troisièmes feux stop sont à DEL et sans entretien possible. Contactez un concessionnaire agréé en cas de panne.

Nettoyage du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Nous vous recommandons de laver votre véhicule régulièrement avec une éponge et de l'eau tiède contenant un produit de nettoyage pour véhicule au pH neutre.

- N'utilisez jamais de détergents ou savons ménagers agressifs, par exemple du liquide à lave-vaisselle ou de la lessive. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher, lorsqu'il est directement exposé au soleil ou lorsqu'il est exposé aux rayons puissants du soleil.
- Séchez votre véhicule avec une peau de chamois ou un chiffon doux afin d'éliminer les traces de gouttes d'eau.
- Éliminez immédiatement les écoulements de carburant, déjections d'oiseau, sève d'arbre, insectes, taches de goudron, sel routier et retombées industrielles pour éviter d'endommager la surface peinte.

- Déposez les accessoires extérieurs, notamment les antennes, avant d'utiliser une station de lavage.
- Lorsque vous faites l'appoint d'AdBlue®, enlevez aussitôt tout résidu sur les surfaces peintes.

Les lotions solaires et les répulsifs contre les insectes peuvent endommager les surfaces peintes. Si ces substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez-les dès que possible.

Dans une station de lavage

Note : *Si vous utilisez une station de lavage automatique avec un traitement à la cire, veillez à retirer la cire présente sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.*

Note : *Coupez le moteur de soufflerie pour éviter une contamination du filtre à air d'habitacle.*

Avant d'utiliser un système de lavage auto, vérifiez s'il peut être utilisé dans le cas du véhicule concerné.

Certaines stations de lavage utilisent de l'eau à haute pression. Le jet peut endommager certaines parties du véhicule.

Déposez les accessoires extérieurs, notamment l'antenne, avant d'utiliser une station de lavage automatique.

Nettoyage des éclairages extérieurs

Note : *Ne rayez pas le verre des éclairages extérieurs et n'utilisez pas non plus des produits abrasifs ou des solvants à base d'alcool ou de produits chimiques pour les nettoyer.*

Note : *N'essuyez pas les éclairages extérieurs à sec.*

Nettoyage des garnitures chromées

Ne pas utiliser des produits abrasifs ou des solvants chimiques. Utiliser de l'eau savonneuse.

N'appliquez pas de produit nettoyant sur une surface chaude.

Ne laissez pas poser un produit nettoyant sur des surfaces chromées plus longtemps que ce qui est recommandé.

Les produits de nettoyage industriels ou les produits chimiques peuvent causer des dommages sur une certaine période.

Nettoyage du véhicule

Soubassement

Rincez régulièrement l'intégralité du soubassement de votre véhicule. Assurez-vous que les orifices de drainage de la carrosserie et des portes sont exempts d'impuretés.

Nettoyage des pièces extérieures en plastique

Utilisez uniquement des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique.

NETTOYAGE DES VITRES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques des stations de lavage et différents facteurs environnementaux peuvent entraîner une contamination du pare-brise et des balais d'essuiе-glacе. Or, un pare-brise et des essuiе-glacе sales entraînent un mauvais fonctionnement des essuiе-glacе de pare-brise. Veillez à garder un pare-brise et des balais d'essuiе-glacе propres pour préserver l'efficacité des essuiе-glacе.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuiе-glacе :

- nettoyez le pare-brise avec un nettoyant pour vitre non agressif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, veillez à ne pas appliquer de nettoyant pour vitre sur la planche de bord et les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoyant pour vitre de ces surfaces.
- En présence de sève d'arbre, produits chimiques, cire ou insectes, nettoyez tout le pare-brise avec de la laine d'acier (grain 0000 au maximum) en faisant des mouvements circulaires, puis rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuiе-glacе avec de l'alcool isopropylique dénaturé ou un concentré de lave-glacе de pare-brise.

Note : *n'utilisez pas de lames de rasoir ou d'autres objets tranchants pour retirer des autocollants de l'intérieur de la lunette arrière chauffante. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages causés aux conduites de grille de lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR

Note : *ne laissez pas s'écouler des désodorisants et du gel désinfectant pour les mains sur les surfaces intérieures. En cas d'écoulement, essuyez immédiatement. Certains dommages peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Note : *n'utilisez pas de produits de nettoyage ménagers ou pour vitre, ils pourraient tacher ou décolorer les surfaces en tissu et affecter les propriétés ignifuges des matériaux des sièges.*

Note : *nous recommandons l'utilisation d'eau distillée lors du nettoyage.*

Tissu, tapis, sièges en tissu, garnissage de pavillon et tapis de sol

Note : *veillez à ne tremper aucune surface. N'utilisez pas des quantités d'eau excessives pour nettoyer l'intérieur du véhicule.*

Note : *nettoyez toute la surface pour éviter toute tache ou décoloration.*

Nettoyage du véhicule

Pour nettoyer :

- enlevez la poussière et les salissures non adhérentes à l'aide d'un aspirateur ou d'une brosse ;
- essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;
- si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage d'une tache, nettoyez immédiatement la zone en entier sans la tremper, au risque de rendre ce cercle ineffaçable.

Ceint. sécurité



AVERTISSEMENT: N'appliquez pas de solvants, d'eau de javel ou de teinture sur les ceintures de sécurité du véhicule, car ces produits peuvent fragiliser les sangles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ou de détergents agressifs sur les véhicules équipés d'airbags montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le système d'airbag latéral et altérer les performances de l'airbag latéral lors d'une collision.

Note : *N'utilisez pas d'abrasif ou de solvant pour les nettoyer.*

Note : *ne laissez pas l'humidité pénétrer dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité.*

Le nettoyage peut être réalisé en toute sécurité avec du savon doux et de l'eau. Laissez-les sécher naturellement, sans chaleur artificielle.

Intérieur en cuir (le cas échéant)

Note : *suivez la même procédure décrite pour le nettoyage des sièges en cuir lors du nettoyage des planches de bord en cuir et des surfaces de garnissage intérieur en cuir.*

En guise d'entretien courant, essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;

Pour nettoyer et éliminer les taches comme le transfert de couleurs, utilisez un produit de nettoyage du cuir pour les intérieurs automobiles.

N'utilisez pas les produits suivants car ils risqueraient d'endommager le cuir :

- baumes pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone ;
- produits de nettoyage ménagers ;

- solutions d'alcool ;
- solvants ou produits de nettoyage conçus spécifiquement pour le caoutchouc, le vinyle ou les plastiques.

Tissu en micro-fibre suède (le cas échéant)

Note : *ne nettoyez pas à la vapeur.*

Note : *nettoyez toute la surface pour éviter toute tache ou décoloration.*

N'utilisez pas les produits suivants :

- produits d'entretien du cuir ;
- produits de nettoyage ménagers ;
- solutions d'alcool ;
- détachants ;
- cirage.

Pour nettoyer :

- enlevez la poussière et les salissures non adhérentes à l'aide d'un aspirateur ;
- essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;
- si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage d'une tache, nettoyez immédiatement la zone en entier sans la tremper, au risque de rendre ce cercle ineffaçable.

Nettoyage du véhicule

Ecrans du combiné des instruments, écrans LCD et écrans radio

Note : *N'utilisez pas de produits abrasifs, solvants à base d'alcool ou solvants chimiques pour nettoyer les écrans du combiné des instruments, écrans LCD ou écrans de radio. Ces produits de nettoyage peuvent endommager les écrans.*

Nettoyez la planche de bord et l'écran du combiné des instruments avec un chiffon propre, doux et humide, puis séchez avec un chiffon propre, doux et sec.

Ne vaporisez pas de liquide directement sur les écrans.

N'utilisez pas de chiffon en microfibre pour nettoyer l'encadrement autour des écrans, car cela pourrait endommager la surface des écrans.

Lunette arrière

Note : *N'utilisez pas de matériaux abrasifs pour nettoyer l'intérieur des vitres arrière.*

Note : *Ne posez pas d'autocollant ou d'étiquette sur l'intérieur des vitres arrière.*

Rétroviseurs

ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur quel qu'il soit à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Compartiments de rangement, porte-gobelets et cendriers

Pour nettoyer :

- retirez tous les éléments amovibles ;
- essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution savonneuse douce ; séchez la zone avec un chiffon propre et doux ;

RÉPARATION DES DÉGÂTS MINEURS DE PEINTURE

Réparez dès que possible les dommages de peinture dus aux gravillons ou à des rayures mineures. Les concessionnaires agréés proposent différents produits de ce type.

Otez les particules telles que fientes, résine, insectes, tâches de goudron, sel routier et retombées industrielles avant de procéder à la réparation de la peinture écaillée.

N'omettez jamais de lire et suivre les instructions du fabricant avant d'utiliser les produits.

NETTOYAGE DES ROUES

Note : *N'appliquez pas d'agent de nettoyage chimique sur des jantes et des caches de roue chauds.*

Note : *Les produits de nettoyage industriels (agressifs) ou agents de nettoyage chimiques combinés à l'agitation de la brosse pour éliminer les poussières et saletés de frein peuvent, avec le temps, user la couche de finition.*

Note : *N'utilisez pas d'agent de nettoyage pour roues à base d'acide fluorhydrique ou caustique en grande quantité, de laine d'acier, de carburant ou de détergent domestique puissant.*

Note : *Si vous envisagez de stationner le véhicule pendant une période prolongée après avoir nettoyé les jantes avec un produit de nettoyage conçu à cet effet, conduisez le véhicule pendant quelques minutes avant de l'immobiliser. Cela réduit les risques de corrosion accrue des disques de frein, des patins de frein et des garnitures.*

Nettoyage du véhicule

Note : *Certaines stations de lavage automatique peuvent endommager la finition de vos jantes et caches de roue.*

Les roues en alliage et les caches de roue sont recouverts d'une fine peinture de finition. Pour les maintenir en bon état, respectez les recommandations suivantes :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le produit pour pneu et roue recommandé.
- Utilisez une éponge pour éliminer l'accumulation de gros dépôts de saleté et de poussières de frein.
- Rincez-les complètement à la vapeur d'eau sous pression une fois le nettoyage terminé.

Nous recommandons l'utilisation le produit de nettoyage pour jantes Ford. Veillez à lire et suivre les instructions du fabricant.

L'utilisation d'autres produits de nettoyage non recommandés peut occasionner des dégâts graves et définitifs.

KITS D'HABILLAGE DE CARROSSERIE

La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle des autres modèles. Conduisez avec une prudence extrême pour éviter d'endommager le véhicule.

Roues et pneus

GÉNÉRALITÉS

Les pressions de gonflage de pneu recommandées sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus apposée sur le montant B côté conducteur.

Contrôlez et corrigez la pression de gonflage à la température ambiante à laquelle vous prévoyez de conduire le véhicule et lorsque les pneus sont froids. Voir **Pressions des pneus** (page 462).

Note : *Contrôlez régulièrement la pression de vos pneus afin d'optimiser votre consommation de carburant.*

Utilisez exclusivement des roues et des pneus aux dimensions homologuées. L'utilisation d'autres dimensions risquerait d'endommager le véhicule et d'invalidier son homologation.

La pose de pneumatiques de taille différente de celle des pneumatiques d'origine peut entraîner l'affichage d'une vitesse de véhicule non correcte sur le compteur de vitesse.

KIT DE MOBILITÉ TEMPORAIRE

Votre véhicule peut ne pas comporter de roue ou de pneu de secours. Dans ce cas, la roue ou le pneu de secours peuvent être fournis dans un kit de mobilité temporaire qui peut être utilisé pour réparer un pneu endommagé uniquement. Utilisez uniquement le kit fourni avec le véhicule.

Note : *Ce kit peut être utilisé comme compresseur pneumatique pour gonfler les pneus quand le flacon de produit d'étanchéité n'est pas monté sur le compresseur.*

Le kit se trouve dans le coffre à bagages, sous le plancher.

Il contient un compresseur pneumatique permettant de gonfler le pneu et une cartouche de produit d'étanchéité permettant de colmater efficacement la plupart des crevaisons causées par des clous ou des objets similaires. Ce kit est une solution de réparation provisoire qui vous permet de parcourir une distance maximale de 200 km en respectant une vitesse maximale de 80 km/h pour rejoindre un atelier de montage de pneumatiques.

Note : *Le produit d'étanchéité contient du latex. Appliquez les précautions d'usage pour éviter toute réaction allergique.*

Informations générales



AVERTISSEMENT: Le non-respect de ces indications peut augmenter le risque de perte de contrôle du véhicule et de blessures corporelles, voire mortelles.

Il peut ne pas être possible de réparer les crevaisons de plus de 6 mm. Il est impossible de réparer provisoirement les crevaisons dans le flanc du pneu.

Note : *n'utilisez pas ce kit sur un pneu très endommagé. Vous ne devez colmater, avec ce kit, que les perforations situées dans la bande de roulement du pneu.*

Une chute de la pression peut nuire aux performances des pneumatiques. Pour cette raison :

- Conduisez prudemment et évitez les manœuvres brusques.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage du pneu concerné ; si la pression chute, faites remorquer votre véhicule.
- Lisez la section Conseils d'utilisation du kit pour savoir comment garantir une utilisation en toute sécurité du kit et du véhicule.

Roues et pneus

Note : ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h.

Note : ne conduisez pas sur une distance de plus de 200 km. Contentez-vous de rejoindre le concessionnaire Ford agréé ou l'atelier de montage de pneumatiques le plus proche pour faire contrôler votre pneu.

Conseils d'utilisation du kit

Pour garantir une utilisation en toute sécurité du kit :

- Lisez attentivement l'ensemble des instructions et précautions d'utilisation.
- Avant d'utiliser le kit, votre véhicule doit être stationné en toute sécurité en dehors de la chaussée et à l'écart de la circulation. Allumez les feux de détresse.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement pour écarter tout risque de déplacement inattendu du véhicule.
- Ne retirez pas les corps étrangers, clous ou vis par exemple, du pneu.
- Lorsque vous utilisez le kit, laissez le moteur tourner si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un espace bien ventilé, afin que le compresseur ne décharge pas la batterie.

- Ne laissez pas le compresseur fonctionner en continu plus de 15 minutes d'affilée. Cette précaution permet d'éviter une éventuelle surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais le kit sans surveillance lors de son utilisation.
- Gardez le kit hors de portée des enfants.
- Utilisez le kit uniquement lorsque la température ambiante se situe entre -30°C et 70°C.
- Utilisez impérativement le produit d'étanchéité avant sa date d'expiration (imprimée sur le dessus du flacon).
- Après utilisation du produit d'étanchéité, un concessionnaire Ford agréé doit remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et la queue de soupape sur la roue.
- L'utilisation du kit peut entraîner des perturbations électriques dans le fonctionnement de la radio et du lecteur de CD/DVD.

Que faire face à un pneu crevé ?

Le kit vous permet de colmater une crevaison dans la bande de roulement du pneu en deux étapes.

- Dans un premier temps, le pneu est regonflé avec de l'air et du produit d'étanchéité. Une fois le pneu gonflé, vous devez parcourir environ 6 km avec le véhicule pour répartir le produit d'étanchéité à l'intérieur du pneu.
- Dans un second temps, vous devez vérifier la pression de gonflage du pneu et l'ajuster au besoin en fonction de la pression de gonflage recommandée pour les pneus du véhicule.

Première étape : regonfler le pneu avec de l'air et du produit d'étanchéité



AVERTISSEMENT: Ne vous tenez pas juste au-dessus du kit pendant le gonflage du pneu. Si vous observez des déformations ou des renflements inhabituels dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et appelez l'assistance dépannage.



AVERTISSEMENT: Si le pneu n'atteint pas la pression recommandée dans un délai de 15 minutes, arrêtez et appelez l'assistance dépannage.

Roues et pneus



AVERTISSEMENT: Ne faites pas tourner le moteur pendant l'utilisation du compresseur pneumatique, sauf si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un espace bien ventilé.

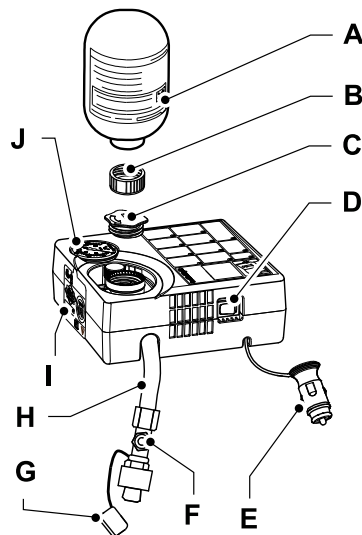


AVERTISSEMENT: La prise peut être chaude après utilisation ; débranchez-la avec précaution.

Garez le véhicule dans un endroit sûr et plat, à l'écart de la circulation. Allumez les feux de détresse. Serrez le frein de stationnement et coupez le moteur. Inspectez le pneu à plat à la recherche de signes visibles de détérioration.

Le produit d'étanchéité contient du latex. Appliquez les précautions d'usage pour éviter toute réaction allergique.

Ne retirez pas les éventuels corps étrangers qui auraient pu perforer le pneu. Si vous remarquez une perforation dans le flanc du pneu, arrêtez et appelez l'assistance dépannage.

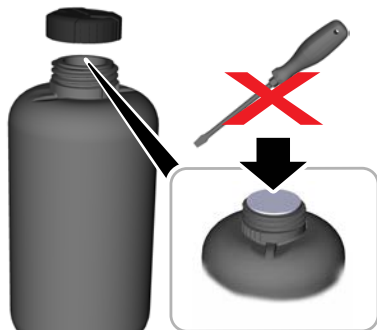


- A Bouteille de mastic.
- B Bouchon du flacon.
- C Bouchon orange.
- D Contacteur marche/arrêt.
- E Fiche d'alimentation avec câble.

- F Détendeur de pression.
- G Capuchon de protection.
- H Flexible d'air/de produit d'étanchéité.
- I Etiquette de limite de vitesse.
- J Manomètre.

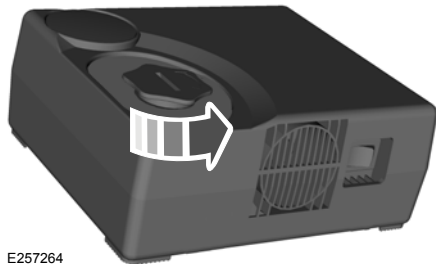
1. Décollez l'étiquette d'avertissement (I) indiquant la vitesse maximale autorisée de 80 km/h située sur le côté du compresseur et collez-la sur la planche de bord ou au centre du tableau de bord, dans le champ de vision du conducteur. Veillez à ce que l'étiquette ne masque pas quelque chose d'important.
2. Sortez le flexible (H) et la fiche d'alimentation munie du câble (E) situés sous le kit.
3. Dévissez le bouchon du flacon de produit d'étanchéité (B). Ne retirez pas et ne percez pas l'opercule du flacon.

Roues et pneus



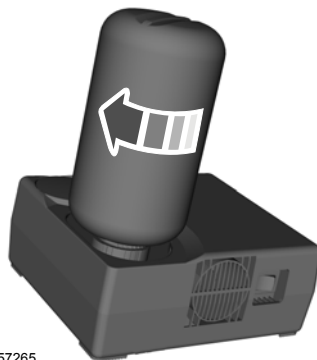
E256963

4. Dévissez le bouchon orange (C).



E257264

5. Vissez à fond le flacon de produit d'étanchéité (A) dans le sens des aiguilles d'une montre dans son support.



E257265

Note : La fixation du flacon de produit d'étanchéité au compresseur perce le joint d'étanchéité. Ne desserrez pas le flacon, car le produit d'étanchéité pourrait fuir.

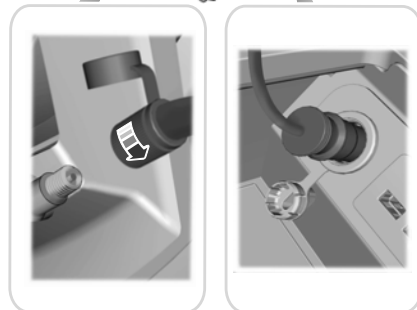
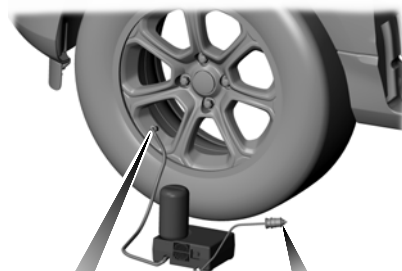
6. Retirez le bouchon de la valve du pneu endommagé.
7. Assurez-vous que le contacteur du compresseur (D) est en position d'arrêt et vérifiez que le détendeur de pression (F) est fermé en le tournant à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.



E262403

8. Retirez le capuchon de protection (G) du flexible (H). Fixez le flexible sur la valve de gonflage de pneu en tournant le raccord dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez correctement le raccord.

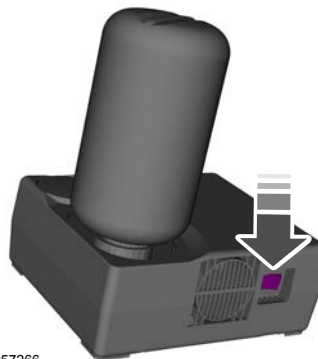
Roues et pneus



E261901

9. Raccordez la fiche d'alimentation CC 12 volts (E) à la prise CC 12 volts du véhicule. Voir **Points d'alimentation auxiliaire** (page 198).
10. Démarrez le moteur.

11. Mettez le compresseur sous tension.



E257266

12. Gonflez le pneu pendant 15 minutes maximum jusqu'à une pression minimale de 1,8 bar et maximale de 3,5 bar. Placez le contacteur du compresseur (D) en position d'arrêt et vérifiez la pression de gonflage actuelle avec le manomètre (J).

Note : Si la pression de gonflage n'atteint pas 1,8 bar dans les 15 minutes, le pneu est peut être trop endommagé pour permettre une réparation temporaire. Arrêtez l'intervention et appelez l'assistance dépannage.

Note : Lorsque le produit d'étanchéité est aspiré à travers la valve du pneu, la pression peut monter jusqu'à 6 bar, mais elle redescend au bout de quelques secondes.

Note : une fois le compresseur désactivé, vous pouvez entendre l'air s'échapper du pneu endommagé. Il s'agit d'un phénomène normal qui peut être ignoré si la pression spécifique de gonflage des pneus minimum a été atteinte.

13. Retirez la fiche d'alimentation (E) de la prise d'alimentation 12 volts.
14. Dévissez le flexible (H) de la valve de gonflage de pneu et remettez le capuchon de protection (G) en place. Remettez le capuchon de la valve sur la valve de gonflage de pneu.

Note : Des résidus de produit d'étanchéité peuvent goutter ou s'échapper brièvement du flexible (H) lorsque vous le retirez. Ce phénomène est normal.

15. N'enlevez pas le flacon de produit d'étanchéité du compresseur. Ceci empêche les résidus de produit d'étanchéité de couler.

Roues et pneus

16. Veillez à ranger le kit, le bouchon du flacon et le bouchon orange dans un endroit sûr du véhicule. Le kit sera de nouveau nécessaire pour contrôler la pression des pneus après avoir parcouru une courte distance avec le véhicule.
17. Roulez immédiatement, et avec précaution, sur une distance de 6 km pour répartir uniformément le produit d'étanchéité à l'intérieur du pneu. Ne dépassez pas 80 km/h.
18. Après avoir parcouru 6 km, arrêtez-vous et contrôlez la pression du pneu.

Note : Si vous constatez des vibrations, des sensations ou des bruits inhabituels pendant la conduite, ne passez pas à la deuxième étape de la procédure. Réduisez votre vitesse jusqu'à pouvoir vous arrêter en toute sécurité sur le côté de la route pour appeler l'assistance dépannage.

Deuxième étape : contrôle de la pression de gonflage du pneu

Contrôlez la pression de vos pneus comme suit :



1. Retirez le capuchon de la valve de gonflage de pneu.
2. Vissez fermement le flexible du compresseur pneumatique sur la queue de soupape en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. Avec le compresseur éteint, le manomètre du kit affiche la pression de gonflage du pneu.

Note : Si vous avez effectué la procédure du paragraphe « Première étape : regonfler le pneu avec de l'air et du produit d'étanchéité », que vous avez injecté du produit d'étanchéité dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar, arrêtez la procédure et appelez l'assistance dépannage. Si la pression est supérieure à 1,4 bar, passez à l'étape suivante.

4. Si nécessaire, allumez le compresseur et ajustez la pression aux recommandations de gonflage stipulées sur l'étiquette apposée sur la porte ou dans le montant de porte, côté conducteur. Pour avoir un résultat précis, vérifiez la pression de gonflage une fois le compresseur éteint.
5. Dévissez le flexible du compresseur de la queue de soupape et remettez le capuchon de valve en place. Laissez le flacon de produit d'étanchéité sur le compresseur et rangez le kit de mobilité temporaire, le bouchon du flacon et le bouchon orange dans un endroit sûr du véhicule.

Que faire une fois le pneu colmaté ?

Note : Quand le produit d'étanchéité est utilisé, le véhicule ne doit pas rouler à une vitesse supérieure à 80 km/h et sur une distance supérieure à 200 km. Le pneu colmaté doit être inspecté immédiatement.

Vous pouvez contrôler la pression du pneu à tout moment au cours des 200 km en réalisant la procédure de la Deuxième étape : contrôle de la pression de gonflage du pneu.

Roues et pneus

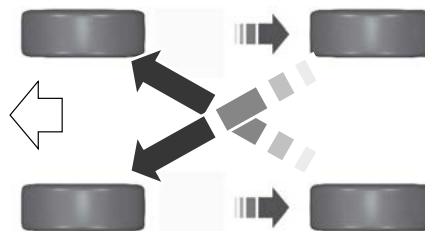
Contrôlez régulièrement la pression du pneu jusqu'à ce qu'il soit réparé ou remplacé par un spécialiste des pneus. Avant qu'il sépare le pneu de la jante, informez le spécialiste des pneus que le pneu contient du produit d'étanchéité.

Lorsque vous avez utilisé le kit pour colmater le pneu, vous devez remplacer la cartouche de produit d'étanchéité et le flexible. Vous pouvez obtenir des kits de réparation incluant une cartouche de produit d'étanchéité et un flexible auprès d'un concessionnaire Ford agréé. Vous pouvez mettre au rebut les cartouches vides de produit d'étanchéité chez vous. En revanche, vous devez mettre au rebut les cartouches contenant encore du produit d'étanchéité liquide conformément à la réglementation locale sur l'élimination des déchets ou les remettre à votre concessionnaire Ford ou à un réparateur de pneumatiques agréé qui se chargera de les mettre au rebut.

ENTRETIEN DES PNEUS

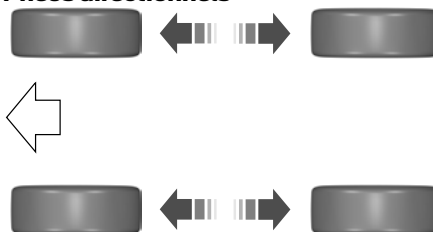
Note : Pneus avant illustrés sur le côté gauche du schéma.

Pneus non-directionnels



E142547

Pneus directionnels



E70415

Pour garantir une usure régulière et une durée de vie optimale des pneus avant et arrière de votre véhicule, nous recommandons de les permuter d'avant en arrière et vice versa à des intervalles réguliers de 5 000 km à 10 000 km.



AVERTISSEMENT: Evitez de faire frotter les flancs des pneus contre les trottoirs lorsque vous vous garez.

Si vous devez franchir une bordure de trottoir, effectuez cette manœuvre lentement et avec les pneus perpendiculaires à la bordure du trottoir.

Examinez régulièrement les pneus en recherchant des éventuelles traces de coupures, des corps étrangers et une usure irrégulière des sculptures. Une usure irrégulière peut être le signe de réglages de géométrie non conformes.

Contrôlez toutes les deux semaines la pression de gonflage des pneus (y compris de la roue de secours) lorsqu'ils sont froids.

Roues et pneus

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

Les pneus été offrent de meilleures performances sur les routes humides et sèches. L'indication de traction boue et neige (M+S ou M/S) n'apparaît pas sur le flanc des pneus été. Les pneus été n'affichant pas les mêmes performances de traction que les pneus quatre saisons ou neige, nous vous déconseillons d'utiliser des pneus été lorsque les températures chutent à 7°C ou en dessous (en fonction de l'usure du pneu et des conditions environnementales) ou en présence de neige ou de verglas. Comme tous les pneus, les performances du pneu été sont affectées par l'usure et les conditions environnementales. Si vous devez conduire dans ces conditions, nous vous recommandons d'utiliser des pneus M+S, M/S, quatre saisons ou neige.

Stockez systématiquement vos pneus été à l'intérieur, à une température supérieure à -7°C. Les composés à base de caoutchouc utilisés dans ces pneus perdent de leur flexibilité et peuvent présenter des fissures de surface au niveau des sculptures à des températures inférieures à -7°C. Si vos pneus ont été soumis à des températures de -7°C ou moins, réchauffez-les dans un espace chauffé à 5°C minimum pendant au moins 24 heures avant de les monter, de déplacer

le véhicule sur lequel ces pneus ont été montés ou de vérifier leur gonflage. Ne placez pas les pneus à proximité de chauffages ou de dispositifs de chauffage utilisés pour chauffer la pièce dans laquelle les pneus sont stockés. N'appliquez pas de chaleur ou d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez systématiquement les pneus après les périodes de stockage et avant toute utilisation.

UTILISATION DE PNEUS HIVER



AVERTISSEMENT: La taille, l'indice de charge et l'indice de vitesse des pneus neige doivent être identiques à ceux fournis d'origine par Ford. L'utilisation de pneus ou de roues non recommandés par Ford peut avoir un impact sur la sécurité et la performance du véhicule, et donc augmenter les risques de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles, voire mortelles. L'utilisation de pneus et de roues non recommandés peut également entraîner des défaillances au niveau de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou de l'unité de transfert de puissance. Respectez la pression de gonflage de pneu

recommandée par Ford qui est indiquée sur l'étiquette de certification de conformité à la sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de serrure de porte ou le bord de porte en contact avec le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur) ou sur l'étiquette d'information du pneu apposée sur le montant B ou le bord de la porte conducteur. Le non-respect des recommandations relatives à la pression des pneus peut entraîner une usure non uniforme de la bande de roulement et nuire à la tenue de route de votre véhicule.



Roues et pneus

Nous recommandons d'utiliser des pneus hiver ou toutes saisons portant ce symbole à des températures inférieures ou égales à 7°C ou en cas de neige ou de verglas.

Gonflez les pneus hiver jusqu'à ce que la pression de gonflage corresponde à celle répertoriée dans le tableau des pressions de gonflage. Voir **Pressions des pneus** (page 462).

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE



AVERTISSEMENT: Si vous choisissez d'installer des nouveaux pneus sur votre véhicule, ils doivent être de même taille, construction et plage de charge que les pneus d'origine mentionnés sur la plaquette des pneus et ils doivent être installés sur les quatre roues. Le mélange de pneus de différente taille ou construction sur le véhicule peut affecter négativement la maniabilité du véhicule et le freinage, voire entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Suivez les indications ci-dessous lorsque vous utilisez des pneus neige et des dispositifs de traction

- Évitez, si possible, de charger complètement le véhicule.
- Achetez des chaînes ou des chaînes à câbles d'un fabricant qui indique clairement les restrictions de dimension entre la carrosserie et le pneu.
- Utilisez des câbles ou chaînes à neige de 10 mm avec des pneus 225/65R17 ou 225/60R18 uniquement.
- Les chaînes à câbles ou chaînes à neige de classe S ne répondent pas tous à ces restrictions. Les chaînes de cette taille proposent un dispositif de tension.
- Les chaînes à câbles ou chaînes à neige doivent être montées par paires sur l'essieu avant.
- Ne montez pas de chaînes à câbles ou de chaînes à neige sur des pneus de catégorie 225/55R19 ou 245/45R20.
- Posez correctement les câbles en vous assurant qu'ils n'entrent pas en contact avec un câblage, des conduites de frein ou de carburant.
- Lorsque vous conduisez avec des pneus équipés de chaînes ou câbles, ne dépassez pas 48 km/h ou la vitesse maximale recommandée par le fabricant des chaînes à neige, selon la valeur la plus basse.

- Conduisez avec prudence. Si vous entendez les câbles frotter ou claquer contre le véhicule, arrêtez-vous et resserrez-les. Si cela ne suffit pas, déposez les câbles pour éviter d'endommager le véhicule.
- Déposez les câbles lorsqu'ils ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de câbles sur des routes sèches.

Pour toute question relative aux chaînes à câbles ou chaînes à neige, veuillez contacter votre concessionnaire agréé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas le contrôle manuel de la pression des pneus. Vous devez vérifier régulièrement la pression des pneus à l'aide d'un manomètre. Si la pression des pneus n'est pas correctement maintenue, cela augmente les risques de défaillance des pneus, de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles.

Roues et pneus

Note : *Vous ne devez utiliser des produits d'étanchéité pour pneumatique qu'en cas d'urgence aux abords de la route car cela risque d'endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.*

Note : *Si le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est endommagé, il risque de ne plus fonctionner.*



Chaque pneu, y compris la roue de secours (le cas échéant), doit être contrôlé une fois par mois à froid et doit être gonflé jusqu'à la pression de gonflage recommandée par le fabricant, qui est mentionnée sur la plaquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est équipé de pneus de taille différente de celle indiquée sur la plaquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage adéquate pour ces pneus).

En guise de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui illumine un témoin de faible pression de pneu lorsqu'un ou plusieurs pneus sont dégonflés de manière significative. Lorsque ce témoin de faible pression des pneus s'allume, arrêtez votre véhicule dès que possible, vérifiez les pneus

et gonflez-les à la pression correcte. Ne conduisez pas le véhicule lorsqu'un pneu est significativement dégonflé, sous peine de le surchauffer et de l'endommager. Un gonflage insuffisant réduit aussi l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement du pneu ; cela peut aussi affecter la tenue de route du véhicule ou sa capacité à s'arrêter.

Notez que le TPMS ne se substitue pas à une maintenance correcte des pneus et qu'il relève de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression de gonflage correcte des pneus, même si le dégonflage n'a pas atteint le niveau qui entraîne l'illumination du témoin de faible pression de pneu du TPMS.

Votre véhicule est aussi équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS qui indique tout dysfonctionnement du système. Le témoin de dysfonctionnement TPMS est combiné au témoin de faible pression de pneu. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumé. Cette séquence persiste jusqu'au démarrage suivant du véhicule tant que le dysfonctionnement est présent.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être capable de détecter ou de signaler des pressions de pneu trop faibles. Les dysfonctionnements du système TPMS peuvent être dus à diverses raisons, y compris la pose de pneus ou de roues de rechange empêchant le système TPMS de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de dysfonctionnement du TPMS après avoir remplacé un ou plusieurs pneus (ou roues) sur le véhicule, afin de vous assurer que les pneus/roues de remplacement n'entravent pas le bon fonctionnement du système TPMS.

Roues et pneus

Changement de pneus avec un système de surveillance de la pression des pneus



Note : Chaque pneu est équipé d'un capteur de pression situé à l'intérieur de la cavité de l'ensemble roue et pneu. Le capteur de pression est fixé sur la queue de soupape. Le capteur de pression est recouvert par le pneu et n'est pas visible à moins de déposer le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur en changeant le pneu.

Confiez toujours l'entretien de vos pneus à un concessionnaire agréé.

La pression des pneus doit être vérifiée régulièrement (une fois par mois au moins) à l'aide d'un manomètre adéquat. Reportez-vous au paragraphe **Gonflage des pneus** dans ce chapitre.

Changement de roues avec un système de surveillance de la pression des pneus

Lorsque vous changez les roues du véhicule, le système de surveillance de la pression des pneus doit réapprendre les valeurs de capteurs de pression de pneu. Pour y parvenir, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que la pression de gonflage de tous les pneus est correcte. Si ce n'est pas le cas, gonflez les pneus à la bonne pression.
2. Garez le véhicule pendant au moins 20 minutes.
3. Exécutez la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Reportez-vous au chapitre **Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus** ci-après dans cette section.

4. Le système de surveillance de la pression des pneus réapprend automatiquement les valeurs des capteurs de pression de pneu lorsque vous conduisez de nouveau le véhicule pendant environ 15 minutes à une vitesse supérieure à 40 km/h.

Compréhension du système de surveillance de la pression des pneus



Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des pneus de route et envoie les relevés de pression de pneu à votre véhicule. Vous pouvez afficher les relevés de pression des pneus via l'écran d'information. Le témoin d'avertissement de faible pression de pneu s'allume lorsque la pression de pneu a diminué de manière significative. Une fois que le témoin s'allume,

Roues et pneus

cela signifie que la pression de gonflage est insuffisante et que les pneus doivent être gonflés jusqu'à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume, puis s'éteint peu de temps après, vous devez toujours contrôler la pression de vos pneus.

En cas de montage du pneu de secours temporaire

Lorsque vous remplacez un des pneus par le pneu de secours temporaire, le système continue d'identifier un problème pour vous rappeler que l'ensemble pneu et roue endommagé doit être réparé et réinstallé sur votre véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de la pression des pneus, faites réparer l'ensemble pneu et roue normal endommagé et réinstallez-le sur votre véhicule.

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La fonction principale du système de surveillance de la pression des pneus consiste à vous prévenir lorsque vos pneus doivent être gonflés. Il peut également vous avertir si le système ne parvient plus à fonctionner comme prévu. Pour plus d'informations sur le système de surveillance de la pression des pneus, consultez le tableau suivant :

Roues et pneus

Témoin d'avertissement de faible pression de pneu	Cause possible	Action client requise
Illumination continue du témoin	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est correcte. Reportez-vous au paragraphe Gonflage des pneus dans ce chapitre. Après avoir gonflé les pneus jusqu'à la pression recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette des pneus (située sur le côté de la porte conducteur ou sur le montant B), il faut conduire le véhicule pendant deux minutes au moins à plus de 32 km/h avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Réparez l'ensemble pneu et roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le bon fonctionnement du système. Pour une description du fonctionnement du système, reportez-vous au paragraphe En cas de montage du pneu de secours temporaire dans cette section.
	Dysfonctionnement du TPMS	Si les pneus sont correctement gonflés et que le pneu de secours n'est pas utilisé, mais que le témoin reste allumé, contactez votre revendeur agréé dès que possible.
Clignotement du témoin	Roue de secours utilisée	Réparez l'ensemble pneu et roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le bon fonctionnement du système. Pour une description du fonctionnement du système, reportez-vous au paragraphe En cas de montage du pneu de secours temporaire dans cette section.
	Dysfonctionnement du TPMS	Si les pneus sont correctement gonflés et que le pneu de secours n'est pas utilisé, mais que le témoin reste allumé, contactez votre revendeur agréé dès que possible.

Roues et pneus

Lors du gonflage des pneus



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas la pression de pneus affichée sur l'écran d'information comme manomètre. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures corporelles voire un décès.

Lorsque vous gonflez vos pneus (dans une station-service ou dans votre garage), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement à l'augmentation de pression dans les pneus.

Il peut s'écouler jusqu'à deux minutes pendant la conduite du véhicule à plus de 32 km/h pour que le témoin s'éteigne, après avoir gonflé les pneus jusqu'à la pression de gonflage recommandée.

Effet de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression dans chaque pneumatique. Dans des conditions de conduite normales, la pression de gonflage typique d'un pneu passager peut augmenter d'environ 0,14–0,28 bar par rapport à une situation de démarrage à froid. Si le véhicule reste à l'arrêt pendant la nuit et que la

température baisse de manière notable par rapport à la température du jour, la pression des pneus peut descendre d'environ 0,21 bar pour une chute de $-1,1^{\circ}\text{C}$ de la température ambiante. Cette valeur de pression plus faible peut être détectée par le système de surveillance de la pression des pneus comme étant significativement plus basse que la pression de gonflage recommandée et entraîner l'activation du témoin de faible pression de pneu du système. Si le témoin de faible pression de pneu s'allume, contrôlez visuellement chaque pneu pour vérifier qu'aucun d'eux n'est à plat. Si un ou plusieurs pneus sont à plat, effectuez les réparations selon les besoins. Contrôlez la pression des pneus. Si un des pneus est dégonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'au plus proche endroit où il est possible de gonfler les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage recommandée.

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

Présentation

Vous devez suivre la procédure de réinitialisation du système après chaque changement de pneu ou réglage de la pression des pneus.

Pour conserver la capacité de charge du véhicule, la pression des pneus avant doit être différente de celle des pneus arrière. Le système active le témoin lorsque les pressions des pneus avant et arrière sont différentes.

Lorsque les pneus sont échangés, vous devez réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus afin d'acquiescer l'emplacement des capteurs de pression des pneus. Le système ne peut pas déterminer l'emplacement de chaque capteur et part du principe que vous avez correctement réglé les pressions.

Exécution de la procédure de réinitialisation

1. Mettez le contact.
2. Naviguez jusqu'au menu de surveillance de la pression des pneus dans l'écran d'information.
3. Appuyez sur la touche OK et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche. Si le véhicule est équipé d'un bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus, appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'affichage d'un message de confirmation.

Roues et pneus

CHANGEMENT DE ROUE (LE CAS ÉCHÉANT)



AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas le contrôle manuel de la pression des pneus. Vous devez vérifier régulièrement la pression des pneus à l'aide d'un manomètre. Si la pression des pneus n'est pas correctement maintenue, cela augmente les risques de défaillance des pneus, de perte de contrôle, de tonneaux et de blessures corporelles.



AVERTISSEMENT: Si le capteur de pression des pneus est endommagé, il risque de ne plus fonctionner.

Note: *N'utilisez que des produits d'étanchéité pour pneumatique qu'en cas d'urgence aux abords de la route, car cela risque d'endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.*

Note: *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Afin de restaurer le fonctionnement complet du système de surveillance, toutes les roues dotées de capteurs de surveillance de la pression des pneus doivent être montées sur le véhicule.*

Si un pneu se dégonfle pendant la conduite, vous ne devez pas freiner brutalement. Il faut au contraire réduire progressivement votre vitesse. Tenez fermement le volant de direction et dirigez-vous lentement vers un endroit sûr au bord de la route pour vous arrêter.

Faites réparer le pneu dégonflé par un réparateur agréé pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Remplacez dès que possible la roue de secours par une roue normale. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu dégonflé, faites contrôler le capteur du système de surveillance de la pression des pneus par le concessionnaire agréé.

Informations relatives aux roues de secours de tailles différentes



AVERTISSEMENT: Le non-respect de ces indications peut augmenter le risque de perte de contrôle du véhicule et de blessures corporelles, voire mortelles.

Si une roue de secours de taille différente est montée sur le véhicule, celle-ci est destinée uniquement à un usage temporaire. Dans ce cas de figure, vous devez la remplacer dès que possible par une combinaison pneu-roue normale, de même type et de même taille que ceux fournis d'origine par Ford. Si la roue de secours de taille différente est endommagée, elle doit être remplacée et non réparée.

On entend par roue de secours de taille différente, une combinaison roue-pneu de marque, de taille ou d'aspect différents par rapport aux roues montées d'origine sur le véhicule.

Lors de la conduite avec une roue de secours de taille différente :

- ne dépassez pas 80 km/h ;
- ne dépassez pas la charge nominale maximale indiquée sur la spécification de sécurité ;

Roues et pneus

- ne tractez pas de remorque ;
- ne montez pas de chaînes à neige sur l'essieu sur lequel le pneu de secours de taille différente est montée ;
- n'utilisez pas plus d'une roue de secours de taille différente à la fois ;
- n'utilisez pas de matériel de lavage pour voitures grand public ;
- n'essayez pas de réparer la roue de secours de taille différente.

L'utilisation de l'une des roues de secours listées ci-dessus pour remplacer l'une des roues du véhicule peut avoir des répercussions négatives à différents niveaux :

- maniabilité, stabilité et performance de freinage ;
- confort et niveau sonore ;
- garde au sol et stationnement en courbe ;
- capacité de conduite en conditions hivernales ;
- capacité de conduite par temps humide ;
- capacité de conduite en transmission intégrale.

Procédure de remplacement des pneus



AVERTISSEMENT: Ne placez rien entre le cric et le sol.



AVERTISSEMENT: Ne placez rien entre le cric et votre véhicule.



AVERTISSEMENT: Pour empêcher que le véhicule ne bouge lorsque vous remplacez une roue, placez la transmission en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale appropriée pour bloquer la roue diagonalement opposée à celle que vous remplacez. Par exemple, lorsque vous remplacez la roue avant gauche, placez une cale d'une taille appropriée derrière la roue arrière droite.



AVERTISSEMENT: Il est conseillé de caler les roues du véhicule et de faire sortir tous les passagers du véhicule avant le levage.



AVERTISSEMENT: Utilisez toujours le cric d'origine fourni avec le véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui d'origine fourni avec le véhicule, assurez-vous que sa capacité de levage est adaptée au poids du véhicule, en tenant compte du chargement et de toute modification apportée au véhicule. Si vous n'êtes pas sûr de la capacité du cric, contactez le concessionnaire agréé.



AVERTISSEMENT: Le cric fourni avec ce véhicule est uniquement destiné au changement des roues. N'utilisez jamais le cric fourni avec le véhicule dans une autre situation.



AVERTISSEMENT: Avant toute utilisation, assurez-vous que le filetage est suffisamment lubrifié.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le cric n'est pas endommagé ou déformé et que le filetage est propre et graissé.



AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, n'utilisez le cric que sur un sol plat et stable.

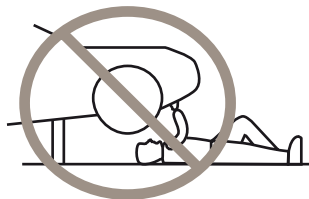
Roues et pneus

⚠ AVERTISSEMENT: N'utilisez que les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres points de levage risque d'endommager la caisse, la direction, la suspension, le moteur, le système de freinage et les canalisations d'alimentation en carburant.

⚠ AVERTISSEMENT: Coupez le contact et serrez complètement le frein à main avant de lever le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT: Garez le véhicule de manière à ne pas gêner la circulation et à ne pas vous mettre en danger, puis installez le triangle de pré-signalisation.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne vous placez jamais sous un véhicule soutenu par un cric.

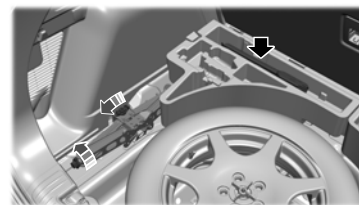


⚠ AVERTISSEMENT: Personne ne doit se trouver sous le véhicule ni y glisser une partie de son corps quand le véhicule est soutenu par un cric.

Note : Le cric ne nécessite aucun entretien ou graissage supplémentaire tout au long de la durée de vie du véhicule.

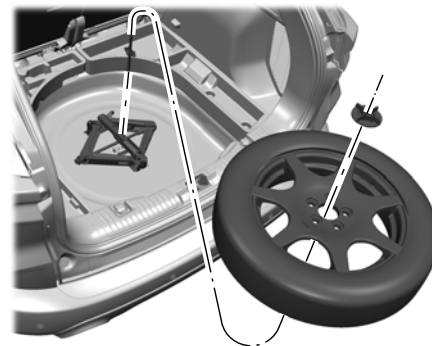
1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Mettez la transmission en position de stationnement (P) et coupez le moteur.
3. Levez et retirez le plancher de chargement en moquette pour accéder à la roue de secours et au cric.
4. Déposez l'écrou à oreilles fixant la roue de secours en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Sortez la roue de secours et le kit du cric du logement de roue de secours.

Note : Sur les véhicules électriques entièrement hybrides et connectables, le cric et la clé se trouvent à gauche de la roue de secours.



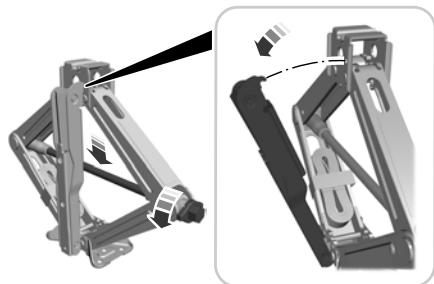
Note : Sur les véhicules autres que les véhicules électriques entièrement hybrides et connectables, le cric et la clé se trouvent sous la roue de secours.

6. Retirez le cric.

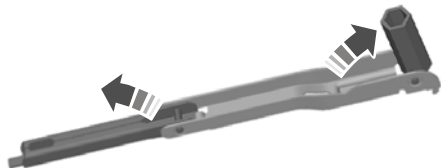


Roues et pneus

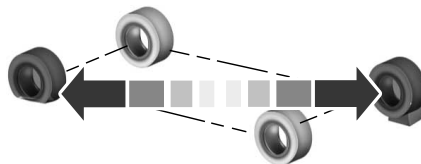
7. Tournez la vis taraudeuse de l'écrou hexagonal du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour détacher la clé démonte-roue du cric. Cela abaisse le cric et libère le verrou mécanique.



8. Dépliez la clé démonte-roue pour l'utiliser.



9. Bloquez la roue diagonalement opposée.



10. Desserrez chaque écrou de roue d'un demi-tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, mais ne les déposez pas tant que la roue est en contact avec le sol.

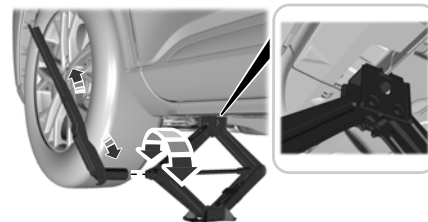
Note : Placez le cric aux endroits indiqués pour éviter d'endommager le véhicule.

11. Les points de levage du véhicule illustrés se trouvent aussi sur l'étiquette d'avertissement apposée sur le cric. Les indentations au niveau des seuils de porte du véhicule montrent l'emplacement des points de levage.



E145908

12. Tournez la clé à écrou dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit complètement soulevée du sol.

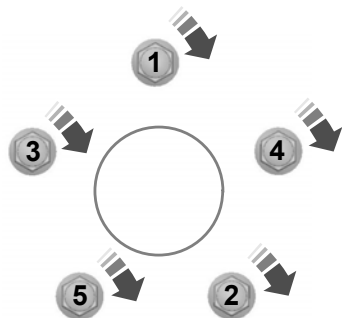


13. Retirez les écrous de roue à l'aide de la clé à écrou.

Roues et pneus

Note: Pour les véhicules équipés d'enjoliveurs intégraux avec écrous de roue exposés, il est nécessaire de démonter les écrous de roue avant de déposer l'enjoliveur pour éviter tout dommage sur ce dernier.

14. Remplacez le pneu dégonflé par la roue de secours, en vérifiant que le corps de valve est dirigé vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue jusqu'à ce que la roue soit plaquée contre le moyeu. Ne serrez pas les écrous de roue à fond tant que la roue n'a pas été abaissée.
15. Abaissez la roue en tournant la manivelle du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
16. Déposez le cric et serrez à fond les écrous de roue dans l'ordre indiqué. Voir **Écrous de roue** (page 464).



Rangement du pneu dégonflé

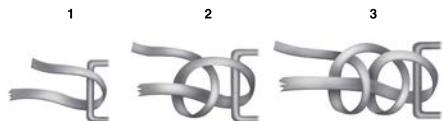
Vous ne pouvez pas ranger la roue de grande taille dans le logement de la roue de secours temporaire.

1. La sangle de retenue du pneu est rangée dans la rainure du cric. Rabattez le plancher de chargement en moquette.
2. Rangez le pneu dégonflé sur le plancher de la zone de chargement, la partie extérieure de la roue vers le haut. Fixez-le à l'aide de la sangle de retenue en suivant les étapes ci-après.



3. Localisez les anneaux de fixation de chargement arrière gauche et droit. Passez l'extrémité de la boucle de la sangle de retenue à travers un anneau de fixation de chargement. Passez l'extrémité sans boucle à travers la boucle.
4. Passez la sangle de retenue à travers les ouvertures de la roue.
5. Localisez le point de fixation dans le coin opposé arrière de la zone de chargement. Passez la sangle de retenue à travers le point de fixation et serrez-la.

Roues et pneus



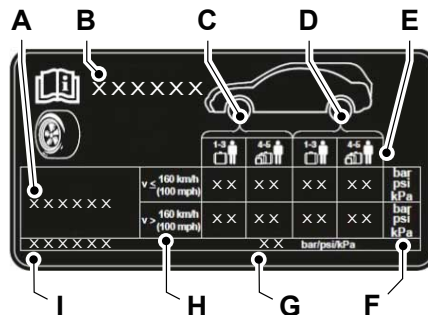
6. Fixez le pneu dégonflé en effectuant deux demi-clés.

PRESSIONS DES PNEUS

Les pressions de gonflage de pneu recommandées sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus apposée sur le montant B côté conducteur.

Contrôlez la pression de tous les pneus lorsqu'ils sont froids, au minimum une fois toutes les deux semaines.

Note : Vous devrez peut-être enlever la roue de secours de son support pour contrôler la pression de gonflage.



E254054

- A Dimension du pneu
- B Modèle du véhicule.
- C Pression de pneu avant.
- D Pression de pneu arrière.

- E la charge du véhicule ;
- F Unité de mesure.
- G Pression de la roue de secours.
- H Vitesse de véhicule constante prévue.
- I Taille du pneu de la roue de secours.

Roues et pneus

Dimension de pneu	Charge normale		Pleine charge ou remorquage	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
225/65 R17 ¹	2,4 bar	2,1 bar	2,4 bar	3 bar
225/60 R18 ¹	2,4 bar	2,1 bar	2,4 bar	3 bar
225/55 R19	2,4 bar	2,1 bar	2,4 bar	3 bar
245/45 R20	2,4 bar	2,1 bar	2,4 bar	3 bar

¹ Ne posez des chaînes à neige que sur les pneus spécifiés.

Roue de secours à usage temporaire (le cas échéant)



AVERTISSEMENT: Vous ne devez pas désactiver le contrôle de stabilité ni sélectionner le mode sport lorsque vous roulez avec une roue de secours ou après avoir regonflé un pneu à l'aide du kit de mobilité temporaire.

Dimension du pneu	bar
T165/70R17	4,2

Ne dépassez pas la vitesse maximale mentionnée sur l'étiquette apposée sur la roue de secours temporaire.

Roues et pneus

ECROUS DE ROUE



AVERTISSEMENT: lors de la pose d'une roue, éliminez toujours la corrosion, les saletés ou les corps étrangers présents sur les surfaces de montage de la roue ou sur la surface du moyeu de roue, du tambour de frein ou du disque de frein en contact avec la roue. Veillez à sécuriser toute fixation reliant le rotor au moyeu de manière à ce qu'elle n'interfère pas avec les surfaces de montage de la roue. La pose des roues sans un contact métal sur métal approprié au niveau des surfaces de montage risque d'entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant la marche du véhicule, entraînant une perte de contrôle avec risque de blessures corporelles ou mortelles.

Couple de serrage des écrous de roue

Nm
135

*Les spécifications de couple de serrage s'entendent pour des filetages d'écrou et de boulon dépourvus de saleté et de rouille. Utilisez uniquement les fixations de rechange recommandées par Ford.

Resserrez les écrous de roue au couple spécifié après moins de 100 miles (160 kilomètres) après une intervention sur les roues (notamment une permutation des roues, le remplacement d'un pneu plat ou une dépose de roue).

Ecrous de roue antivol

Pour obtenir une clé pour écrou de blocage de roue et des écrous de roue de blocage de rechange, adressez-vous à un concessionnaire agréé muni du certificat de numéro de référence.

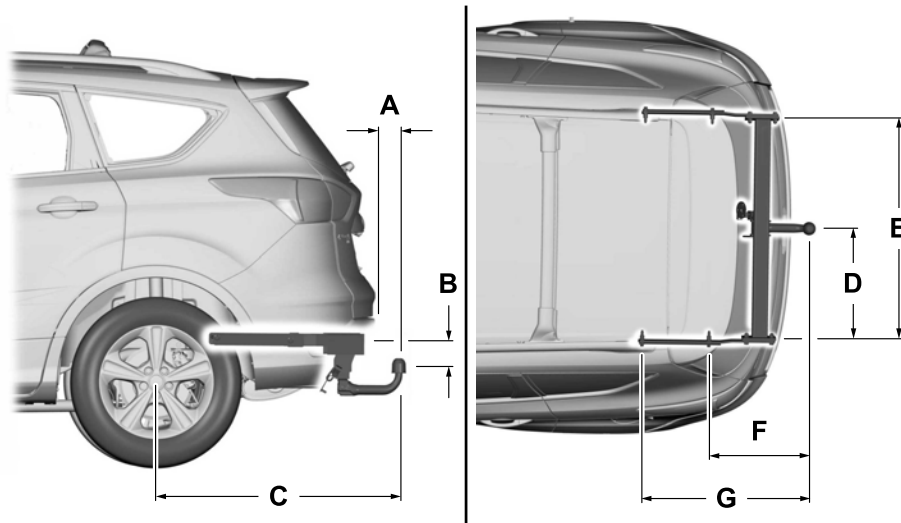
Quantités et spécifications

DIMENSIONS DU VÉHICULE

Description des dimensions	Tous
Longueur maximum.	4 614–4 626 mm
Largeur hors tout sans les rétroviseurs.	1 882 mm
Largeur hors tout rétroviseurs inclus.	2 147 mm
Hauteur hors tout.	1 658–1 690 mm
Empattement.	2 710 mm

Quantités et spécifications

DIMENSIONS DE LA BARRE DE REMORQUAGE



Quantités et spécifications

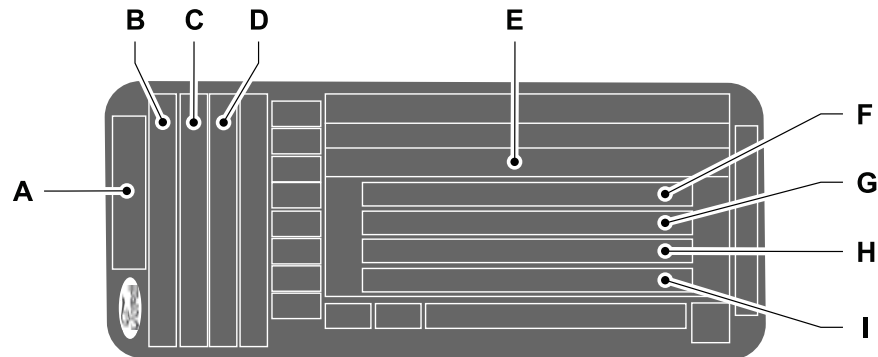
Elément	Description des dimensions	Dimension mm
A	Du pare-chocs au centre de la boule de remorquage.	95
B	Du point de fixation au centre de la boule de remorquage.	165,8
C	Du centre de la roue au centre de la boule de remorquage.	1 033
D	Du centre de la boule de remorquage au longeron.	530
E	Distance entre les longerons.	1 060
F	Du centre de la boule de remorquage au centre du premier point de fixation.	308,5
G	Du centre de la boule de remorquage au centre du second point de fixation.	393,5

Poids vertical maximum autorisé de la remorque

kg
100

Quantités et spécifications

PLAQUE D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE



- A Modèle.
- B Version.
- C Désignation de moteur.
- D Puissance et niveau d'émission du moteur.
- E Numéro de série du véhicule.
- F Poids total en charge.
- G Poids total roulant.

Quantités et spécifications

- H Poids maximal sur essieu avant.
- I Poids maximal sur essieu arrière.

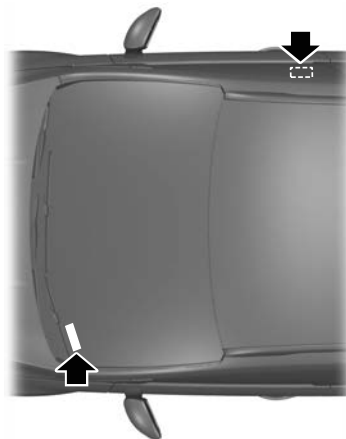
La plaque d'identification du véhicule se situe dans l'ouverture de la porte droite.

Note : la plaque d'identification du véhicule peut être différente de celle présentée ci-dessus.

Note : les informations indiquées sur la plaque d'identification du véhicule dépendent des exigences du marché.

NUMÉRO DE CHÂSSIS DU VÉHICULE - NON INCLUS : VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

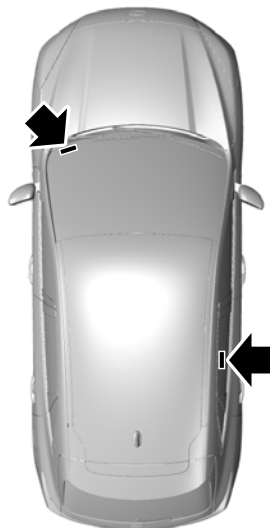
Le numéro d'identification du véhicule est estampé dans le plancher du côté droit du véhicule, à côté du siège avant. Il est également indiqué sur le côté gauche du tableau de bord.



E87496

Quantités et spécifications

NUMÉRO DE CHÂSSIS DU VÉHICULE



Le numéro d'identification du véhicule est estampé sur le plancher, du côté droit, derrière le siège arrière. Il est également indiqué sur le côté gauche du tableau de bord.

- Hausse de la consommation de carburant.
- de réduire les performances de freinage.

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 1.5L DIESEL

Utilisez de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis.

Si vous utilisez une huile et des liquides qui ne correspondent pas aux spécifications et aux indices de viscosité définis, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- d'occasionner des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Allongement des cycles de démarrage du moteur.
- Augmentation du niveau des émissions.
- Baisse des performances du moteur.

Quantités et spécifications

Boîte de vitesses manuelle

Contenances

Variante	Quantité
Toutes.	1,7 L ¹

¹Capacité de remplissage approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges de liquides.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile pour boîte de vitesses 75W LV JU7J-M2C200-AA,JU7J-M2C200-CA	WSS-M2C200-E1

Liquide de refroidissement moteur

Contenances

Variante	Quantité
Transmission automatique.	8,8 L
Boîte de vitesses manuelle.	8,7 L

Quantités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de refroidissement Super Plus Premium FU7J-19544-xx	WSS-M97B44-D

Huile moteur

Nous recommandons d'utiliser de l'huile moteur Motorcraft avec votre véhicule. Si vous ne disposez pas d'huile moteur Motorcraft, utilisez des huiles moteur de la viscosité recommandée répondant à nos spécifications ou à ACEA-C5.

N'utilisez aucun additif supplémentaire avec l'huile moteur. Ces additifs ne sont pas nécessaires et pourraient causer des dommages sur le moteur qui ne sont pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Contenances

Variante	Filtre à huile inclus
Toutes.	6,2 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-20	WSS-M2C952-A1

Quantités et spécifications

Réservoir de carburant

Contenances

Variante	Quantité
Toutes.	54 L

Système de freinage hydraulique

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de frein Dot 4 LV High Performance BU7J-M6C65-xxxx	WSS-M6C65-A2

Note : Nous recommandons d'utiliser du liquide de freins haute performance DOT 4 à faible viscosité (LV) ou un produit équivalent conforme aux spécifications WSS-M6C65-A2. L'utilisation de tout liquide autre que celui recommandé pourrait réduire la performance des freins et ne répondrait pas aux normes de performance. Le liquide de frein doit rester propre et sec. Une contamination par des saletés, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres matériaux peut endommager le système de freinage et provoquer des pannes.

Serrures

Quantités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide pénétrant	-

Réservoir de lave-glace

Contenances

Variante	Quantité
Toutes.	Faites l'appoint selon besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Lave-glace FU7J-19C544-AA/BA/DA/EA/GA/HA	WSS-M14P19-A

Quantités et spécifications

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 1,5 L ECOBOOST™

Utilisez de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis.

Si vous utilisez une huile et des liquides qui ne correspondent pas aux spécifications et aux indices de viscosité définis, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- d'occasionner des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Allongement des cycles de démarrage du moteur.

- Augmentation du niveau des émissions.
- Baisse des performances du moteur.
- Hausse de la consommation de carburant.
- de réduire les performances de freinage.

Boîte de vitesses manuelle

Contenances

Variante	Quantité
Toutes.	1,59 L ¹

¹Capacité de remplissage approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges de liquides.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile pour boîte de vitesses 75W LV JU7J-M2C200-AA,JU7J-M2C200-CA	WSS-M2C200-E1

Quantités et spécifications

Liquide de refroidissement moteur

Contenances

Variante	Quantité
Toutes.	7,2 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de refroidissement Super Plus Premium FU7J-19544-xx	WSS-M97B44-D

Huile moteur

Nous recommandons d'utiliser de l'huile moteur Motorcraft avec votre véhicule. Si vous ne disposez pas d'huile moteur Motorcraft, utilisez des huiles moteur de la viscosité recommandée conformes à ACEA A5/B5.

N'utilisez aucun additif supplémentaire avec l'huile moteur. Ces additifs ne sont pas nécessaires et pourraient causer des dommages sur le moteur qui ne sont pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Contenances

Variante	Filtre à huile inclus
Toutes.	5,05 L

Quantités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 5W-20	WSS-M2C948-B

Réservoir de carburant

Contenances

Variante	Quantité
Toutes.	54 L

Système de freinage hydraulique

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de frein Dot 4 LV High Performance BU7J-M6C65-xxxx	WSS-M6C65-A2

Quantités et spécifications

Note : Nous recommandons d'utiliser du liquide de freins haute performance DOT 4 à faible viscosité (LV) ou un produit équivalent conforme aux spécifications WSS-M6C65-A2. L'utilisation de tout liquide autre que celui recommandé pourrait réduire la performance des freins et ne répondrait pas aux normes de performance. Le liquide de frein doit rester propre et sec. Une contamination par des saletés, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres matériaux peut endommager le système de freinage et provoquer des pannes.

Serrures

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide pénétrant	-

Réservoir de lave-glace

Contenances

Variante	Quantité
Toutes.	Faites l'appoint selon besoin.

Quantités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Lave-glace FU7J-19C544-AA/BA/DA/EA/GA/HA	WSS-M14P19-A

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2,0 L, DIESEL

Utilisez de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis.

Si vous utilisez une huile et des liquides qui ne correspondent pas aux spécifications et aux indices de viscosité définis, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- d'occasionner des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Allongement des cycles de démarrage du moteur.

- Augmentation du niveau des émissions.
- Baisse des performances du moteur.
- Hausse de la consommation de carburant.
- de réduire les performances de freinage.

Boîte de vitesses manuelle

Contenances

Variante	Quantité
Toutes.	1,75 L ¹

¹Capacité de remplissage approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges de liquides.

Quantités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile pour boîte de vitesses 75W LV JU7J-M2C200-AA,JU7J-M2C200-CA	WSS-M2C200-E1

Liquide de refroidissement moteur

Contenances

Variante	Quantité
Température basse dans le circuit de liquide de refroidissement.	2,2 L
Température élevée dans le circuit de liquide de refroidissement.	9,5 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de refroidissement Super Plus Premium FU7J-19544-xx	WSS-M97B44-D

Quantités et spécifications

Huile moteur

Nous recommandons d'utiliser de l'huile moteur Motorcraft avec votre véhicule. Si vous ne disposez pas d'huile moteur

Motorcraft, utilisez des huiles moteur de la viscosité recommandée répondant à nos spécifications ou à ACEA-C2.

N'utilisez aucun additif supplémentaire avec l'huile moteur. Ces additifs ne sont pas nécessaires et pourraient causer des dommages sur le moteur qui ne sont pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Contenances

Variante	Filtre à huile inclus
Toutes.	6,37 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 0W-30	WSS-M2C950-A

Réservoir de carburant

Contenances

Variante	Quantité
Tous,	54 L

Système de freinage hydraulique

Quantités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de frein Dot 4 LV High Performance BU7J-M6C65-xxxx	WSS-M6C65-A2

Note : Nous recommandons d'utiliser du liquide de freins haute performance DOT 4 à faible viscosité (LV) ou un produit équivalent conforme aux spécifications WSS-M6C65-A2. L'utilisation de tout liquide autre que celui recommandé pourrait réduire la performance des freins et ne répondrait pas aux normes de performance. Le liquide de frein doit rester propre et sec. Une contamination par des saletés, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres matériaux peut endommager le système de freinage et provoquer des pannes.

Serrures

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide pénétrant	-

Quantités et spécifications

Réservoir de lave-glace

Contenances

Variante	Quantité
Toutes.	Faites l'appoint selon besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Lave-glace FU7J-19C544-AA/BA/DA/EA/GA/HA	WSS-M14P19-A

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2,5 L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)/VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

Utilisez de l'huile et des liquides qui correspondent aux spécifications et aux indices de viscosité définis.

Si vous utilisez une huile et des liquides qui ne correspondent pas aux spécifications et aux indices de viscosité définis, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- d'occasionner des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Allongement des cycles de démarrage du moteur.
- Augmentation du niveau des émissions.
- Baisse des performances du moteur.

- Hausse de la consommation de carburant.
- de réduire les performances de freinage.

Quantités et spécifications

Liquide de refroidissement moteur

Contenances

Variante	Quantité
HEV-Température basse dans le circuit de liquide de refroidissement.	4,7 L
HEV-Température élevée dans le circuit de liquide de refroidissement.	9,1 L
PHEV-Température basse dans le circuit de liquide de refroidissement.	6,2 L
PHEV-Température élevée dans le circuit de liquide de refroidissement.	9,6 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de refroidissement Super Plus Premium FU7J-19544-xx	WSS-M97B44-D

Huile moteur

Nous recommandons d'utiliser de l'huile moteur Motorcraft avec votre véhicule. Si vous ne disposez pas d'huile moteur Motorcraft, utilisez des huiles moteur de la viscosité recommandée conformes à ACEA A5/B5.

N'utilisez aucun additif supplémentaire avec l'huile moteur. Ces additifs ne sont pas nécessaires et pourraient causer des dommages sur le moteur qui ne sont pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Quantités et spécifications

Contenances

Variante	Filtre à huile inclus
Toutes.	5,4 L

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur - SAE 5W-20	WSS-M2C948-B

Réservoir de carburant

Contenances

Variante	Quantité
HEV.	54 L
PHEV.	41,9 L

Système de freinage hydraulique

Quantités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide de frein Dot 4 LV High Performance BU7J-M6C65-xxxx	WSS-M6C65-A2

Note : Nous recommandons d'utiliser du liquide de freins haute performance DOT 4 à faible viscosité (LV) ou un produit équivalent conforme aux spécifications WSS-M6C65-A2. L'utilisation de tout liquide autre que celui recommandé pourrait réduire la performance des freins et ne répondrait pas aux normes de performance. Le liquide de frein doit rester propre et sec. Une contamination par des saletés, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres matériaux peut endommager le système de freinage et provoquer des pannes.

Serrures

Matériaux

Appellation	Spécification
Liquide pénétrant	-

Quantités et spécifications

Réservoir de lave-glace

Contenances

Variante	Quantité
Toutes.	Faites l'appoint selon besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Lave-glace FU7J-19C544-AA/BA/DA/EA/GA/HA	WSS-M14P19-A

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES AMPOULES

Le tableau qui suit spécifie les ampoules de rechange. Utilisez les ampoules adaptées pour éviter d'endommager le bloc de feux, éviter d'annuler la garantie relative au bloc de feux et optimiser la durée de vie de l'ampoule.

Quantités et spécifications

Eclairage extérieur

Fonction	Numéro de référence
Feux de croisement des phares de base.	H7
Feux de route des phares de base.	H9
Clignotants des phares de base.	PWY24 ambre
Feux de jour et feux de position avant de base. ¹	Voyant
Phare en option. ¹	Voyant
Feu antibrouillard de base.	H8
Feu antibrouillard en option. ¹	Voyant
Feu arrière, feu stop. ¹	Voyant
Clignotant arrière.	T20 ambre
Feu de recul, marche arrière.	T20
Feu arrière de brouillard.	P21W
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation. ¹	Voyant
Troisième feu stop. ¹	Voyant

¹ Consultez votre concessionnaire agréé pour remplacer ces éclairages.

Quantités et spécifications

Eclairages intérieurs

Fonction	Numéro de référence
Tous les plafonniers. ¹	Voyant

¹ Consultez votre concessionnaire agréé pour remplacer ces éclairages.

Note : Consultez votre concessionnaire agréé pour remplacer tous les voyants de la planche de bord.

Quantités et spécifications

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT - 1.5L DIESEL

NEDC

Urbain	Extra-urbain	Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
5,2–4,4	4,3–3,7	4,6–4	104–121

WLTP

Basse	Moyen	Haute	Extra-Haute	Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	L/100 km	L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
7–5,2	5,8–4,5	5,1–4,1	6,1–5,1	5–4,7	123–154

Quantités et spécifications

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT - 1,5 L ECOBOOST™

NEDC

Urbain	Extra-urbain	Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
7,2–6,9	4,8–4,5	5,7–5,4	119–130

WLTP

Basse	Moyen	Haute	Extra-Haute	Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	L/100 km	L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
8,8–8,3	7–6,3	6,3–5,6	7,5–6,8	7,2–6,5	147–163

Quantités et spécifications

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT - 2,0 L, DIESEL

NEDC

Urbain	Extra-urbain	Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
5,7–4,3	4,6–4	5–4,1	107–131

WLTP

Basse	Moyen	Haute	Extra-Haute	Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	L/100 km	L/100 km	L/100 km	L/100 km	g/km
8,2–5,5	6,5–4,9	5,5–4,1	6,4–5,2	6,4–4,8	127–166

Quantités et spécifications

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT - 2,5 L, VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)/ VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE CONNECTABLE (PHEV)

NEDC

Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	g/km
1,2	26

WLTP

Mixte	Emissions de CO ₂
L/100 km	g/km
1,4	32

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Economie de carburant et émissions de CO2

Les consommations de carburant/énergie déclarées, les émissions de CO2 et la plage électrique sont déterminées conformément aux exigences techniques et spécifications des réglementations européennes (CE) 715/2007 et (UE) 2017/1151 modifiées en dernier lieu. Les véhicules légers avec homologation de type basée sur la procédure de test de véhicule léger harmonisée à l'échelle mondiale (WLTP) disposeront d'informations sur la consommation de carburant/énergie et l'émission de CO2 pour le NEDC (New European Drive Cycle) et la WLTP. La WLTP remplacera le NEDC au plus tard à la fin de l'année 2020. Les procédures de test standard appliquées permettent d'établir des comparaisons entre différents types de véhicule et différents fabricants.

Pendant la période de transition, la consommation de carburant et les émissions de CO2 mesurées via WLTP sont mises en rapport avec le cycle NEDC. Il y aura un certain écart par rapport à l'économie de carburant et aux émissions précédentes car certains éléments des tests ont été modifiés ; un même véhicule pourrait donc avoir une consommation de carburant et des émissions de CO2 différentes.

Directive européenne 1999/94/CE

La consommation de carburant et les émissions de CO2 d'un véhicule sont fonction non seulement de son rendement énergétique, mais également du comportement au volant et d'autres facteurs non techniques. Le CO2 est le principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement planétaire. Un guide de la consommation de carburant et des émissions de CO2 contenant des données pour tous les modèles de voitures particulières neuves peut être obtenu gratuitement dans tous les points de vente.

QU'EST-CE QU'UN VÉHICULE CONNECTÉ

Un véhicule connecté dispose d'une technologie permettant à votre véhicule de se connecter à un réseau mobile pour que vous puissiez accéder à de nombreuses fonctionnalités. Lorsque cette technologie est associée à l'application FordPass, vous êtes en mesure d'encore mieux surveiller et commander votre véhicule, en contrôlant la pression des pneus, le niveau de carburant ou l'emplacement du véhicule par exemple. Pour plus d'informations, consultez le site Web Ford de votre région.

EXIGENCES RELATIVES AU VÉHICULE CONNECTÉ

L'accès au service connecté et aux fonctions connexes exige un réseau de bord compatible.

Certaines fonctionnalités à distance nécessitent un service supplémentaire. Connectez-vous à votre compte Ford pour plus de détails. Des restrictions, les conditions d'utilisation de tiers et des frais sur la transmission de messages ou de données peuvent s'appliquer.

LIMITES DU VÉHICULE CONNECTÉ

L'évolution des technologies, des réseaux cellulaires ou des réglementations peut affecter la fonctionnalité et la disponibilité de certaines fonctions ou la continuité de leur fourniture. Ce type de changement peut même bloquer le fonctionnement de certaines fonctions.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU MOBILE

QU'EST-CE QUE LE MODEM



Le modem permet d'accéder à une série de fonctions intégrées à votre véhicule.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODEM - VÉHICULES AVEC: SYNC 3

1. Appuyez sur **Réglages**.
2. Appuyez sur **FordPass Connect**.
3. Appuyez sur **Réglages de connectivité**.

4. Activez ou désactivez les fonctions de connectivité.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODEM - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Fonctions de connectivité**.
3. Sélectionnez **Partage de données**.
4. Activez ou désactivez les fonctions de connectivité.

CONNEXION DE FORDPASS AU MODEM

1. Assurez-vous que le modem est activé en passant par le menu des paramètres du véhicule.
2. Ouvrez l'application FordPass sur votre appareil et connectez-vous.
3. Ajoutez votre véhicule ou sélectionnez-le s'il a déjà été ajouté.
4. Sélectionnez l'option des détails du véhicule.
5. Sélectionnez l'option d'activation du véhicule.

Véhicule connecté (le cas échéant)

- 6. Assurez-vous que le nom figurant à l'écran correspond à celui indiqué dans votre compte FordPass.
- 7. Confirmez que le compte FordPass est connecté au modem.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU WI-FI

- 1. Appuyez sur **Réglages**.
- 2. Appuyez sur **Wi-Fi**.

- 3. Activez **Wi-Fi**.
 - 4. Appuyez sur **Afficher les réseaux disponibles**.
 - 5. Sélectionnez un réseau Wi-Fi disponible.
- Note :** Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC: MODEM

Symptôme	Cause possible et solution
Impossible de confirmer la connexion de mon compte FordPass avec le modem.	– Le modem n'est pas activé. • Activez les fonctions de connectivité. – Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué.

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE - VÉHICULES AVEC: SYNC 3

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Saisissez le bon mot de passe du réseau. – Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Points d'accès multiples à portée possédant le même SSID. • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut, sauf s'il contient un identifiant unique, faisant partie de l'adresse MAC par exemple.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après avoir été établie avec succès.	– Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué.
Je suis à proximité d'un point d'accès Wi-Fi, mais l'intensité du signal réseau est faible.	– Signal du réseau bloqué. • Si votre véhicule possède un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise ne soit pas face au point d'accès Wi-Fi. • Si les vitres sont enduites d'une teinte métallique, mais pas le pare-brise, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise soit face au point d'accès Wi-Fi ou ouvrez la vitre qui est face au point d'accès. • Si les vitres et le pare-brise de votre véhicule sont teintés et métallisés, ouvrez les vitres qui sont face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage et que la porte du garage est fermée, ouvrez-la.

Véhicule connecté (le cas échéant)

Symptôme	Cause possible et solution
La liste des réseaux disponibles ne contient pas un réseau qui devrait y être.	– Réseau masqué. • Rendez le réseau visible et réessayez.
Je ne vois pas le nom du point d'accès Wi-Fi lors de la recherche de réseaux Wi-Fi sur mon téléphone cellulaire ou sur un autre appareil.	– Limites du système. • Assurez-vous que la visibilité des points d'accès Wi-Fi est activée. • Le système ne fournit pas de point d'accès Wi-Fi pour le moment.
Les téléchargements de logiciel durent trop longtemps.	– Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Point d'accès Wi-Fi fortement sollicité ou à connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un réseau Wi-Fi et l'intensité du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales, contactez le fournisseur de service réseau.

Point d'accès Wi-Fi du véhicule (le cas échéant)

CRÉATION D'UN POINT D'ACCÈS WI-FI DANS LE VÉHICULE

Vous pouvez créer un point d'accès Wi-Fi dans votre véhicule et autoriser des appareils à s'y connecter pour accéder à Internet.



Appuyez sur le bouton pour accéder au menu de réglages.

1. Sélectionnez **Fonctions de connectivité**.
2. Sélectionnez **Point d'accès Wi-Fi**.

Note : Par défaut, le paramètre de point d'accès est activé.

3. Sélectionnez **Réglages**.
4. Assurez-vous que la visibilité des points d'accès Wi-Fi est activée.

Note : Par défaut, le paramètre de visibilité Wi-Fi est activé.

Recherche du nom et du mot de passe du point d'accès Wi-Fi



Appuyez sur le bouton pour accéder au menu de réglages.

1. Sélectionnez **Fonctions de connectivité**.
2. Sélectionnez **Point d'accès Wi-Fi**.

3. Sélectionnez **Réglages**.

Note : Le SSID est le nom du point d'accès.

4. Faites défiler jusqu'à **Masquer le mot de passe**.
5. Désactivez la case à cocher.

Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi

1. Sur votre appareil, activez le Wi-Fi et sélectionnez le point d'accès dans la liste des réseaux Wi-Fi disponibles.
2. Lorsque vous y êtes invité(e), entrez le mot de passe.

Achat d'un forfait de données

1. Connectez un appareil au point d'accès.

Note : Le portail du fournisseur réseau du véhicule s'ouvre sur votre appareil.

2. Si le portail ne s'ouvre pas sur votre appareil, ouvrez un site Web pour être redirigé vers le portail du fournisseur réseau du véhicule.

Note : Les sites Web sécurisés ne redirigent pas.

Note : Si vous possédez un forfait actif, le système ne vous redirige pas vers le portail du fournisseur réseau du véhicule lorsque vous connectez un appareil. Visitez le site Web du fournisseur réseau du véhicule pour acheter des données supplémentaires.

Note : Les informations d'utilisation des données éventuellement disponibles dans le menu du point d'accès du véhicule sont approximatives.

Note : Si vous effectuez une réinitialisation générale, le système ne supprime pas votre véhicule du compte du fournisseur réseau du véhicule. Pour supprimer votre véhicule du compte, contactez le fournisseur réseau du véhicule.

Note : Le fournisseur réseau du véhicule fournit des services de point d'accès au véhicule sur base du contrat conclu avec lui, de la couverture et de la disponibilité du réseau.

MODIFICATION DU NOM OU DU MOT DE PASSE DU POINT D'ACCÈS WI-FI DU VÉHICULE



Appuyez sur le bouton pour accéder au menu de réglages.

Point d'accès Wi-Fi du véhicule (le cas échéant)

1. Sélectionnez **Fonctions de connectivité**.
2. Sélectionnez **Point d'accès Wi-Fi**.
3. Sélectionnez **Réglages**.
4. Sélectionnez **SSID: ____**.
5. Entrez votre SSID requis.
6. Sélectionnez **Terminé**.
7. Sélectionnez **Mot de passe : ____**.
8. Entrez votre mot de passe requis.
9. Sélectionnez **Terminé**.

Système audio

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La

conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Fréquences radio et facteurs de réception

Note : *Ecouter des sons forts sur de longues périodes peut endommager votre audition.*

Facteurs de réception radio	
Distance et puissance	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception faiblissent.
Terrain	Les collines, les montagnes, les bâtiments hauts, les ponts, les tunnels, les autoroutes à plusieurs niveaux, les parkings couverts, le feuillage épais des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous passez à côté d'une tour relais de radiodiffusion au sol, un signal plus fort peut l'emporter sur un signal plus faible et déclencher la mise sur silencieux du système audio.

Système audio

AUTORADIO



AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.



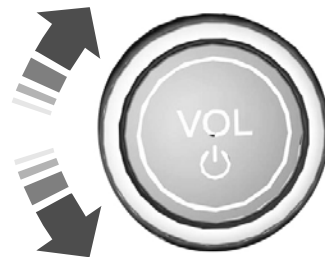
E289731

Note : Selon le groupe d'options de votre véhicule, les commandes peuvent être différentes de celles illustrées ci-dessous.

Note : Certaines fonctionnalités, comme la radio par satellite, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Renseignez-vous auprès d'un concessionnaire agréé.

Note : L'écran tactile permet de contrôler la plupart des fonctions audio.

Réglage du volume



Tournez pour régler le volume.

Système audio

Sélection des stations de radio



E248947

En mode radio, tournez ce bouton pour parcourir la plage de fréquences radio.

En mode radio par satellite, tournez ce bouton pour trouver la station de radio par satellite suivante ou précédente.

Désactivation du son audio



Appuyez brièvement sur le bouton pour mettre en sourdine l'audio.

Mise en pause ou lecture d'un média



En mode multimédia, appuyez sur ce bouton et relâchez-le pour mettre la lecture en pause. Pour reprendre la lecture, appuyez à nouveau sur la touche.

En mode radio, appuyez sur le bouton et relâchez-le pour couper le son de la radio. Appuyez de nouveau sur la touche pour réactiver le microphone.

Activation et désactivation de l'autoradio



Appuyez sur le bouton puis relâchez.

Note : *Le bouton peut être sur la commande de volume.*

Activation et désactivation de l'affichage



Appuyez sur le bouton puis relâchez.

Touches de recherche, avance et recul rapides



Appuyez sur ce bouton et relâchez-le pour passer à la piste suivante.

Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.



Appuyez une fois sur ce bouton et relâchez-le pour revenir au début de la piste.

Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez cette touche enfoncée pour activer le retour rapide.

En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez brièvement sur l'une des touches. Le système s'arrête sur la première station de radio qu'il trouve dans le sens choisi.

En mode radio par satellite, appuyez brièvement sur l'une des touches pour sélectionner la station de radio par satellite suivante ou précédente. Si vous sélectionnez une catégorie particulière, par exemple Jazz, Rock ou Infos, appuyez sur ces touches pour trouver la station suivante ou précédente dans la catégorie sélectionnée.

Système audio

RADIO NUMÉRIQUE (LE CAS ÉCHÉANT)

Informations générales

Le système vous permet d'écouter les stations de radio numérique, DAB (Digital Audio Broadcast).

Note : La couverture varie selon les régions et influence la qualité de la réception. La diffusion est nationale, régionale ou locale. Les conditions météorologiques et le terrain peuvent également influencer la couverture.

Les formats suivants sont acceptés :

- DAB.
- DAB+.
- DMB (Digital Multimedia Broadcasting - Diffusion multimédia numérique).

Ensembles

Les ensembles contiennent un groupe de stations de radio. Chaque ensemble peut être composé de plusieurs stations de radio différentes.

Le nom de la station de radio s'affiche sous le nom de l'ensemble.

Note : Lorsque vous passez d'un ensemble à un autre, le système peut avoir besoin d'un peu de temps pour réaliser la synchronisation de l'ensemble suivant. Le système se met en sourdine pendant la synchronisation.

Conserver la station

Si vous quittez la zone de couverture d'une station de radio DAB, le système passe automatiquement à une station de radio FM correspondante.

Vous pouvez activer et désactiver cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 123).

Note : Si aucune station de radio FM ne correspond à la station de radio DAB, le système audio se met en sourdine pendant qu'il tente de changer de fréquence.

Note : Le système affiche le symbole FM lorsque les stations de radio DAB et FM se lient.

Note : La qualité du son change lorsque le système passe d'une station de radio DAB à la station FM correspondante.

Utilisation de la diffusion audio numérique et de SYNC

Sélection d'une bande radio

1. Appuyez sur la touche **SOURCE**.
2. Sélectionnez **DAB**.

Note : Lorsque vous atteignez la première ou la dernière station de radio d'un ensemble, vous passez à l'ensemble suivant si vous poursuivez la recherche. Il peut y avoir un décalage pendant ce changement et le système audio se met brièvement en sourdine.

Commande de réglage des stations de radio

Recherche automatique (Alternative 1)

1. Appuyez sur une touche de recherche. Le système s'arrête sur la première station de radio trouvée dans la direction que vous avez choisie.

Liste des stations de radio (Alternative 2)

Cette fonction affiche toutes les stations de radio disponibles dans une liste.

1. Appuyez sur la touche de la station.

Système audio

- Appuyez sur les flèches vers la gauche ou vers la droite pour changer d'ensemble. Faites défiler la liste et sélectionnez une station en appuyant sur la zone de l'écran tactile qui affiche votre sélection.

Note : L'écran n'affiche que les stations de radio de l'ensemble actuel.

Recherche manuelle (Alternative 3)

- Tournez le bouton **TUNE** vers la gauche ou la droite.

Note : Les fréquences sont indiquées sous forme de blocs d'identifiants, par exemple 5A, 5B et 5C.

Touches de présélection de stations de radio

Cette fonction vous permet d'enregistrer vos stations préférées sur des touches de présélection.

- Sélectionnez une station de radio.
- Appuyez sur l'une des touches de présélection et maintenez-la enfoncée. Un message apparaît lorsque le système enregistre la station. Le système se met également momentanément en sourdine pour confirmer l'enregistrement.

Une fois l'enregistrement terminé, appuyez sur une touche de présélection pour choisir l'une de vos stations de radio favorites.

Note : Les stations de radio mémorisées sur les touches de présélection peuvent ne pas être disponibles en permanence si vous avez quitté la zone de couverture. Le système se met en sourdine lorsque cela se produit. Cela peut entraîner une modification inattendue des préférences de stations radio.

Texte radio

Vous pouvez afficher des informations supplémentaires, telles que le nom de l'artiste, par exemple. Pour activer cette option, suivez les invites à l'écran pour modifier les réglages.

Note : Des informations supplémentaires ne sont pas toujours disponibles.

CONNEXION D'UN APPAREIL BLUETOOTH® - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Accédez au menu des réglages de votre appareil et activez **Bluetooth®**.



Sélectionnez les options de réglage dans la barre de fonctions.

- Sélectionnez **Bluetooth**.
- Activez **Bluetooth®**.
- Sélectionnez **Ajouter un appareil Bluetooth**.

Note : Une invite vous demande de rechercher votre véhicule sur votre appareil.

- Sélectionnez votre véhicule sur votre appareil.

Note : Un numéro apparaît sur votre appareil et sur l'écran tactile.

- Confirmez que le numéro affiché sur votre appareil correspond à celui de l'écran tactile.

Note : L'écran tactile indique que vous avez correctement jumelé votre appareil.

STREAMING AUDIO EN BLUETOOTH - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web Ford de votre région.

Jumelez votre appareil. Voir **Connexion d'un appareil Bluetooth®** (page 505).



Sélectionnez l'option Audio dans la barre de fonctions.

Système audio

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez l'option **Bluetooth®**.



Appuyez sur cette touche pour démarrer la lecture de la piste. Appuyez à nouveau sur cette touche pour mettre en pause la piste en cours.



Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante. Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.



Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez cette touche enfoncée pour activer le retour rapide.

LECTURE D'UN MÉDIA À PARTIR D'UN APPAREIL USB - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Formats de fichier pris en charge

Le système prend en charge les formats de fichier suivants :

- Formats de fichier audio MP3, M4A, M4B, WMA, WAV, AAC, FLAC, APE et AIFF.
- Systèmes de fichiers ext2, exFAT, FAT, FAT32, NTFS et HFS+.

Sélection d'un appareil USB

Branchez votre appareil sur le port USB.



Sélectionnez l'option Audio dans la barre de fonctions.

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez l'option USB.

Lecture à partir d'un appareil USB



Appuyez sur cette touche pour lire une piste audio. Appuyez à nouveau sur cette touche pour mettre en pause la piste en cours.



Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante.

Maintenez la touche enfoncée pour activer l'avance rapide dans la piste.



Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour revenir aux pistes précédentes.

Maintenez le bouton enfoncé pour revenir en arrière rapidement.

Classer par catégories

Vous pouvez également classer et lire de la musique selon des catégories spécifiques, par artiste ou par album par exemple.

PORT USB



AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La

Système audio

conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

USB A



USB C



Le port USB vous permet de connecter des lecteurs multimédias et des clés USB et de recharger des appareils.

Note : nous recommandons de n'utiliser que des câbles et des adaptateurs certifiés USB-IF. Les câbles et les adaptateurs non certifiés peuvent ne pas fonctionner.

Emplacement des ports USB

Vous pouvez trouver des ports USB aux endroits suivants :

- À l'intérieur du compartiment média.
- dans la console centrale,
- sur la planche de bord inférieure,

Note : Le type et le nombre de ports USB peut varier selon le modèle de votre véhicule.

Note : Certains ports USB dans votre véhicule peuvent être dépourvus de capacités de transfert de données. Voir **Points d'alimentation auxiliaire** (page 198).

APPLICATIONS - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Note : Nous vous recommandons de vérifier votre plan tarifaire avant d'utiliser vos applications via le système. Leur utilisation peut engendrer des frais supplémentaires.

Note : Avant d'utiliser l'application, nous vous recommandons de vérifier les conditions générales de son fournisseur et sa politique de confidentialité.

Note : Vérifiez que vous possédez un compte actif pour les applications que vous souhaitez utiliser via le système.

Note : Certaines applications fonctionnent sans devoir être configurées. D'autres exigent de configurer certains réglages personnels avant de les utiliser.

Système audio

Utilisation d'Apple CarPlay

Activation d'Apple CarPlay

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Suivez les instructions indiquées sur l'écran tactile.

Note : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Apple CarPlay.

Désactiver Apple CarPlay



Sélectionnez l'option réglages dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Préférences Apple CarPlay**.
2. Désactivez Apple CarPlay.

Utilisation d'applications sur un appareil iOS

Note : Pour de plus amples informations sur les applications disponibles, reportez-vous au site Web Ford local.

La première fois que vous démarrez une application via le système, le système peut vous demander d'octroyer certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations octroyées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement.



Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.

1. Désactivez Apple CarPlay.
2. Branchez votre appareil sur un port USB.
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser via le système.

Note : Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser via le système.

4. Sélectionnez **Chercher des applis mobiles**.

Note : Le système recherche et se connecte aux applications compatibles qui sont exécutées sur votre appareil.

5. Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Utilisation d'Android Auto

Activation d'Android Auto

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Suivez les instructions indiquées sur l'écran tactile.

Note : Vous devrez peut-être activer Android Auto dans le menu des réglages.

Note : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Android Auto.

Désactiver Android Auto



Sélectionnez l'option réglages dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Préférences Android Auto**.
2. Désactivez Android Auto.

Utilisation d'applications sur un appareil Android

Note : Pour de plus amples informations sur les applications disponibles, reportez-vous au site Web Ford local.

Système audio

La première fois que vous démarrez une application via le système, le système peut vous demander d'octroyer certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations octroyées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement.



Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.

1. Désactivez Android Auto.
2. Jumelez votre appareil.
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser via le système.

Note : *Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser via le système.*

4. Sélectionnez **Chercher des applis mobiles**.

Note : *Le système recherche et se connecte aux applications compatibles qui sont exécutées sur votre appareil.*

5. Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Utilisation de la navigation mobile sur un appareil Android

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Désactivez Android Auto.

3. Activez les applications mobiles via USB dans la vignette des Paramètres des Applications mobiles.

4. Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.

5. Sélectionnez l'application de navigation que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Note : *Lorsque vous utilisez une application de navigation, celle-ci doit être ouverte et l'appareil doit rester déverrouillé.*

Note : *Les Applications mobiles sur votre appareil utilisent le port USB pour établir une connexion avec SYNC. Certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique via le port USB lorsque les Applications mobiles sont activées.*

Système audio

Dépannage des applications

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne trouve aucune application.	– Appareil non compatible. • Vous avez besoin d'un appareil Android avec OS 2.3 ou supérieur ou d'un appareil iOS 3GS avec iOS 5.0 ou supérieur. Jumelez et connectez votre appareil Android pour trouver des applications compatibles AppLink. Associez et connectez votre appareil iOS à un port USB pour trouver des applications compatibles AppLink.
Je possède un appareil compatible et il est correctement connecté, mais le système ne trouve aucune application.	– Aucune application compatible AppLink n'est installée sur votre appareil. • Téléchargez et installez la dernière version de l'application. – Aucune application compatible AppLink n'est exécutée sur votre appareil. • Démarrez les applications pour permettre au système de les trouver et assurez-vous d'être connecté(e) aux applications qui le nécessitent. – Paramètres d'application incorrects. • Vérifiez et réglez les paramètres des applications sur votre appareil et autorisez le système à accéder à l'application le cas échéant.
Je possède un appareil compatible, il est correctement connecté et mes applications sont exécutées, mais le système ne trouve toujours aucune application.	– La fermeture complète des applications a échoué. • Redémarrez les applications et réessayez.
Je possède un appareil Android qui est correctement connecté, j'ai redémarré mes applications et elles sont en cours d'exécution, mais le système ne les trouve toujours pas.	– Le fait que les applications soient introuvables peut être dû à un problème spécifique à certaines anciennes versions du système d'exploitation Android. • Désactivez et réactivez Bluetooth® pour forcer le système à se reconnecter à votre appareil.

Système audio

Symptôme	Cause possible et solution
Je possède un appareil iOS qui est correctement connecté, j'ai redémarré mes applications et elles sont en cours d'exécution, mais le système ne les trouve toujours pas.	- Problème de connexion de câble. - Débranchez le câble de votre appareil, patientez un moment, puis rebranchez-le pour forcer le système à se reconnecter à votre appareil.
Je possède un appareil Android exécutant une application multimédia que le système a trouvée, mais je n'entends pas le son ou le son est très faible.	- Le volume de l'appareil est faible. - Augmentez le volume sur votre appareil.
Je possède un appareil Android exécutant plusieurs applications compatibles, mais le système ne les trouve pas toutes.	- Limite de l'appareil. Certains appareils Android disposent d'un nombre limité de ports Bluetooth® pouvant être utilisés pour la connexion des applications. Si le nombre d'applications exécutées sur votre appareil est supérieur au nombre de ports Bluetooth® disponibles, le système ne peut pas les trouver toutes. - Fermez certaines applications pour permettre au système de trouver celles que vous souhaitez utiliser.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE - VÉHICULES AVEC: SYNC 2.5

Services vocaux du téléphone

Le système vous permet d'utiliser les fonctions de reconnaissance vocale de votre téléphone et de vous concentrer sur votre conduite.



Appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction.

Note : Cela ne fonctionne que lorsque votre appareil est connecté via **Bluetooth®**. Voir **Connexion d'un appareil Bluetooth®** (page 505).

Note : Lorsque vous utilisez la reconnaissance vocale, employez la langue sélectionnée sur l'appareil.

Note : Nous vous recommandons de vérifier votre plan tarifaire avant d'utiliser les services vocaux du téléphone via le système. Leur utilisation peut engendrer des frais supplémentaires.

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

A propos de SYNC

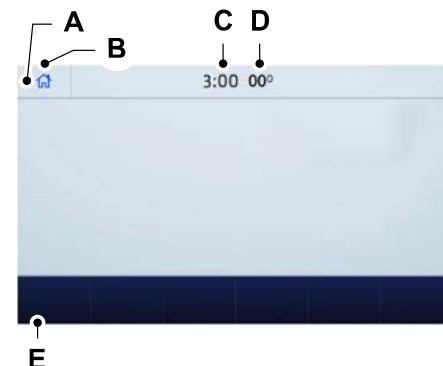
Le système vous permet d'interagir avec les systèmes de divertissement, d'information et de communication du véhicule à l'aide de commandes vocales et d'un écran tactile. Le système facilite l'interaction avec vos dispositifs audio, votre téléphone, le système d'aide à la navigation, les applications mobiles et les réglages.

Note : Vous pouvez mettre le système sous tension et l'utiliser pendant une heure maximum sans devoir mettre le contact.

Note : Après avoir coupé le contact, vous pouvez continuer à utiliser le système pendant 10 minutes maximum ou jusqu'à l'ouverture d'une porte.

Note: Pour votre sécurité, certaines fonctions dépendent de la vitesse. Leur utilisation est limitée lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h.

Utilisation de l'écran tactile



- A Barre d'état.
- B Ecran d'accueil.
- C Montre de bord. Voir **Réglages** (page 540).
- D Température d'air extérieur.
- E Barre de fonctions.

Barre d'état



Son du micro du téléphone portable coupé.



Son du système audio coupé.



Mise à jour du logiciel installée.



Wi-Fi connecté.



Téléphone cellulaire en itinérance.



SMS reçu(s).



Aide à l'appel de détresse désactivé.



Intensité du signal réseau du téléphone cellulaire.



Partage des données du véhicule activé.



Partage de la position du véhicule activé.



Partage des données du véhicule et de la position du véhicule activés.



Source de données de trafic : Live Traffic.



Source de données de trafic : diffusion du trafic.



Chargeur sans fil actif.

Barre de fonctions



Sélectionnez la radio, l'appareil USB, le lecteur multimédia ou l'appareil Bluetooth à utiliser. Voir **Divertissement** (page 523).



Sélectionnez cette option pour régler les paramètres de climatisation.



Sélectionnez cette option pour passer des appels et accéder à l'annuaire de votre téléphone cellulaire. Voir **Téléphone** (page 526).



Sélectionnez cette option pour utiliser le système d'aide à la navigation. Voir **Navigation** (page 528).



Sélectionnez cette option pour rechercher et utiliser des applications compatibles sur votre appareil iOS ou Android. Voir **Applications** (page 538).



Sélectionnez cette option pour régler les paramètres système. Voir **Réglages** (page 540).

Nettoyage de l'écran tactile

Voir **Nettoyage de l'intérieur** (page 439).

Mise à jour du système

Mise à jour du système à l'aide d'une clé USB

Téléchargement d'une mise à jour

1. Accédez à la page de mise à jour SYNC sur le site Web Ford de votre région.
2. Téléchargez la mise à jour.

Note : Le site Web vous informe de toute mise à jour disponible.

3. Insérez une clé USB dans votre ordinateur.

Note : La clé USB doit être vide et répondre aux exigences minimum décrites sur le site Web.

4. Suivez les instructions fournies pour télécharger la mise à jour sur la clé USB.

Installation d'une mise à jour

Note : Vous pouvez utiliser le système pendant qu'une installation est en cours.

1. Débranchez tous les autres appareils USB des ports USB.
2. Raccordez la clé USB contenant la mise à jour à un port USB.

Note : L'installation démarre automatiquement dans un délai de 10 minutes.

Mise à jour du système à l'aide d'une connexion réseau Wi-Fi

Activation des mises à jour système automatiques

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Mises à jour automatiques**.
3. Activez **Mises à jour autom. du système**.

Le système est à présent configuré pour rechercher et recevoir des mises à jour système lorsqu'il est connecté à un réseau Wi-Fi.

Note : Vous pouvez utiliser le système pendant qu'un téléchargement est en cours.

Note : Si le système est déconnecté du réseau Wi-Fi pendant qu'un téléchargement est en cours, le téléchargement se poursuit à la prochaine connexion du système à un réseau Wi-Fi.

Connexion à un réseau Wi-Fi

Voir **Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi** (page 496).

Informations supplémentaires et assistance

Pour obtenir des informations supplémentaires ou de l'aide, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé ou de visiter le site Web Ford de votre région.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Le système vous permet d'interagir avec les systèmes de divertissement, d'information et de communication du véhicule à l'aide de commandes vocales. Cela vous permet de garder les mains sur le volant et de rester concentré sur ce qui se passe devant vous.



Appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et attendez les instructions vocales.

Note : Appuyez de nouveau sur le bouton de commande vocale pour interrompre les instructions vocales et commencer à parler.

Note : Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une instruction vocale est en cours.

Note : Appuyez sur le bouton de commande vocale situé sur le volant de direction et maintenez-le enfoncé pour utiliser Siri sur votre appareil iOS.

Les instructions vocales suivantes sont conçues pour vous aider à partir de n'importe quel écran :

- **Liste de commandes**
- **Aide**

Les tableaux suivants énumèrent les commandes vocales les plus fréquemment utilisées. Pour obtenir une liste complète des

commandes vocales, visitez le site Web Ford de votre région.

Généralités

Commande vocale	Description
Liste de commandes ____	Obtenir une liste de commandes vocales pour une fonction spécifique. ¹
Annuler	Annuler une session vocale active.
Aide ____	Obtenir une liste de commandes vocales pour une fonction spécifique. ¹
Retour	Retourner à l'écran précédent.
Menu principal	Accéder au menu principal.
Page suivante	Accéder à la page suivante.
Page précédente	Accéder à la page précédente.

¹ Ajouter le nom de la fonction à la commande.

SYNC™ 3

Divertissement

Source audio

Commande vocale	Description
Radio	Utiliser la radio.
Lecteur CD	Utiliser le lecteur CD.
Audio Bluetooth	Utilisez un appareil Bluetooth® .
USB	Utiliser un appareil USB ou un lecteur multimédia.

Radio

Commande vocale	Description
AM	Ecouter la radio AM.
AM ____	Capter une fréquence AM spécifique. ¹
DAB	Ecouter la radio DAB.
[syntoniser] FM	Ecouter la radio FM.
FM ____	Capter une fréquence FM spécifique. ¹

¹ Ajouter la fréquence radio à deux décimales à la commande.

USB et lecteur multimédia

Commande vocale	Description
Jouer album ____	Lire votre musique par catégorie. ¹
Lecture artiste ____	
Lecture du livre audio ____	
Lecture du genre <nom>	
Lecture de la liste ____	
Lecture du podcast ____	
Lecture piste ____	
Parcourir tous les albums	Parcourir la musique sur un appareil USB.
Parcourir tous les artistes	
Parcourir tous les livres audio	
Parcourir tous les genres	
Parcourir toutes les listes	
Parcourir tous les podcasts	
Parcourir tous les titres	
Parcourir l'album ____	Parcourir votre musique par catégorie sur un appareil USB. ¹
Parcourir l'artiste ____	

SYNC™ 3

Commande vocale	Description
Parcourir le livre audio ____	
Parcourir le genre ____	
Parcourir la liste ____	
Parcourir le podcast ____	

¹ Ajoutez un nom d'album, nom d'artiste, nom de livre audio, nom de genre, nom de liste de lecture, nom de podcast ou nom de piste à la commande. Prononcez le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil

Téléphone

Commande vocale	Description
Jumeler un téléphone	Jumelez un téléphone cellulaire ou un appareil Bluetooth® .
Recomposer	Recomposer le dernier numéro composé.
Composer ____	Composer un numéro. ¹
Appeler ____	Appeler un contact spécifique à partir de l'annuaire. ²
Appeler ____ ____	Appeler un contact spécifique de votre répertoire à un emplacement spécifique. ³
Écouter le message	Ecouter un SMS.

SYNC™ 3

Commande vocale	Description
Écouter le message ____	Ecouter un SMS spécifique dans une liste de SMS.
Répondre au message	Répondre au dernier SMS.

¹ Ajoutez le numéro que vous souhaitez composer à la commande.

² Ajoutez le nom d'un contact de votre annuaire à la commande. Prononcez le nom et le prénom de votre contact exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.

³ Ajoutez le nom d'un contact et l'emplacement de votre annuaire à la commande. Prononcez le nom et le prénom de votre contact exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.

Navigation (le cas échéant)

Définition d'une destination

Commande vocale	Description
Chercher adresse	Saisissez une adresse de destination. Lorsque vous y êtes invité, donnez le numéro, la rue et la ville.
Chercher point d'intérêt	Recherchez un point d'intérêt par nom ou par catégorie.
Chercher ___ à proximité	Recherchez un point d'intérêt proche par catégorie. ¹
Chercher catégorie de points d'intérêt	Recherchez une catégorie de points d'intérêt. ¹
Destination mon domicile	Définissez l'adresse enregistrée de votre domicile comme destination.
Destination mon travail	Définissez l'adresse enregistrée de votre lieu de travail comme destination.
Destinations précédentes	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations précédentes.
Destinations favorites	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations favorites.

¹ Ajoutez une catégorie de point d'intérêt ou le nom d'une marque ou d'une chaîne connue à la commande.

Guidage routier

Commande vocale	Description
Annuler l'itinéraire	Annuler l'itinéraire actuel.
Détour	Sélectionner un autre itinéraire.
Répéter l'instruction	Répéter la dernière invite de guidage.
Afficher l'itinéraire	Afficher un aperçu de l'itinéraire.
Afficher la carte	Afficher la carte sur l'écran tactile.
Afficher le nord en haut de l'écran	Afficher une carte en deux dimensions avec le Nord vers le haut de l'écran tactile.
Afficher dans le sens de la marche	Afficher une carte en deux dimensions avec la direction de déplacement vers le haut de l'écran tactile.
Mode 3D	Afficher une carte en trois dimensions avec la direction de déplacement vers l'avant.

Applications

Généralités

Commande vocale	Description
Applis mobiles	Démarrer une application. Le système vous demande le nom de l'application.
Lister les applications	Obtenir la liste des applications exécutées sur votre appareil.
Chercher des applications	Rechercher et se connecter à des applications exécutées sur votre appareil.

SYNC™ 3

Application active

Commande vocale	Description
Aide ____	Obtenir une liste de commandes vocales pour une application spécifique. ¹
Quitter ____	Fermer une application. ¹

¹ Ajouter le nom d'une application à la commande.

Paramètres vocaux

Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Accéder au menu des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Activer les instructions vocales longues.
Mode d'interaction avancé	Activer les instructions vocales courtes.
Activer confirmation d'appel	Activer la confirmation d'appel. Le système demande une confirmation avant d'émettre un appel.
Désactiver confirmation d'appel	Désactiver la confirmation d'appel. Le système ne demande pas de confirmation avant d'émettre un appel.
Activer les listes des commandes vocales	Activer l'affichage des commandes vocales.
Désactiver les listes des commandes vocales	Désactiver l'affichage des instructions vocales.

Diminution automatique de la vitesse du moteur de soufflerie

Si nécessaire, le système diminue la vitesse du moteur de soufflerie quand vous utilisez les commandes vocales afin de réduire les bruits de fond dans le véhicule. La vitesse normale est rétablie quand vous avez terminé.

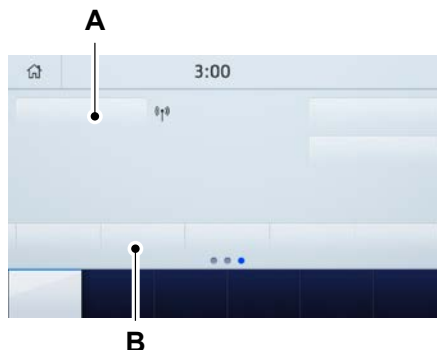
Désactivation de la diminution automatique de la vitesse du moteur de soufflerie

Appuyez simultanément sur la touche **A/C** et sur la touche d'air recirculé.

DIVERTISSEMENT



Sélectionnez l'option Audio dans la barre de fonctions.



- A Source audio. Permet de choisir une autre source audio.
- B Préréglages. Balayez vers la gauche pour voir d'autres préréglages.

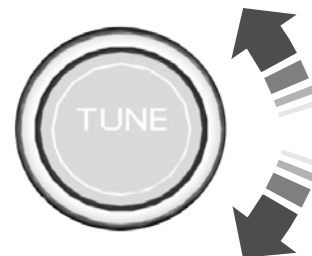
Vous pouvez accéder à ces options à l'aide de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Utilisation de l'autoradio

Sélection d'une station radio AM/FM

1. Sélectionnez **Sources**.

2. Sélectionnez **AM** ou **FM**.



3. Faites tourner la commande pour changer la fréquence.

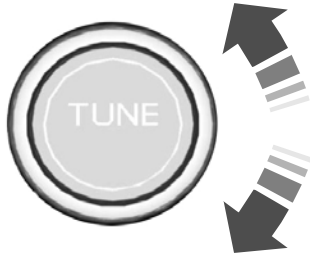
Sélection d'une station radio FM dans une liste

1. Sélectionnez **Sources**.
2. Sélectionnez **FM**.
3. Sélectionnez **Stations**.
4. Sélectionnez une station radio dans la liste.

Sélection d'une station radio numérique dans une liste

1. Sélectionnez **Sources**.
2. Sélectionnez **DAB**.
3. Sélectionnez **Stations**.
4. Sélectionnez un ensemble.
5. Sélectionnez une station radio dans la liste.

Changement manuel de stations radios numériques



Tournez le bouton de commande pour changer la station.

Changement automatique de station radio



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le haut de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche avant rapide dans la bande de fréquences.



Appuyez sur ce bouton pour rechercher la station suivante vers le bas de la bande de fréquences.

Maintenez enfoncé pour effectuer une recherche arrière rapide dans la bande de fréquences.

Enregistrement d'une station de radio.

Appuyez sur l'une des touches de présélection et maintenez-la enfoncée.

Note : La radio coupe brièvement le son pour indiquer que la station est mémorisée.

Note : Vous pouvez ajouter d'autres stations pré-réglées avec l'option paramètres de la barre des fonctions.

Activation des informations routières

Sélectionnez **Circulat. (TA)**.

Note : Si vous activez les informations routières, les informations diffusées par les stations radio interrompent la source audio en cours pour vous aider à planifier votre itinéraire.

Lire de la musique en streaming à partir d'un appareil Bluetooth

Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web Ford de votre région.

Jumelez votre appareil. Voir **Téléphone** (page 526).

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez Bluetooth.

Recherche de plages sur un appareil Bluetooth

Sélectionnez **Parcourir**.

Sélectionnez une plage.

Note : Sélectionnez la pochette pour afficher des informations relatives à la plage en cours.

Lecture de plages d'un appareil Bluetooth dans un ordre aléatoire



Lit des plages dans un ordre aléatoire.

Répétition de plages sur un appareil Bluetooth



Sélectionnez l'icône de répétition pour répéter des plages.

Note : Vous pouvez répéter une ou toutes les plages d'un appareil Bluetooth au format audio. Vous pouvez répéter une plage, toutes les plages ou toutes les plages d'un dossier sur un appareil Bluetooth.

Note : Un petit chiffre un apparaît à côté de l'icône de répétition pour indiquer qu'une plage est destinée à être répétée. Une petite icône de dossier apparaît à côté pour indiquer que le dossier est réglé pour être répété.

Lecture de musique à partir d'un appareil USB ou lecteur multimédia

Branchez votre appareil sur un port USB.

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez USB.

Note : Le système doit indexer votre musique avant de la lire.

Recherche de plages sur un appareil USB ou lecteur multimédia

Sélectionnez **Parcourir**.

Sélectionnez une plage.

Note : Sélectionnez la pochette pour afficher des informations relatives à la plage en cours.

Note : Vous pouvez aussi naviguer par nom d'album, d'artiste, de livre audio, de genre, de liste de lecture, de podcast ou de plage.

Lecture des plages sur une clé USB ou un lecteur multimédia dans un ordre aléatoire



Lit des plages dans un ordre aléatoire.

Répétition de plages sur un appareil USB ou lecteur multimédia



Sélectionnez l'icône de répétition pour répéter des plages.

Note : Vous pouvez répéter une ou toutes les plages d'un appareil USB ou lecteur multimédia au format audio. Vous pouvez répéter une plage, toutes les plages ou toutes les plages d'un dossier sur une clé USB ou un lecteur multimédia.

Note : Un petit chiffre un apparaît à côté de l'icône de répétition pour indiquer qu'une plage est destinée à être répétée. Une petite icône de dossier apparaît à côté pour indiquer que le dossier est réglé pour être répété.

Appareils pris en charge

Le système prend en charge la plupart des appareils USB et lecteurs multimédia, y compris des appareils iOS et Android.

Formats de fichier pris en charge

Le système prend en charge les formats de fichier suivants :

- Formats de fichier audio MP3, MP4, WMA, WAV, AAC, AIFF, APE, DSD et FLAC.
- Extensions de fichier MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.
- Systèmes de fichier FAT, exFAT et NTFS.

Métadonnées de fichier audio

Le système organise les fichiers sur votre appareil USB ou lecteur multimédia selon des balises de métadonnées. Les balises de métadonnées contiennent des informations relatives au fichier. Si les balises de métadonnées des fichiers de votre appareil USB ou lecteur multimédia ne contiennent pas d'information, le système les classe comme étant inconnues. Le système peut indexer jusqu'à 50 000 plages sur un appareil USB ou lecteur multimédia et jusqu'à 10 appareils.

TÉLÉPHONE



AVERTISSEMENT: Toute source de distraction pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons d'utiliser des appareils portables lorsque vous conduisez et nous

vous invitons à utiliser des systèmes à commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web Ford de votre région.

Jumelage initial de votre téléphone portable

Accédez au menu des réglages de votre appareil et activez **Bluetooth®**.

Assurez-vous que votre téléphone portable peut être détecté. Reportez-vous au manuel de votre téléphone mobile.



Sélectionnez l'option du téléphone dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Ajouter téléphone**.

Note : Une invite vous demande de rechercher votre véhicule sur votre téléphone.

2. Sélectionnez votre véhicule sur votre téléphone.

Note : Un numéro apparaît sur votre téléphone et sur l'écran tactile.

3. Confirmez que le numéro qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro qui s'affiche sur l'écran tactile.

Note : L'écran tactile indique que vous avez jumelé votre téléphone mobile avec succès.

4. Lorsque vous y êtes invité(e), téléchargez votre répertoire à partir de votre téléphone mobile.

Note : Si vous jumelez plus d'un téléphone mobile, utilisez les paramètres du téléphone pour préciser le téléphone principal. Vous pouvez modifier ce réglage à tout moment.

Utilisation de votre téléphone portable

Liste d'appels récents

Vous permet d'afficher et de sélectionner une entrée à partir d'une liste d'appels antérieurs.

Contacts

Pour chercher vos contacts grâce à un formulaire de recherche intelligent. Utilisez le bouton Liste pour trier vos contacts par ordre alphabétique.

Votre téléphone

Modifiez les sonneries, les alertes ou jumelez un autre téléphone portable.

Changer d'appareil

Pour afficher la liste des appareils jumelés ou connectés que vous pouvez sélectionner.

Ne pas déranger

Pour rejeter les appels entrants et désactiver les sonneries et alertes.

Téléphone Clavier

Pour composer directement un numéro.

Messages

Pour afficher les messages du téléphone portable.

Utilisation des SMS

Siri

Pour vous connecter à Siri sur votre appareil iOS.

Assistant vocal

Pour vous connecter au service vocal du téléphone sur votre appareil Android.

Messages texte (SMS)

Définition des notifications de SMS

iOS

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone portable.
2. Sélectionnez **Bluetooth®**.
3. Sélectionnez l'icône d'information à droite de votre véhicule.

4. Activez les notifications de SMS.

Android

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone portable.
2. Sélectionnez **Bluetooth®**.
3. Sélectionnez l'option Profils.
4. Sélectionnez le profil du téléphone.
5. Activez les notifications de SMS.

Option de menu	Pièce
Écouter	Écouter le SMS.
Voir	Afficher le SMS.
Appeler	Appeler l'expéditeur.
Répond.	Répondre au SMS par un SMS standard.

Apple CarPlay

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Suivez les instructions indiquées sur l'écran tactile.

Note : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Apple CarPlay.

Désactiver Apple CarPlay

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Préférences Apple CarPlay**.
3. Désactivez **Apple CarPlay**.

Android Auto

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Suivez les instructions indiquées sur l'écran tactile.

Note : Vous devez peut-être activer Android Auto dans le menu des paramètres.

Note : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Android Auto.

Désactiver Android Auto

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Android Auto**.

3. Désactivez **Android Auto**.

NAVIGATION (LE CAS ÉCHÉANT)

Note : Pour plus d'informations, consultez le site Web Ford de votre région.



Sélectionnez l'option de navigation dans la barre de fonctions.

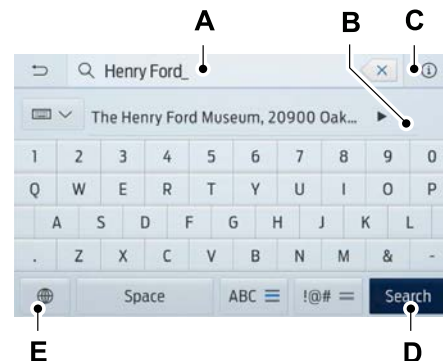


- A Menu Afficher la carte.
- B Zoom arrière.
- C Zoom avant.

- D Menu de guidage routier.
- E Menu de saisie de la destination.

Définition d'une destination

Définition d'une destination à l'aide de l'écran de saisie de texte



- A Champ de saisie de texte.
- B Suggestions automatiques sur base du texte que vous saisissez.
- C Icône d'information.

- D Recherche.
- E Paramètres du clavier.

Note : Sélectionnez une des suggestions pour copier les détails dans le champ de saisie de texte.

Note : Vous pouvez saisir une destination sous plusieurs formats : **ville, rue, numéro ; ville, numéro, rue** ; code postal ou point d'intérêt.

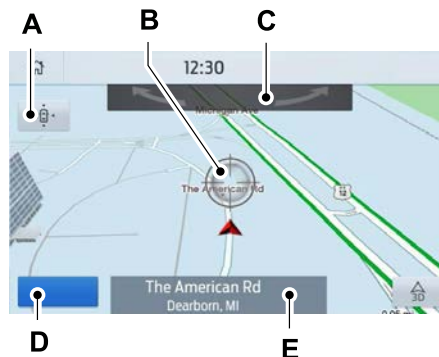
Note : Vous n'avez pas besoin d'indiquer le pays de destination.

Note : Pour saisir un caractère accentué, par exemple **ä** ou **é**, appuyez longuement sur le caractère correspondant sur le clavier.

Sélectionnez **Rechercher**.

Sélectionnez **Commencer** pour commencer le guidage routier.

Définition d'une destination à l'aide de l'écran de la carte



- A Recentrez la carte.
- B Lieu sélectionné.
- C Rotation de la carte 3D. Glissement vers la gauche ou la droite.
- D Démarrage du guidage routier.
- E Nom de la destination.

Sélectionnez l'emplacement sur la carte.

Sélectionnez **Commencer** pour commencer le guidage routier.

Modification du format de la carte

Affichez la carte dans un des formats suivants :

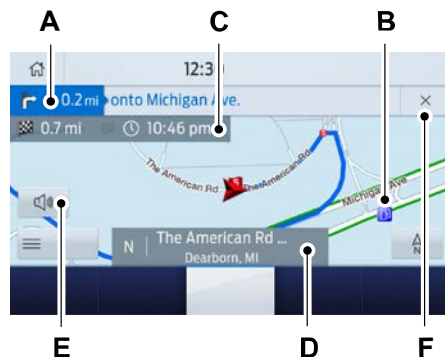
- Carte en deux dimensions avec direction de déplacement vers le haut de l'écran.
- Carte en deux dimensions avec le Nord vers le haut de l'écran.
- Carte en trois dimensions avec direction de déplacement vers l'avant.

Zoom

Affichez plus ou moins de détails sur la carte.

Note : Vous pouvez effectuer un zoom avant ou arrière à l'aide de gestes de pincement. Placez deux doigts sur l'écran et écartez-les pour effectuer un zoom avant. Placez deux doigts sur l'écran et rapprochez-les pour effectuer un zoom arrière.

Guidage routier



- A Clignotant. Sélectionnez-le pour entendre la dernière instruction de guidage.
- B Point d'intérêt.
- C Heure d'arrivée estimée, distance jusqu'à la destination ou durée de trajet restante jusqu'à la destination.
- D Nom de la rue dans laquelle vous vous trouvez.
- E Coupure du son des instructions vocales.
- F Annulez le guidage routier.

Note : Pour modifier le volume des instructions vocales, tournez la commande de volume lorsqu'une instruction vocale est en cours.

Menu de guidage routier

Option de menu	Pièce
Affichage	Réglez vos préférences de carte pour le guidage routier.
Carte complète	Affichez la carte en mode plein écran pendant le guidage routier.
Info sortie d'autoroute	Affichez les informations de sortie pour l'itinéraire en cours.
Liste de virages	Affichez la liste des changements de direction pour l'itinéraire en cours. Sélectionnez une route à éviter.

SYNC™ 3

Option de menu	Pièce
Liste circulation	Affichez la circulation à proximité ou sur l'itinéraire en cours. ¹
Réglages de la navigation	Réglez les paramètres de navigation.
Où suis-je ?	Affichez des informations sur votre position actuelle.
Annuler itinéraire	Annulez le guidage routier.
Afficher l'itinéraire	Affichez la totalité de l'itinéraire en cours sur la carte.
Detour	Affichez un autre itinéraire que celui en cours.
Modifier étapes	Modifiez l'ordre ou supprimez des points de passage.
Optimiser ordre	Le système détermine pour vous l'ordre des points de passage.
Lancer	Accédez à l'écran suivant et commencez un nouvel itinéraire.
Rechercher	Saisissez une adresse de destination.
Domicile	Définissez l'adresse enregistrée de votre domicile comme destination.
Travail	Définissez l'adresse enregistrée de votre lieu de travail comme destination.
Favorites	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations favorites.
Destinations précédentes	Affichez et sélectionnez dans la liste des destinations précédentes.
Point d'intérêt	Affichez les catégories de point d'intérêt.

¹Dépend de la station d'information routière ou de la circulation en ligne.

Réglage du volume des instructions vocales

Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une instruction vocale est en cours.

Note : Si vous avez réglé par inadvertance le volume sur zéro, appuyez sur le bouton de clignotant pour réécouter la dernière instruction vocale, puis réglez le volume au niveau souhaité.

Couper le son des instructions vocales



Sélectionnez l'option Silencieux à l'écran pour couper le son des instructions vocales.

Note : Le système coupe le son de la prochaine instruction vocale et de toutes les instructions ultérieures.

Ajout de points de passage

Vous pouvez ajouter un point de passage à un itinéraire de navigation comme destination au cours de votre itinéraire. Vous pouvez ajouter jusqu'à cinq points de passage.

1. Sélectionnez l'option de recherche sur la carte.
2. Définissez une destination.
3. Sélectionnez l'icône du drapeau.

4. Sélectionnez **Lancer**.

Annulation du guidage routier

Annulation du guidage routier depuis le menu de guidage routier



Sélectionnez l'option de menu de guidage routier dans l'écran de guidage actif.

Sélectionnez **Annuler itinér..**

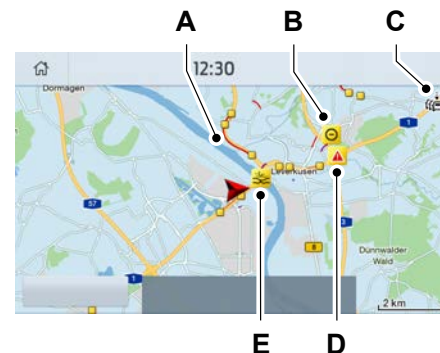
Annulation du guidage routier depuis la carte principale



Sélectionnez l'icône dans l'angle supérieur droit de la carte principale pour annuler le guidage routier.

Live Traffic (le cas échéant)

La circulation en ligne fournit des informations de trafic pratiquement en temps réel pour vous aider à planifier l'itinéraire le plus rapide jusqu'à votre destination. Vous devez avoir un abonnement actif à Live Traffic.



- A Bouchon.
- B Fermeture de routes.
- C Live Traffic actif.
- D Avertissement urgent.
- E Incident de circulation.

Activation et désactivation de Live Traffic

Note : Assurez-vous que le modem est activé. Voir **Connexion du véhicule à un réseau mobile** (page 495).

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **FordPass Connect**.
3. Sélectionnez **Réglages de connectivité**.
4. Activez **Connectivité du véhicule**.
5. Activez **Localisation**.
6. Activez **Données véhicule et ctrl à distance**.
7. Activez **Live Traffic**.

Mise à jour des cartes de navigation

Consultez le site Web Ford local ou contactez votre concessionnaire pour les mises à jour des cartes de navigation.

Les cartes numériques utilisées dans cette application de navigation sont fournies par HERE. Si vous rencontrez des erreurs de données sur une carte, vous pouvez en informer directement HERE en vous rendant sur le site www.here.com. HERE examine toutes les erreurs qui lui ont été signalées et joint le résultat de ses recherches dans son e-mail de réponse.

INFORMATIONS SUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES (LECAS

ÉCHÉANT)

Chaîne cinématique



Les informations relatives aux flux de puissance de votre véhicule hybride connectable sont disponibles sur l'écran d'accueil ou dans la section Apps.

États opérationnels du véhicule

L'énergie s'écoule vers ou à partir des roues avant et arrière selon l'état opérationnel et les conditions de conduite.

- **Ralenti** : Le véhicule est en mouvement et en position de stationnement (P). Le moteur et, ou la batterie haute tension sont activés.
- **Conduite électrique** : Le véhicule est en mouvement et en marche (D) ou neutre (N). La batterie haute tension fournit de l'énergie aux roues.
- **Conduite hybride** : Le véhicule est en mouvement et en marche (D) ou neutre (N). Le moteur et la batterie haute tension fournissent de l'énergie aux roues.

- **Conduite moteur** : Le véhicule est en mouvement et en marche (D) ou neutre (N). Le moteur fournit de l'énergie aux roues.
- **Freinage à récupération** : Le véhicule fonctionne en marche et ralentit. L'énergie capturée par le système de freinage à récupération est renvoyée à la batterie haute tension.
- **Charge** : Le véhicule est branché et la batterie haute tension est en cours de charge.

Moteur activé en raison de

Les conditions suivantes contribuent à expliquer pourquoi le moteur est activé, et ce que vous pouvez faire pour permettre un fonctionnement électrique.

- **Alimentation** : Le moteur est activé en raison de la pression sur la pédale d'accélérateur ou de l'activation du contrôle de la vitesse. N'appuyez plus sur la pédale d'accélérateur ou désactivez le régulateur de vitesse pour revenir complètement au mode électrique.
- **Grande vitesse** : Le moteur se met en marche car la vitesse du véhicule dépasse le niveau de fonctionnement 100 % électrique. Réduisez la vitesse pour revenir au fonctionnement électrique.

- Réglage du dispositif de chauffage : Le moteur se met en marche en raison du réglage du dispositif de chauffage. Diminuez ou coupez le réglage du dispositif de chauffage pour revenir au fonctionnement électrique.
- Point mort : Le moteur se met en marche car le véhicule est au point mort (N). Quittez le point mort pour revenir au fonctionnement électrique.
- Moteur froid : Le moteur se met en marche car il est froid. Le véhicule revient au fonctionnement électrique une fois le moteur suffisamment chaud.
- Charge de la batterie : Le moteur se met en marche pour charger la batterie haute tension. Le véhicule revient au fonctionnement électrique une fois la batterie chargée.
- Rapport faible : Le moteur se met en marche car le véhicule est dans un rapport faible. Quittez le rapport faible pour revenir au fonctionnement électrique.
- Fonctionnement normal : Le moteur se met en marche pour optimiser le fonctionnement du véhicule. Le véhicule revient au fonctionnement électrique dès que possible.
- Faible utilisation : Le moteur est activé pour entretenir la qualité de l'huile moteur. Le véhicule revient au fonctionnement électrique une fois le mode de faible utilisation moteur terminé. Voir **Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable** (page 220).
- Freinage moteur actif : Le moteur est allumé pour accroître le freinage du groupe motopropulseur. Cela peut se produire lorsque vous activez la fonction d'assistance en descente, quand le régulateur de vitesse est activé ou lorsque votre pied ne se trouve pas sur la pédale d'accélérateur et que le véhicule se déplace. La désactivation de l'assistance en descente ou du régulateur de vitesse peut permettre au véhicule de repasser en fonctionnement électrique.
- Température batterie : Le moteur est activé si la température de la batterie haute tension est trop élevée ou trop faible. Cette condition de fonctionnement est normale. Le véhicule revient au fonctionnement électrique dès que possible.
- Mode marche : Le moteur est activé en raison de la sélection du mode marche. Sélectionnez un mode conduite approprié pour un fonctionnement uniquement électrique.

Réglages de charge



Les informations relatives aux réglages de charge de votre véhicule hybride connectable sont disponibles sur l'écran d'accueil ou dans la section Réglages du véhicule. Pour améliorer les conditions de charge, votre véhicule dispose des fonctions de confort suivantes.

Heures de charge

Une fois que vous avez configuré les heures de charge pour un emplacement de charge spécifique, votre véhicule donne la priorité à la charge en fonction de vos réglages d'heures préférées. Vous pouvez configurer deux fenêtres de charge préférées pour les jours de la semaine et deux pour les week-ends. Cette fonction vous permet de profiter du plan tarifaire électrique du service public qui offre les tarifs les plus bas à certaines heures de la journée. Contactez votre compagnie d'électricité pour connaître les plans disponibles.

Note : Vous pouvez aussi configurer et utiliser ces fonctions à l'aide de l'application FordPass.

Heures de départ

La configuration des heures de départ vous permet de contrôler les calendriers de charge et le réchauffage ou le refroidissement de l'habitacle du véhicule lorsqu'il est branché, de telle sorte que votre véhicule soit prêt à fonctionner lorsque vous êtes prêt à conduire. En définissant une heure de départ, votre

véhicule peut utiliser vos paramètres de durée de charge pour réduire les coûts d'électricité tout en donnant la priorité à la fin de la charge avant votre départ programmé. Un affichage sous forme de calendrier vous permet de programmer deux heures de départ par jour pour chaque jour de la semaine.

Note: Vous pouvez aussi configurer et utiliser ces fonctions à l'aide de l'application FordPass.

Statut de charge

Affiche l'état actuel du circuit de charge. Voir **Charge de la batterie haute tension** (page 251).

Statut de charge	Description et action
Se charge une fois branché.	Votre véhicule est débranché et commence à se charger lorsqu'il est branché.
En attente des heures de charge préférées.	Votre véhicule est débranché à un emplacement enregistré avec les heures de charge activées. La charge est prévue pour démarrer à l'heure affichée en fonction de vos réglages des heures de charge. Vous devez brancher avant l'heure de départ affichée pour que le véhicule commence à se charger à cette heure.
En attente des heures de charge préférées.	Votre véhicule est branché à un emplacement enregistré avec les heures de charge activées. La charge débute à l'heure affichée, en fonction de vos réglages des heures de charge.
Charge.	Votre véhicule est branché et utilise l'énergie pour charger la batterie haute tension ou utiliser les circuits électriques.
Chargé.	Le véhicule est complètement chargé.
Anomalie de charge du véhicule.	Votre véhicule est branché mais il y a une anomalie dans le circuit de charge du véhicule. Débranchez et rebranchez. Si l'anomalie persiste, contactez votre concessionnaire agréé.

Statut de charge	Description et action
Anomalie de la station de charge.	Votre véhicule est branché mais une anomalie est détectée dans la station de charge ou le câble de charge. Vérifiez le câble de charge et la station de charge ou l'alimentation électrique.
Station de charge non détectée.	Un connecteur de câble de charge est branché dans le véhicule mais il n'y a pas de connexion avec une source d'alimentation de charge.
Station de charge incompatible.	Votre véhicule est branché mais ne peut pas communiquer avec la station de charge. Contactez le fournisseur de station.
Station de charge en pause.	Votre véhicule est branché mais la charge est mise en pause à la station de charge.

Infos sur les heures de charge

Affiche des estimations de la durée que mettra votre véhicule à se charger complètement lorsqu'il est branché dans un chargeur haute ou faible puissance.

- Estimations haute puissance : La durée minimum pour une charge à 100 % en utilisant un chargeur haute puissance.
- Estimations basse puissance : La durée la plus longue pour une charge à 100 % en utilisant un chargeur basse puissance.

Lors du chargement, l'heure de début et de fin estimée s'affichent. Lorsque votre véhicule n'est pas branché et se trouve dans un emplacement avec les heures de charge activées, les heures de début et de fin s'affichent en fonction de la puissance de charge connue.

Note : *Les heures de charge et les heures de fin ne sont que des estimations. Certaines conditions peuvent donner des temps de charge plus longs. Voir **Charge de la batterie haute tension** (page 251).*

État de charge de la batterie haute tension

Affiche le pourcentage de charge restant, 100 % représentant la quantité totale d'énergie que vous pouvez obtenir d'une charge externe.

État de branchement et de charge

Affiche les icônes d'état de branchement et de charge.



Non branché.



Branché et non en charge actuellement.



Branché et en charge.



Branché et en attente de la charge en fonction des réglages des heures de charge.

Préférences de charge

Appuyez sur le bouton pour accéder au réglages de la durée de charge et de l'heure de départ. Une fois la configuration terminée, des informations et des réglages supplémentaires s'affichent sur l'écran des réglages de charge.

Contacteur marche/arrêt des heures de charge

Ce contacteur est visible lorsque votre véhicule est dans un emplacement Heures de charge sauvegardé. Utilisez ce contacteur pour activer ou désactiver le réglage des heures de charge à cet emplacement.

Nom de l'emplacement Heures de charge et informations sur les Heures de charge

Le nom de l'emplacement s'affiche lorsque votre véhicule se trouve à un emplacement Heures de charge sauvegardé. L'heure de début de charge est affichée avec l'heure de fin et le niveau de charge associé.

Contacteur marche/arrêt des heures de départ

Ce contacteur est visible lorsque vous avez défini au moins une heure de départ. Utilisez ce contacteur pour activer et désactiver toutes les heures de départ. La désactivation des heures de départ ne supprime pas vos réglages.

Heures de départ suivantes et température de l'habitacle

Affiche l'heure de départ suivante et le réglage associé de la température de l'habitacle.

Réglages de la durée de charge.

Suivez ces étapes pour définir une heure de charge préférée pour un emplacement de charge.

1. Sélectionnez Préférences de charge sur l'écran Réglages de charge.
2. Sélectionnez Réglage de l'heure de charge sur l'écran Modifier les préférences de charge.

3. Sélectionnez Ajouter un nouvel emplacement sur l'écran Heures de charge. Vous pouvez aussi modifier les réglages pour des emplacements préalablement sauvegardés à partir de cet écran.
4. Sélectionnez une adresse dans l'écran Emplacements de charge récents.
5. Sur l'écran Confirmer l'emplacement pour les heures de charge, vous pouvez modifier le nom de l'emplacement et définir un niveau de charge maximum selon vos préférences. Une fois que vous avez défini le nom d'emplacement et le niveau de charge maximum de votre choix, sélectionnez Continuer à programmer.

Note : La charge s'arrêtera lorsque votre véhicule aura atteint le niveau de charge maximum.

6. Sélectionnez JOUR DE LA SEMAINE ou WEEK-END sur l'écran Heures de charge préférées.
7. Sur l'écran Sélectionner les heures de charge préférées JOUR DE LA SEMAINE ou WEEK-END, utilisez l'horloge circulaire 24 heures pour sélectionner vos fenêtres de charge préférées. Vous pouvez sélectionner un maximum de deux fenêtres de durée en appuyant sur les

boutons d'heure et en faisant glisser. Lorsque vous avez sélectionné vos heures préférées, appuyez sur Suivant pour revenir à l'écran Heures de charge préférées. Répétez pour le WEEK-END ou le JOUR DE LA SEMAINE selon besoin. Une fois que vous avez fini de régler vos heures de charge préférées, appuyez sur Enregistrer.

Note : Si vous sélectionnez toutes les 24 heures ou aucune, la priorité est égale pour n'importe quelle heure de la journée.

8. Votre emplacement enregistré s'affiche maintenant sur l'écran Heures de charge. Sélectionnez Fait pour revenir à l'écran principal des réglages de charge. Chaque fois que votre véhicule est dans un emplacement de charge enregistré, l'écran réglages de charge affiche le nom de l'emplacement, et les heures de charge sont basées sur vos réglages Heures de charge pour cet emplacement plus l'heure de départ suivante.

Note : Atteindre le niveau de charge maximum avant la prochaine heure de départ est toujours prioritaire. Lorsque les heures de charge sont définies, une charge hors de vos fenêtres d'heures de charge préférées pourrait être nécessaire pour terminer avant votre prochaine heure de départ.

Réglages de l'heure de départ

1. Sélectionnez Préférences de charge sur l'écran Réglages de charge.
2. Sélectionnez Réglage de l'heure de départ sur l'écran Modifier les préférences de charge.
3. Deux réglages d'heures s'affichent pour chaque jour de la semaine sur l'écran de planification des heures de départ. Sélectionnez-en un.
4. Sur l'écran des réglages de l'heure de départ, définissez votre heure de départ désirée, la température de l'habitacle et les jours de la semaine à répéter. Appuyez sur Enregistrer.
5. Vos réglages d'heures s'affichent maintenant sur l'écran de programmation des heures de départ. Appuyez deux fois sur Retour pour revenir à l'écran principal des réglages de charge. Les réglages de l'heure de départ suivante et de la température de l'habitacle s'affichent.

Note : Les performances de la climatisation peuvent varier si vous effectuez le branchement avec le câble de charge inclus ou la station de charge haute intensité. L'électricité disponible pour la climatisation se limite à l'électricité disponible pour la station de charge.

Note : en fonction des conditions de recharge et de température ambiante, il se peut que la température définie ne soit pas toujours atteinte. Ceci est normal.

APPLICATIONS

Note : Pour obtenir plus d'informations sur les applications disponibles et les smartphones compatibles ainsi que des conseils de dépannage, visitez le site Web local.

La première fois que vous démarrez une application via le système, le système peut vous demander d'octroyer certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations octroyées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement. Voir **Réglages** (page 540).

Note : Nous vous recommandons de vérifier votre plan tarifaire avant d'utiliser vos applications via le système. Leur utilisation peut engendrer des frais supplémentaires.

Note : Avant d'utiliser l'application, nous vous recommandons de vérifier les conditions générales de son fournisseur et sa politique de confidentialité.

Note : vérifiez que vous possédez un compte actif pour les applications que vous souhaitez utiliser via le système.

Note : Certaines applications fonctionnent sans devoir être configurées. D'autres exigent de configurer certains paramètres personnels avant de les utiliser.

Utilisation d'applications sur un appareil iOS



Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.

1. Si votre appareil est connecté en USB, désactivez Apple CarPlay. Voir **Téléphone** (page 526).
2. Connectez votre appareil à un port USB ou jumelez-le et connectez-le en Bluetooth.
3. Si le système vous demande d'activer CarPlay, sélectionnez **Désactiver**.
4. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser via SYNC.

Note : Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser via le système.

5. Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Note : Connectez votre dispositif à une prise USB si vous voulez utiliser une application de navigation. Lorsque vous utilisez une application de navigation, celle-ci doit être ouverte et l'appareil doit rester déverrouillé.

Utilisation d'applications sur un appareil Android



Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.

1. Si votre appareil est connecté en USB, désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 526).
2. Activez **Activer Applis mobiles via USB** dans la vignette des Paramètres des Applications mobiles.
3. Jumelez votre appareil. Voir **Téléphone** (page 526).
4. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser via SYNC.

Note : Si vous fermez les applications sur votre appareil, vous ne pourrez pas les utiliser via le système.

5. Sélectionnez **Chercher des applis mobiles**.

Note : Le système recherche et se connecte aux applications compatibles qui sont exécutées sur votre appareil.

6. Sélectionnez l'application que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Note : Les Applications mobiles sur votre appareil utilisent le port USB pour établir une connexion avec SYNC. Certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique via le port USB lorsque les Applications mobiles sont activées.

Utilisation de la navigation mobile sur un appareil Android

1. Branchez votre appareil sur un port USB.
2. Désactivez Android Auto. Voir **Téléphone** (page 526).
3. Activez **Activer Applis mobiles via USB** dans la vignette des Paramètres des Applications mobiles.
4. Sélectionnez l'option des applications dans la barre de fonctions.
5. Sélectionnez l'application de navigation que vous souhaitez utiliser sur l'écran tactile.

Note : Lorsque vous utilisez une application de navigation, celle-ci doit être ouverte et l'appareil doit rester déverrouillé.

Note : Les Applications mobiles sur votre appareil utilisent le port USB pour établir une connexion avec SYNC. Certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique via le port USB lorsque les Applications mobiles sont activées.

RÉGLAGES



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

Sélectionnez une vignette pour accéder aux paramètres.



Sélectionnez cette option pour afficher des informations supplémentaires.

Eclairage ambiant

Vous pouvez modifier les réglages de luminosité de l'éclairage ambiant.

Android Auto

Vous pouvez activer et désactiver la fonctionnalité Android Auto.

Apple CarPlay

Vous pouvez activer et désactiver la fonctionnalité Apple CarPlay.

Système audio

Vous pouvez modifier les réglages audio.

Mises à jour automatiques

Vous pouvez activer et désactiver les mises à jour automatiques et régler les paramètres.

Bluetooth®

Vous pouvez activer et désactiver la fonction Bluetooth et associer votre téléphone portable.

Montre

Vous pouvez modifier les réglages de l'horloge.

Ecran

Vous pouvez modifier les réglages de l'écran, comme la luminosité et la réduction automatique de la luminosité.

Aide à l'appel de détresse (le cas échéant)

Vous pouvez activer et désactiver l'Aide à l'appel de détresse.

FordPass

Vous pouvez modifier les réglages de FordPass.

Généralités

Vous pouvez modifier des réglages tels que la langue et les unités de mesure ou réinitialiser le système.

Applications mobiles

Vous pouvez modifier les autorisations, activer, désactiver et mettre à jour les applications mobiles.

Système de navigation (le cas échéant)

Vous pouvez modifier les réglages de navigation, par exemple les préférences de carte et les paramètres de guidage.

Téléphone

Vous pouvez connecter et déconnecter votre appareil ou gérer les réglages des appareils connectés.

Sièges (le cas échéant)

Vous pouvez modifier la position et régler la fonction de massage des sièges.

Son

Vous pouvez modifier les réglages du son.

Mode voiturier (le cas échéant)

Vous pouvez activer et désactiver le mode voiturier.

Véhicule (le cas échéant)

Vous pouvez modifier les réglages de la caméra.

Commande vocale

Vous pouvez modifier les réglages de la commande vocale.

Wi-Fi

Vous pouvez activer et désactiver le Wi-Fi et régler les paramètres.

SYNC™ 3 DÉPANNAGE

Reconnaissance vocale

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne comprend pas ce que je dis.	– Vous utilisez les mauvaises commandes vocales. • Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 514). • Pour obtenir une liste complète des commandes vocales, visitez le site Web Ford de votre région. – Vous parlez trop tôt. • Attendez l'instruction vocale avant de parler.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne comprend pas le nom de la piste ou de l'artiste.	– Limite de l'appareil. La technologie Bluetooth n'est pas compatible avec les commandes vocales. • Branchez votre appareil sur un port USB. • Si vous avez un appareil iOS, maintenez enfoncée la touche de commande vocale au volant pour lire des pistes spécifiques à l'aide de Siri. – Vous utilisez les mauvaises commandes vocales. • Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 514). • Pour obtenir une liste complète des commandes vocales, visitez le site Web Ford de votre région. – Vous ne prononcez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil. • Prononcez le nom exact de la piste ou de l'artiste tel qu'il apparaît sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom. Le nom de la chanson ou de l'artiste peut contenir des caractères spéciaux qui ne sont pas reconnus par le système. – Le nom contient des caractères spéciaux, tels que *, - ou +. • Renommez les fichiers de votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner et lire la piste.
Le système ne comprend pas le nom d'un contact dans le répertoire de mon appareil et appelle le mauvais contact.	– Vous ne prononcez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil. • Prononcez le nom et le prénom exacts de votre contact tel qu'ils apparaissent sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom. – Le nom contient des caractères spéciaux, tels que *, - ou +. • Renommez le contact sur votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner le contact et l'appeler.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne comprend pas les noms étrangers des contacts dans le répertoire de mon appareil.	– Vous ne prononcez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil. • Prononcez le nom et le prénom exacts de votre contact tel qu'ils apparaissent sur votre appareil. Le système applique des règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms des contacts du répertoire de votre appareil. Sélectionnez le nom du contact sur l'écran tactile et utilisez l'option Entendre pour avoir une idée de la manière dont le système s'attend à ce que vous le prononciez.
Les instructions vocales du système et la prononciation de certains mots ne semblent pas très précises.	– Limite de l'appareil. • Le système utilise la technologie de synthèse vocale et une voix de synthèse au lieu d'une voix humaine préenregistrée.

Audio USB et Bluetooth

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à connecter mon appareil.	– Dysfonctionnement de l'appareil. • Débranchez votre appareil. Éteignez votre appareil, réinitialisez-le et réessayez. – Problème de connexion de câble. • Branchez correctement le câble à votre appareil et au port USB du véhicule. – Câble incompatible. • Utilisez le câble recommandé par le fabricant de votre appareil.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause possible et solution
	– Mauvais réglage de l'appareil. • Assurez-vous que votre appareil ne dispose pas d'un programme d'auto-installation ou de paramètres de sécurité actifs. • Assurez-vous que votre appareil n'est pas configuré pour la charge uniquement. – Écran de verrouillage d'appareil activé. • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.
Le système ne reconnaît pas mon appareil.	– Limite de l'appareil. • Ne laissez pas votre appareil dans votre véhicule si les températures extérieures sont extrêmes.
Le système ne comprend pas le nom de la piste ou de l'artiste.	– Limite de l'appareil. La technologie Bluetooth n'est pas compatible avec les commandes vocales. • Branchez votre appareil sur un port USB. • Si vous avez un appareil iOS, maintenez enfoncée la touche de commande vocale au volant pour lire des pistes spécifiques à l'aide de Siri.
Je ne parviens pas à diffuser un audio à partir de mon appareil Bluetooth.	– Appareil non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre appareil sur le site Web Ford de votre région. – Appareil non connecté. • Jumelez votre appareil. Voir Téléphone (page 526). – Le lecteur multimédia ne fonctionne pas. • Démarrez le lecteur multimédia sur votre appareil.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne reconnaît pas la musique que contient mon appareil.	– Métadonnées de fichier audio manquantes ou incorrectes, par exemple, l'artiste, le titre de la chanson, l'album ou le genre. • Réparez les fichiers sur votre appareil. – Fichiers corrompus. • Réparez les fichiers sur votre appareil. – Fichiers protégés par copyright. • Utilisez un appareil contenant des fichiers qui ne sont pas protégés par copyright. – Format de fichier non pris en charge. • Réparez les fichiers ou convertissez-les dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 523). – Indexation de l'appareil requise. • Réindexez votre appareil. Voir Réglages (page 540). – Écran de verrouillage d'appareil activé. • Déverrouillez votre appareil avant de le connecter.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause possible et solution
Il arrive parfois que je n'entende pas une piste qui est lue sur mon appareil.	– Dysfonctionnement de l'appareil. • Débranchez votre appareil. Éteignez votre appareil, réinitialisez-le et réessayez.
Quand je débranche mon appareil iOS, le volume sonore est réglé au maximum.	– Limite de l'appareil. • Diminuez le volume sur votre appareil.
Le système ne lit pas les pistes de mon lecteur USB dans le bon ordre.	Si le système ne lit pas les pistes de votre lecteur USB dans le bon ordre, les informations suivantes pourraient s'avérer utiles : – Si vous sélectionnez USB comme source audio pendant que le système effectue l'indexage, SYNC lit les pistes triées par ordre alphabétique des noms de fichier du répertoire racine. – Si vous sélectionnez USB comme source audio une fois que le système a terminé l'indexage, SYNC lit toutes les pistes triées par ordre alphabétique des titres de balise ID3, indépendamment de leur emplacement. SYNC utilise le nom de fichier si le titre de la balise ID3 n'existe pas. – Si vous sélectionnez l'option de lecture de toutes les pistes à partir du menu de navigation, SYNC lit toutes les pistes triées par ordre alphabétique des titres de balise ID3, indépendamment de leur emplacement. SYNC utilise le nom de fichier si le titre de la balise ID3 n'existe pas. – Si vous sélectionnez une piste en utilisant l'option d'exploration de l'appareil, SYNC lit les pistes par ordre alphabétique des noms de fichier du dossier sélectionné. SYNC lit ensuite toutes les pistes des sous-dossiers du dossier sélectionné.

Téléphone

Symptôme	Cause possible et solution
Pendant un appel, j'entends un bruit de fond excessif.	– Mauvais réglage du téléphone portable. • Vérifiez et réglez les paramètres audio de votre téléphone portable. Consultez le manuel d'utilisation de votre téléphone portable.
Lors d'un appel, j'entends mes interlocuteurs, mais eux ne peuvent pas m'entendre.	– Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez. – Son du micro du téléphone portable coupé. • Désactivez le silencieux du micro de votre téléphone portable.
Lors d'un appel, je n'entends pas mes interlocuteurs et eux ne peuvent pas m'entendre.	– Redémarrage du système requis. • Redémarrez le système. Coupez le contact et ouvrez la porte. Fermez la porte et verrouillez le véhicule. Attendez que l'écran tactile s'éteigne et que les ports USB illuminés ne le soient plus. Déverrouillez le véhicule, mettez le contact et réessayez.
Je ne parviens pas à télécharger le répertoire.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région. – Mauvais réglage du téléphone portable. • Autorisez le système à récupérer les contacts de votre téléphone portable. Consultez le manuel d'utilisation de votre téléphone portable.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause possible et solution
	– Mauvais réglage du système. • Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Réglages (page 540). – Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez.
Un message indiquant que mon répertoire a été téléchargé s'affiche, mais il est vide ou il manque des contacts.	– Mauvais réglage du téléphone portable. • Autorisez le système à récupérer les contacts de votre téléphone portable. Consultez le manuel d'utilisation de votre téléphone portable. • Vérifiez l'emplacement des contacts manquants sur votre téléphone portable. S'ils sont stockés sur la carte SIM, déplacez-les dans la mémoire du téléphone portable. – Mauvais réglage du système. • Activez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Réglages (page 540).

SYNC™ 3

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à connecter mon téléphone portable.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région. – Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez. • Installez la dernière version du micrologiciel du téléphone portable. • Supprimez votre appareil du système, supprimez SYNC de votre appareil et recommencez. • Désactivez le téléchargement automatique du répertoire. Voir Réglages (page 540).
La fonction SMS ne fonctionne pas.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région. – Dysfonctionnement du téléphone portable. • Éteignez votre téléphone, réinitialisez-le et réessayez.
Je n'entends pas les SMS.	– Téléphone portable non compatible. • Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire sur le site Web Ford de votre région.

Système de navigation (le cas échéant)

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à saisir un nom de rue quand je suis à l'étranger.	– Méthode de saisie incorrecte. • Saisissez le nom de rue et le pays.
Le système ne reconnaît pas les coordonnées GPS.	– Vous n'utilisez pas le bon format de coordonnées. • Utilisez le format ##. #####, ##. ##### (pour N/S, E/O). Ajoutez un signe moins avant les coordonnées si la direction est l'ouest et conservez une valeur positive si la direction est l'est, par exemple : 12.5412 correspond à l'est et -12.5412, à l'ouest.

Applications

Symptôme	Cause possible et solution
Le système ne trouve aucune application.	– Appareil non compatible. • Vous avez besoin d'un appareil Android avec OS 4.3 ou supérieur ou d'un appareil iOS avec iOS 8.0 ou supérieur. Associez et connectez votre appareil Android pour trouver des applications compatibles AppLink. Connectez votre dispositif Android ou iOS à un port USB ou jumelez-le et connectez-le en Bluetooth.
Je possède un appareil compatible et il est correctement connecté, mais le système ne trouve aucune application.	– Aucune application compatible AppLink n'est installée sur votre appareil. • Téléchargez et installez la dernière version de l'application. – Aucune application compatible AppLink n'est exécutée sur votre appareil. • Démarrez les applications pour permettre au système de les trouver et assurez-vous d'être connecté(e) aux applications qui le nécessitent. – Paramètres d'application incorrects. • Vérifiez et réglez les paramètres des applications sur votre appareil et autorisez SYNC à accéder à l'application le cas échéant.
Je possède un appareil compatible, il est correctement connecté et mes applications sont exécutées, mais le système ne trouve toujours aucune application.	– La fermeture complète des applications a échoué. • Redémarrez les applications et réessayez. • Si votre appareil Android inclut des applications possédant une option Quitter, utilisez-la, puis redémarrez les applications. Vous pouvez aussi utiliser l'option d'arrêt forcé dans le menu de paramètres de votre appareil. • Si vous possédez un appareil iOS avec iOS 7.0 ou une version supérieure, appuyez sur la touche d'accueil de votre appareil à deux reprises, puis balayez l'application vers le haut pour la fermer.

SYNC™ 3

Symptôme	Cause possible et solution
Je possède un appareil Android qui est correctement connecté, j'ai redémarré mes applications et elles tournent, mais le système ne les trouve toujours pas.	– Le fait que les applications soient introuvables peut être dû à un problème spécifique à certaines anciennes versions du système d'exploitation Android. • Désactivez et réactivez le Bluetooth pour forcer le système à se reconnecter à votre appareil.
Je possède un appareil iOS qui est correctement connecté, j'ai redémarré mes applications et elles tournent, mais le système ne les trouve toujours pas.	– Problème de connexion de câble. • Débranchez le câble de votre appareil, patientez un moment, puis rebranchez-le pour forcer le système à se reconnecter à votre appareil.
Je possède un appareil Android exécutant une application multimédia que le système a trouvée, mais je n'entends pas le son ou le son est très faible.	– Le volume de l'appareil est faible. • Augmentez le volume sur votre appareil.
Je possède un appareil Android exécutant plusieurs applications compatibles, mais le système ne les trouve pas toutes.	– Limite de l'appareil. Certains appareils Android disposent d'un nombre limité de ports Bluetooth pouvant être utilisés pour la connexion des applications. Si le nombre d'applications exécutées sur votre appareil est supérieur au nombre de ports Bluetooth disponibles, le système ne peut pas les trouver toutes. • Fermez certaines applications pour permettre au système de trouver celles que vous souhaitez utiliser.

Connectivité Wi-Fi

Symptôme	Cause possible et solution
Je ne parviens pas à me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Saisissez le bon mot de passe du réseau. – Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Points d'accès multiples à portée possédant le même SSID. • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut, sauf s'il contient un identifiant unique, faisant partie de l'adresse MAC par exemple.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après avoir été établie avec succès.	– Signal réseau faible. • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué.
Je suis à proximité d'un point d'accès Wi-Fi, mais l'intensité du signal réseau est faible.	– Signal du réseau bloqué. • Si votre véhicule possède un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise ne soit pas face au point d'accès Wi-Fi. • Si les vitres sont enduites d'une teinte métallique, mais pas le pare-brise, positionnez le véhicule de façon à ce que le pare-brise soit face au point d'accès Wi-Fi ou ouvrez la vitre qui est face au point d'accès. • Si les vitres et le pare-brise de votre véhicule sont teintés et métallisés, ouvrez les vitres qui sont face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage et que la porte du garage est fermée, ouvrez-la.

Symptôme	Cause possible et solution
La liste des réseaux disponibles ne contient pas un réseau qui devrait y être.	– Réseau masqué. • Rendez le réseau visible et réessayez.
Les téléchargements de logiciel durent trop longtemps.	– Signal réseau faible • Rapprochez le véhicule du point d'accès Wi-Fi ou d'un endroit où le signal du réseau n'est pas bloqué. – Point d'accès Wi-Fi fortement sollicité ou à connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un réseau Wi-Fi et l'intensité du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions générales, contactez le fournisseur de service réseau.

Réinitialisation du système

1. Maintenez simultanément enfoncées la touche de recherche vers le haut et la touche marche/arrêt de l'autoradio jusqu'à ce que l'écran devienne noir.
2. Patientez trois minutes pour permettre au système de se réinitialiser complètement.

3. Appuyez sur touche marche/arrêt de l'autoradio pour mettre le système sous tension.

Note : Vous pouvez réinitialiser le système pour restaurer une fonction qui a cessé de fonctionner. La réinitialisation du système est conçue pour restaurer la fonctionnalité sans supprimer les données que vous avez stockées.

Informations supplémentaires et assistance

Pour obtenir des informations supplémentaires ou de l'aide, nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé ou de visiter le site Web Ford de votre région.

Appendices

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets et ne montez pas d'équipements sur ou à proximité d'un couvercle d'airbag, sur le côté des dossiers de siège avant ou arrière ou dans des zones susceptibles d'entrer en contact avec un airbag qui se déploie. Le non-respect de ces consignes peut augmenter le risque de blessures corporelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Ne fixez aucun câble d'antenne sur le câblage du véhicule, les canalisations de carburant ou les tuyauteries de frein.



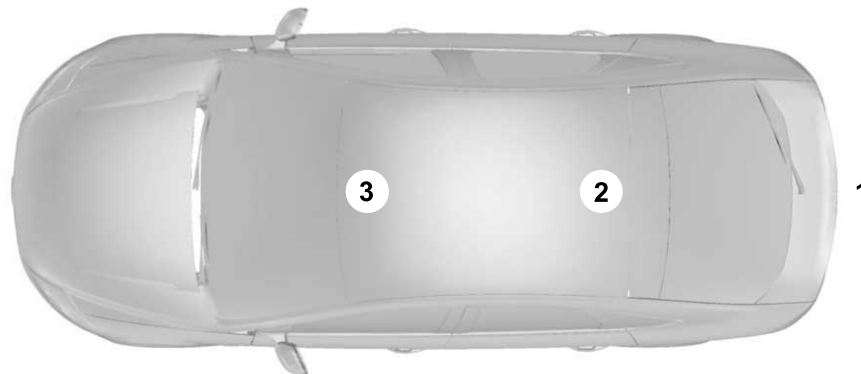
AVERTISSEMENT: Gardez les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm de tout module électronique et airbag.

Note : Nous testons et certifions votre véhicule afin qu'il soit conforme à la législation relative à la comptabilité électromagnétique. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement posé sur votre véhicule par un concessionnaire agréé soit conforme à la législation locale et à toute autre exigence applicable. L'installation de certains appareils électroniques de deuxième monte pourrait dégrader la performance des fonctions du véhicule, qui utilise des signaux de fréquence radio tels que le récepteur radio de diffusion, le système de surveillance de la pression des pneus, le système de démarrage avec bouton poussoir, la connectivité **Bluetooth®** ou la navigation satellite.

Note : Tout équipement d'émission de fréquences radio présent dans votre véhicule (par exemple un téléphone cellulaire ou un émetteur de radio amateur) doit être conforme aux paramètres indiqués dans les illustrations et le tableau suivants. Nous ne prévoyons aucune disposition spéciale ou condition concernant l'installation ou l'utilisation de tels équipements.

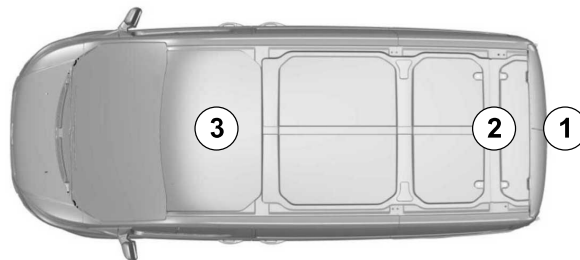
Appendices

Voiture/SUV



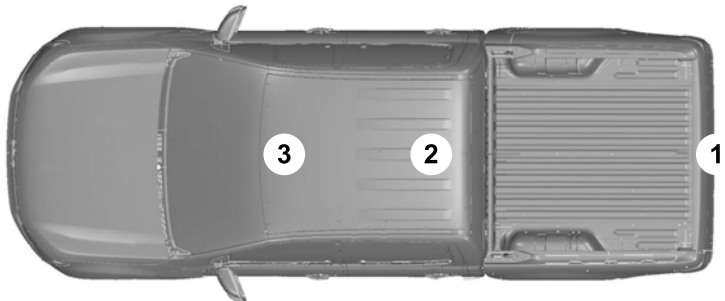
Appendices

Fourgon



Appendices

Poids lourd



Bande de fréquence (en MHz)	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2, 3
68-88	50	2, 3

Appendices

Bande de fréquence (en MHz)	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
142-176	50	2. 3
380-512	50	2. 3
806-870	10	2. 3

Appendices

INFORMATIONS SUR L'UTILISATEUR ECALL

Informations utilisateur du système eCall conforme à la réglementation (UE) 2017/78, annexe I, partie 3

1 DESCRIPTION DU SYSTÈME eCALL EMBARQUÉ

- 1,1, Brève description du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112, de son fonctionnement et de ses fonctionnalités : Voir **Qu'est-ce que la fonction eCall** (page 47).
- 1,2, Le service eCall fondé sur le numéro 112 est un service public d'intérêt général accessible gratuitement.
- 1,3, Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est activé par défaut. Il est activé automatiquement par les détecteurs embarqués en cas d'accident grave. Il se déclenche aussi automatiquement si le véhicule est équipé d'un système TPS et que celui-ci ne fonctionne pas en cas d'accident grave.
- 1,4, Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 peut aussi être déclenché manuellement, si nécessaire. Instructions pour l'activation manuelle du système : Voir **Emission manuelle d'un appel d'urgence** (page 47).
- 1,5, En cas de dysfonctionnement critique du système qui rendrait inopérant le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112, les occupants du véhicule seront avertis de la manière suivante : Voir **Indicateurs d'appel d'urgence** (page 48).

Appendices

2 INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES

- 2,1, Tout traitement de données à caractère personnel par l'intermédiaire du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par les directives du Parlement européen et du Conseil 95/46/CE (1) et 2002/58/CE (2) et, en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées conformément à l'article 7, point d), de la directive 95/46/CE (3).
- 2,2, Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de l'appel d'urgence eCall destiné au numéro 112 d'appel d'urgence unique européen.
- 2,3, Types de données et leurs destinataires.
- 2,3,1, Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 ne peut collecter et traiter que les données suivantes:
- Numéro de série de véhicule.
 - Type de véhicule (véhicule passager ou véhicule utilitaire léger).
 - Type de stockage de propulsion véhicule (essence/diesel/CNG/GPL/électrique/hydrogène).
 - Trois derniers emplacements du véhicule et sens du déplacement.
 - Fichier journal de l'activation automatique du système et de son horodatage.
 - les autres données suivantes (le cas échéant) : -
- 2,3,2, Les destinataires des données traitées par l'intermédiaire du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 sont les centres de réception des appels d'urgence concernés, qui ont été désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels eCall destinés au numéro 112 d'appel d'urgence unique européen.
Autres informations (si disponibles) : -
- 2,4, Dispositions pour le traitement des données.
- 2,4,1, Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est conçu de manière à garantir que les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel eCall.
Autres remarques (le cas échéant) : -

Appendices

- 2,4,2, Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est conçu de façon à garantir qu'il n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.
Autres remarques (le cas échéant) : -
- 2,4,3, Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est conçu de manière à garantir que les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées.
- 2,4,3,1, Les données de localisation du véhicule sont continuellement écrasées dans la mémoire interne du système afin que celui-ci ne conserve en permanence, au maximum, que les trois dernières positions du véhicule, informations nécessaires au fonctionnement normal du système.
- 2,4,3,2, L'historique des données d'activité dans le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 n'est pas conservé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour réaliser l'objectif de traiter l'appel d'urgence eCall et, en tout état de cause, pas au-delà de 13 heures à partir du déclenchement d'un appel d'urgence eCall.
Autres remarques (le cas échéant) : -
- 2,5, Modalités pour l'exercice des droits des personnes relatifs aux données.
- 2,5,1, La personne concernée (à savoir le propriétaire du véhicule) dispose d'un droit d'accès aux données et a également le droit, si nécessaire, de demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de données la concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions de la directive 95/46/CE. Tout tiers auquel les données ont été communiquées doit être notifié de toute rectification, de tout effacement ou de tout verrouillage effectué conformément avec ladite directive, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.
- 2,5,2, La personne concernée a le droit d'introduire une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données si elle estime que ses droits ont été violés à la suite du traitement de données à caractère personnel la concernant.
- 2,5,3, Contactez le responsable du service pour le traitement des demandes d'accès (le cas échéant) : contactez le responsable de la protection des données de votre centre public local de réception des appels d'urgence.

Appendices

- (1) Directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (JO L 281 du 23.11.1995, p. 31).
- (2) Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 juillet 2002 concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques (directive vie privée et communications électroniques) (JO L 201 du 31.7.2002, p. 37).
- (3) La directive 95/46/CE est abrogée par le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données [...] (règlement général sur la protection des données) (JO L 119 du 4.5.2016, p. 1). Le règlement est applicable à partir du 25 mai 2018.

3 INFORMATIONS RELATIVES AUX SERVICES TIERS (TPS) ET AUTRES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)

- 3,1, Description du fonctionnement et des fonctionnalités du système TPS/service à valeur ajoutée : votre véhicule peut être équipé d'un modem qui permet les appels d'urgence (eCall), les mises à jour logicielles automatiques ainsi que d'autres services. Consultez les informations du manuel du conducteur ou l'application FordPass pour obtenir une description de ces services. Nous fournissons un système embarqué eCall fondé sur le numéro 112, mais pas de système eCall TPS.
- 3,2, Tout traitement de données à caractère personnel par l'intermédiaire du système TPS ou de tout autre service à valeur ajoutée respecte les règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par les directives 95/46/CE et 2002/58/CE.
- 3,2,1, Base légale d'utilisation du système TPS et/ou des services à valeur ajoutée et du traitement des données par leur biais : pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles via des services à valeur ajoutée, consultez les informations de confidentialité concernant les services auxquels vous vous abonnez. Notre politique de confidentialité est disponible dans l'application FordPass ou sur le site Web Ford de votre région.
- 3,3, Le système TPS et/ou les autres services à valeur ajoutée ne traitent des données à caractère personnel qu'avec l'accord explicite de la personne concernée (à savoir le ou les propriétaires du véhicule).

Appendices

- 3,4, Modalités de traitement des données par l'intermédiaire du système TPS et/ou d'autres services à valeur ajoutée, y compris toute information complémentaire nécessaire en ce qui concerne la traçabilité, la surveillance et le traitement des données à caractère personnel : consultez notre politique de confidentialité, disponible dans l'application FordPass ou sur le site Web Ford de votre région.
- 3,5, Le propriétaire d'un véhicule équipé d'un système TPS eCall et/ou d'un autre service à valeur ajoutée en plus du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 a le droit de choisir d'utiliser le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 au lieu du système TPS eCall et de l'autre service à valeur ajoutée.
- 3,5,1, Coordonnées de contact pour le traitement des demandes de désactivation du système eCall TPS : vous pouvez faire désactiver tous les services à valeur ajoutée, excepté le système eCall. Pour en savoir plus sur tous les services à valeur ajoutée désactivés excepté eCall, recherchez Ask Ford sur le site Web Ford de votre région ou contactez le Service Relations Clientèle Ford par e-mail, via l'application FordPass ou en utilisant l'adresse e-mail du site Web Ford local.

Appendices

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (CLUF) DU LOGICIEL DU VEHICULE

- Vous (« Vous » ou « Votre » ou « Vos » selon le cas applicable) avez fait l'acquisition d'un véhicule équipé de plusieurs systèmes, y compris SYNC® et divers modules de commande, (« APPAREILS ») qui comportent un logiciel acquis sous licence ou détenu par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces produits logiciels d'origine FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les supports associés, les documents imprimés et les documentations « en ligne » ou sous forme électronique (« LOGICIEL ») sont protégés par les lois et traités internationaux relatifs à la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Tous droits réservés.

- Le LOGICIEL peut s'interfacer et/ou communiquer avec, ou peut faire l'objet d'une mise à niveau ultérieure pour s'interfacer et/ou communiquer avec, des logiciels supplémentaires et/ou des systèmes fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS ETES EN DESACCORD AVEC CE CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), VEUILLEZ NE PAS UTILISER LES APPAREILS ET NE PAS COPIER LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, SON UTILISATION SUR DES APPAREILS, VAUT ACCEPTATION DU PRESENT CLUF (OU LA RATIFICATION DE TOUT CONSENTEMENT ANTERIEUR).

CONCESSION DE LICENCE LOGICIELLE :

Ce CLUF vous octroie la licence suivante :

- Vous pouvez utiliser le LOGICIEL tel qu'installé sur les APPAREILS et tel qu'il s'interface avec des systèmes et/ou services fournis par, ou par l'intermédiaire de, FORD MOTOR COMPANY ou ses fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comporte un ou plusieurs composant(s) de reconnaissance vocale, vous devez savoir que la reconnaissance vocale est un processus statistique par nature et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce processus. Ni FORD MOTOR COMPANY, ni ses fournisseurs ne sauraient être tenus pour responsables

Appendices

de dommages quels qu'ils soient découlant d'erreurs survenues dans le cadre du processus de reconnaissance vocale. Il vous incombe de contrôler les fonctions de reconnaissance vocale du système.

- **Limitations relatives à la reconstitution de la logique, à la décompilation et au désassemblage :** vous n'êtes autorisé ni à procéder à l'ingénierie inverse, décompiler, traduire, désassembler ou tenter d'extraire le code source ou des idées sous-jacentes ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni à permettre à quiconque de procéder à l'ingénierie inverse, décompiler ou désassembler le LOGICIEL, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément autorisée par la législation en vigueur, nonobstant la présente limitation, ou dans la mesure éventuellement permise par les modalités d'octroi de licence régissant l'utilisation de tout composant open source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations relatives à la distribution, reproduction, modification et création d'œuvres dérivées :** vous n'êtes pas autorisé à distribuer, reproduire, modifier le LOGICIEL ou créer des œuvres dérivées du LOGICIEL, sauf et uniquement dans la

mesure où une telle activité est expressément autorisée par la législation en vigueur, nonobstant la présente limitation, ou dans la mesure éventuellement permise par les modalités d'octroi de licence régissant l'utilisation de tout composant open source inclus avec le LOGICIEL.

- **CLUF unique :** la documentation destinée à l'utilisateur final pour les APPAREILS et les systèmes et services associés peut contenir plusieurs CLUF, et notamment des traductions et/ou des versions multiples (par exemple dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, la licence qui vous est octroyée vous autorise à utiliser seulement une (1) copie du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer définitivement les droits qui vous sont concédés en vertu du présent CLUF uniquement dans le cadre d'une vente ou d'un transfert des APPAREILS, à condition de n'en conserver aucune copie, de transférer la totalité du LOGICIEL (y compris tous ses composants, supports et documents imprimés, toutes ses mises à niveau et, le cas échéant, le(s) Certificat(s)

d'authenticité), et que le bénéficiaire accepte de se conformer aux dispositions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, toute transmission doit inclure la totalité des versions antérieures du LOGICIEL.

- **Résiliation :** sans porter atteinte à tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY pourra résilier le présent CLUF si vous n'en respectez pas les modalités.
- **Composants de services Internet :** le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services Internet. Vous reconnaissez et convenez que FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné puissent contrôler automatiquement la version du LOGICIEL et/ou des composants que vous utilisez et puissent fournir des mises à niveau ou suppléments au LOGICIEL, téléchargés automatiquement sur vos APPAREILS.
- **Logiciels/Services complémentaires :** le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, aux fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, à ses sociétés affiliées et/ou à son représentant désigné de vous fournir ou de mettre à votre disposition des mises

Appendices

à jour, suppléments, modules complémentaires ou composants de services Internet associés au LOGICIEL après la date à laquelle vous avez obtenu votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants Supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL sont susceptibles d'occasionner des frais supplémentaires à votre charge facturés par votre fournisseur de service sans fil. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers vous fournissent ou mettent à votre disposition des Composants Supplémentaires sans qu'aucune disposition de CLUF n'accompagne ces Composants Supplémentaires, les dispositions du présent CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné se réservent le droit, sans engager leur responsabilité, d'interrompre tout service Internet qui vous est fourni ou qui est mis à votre disposition par le biais de l'utilisation du LOGICIEL.

Appendices

- **Liens vers des sites tiers :** le LOGICIEL peut vous permettre de créer des liens vers des sites tiers. Ces sites tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné. Ni FORD MOTOR COMPANY, ni ses sociétés affiliées, ni son représentant désigné ne sont responsables (i) du contenu de tout site tiers, de tout lien présent sur un site tiers, de toute modification ou mise à jour d'un site tiers, ou (ii) de la diffusion d'informations sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de la part d'un site tiers quel qu'il soit. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites tiers, ces liens vous sont fournis uniquement dans un souci de commodité, et l'inclusion d'un lien quel qu'il soit n'implique pas l'approbation d'un site tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et/ou son représentant désigné.
- **Obligation de conduite responsable :** vous reconnaissez votre obligation de conduire de façon responsable et de rester concentré(e) sur la route. Vous devez lire et vous conformer aux instructions de fonctionnement des APPAREILS, tout particulièrement en matière de sécurité, et vous convenez

d'assumer tout risque associé à l'utilisation des APPAREILS.

MISES A NIVEAU ET SUPPORTS DE RECUPERATION : si le LOGICIEL est fourni par FORD MOTOR COMPANY séparément des APPAREILS sur un support tel qu'une puce ROM, un ou plusieurs disques CD ROM ou par le biais d'un téléchargement sur Internet ou de tout autre moyen, et qu'il est intitulé « A des fins de mise à niveau uniquement » ou « A des fins de restauration uniquement », vous pouvez installer une (1) copie de ce LOGICIEL sur les APPAREILS en tant que copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément aux dispositions du présent CLUF, y compris toute modalité complémentaire accompagnant le LOGICIEL de mise à niveau.

DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE : tous les titres et droits de propriété intellectuelle dans et sur le LOGICIEL (y compris, de manière non exhaustive, les images, photographies, animations, musiques, textes, « applets » (mini-applications) et tout élément vidéo ou sonore intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés qui l'accompagnent et toute copie du LOGICIEL appartiennent à FORD MOTOR COMPANY, ou ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Vous n'êtes pas

autorisé à reproduire les documents imprimés accompagnant le LOGICIEL. Tous les titres et droits de propriété intellectuelle dans et sur le contenu accessible en utilisant le LOGICIEL appartiennent au propriétaire dudit contenu et peuvent être protégés par des lois et traités régissant les droits d'auteur ou la propriété intellectuelle. Le présent CLUF ne vous concède aucun droit d'utilisation d'un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits n'étant pas spécifiquement concédés en vertu du présent CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers. L'utilisation de services en ligne accessibles via le LOGICIEL peut être régie par des conditions d'utilisation propres à ces services. Si ce LOGICIEL contient une documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous pouvez imprimer un exemplaire de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS A L'EXPORT : vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti à la législation sur les exportations en vigueur aux Etats-Unis et dans l'Union européenne. Vous convenez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales en vigueur s'appliquant au LOGICIEL, y compris les « Export Administration Regulations »

Appendices

(réglementation en matière d'exportations en vigueur aux Etats-Unis), ainsi que les restrictions concernant les utilisateurs finaux, l'utilisation finale et la destination imposées par les gouvernements américain et étrangers.

MARQUES DE FABRIQUE : le présent CLUF ne vous concède aucun droit sur les marques de fabrique ou de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et des fournisseurs de logiciels ou prestataires de services tiers.

La marque et les logos **Bluetooth®** sont des marques déposées appartenant à **Bluetooth SIG, Inc.** et toute utilisation de ces marques par Ford Motor Company se fait sous licence. Les autres marques de fabrique et noms de marque sont ceux de leurs propriétaires respectifs.

ASSISTANCE PRODUIT : veuillez vous reporter aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation relative à l'assistance produit pour les APPAREILS, telle que le guide du conducteur du véhicule.

Si vous avez des questions concernant le présent CLUF, ou si vous souhaitez contacter FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, veuillez utiliser l'adresse fournie dans la documentation relative aux APPAREILS.

Absence de responsabilité pour certains dommages : EXCEPTÉ SI LA LOI L'INTERDIT, FORD MOTOR COMPANY, LES FOURNISSEURS DE LOGICIELS OU PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS, ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES EXCLUENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, SPECIAL, CONSECUTIF OU FORTUIT RESULTANT DE, OU SURVENANT EN RELATION AVEC, L'UTILISATION OU LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL. LA PRESENTE LIMITATION S'APPLIQUE MEME SI TOUT RECOURS MANQUE SON PRINCIPAL OBJECTIF. IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE QUE CELLES EXPRESSEMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VEHICULE.

Informations importantes sur la sécurité automobile SYNC®. Veuillez lire et suivre les instructions ci-après :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, veuillez lire et suivre toutes les instructions et informations sur la sécurité fournies dans le présent manuel de l'utilisateur final (« Guide du conducteur »). Le non-respect des précautions mentionnées dans le présent Guide du conducteur peut entraîner un accident ou des blessures graves.

Fonctionnement général

- **Commandes vocales :** certaines fonctions du système SYNC® peuvent être exécutées uniquement à l'aide de commandes vocales. L'utilisation des commandes vocales pendant la conduite vous aide à utiliser le système sans lâcher le volant ou détourner les yeux de la route.
- **Visualisation prolongée de l'écran :** n'utilisez aucune fonction nécessitant une visualisation prolongée de l'écran pendant la conduite. Gareez-vous en toute sécurité dans un endroit autorisé avant d'utiliser une fonction du système nécessitant une attention prolongée.
- **Réglage du volume :** n'augmentez pas le volume de manière excessive. Maintenez le volume à un niveau vous permettant d'entendre les bruits de la circulation et les signaux sonores d'urgence pendant la conduite. Le fait de conduire sans pouvoir entendre ces sons peut occasionner un accident.

Appendices

- **Fonctions d'aide à la navigation :** les fonctions d'aide à la navigation du système sont conçues pour vous indiquer un itinéraire jusqu'à la destination souhaitée. Veuillez vous assurer que toutes les personnes utilisant ce système lisent attentivement et suivent rigoureusement les instructions et les informations sur la sécurité.
- **Risque de distraction :** ces fonctions d'aide à la navigation peuvent nécessiter un réglage manuel (non verbal). Effectuer des opérations de réglage ou entrer des données pendant la conduite peut distraire votre attention et provoquer un accident ou des blessures graves. Ces opérations doivent être effectuées une fois le véhicule arrêté en toute sécurité, dans un endroit autorisé.
- **Fiez-vous à votre jugement :** les fonctions d'aide à la navigation ne constituent qu'une assistance. Prenez vos décisions en fonction de vos observations des conditions locales et du code de la route applicable. Ces fonctions ne doivent pas se substituer à votre propre jugement. Les itinéraires suggérés par le système ne doivent jamais prévaloir sur le code de la route, votre jugement personnel ou les règles de prudence en matière de conduite.
- **Sécurité routière :** ne suivez pas les itinéraires proposés s'ils vous obligent à effectuer des manœuvres illégales ou dangereuses, s'ils vous placent dans une situation dangereuse ou s'ils vous dirigent vers un lieu que vous considérez dangereux. Le conducteur est seul responsable de la conduite de son véhicule en toute sécurité et, par conséquent, doit juger de la sécurité des itinéraires proposés.
- **Inexactitude potentielle des cartes :** il se peut que les cartes utilisées par ce système soient inexactes en raison de modifications des routes, des contrôles de la circulation ou des conditions de conduite. Faites toujours appel à votre jugement et votre bon sens en suivant les itinéraires suggérés.
- **Services d'urgence :** ne vous fiez pas aux fonctions d'aide à la navigation du système pour vous guider vers les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des opérateurs de services d'urgence. La base de données cartographique des fonctions d'aide à la navigation ne contient pas nécessairement tous les services d'urgence tels que la police, les casernes de pompiers, les hôpitaux et les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et votre acceptation des
risques

Appendices

- Vous acceptez chacun des points suivants : (a) Toute utilisation du LOGICIEL pendant la conduite d'une automobile ou de tout autre véhicule en violation de la loi en vigueur ou toute autre conduite imprudente présente un risque significatif de distraction et ne doit en aucun cas être tentée ; (b) Une utilisation du LOGICIEL à un volume excessif représente un risque significatif de perte d'audition et ne doit en aucun cas être tentée ; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec des versions plus récentes ou différentes d'un système d'exploitation, des logiciels tiers ou des services tiers, et le LOGICIEL peut provoquer une panne critique d'un système d'exploitation, logiciel tiers ou service tiers. (d) Tout service tiers auquel accède le LOGICIEL ou tout logiciel tiers utilisé avec le LOGICIEL (i) peut occasionner des frais supplémentaires d'accès, (ii) est susceptible de ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue, ou sans erreur, (iii) peut modifier les formats de transmission en continu ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut présenter un contenu pour adulte, blasphématoire, grossier ou offensant ; et (v) peut présenter des informations inexactes, fausses ou trompeuses concernant la

circulation, la météorologie, les finances ou la sécurité ou tout autre contenu. (e) L'utilisation du LOGICIEL peut occasionner des frais supplémentaires à votre charge facturés par votre fournisseur de service sans fil (WSP) et tout calculateur de données ou minutes susceptible d'être inclus dans le programme logiciel sert à titre de référence uniquement, n'est garanti en aucune façon et ne doit en aucun cas être considéré comme fiable.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous convenez d'assumer toute responsabilité et tout risque lié aux points énoncés dans la Section (a) – (e) ci-dessus.

Exclusion de garantie

VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ EXPRESSEMENT D'ASSUMER SEUL(E) ET EN TOTALITE LES RISQUES LIES A L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL ET QUE VOUS ACCEPTEZ L'INTEGRALITE DES RISQUES EN TERMES DE QUALITE SATISFAISANTE, DE PERFORMANCE, DE COMPATIBILITE, D'EXACTITUDE ET D'EFFORTS. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL TIERS OU SERVICE TIERS SONT FOURNIS « EN L'ETAT » ET « SELON LEUR

DISPONIBILITE », QUELS QU'EN SOIENT LES DEFAUTS ET SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY DECLINE PAR LES PRESENTES TOUTE GARANTIE ET CONDITIONS CONCERNANT LE LOGICIEL, TOUT LOGICIEL TIERS ET TOUT SERVICE TIERS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, IMPLICITES OU LEGALES, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE ET/OU CONDITIONS IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE SATISFAISANTE, OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DE DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE GARANTIT PAS (a) L'ABSENCE D'INTERFERENCE AVEC VOTRE JOUISSANCE DU LOGICIEL, D'UN LOGICIEL TIERS OU DE SERVICES TIERS, (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL TIERS OU DES SERVICES TIERS RESPECTERONT VOS EXIGENCES, (c) QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL, DE LOGICIELS TIERS OU DE SERVICES TIERS SERA ININTERROMPU ET SANS ERREUR, (d) OU QUE DES DEFAUTS PRESENTS DANS LE LOGICIEL, DES LOGICIELS TIERS OU DES SERVICES TIERS SERONT CORRIGES. AUCUNE INFORMATION NI AUCUN CONSEIL FOURNI(E), QUE CE SOIT ORALEMENT OU PAR ECRIT, PAR FORD MOTOR COMPANY

Appendices

OU SON REPRESENTANT AGREE NE SAURAIT CONSTITUER UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, UN LOGICIEL TIERS OU DES SERVICES TIERS S'AVERAIENT DEFECTUEUX, VOUS ASSUMERIEZ L'INTEGRALITE DU COUT DES INTERVENTIONS DE REVISION, REPARATION ET RECTIFICATION NECESSAIRES. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT NI L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES, NI LES RESTRICTIONS AUX DROITS LEGAUX EN VIGUEUR D'UN CONSOMMATEUR, DE SORTE QUE L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER EN TOTALITE A VOUS. LA SEULE GARANTIE ACCORDEE PAR FORD MOTOR COMPANY FIGURE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE INCLUSES DANS VOTRE GUIDE DU CONDUCTEUR. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE LA PRESENTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, CE DERNIER PREVAUDRA.

Droit applicable, tribunal et juridiction compétents

- Les lois de l'Etat du Michigan gouvernent ce CLUF et Votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut en outre être soumise à d'autres réglementations locales, régionales, nationales ou internationales. Tout litige

déoulant de ou lié à ce CLUF devra être exclusivement porté devant un tribunal de l'Etat du Michigan situé dans le comté de Wayne ou devant le tribunal de district des Etats-Unis pour le district est du Michigan. Vous consentez par la présente à Vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'Etat du Michigan situé dans le comté de Wayne et du tribunal de district des Etats-Unis pour le district est du Michigan pour tout différend résultant de ou en relation avec ce CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. Cette Section s'applique à tout litige A L'EXCEPTION DES LITIGES RELATIFS A LA VIOLATION DES DROITS D'AUTEUR OU A L'APPLICATION OU LA VALIDITE DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE VOUS APPARTENANT, OU APPARTENANT A FORD MOTOR COMPANY OU SES CONCEDANTS DE LICENCES. Le terme « litige » désigne tout(e) litige, action en justice et autre différend survenant entre Vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions

mentionnées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou ce CLUF, que ce soit à titre contractuel ou délictuel, au titre de la garantie, d'une loi, réglementation, ordonnance ou en vertu de tout principe légal ou équitable.

(b) Notification de litige. En cas de Litige, Vous ou FORD MOTOR COMPANY devez adresser à l'autre partie une « Notification de litige », qui est une déclaration écrite indiquant le nom, l'adresse et les coordonnées de contact de la partie délivrant cette notification, ainsi que les faits à l'origine du litige et la réparation demandée. Vous et FORD MOTOR COMPANY devrez tenter de résoudre tout litige par le biais d'une négociation informelle dans les 60 jours suivant la date d'envoi de la Notification de litige. Au-delà de 60 jours, Vous ou FORD MOTOR COMPANY pourrez engager une procédure d'arbitrage.

Appendices

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également porter tout litige devant la cour des petites créances de votre lieu de résidence ou du principal établissement de FORD MOTOR COMPANY, si ce litige répond à toutes les conditions pour être entendu par ladite cour. Vous avez la possibilité de porter un litige devant une cour des petites créances, indépendamment du fait que Vous ayez ou non tenté préalablement de résoudre le litige à l'amiable.

(d) Arbitrage exécutoire. Si Vous et FORD MOTOR COMPANY ne parvenez pas à résoudre un litige quel qu'il soit par le biais d'une négociation informelle ou devant une cour des petites créances, tout autre effort visant à résoudre le litige sera exclusivement mené par un arbitrage exécutoire. Vous renoncez au droit de porter quelque litige que ce soit (ou de participer à quelque action en justice que ce soit en tant que partie ou membre d'une action collective) devant un tribunal où siège un juge ou jury. Tous les litiges seront réglés par un arbitre neutre, dont les décisions seront irrévocables, à l'exception d'un droit d'appel restreint en vertu de la loi fédérale d'arbitrage. Tout tribunal compétent au regard des parties pourra faire exécuter la décision arbitrale.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure visant à résoudre un litige auprès d'une quelconque instance sera engagée exclusivement à titre individuel. Ni Vous, ni FORD MOTOR COMPANY, ne tenterez de résoudre un litige dans le cadre d'un recours collectif, d'une action intentée par un particulier dans l'intérêt collectif, ou dans le cadre de toute autre procédure pour laquelle une partie agit ou se propose d'agir en qualité de représentant. Aucun arbitrage, ni aucune procédure, ne sera associé(e) à un(e) autre sans l'accord écrit préalable de toutes les parties concernées par ces arbitrages ou procédures.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera mené par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), selon ses Règles d'arbitrage commercial. Si Vous êtes un particulier et que vous utilisez le LOGICIEL à des fins personnelles ou pour votre véhicule, ou si la valeur du litige n'excède pas 75 000 USD, quel(le) que soit votre statut et votre utilisation du LOGICIEL, les Procédures complémentaires de l'AAA pour les litiges de consommateurs s'appliqueront également. Pour entamer une procédure d'arbitrage, vous devez soumettre à l'AAA le formulaire de demande d'arbitrage intitulé « Les règles de l'arbitrage commercial ». Vous pouvez demander une audience téléphonique

ou physique conformément aux règles de l'AAA. Pour tout litige portant sur une somme n'excédant pas 10 000 USD, toute audience aura lieu par téléphone, sauf si l'arbitre considère qu'une audience physique est justifiée. Pour plus d'informations, consultez le site adr.org ou appelez le 1-800-778-7879. Vous convenez d'entamer une procédure d'arbitrage uniquement dans votre lieu de résidence ou dans celui où se situe le principal établissement de FORD MOTOR COMPANY. L'arbitre peut Vous accorder les mêmes dommages et intérêts qu'un tribunal. L'arbitre peut rendre un jugement déclaratoire ou prononcer une injonction en Votre faveur uniquement à titre individuel, et uniquement dans la mesure requise pour satisfaire à Votre demande.

(g) Honoraires et frais d'arbitrage.

- I. Litiges portant sur des sommes n'excédant pas 75 000 USD. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dossier et règlera les honoraires ainsi que les frais de l'arbitre et de l'AAA. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant la désignation de l'arbitre (« dernière offre écrite »), et si la décision de l'arbitrage (appelée « sentence ») vous accorde davantage que la dernière offre écrite,

Appendices

FORD MOTOR COMPANY devra :

(1) payer la somme la plus élevée entre la sentence et 1 000 USD ; (2) payer deux fois vos frais d'avocat d'un montant raisonnable, le cas échéant ; et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et frais des experts) raisonnablement encourus par votre avocat pour enquêter, établir et défendre votre demande d'arbitrage. L'arbitre déterminera les montants.

- ii. Litiges portant sur des sommes supérieures à 75 000 USD. Le paiement des frais de dossier, ainsi que des honoraires et dépenses de l'AAA et de l'arbitre, sera régi par les règles de l'AAA.
- iii. Litiges portant sur un montant quelconque. Pour toute procédure d'arbitrage que vous engagez, FORD MOTOR COMPANY sollicitera le remboursement des honoraires ou frais de l'AAA ou de l'arbitre réglés par lui, ou encore de vos frais de dossier, uniquement si l'arbitre juge la procédure abusive ou recherchée dans un but injustifié. Pour tout arbitrage que FORD MOTOR COMPANY engage, la société prendra à sa charge l'intégralité des frais de dossier, ainsi que les honoraires et dépenses de l'AAA et de l'arbitre. La

société ne vous demandera pas de rembourser les honoraires ou frais de son avocat, quel que soit l'arbitrage. Les frais et honoraires ne sont pas pris en compte pour déterminer la somme sur laquelle porte le litige.

(h) Les réclamations ou litiges doivent être déposés dans un délai d'un an. Dans toute la mesure permise par les lois applicables, tout dossier de réclamation ou litige en rapport avec le présent CLUF auquel se rapporte cette Section doit être déposé dans l'année devant un tribunal des petites créances (Section c) ou devant un arbitre (Section d). Ce délai d'un an débute dès l'instant où la réclamation ou le litige a pu être déposé(e) pour la première fois. Si un tel litige ou une telle réclamation n'est pas déposé(e) dans un délai d'un an, il(elle) est définitivement prescrit(e).

(i) Dissociabilité. Dans le cas où la renonciation à un recours collectif (Section e) est jugée illégale ou inapplicable quant à certaines parties ou l'ensemble d'un litige, cette partie de la Section e ne s'appliquera pas à de telles parties. Ces parties seront supprimées et seront portées devant une cour de justice, tandis que les parties

restantes poursuivront la procédure d'arbitrage. Si toute autre disposition de cette partie de la Section e est jugée illégale ou inapplicable, cette disposition sera dissociée et le restant de la Section e demeurera valable et pleinement applicable.

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) du Logiciel Telenav

Veuillez lire attentivement les termes du présent contrat de licence avant d'utiliser le Logiciel Telenav. Votre utilisation du Logiciel Telenav vaut acceptation des termes du contrat de licence. Si vous n'acceptez pas ces termes, abstenez-vous de briser le sceau de l'emballage, de lancer ou d'utiliser le Logiciel Telenav. Telenav peut modifier le présent Contrat et sa politique de confidentialité à tout moment, sans nécessairement vous en aviser. Vous convenez de consulter de temps à autre le site <http://www.telenav.com> pour prendre connaissance de la version la plus récente du présent Contrat et de la politique de confidentialité.

Appendices

1. Utilisation sûre et légale

Vous reconnaissez que le fait de concentrer votre attention sur le Logiciel Telenav peut représenter un danger pour vous-même et les autres dans des situations nécessitant toute votre attention, et vous convenez par conséquent de vous conformer aux instructions suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel Telenav :

- (a) respectez le code de la route et conduisez prudemment ;
- (b) exercez votre propre jugement en conduisant. Si vous estimez qu'un itinéraire proposé par le logiciel Telenav vous amène à effectuer des manœuvres interdites ou dangereuses, vous place dans une situation dangereuse ou vous dirige vers une zone que vous jugez dangereuse, ne suivez pas cet itinéraire ;
- (c) n'entrez pas de destinations ou ne manipulez pas le Logiciel Telenav de quelque manière que ce soit à moins que votre véhicule soit à l'arrêt et en stationnement ;
- (d) n'utilisez pas le Logiciel Telenav à des fins illégales, non autorisées, autres que celles prévues, dangereuses ou illicites ou d'une quelconque autre manière incompatible avec le présent Contrat ;

(e) disposez tous les appareils GPS et appareils sans fil, ainsi que les câbles nécessaires à l'utilisation du Logiciel Telenav de manière à ce qu'ils ne gênent pas votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (tel qu'un airbag).

Vous convenez d'indemniser et de mettre hors de cause Telenav contre toute réclamation résultant de toute utilisation dangereuse ou inappropriée du Logiciel Telenav dans un véhicule en mouvement, et notamment de votre manquement à vous conformer aux instructions susmentionnées.

2. Informations personnelles

Vous convenez : (a) lors de l'enregistrement du Logiciel Telenav, de fournir à Telenav des informations exactes, précises, à jour et complètes vous concernant, et (b) d'informer rapidement Telenav de toute modification de ces informations, en veillant à ce qu'elles restent exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence du logiciel

- Sous réserve de votre conformité avec les termes du présent Contrat, Telenav vous concède par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf autorisation expresse ci-dessous, en cas de transfert permanent de la licence du Logiciel Telenav), sans droit de concéder une sous-licence, pour utiliser le Logiciel Telenav (uniquement sous la forme de code objet) afin d'accéder audit Logiciel et de l'utiliser. Ladite licence prendra fin à la résiliation ou à l'expiration du présent Contrat. Vous convenez d'utiliser le Logiciel Telenav uniquement pour vos loisirs ou besoins professionnels personnels, et non à des fins commerciales, en fournissant des services de navigation à des tiers.

3.1 Limitations de la licence

- **(a)** reconstituer la logique, décompiler, désassembler, traduire, modifier, altérer ou changer autrement le Logiciel Telenav ou toute partie de celui-ci ; **(b)** tenter d'extraire le code source, l'audiothèque ou la structure du Logiciel Telenav sans le consentement écrit préalable et explicite de Telenav ; **(c)** effacer ou altérer les marques de fabrique, noms de

Appendices

marques, logos, mentions de brevets ou de droits d'auteur ou autres mentions ou marquages de Telenav ou de ses fournisseurs sur le Logiciel Telenav ; **(d)** distribuer, concéder en sous-licence ou transférer de toute autre façon le Logiciel Telenav à des tiers, excepté dans le cadre d'un transfert permanent du Logiciel Telenav ; ou **(e)** utiliser le Logiciel Telenav d'une manière qui

i. enfreint les droits de propriété ou de propriété intellectuelle, les droits de publicité, le droit à la vie privée ou d'autres droits de toute partie,

ii. enfreint n'importe quelle loi, ordonnance ou réglementation, y compris, de manière non exhaustive, les lois et réglementations en matière de spams, de confidentialité, de protection des consommateurs et de l'enfance, d'obscénité ou de diffamation, ou

iii. s'avère préjudiciable, menaçante, abusive, délictueuse, diffamatoire, vulgaire, obscène, autrement contestable ou constituant une forme de harcèlement ; et (f) louer ou permettre autrement à des tierces parties d'avoir accès au Logiciel Telenav sans l'autorisation écrite préalable de Telenav.

4. Exclusion de responsabilité

- Dans la limite autorisée par la loi en vigueur, Telenav, ses concédants de licence et fournisseurs, ainsi que leurs agents ou employés respectifs, ne sauraient en aucun cas être responsables de toute décision prise ou action entreprise par vous ou quiconque sur la base des informations fournies par le Logiciel Telenav. Telenav ne garantit pas non plus l'exactitude des cartes ou autres données utilisées pour le Logiciel Telenav. De telles données ne reflètent pas toujours la réalité, en raison, notamment, de la fermeture de routes, de travaux, des conditions météorologiques, de la construction de nouvelles routes ou d'autres aléas. Vous assumez l'intégralité des risques résultant de votre utilisation du Logiciel Telenav. Par exemple, vous convenez de ne pas vous fier au Logiciel Telenav pour l'aide à la navigation dans des endroits où votre bien-être ou survie ou encore le bien-être ou la survie d'autres personnes dépend de

l'exactitude de la navigation, étant donné que les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel Telenav ne sont pas conçus pour des applications à haut risque, en particulier dans les zones géographiques les plus reculées.

- TELENNAV EXCLUT EXPRESSEMENT TOUTES LES GARANTIES LIEES AU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT LEGALES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES POUVANT RESULTER DE LA PRATIQUE OU DES USAGES COMMERCIAUX, PARMISQUELLES, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFACON DES DROITS DE TIERCES PARTIES EN RELATION AVEC LE LOGICIEL TELENNAV.
- Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de certaines garanties, si bien que la présente limitation peut ne pas s'appliquer à vous.

Appendices

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI EN VIGUEUR, TELENV, SES CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS OU N'IMPORTE QUELLE TIERCE PARTIE POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, CONSECUTIF, SPECIAL OU EXEMPLAIRE (Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, LES DOMMAGES LIES A L'INCAPACITE D'UTILISER L'EQUIPEMENT OU D'ACCEDER AUX DONNEES, LA PERTE DE DONNEES, LA PERTE D'AFFAIRES, LE MANQUE A GAGNER, L'INTERRUPTION D'ACTIVITE OU AUTRE) RESULTANT DE L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LE LOGICIEL TELENV, MEME SI TELENV AVAIT ETE AVISE DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNES DANS LA PRESENTE ET TOUTS LES DOMMAGES DIRECTS OU GENERAUX, A TITRE CONTRACTUEL, DELICTUEL (Y COMPRIS EN CAS DE NEGLIGENCE) OU AUTRE, LA RESPONSABILITE TOTALE DE TELENV

OU DE SES FOURNISSEURS SERA LIMITEE AU MONTANT EFFECTIVEMENT PAYE PAR VOUS POUR LE LOGICIEL TELENV. CERTAINS ETATS ET/OU JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES FORTUITS OU CONSECUTIFS, DE SORTE QUE LES LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER A VOUS.

6. Arbitrage et droit applicable

- Vous convenez que tout(e) litige, réclamation ou différend résultant du ou survenant en relation avec le présent Contrat ou le Logiciel Telenav sera réglé(e) par l'arbitrage indépendant d'un arbitre neutre, conformément aux règles de l'American Arbitration Association du comté de Santa Clara, Californie. L'arbitre appliquera les règles d'arbitrage commercial de l'Association américaine d'arbitrage et sa sentence pourra être appliquée par n'importe quel tribunal compétent. Aucun juge ou jury ne participe à la procédure d'arbitrage et la décision de l'arbitre liera les deux parties. Vous renoncez expressément à votre droit à un procès devant un jury. Le présent Contrat et son exécution seront régis par le droit de l'Etat de Californie et

interprétés conformément à ce dernier, sans tenir compte de ses dispositions relatives au conflit de lois. Dans la mesure où une action en justice serait requise en relation avec l'arbitrage, Telenav et vous-même convenez de vous soumettre à la compétence exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne sauriez revendre, céder ou transférer le présent Contrat ni vos droits ou obligations, sauf en totalité dans le cadre d'un transfert permanent de la licence du Logiciel Telenav, et à la condition expresse que le nouvel utilisateur du Logiciel Telenav consente à être lié par les termes du présent Contrat. Tout(e) vente, cession ou transfert n'étant pas expressément autorisé(e) en vertu du présent paragraphe entraînera la résiliation immédiate du présent Contrat, sans aucune responsabilité pour Telenav, auquel cas vous et toutes les autres parties devrez cesser immédiatement

Appendices

toute utilisation du Logiciel Telenav. Nonobstant ce qui précède, Telenav peut céder le présent Contrat à n'importe quelle autre partie sans notification, à condition que le cessionnaire reste lié par le présent Contrat.

8. Divers

8,1

Le présent Contrat constitue l'accord intégral entre Telenav et vous-même concernant l'objet de la présente.

8,2

A l'exception des licences limitées expressément concédées en vertu du présent Contrat, Telenav conserve tous les droits, titres de propriété et intérêts dans le Logiciel Telenav, y compris, de manière non exhaustive, tous les droits de propriété intellectuelle s'y rapportant. Les licences ou autres droits n'étant pas expressément concédés dans le présent Contrat ne sauraient être concédés ni conférés de manière implicite, par la loi, par forclusion ou autre, et Telenav, ainsi que ses fournisseurs et concédants de licence se réservent par la présente tous leurs droits respectifs, autres que les licences explicitement concédées dans le présent Contrat.

8,3

En utilisant le Logiciel Telenav, vous consentez à recevoir de Telenav toutes les communications, y compris les notifications, les contrats, les communications exigées par la loi ou d'autres informations liées au Logiciel Telenav (collectivement dénommés les « Notifications ») par voie électronique. Telenav peut vous adresser de telles Notifications en les publiant sur le site Web de Telenav ou en les téléchargeant sur votre appareil sans fil. Si vous souhaitez ne plus recevoir de telles Notifications, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel Telenav.

8,4

Le fait que Telenav ou vous-même manquez d'exiger l'exécution de n'importe quelle disposition n'affectera pas le droit de cette partie d'exiger une telle exécution à tout moment par la suite, de même que toute renonciation en cas de rupture ou de violation du présent Contrat ne saurait constituer une renonciation en cas de rupture ou violation ultérieure ou une renonciation à la disposition violée.

8,5

Si une disposition des présentes est jugée inapplicable, une telle disposition sera modifiée de manière à refléter l'intention des parties et les dispositions restantes du présent Contrat resteront pleinement effectives.

8,6

Les intitulés figurent dans le présent Contrat à titre indicatif uniquement, ne font pas partie du présent Contrat et ne sauraient affecter l'interprétation du présent Contrat. Utilisés dans le présent Contrat, les mots « incluent » et « y compris » et leurs variantes ne sauraient être limitatifs, mais seront considérés au contraire comme suivis par les termes « de manière non exhaustive ».

9. Conditions générales de fournisseurs tiers

- Le Logiciel Telenav utilise des cartes et autres données concédées sous licence à Telenav par des fournisseurs tiers, pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat contient des conditions applicables à ces sociétés (y compris à la fin du présent Contrat) et votre utilisation du Logiciel

Appendices

Telenav est également assujettie à ces conditions. Vous convenez de vous conformer aux conditions supplémentaires suivantes, applicables aux concédants de licences tiers de Telenav :

9.1 Contrat de licence utilisateur final exigé par HERE North America, LLC

Les données (les « Données ») sont fournies pour votre usage personnel uniquement et ne sauraient être revendues. Elles sont protégées par des droits d'auteur et couvertes par les conditions générales suivantes qui sont acceptées par vous, d'une part, et par Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs) d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les Données concernant des régions du Canada contiennent des informations fournies avec l'autorisation des autorités canadiennes, y compris © Her Majesty the Queen in Right of Canada, © Queen's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®, © Department of Natural Resources Canada.

HERE détient une licence non exclusive concédée par la poste américaine (« United States Postal Service® ») pour publier et vendre des informations sur le code postal + 4 chiffres (« ZIP+4® »).

©United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont ni fixés, ni contrôlés ou approuvés par United States Postal Service®. Les marques de fabrique suivantes sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données concernant le Mexique contiennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Contrat de licence utilisateur final exigé par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (les « Données ») sont fournies pour votre usage personnel uniquement et ne sauraient être revendues. Elles sont protégées par des droits d'auteur et couvertes par les conditions générales suivantes qui sont acceptées par vous, d'une part, et par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd ("NAV2") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs) d'autre part. 20xx Tous droits réservés

Conditions générales

Utilisation permise. Vous convenez d'utiliser ces Données, ainsi que le Logiciel Telenav, uniquement à des fins personnelles et commerciales internes pour lesquelles vous possédez une licence, et non à des fins de service bureau, de temps partagé ou d'autres fins similaires. Par conséquent, et selon les restrictions stipulées aux paragraphes suivants, vous convenez de vous abstenir de reproduire, de copier, de modifier, de décompiler, de désassembler, de créer des œuvres dérivées de, ou de reconstituer la logique de toute portion de ces Données, de les transférer ou diffuser de quelque manière que ce soit, à quelque fin que ce soit, excepté dans la limite autorisée par les lois en vigueur.

Restrictions. Sauf autorisation spécifique accordée par Telenav, et sans limiter le précédent paragraphe, vous ne sauriez utiliser ces Données (a) avec tout(e) produit, système ou application installé(e) ou autrement connecté(e) à, ou en communication avec, des véhicules équipés de fonctions d'aide à la navigation, de positionnement, de dispatching, de guidage routier en temps réel, de gestion de flotte ou d'applications similaires ; ou (b) avec tout système de positionnement ou avec tout

Appendices

dispositif électronique ou ordinateur mobile ou connecté sans fil, y compris, de manière non exhaustive, avec des téléphones cellulaires, ordinateurs de poche, ordinateurs portatifs, pagers, assistants numériques personnels ou PDA.

Avertissement. Les Données peuvent contenir des informations inexactes ou incomplètes en raison du temps écoulé, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature des données géographiques collectées, qui peuvent générer des résultats erronés.

Absence de garantie. Ces Données vous sont fournies « en l'état » et vous convenez de les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (ainsi que leurs concédants de licence et fournisseurs) ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant le contenu, la qualité, l'exactitude, l'exhaustivité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats de ces Données, ou le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur des Données ou du serveur.

Exclusion de garantie : TELENAV ET SES CONCEDANTS DE LICENCES (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCES ET FOURNISSEURS) EXCLUENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITE, DE PERFORMANCE, DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFACON. Certains états, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Exclusion de responsabilité : TELENAV ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE SAURAIENT ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS : POUR TOUTE RECLAMATION, DEMANDE OU ACTION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT FONDEE SUR TOUT(E) PREJUDICE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT(E) OU INDIRECT(E), POUVANT RESULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU POUR TOUT MANQUE A GAGNER, TOUTE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CONTRAT OU D'ECONOMIES, OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, FORTUIT, SPECIAL OU CONSECUTIF RESULTANT DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITE A UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT

DEFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES, QU'IL S'AGISSE D'UNE ACTION A TITRE CONTRACTUEL OU DELICTUEL OU AU TITRE DE LA GARANTIE, MEME SI TELENAV OU SES CONCEDANTS DE LICENCE ETAIENT AVISES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. Certains états, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages, de sorte que le paragraphe ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.

Contrôle des exportations. Vous n'êtes autorisé à exporter ni aucune partie des Données ni aucun produit directement issu de celles-ci, excepté conformément aux, et avec toutes les autorisations et approbations requises par les lois, règles et réglementations sur les exportations en vigueur, y compris, de manière non exhaustive, les lois, règles et réglementations appliquées par l'Office of Foreign Assets Control du Ministère du Commerce américain, ainsi que par le Bureau of Industry and Security du Ministère du Commerce américain. Dans la mesure où ces lois, règles

Appendices

ou réglementations sur les exportations interdisent à HERE d'exécuter ses obligations de fourniture ou de diffusion des Données en vertu de la présente, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une rupture du présent Contrat.

Accord intégral. Les présents termes constituent l'accord intégral entre Telenav (et ses concédants de licences, ainsi que leurs concédants de licences et fournisseurs) et vous-même concernant l'objet de la présente, et annulent et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux antérieurs existants concernant l'objet de la présente.

Droit applicable. Les conditions générales ci-dessus seront régies par les lois de l'Etat d'Illinois [insérer « Pays-Bas » si des Données HERE concernant l'Europe sont utilisées], sans tenir compte (i) de leurs dispositions relatives au conflit de lois, ni (ii) de la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'Etat d'Illinois [insérer

« Pays-Bas » si des Données HERE concernant l'Europe sont utilisées] pour tout(e) litige, réclamation et action résultant des, ou survenant en relation avec les, Données vous étant fournies en vertu de la présente.

Utilisateurs finaux gouvernementaux. Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des Etats-Unis ou de toute autre entité faisant valoir ou exerçant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des Etats-Unis, ces Données sont un « article commercial » tel que ce terme est défini dans la Loi 48 C.F.R. (« FAR », réglementation des acquisitions fédérales) 2.101, sont concédées sous licence conformément au présent Contrat de licence utilisateur final, et chaque copie des Données fournies portera la mention « Notice d'utilisation » suivante, et sera traitée conformément à une telle Notice :

NOTICE D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT/ FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT/FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606, Etats-Unis

Ces données sont des commercial items tels que définis dans la réglementation FAR 2.101 des Etats-Unis et sont soumises aux présentes Conditions d'utilisation de l'utilisateur final en vertu desquelles elles ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si le fonctionnaire, l'agence du gouvernement fédéral ou n'importe quel employé fédéral signataire de la présente refuse d'utiliser la légende fournie dans la présente, il/elle doit le notifier à HERE avant de revendre des droits supplémentaires ou alternatifs dans les Données.

Appendices

I. Etats-Unis/Canada

A. Données concernant les Etats-Unis. Pour toutes les Applications contenant des Données concernant les Etats-Unis, le Contrat de licence utilisateur final doit comprendre les mentions suivantes :

“HERE détient une licence non exclusive concédée par la poste américaine (« United States Postal Service® ») pour publier et vendre des informations sur le code postal + 4 chiffres (« ZIP+4® »).”

“©United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont ni fixés, ni contrôlés ou approuvés par United States Postal Service®. Les marques de fabrique suivantes sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.”

B. Données concernant le Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux Données concernant le Canada, qui peuvent contenir ou refléter des données de concédants de licence tiers (les « Données de tiers »), y compris Her Majesty the Queen in Right of Canada (« Her Majesty »), Canada Post Corporation (« Canada Post ») et le ministère des Ressources naturelles du Canada (« NRCan ») :

1. Clause de non-responsabilité et limitation : le Client convient que son utilisation des Données de tiers est soumise aux dispositions suivantes :

a. Clause de non-responsabilité : les Données de tiers sont concédées sous licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration concernant de telles données, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant l'efficacité, l'exhaustivité, l'exactitude ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : les concédants de licence de Données de tiers, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne sauraient être responsables : (i) de toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, blessure ou dommage, direct(e) ou indirect(e), pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession de telles Données, ou (ii) de quelque manière que ce soit, de toute perte de chiffre d'affaires ou de contrats, ou de toute autre perte consécutive de quelque nature que ce soit résultant de tout défaut dans ces Données.

2. Avis de droits d'auteur : pour chaque copie de tout ou partie des Données concernant le territoire canadien, le Client doit apposer de façon bien visible l'avis de droits d'auteur ci-dessous sur au moins un des éléments suivants : (i) l'étiquette du support de stockage de la copie, (ii) l'emballage contenant la copie, ou (iii) les autres documents emballés avec la copie, comme les manuels d'utilisation ou les contrats de licence utilisateur final. “This data includes information taken with permis-

Appendices

sion from Canadian authorities, including © Her Majesty the Queen in Right of Canada, © Queen's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®, © The Department of Natural Resources Canada. All rights reserved."

3. Contrat de licence utilisateur final : sauf accord contraire entre les parties, dans le cadre du transfert de toute partie des Données concernant le territoire canadien à des Utilisateurs finaux tel qu'autorisé en vertu du Contrat, le Client doit communiquer auxdits Utilisateurs, de façon raisonnablement visible, les termes (stipulés dans d'autres contrats de licence utilisateur final devant être fournis en vertu du Contrat, ou autrement fournis, conformément à la demande du Client) incluant les dispositions suivantes au nom des concédants de licence des Données de tiers, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan :

Les Données peuvent contenir ou refléter les données de concédants de licence, y compris Her Majesty the Queen in the Right of Canada (« Her Majesty »), la société canadienne des postes (« Canada Post ») et le Ministère des Ressources naturelles du

Canada (« NRCan »). De telles données sont concédées sous licence « en l'état ». Les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration concernant de telles données, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant l'efficacité, l'exhaustivité, l'exactitude ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne sauraient être responsables de toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, blessure ou dommage, direct(e) ou indirect(e), pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession de telles données ou des Données elles-mêmes. Les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ne sauraient être responsables de quelque manière que ce soit de toute

perte de chiffre d'affaires ou de contrats, ou de toute autre perte consécutive de quelque nature que ce soit résultant de tout défaut dans les données ou des Données elles-mêmes.

L'Utilisateur final est tenu d'indemniser et de mettre hors de cause les concédants de licence, y compris Her Majesty, Canada Post et NRCan, ainsi que leurs dirigeants, employés et représentants contre toute réclamation, demande ou action de quelque nature que ce soit fondée sur tout(e) préjudice, coût, frais, dommage ou blessure (y compris les blessures ayant entraîné la mort) pouvant résulter de l'utilisation ou de la possession des données ou des Données elles-mêmes.

4. Dispositions supplémentaires : les termes contenus dans cette Section viennent s'ajouter à tous les droits et à toutes les obligations des parties prévus en vertu du Contrat. Si les dispositions de la présente Section sont incompatibles, ou entrent en conflit, avec toute autre disposition du Contrat, les dispositions de la présente Section prévaudront.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux Données concernant le Mexique, qui contiennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Toute copie des Données et/ou tout emballage contenant des Données concernant le Mexique doit comprendre la mention suivante : « Fuente: INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) ».

III. Amérique latine

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Région	Mention

Argentine	IGN « INSTITUTO GEOGRAFICO NACIONAL ARGENTINO »

Equateur	« INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011 » « Source : © IGN 2009 - BD TOPO ® »

Guadeloupe, Guyane, Martinique et Mexique	« Fuente: INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

IV. Moyen-Orient

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Pays	Mention

Jordanie	“© Royal Jordanian Geographic Centre”. La mention obligatoire qui précède pour les Données concernant la Jordanie est une clause substantielle du Contrat. Si le Client ou l'un de ses utilisateurs sous licence autorisés (le cas échéant) manque à cette obligation, HERE sera en droit de résilier la licence du Client sur les Données concernant la Jordanie.

B. Données concernant la Jordanie. En Jordanie, le Client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne sont pas autorisés à octroyer des licences et/ou à diffuser des bases de données HERE concernant la Jordanie (les « Données concernant la Jordanie ») en vue de les utiliser dans des Applications d'entreprise (i) à des entités non jordanien pour une utilisation des Données concernant la Jordanie exclusivement en Jordanie, ou (ii) à des clients basés en Jordanie. En outre, le Client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant), ainsi que les Utilisateurs finaux ne sont pas autorisés à utiliser les Données concernant

Appendices

la Jordanie dans des Applications d'entreprise si ladite partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les Données concernant la Jordanie exclusivement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins de ce qui précède, les « Applications d'entreprise » désignent les applications géomarketing, les applications GIS, les applications de gestion des actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appels, les applications télématiques, les applications Internet des organisations publiques ou les applications proposant des services de géocodage.

V. Europe

A. Utilisation de certaines normes de circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux Normes de circulation. Le Client reconnaît et convient que, dans certains pays du territoire européen, il doit se voir accorder des droits directement par les prestataires des systèmes RDS-TMC tiers pour pouvoir recevoir et utiliser les Normes de circulation dans les Données et fournir à des Utilisateurs finaux des transactions dérivées ou fondées sur, de quelque manière que ce soit, de telles

Normes de circulation. Pour ces pays, HERE peut fournir au Client les Données intégrant des Normes de circulation uniquement après que ce dernier lui ait certifié avoir obtenu les droits nécessaires.

2. Affichage des mentions de droits de tiers en Belgique. Pour chaque Transaction utilisant des Normes de circulation pour la Belgique, le Client doit fournir à l'Utilisateur final l'avis suivant: "Traffic Codes for Belgium are provided by the Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap and the Ministère de l'Équipement et des Transports."

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence concédée au Client et relative à la fabrication, à la vente ou à la diffusion de cartes papier (par ex. une carte fixée sur papier ou sur un support similaire) : (a) une telle licence concernant les Données de la Grande-Bretagne est conditionnée par la conclusion et le respect d'un contrat écrit distinct entre le Client et l'Ordnance Survey (l'« OS ») en vue de créer et de vendre des cartes papier, par le règlement par le Client à l'OS de toute redevance applicable aux cartes papier, ainsi que par le respect par le Client des exigences de la déclaration concernant les droits

d'auteur de l'OS ; (b) une telle licence couvrant la vente ou la diffusion payante des Données de la République tchèque est conditionnée par l'obtention, par le Client, d'un consentement écrit préalable de Kartografie a.s. ; (c) une telle licence couvrant la vente ou la diffusion des Données de la Suisse est conditionnée par l'obtention, par le Client, d'une autorisation du Bundesamt für Landestopografie de Suisse ; (d) l'utilisation des Données de France par le Client en vue de créer des cartes papier d'une échelle comprise entre 1:5 000 et 1:250 000 est limitée ; et (e) le Client n'est pas autorisé à utiliser les Données en vue de créer, de vendre ou de diffuser des cartes papier identiques ou sensiblement similaires, notamment dans le contenu des données et dans l'utilisation spécifique des couleurs, symboles et échelles, aux cartes papier publiées par les agences nationales de cartographie européenne, y compris, de manière non exhaustive, le Landervermessungämter en Allemagne, le Topografische Dienst aux Pays-Bas, le Nationaal Geografisch Instituut en Belgique, le Bundesamt für Landestopografie en Suisse, le Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen en Autriche et le Lantmäteriet en Suède.

Appendices

C Application des règles de l'OS. Sans limiter la Section IV(B) ci-dessus et en ce qui concerne les Données de Grande-Bretagne, le Client reconnaît et convient que l'Ordnance Survey (l'« OS ») peut engager directement une action à l'encontre du Client afin de faire respecter la déclaration concernant les droits d'auteur de l'OS (voir la Section IV(D) ci-dessous), ainsi que les exigences relatives aux cartes papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) contenues dans le présent Contrat.

D. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Pays	Mention

Autriche	« © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen »

Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie,	« © EuroGeographics »

Moldavie, Pologne, Slovénie et/ ou Ukraine	

France	«source: © IGN 2009 – BD TOPO ®»

Allemagne	“ Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen ”

Grande-Bretagne	“Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010”

Grèce	“Copyright Geomatics Ltd.”

Hongrie	“Copyright © 2003; Top-Map Ltd.”

Italie	“La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana.”

Norvège	“Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority”

Portugal	“Source: IgeoE – Portugal”

Espagne	“Información geográfica propiedad del CNIG”

Suède	“Based upon electronic data © National Land Survey Sweden.”

Suisse	“Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie.”

E. Diffusion dans chaque pays. Le client reconnaît que HERE n'a pas reçu d'autorisation concernant la diffusion des données cartographiques pour les pays suivants et dans ces mêmes pays : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE se réserve le droit de mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence concédés au Client en vertu du présent TL et concernant les Données de tels pays dépendent du respect par le Client de toutes les lois et réglementations en vigueur, y compris, de manière non exhaustive, de toute autorisation ou approbation requise pour la diffusion de l'Application intégrant de telles Données dans les pays respectivement concernés.

Appendices

VI. Australie

A. Mentions de tiers. Toute copie des Données et/ou tout emballage qui y est associé doit comprendre les Mentions de tiers respectives stipulées ci-dessous et utilisées comme indiqué ci-après, qui correspondent au Territoire (ou à une partie du territoire) concerné par ladite copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.pma.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelmatics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Mentions de tiers pour l'Australie. Outre ce qui précède, le Contrat de licence utilisateur final de toute Application intégrant des Normes de circulation RDS-TMC australiennes doit contenir l'avis suivant : "Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors."

Note concernant le système télématique de l'opérateur de réseau AT&T

AUX FINS DU PRESENT ARTICLE, LE TERME « UTILISATEUR FINAL » VOUS DESIGNE VOUS AINSI QUE VOS HERITIERS, EXECUTEURS TESTAMENTAIRES, REPRESENTANTS LEGAUX ET AYANTS DROIT AUTORISES. AUX FINS DU PRESENT ARTICLE, « OPERATEUR DE SERVICES MOBILES SOUS-JACENT » INCLUT SES AFFILIES ET SOUS-TRAITANTS, AINSI QUE LEURS RESPONSABLES, DIRIGEANTS, EMPLOYES, REPRENEURS ET AYANTS DROIT RESPECTIFS. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC L'OPERATEUR DE SERVICES MOBILES SOUS-JACENT ET IL N'EST PAS UN BENEFICIAIRE TIERS D'UN CONTRAT CONCLU ENTRE FORD ET L'OPERATEUR SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE LE FAIT QUE L'OPERATEUR SOUS-JACENT N'A AUCUNE RESPONSABILITE CIVILE, MORALE OU AUTRE A SON EGARD. DANS TOUS LES CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION ET QUE CETTE DERNIERE SOIT FONDÉE SUR UNE VIOLATION DE CONTRAT OU DE GARANTIE, UNE NEGLIGENCE, UNE RESPONSABILITE STRICTE EN MATIERE DELICTUELLE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR

TOUTE RECLAMATION DECOULANT DU PRESENT CONTRAT, DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT, ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE DEFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI EN VERTU DES PRESENTES, SE LIMITE AU REMBOURSEMENT DES DOMMAGES, DONT LE MONTANT NE PEUT DEPASSER CELUI PAYE PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES AU COURS DES DEUX MOIS PRECEDANT LA DATE DE RECLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DE METTRE HORS DE CAUSE L'OPERATEUR DE SERVICES MOBILES SOUS-JACENT AINSI QUE SES DIRIGEANTS, EMPLOYES ET AGENTS CONTRE TOUTE RECLAMATION, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RECLAMATIONS POUR CALOMNIE, DIFFAMATION, OU TOUT DOMMAGE MATERIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DECES, DECOULANT DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DU PRESENT CONTRAT OU DE L'UTILISATION, D'UNE MAUVAISE UTILISATION OU DE L'INCAPACITE A

Appendices

UTILISER LE DISPOSITIF, SAUF LORSQUE LADITE RECLAMATION RESULTE D'UNE FAUTE GRAVE OU VOLONTAIRE DE L'OPERATEUR SOUS-JACENT. CETTE INDEMNISATION DEMEURERA EN VIGUEUR APRES LA RESILIATION DU CONTRAT.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL NE DISPOSE D'AUCUN DROIT DE PROPRIETE SUR LES NUMEROS ATTRIBUES AU DISPOSITIF.

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET L'OPERATEUR SOUS-JACENT NE PEUVENT PAS GARANTIR LA SECURITE DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE POURRONT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DE TOUT PROBLEME DE SECURITE LIE A L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINE A L'USAGE EXCLUSIF DE [L'UTILISATEUR FINAL] ET CE DERNIER N'EST PAS AUTORISE A REVENDRE LE SERVICE A UN TIERS. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE L'OPERATEUR SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS LA CONTINUITE OU LA COUVERTURE DU SERVICE. L'OPERATEUR SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE L'UTILISATEUR FINAL POURRA ETRE OU SERA LOCALISE AU MOYEN DU SERVICE. L'OPERATEUR SOUS-JACENT EXCLUT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITE

MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, DE PERTINENCE OU DE PERFORMANCE CONCERNANT LES SERVICES OU LES PRODUITS ; EN AUCUN CAS AT&T NE SAURA ETRE TENU RESPONSABLE DES FAITS SUIVANTS, QU'ILS DECOULENT OU NON DE SA PROPRE NEGLIGENCE : (A) TOUT ACTE OU TOUTE OMISSION D'UN TIERS ; (B) TOUTE ERREUR, OMISSION, INTERRUPTION, FAUTE ET TOUT ECHEC DE TRANSMISSION, RETARD OU DEFAT CONCERNANT LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA L'OPERATEUR SOUS-JACENT ; (C) TOUT DOMMAGE OU TOUTE BLESSURE DECOULANT DE LA SUSPENSION OU DE LA RESILIATION DES SERVICES PAR L'OPERATEUR SOUS-JACENT ; OU (D) TOUT DOMMAGE OU TOUTE BLESSURE DECOULANT D'UN ECHEC OU D'UN DELAI DE CONNEXION LORS D'UN APPEL A TOUTE ENTITE, Y COMPRIS AU 911 ET A TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI EN VIGUEUR, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE DE DECHARGER, D'INDEMNISER ET DE METTRE HORS DE CAUSE L'OPERATEUR SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RECLAMATION FAITE PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITE POUR DES DOMMAGES DE TOUTE NATURE LIES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX

SERVICES FOURNIS PAR L'OPERATEUR SOUS-JACENT OU A L'UTILISATION PAR TOUTE AUTRE PERSONNE DE CES DERNIERS, OU EN DECOULANT, DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT, Y COMPRIS LES RECLAMATIONS DECOULANT ENTIEREMENT OU EN PARTIE D'UNE NEGLIGENCE PRESUMEE DE L'OPERATEUR SOUS-JACENT.

VII. Chine

Utilisation personnelle uniquement

Vous convenez d'utiliser ces Données ainsi que [insérer le nom de l'Application du Client] uniquement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous possédez une licence, et non à des fins de service bureau, de temps partagé ou d'autres fins similaires. Par conséquent, et selon les restrictions stipulées aux paragraphes suivants, vous êtes autorisé à copier ces Données uniquement si nécessaire à des fins personnelles en vue de (i) les consulter, et (ii) les enregistrer, à condition que vous ne supprimiez aucune déclaration concernant les droits d'auteur et que vous ne modifiez les Données d'aucune façon. Vous convenez de vous abstenir de reproduire, de copier, de

Appendices

modifier, de décompiler, de désassembler ou de reconstituer la logique de toute portion de ces Données, de les transférer ou diffuser de quelque manière que ce soit, à quelque fin que ce soit, excepté dans la limite autorisée par les lois en vigueur.

Restrictions

Sauf autorisation spécifique accordée par NAV2, et sans limiter le précédent paragraphe, vous n'êtes pas autorisé à (a) utiliser ces Données avec tout(e) produit, système ou application installé(e) ou autrement connecté(e) à, ou en communication avec, des véhicules équipés de fonctions d'aide à la navigation, de positionnement, de dispatching, de guidage routier en temps réel, de gestion de flotte ou d'applications similaires ; ou (b) utiliser ces Données avec tout système de positionnement ou avec tout dispositif électronique ou ordinateur mobile ou connecté sans fil, y compris, de manière non exhaustive, avec des téléphones cellulaires, ordinateurs de poche, ordinateurs portatifs, pagers, assistants numériques personnels ou PDA. Vous convenez de cesser toute utilisation de ces Données si vous ne respectez pas les présentes conditions générales.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les Données fonctionneront substantiellement conformément aux documents écrits qui les accompagnent pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de leur réception, (b) tout service d'assistance proposé par NAV2 sera sensiblement identique aux documents écrits applicables qui vous sont fournis par NAV2 et que les techniciens d'assistance de NAV2 déploieront tous les efforts commercialement raisonnables afin de résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité totale de NAV2 et de ses fournisseurs, ainsi que votre recours exclusif, engageant, à la discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, soit (b) une réparation ou un remplacement des Données n'étant pas couvertes par la Garantie limitée de NAV2 et qui sont renvoyées à NAV2 avec une copie de votre facture. La présente Garantie limitée ne peut être invoquée lorsque la défaillance des Données est imputable à un accident, une utilisation abusive ou une mauvaise application. Tout remplacement des Données est couvert par la garantie pour le restant de la période de garantie initiale ou

pendant trente (30) jours, selon l'échéance la plus longue. Les recours et les services d'assistance des produits proposés par NAV2 sont uniquement disponibles sur présentation d'une preuve d'achat fournie par une entité internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

A L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITEE STIPULEE CI-DESSUS ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) EXCLUENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITE, DE PERFORMANCE, DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, DE PROPRIETE OU D'ABSENCE DE CONTREFACON. Certaines exclusions de garantie ne sont pas autorisées en vertu de la loi en vigueur, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCEDANTS DE LICENCE (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE SAURAIENT ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS : POUR TOUTE RECLAMATION,

Appendices

DEMANDE OU ACTION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT FONDÉE SUR TOUT (E) PREJUDICE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT (E) OU INDIRECT (E), POUVANT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU POUR TOUT MANQUE À GAGNER, TOUTE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CONTRATS OU D'ECONOMIES, OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, FORTUIT, SPECIAL OU CONSECUTIF RESULTANT DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITE À UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DEFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES, QU'IL S'AGISSE D'UNE ACTION À TITRE CONTRACTUEL OU DELICTUEL OU AU TITRE DE LA GARANTIE, MEME SI NAV2 OU SES CONCEDANTS DE LICENCE ETAIENT AVISES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITE ENGAGEE PAR NAV2 OU SES FOURNISSEURS EN VERTU DE LA PRESENTE NE DOIT EN AUCUN CAS EXCEDER LE PRIX PAYE. Certaines exclusions de responsabilité ne sont pas autorisées en vertu de la loi en vigueur, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Contrôle des exportations

Vous convenez de n'exporter aucune partie des Données qui vous sont fournies ni aucun produit directement issu de celles-ci, excepté conformément aux lois, règles et réglementations sur les exportations en vigueur et avec toutes les autorisations et approbations requises par ces dernières.

Protection de la Propriété intellectuelle

Les Données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par les droits d'auteur applicables, ainsi que par d'autres droits et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les Données sont fournies uniquement en vertu d'une licence à des fins d'utilisation et ne peuvent pas être vendues.

Accord intégral

Les présentes conditions constituent l'accord intégral entre NAV2 (et ses concédants de licences, ainsi que leurs concédants de licences et fournisseurs) et vous-même concernant l'objet de la présente, et annulent et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux antérieurs existants concernant l'objet de la présente.

Droit applicable.

Les conditions générales ci-dessus seront régies par les lois de la République populaire de Chine, sans tenir compte (i) de leurs dispositions relatives au conflit de lois, ni (ii) de la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Tout litige résultant des, ou survenant en relation avec les Données vous étant fournies en vertu de la présente doit être soumis à la Commission d'arbitrage économique et commercial international de Shanghai.

Droits d'auteur Gracenote®

Données CD et musicales de Gracenote Inc., droits d'auteur©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, droits d'auteur © 2000-2007 Gracenote. Ce produit et service peut être couvert par un ou plusieurs brevets américains parmi les suivants : Brevets 5,987,525 ; 6,061,680 ; 6,154,773 ; 6,161,132 ; 6,230,192 ; 6,230,207 ; 6,240,459 ; 6,330,593 et autres brevets délivrés ou en attente. Certains services sont fournis sous licence par Open Globe Inc. pour les Etats-Unis. Brevet 6,304,523.

Appendices

Gracenote et CDDB sont des marques de fabrique déposées de Gracenote. Le logo et logotype Gracenote, ainsi que le logo Powered by Gracenote™ sont des marques de fabrique de Gracenote.

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) Gracenote®

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote Inc., 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier les fichiers musicaux et d'obtenir des informations telles que le nom du morceau, de l'artiste et de l'album (« Données Gracenote ») depuis des serveurs en ligne (« Serveurs Gracenote »), et d'accomplir d'autres fonctions. Vous pouvez utiliser les Données Gracenote uniquement à l'aide des fonctions d'Utilisateur Final prévues de cet appareil. Cet appareil peut stocker du contenu appartenant à des fournisseurs de Gracenote. Si tel est le cas, toutes les restrictions stipulées dans les présentes concernant les Données Gracenote s'appliqueront également à un tel contenu, et les fournisseurs de ce contenu auront droit à tous les avantages et protections dont dispose Gracenote en vertu des présentes. Vous convenez d'utiliser le contenu de

Gracenote (« Contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote uniquement pour votre propre usage personnel et non commercial. Vous convenez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou les Données Gracenote (excepté dans un Tag associé à un fichier musical) à une tierce partie quelle qu'elle soit. VOUS CONVENEZ DE NE PAS UTILISER OU EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNEES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE SAUF AUTORISATION EXPRESSE EN VERTU DES PRESENTES.

Vous convenez que vos licences non exclusives pour utiliser le Contenu Gracenote, les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote seront résiliées si vous outrepassiez ces restrictions. Si vos licences sont résiliées, vous convenez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote.

Gracenote se réserve tous les droits sur les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote, les Serveurs Gracenote et le Contenu Gracenote, y compris tous les droits de propriété. Gracenote ne saurait en aucun cas vous être redevable de quelque paiement que ce soit pour toute information fournie par vous, y compris tout matériel ou toute information sur les fichiers musicaux protégé(e) par des droits d'auteur. Vous convenez que Gracenote peut vous opposer ses droits, collectivement ou séparément, directement au nom de chaque société, en vertu du présent Contrat.

Gracenote utilise un identifiant unique pour suivre les demandes d'information, à des fins statistiques. Cet identifiant numérique attribué de manière aléatoire a pour objet de permettre à Gracenote de comptabiliser les demandes tout en ignorant votre identité. Pour obtenir de plus amples informations, consultez la Politique de Confidentialité de Gracenote à l'adresse : www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE DONNEE GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE SONT CONCEDES SOUS LICENCE « EN L'ETAT ». GRACENOTE NE FAIT AUCUNE DECLARATION ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'EXACTITUDE DE TOUTE DONNEE GRACENOTE EMANANT

Appendices

DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RESERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET SEPARÉMENT, DE SUPPRIMER LES DONNEES ET/OU LE CONTENU DES SERVEURS RESPECTIFS DES SOCIETES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER LES CATEGORIES DE DONNEES SI GRACENOTE LE JUGE NECESSAIRE. RIEN NE GARANTIT QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE SONT EXEMPTS D'ERREURS OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE SERA ININTERROMPU. GRACENOTE N'A PAS L'OBLIGATION DE VOUS FOURNIR DES DONNEES AMELIOREES OU SUPPLEMENTAIRES QUE GRACENOTE POURRAIT DECIDER DE FOURNIR A L'AVENIR, ET GRACENOTE EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE A TOUT MOMENT. GRACENOTE EXCLUT TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE DE PROPRIETE OU D'ABSENCE DE CONTREFACON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RESULTATS QUI SERONT OBTENUS A LA

SUITE DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE. GRACENOTE NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSECUTIFS OU FORTUITS NI DE TOUT(E) MANQUE A GAGNER OU PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE. © Gracenote 2007.

Déclaration de fréquence radio

ID FCC : ACJ-SYNCG3-L

IC : 216B-SYNCG3-L

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des Règles FCC et RSS-210 d'Industry Canada. Son fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes :

(1) Cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible, et

(2) Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle pouvant affecter son bon fonctionnement.



AVERTISSEMENT: Les modifications ou changements n'étant pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation de l'utilisateur de se servir de l'équipement. Le terme « IC: » précédant le numéro de certification radio indique uniquement la conformité aux spécifications techniques d'Industry Canada.

L'antenne utilisée pour ce transmetteur ne doit pas être située à côté de, ou utilisée conjointement avec, une autre antenne ou une autre transmetteur.

Territoire de Taïwan

Remarque : conformément à la stratégie de gestion des moteurs à faible puissance de rayonnement d'onde radio :

Article 12 : pour les modèles de moteur à faible puissance de rayonnement, les sociétés, firmes ou utilisateurs ne peuvent pas changer la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et fonctions de la conception d'origine sans autorisation.

Appendices

Article 14 : l'utilisation de moteurs de fréquence radio à faible puissance ne doit pas affecter la sécurité de l'aviation et interférer avec les télécommunications légales. Si une interférence est détectée, arrêtez immédiatement d'utiliser le dispositif et ne le réutilisez qu'après vous être assuré qu'il n'y a plus d'interférence. Au niveau des télécommunications légales et télécommunications sans fil du telco, le moteur de fréquence radio à faible puissance doit être capable de tolérer des limites légales d'interférence d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et à ondes radio.

SUNATRAFFICCHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

En activant, utilisant et/ou accédant à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou à tout autre contenu ou matériau fourni par Intellematics (ci-après dénommés collectivement **Produits et/ou Services SUNA**), vous acceptez certaines conditions générales. Les paragraphes suivants constituent un bref résumé des conditions générales qui vous sont applicables. Pour prendre connaissance de l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits et/ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Votre utilisation des Produits et/ou Services SUNA vaut acceptation des conditions générales telles que détaillées à l'adresse :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les Produits et/ou Services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous n'êtes autorisé ni à enregistrer ou retransmettre, ni à utiliser le contenu en association avec d'autres informations routières ou tout autre service ou système de guidage routier non agréé par Intellematics. Vous n'obtenez aucune propriété, ni aucun droit de propriété intellectuelle (y compris les droits d'auteur) relatifs aux données utilisées pour la fourniture des Produits et/ou Services SUNA.

3. Utilisation appropriée

Les Produits et/ou Services SUNA sont destinés à aider les automobilistes et à faciliter la planification de trajets et ne fournissent pas des informations complètes ou précises en toutes circonstances. Dans certains cas, l'utilisation des Produits et/ou Services SUNA est susceptible d'occasionner un retard supplémentaire. Vous reconnaissez que les Produits et/ou Services SUNA ne sont pas destinés et ne conviennent pas à des applications pour lesquelles l'heure d'arrivée et les indications de conduite sont susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits et/ou Services SUNA pendant la conduite

Vous, ainsi que tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les Produits et/ou Services SUNA sont disponibles ou installés et actifs, restez responsable à tout moment du respect des lois et des codes pertinents assurant une conduite sûre. En particulier, vous convenez d'utiliser activement les Produits et/ou Services SUNA seulement lorsque le véhicule est immobile et que cette utilisation ne comporte pas de risque.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Appendices

Nous ferons ce qu'il est raisonnablement possible de faire pour assurer votre réception de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, tout au long de l'année. SUNA Traffic Channel peut être occasionnellement indisponible pour des raisons d'ordre technique ou une maintenance planifiée. Nous ferons notre possible pour réaliser la maintenance à des moments où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer les Produits et/ou Services SUNA à tout moment.

En outre, nous ne sommes pas en mesure d'assurer la réception ininterrompue du signal TMC-RDS de SUNA Traffic Channel en un lieu donné.

6. Limitation de responsabilité

Intelematics (ou ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil (les « **Fournisseurs** »)) ne saurait être tenu responsable envers vous ou toute tierce partie quant aux dommages, qu'ils soient directs, indirects, fortuits, consécutifs ou autres, résultant de l'utilisation des Produits et/ou Services SUNA, même si Intelematics ou un Fournisseur a été avisé de la possibilité de tels dommages. Vous reconnaissez également que ni Intelematics, ni aucun Fournisseur, ne garantit ou n'accorde aucune garantie relative à la disponibilité, l'exactitude ou au caractère complet des Produits et/ou Services SUNA, et que dans toute la mesure permise par la loi, Intelematics et chaque Fournisseur excluent toute garantie expresse ou implicite selon les lois d'un Etat et la législation fédérale en relation avec les Produits et/ou Services SUNA.

7. Remarques

Ce manuel a été préparé avec le plus grand soin. Nous ne cessons de développer nos produits ; il est donc possible que certaines informations ne soient pas complètement à jour. Les informations contenues dans ce document sont sujettes à modification sans préavis.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Votre véhicule peut être équipé de composants qui transmettent et reçoivent des ondes radio et qui sont par conséquent soumis à des réglementations gouvernementales.

Ces composants doivent accepter de recevoir toute interférence, y compris celles qui pourraient engendrer un fonctionnement indésirable. Pour accéder aux labels de certification et déclarations de conformité, consultez le site www.wirelessconformity.ford.com.

Appendices

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - VÉHICULES AVEC: SYNC 3

Déclaration de fréquence radio

Version SYNC	Numéro d'identification FCC	Numéro d'identification IC
3,0	ACJ-SYNCG3-L	216B-SYNCG3-L
3,1	ACJ-FA-170-BCARHS	216B-FA170BCARHS
3,2	ACJ-FG-185-SG32MH	216B-FG185SG32MH



AVERTISSEMENT: Les modifications ou changements n'étant pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation de l'utilisateur de se servir de l'équipement. Le terme « IC: » précédant le numéro de certification radio indique uniquement la conformité aux spécifications techniques d'Industry Canada.

Ces appareils sont conformes à la Partie 15 des Règles FCC et RSS-210 d'Industry Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil n'occasionne pas d'interférence nuisible.
2. L'appareil accepte de recevoir toute interférence, y compris celles qui pourraient engendrer un fonctionnement indésirable.

Index

A		
A/C		
Voir : Commande de climatisation.....	175	
ABS		
Voir : Freins.....	276	
Accessoires		
Voir : Recommandations pour les pièces de rechange	18	
Activation des informations d'autoroute actualisées.....	367	
Activation du démarrage à distance.....	172	
Activation et désactivation de l'airbag passager - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces.....	42	
Activation et désactivation de l'airbag passager - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces.....	41	
Activation et désactivation de la commande de feux de route automatique.....	97	
Activation et désactivation de la commande de feux de route automatique - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	98	
Activation et désactivation du maintien dans la voie.....	323	
Activation et désactivation du mode de conduite efficace - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces.....	364	
Activation et désactivation du mode de conduite efficace - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces.....	364	
Activation et désactivation du mode de conduite efficace - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 6,5 pouces.....	364	
Activation et désactivation du mode intelligent - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	325	
Activation et désactivation du mode intelligent - Véhicules avec: SYNC 3.....	325	
Activation et désactivation du régulateur de vitesse.....	308	
Activation et désactivation du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif.....	316	
Activation et désactivation du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage.....	317	
Activation et désactivation du système d'alerte de passager arrière.....	197	
Affichage du mode de conduite efficace - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces.....	364	
Affichages d'informations.....	123	
Généralités - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces/SYNC 3.....	137	
Généralités - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces.....	123	
Généralités - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces/SYNC 2.5.....	127	
Généralités - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 6,5 pouces/SYNC 3.....	134	
Affichage tête haute.....	168	
AFS		
Voir : Phares adaptatifs.....	92	
Aide au démarrage en côte.....	282	
Aide de la transmission intégrale.....	274	
Aides à la conduite.....	331	
Aide stationnement actif - Boîte de vitesses manuelle à 6 vitesses - MMT6.....	296	
Aide stationnement actif - Transmission automatique à 8 vitesses.....	300	
Airbag conducteur.....	40	
Airbag genoux conducteur.....	44	
Airbag passager.....	41	
Airbags latéraux.....	43	
Airbags rideaux latéraux.....	44	

Index

Alarme	
Voir : Alarme antivol - Véhicules avec: Batterie intégrée.....	73
Voir : Alarme antivol - Véhicules avec: Capteur intérieur.....	75
Alarme antivol - Véhicules avec: Batterie intégrée.....	73
Alarme antivol - Véhicules avec: Capteur intérieur.....	75
Alerte de circulation transversale.....	344
Allumage automatique des phares.....	87
Annulation de la commande de feux de route automatique.....	98
Annulation de la vitesse réglée.....	309
Antibrouillards.....	91
Appendices.....	556
Applications.....	538
Applications - Véhicules avec:	
SYNC 2.5.....	507
Appui-tête	
Voir : Appuis-tête.....	189
Appuis-tête.....	189
A propos de ce manuel.....	11
Assistance dépannage dans les cas d'urgence.....	388
Assistance pré-collision - Véhicules avec:	
Assistance pré-collision.....	357
Assistance pré-collision - Véhicules avec:	
Régulateur de vitesse adaptatif.....	351
Autoradio.....	502
Auto-Start-Stop - Boîte de vitesses manuelle.....	214
Auto-Start-Stop - Transmission automatique.....	216
Auto-Start-Stop - Véhicule électrique à hybridation légère (MHEV).....	212
Avertissement du conducteur.....	333
Avertissements sonores du système d'alerte de passager arrière.....	197
AWD	
Voir : Transmission intégrale.....	274
B	
Balais d'essuie-glace	
Voir : Contrôle des balais d'essuie-glace.....	433
Barres de toit longitudinales et transversales.....	372
Basculement du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	323
Basculement du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse - Véhicules avec: SYNC 3.....	322
Batterie haute tension.....	251
Généralités.....	251
Batterie	
Voir : Remplacement de la batterie 12 V.....	430
BLIS	
Voir : Système d'informations d'angle mort.....	341
Boîte de vitesses.....	264
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	264
Bouclage des ceintures de sécurité.....	35
Boule de remorquage - Véhicules avec:	
Boule de remorquage amovible.....	376
Boule de remorquage - Véhicules avec:	
Boule de remorquage rétractable.....	379
Bref aperçu.....	21
C	
Caméra arrière.....	304
Caméra arrière	
Voir : Caméra arrière.....	304
Caractéristiques de conduite uniques.....	212
Carburant et ravitaillement.....	226
Ceintures de sécurité.....	35
Centre de message	
Voir : Affichages d'informations.....	123
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	451
Changement de roue.....	457
Charge de la batterie haute tension.....	251
Chargement du véhicule.....	368
Généralités.....	368
Chargeur d'accessoire sans fil.....	199
Chauffage auxiliaire à flamme	
Voir : Chauffage auxiliaire.....	182
Chauffage auxiliaire.....	182
Chauffage	
Voir : Commande de climatisation.....	175
Clés et télécommandes.....	50
Clignotants.....	95

Index

D

Déclaration de conformité.....	596
Déclaration de conformité - Véhicules avec: SYNC 3.....	597
Démarrage à distance.....	172
Démarrage d'un moteur à essence.....	203
Démarrage d'un moteur diesel.....	206
Démarrage d'un système de véhicule électrique hybride.....	209
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants - Non inclus : Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	389
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants - Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	391
Démarrage et arrêt du moteur.....	202
Généralités.....	202
Démarrage et arrêt du véhicule à distance.....	172
Démarrage sans clé.....	202
Dimensions de la barre de remorquage.....	466
Dimensions du véhicule.....	465
Direction.....	350
Dispositif antivol passif.....	73
Dispositif de retenue des passagers supplémentaire.....	40
Principes de fonctionnement.....	40

Dispositifs de retenue pour siège enfant.....	28
Informations sur la position des dispositifs de retenue pour enfant.....	28
Installation des dispositifs de retenue pour siège enfant.....	32
Recommandations sur les dispositifs de retenue pour enfant.....	31
Dispositifs d'aide au stationnement.....	290
Principes de fonctionnement.....	290
Divertissement.....	523
Données sur la consommation de carburant - 1,5 l EcoBoost™.....	491
Données sur la consommation de carburant - 1.5L Diesel.....	490
Données sur la consommation de carburant - 2,0 l, Diesel.....	492
Données sur la consommation de carburant - 2,5 l, Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	493
Données sur la consommation de carburant.....	494
DRL	
Voir : Feux de jour.....	88

E

eCall – Dépannage.....	49
eCall – Messages d'information.....	49
eCall.....	47
eCall – Dépannage.....	49

Eclairage ambiant.....	96
Eclairage.....	86
Généralités.....	86
Eclairage intérieur.....	95
Ecrous de roue	
Voir : Changement de roue.....	457
Ecrous de roue.....	464
Effacer toutes les clés MyKeys.....	59
Emission manuelle d'un appel d'urgence.....	47
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant.....	229
Emplacement des boîtes à fusibles.....	397
Enregistrement des données d'un évènement	
Voir : Enregistrement des données.....	13
Enregistrement des données.....	13
Entretien des pneus.....	449
Entretien.....	410
Généralités.....	410
Environnement	
EPB	
Voir : Frein de stationnement électrique.....	277
Equipement de communication mobile.....	18
Essuie-glaces automatiques.....	83
Essuie-glaces de pare-brise.....	82
Essuie-glaces et lave-glaces de lunette arrière.....	85
Essuie-glaces et lave-glaces.....	82
Exigences relatives au véhicule connecté.....	495

Index

F

Feux arrière de brouillard.....	91
Feux de brouillard - arrière	
Voir : Feux arrière de brouillard.....	91
Feux de détresse.....	388
Feux de jour.....	88
Feux de route non éblouissants.....	88
Filets à bagages.....	369
Filtre à particules diesel.....	248
Filtre à particules essence.....	246
Foire aux questions sur les véhicules hybrides.....	223
Fonction de coupure d'alimentation	
Voir : Antibrouillards.....	91
Fonctionnement d'un véhicule hybride connectable.....	220
Fonctionnement d'un véhicule hybride.....	218
Frein de stationnement électrique.....	277
Freins.....	276
Généralités.....	276
Fusibles.....	397

G

Glossaire des symboles.....	11
Gonflage de pneu dégonflé	
Voir : Kit de mobilité temporaire.....	443
Gonflage de pneu percé	
Voir : Kit de mobilité temporaire.....	443
Grille de séparation pour chien.....	373

H

Hayon à ouverture électrique.....	68
Hayon.....	67
Hayon manuel.....	67

I

Indicateurs d'appel d'urgence.....	48
Indicateurs de commande de feux de route automatique.....	98
Indicateurs de régulateur de vitesse.....	309
Indicateurs du système d'alerte de passager arrière.....	197
Informations d'autoroute actualisées.....	367
Informations générales sur les fréquences radio.....	50
Informations sur l'utilisateur eCall.....	561
Informations sur les véhicules électriques.....	533
Instruments - Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV), Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces.....	112
Instruments - Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV), Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 6,5 pouces.....	109

Instruments - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces.....	107
Instruments - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces.....	116
Instruments - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 6,5 pouces.....	106
Interrupteur de coupure d'alimentation.....	388
Introduction.....	11

J

Jauge de niveau d'huile moteur - 1,5 l EcoBoost™.....	421
Jauge de niveau d'huile moteur - 2,5 l, Véhicule électrique hybride (HEV)/ Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	422
Jauge de niveau d'huile moteur.....	421

K

Kit de mobilité temporaire.....	443
Kit de réparation de pneu	
Voir : Kit de mobilité temporaire.....	443
Kits d'habillage de carrosserie.....	442

Index

L

Lavage de l'extérieur du véhicule	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	438
Lave-glaces de pare-brise - Véhicules avec:	
SYNC 2.5.....	84
Lave-glaces de pare-brise - Véhicules avec:	
SYNC 3.....	84
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	82
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	438
Lave-phares.....	85
Lecture d'un média à partir d'un appareil	
USB - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	506
Lève-vitres électriques.....	100
Limites de l'appel d'urgence.....	47
Limites du démarrage à distance.....	172
Limites du régulateur de vitesse adaptatif	
- Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif/Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage.....	313
Limites du régulateur de vitesse adaptatif	
- Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie.....	313
Limites du système d'alerte de passager arrière.....	196
Limites du véhicule connecté.....	495
Limiteur de vitesse.....	331
Localisation du filtre à air d'habitacle.....	187
Lunette arrière chauffante.....	182

M

Maintien automatique.....	283
Messages d'information.....	144
Mode de conduite efficace.....	364
Récapitulatif du trajet.....	365
Modes de conduite.....	362
Éco.....	363
Faible Adhérence.....	363
Neige/Sable Profond.....	362
Normal.....	363
Sport.....	363
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	499
MyKey – Dépannage.....	60
MyKey – Foire aux questions.....	61
MyKey – Messages d'information.....	60
MyKey™.....	57
MyKey – Dépannage.....	60
Réglages MyKey.....	57
Navigation.....	528
Nettoyage de l'extérieur.....	438
Nettoyage de l'intérieur.....	439
Nettoyage des roues.....	441
Nettoyage des vitres et des balais	
d'essuie-glace.....	439
Nettoyage du véhicule.....	438

N

Numéro de châssis du véhicule - Non inclus : Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	469
Numéro de châssis du véhicule.....	470
O	
Outrepasser la vitesse réglée.....	321
Ouverture et fermeture du capot.....	410
Ouverture et fermeture globales.....	101
P	
Panne sèche.....	229
Paramètres du démarrage à distance - Véhicules avec: Volant de direction chauffant.....	173
Paramètres du démarrage à distance - Véhicules sans: Volant de direction chauffant.....	172
Pare-brise chauffant.....	181
Pare-soleil.....	104
PATS	
Voir : Dispositif antivol passif.....	73
Performance réduite du moteur.....	384
Phares adaptatifs.....	92
Planche de bord - Conduite à droite.....	23
Planche de bord - Conduite à gauche.....	21
Plaque d'identification du véhicule.....	468
Pneu plat	
Voir : Changement de roue.....	457

Index

Pneus hiver	
Voir : Utilisation de pneus hiver.....	450
Pneus	
Voir : Roues et pneus.....	443
Point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	499
Points d'ancrage de dispositif de retenue pour siège enfant.....	26
Emplacement des points d'ancrage de dispositif de retenue pour siège enfant.....	26
Emplacement des points d'ancrage de sangle supérieure du dispositif de retenue pour siège enfant.....	27
Que sont les points d'ancrage de dispositif de retenue pour siège enfant.....	26
Points d'ancrage des bagages.....	368
Points de remorquage.....	395
Points d'alimentation auxiliaire.....	198
Porte-charge	
Voir : Barres de toit longitudinales et transversales.....	372
Portes et serrures.....	62
Port USB.....	506
Précautions de sécurité.....	226
Précautions nécessaires par temps froid.....	385
Précautions relatives à la sécurité enfant.....	25

Précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif/ Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage.....	311
Précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie.....	311
Précautions relatives au système d'alerte de passager arrière.....	196
Préparation de votre véhicule à une conduite par temps froid - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	385
Pressions des pneus.....	462
Programmation d'une MyKey.....	58
Protection de l'environnement.....	20
Protection des piétons.....	46

Q

Qu'est-ce qu'un véhicule connecté.....	495
Qu'est-ce que la commande de feux de route automatique.....	97
Qu'est-ce que la fonction eCall.....	47
Qu'est-ce que le contrôle du mode de conduite.....	362
Qu'est-ce que le démarrage à distance.....	172
Qu'est-ce que le filtre à air d'habitacle.....	187

Qu'est-ce que le mode de conduite efficace.....	364
Qu'est-ce que le régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie.....	310
Qu'est-ce que le régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....	310
Qu'est-ce que le régulateur de vitesse.....	308
Qu'est-ce que le système d'alerte de passager arrière.....	196
Qu'est-ce que MyKey.....	57
Qualité d'air intérieur.....	187
Qualité du carburant - Diesel.....	227
Qualité du carburant - Essence.....	227
Qualité du carburant - Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	228
Quantités et spécifications - 1,5 l EcoBoost™.....	475
Quantités et spécifications - 1.5L Diesel.....	470
Quantités et spécifications - 2,0 l, Diesel.....	479
Quantités et spécifications - 2,5 l, Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	483
Quantités et spécifications.....	465
Que sont les informations d'autoroute actualisées.....	367

Index

R

Radio numérique.....	504
Rangement sous le plancher arrière.....	369
Rappel de ceintures de sécurité non bouclées - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 4,2 pouces.....	37
Rappel de ceintures de sécurité non bouclées - Véhicules avec: Ecran d'affichage du combiné des instruments 6,5 pouces/Ecran d'affichage du combiné des instruments 12,3 pouces.....	38
Ravitaillement - Non inclus : Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	230
Ravitaillement - Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	234
Récapitulatif du trajet.....	365
Affichage du récapitulatif du trajet.....	365
Comment fonctionne le récapitulatif du trajet.....	365
Recommandations pour les pièces de rechange.....	18
Reconnaissance des panneaux de signalisation.....	349
Reconnaissances.....	11
Réglage de l'écart du régulateur de vitesse adaptatif.....	319
Réglage de l'intensité d'éclairage du combiné des instruments.....	88

Réglage de la tolérance de vitesse programmée - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	326
Réglage de la tolérance de vitesse programmée - Véhicules avec: SYNC 3.....	326
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage.....	318
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif.....	318
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse.....	308
Réglage des phares.....	432
Réglage des phares Voir : Réglage des phares.....	432
Réglage du volant de direction.....	78
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité.....	36
Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs - Véhicules avec: Réglage automatique de hauteur des phares.....	92
Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs - Véhicules avec: Réglage manuel de hauteur des phares.....	92
Réglages MyKey.....	57
Paramètres MyKey configurables.....	57
Paramètres MyKey non configurables.....	57
Réglages personnalisés.....	141
Réglages.....	540

Régulateur de vitesse adaptatif – Dépannage.....	327
Régulateur de vitesse adaptatif – Messages d'information.....	327
Régulateur de vitesse adaptatif.....	310
Régulateur de vitesse adaptatif – Dépannage.....	327
Régulateur de vitesse.....	308
Régulateur de vitesse Voir : Régulateur de vitesse.....	308
Régulateur de vitesse - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif/ Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage.....	79
Régulateur de vitesse - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie.....	79
Régulateur de vitesse - Véhicules avec: Régulateur de vitesse.....	80
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile - 1,5 l EcoBoost™/2,5 l, Véhicule électrique hybride (HEV).....	423
Remorquage du véhicule sur les quatre roues - Boîte de vitesses manuelle, MMT6.....	383
Remorquage du véhicule sur les quatre roues.....	383
Remorquage.....	374
Remplacement d'une ampoule.....	434
Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue.....	56
Remplacement d'un fusible.....	408

Index

Remplacement de la batterie 12 V.....	430
Remplacement de la pile de sauvegarde.....	49
Remplacement des balais d'essuie-glaces.....	433
Remplacement du filtre à air d'habitacle.....	187
Réparation des dégâts mineurs de peinture.....	441
Reprise de la vitesse réglée.....	309
Reprise de la vitesse réglée - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage.....	321
Reprise de la vitesse réglée - Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif.....	320
Retard de sortie de phare.....	88
Rétroviseur intérieur.....	103
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	182
Rétroviseurs extérieurs.....	102
Rétroviseurs Voir : Vitres et rétroviseurs.....	100
Rodage.....	385
Rodage Voir : Rodage.....	385
Roue de secours Voir : Changement de roue.....	457
Roues et pneus.....	443
Généralités.....	443

S

S'asseoir dans la position correcte.....	188
Sécurité des enfants.....	25
Dispositifs de retenue pour siège enfant.....	28
Points d'ancrage de dispositif de retenue pour siège enfant.....	26
Sécurité.....	73
Sélection d'un mode de conduite.....	362
Serrure de capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	410
Sièges à réglage manuel.....	190
Sièges arrière.....	193
Sièges chauffants.....	194
Sièges électriques.....	192
Sièges réhausseurs.....	32
Sièges.....	188
Signaux sonores et indicateurs.....	122
Spécifications techniques Voir : Quantités et spécifications.....	465
Streaming audio en Bluetooth - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	505
SYNC™ 3 Dépannage.....	542
SYNC™ 3 Généralités.....	512
Système anti-patinage.....	286
Principes de fonctionnement.....	286
Système antipollution.....	239
Système audio Généralités.....	501
Système d'aide au stationnement avant.....	292

Système d'alerte de passager arrière.....	196
Système d'alerte piéton.....	46
Système d'immobilisation Voir : Dispositif antivol passif.....	73
Système d'informations d'angle mort.....	341
Système de détection latérale.....	294
Système de maintien de trajectoire.....	335
Système de réduction catalytique sélective.....	240
Système de surveillance de la pression des pneus.....	451
Système d'aide au stationnement arrière.....	291

T

Tableau de spécification des ampoules.....	487
Tableau de spécification des fusibles.....	397
Tapis de sol.....	386
Télécommande.....	50
Téléphone.....	526
Témoins d'avertissement et indicateurs.....	117
Témoins de mode de conduite efficace.....	365

Index

Témoins du régulateur de vitesse adaptatif	
- Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif/Régulateur de vitesse adaptatif avec système d'arrêt et redémarrage.....	322
Témoins du régulateur de vitesse adaptatif	
- Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif avec maintien dans la voie.....	321
Témoins du régulateur de vitesse adaptatif	
- Véhicules avec: Régulateur de vitesse adaptatif intelligent.....	322
Toit ouvrant.....	104
Toit ouvrant	
Voir : Toit ouvrant.....	104
Traction d'une remorque.....	374
Transmission automatique - Non inclus :	
Véhicule électrique hybride (HEV)/	
Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	264
Transmission automatique - Véhicule électrique hybride (HEV)/Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	269
Transmission intégrale.....	274
Transmission manuelle.....	264
Transport du véhicule.....	395
U	
Utilisation de chaînes à neige.....	451

Utilisation de la reconnaissance vocale.....	514
Utilisation de la reconnaissance vocale - Véhicules avec: SYNC 2.5.....	511
Utilisation de MyKey avec des systèmes de démarrage à distance.....	59
Utilisation de pneus été.....	450
Utilisation de pneus hiver.....	450
Utilisation du programme de stabilité électronique.....	289
Utilisation du système anti-patinage.....	286

V

Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec: Modem.....	496
Véhicule connecté – Dépannage - Véhicules avec: SYNC 3.....	497
Véhicule connecté.....	495
Connexion du véhicule à un réseau mobile.....	495
Ventilation	
Voir : Commande de climatisation.....	175
Verrouillage et déverrouillage.....	62
Verrouillages de sécurité enfant - Véhicules avec: Serrures avec protection enfant à commande à distance.....	34
Verrouillages de sécurité enfant - Véhicules avec: Serrures avec protection enfant mécanique.....	33
Verrouillages électriques des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	62

VIN	
Voir : Numéro de châssis du véhicule.....	470
Voir : Numéro de châssis du véhicule - Non inclus : Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	469
Vitres et rétroviseurs.....	100
Volant de direction chauffant.....	80
Volant de direction.....	78
Vue d'ensemble sous le capot - 1,5 l EcoBoost™.....	416
Vue d'ensemble sous le capot - 2,5 l, Véhicule électrique hybride (HEV)/ Véhicule électrique hybride connectable (PHEV).....	420
Vue d'ensemble sous le capot.....	414

W

WiFi	
Voir : Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi.....	496
Voir : Création d'un point d'accès Wi-Fi dans le véhicule.....	499
Voir : Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	499
Voir : Point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	499

